

Collection

des

Ouvrages anciens

concernant

Madagascar

Cet ouvrage a été tiré

à trois cent vingt-cinq exemplaires,

tous numérotés.

N° 146

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 6-05.

Collection
des
Ouvrages anciens
concernant
Madagascar

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM.

A. GRANDIDIER, de l'Institut, CHARLES-ROUX, Cl. DELHORBE,
H. FROIDEVAUX et G. GRANDIDIER

TOME III

Ouvrages ou extraits d'ouvrages
anglais, hollandais, portugais, espagnols et allemands,
relatifs à Madagascar
(1640 à 1716)

PAR MM.

ALFRED GRANDIDIER, de l'Institut
ET
GUILLAUME GRANDIDIER

PARIS
Comité de Madagascar
44, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN
—
1905

Echelle du 10.550.000e

0 100 200 300

Gravé et imp. par Erhard Fres. Paris.

CARTE DE MADAGASCAR



RELATIONS DES PREMIERS VOYAGES

FAITS PAR

LES EUROPÉENS A MADAGASCAR

PARADOXE
MONTRANT QUE LES HABITANTS DE MADAGASCAR SONT, AU POINT DE VUE DES BIENS TEMPORELS, LE PEUPLE LE PLUS HEUREUX DE LA TERRE, PAR WALTER HAMOND[1] (1640).

Précédé d'une description courte et exacte de cette île, de son climat, des mœurs de ses habitants, et avec l'exposé des raisons en faveur de l'établissement dans ce pays, où les Anglais sont préférés à toutes les autres nations, d'une colonie pleine de promesses, qui serait avantageuse à cause de la fertilité du sol, de l'excellence de l'air et de la possibilité d'y ravitailler nos navires se rendant aux Indes ou en revenant. — Londres, imprimé pour Nathaniell Butter, 1640[2].

PRÉFACE.

Afin que le lecteur puisse mieux comprendre ce qui va suivre, je veux d'abord, à titre de préambule, donner ici, autant que mes modestes connaissances me le permettent, une description

1. Walter Hamond était un chirurgien anglais au service de l'*East India Company*, qui a demeuré en 1630 quatre mois dans la baie de Saint-Augustin, à Madagascar, comme il a été dit tome II, p. 433. En outre de ses deux factums sur Madagascar, dont nous donnons ici la traduction, il a publié en anglais la « Méthode de traiter les plaies faites par arquebuses et autres bâtons à feu » d'Ambroise Paré.

2. Petit in-4° de 19 feuillets. — La seconde partie de ce factum a été réimprimée dans l'*Harleian Miscellany or A Collection of scarce, curious and entertaining Pamphlets and Tracts, as well in manuscript as in print, found in the late Earl of Oxford's library*, 1re édit., t. I, 1744 et 2e édit., t. I, 1753, pp. 256-262; 3e édit., t. I, 1808, pp. 263-269.



concise, claire et exacte de l'île de Madagascar que j'ai visitée à plusieurs reprises, quand j'étais au service de l'honorable Compagnie des Indes Orientales, et où une fois j'ai résidé pendant quatre mois consécutifs, observant dans la mesure de mes moyens les principaux faits qui se sont produits sous mes yeux.

Description de Madagascar. — L'île de Madagascar, autrement dite l'île de Saint-Laurent, est située au Sud de l'équateur et s'étend du douzième au vingt-sixième degré de latitude australe. Le mille anglais étant de soixante au degré, elle mesure donc 840 milles de longueur et 240 milles de largeur; elle n'a cependant cette largeur qu'au Sud-Ouest [dans le Sud], car, au Nord-Est [au Nord], le pays est plus étroit. Elle est considérée comme la plus grande île connue du monde. Ses limites sont les suivantes : à l'Ouest, les royaumes de Sofala et de Mozambique et tout le continent africain; à l'Est, la terre de Mascaravos [l'île Mascareigne], qu'on appelle aujourd'hui l'île Maurice; au Nord, l'île de Comero [Comore] et, au Sud, le grand Océan.

Du côté de l'Est, Madagascar a l'aspect d'une plaine; le pays y est plat. L'Ouest est plus accidenté [1], on y rencontre de nombreuses rivières navigables et d'excellents ports pour les navires. Le principal de ces ports et le plus connu des Anglais est la baie d'Augustin [de Saint-Augustin], qui est sous le tropique du Capricorne, par 23° de latitude. C'est là que, d'ordinaire, leurs navires qui vont aux Indes jettent l'ancre; c'est là qu'ils font leur première escale pour se ravitailler, guérir leurs malades et hiverner. L'air y est si bon qu'en sept ou huit jours (ce qui est l'arrêt le plus long qu'ils y fassent), les malades se rétablissent parfaitement.

Dans cette contrée, plus que partout ailleurs, le proverbe :

1. C'est précisément le contraire de ce qui est.

Terra bona, gens mala, trouve son application. Ses habitants sont en effet indolents et paresseux; ils ne se donnent la peine ni de semer, ni de planter, et pourtant ils vivent dans l'abondance des produits de leur sol qui est fertile et qui leur fournit, quoiqu'il ne soit ni cultivé ni amendé, toutes les choses nécessaires à la vie, même jusqu'au superflu.

Là-bas, la nature n'a besoin ni d'être forcée, ni d'être améliorée artificiellement. Les produits que dans nos pays du Nord nos cultivateurs cherchent à obtenir à grand'peine, en labourant le sol, en l'amendant, en plantant, transplantant et greffant, viennent à Madagascar tout naturellement. Les forêts y fournissent en abondance d'excellents bois de charpente, ainsi que des arbres d'essences qui nous sont inconnues, sauf les tamariniers dont nous avons converti en planches quelques-uns qui avaient de 3 à 4 pieds de diamètre. Il y a une autre sorte d'arbre auquel, en raison de son caractère et de son emploi, nous avons donné le nom de buis et qui mérite d'être signalé. Tous ces arbres portent des fruits qui servent à l'alimentation des indigènes; les orangers et les citronniers y sont abondants, ainsi qu'une espèce de palmier noir appelé par les Portugais *Coro di Mau*, qui croît en grand nombre dans les terrains bas, surtout dans le voisinage de la mer, et qui a, dit-on, des vertus admirables [!]; les habitants du pays se nourrissent de ses fruits en guise de pain [!]. Quant aux arbres qui produisent des gommes excellentes, il y en a en quantité: l'un d'eux donne une résine qui, par sa couleur et sa consistance, ressemble au sang-de-dragon; quand on la jette sur des charbons ardents, elle dégage une odeur semblable à celle du benjoin.

J'aurais difficilement cru tout cela si je ne l'avais vu; et, aujourd'hui que je le raconte, je pourrais craindre qu'on ne s'imaginât que j'use du privilège des voyageurs, s'il n'y avait

heureusement en Angleterre maintes personnes encore vivantes qui peuvent confirmer mon récit. On trouve à Madagascar un arbre que nous avons appelé l'*arbre-chair* : quand on le coupe pendant sa croissance, il en sort une sève ou liqueur qui est semblable à du sang; la partie intérieure du tronc est molle et tendre, tout à fait comme la chair dont sont formés nos muscles (voir la note 1, p. 51).

Dans les plaines, il y a d'excellents pâturages, ainsi qu'on peut en inférer de la grosseur du bétail. Les rivières sont abondamment pourvues de poissons et sont couvertes d'oiseaux de toutes sortes.

Le bétail est si abondant à Madagascar que ses habitants semblent tous être des éleveurs; c'est en effet leur principale occupation. Leurs bœufs sont aussi gros que les nôtres d'Angleterre; ils ont entre les épaules une volumineuse bosse de chair qui pèse de 20 à 30 livres. Les indigènes les vendent volontiers pour un prix minime; mais quant aux vaches, excepté celles qui sont vieilles et stériles, ils ne s'en séparent pas facilement, les conservant pour l'élevage; le lait est le principal article de leur alimentation. Ils possèdent aussi de grands troupeaux de moutons, très gros, qui ont de longues oreilles pendantes semblables à celles des limiers, et dont les queues sont longues et grasses; au point de vue de l'excellence de la viande, ils peuvent, dans une certaine mesure. soutenir la comparaison avec nos moutons anglais [!], mais ils n'ont point comme ceux-ci une belle toison fournissant de la laine qui est un des principaux articles de notre commerce; ils sont en effet couverts de poils qui ressemblent à ceux du daim [!] et qui ne peuvent être utilisés pour faire des vêtements. Il y a également beaucoup de chèvres et des bœufs sauvages qui, amenés dans les villages et nourris à la main, s'apprivoisent facilement et perdent promptement leur

caractère farouche. Dans les bois, les sangliers abondent; nous en avons tué quelques-uns. Quant aux fauves, tels que lions, tigres, loups, etc., nous n'en avons pas vu et je ne crois pas qu'il y en existe, car le bétail paît continuellement dans les plaines, sans qu'il lui arrive d'accident. Le seul ennemi à redouter est le crocodile, qui habite en grand nombre les rivières, mais que l'on pourrait facilement détruire, si les indigènes avaient la volonté ou l'habileté nécessaires.

Quand on étudie les habitants de Madagascar, on est à juste titre étonné de trouver chez eux une certaine civilisation mélangée à leur barbarie. Contrairement à notre attente, ils se sont montrés à notre égard affables, courtois et justes. Nous avons demeuré au milieu d'eux pendant environ quatre mois, et ils nous ont traités avec une grande familiarité et nous ont témoigné beaucoup d'amitié, comme si nous étions leurs frères et comme si leur pays était le nôtre. Lors de notre premier débarquement à terre, quand ils nous virent monter nos tentes et installer pour la sécurité de nos hommes un couple de fauconneaux [petites pièces d'artillerie], ils s'imaginèrent que nous venions nous fixer parmi eux pour toujours, et leur roi ou gouverneur, nommé le capitaine Andicapela [Andriampela], vint aussitôt faire visite à notre capitaine Weddall avec une suite d'une centaine d'individus. Tous ces gens lui offrirent leurs services et leur pays, le priant humblement de les prendre, eux, leurs femmes et leurs enfants, ainsi que leur bétail, sous sa protection, et lui promettant de le servir et de lui obéir comme à leur roi [!]. Ils lui demandèrent surtout de vouloir bien les défendre contre leurs ennemis mortels, les *Massagoces* [*Masikoro* (gens de l'intérieur)][1], avec lesquels ils ont des guerres implacables.

1. Dans l'Ouest de Madagascar, les Sakalava se divisent en *Vezo* (gens des côtes ou du bord de la mer) et *Masikoro* (ou gens de l'intérieur).

Leur costume diffère peu de celui d'Adam dans le paradis terrestre. En effet, hommes et femmes vont nus, mais ce qui montre qu'ils ont la conscience de la difformité que leur a apportée le péché, c'est qu'ils cachent leurs parties honteuses avec un lambeau d'étoffe de coton qu'ils fabriquent eux-mêmes; on a de la peine à distinguer les sexes, surtout les jeunes gens des femmes, qu'on ne peut reconnaître qu'à la manière dont elles tressent leurs cheveux.

Les indigènes n'ont pas à proprement parler de gouvernement; cependant, comme les hommes sont naturellement sociables, ils vivent par petites tribus ou familles. Nous n'avons jamais vu plus de 200 à 300 individus réunis en un même endroit. Ils mettent tout ce qu'ils possèdent en commun, sauf leurs femmes dont ils sont très jaloux. Ils choisissent l'un d'entre eux auquel ils obéissent, comme étant leur *Pater familias* ou maître suprême, et qui dispose de tous les biens de la communauté, c'est-à-dire de leur bétail; personne n'ose vendre un animal sans sa permission. C'est aussi ce chef, comme je l'ai souvent remarqué, qui, quand on tue une bête, la partage entre ses sujets, proportionnellement au nombre des membres de chacune des familles; c'est encore ce chef qui fixe l'emplacement du village et ordonne aux indigènes de transporter leur résidence d'un lieu à un autre, sans que ceux-ci discutent jamais l'opportunité de la décision.

Les différentes tribus se font la guerre entre elles, généralement au sujet des pâturages et des abreuvoirs de leurs bestiaux. Les prisonniers qu'ils font dans les guerres sont vendus à bas prix, en tout cas à meilleur compte que le bétail, aux Portugais qui viennent une fois par an à Madagascar dans ce but.

Les indigènes nous ont parlé d'un grand roi qui habite à l'intérieur du pays, dans les montagnes, mais ils n'ont pu donner

que peu de détails à son sujet, car ils n'osent pas s'aventurer aussi loin

Leurs armes se composent de dards et de lances qu'ils manient avec une grande adresse; les arcs et les flèches leur sont inconnus, et, pour ce qui est des armes à feu, la détonation d'un mousquet suffit à mettre une centaine d'individus en fuite. Leur méthode de combat est la suivante, comme nous en avons pu juger en voyant le simulacre de bataille qu'ils ont organisé pour nous divertir : les deux troupes se mettent à une certaine distance l'une de l'autre, puis, moitié courant, moitié sautant, les combattants franchissent le grand intervalle qui les sépare en faisant un vacarme terrible et en se jetant leurs dards du mieux qu'ils peuvent; puis ils retournent rapidement en arrière, tout en ramassant les lances et les dards jetés par l'ennemi, contre lequel ils les renvoient à l'assaut suivant. Était-ce parce qu'ils convoitaient nos prétendus bijoux ou parce qu'ils avaient confiance en notre amitié, je l'ignore; mais toujours est-il que, lors de notre première visite, nous avons avec quelques perles acheté la plupart de leurs sagaies et de leurs dards et qu'ainsi nous les avons complètement désarmés. Les hommes n'ont d'autre industrie que de fabriquer des sagaies, mais, faute d'outils appropriés, ils ne parviennent pas à en achever une en dix jours, de sorte que durant l'espace d'un mois, nous n'avons pas compté entre tous ceux que nous avons eu occasion de voir plus de vingt lances.

Leurs richesses et leurs ornements consistent en bracelets ou en babioles qu'ils s'attachent autour du corps; ils considèrent toutes autres choses comme gênantes. Ils dédaignent l'or et l'argent, comme trop encombrant et comme moins utile que le fer; j'en ai vu cependant quelques-uns qui portaient autour des bras de petits anneaux, les uns en or, les autres en cuivre, ce qui

montre qu'ils ont de l'or dans leur pays. Ils ont certainement du poivre, des clous de girofle et des muscades, car, quand nous leur en avons montré des échantillons, ils nous ont fait signe qu'ils connaissaient ces graines et qu'il en poussait dans leur île, mais au loin, là où ils n'osaient aller. Un de nos hommes avait par hasard un citron desséché qu'il leur fit voir; le lendemain ils nous en apportèrent beaucoup de très gros et de très beaux.

Pendant notre séjour, nous avons longé la côte de la baie de Saint-Augustin vers le Nord pendant environ dix lieues, et nous avons pénétré dans une vaste rivière [le Fiherenana] [1], aussi large qu'est la Tamise à Gravesend. En cet endroit, les habitants exprimèrent, par leurs gestes et par leur attitude, une grande joie de nous voir et nous invitèrent à descendre à terre. A peine, eûmes-nous débarqué qu'au moins cent d'entre eux vinrent nous souhaiter la bienvenue, nous appelant amis et frères, et ils nous emmenèrent dans leur ville. Il nous fallut traverser un grand bois de tamariniers et de palmiers nains [*Satrana* ou *Hyphœne coriacea*], au delà duquel nous entrâmes dans une très belle plaine où les herbages et les pâturages étaient aussi plantureux que tous ceux que j'ai vus ailleurs dans le monde. A l'angle du bois s'élevait la ville, composée de huttes en branchages construites sous les arbres afin d'être abritées du soleil. Les indigènes nous divertirent avec leurs chants et leurs danses et nous offrirent du lait. Les femmes nous apportèrent leurs enfants, nous les donnant à caresser et à bercer. Nous nous sommes arrêtés en cet endroit jusqu'à la nuit, puis nous sommes

1. La différence de latitude entre l'embouchure de l'Onilahy ou Saint-Augustin et le Fiherenana n'est que de 13′, soit 24 kilomètres, mais, en suivant la côte qui est fortement concave en cet endroit, la distance est d'environ 34 kilomètres.

retournés à notre bateau, accompagnés par un grand nombre d'entre eux.

A cette occasion, nous avons constaté l'astuce d'Andrapela [Andriampela], qui ne tolérait pas que quelqu'un d'autre que lui nous vendît du bétail; lorsque des gens de l'intérieur venaient trafiquer avec nous et nous amenaient de grands troupeaux de bœufs, il cherchait adroitement à nous dissuader de conclure un marché avec eux, nous expliquant par signes que c'étaient ses ennemis et les nôtres, qu'ils étaient anthropophages, etc. Mais, quand il vit que nous étions résolus à franchir la rivière pour nous rendre chez ses voisins, qui n'osaient point venir à nous sans sa permission, il fixa lui-même les prix dont il s'attribua la meilleure part, ne leur donnant que ce que bon lui sembla. Nous avons acheté des bœufs très gras pour cinq ou six perles d'agate [cornaline], qui ne coûtent guère plus de 12 pence [1 fr. 25] dans l'Inde; on nous apportait chaque jour de telles quantités de provisions que nous aurions pu acheter jusqu'à cent têtes de bétail par vingt-quatre heures.

Les indigènes ont une certaine religion, et nous avons constaté qu'ils observaient quelques pratiques du mahométisme, qui ont dû pénétrer chez eux par suite du voisinage des Arabes; ils ont en effet, comme ceux-ci, la circoncision et ils ne mangent pas de viande de porc. Toutefois, sur d'autres points, ce sont de misérables idolâtres; car, dans chacune de leurs villes, nous avons remarqué des images grossièrement sculptées et toutes barbouillées de sang et de graisse et nous avons jugé que, quand ils tuaient un animal, ils en offraient une part à ces idoles. Leurs prêtres, la première fois que nous sommes descendus à terre, sont venus nous faire visite; l'un d'eux tenait dans sa main un livre formé de morceaux de peaux de mouton, assez semblables à notre parchemin, et il nous en lut de longs pas-

sages auxquels nous n'avons rien compris, puis il nous l'a mis entre les mains; chaque lettre ou caractère avait l'aspect d'un objet commun dans le pays, comme un arc, un mouton, un oiseau, etc., rappelant les hiéroglyphes égyptiens. En retour, nous leur montrâmes un des nôtres; quand ils l'eurent bien regardé et tourné dans tous les sens, ils nous le rendirent pour que nous leur en fissions la lecture, qu'ils écoutèrent fort attentivement bien qu'il leur fût impossible d'y rien comprendre.

En ce qui concerne les produits et les richesses de Madagascar, sur lesquels tout le monde sera heureux d'avoir des renseignements, je puis affirmer en toute sincérité qu'il ne se trouve pas dans tout le monde une seule île qui lui soit supérieure au point de vue des productions naturelles. Il n'y a pas de doute que le pays est abondamment pourvu d'or, d'argent, de perles et de pierres précieuses; en outre, le fer y existe en grande quantité, et les nécessités de la vie ont appris aux indigènes le moyen de l'extraire des roches et de le fondre, afin de se forger des armes contre leurs ennemis et de fabriquer quelques autres objets moins nécessaires. Il n'y a non plus nul doute que toutes les denrées de l'Inde y croissent naturellement ou y peuvent être cultivées. Que l'on songe aux quantités d'argent qui sont chaque année transportées de l'Europe dans l'Inde uniquement pour s'y procurer certaines feuilles et certaines fleurs d'arbre, c'est-à-dire de l'indigo et du coton. L'indigo, autant que je sache, se trouve déjà à Madagascar ou, en tout cas, il y peut être facilement acclimaté; quant au coton, il y croît sans culture. Pour ceux qui préfèrent un bénéfice immédiat aux avantages à venir, j'affirme, car j'en ai l'expérience, que, pourvu que l'on en trouve le débit, on peut récolter dans l'île, et en un très court espace de temps, de grandes quantités d'aloès, qui est le meilleur du monde; ce qui le prouve, c'est que quelques-uns de nos

hommes ont, sur mon ordre, recueilli le suc de cette plante, et, après l'avoir fait sécher au soleil sans aucun art, au bout de trois ou quatre jours, ils en avaient plus de 50 livres qu'ils ont vendues à Londres à un prix plus élevé que l'aloès de Socotora, auquel les droguistes préfèrent celui de Madagascar.

Ces prémisses une fois posées, que l'on songe combien il serait facile de coloniser Madagascar, et combien cette entreprise serait honorable pour notre nation et utile pour toute la chrétienté. Il n'y a que deux obstacles auxquels on pourrait se heurter : les indigènes et le voyage. Or les indigènes sont des gens avec lesquels nous trafiquons depuis trente à quarante ans, qui par conséquent connaissent nos mœurs civilisées et nos manières pacifiques et qui, ayant appris à nous apprécier, sont tout disposés à se mettre sous notre protection. Quant à la traversée, qui en somme constitue la principale difficulté, elle s'accomplit d'ordinaire en quatre mois par une mer calme et tranquille, pourvu que l'on choisisse la saison favorable. C'est ce que nous savons par l'expérience qu'ont acquise nos marins au cours de leurs voyages annuels dans ces parages. Que l'on songe surtout à l'honneur qui reviendrait à notre nation si elle fondait une colonie à Madagascar, car il faudrait peu de temps pour détourner vers cette île le commerce de l'Extrême Orient et particulièrement celui de l'indigo qui, s'il n'y croît point naturellement, pourra y être introduit et cultivé avec l'aide d'ouvriers amenés de l'Inde qui instruiront nos gens dans l'art de préparer la pâte.

Arrêtons-nous un instant à considérer quelle est actuellement la situation délicate de notre commerce avec les Magullans [Mongols], quels dangers courent la vie et la fortune de nos négociants et de nos compatriotes qui vivent au milieu d'eux, combien de fois ils ont emprisonné et enchaîné nos nationaux,

saisissant leurs marchandises, mettant leurs maisons au pillage, les menaçant, en toute occasion, de leurs terribles chabucks [tchouboũq (bâtons)] ou fouets, dont j'ai moi-même fait la triste expérience, et nous ferons plus de cas de l'île de Madagascar.

Cette île serait d'une grande commodité pour tous nos navires allant aux Indes, qui en retireraient de notables avantages, car ils auraient la possibilité de s'y ravitailler en viande, en suif, en beurre, en fromage et autres denrées; la viande des bœufs de Madagascar, lorsqu'elle est salée et préparée convenablement, peut se conserver pendant six mois bonne et succulente, comme l'attestent ceux qui en ont fait l'expérience. En outre, on pourra aussi y faire provision de douves de tonneaux, de planches d'emballage, de bois de charpente, etc. Enfin, il n'y a aucun prince chrétien qui puisse faire valoir des droits ou formuler quelque revendication sur cette île. Le roi de Portugal, à ce que disent les Portugais eux-mêmes, s'y serait installé depuis longtemps, s'il avait pu le faire sans affaiblir la puissance de ses possessions dans l'Inde, et, d'autre part, le roi d'Espagne a trop d'occupations ailleurs pour y faire opposition, de sorte qu'il nous est facile de tirer un grand profit des premiers fruits d'une récolte qui sera certainement meilleure que tout ce qu'on peut glaner en Amérique.

Paradoxe montrant que les habitants de l'île de Madagascar ou Saint-Laurent sont, au point de vue des biens temporels, le peuple le plus heureux du monde. — J'avoue, honorable lecteur, que j'aborde un sujet qui, à la première vue, semblera à beaucoup de personnes futile et impertinent, bien que je puisse dire, pour m'excuser, que, si je suis futile, c'est que je n'ai pas voulu demeurer oisif. On pourra m'objecter qu'il est bien osé de mettre ce peuple pauvre, nu, simple, ignorant, au-dessus des habitants de l'Europe qui sont si riches, si élégants et si intel-

ligents? Certes ces indigènes sont nus, et nous sommes vêtus, certes ils sont pauvres et misérables, et nous sommes riches et opulents, certes ce sont des innocents, et nous avons la connaissance et l'expérience de maintes belles et bonnes choses qu'ils ignorent. Tout cela est vrai, je l'avoue. Cependant, examinons les défauts qu'on leur reproche, leur nudité, leur pauvreté et leur grande simplicité.

En ce qui concerne leur nudité, je les considère comme heureux de vivre nus, car ils se rapprochent davantage de la perfection, puisque, au temps de son innocence, Adam était nu. Le péché et le vêtement sont entrés de concert dans le monde, et si Adam a cousu des feuilles de figuier, c'est qu'il s'imaginait dans sa vanité voiler sa laideur et ses difformités et les cacher à Dieu.

Le peintre qui a dessiné un tableau remarquable ou le sculpteur qui a fait une belle statue, prennent un grand plaisir à regarder l'œuvre qui sort de leurs mains. Mais que quelque accident vienne à la gâter et à la détériorer, l'artiste ne se plaira plus à la contempler, et, chaque fois que ses yeux se porteront sur elle, il en aura honte; aussi la reléguera-t-il en un lieu secret où personne ne la pourra voir. De même, lorsque cette créature admirable, ce chef-d'œuvre parfait de la nature, ce résumé du monde, cette image de Dieu, l'homme en un mot, a été souillé et taché par le péché, le Tout-Puissant, dans sa douleur de voir son image ainsi défigurée, a donné à l'homme des vêtements en quelque sorte pour ne plus le voir.

On peut, en effet, dire que le costume n'est pas autre chose qu'un assemblage d'emplâtres destinés à cacher nos plaies et nos difformités, un masque sous lequel nous agissons non pas comme nous sommes, mais comme nous voudrions être. Nous nous laissons tromper par les dehors qui, grâce à un tour d'adresse, nous font regarder comme un être accompli ce qui n'est

en somme qu'un simple amas de chiffons, produit de l'industrie des tailleurs. Affublez d'un habit sordide un petit-maître élégant, que devient-il? un pauvre hère, misérable aux yeux du monde qui juge et apprécie les hommes d'après les apparences extérieures. Et cependant c'est le même homme! Prenez maintenant un coquin en haillons, un drôle dépenaillé, et donnez-lui l'accoutrement d'un petit-maître, rasez-le, parez-le, mettez-lui son manteau de telle sorte que l'on aperçoive son pourpoint de damas et sa chemise brodée, accrochez à sa ceinture une épée, adaptez à ses talons des éperons et ornez son chapeau d'une belle plume, tout le monde sera prêt à l'adorer, comme Nabuchodonosor adorait sa propre image. Lorsque nous disons à quelqu'un : Je suis aux ordres de Votre Excellence, ou bien : J'irai voir Votre Excellence, si elle désire me parler, ou bien encore : C'est comme le pense Votre Excellence, nous rendons tout simplement hommage par ces formules à un costume que dédaignent avec raison les heureux indigènes de Madagascar, heureux précisément parce qu'ils n'en ont pas; pour eux, le vêtement est un obstacle, un ennui, un fardeau pesant, dont ils n'ont nul souci et qu'ils considèrent comme un bagage inutile, capable seulement de les abêtir, de les alourdir et de les efféminer. A tous nos oripeaux prétentieux, ils préfèrent la vue d'un corps vigoureux, tel que la nature le leur a donné, et de beaux membres bien proportionnés. Nous nous étonnons de ce qu'ils puissent aller nus; eux, ils s'étonnent encore davantage de ce que nous puissions marcher empaquetés dans des lambeaux de toile cousus ensemble. Nos vêtements nous emprisonnent et concentrent notre sueur, ce qui engendre de mauvaises odeurs, tandis qu'ils sont libres de toute entrave, qu'ils ne sont pas incommodés par leurs exhalaisons et que leur corps nu est insensible au froid, comme le sont nos figures. Ce sont nos mœurs déplorables qui

nous ont amenés à nous vêtir; c'est l'innocence et la liberté qui les font rester nus.

Comme exemple de ce que je viens de dire, je rappellerai la conduite du *Rassee* [*Fiasy*?] ou chef Andrapela [Andriampela], lorsqu'il fut invité avec sa suite par le capitaine Weddell à bord du navire le *Charles* qui était à l'ancre dans la baie de Saint-Augustin. Notre capitaine, le voyant tout nu, crut que cette absence de vêtements était due à sa pauvreté et non pas volontaire. Il lui fit donc donner un de ses costumes; mais, quand on voulut le lui mettre et qu'on lui expliqua que ces vêtements le protégeraient contre le froid, il répondit qu'il n'en sentait nullement le besoin et qu'il n'avait qu'en faire, puisque sa lance les transperçait; c'est à grand'peine qu'on l'habilla, et, quand il fut vêtu, il manifesta de continuelles appréhensions et parut tourmenté comme si les diverses parties du costume étaient autant de chaînes et de menottes. Il semblait honteux et voulut retourner de suite à terre, montrant, par son attitude, tout le chagrin et le mécontentement que lui causait le traitement discourtois dont il se figurait avoir été l'objet. Je suis allé à terre dans notre canot avec ce chef pour voir comment il allait se comporter. Il n'eut pas plutôt mis le pied sur la plage qu'il se dépouilla immédiatement de son costume, jetant le pourpoint d'un côté, le pantalon de l'autre, et arrachant la chemise comme si c'eût été la tunique du centaure Nessus; il fit ensuite deux ou trois gambades en témoignage de la joie qu'il éprouvait d'être libéré de ces entraves et de cet emprisonnement.

Nous au contraire, nous sommes si pauvres et si misérables qu'il nous faut, pour confectionner nos vêtements, nous servir des dépouilles d'animaux, auxquels nous prenons aux uns leur peau, aux autres leur laine ou leurs poils. Bien plus, nous mettons aussi à contribution les vers, ces bêtes si répugnantes,

recueillant leurs excréments pour nous vêtir, tandis que tous ces animaux ne nous demandent rien. Est-ce que la nature aurait été une marâtre pour nous et une mère pour eux? Non, mère affectionnée et aimante, elle a suffisamment pourvu à nos besoins; c'est par suite de notre mollesse et de notre caractère efféminé que nous avons perdu notre simplicité naturelle et que nous avons revêtu les haillons de la dissimulation. Les plantes, les fleurs, les fruits, dont on admire avec raison les beautés naturelles, n'ont pas de vêtements artificiels, et pourtant ils sont supérieurs à l'homme en magnificence, surtout le lis, qui, dit l'Écriture, est vêtu plus richement que ne l'était Salomon lui-même dans tout l'éclat de sa royauté.

Le premier et le plus grand monarque du Monde, Adam, ne se revêtait que de peaux de bêtes mortes, ce qui, suivant les théologiens, était destiné à lui rappeler qu'il devait mourir. Mais aujourd'hui on a tellement perfectionné les costumes qu'on ne se contente plus de peaux d'animaux, et les produits que l'on tire des terres d'une vaste seigneurie suffisent à peine à nous fournir nos vêtements. Euclide eût pu s'épargner ses pénibles recherches de géométrie, car le tailleur est aujourd'hui le meilleur des arpenteurs, puisque, avec son aune, il peut mesurer toutes nos terres. Or, que résulte-t-il de ce luxe extravagant auquel nous pousse un orgueil monstrueux? La ruine de beaucoup de nobles familles, plus d'hospitalité, et, à l'ordre du jour, l'oppression, la corruption, l'extorsion, l'escroquerie, le vol, le meurtre, le mensonge et enfin l'indigence ou, ce qui est pire encore, une mort ignominieuse.

Les indigènes ont le bonheur d'ignorer ce que c'est que l'orgueil; parmi eux, il ne vient à personne l'idée de respecter son prochain en raison de la beauté de ses vêtements, et on ne prend en considération que ses mérites et ses talents. Les Malgaches,

pourvu qu'ils aient un chiffon quelconque capable de couvrir leurs parties honteuses, se considèrent comme suffisamment vêtus.

La pauvreté des Malgaches ne leur pèse nullement. — Être pauvre, c'est, je l'avoue, être misérable et malheureux, c'est être l'opprobre de ses parents et de ses amis. Mais qu'est-ce en somme que la pauvreté, si ce n'est manquer des choses utiles à la vie; or, si je prouve que les indigènes de Madagascar ont tout ce qui est nécessaire à leur existence, j'aime à penser que personne ne trouvera qu'ils sont pauvres, et qu'au contraire on jugera que c'est nous qui le sommes, nous qui ne cessons de nous plaindre de manquer d'une chose ou d'une autre, tandis que l'on doit regarder comme riches ceux qui, au milieu de leur prétendue pauvreté, sont satisfaits de leur sort.

Sans doute, les Malgaches n'ont pas autant d'objets superflus que nous, mais c'est précisément ce qui fait leur bonheur. Diogène, en traversant un marché où étaient exposés une foule d'habits et d'oripeaux, n'a-t-il pas dit : « Que je suis heureux de n'avoir besoin d'aucune de ces choses! » et une autre fois, pour montrer combien il dédaignait les objets inutiles, n'a-t-il pas jeté loin de lui son verre, après avoir vu un homme boire dans le creux de sa main.

Pour en revenir aux habitants de Madagascar, ils savent que la nature se contente de peu et qu'on ne doit pas juger des personnes par les dehors; ils savent que l'amour immodéré des richesses est la source de tous les maux et rend un homme semblable à une bête féroce affamée que rien ne peut jamais rassasier, à un tonneau sans fond qui ne peut se remplir, à une hydropisie qui force le malade à boire sans cesse et fait éclater ses entrailles avant que sa soif soit étanchée; ils savent que les richesses ne s'acquièrent qu'au prix d'un labeur effréné et de

soucis continuels, qu'on les conserve au milieu des appréhensions, des suspicions et des veilles, et que leur perte provoque un chagrin extrême et engendre le désespoir.

Quant à l'or, cette âme du monde, comme on peut appeler ce métal qui donne au monde la vie, le mouvement et l'énergie, les indigènes ne le connaissent pas ou, s'ils le connaissent, ils ne le recherchent point; en tout cas, je sais qu'ils ne lui attribuent aucune valeur. Heureux peuple chez lequel l'amour de l'or n'a pas encore pénétré! On m'objectera peut-être que, tout en n'adorant pas l'or, ils sont pourtant avides de perles rouges [de cornalines]. Il n'est pas douteux qu'ils recherchent les cornalines, mais comme de simples ornements qui, en réalité, ne leur causent pas d'embarras, car, tandis que nous vivons, pour ainsi dire, attachés par des chaînes d'or, ils ornent leurs personnes de ces perles comme de bijoux. La seule différence est qu'ils aiment les pierres rouges [cornalines] et que nous, nous convoitons un métal qui a presque la même couleur! Nous les considérons comme des fous, parce qu'ils nous donnent un bœuf pour quelques perles de cornaline, mais ils nous tiennent, eux, pour des fous encore plus grands, parce que nous cédons de pareils bijoux en échange d'un animal qui, à leurs yeux, est de peu de prix. C'est qu'en effet les objets ont une valeur plus ou moins grande en raison non pas de ce qu'ils valent réellement, mais bien de l'idée qu'on s'en fait.

Pourquoi n'évalueraient-ils pas à six livres sterling [150 fr.] ces perles rouges [cornalines] que nous estimons six pence [0 fr. 60]? Supposons qu'ils nous voient payer, avec l'argent provenant de la vente de vingt bœufs, une pierre blanche [un diamant] de la même grosseur que leurs perles rouges, ne riraient-ils pas de notre extrême folie? Et, en échange de cette pierre que nous aurions achetée à un aussi haut prix, ils ne nous don-

neraient pas une simple calebasse de lait. J'en ai fait moi-même l'expérience : un jour, en effet, je leur ai offert le choix entre un diamant et une perle de verre ; ils n'ont pas hésité et ont pris de suite la perle. Il faut ajouter que les propriétés nocives du diamant le rendent notoirement inférieur à la cornaline, car sa poudre est un poison presque mortel, qui corrode l'estomac, comme l'ont observé de savants médecins qui n'accuseraient jamais la cornaline, si peu estimée cependant, d'être aussi dangereuse.

L'âge d'or, que les écrivains de l'antiquité ont tant célébré, ne tirait point son nom de l'estime ou du pouvoir que les hommes accordaient à ce métal, car l'un d'entre eux a spirituellement écrit :

Aurea Saturni redierunt sæcula nam nunc.
Auro venit honos, conciliatur Amor.

On peut vraiment appeler cet âge l'âge d'or,
Car l'or achète les honneurs, l'amour et l'amitié.

Jadis, lorsque l'or était méprisé, l'amour et la paix fleurissaient et le vol, la rapine, les extorsions, la tyrannie étaient inconnus ; les Malgaches jouissent encore à présent de cet âge heureux. Mais lorsque les hommes, comme s'ils voulaient descendre jusque dans l'enfer, ont fouillé les entrailles de la terre et sont allés arracher l'or aux demeures des démons et des lutins, ils en ont ramené avec ce métal la discorde, la trahison, le mensonge, le parjure, le vol, le meurtre et tous les sept péchés capitaux, comme l'orgueil, la cupidité, la colère, la gourmandise et le reste, si bien qu'il eût été plus heureux pour nous, il faut l'avouer, qu'on n'eût jamais connu l'or.

En effet, pour obtenir cet or, nous nous soumettons aux travaux les plus pénibles, nous nous exposons aux plus vifs chagrins, nous courons les plus grands dangers et, pourtant, à

peine y a-t-il un individu sur mille qui atteigne au but de ses efforts. Pour cet or, nous nous exilons volontairement de notre pays natal, nous nous résignons à être emprisonnés dans un bateau nauséabond et à exposer notre vie à la fureur des flots, nous risquons notre vie dans des combats acharnés; pour cet or, nous n'hésitons pas à partir à bord d'un navire où nous souffrons la chaleur, le froid, la faim, la soif et toutes sortes de privations, où nous sommes mal logés et mal nourris, où nous respirons un air empoisonné et où à chaque instant nous exposons notre vie et parfois la perdons.

Si l'on échappe à tous ces périls et qu'on rapporte des richesses chèrement achetées, pour les conserver, on aura encore plus de soucis et d'ennuis que pour les acquérir. Car, à cause de cet or, nos amis nous trompent, nos ennemis nous trahissent et les voleurs sont perpétuellement aux aguets pour nous en dépouiller. Et, lors même que nous échappons à tous ces dangers, nous avons à craindre nos vices, nos passions, nos désirs effrénés qui peuvent amener notre ruine.

Ce sont toutes ces considérations qui ont amené la reine Catherine, veuve du Roi Henri VIII, qui a connu tour à tour la fortune et l'infortune, à dire que si elle avait à choisir entre la prospérité et l'adversité, elle choisirait l'adversité, car la prospérité n'est jamais sans dangers, tandis que l'adversité a ses consolations.

Les habitants de Madagascar sont des gens simples. — Après avoir parlé de la pauvreté des indigènes de Madagascar, nous allons nous occuper maintenant de leur caractère moral. Ce sont des gens simples, et, de même que les corps simples, sans mélange, sont les plus purs, de même ils ont échappé à la corruption, ou du moins la corruption qui règne parmi nous n'exerce pas sur eux un pouvoir aussi tyrannique, et l'état dans

lequel ils vivent est le plus heureux que puissent désirer des hommes. Il n'y a pas de doute que, si nos premiers parents s'étaient contentés de la vie simple pour laquelle ils avaient été créés, et que, s'ils n'avaient pas été entraînés par la curiosité à chercher à connaître des mystères défendus, ils n'auraient point attiré sur eux et sur leur postérité la colère de Dieu.

Mais voyons en quoi consistent l'ignorance et la simplicité de ces indigènes. Ils ne savent pas comme nous utiliser les animaux et ils ignorent les nombreux arts dans lesquels nous sommes si experts, mais ils sont sans déguisement et sans malice dans toutes leurs actions. Leurs maisons sont de simples huttes construites avec quelques branches d'arbre, et nos demeures sont de magnifiques palais en comparaison de ces modestes paillottes. Les vivres dont ils se nourrissent sont grossiers et mal cuits et ils mangent la viande à demi crue, mal préparée, tandis que nos tables sont abondamment pourvues de mets variés et apprêtés avec soin suivant tous les principes de l'art culinaire. Ils n'ont pour toute boisson, comme leurs bœufs, que de l'eau, tandis que nous avons toutes sortes de vins agréables et de breuvages aromatiques.

Leur simplicité apparaît dans leur ignorance des nombreux arts qui assurent la prospérité d'une nation, comme, par exemple, l'art de la navigation grâce auquel nous visitons les pays les plus lointains, y portant nos marchandises et en tirant les produits utiles à notre bien-être. Les indigènes ignorent également l'art de la guerre, ainsi que l'usage de la poudre et des armes à feu. En somme, ils n'ont aucune notion des arts ni des sciences.

Que résulte-t-il de tout cela, et quelle est en somme l'œuvre de notre civilisation? Elle ressemble aux décors ou aux bateaux de la procession du Lord-Maire : enlevez les toiles peintes et vous ne trouverez que quelques poteaux informes et des

barques bonnes tout au plus à transporter des immondices, que l'on a ornés pour la cérémonie. Si nous raisonnons un peu, nous conviendrons que l'ignorance des Malgaches est toute en faveur de leur bonheur, tandis que notre science est la cause de nos misères et de nos maux.

Habitations des Malgaches. — Les habitations des Malgaches conviennent parfaitement à leur état et à leur condition de vie. Ce sont des abris temporaires qu'ils abandonnent pour d'autres, lorsque la saison et le sol les y convient. Ils ont la sagesse des hirondelles et des cigognes.

Ils n'ont pas à craindre les vexations d'un propriétaire avide, ni les dangers résultant d'une mauvaise construction. Le souci du paiement des loyers et du renouvellement des baux ne trouble pas leur sommeil, et la crainte des voleurs ne les hante pas, puisqu'ils n'ont rien à perdre. Ils ne redoutent pas de coups de main de leurs ennemis, car, lorsqu'ils ne sont pas assez forts pour soutenir l'attaque, ils se retirent immédiatement dans un endroit plus sûr.

J'ai visité une ville composée de plus d'une centaine de familles, dont tous les membres vaquaient à leurs différentes occupations, les uns soignant le bétail, d'autres fabriquant des lances et des dards, d'autres encore tissant des étoffes de coton pour la confection de leurs vêtements. Tout à coup, ces familles, nous voyant venir et croyant que nous étions des ennemis, ont transporté leurs habitations sur un autre point en une demi-heure; les femmes ont emporté leurs ustensiles de cuisine et leurs nourrissons, les enfants ont poussé devant eux le bétail et les hommes se sont mis, armés de leurs dards et de leurs lances, en mesure de protéger leur exode, les uns formant l'avant-garde, les autres se tenant soit sur les côtés, soit en arrière de la petite troupe. Cette fuite avait été provoquée par la

venue de l'un de nous qui, armé d'un fusil, chassait des oiseaux. Dès que nous nous fûmes rendu compte du motif de leur frayeur, nous leur avons fait comprendre qu'ils n'avaient rien à craindre de nous; rebroussant chemin, ils se sont réinstallés dans leurs habitations, et chacun s'est tranquillement remis à sa besogne, sans bruit et sans vacarme. Tout cela n'a pas pris plus d'une heure.

Quant à nous, comme dé vraies bêtes sauvages, nous ne nous décidons à quitter nos demeures que contraints et forcés par la famine, par l'épée ou par le feu. Et alors quelles lamentations, quelles exclamations, quelle désolation!

Cependant, que sont nos maisons, sinon des prisons dans lesquelles les habitants sont retenus pour cause de leurs nombreuses dettes que je m'abstiendrai de détailler? Ils s'aventurent parfois au dehors, mais ils traînent leurs fers après eux et ils ne peuvent pas sortir des limites qui leur sont tracées. Il leur faut subir les inconvénients et l'insalubrité du lieu et des voisinages fâcheux, que les indigènes, plus heureux que nous, peuvent éviter à leur gré, sans peine ni récriminations. Qu'une de nos maisons prenne feu, par accident ou autrement, la colère s'empare de suite de nous et nous nous écrions : « Quel malheur! Me voici ruiné pour toujours! des papiers si précieux, des bijoux d'une si grande valeur perdus! Que vais-je devenir? » et nous sommes tellement hors de nous-mêmes, notre rage est si grande que, comme s'il n'y avait pas beaucoup d'autres moyens de mourir, nous nous suicidons parfois, en nous exposant à la damnation éternelle pour échapper à un malheur purement temporel.

Les Malgaches, au contraire, si leur maison vient à brûler, n'en sont pas le moins du monde émus; ils restent tranquillement à côté et se chauffent, en disant : « Quel feu bon et

agréable! c'est un dernier service que me rend ma maison. » Ils sont, sous ce rapport, plus heureux que nous.

Nourriture des Malgaches. — On peut m'objecter que la nourriture des Malgaches est grossière et sans saveur; je répondrai qu'elle n'en est que plus saine et qu'étant toute naturelle et toute simple, elle n'en est que plus agréable. On dira peut-être qu'elle est apprêtée sans soin, malpropre, nauséabonde et en somme dégoûtante, mais qu'en savons-nous? De ce que nous ne l'aimons pas, faut-il conclure qu'elle est malsaine? Un homme n'aime pas le poisson, un autre a horreur du fromage ou de la viande, ces aliments ne leur paraissent pas seulement répugnants, mais font sur eux l'effet d'un poison; en concluons-nous que le poisson, le fromage ou la viande sont des poisons? De quel droit donc mépriserions-nous la nourriture des Malgaches, puisqu'en somme elle convient à leur tempérament et qu'elle leur donne la santé, la force et la vigueur. Ils ne mangent, eux, que par nécessité, sans autre sauce que celle des Lacédémoniens, c'est-à-dire la faim, uniquement pour conserver leur vie et non pas pour se régaler. Nous autres, au contraire, nous aimons tant la bonne chère que, comme dit le proverbe français, nous creusons notre tombe avec nos dents; la terre entière nous suffit à peine pour contenter les appétits insatiables de notre ventre dont nous faisons notre Dieu; nous mettons à sac la France, l'Espagne, l'Italie, les Indes, voire même les Moluques, pour faire les sauces qui doivent assaisonner nos viandes, et nous appauvrissons la terre, l'air et l'eau pour approvisionner nos tables. Nous vivons comme si nous n'étions au monde que pour contrarier la nature par notre gloutonnerie et notre appétit désordonné, pour alourdir notre esprit, pour affaiblir nos facultés et amasser en nous une quantité innombrable de maladies. C'est une maxime courante parmi les

médecins que la gloutonnerie a tué plus d'hommes que la guerre. La sobriété des indigènes de Madagascar est telle que, parmi eux, il n'y a, pour ainsi dire, ni malade, ni infirme.

Quant au vin que nous considérons comme réjouissant le cœur, chassant les soucis et les chagrins, apportant la gaîté, donnant de l'audace et du courage, les Malgaches ne le connaissent pas, et, quoique puissent penser nos épicuriens, je les considère comme très heureux de ne pas le connaître. En effet, lorsque je songe aux dangereux effets de ce liquide qui trouble la raison, émeut les sens, affaiblit l'intelligence, détruit la mémoire, déprave le jugement et transforme souvent les hommes en bêtes, je ne sais si je dois déplorer notre condition qui est en somme si misérable ou applaudir au bonheur de ces indigènes.

Autrefois, dans notre pays d'Angleterre, les vins étrangers ne se vendaient que dans les boutiques des apothicaires pour le soulagement des malades ou des gens débiles et âgés, et les médecins allaient alors à pied porter secours à leurs clients. Mais, lorsqu'on a vendu publiquement ces vins dans les tavernes, ces mêmes médecins ont circulé à cheval tout comme des princes, car les excès de boisson leur apportent le plus net de leurs revenus; de ces excès, en effet, viennent les fièvres, les convulsions, les épilepsies, les vertiges, les léthargies, la goutte et toutes sortes de maladies exotiques, qui étaient inconnues de nos ancêtres.

En outre, que d'actions horribles et exécrables le vin n'a-t-il pas engendrées! Que de sacrilèges, de rapts, de meurtres, les excès de vin n'ont-ils pas fait commettre! Les exemples de ce genre sont à l'infini, et c'est cette considération qui a amené quelques rois et princes, l'empereur des Turcs et les princes d'Orient par exemple, à proscrire le vin et à frapper de fortes amendes et de peines sévères ceux qui en font usage, même avec

modération, par la raison que ce liquide pousse les hommes à commettre toutes sortes de mauvaises actions et qu'il les abrutit.

L'eau ne produit aucun de ces tristes effets; elle calme la soif, rafraîchit l'esprit, apaise la colère, affermit les sens et humecte utilement les parties intérieures du corps. Si l'intempérance de nos ancêtres, notre mauvaise éducation et notre corruption naturelle n'avaient point prévalu pour notre malheur, nous jouirions d'une félicité semblable à celle que les indigènes de Madagascar ont en partage.

En ce qui concerne leur ignorance dans l'art de la navigation, ne peut-on pas à bon droit la considérer comme un bonheur? Car, grâce à cette ignorance, ils ne sont pas contaminés par les vices et les mauvaises mœurs des étrangers. Nous, au contraire, en trafiquant avec les nations étrangères, nous acquérons, en même temps que leurs marchandises et denrées, leurs vices et leurs habitudes fâcheuses; n'avons-nous pas pris aux Allemands notre ivrognerie et notre rudesse de manières, aux Français nos modes et nos cabales, aux Espagnols notre insolence, aux Italiens notre machiavélisme, aux Grecs notre légèreté et notre inconstance, aux Juifs nos habitudes d'usure et de concussion, aux Turcs et aux Maures notre athéisme et notre impiété, aux Persans et aux Indiens notre vie voluptueuse. On pourrait à la rigueur ne pas récriminer contre ces mœurs nouvelles, si l'on n'avait en même temps été infesté par des maladies épouvantables comme la variole qui nous est venue d'Amérique.

Du reste, que nous apportent nos navires? des vétilles et des objets sans valeur dont nous pourrions fort bien nous passer et qui jouent uniquement le rôle de *fomenta luxuriosa*, c'est-à-dire qu'ils excitent l'orgueil et développent les idées de luxure et de libertinage. C'est pour cette cause, que certaines

nations, comme les Chinois par exemple, interdisent tout commerce ou trafic avec les étrangers, afin de ne pas être contaminées par leurs vices et par leurs mauvaises habitudes.

D'ailleurs, ces heureux Malgaches n'ont nul besoin de marchandises étrangères, la nature les ayant suffisamment approvisionnés de tout ce dont ils peuvent avoir besoin et dont ils se contentent. Nous, au contraire, nous vivons de privations et, comme des loups affamés, nous courons le monde en quête de nourriture, au péril de nos vies et de notre salut éternel; car, dans ces voyages, nos corps sont exposés aux maladies et nos âmes à la corruption des mœurs des pays étrangers.

Armes des indigènes de Madagascar. — Les habitants de Madagascar ignorent les principes les plus élémentaires de l'art militaire et ils ne sont pas initiés au maniement des armes nouvellement inventées en Europe; ils conservent l'usage de celles qui existent chez eux de temps immémorial, c'est-à-dire de la lance et du dard, mais ils ont atteint, dans l'emploi de ces armes, une perfection qu'aucun autre peuple du monde, je crois, n'égale et qui, j'en suis certain, ne peut en tout cas être dépassée. Mais, me dira-t-on, ces indigènes manquent d'armes défensives, de places fortes et de lieux de retraite; il est vrai qu'ils ont pour toute armure leur valeur, pour toutes forteresses leur intrépidité et leur courage, et que, comme les Parthes, ils combattent en fuyant; mais leur retraite est pour leurs ennemis aussi dangereuse que leur attaque.

Leur ignorance de l'usage de la poudre et des armes à feu, ainsi que du maniement des grosses pièces d'artillerie, est pour eux un bonheur. Les armes à feu sont l'une des plus abominables inventions qui soient jamais sorties de l'enfer. Ni le courage, ni la force ne peuvent prévaloir contre ces engins; si Hercule, que les poètes représentent à tort comme le plus fort

des hommes, et si Samson, qui a été véritablement l'homme le plus fort de tous, vivaient aujourd'hui, un enfant les tuerait d'un coup de pistolet.

Voyons qui a inventé ces pernicieux et cruels engins et quels perfectionnements on leur a apportés.

Tous les écrivains sont d'accord pour dire que c'est un moine allemand qui a été le premier inventeur des armes à feu, aidé en cela, croit-on, par le diable qui a manifesté de cette manière sa haine du genre humain. Le premier engin était tout simple et grossier, mais le temps et la malice des hommes l'ont vite amélioré; on l'a même placé sur des roues, afin de pouvoir le transporter plus facilement et l'envoyer plus vite ruiner l'humanité. Telle est l'origine de ces monstrueuses armes à feu, si meurtrières, qu'on appelle canons, doubles canons, couleuvrines, basilics, fauconneaux et sacrets. Les inventeurs savaient bien ce qu'ils faisaient en donnant à ces engins des noms de reptiles, de serpents ou d'oiseaux de proie, car ces noms eux-mêmes sont terribles et propres à nous faire prendre en horreur et en haine les objets qu'on désigne de cette manière. Je m'abstiens de parler des armes moins grandes, et peut-être plus dangereuses, telles que la dague et le pistolet, qui peuvent se dissimuler aisément dans la poche et qui ont déjà causé traîtreusement la mort de beaucoup d'individus. De la même source, sont sortis les mines, les contre-mines, les pots à feu, les piques à feu, les oranges, les grenades, les hérissons, les pétards, etc., toutes inventions maudites dont l'homme dans sa méchanceté se sert contre son prochain, qu'il devrait aimer comme un frère; celui qui trouve le moyen le plus méchant, le plus cruel, le plus exécrable de détruire ses semblables, passe pour l'homme le plus digne de respect, d'honneurs et de récompenses. C'est le cas, aujourd'hui ou jamais, de dire, et cela sans craindre de se

tromper : *Homo homini Demon*, l'homme est un démon pour son prochain.

Toutes les inventions qui cherchent à imiter la nature, sont d'ordinaire inférieures à leur modèle, mais celles-ci l'ont dépassée. Le tonnerre et les éclairs que ces « Salmoniens » voudraient imiter, sont sans doute plus violents et plus furieux, mais le tonnerre, qui est un phénomène naturel et accidentel, frappe parfois un arbre, parfois une montagne ou une tour, rarement un homme, tandis que nos machines infernales, dirigées par la malice de l'homme, visent uniquement nos semblables pour la destruction desquels elles sont faites. Quelques pays, en raison de leur climat froid, comme la Russie, la Tartarie et le Groenland, échappent à certaines saisons de l'année aux effets du tonnerre, par exemple dans le cœur de l'hiver et au milieu de l'été ; mais aucun climat, aucune saison ne peut nous mettre à l'abri de la fureur des engins maudits que nous-mêmes avons imaginés. Le tonnerre, par le bruit que la foudre produit dans l'air, prévient en quelque sorte les hommes du danger qui va suivre, de sorte qu'ils le peuvent éviter dans une certaine mesure ; mais l'arme à feu tonne en frappant et frappe en tonnant, nous envoyant le boulet mortel dans le corps en même temps que le son dans nos oreilles. C'est pourquoi nous avons d'excellents motifs de détester l'auteur d'une invention aussi pernicieuse et aussi condamnable.

Mais je m'arrête, n'osant prendre sur moi de donner aux rois et aux princes des conseils au sujet de l'emploi des armes à feu, car tout ceci n'est qu'un paradoxe, et je sais que ces armes servent aussi bien à la défense qu'à l'attaque; je terminerai en chantant les louanges de Dieu miséricordieux qui a fait les Malgaches plus heureux avec leur simplicité que nous avec toute notre science si chèrement acquise.

TROIS VOYAGES À MADAGASGAR DE VAN DER STEL, DEUXIEME GOUVERNEUR HOLLANDAIS DE L'ILE MAURICE, EN 1641-1642, 1644 ET 1645.

Premier voyage. — Le gouverneur général des Indes hollandaises, Van Diemen, estimant qu'il y avait plus d'intérêt à s'occuper de Madagascar que de Maurice, avait donné à Van der Stel, lorsqu'il l'envoya remplacer Gooyer à Maurice en 1639, des instructions afin qu'il allât avec le *Klein-Roch* reconnaître la côte orientale de Madagascar pendant qu'on chargerait le *Cappel*. A cet effet, il lui avait donné des étoffes, des ustensiles en fer et en faïence grossière, des verroteries de couleurs diverses, des peignes, des miroirs, etc., pour les troquer soit contre de l'or, soit contre des esclaves. Il avait ordre de faire des traités avec les rois du pays et aussi de prendre possession, au nom des Pays-Bas et de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, des îles de Bourbon, de Rodrigues, etc.

Van der Stel s'était proposé de visiter l'île Rodrigues en allant de Batavia à Maurice, mais il ne le put[1]. Dès qu'il fut en possession du yacht le *Klein-Mauritius* que lui apporta le *Buys*, il se prépara à aller explorer la côte orientale de Madagascar; malheureusement l'arrivée en rade de Maurice du *Haarlem* et du *Berkhout*, qu'un cylone avait désemparés[2], le força à envoyer ce yacht à Batavia pour y demander des secours. L'*Eendracht*, que Van Diemen envoya de suite à Maurice avec le *Klein-Mauritius*, lui apporta de nouvelles instructions qui le décidèrent à aller à Madagascar, où, du reste, il espérait avoir des nouvelles du *Maestricht* qui avait quitté Java avec les deux navires précédents et dont on ignorait le sort.

1. Voir dans le tome II, p. 497.
2. Voir dans le tome II, les notes 1 et *a*, p. 507, et la note 2, p. 508.

Aussi, le 12 novembre 1641, partit-il avec l'*Eendracht* et le *Klein-Mauritius* pour Madagascar. Il s'arrêta devant l'île de Mascarenhas (Bourbon), mais, n'y trouvant pas d'ancrage sûr, il continua jusqu'à la baie de Sainte-Luce [Manafiafy], où il arriva le 20 novembre. De là, il remonta le long de la côte orientale, sans trouver de traces du *Maestricht*[1] et sans trouver non plus les grandes richesses que Van Diemen croyait y exister. Tout ce qu'il rapporta de cette expédition fut une grande quantité de cire achetée à Antepera [Itaperina] et cent cinq esclaves, tant hommes que femmes, pris dans la baie d'Antongil, au prix moyen de 2 réaux 1/8 [11 fr. 25] l'un; il laissa dans cette baie deux Hollandais afin qu'ils y continuassent ce commerce.

Pendant cette expédition, Van der Stel avait rencontré trois navires français, dont l'un était le *Saint-Alexis*, commandé par Goverte [Alonse Goubert], et qui revenaient de la mer Rouge. L'équipage de Goverte [Goubert] était en pleine discorde, de sorte que dix-sept marins abandonnèrent le *Saint-Alexis*, du consentement de leurs officiers, et passèrent au service de la Compagnie hollandaise des Indes[2].

Les Français étaient en hostilités avec les indigènes, dont

1. Voir dans le tome II, p. 507 et notes, et la note 2, p. 508.

2. « Le lendemain (*a*), nous retournâmes au port de Sainte-Claire [Itaperina], où était un vaisseau hollandais de 300 tonneaux, venant de la baie d'Antongil, où ils avaient acheté des nègres [Malgaches] pour s'en servir à Maurice. Ils nous vinrent visiter en notre habitation, savoir comment nous nous portions et ce que nous avions fait avec les Malgaches depuis que nous étions en ce pays. Notre barque n'étant capable que de vingt-cinq hommes, ils se chargèrent de vingt-cinq des nôtres, qui, étant à Maurice, prirent parti avec eux et s'en allèrent aux Moluques » (*Relation du voyage de François Cauche*, 1651, p. 22-23). Mais un peu plus loin, p. 24, il parle des dissensions qui existaient entre les équipages de son navire et d'un autre.

(*a*) D'après Cauche, cette rencontre, qui a eu lieu en réalité en 1642, aurait eu lieu en 1640 (*loc. cit.*, p. 24).

ils avaient tué sept dans un combat (Lettre de Van der Stel au gouverneur général des Indes du 13 octobre 1642, *Rijks Archief de la Haye, fonds Mauritius*).

En s'en retournant à Maurice, les deux navires hollandais furent surpris le 29 avril par un cyclone et Van der Stel y arriva seul avec l'*Eendracht*. Le *Klein-Mauritius* resta en mer jusqu'au 21 juillet et, quand il mouilla en rade, l'*Eendracht* n'y était plus, étant parti le 2 juin pour Batavia.

Ce premier voyage à Madagascar ne fut pas sans désappointer Van der Stel. A Batavia, ses chefs crurent qu'il s'était laissé jouer par les Français et que, malgré tout, l'île renfermait toutes sortes de richesses, que le commerce des esclaves surtout devait réussir; Van Diemen avait demandé par une lettre, qu'Abel Tasman, venu avec le *Heemskerck* et le *Zee-Haen*, apporta à Maurice le 5 septembre 1642[1], qu'on lui en envoyât par l'*Eendracht*.

Deuxième voyage. — Avant de faire son second voyage à Madagascar, Van der Stel dut attendre le départ des navires hollandais et anglais qui étaient sur rade de Maurice. Quand le *Berkhout* eut mis à la voile pour Batavia et que les Anglais

1. Voir plus loin, p. 41. — Ces deux navires, ainsi que l'*Arent*, qui arriva le lendemain (*a*), avaient besoin de se ravitailler et désiraient y prendre des charpentiers. Leurs équipages ne se gênèrent pas pour voler le bétail domestique (*b*) (*Lettre de Van der Stel au gouverneur général des Indes*, du 11 juin 1644). Les relations entre Van der Stel et Tasman ne furent pas des meilleures, car, malgré le concours dévoué que le gouverneur de Maurice lui donna, Tasman, de retour à Batavia le 14 juin 1643, porta plainte contre lui, mais celui-ci [dans sa lettre du 11 juin 1644] à son tour l'attaqua, le qualifiant d' « hypocrite qui aurait mieux fait de s'occuper de son navire que de passer les nuits à boire et à faire la fête à bord de l'*Arent* ». Il est difficile de savoir lequel des deux avait raison. Van der Stel paraît avoir été un homme pieux et sévère. — Le *Heemskerck* et le *Zee-Haen*, après avoir débarqué quelques malades et les avoir remplacés par des gens bien portants, partirent de Maurice le 8 octobre. L'*Arent* mit à la voile cinq jours après.

(*a*) Voir dans le tome II, p. 500.
(*b*) Ce qu'avaient déjà fait les matelots du *Haarlem*.

furent partis pour Madagascar, d'où ils devaient aller à Surate, il s'embarqua le 18 avril 1644 à bord du *Welsing*[1] et se rendit dans la baie d'Antongil, avec la pensée qu'il pourrait s'y procurer facilement des esclaves et du riz, du moins si les deux Hollandais qu'il y avait laissés à son précédent voyage vivaient encore; toutefois, il était d'avis que le riz de Madagascar ne pouvait pas se garder longtemps et que les esclaves malgaches étaient insoumis et difficiles à dresser.

Le 21 avril 1644, le *Welsing* mouilla dans la baie d'Antongil, où il apprit qu'il y avait treize mois que le plus jeune des deux Hollandais était mort et que l'autre était mort bien auparavant. Les Malgaches lui racontèrent qu'un navire français était venu sur cette rade, il y avait à peu près un an[2], et que son équipage avait ravagé le pays; aussi se montrèrent-ils cette fois moins prévenants envers les Hollandais que la fois précédente. Le roi du pays raconta qu'à la demande des deux traitants que Van der Stel avait laissés dans cette baie, il avait, par trois fois, rassemblé un lot d'esclaves pour eux, mais, comme leur navire ne venait pas, il avait fait conduire ces esclaves par son fils sur la côte Nord-Ouest, où il les avait vendus à des Portugais contre des vêtements et des bœufs. Van der Stel ne put douter de l'exactitude de son récit en voyant entre ses mains des marchan-

1. Le *Welsing*, parti le 24 février 1644 de Batavia avec le *Berkhout*, était envoyé par le gouverneur général des Indes hollandaises pour aller trafiquer à Madagascar et y acheter des esclaves, du riz et généralement tout ce qu'on y peut trouver. Ce yacht avait un équipage de trente hommes et des articles pour Madagascar d'une valeur de 7 828 florins [de 16 500 francs environ] (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia 1643-1644*, p. 31).

2. « Cocquet, capitaine du *Saint-Louis*, arriva en l'île [de Madagascar] environ le mois de septembre [1642] et en passant alla aux îles de Mascareigne [Bourbon] et Diego Roïs [Rodrigues], desquelles îles le sieur Pronis [avec le sieur Foucquembourg] prit possession au nom de Sa Majesté Très-Chrétienne et passa en l'île Sainte-Marie et à la baie d'Antongil, où ils en firent le semblable » (Flacourt, *Histoire de Madagascar*, p. 194).

dises portugaises, et ce ne fut pas sans peine qu'il le décida à envoyer ses gens à bord de pirogues courir sus à leurs ennemis.

Pendant ce temps, arriva dans la baie d'Antongil, le 8 août 1644, un navire français qui y demeura jusqu'au 21 (Lettre de Van der Stel, du 25 novembre 1644 et Extrait de son Journal [*Rijks Archief de la Haye, fonds Mauritius*]). Dès qu'il avait aperçu une voile à l'horizon, Van der Stel avait fait préparer son navire pour le combat, car il craignait que ce fût un corsaire. C'était le *Rooijael* (le *Royal*), un navire de Dieppe de 280 lasts [de 560 tonneaux], armé de 28 canons [1] et ayant un équipage de 200 hommes, commandé par M. Lormel [L'Ormeil]. Dès qu'il eut mouillé auprès de l'îlot Poule Nossebeeck [Nosy Mangabé ou Marosy], où était déjà à l'ancre le *Welsing*, le commissaire hollandais Reinier Por alla s'enquérir d'où il venait et ce qu'il venait faire. Lormel [L'Ormeil] répondit qu'il y avait neuf mois et demi qu'il était parti de Dieppe [2] et qu'il venait chercher du riz et des bœufs, parce qu'il n'avait plus de vivres et qu'il s'en procurerait bon gré, mal gré. A son tour, il demanda à voir les lettres patentes d'Adrien van der Stel et le pria de lui

1. « Le 25 mars 1644, partit un navire du port de Dieppe, le *Royal*, appartenant aux Seigneurs de la Compagnie [française de l'Orient], du port de 400 tonneaux, qui portait quatre-vingt-dix Français passagers pour demeurer en l'île de Madagascar, et atterrit en la baie d'Antongil au mois de juillet, séjourna tant à ladite baie qu'à l'île de Sainte-Marie jusqu'au mois de septembre et arriva dans le même mois à Manghafia [Manafiafy] et de là au Port Dauphin, d'où ses deux barques firent jusqu'à sept voyages de riz, tant à Matitanana que chez les Antavaratra, à Analambolo [Fénérive], pendant les dix-sept mois qu'il demeura sur cette rade... Le capitaine de ce navire s'appelait L'Ormeil (*a*)... Le *Royal* séjourna dix-sept mois [à Madagascar] et partit au mois de janvier 1646, chargé d'ébène, de cuirs et de cire... Il emmena Foucquembourg en France, où il mouilla sur la rade de Saint-Martin de Ré en mai, puis il alla à Saint-Malo » (Flacourt, *Hist. de Madag.*, 1658, p. 199-201, et 1661, p. 209-211).

2. Dans son *Journal*, Van der Stel dit que la traversée avait seulement été de cinq mois et que, pendant cette traversée, il était mort deux hommes.

(*a*) Flacourt écrit L'Ormeil, p. 209 et 210, et Lormel, p. 214.

céder des vivres, dont il le croyait abondamment pourvu. Les Hollandais qui se sentaient les plus faibles se tinrent sur la défensive et prêts, s'il était nécessaire, à mettre à la voile.

Le lendemain, un canot du *Royal* vint faire le tour du *Welsing*, ce qui inspira de la méfiance aux Hollandais, puis le pilote français s'en fut voir le roi avec cinq hommes qui portaient chacun une carabine cachée sous son manteau. Le roi et les femmes du village se retirèrent aussitôt dans la forêt, emportant tous leurs biens; quant aux hommes, armés de leurs sagaies et de leurs boucliers, ils se massèrent auprès du magasin des Hollandais à qui ils demandèrent de leur venir en aide, déclarant qu'ils étaient décidés à résister aux Français, s'ils leur causaient des dommages comme les précédents. Le roi fit dire au pilote que son pays dépendait des puissants États-Unis des Pays-Bas dont le drapeau flottait auprès de la maison des Hollandais. Le chef de traite français, M. Morin, vint à terre le 10 août et passa toute la journée avec Van der Stel auquel il apprit qu'il y avait à bord du *Royal* tous les matériaux nécessaires pour construire un fort dans la baie de Sainte-Luce [Manafiafy], où il devait rester avec cent hommes qui étaient engagés pour six ans, et pour monter deux yachts de 120 et de 60 tonneaux; il lui dit aussi qu'ils avaient laissé dix hommes dans l'île Sainte-Marie, dont ils avaient pris possession au nom du Roi de France, et qu'ils se proposaient d'y mettre dix hommes de plus en s'en retournant; qu'ils apportaient un moulin à sucre[1] et avaient avec eux plusieurs ouvriers sucriers venant des plantations de la Compagnie des Indes occidentales au Brésil; qu'environ deux ans auparavant les Français s'étaient établis dans la

1. Dans son *Journal*, Van der Stel dit que, d'après le chef de traite Morin, les matériaux pour construire ce moulin avaient une valeur de 2 000 florins [4 200 francs].

baie de Sainte-Luce, dont M. Pronis, de Dieppe, ayant M. Fockenbrouck [Foucquembourg] pour second, était le commandant. M. Pierre Morin, qui avait de la peine à tenir sa langue, l'avertit même que le capitaine du *Royal* avait des lettres qu'il ne devait ouvrir qu'une fois rendu dans la baie de Sainte-Luce [Manafiafy], où deux autres navires ne devaient pas tarder à venir. Van der Stel, en reconnaissance des sentiments amicaux que lui témoignait M. Morin et pour donner satisfaction à ses demandes, lui fit cadeau de quelques bœufs [1], en échange desquels les Français lui envoyèrent six langues fumées, du fromage frais et du tabac. En outre, il les aida à en acheter d'autres et à se procurer des vivres. Quant à lui, il continua à acheter des esclaves, tant hommes que femmes, en échange de vêtements et d'étain.

Le 11, les Français allèrent avec leur chaloupe jusqu'au village du frère du roi pour y chercher, ont dit les Malgaches, du bois d'ébène. Le 14, ils se rendirent en canot à la pointe Nord de la baie, sans qu'on ait pu savoir ce qu'ils y ont été faire.

Le 15, Van der Stel eut une conversation avec le chef pilote français David du Menij [Dumesnil?], qui autrefois avait été au service de la Compagnie hollandaise des Indes à Ternate [une des Moluques], où un sergent lui avait coupé la main gauche d'un coup de hache, et qui y avait connu le maître d'équipage du *Welsing* [2]. Ce pilote lui raconta que le cardinal Mazarin et quelques autres nobles seigneurs de Paris avaient formé une compagnie avec privilège octroyé par le Roi de France pour un certain nombre d'années, compagnie qui devait construire un grand fort dans la baie de Sainte-Luce [Manafiafy], où l'on projetait

1. Dans son *Journal*, Van der Stel dit qu'il donna aux Français une première fois un bœuf et une seconde fois deux bœufs.

2. Ce maître d'équipage, Pieter Jansz de Vries, avait eu en effet de bonnes relations avec David du Menij [Dumesnil?]; il était revenu en Europe avec lui à bord du *Nieuw Enckhuysen*.

d'établir des moulins à sucre et où, sous peu, viendraient des navires autant pour faire le commerce avec les Indes, que pour y prendre de l'ébène. Le lendemain, il confirma que le Roi de France avait fait don de Madagascar à la susdite compagnie et que beaucoup de gens étaient partis, depuis longtemps déjà, sur deux navires à destination de la baie de Sainte-Luce [Manafiafy] sous les ordres des capitaines Concquet [Cocquet][1] et Gille Resunont [Rezimont][2] et il donna les mêmes informations que M. Morin, ajoutant que Lormel [L'Ormeil] avait l'intention de prendre possession de la baie d'Antongil. Van der Stel répondit que les Pays-Bas en étaient depuis longtemps déjà en possession et que les Français ne feraient pas cela s'ils voulaient le maintien de la paix en Europe. Il leur parla aussi, mais sans succès, en faveur des indigènes de l'îlot [Nosy Mangabé] qui étaient venus se plaindre à lui des vexations auxquelles ils étaient en butte de leur part[3].

1. La Compagnie française de l'Orient, que dirigeait le sieur Ricault auquel le Roi avait octroyé la concession, a envoyé en mars 1642 le *Saint-Louis* à Madagascar sous les ordres du capitaine Cocquet, avec Pronis et Foucquembourg qui étaient chargés de fonder un établissement à Sainte-Luce [Manafiafy]. Ils y trouvèrent quelques sept ou huit Français provenant de l'équipage d'un navire dieppois commandé par le capitaine Goubert, qui avait sombré dans l'anse d'Itapère [Itaperina], soit qu'il eût touché un récif, soit que les matelots l'eussent sabordé; Goubert avait construit un petit bateau d'une quarantaine de tonneaux et était retourné à Dieppe avec 25 de ses hommes. Cocquet alla en 1643 prendre une cargaison d'ébène à Matitanana, mais, surpris par une tempête, il perdit son navire sur un rocher et il en mourut de chagrin. Les matelots, étant allés atterrir à Ranofotsy, vendirent la cargaison aux Malgaches, au lieu de la remettre entre les mains de Pronis (voir Flacourt, *Hist. Mad.*, p. 193-195).

2. C'est le 1[er] mai 1643 qu'est arrivé à Sainte-Luce le *Saint-Laurent* envoyé par les Seigneurs de la Compagnie française de l'Orient sous les ordres du capitaine Gilles Rézimont et amenant à Pronis soixante-dix Français. Plusieurs matelots sont allés jusqu'à Mananjary, mais quelques-uns ont été massacrés par les indigènes; d'autres sont morts de la fièvre à Sainte-Luce. Rézimont est parti du Fort-Dauphin le 17 janvier 1744 et est arrivé en France le 17 juin (voir Flacourt, *Hist. Mad.*, p. 195-197).

3. Ils avaient, paraît-il, pris de force dans cet îlot, sans les payer, des cannes à sucre et du riz en paille ainsi que des bœufs.

Nonobstant tout, les Français prirent possession de la partie Sud-Ouest de la baie et dirent qu'ils auraient également planté les armes de France au fond de la baie s'ils y eussent trouvé des Anglais, des Portugais ou des Espagnols, mais que, comme ils avaient affaire à des Hollandais qui étaient des alliés du Roi de France, ils ne le feraient pas.

Toutefois, la veille de leur départ, ils vinrent en armes sous la conduite de Morin à l'embouchure de la rivière [de l'Antanambalana] où se trouvait le magasin des Hollandais, et ils avertirent Van der Stel que, conformément aux ordres de leur Roi qui leur avait dit de prendre possession de toute l'île de Madagascar, ils allaient planter les armes de la France dans les hauts de la rivière, lui demandant s'il avait l'intention de les en empêcher. Celui-ci leur déclara, en présence de son maître d'équipage et de son commissaire, que, quelques années auparavant, il avait pris possession de ce pays au nom des Pays-Bas et de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, mais qu'il n'avait pas l'ordre de s'opposer par la force à leur projet et que, d'ailleurs, il n'en avait pas les moyens, et il ajouta : « Faites comme il vous plaira, mais tenez-vous pour avertis que, si un jour ou l'autre il survient un conflit entre nos compagnies, nous déclarons et proclamons devant Dieu, qui connaît toutes les pensées, que c'est vous qui serez la cause des malheurs qui pourront arriver et du sang qui sera répandu, car, tout en repoussant votre demande, nous avons usé de courtoisie à votre égard ».

Ils n'en plantèrent pas moins les armes du Roi de France sur le bord de la rivière [l'Antanambalana] et tirèrent quelques salves avec leurs mousquets; en s'en retournant à leur bord dans la chaloupe, ils en tirèrent encore quelques-unes, puis ils mirent à la voile pour la baie de Sainte-Luce [Manafiafy].

Pendant leur séjour dans la baie d'Antongil, les Français

avaient causé beaucoup de dommages aux indigènes, coupant surtout des pisangs [bananiers] et d'autres arbres fruitiers. Le capitaine Lormel [L'Ormeil] confia à Van der Stel deux lettres avec prière de les expédier en Europe.

Dès que le *Royal* fut parti, quelques-uns des indigènes qui s'étaient enfuis dans les bois revinrent trafiquer avec Van der Stel qui acheta quatre-vingt-dix-sept esclaves, tant hommes que femmes, en échange d'étain et d'étoffes d'une valeur de 475 florins [d'un millier de francs]; il en aurait eu davantage, s'il n'avait été obligé de retourner à Maurice, faute de riz, car le *Welsing* n'en avait pas chargé à Antongil plus de deux lasts et demi [cinq tonneaux]. Le roi du pays et plusieurs chefs lui demandèrent de laisser à terre cinq ou six Hollandais, auxquels ils s'engageaient à fournir tous les ans des esclaves et du riz.

Parti de Madagascar le 20 octobre 1644, Van der Stel rentra à Maurice le 22.

Troisième voyage. — Quand sur sa demande il eut été relevé en mai 1645 de son commandement et eut transmis ses pouvoirs au nouveau gouverneur Van der Meersch, Van der Stel fit, sur l'ordre du gouverneur général des Indes hollandaises, un troisième voyage à Madagascar avec les deux navires le *Welsing* et le *Dolphijn*. Il devait informer les chefs malgaches du changement survenu dans l'administration de Maurice et laisser à terre cinq ou six hollandais.

Van Diemen, dans la lettre qu'il lui avait écrite, approuvait la conduite qu'il avait tenue vis-à-vis des Français lors de son précédent voyage, tout en regrettant qu'il n'eût pas appuyé davantage sur les droits primordiaux de la Compagnie hollandaise; il lui prescrivait de continuer à entretenir des relations commerciales avec les Malgaches, même dans les lieux où les Français s'étaient établis sans y construire de fort, et, au cas

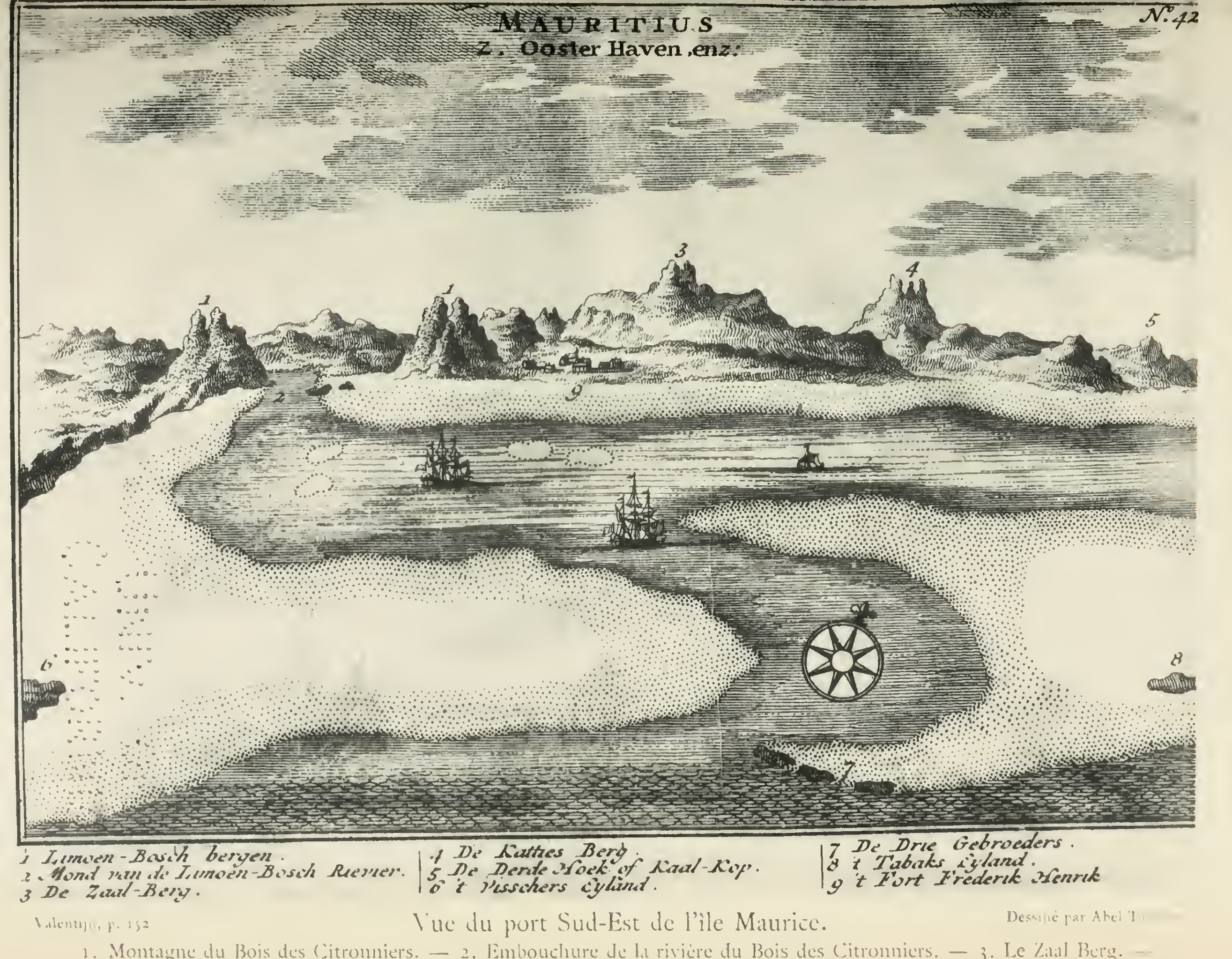
où ceux-ci useraient de force pour les en empêcher, de se contenter de leur remettre une protestation écrite; il lui enjoignait aussi d'inspecter lui-même ou de faire inspecter par un agent intelligent, avec le *Welsing*, leur établissement de la baie de Sainte-Luce [Manafiafy]; enfin, il lui recommandait de recruter surtout des esclaves, bien plutôt que du riz. Le *Welsing* était destiné à rester à Maurice à la disposition du gouverneur pour faire le commerce avec Madagascar, tandis que le *Dolphijn* devait retourner directement d'Antongil à Batavia avec tous les esclaves qu'il pourrait se procurer.

C'est le 20 mai 1645 que le *Welsing* et le *Dolphijn* quittèrent Maurice; ils arrivèrent le 28 dans la baie d'Antongil. Van der Stel conclut avec le roi de cette baie un traité par lequel celui-ci s'engageait à fournir à la Compagnie hollandaise des Indes, et à elle seule, des esclaves; en deux mois, il en recruta quatre-vingt-quinze. Le traitant Jacob Jacobsz resta à terre avec cinq matelots et un mousse; on leur donna 776 florins [1 630 francs] pour leur permettre d'acheter des esclaves et du riz.

Van der Stel avait demandé à Batavia du sel dans le but de saler de la viande à Madagascar. A un voyage précédent il avait fait un essai, mais il n'avait pas de bon sel; celui que lui avait apporté le *Welsing* lui permit cette fois de le renouveler avec succès.

Le 9 août 1645, les deux navires partirent de la baie d'Antongil. Le *Welsing* se rendit à Maurice, où il arriva le 6 septembre et où il resta, comme nous l'avons dit, à la disposition du gouverneur pour continuer à faire le commerce avec Madagascar; il y transporta huit esclaves pour les travaux des champs[1]; il

1. Il paraît que ces huit esclaves comprenaient quatre individus malingres et quatre enfants âgés de trois à quatre ans. Trois moururent avant la fin de l'année et Van der Meersch, le successeur de Van der Stel, envoya les cinq autres à Batavia.



Valentijn, p. 152 — Dessiné par Abel T...

Vue du port Sud-Est de l'île Maurice.

1. Montagne du Bois des Citronniers. — 2. Embouchure de la rivière du Bois des Citronniers. — 3. Le Zaal Berg. — 4. Le Katties Berg. — 5. La troisième pointe du Kaal Kop. — 6. L'île des Pêcheurs (ou Aigrette actuelle). — 7. Les Trois Frères (îles de la Passe, du Vaqcins et des Fouquets). — 8. Le Fort Frederik Hendrik.

devait en outre remettre à Van der Meersch un rapport sur Madagascar. Le *Dolphijn* fit voile directement pour Batavia où il atterrit le 16 octobre; il apportait cent un esclaves, dont dix-sept moururent pendant la traversée, 980 billes d'ébène et de la viande salée, qui fut si appréciée que le gouverneur général des Indes et ses conseillers demandèrent aux XVII Seigneurs [1] une quantité considérable de sel hollandais ainsi que quelques bouchers et saleurs connaissant bien leur métier, dans le but de développer cette industrie à Madagascar.

Van der Stel est mort peu après avoir accompli ce troisième voyage à Madagascar (Lettres de Van der Stel et du gouverneur général des Indes hollandaises, Van Diemen, conservées dans les *Rijks Archief de la Haye, fonds Mauritius, 1642-1645*, et aussi Dr K. Heeringa, de Nederlanders op Mauritius en Madagascar, *De Indische Gids*, Juli 1895, p. 1000).

RELÂCHE À MAURICE D'ABEL JANSEN TASMAN, EN 1642.

« Le 14 août 1642, j'ai quitté Batavia avec deux navires, le *Heemskerk* et le *Zee-Haen*. Le 5 septembre, j'ai mouillé en rade de l'île Maurice, par 20° de lat. S. et 83° 48′ de long. E. [2] J'ai trouvé cette île à 50 milles allemands, c'est-à-dire à 3° 33′ de longitude plus à l'Est que je ne comptais.

« C'est en l'honneur du prince Maurice qu'on a donné ce nom à cette île qu'on appelait auparavant *Cerne*. Elle a environ

1. La Compagnie néerlandaise des Indes Orientales était régie par un Conseil de XVII Directeurs ou « Seigneurs » représentant les six Sociétés ou Chambres dont la fédération constituait cette Compagnie : la chambre d'Amsterdam y envoyait huit délégués, celle de Middelburg quatre, et celles de Delft, de Rotterdam et d'Enckhuysen chacune un; le XVIIe membre était nommé à tour de rôle par l'une de ces cinq dernières Chambres (H. Dehérain).

2. Le port du Sud-Est ou le Grand-port, où Tasman a mouillé, est en réalité par 20° 22′ de lat. S. et 55° 22′ de long. E. de Paris, ou 75° 22′ à l'Est de l'Ile de Fer.

quinze lieues de tour[1] et possède une belle rade à l'entrée de laquelle il y a cent brasses d'eau.

« Le pays est accidenté; les montagnes, qui sont très élevées et boisées, sont souvent couvertes de brouillards et ont d'ordinaire leur sommet caché dans les nuages. L'air y est pur et sain. On y trouve du bétail et des volailles en abondance et la mer est très poissonneuse. Les forêts contiennent les plus beaux ébéniers du monde : ce sont de grands arbres droits, dont l'écorce est épaisse et verte et sous laquelle le bois est noir comme de la poix et a le grain uni comme l'ivoire; il y a dans cette île d'autres arbres, les uns à bois rouge, les autres à bois jaune comme la cire.

« Les navires de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales, qui vont à Batavia, relâchent d'ordinaire à Maurice pour s'y ravitailler.

« J'ai quitté cette île le 8 octobre et ai continué ma route vers le Sud jusqu'au 41e degré de latitude australe, poussé par un fort vent du Nord-Ouest. »

[Tasman a atteint le 6 novembre le 49e parallèle et a découvert peu après, par 42° 25′, la grande île qu'il a nommée *Terre d'Antony Van Diemen* (*Tasmanie*); longeant la côte, il a mouillé dans une baie qu'il a appelée *Baie de Frederick Hendrick* et d'où il est parti pour découvrir le 13 décembre la *Nouvelle-Zélande* où quatre de ses matelots furent massacrés par les indigènes] (*Journal van Tasman's Reis*, 1642, et Voyage of Captain Abel Jansen Tasman for the discovery of Southern Countries by direction of the Dutch East India Company, taken from his Original Journal, dans *John Harris' Navigantium atque Itinerantium Bibliotheca or A Complete Collection of Voyages*, t. I, 1744, p. 325-326[2]).

1. La circonférence de l'île Maurice est d'environ 200 kilomètres.
2. On trouve aussi, dans *An introductory discourse containing the whole*



Valentijn, p. 153

Fort bâti dans l'île Maurice par Van der Stel sur l'emplacement du premier.

PROJET DE COLONISATION ANGLAISE À MADAGASCAR PAR LE CAPITAINE BOND, EN 1642-1643.

« Par ordre, le Conseil du commerce, dont Sir Henry Vane est le président, se réunira lundi prochain [26 décembre 1642], à deux heures de l'après-midi, dans la salle de l'Échiquier [du ministère des Finances] pour statuer sur le privilège accordé au capitaine Bond et sur l'instance pendante entre ledit Bond et la Compagnie des Indes Orientales. Le capitaine Bond est requis de présenter son privilège audit Conseil à l'heure indiquée. » (*Journal of the House of Commons*, vol. II, from the 13th April 1640 to the 14th May 1643, p. 898).

« Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil du commerce au sujet de l'opposition faite par la Compagnie des Indes Orientales au capitaine Bond qui a des lettres patentes pour coloniser l'île de Madagascar et y commercer, il a été décidé le lundi 13 février 1643 :

Que le capitaine Bond aura toute liberté d'aller à Madagascar et d'y établir des plantations;

« Qu'il aura toute liberté d'y faire du commerce;

« Qu'avant de quitter l'Angleterre, il devra s'engager à ne rien faire et à ne rien entreprendre qui puisse porter un préjudice quelconque à ladite Compagnie[1] (*Journal of the House of Commons*, vol. II, from the 13th April 1640, to the 14th May 1643, p. 963). — Ce projet n'a pas été mis à exécution.

history of Navigation from its original to this time (*Churchill's Collection of Voyages and Travels*, t. I, 1732, p. lxi), la mention de cette relâche de Tasman à Maurice.

1. Walter Hamond a publié en 1643 un factum qu'il a dédié à ce « capitaine Bond, gouverneur et capitaine général de l'île de Madagascar, dont les préparatifs faits en vue de cette expédition ont reçu l'autorisation du Roi et du Parlement ». Voir ce factum à la page suivante.

MADAGASCAR,
L'ILE LA PLUS RICHE ET LA PLUS FERTILE DU MONDE,
PAR WALTER HAMOND (1643)[1].

Description sommaire et exacte des mœurs de ses habitants, de son excellent climat et de ses productions et Exposé des avantages que présenteraient les plantations que nos compatriotes pourraient y faire avec toute facilité et un plein succès.

Ouvrage dédié à l'honorable John Bond, gouverneur de l'île de Madagascar, dont les préparatifs faits en vue de cette expédition, ont reçu l'approbation du Roi et du Parlement [2].

Imprimé à Londres pour Nicolas Bourne, afin d'être vendu en sa boutique qui est située à l'entrée Sud de la Bourse Royale, 1643.

À L'HONORABLE JOHN BOND,
GOUVERNEUR ET CAPITAINE GÉNÉRAL DE MADAGASCAR.

Un homme vulgaire ne saurait s'illustrer par de grandes actions, car l'homme, quand il n'a pas de vertus éminentes, ne prend guère dans la vie d'autre guide que son intérêt personnel. Le projet que vous avez conçu témoigne de la grandeur de vos pensées, qui sortent des étroites limites ordinaires. Au temps glorieux où ils vécurent, les Romains, qui n'ont cessé d'être un objet d'envie pour tous les siècles suivants, ont envoyé leurs meilleurs généraux à la découverte des pays lointains et notre île elle-même a eu l'honneur d'être envahie par l'illustre César. A cette époque, notre population était plus divisée que ne le sont aujourd'hui les habitants de l'Inde, et nous n'avions pas comme eux de nombreuses forteresses et beaucoup de vaisseaux; mais, avec le temps, nous avons amélioré notre condition et nous avons atteint à la puissance dont nous nous

1. Ce second factum de Walter Hamond contient un certain nombre de passages déjà publiés dans son *Paradox* de 1640. — Voir plus haut, p. 1-29.

2. M. Alex. B. Grosart a donné, dans *The Leisure Hour* du 27 mars 1876, une note (reproduite dans l'*Antananarivo Annual* de 1876, p. 51-56) où il résume ce factum de Walter Hamond, au sujet duquel, dit-il, il n'a pu trouver aucun renseignement, pas plus du reste qu'au sujet de John Bond, le « Gouverneur et Capitaine-général de l'île de Madagascar ».

glorifions à juste titre. Le bel et noble exemple qu'a donné César doit être pour vous aujourd'hui un encouragement ; j'ai la certitude que la conquête de l'île de Madagascar, qui est si étendue et si fertile, vous récompensera grandement de toutes vos peines et que vous en retirerez de la gloire.

Avant même de mettre à la voile, vous avez essuyé une rude tempête, et votre flotte, avant d'être en mer, a couru les risques de naufrager. Mais l'opposition qu'on vous a faite a tourné à votre avantage, et ceux qui croyaient ruiner votre expédition, l'ont au contraire exaltée et élevée à une hauteur telle que l'envie ne peut plus s'y attaquer et qu'elle ne peut plus être remise en question. Après un ample débat, le parlement a reconnu combien la faveur que vous témoigne Sa Majesté était justifiée et honorable pour le Royaume et il a en quelque sorte apposé, par son approbation, un second sceau sur le brevet que le Roi vous a octroyé.

Permettez-moi de vous offrir cette modeste esquisse de l'île qui est le but de votre entreprise. Quoique la toile en soit grossière et les couleurs peu brillantes et mal réparties, mon tableau mérite cependant que vous lui fassiez un bon accueil, car je l'ai peint d'après nature, ayant été témoin oculaire de ce que je représente. Cette île agréable et fertile m'a laissé des souvenirs tels que j'ai l'ambition de quitter mon pays natal et de vous suivre là-bas, si toutefois vous daignez admettre en votre compagnie un homme qui est, Monsieur, très dévoué à votre personne et au service de l'État,

WALTER HAMOND.

AU LECTEUR.

En Angleterre, nous sommes entourés de tous côtés par la mer ; mais l'art a corrigé cette imperfection et, grâce à l'in-

vention de la navigation, nous nous en sommes affranchis et nous entretenons des relations avec les contrées les plus lointaines. Il n'y a pas un seul endroit qu'éclaire le soleil où nous n'ayons droit de cité, et c'est avec respect ou avec terreur que les nations les plus éloignées prononcent notre nom. Nos voisins nous reprochent avec dédain d'être des « insulaires », et cependant nous avons étendu le champ de nos conquêtes sur les divers continents, sans compter que nous sommes devenus les principaux maîtres de l'élément qui nous emprisonne. Les découvertes et les succès de nos ancêtres ont fait naître en nous le noble désir de les imiter, et le capitaine Bond, à qui j'offre cette courte description de l'île de Madagascar, comme l'île elle-même s'offrira bientôt à lui, je l'espère, suit aujourd'hui leurs traces glorieuses et méritera certainement dans l'histoire à venir des éloges tout aussi grands.

En effet, si nous faisons l'énumération des richesses de Madagascar, richesses tant naturelles qu'industrielles, nous verrons que cette île procurera de très grands bénéfices aux colons qui s'y établiront, car elle fournit des produits qu'aucune autre contrée ne possède et, si nous envisageons la salubrité de son climat et la fertilité de son sol, elle promet aux planteurs santé et joie; quant au caractère des habitants avec lesquels nous aurons à traiter, nous savons par expérience que, bien qu'ils ne soient pas civilisés comme nous, ils sont purs et innocents comme les premiers hommes.

En un mot, il s'agit d'une terre qu'on peut comparer à l'Eden, terre fort agréable dont le sol, très fertile, ne demande pas qu'on le féconde par le travail, dont les habitants se rapprochent, dans une certaine mesure, d'Adam, allant nus sans péché et innocents non point par suite de pratiques vertueuses qui leur ont été imposées de force, mais par ignorance du mal, où, enfin, les

animaux sont aussi doux et aussi serviables pour l'homme qu'avant sa faute. Mais ce qui nous encourage d'une manière toute particulière à entreprendre cette honorable conquête, c'est que la nature a mis dans les âmes des indigènes une affection extraordinaire pour notre nation; le respect avec lequel ils nous accueillent est garant du triomphe facile qui nous y attend. Ce n'est pas que nous voulions asservir ces hommes, quoique la conquête en soit facile, mais, en les instruisant dans la religion et dans les arts, nous leur paierons très suffisamment les richesses que nous prélèverons sur leur pays. Du reste, quel que soit l'heureux sort que nous réserve la fortune, les habitants de Madagascar le partageront avec nous et peut-être même récolteront-ils avant nous les avantages que nous tirerons de leur île.

Car ce qui fera notre richesse ne les appauvrira nullement, et leur trésor ne sera pas diminué par ce que nous leur prendrons. Les objets, en effet, ont la valeur que leur donne la mode et, tandis que nous attribuons un prix considérable, par exemple, à l'or et aux pierres précieuses, les habitants de Madagascar n'y attachent au contraire aucune importance, mais ils apprécient grandement nos verroteries et autres babioles qui à nos yeux sont insignifiantes.

Ce qui doit nous engager à tenter la conquête de Madagascar, c'est que nous n'y allons pas pour planter, mais pour récolter. Au lendemain de notre arrivée, nous pourrons moissonner immédiatement, tant sont nombreux et précieux les produits qui attendent notre bon plaisir et qui se perdent en l'absence d'hommes de bon sens sachant utiliser ce que la nature distribue si libéralement.

En un mot, je puis le dire avec plus de vérité qu'on ne le disait de Thèbes, le soleil, dans toute sa carrière, n'éclaire pas de pays plus riche ni plus agréable que l'île de Madagascar.

DESCRIPTION COURTE ET TRÈS VÉRIDIQUE DE LA RICHE ET FLORISSANTE ILE DE MADAGASCAR.

Description générale de Madagascar. — Madagascar, comme on l'appelle généralement dans tous nos livres et sur toutes nos cartes, quoique ses habitants lui donnent un autre nom, est une île située au Sud de l'Équateur. Elle s'étend du Nord au Sud, du 12e au 26e degré de latitude, et a par conséquent une longueur de 14 degrés, c'est-à-dire de 280 lieues ou de 840 milles anglais. C'est la plus grande île connue du monde. A l'Ouest, il y a le continent d'Afrique, au Nord les îles de Comoro (îles Comores), à l'Est l'île de Maurice et au Sud l'Océan immense.

Baie Augustin [baie de Saint-Augustin]. — C'est dans l'une des baies de cette île, la baie d'Augustin [baie de Saint-Augustin], que les navires anglais à destination de l'Inde s'arrêtent d'ordinaire, aussi bien à l'aller qu'au retour, pour y prendre du bois, de l'eau et d'autres provisions et surtout pour donner du repos aux malades de leurs équipages et leur permettre de se guérir; le séjour le plus long qu'on y fasse n'est, d'ordinaire, que de cinq ou six jours, et, au bout de ce temps, les malades sont parfaitement rétablis. Cette baie se trouve sur la côte Ouest de l'île, par 23° de latitude, sous le tropique du Capricorne.

Nous y sommes arrivés le premier juillet de l'année 1630, à bord du *Charles* et du *Jonas* que commandait en chef le capitaine Weddell. Nous y avons séjourné jusque dans les premiers jours du mois d'octobre, consacrant ces trois mois à visiter la côte et à étudier les mœurs et le caractère des indigènes.

L'île est basse et plate du côté de l'Est, où il y a de nombreuses et grandes criques. A l'Ouest, le pays est plus accidenté

et plus boisé[1]; dans les vallées, qui sont arrosées par de nombreuses rivières navigables, il y a de vastes pâturages. Le sol y est généralement formé d'une terre rouge; j'ai remarqué que la plupart des roches et des pierres étaient du marbre blanc [!].

Nous sommes arrivés dans la baie d'Augustin [baie de Saint-Augustin] au cœur de l'hiver, car le soleil se trouvait alors dans le tropique du Cancer, et nous y avons cependant trouvé les plantes et les arbres en pleine verdure, tout chargés de fruits de diverses sortes. L'air était si tempéré et si sain que, bien qu'il soit souvent arrivé à nos gens de coucher sur la terre nue, nous n'avons pas eu un seul malade pendant tout le temps de notre séjour, comme plusieurs personnes peuvent l'attester.

Pour décrire les arbres, les plantes et les fruits de Madagascar et en détailler les propriétés, il faudrait plusieurs volumes et non les quelques pages d'une courte notice; du reste, je ne serais pas en état de mener à bien une semblable tâche, car Dieu a donné à chaque pays et à chaque climat des plantes et des fruits particuliers, qui sont pour la plupart inconnus des habitants des autres pays. Cependant, il y en a quelques-uns que nous connaissons et que je vais indiquer. Les forêts renferment de nombreuses essences bonnes pour faire des mâts et des planches ainsi que pour tous les travaux de charpente. La principale de ces essences est le tamarinier, qui s'y trouve en abondance et dont nous avons débité en planches quelques-uns ayant quatre pieds de diamètre; l'ébène, tant blanche que noire, y est très abondante, ainsi que des arbres dont le bois, qui est rouge et très dur, ressemble au bois dit du Brésil et sert aux indigènes pour fabriquer le manche de leurs sagayes; j'en ai rapporté des spécimens. Il y en a dont nos gens se sont servis

1. C'est tout juste le contraire de ce qui est!

pour faire des instruments de mathématiques et qu'ils ont trouvées préférables au noyer et au buis, sans parler de nombre d'autres avec lesquelles nous avons essayé avec succès de faire des planches, du merrain, des douves de tonneau, etc.

J'ai remarqué qu'il n'y avait pas d'arbres qui ne portassent des fruits, fruits qui nous étaient inconnus; mais les singes[1] [maques] se chargeaient de les déguster pour nous, et, quand nous les voyions en manger, nous n'hésitions pas à faire comme eux.

Toutes les vallées qui avoisinent la mer et où coulent des cours d'eau, sont remplies de lataniers nains [*Satrana* ou *Hyphœne coriacea*]. Quand on pratique dans un de ces arbres une petite incision avec un couteau ou une hachette, il en sort, au bout d'un quart d'heure ou même en moins de temps, une liqueur très agréable au goût et saine, qui rappelle le vin blanc et enivre comme lui, mais qui, au bout de deux jours, aigrit et fait de bon vinaigre.

Il y a, en outre du latanier nain, un autre arbre qui s'en distingue à peine, mais qui donne un fruit que nous appelions le coco de mer. J'ai rapporté quelques spécimens de ce fruit, dont l'amande, dit-on, a des vertus analogues à celles du bézoard[2].

Il ne faut pas que j'oublie l'arbre admirable auquel nous avons donné le nom d'*arbre-chair*. C'est sur cette plante, qui ressemble tout à fait à de la chair vivante, que je voudrais voir s'escrimer ceux qui aiment à transpercer les hommes de leurs lances et à repaître leurs yeux du sang répandu; car, si l'on frappe cet arbre d'un coup de sabre, l'incision ressemble à une blessure faite dans la chair vive et laisse écouler une sève rouge

1. Il n'y a pas de singes à Madagascar; ce sont des maques ou lémurs.
2. Le *coco de mer* est le fruit d'un grand latanier originaire des îles Seychelles et non point de Madagascar.

qui a toute l'apparence du sang humain[1]. Nous avons supposé que le sang-de-dragon dont les indigènes nous ont apporté une grande quantité, provient de la sève de cet arbre.

Les orangers et les citroniers abondent à Madagascar; c'est nous qui y avons les premiers découvert ces arbres fruitiers, quoique nos compatriotes connaissent et visitent l'île depuis plus de trente ans. Ayant par hasard montré aux indigènes un citron desséché qu'un de nos hommes, l'agent-comptable George Gosnell, avait dans sa poche, nous en reçûmes le lendemain une grande quantité, beaucoup plus que nous ne pouvions en consommer. Nous avons aussi montré aux Malgaches du poivre, des clous de girofle et des muscades; ils nous ont fait comprendre par gestes qu'ils connaissaient ces diverses graines qui, d'après eux, poussent dans l'intérieur de l'île, à quatre ou cinq journées de marche.

Le bétail y est le plus beau et le plus gros du monde. Les bœufs sont gras et portent sur leurs épaules une grosse bosse de chair semblable à celle que le chameau a sur le dos; j'ai vu quelques-unes de ces bosses qui pesaient plus de trente livres et qui étaient si curieusement entrelardées de graisse que nous les considérions comme des morceaux de choix. Les moutons y sont également en grandes quantités; ils sont plus gros et plus gras que les nôtres, mais ils ont une laine plus grossière et ils ont une queue énorme qui pèse quelquefois plus de vingt livres. On y voit aussi beaucoup de chèvres. Tous ces animaux sont très doux et vivent au milieu même des indigènes avec lesquels ils sont, pour ainsi dire, élevés.

Les naturels du pays nous amenaient chaque jour des trou-

1. Il y a bien dans la baie de Saint-Augustin une plante (*Hydnora*) qui a sous terre des racines ou tiges dont il s'échappe une sève rouge lorsqu'on les brise, mais ce n'est pas un arbre.

peaux entiers de ces divers animaux, si bien que nous en avons acheté plus que nous ne pouvions en consommer, et nous avons dû en confier à leur garde un certain nombre, qu'ils nous ont rendus à notre départ.

On trouve des porcs sauvages [sangliers] dans les bois de Madagascar et nous en avons tué quelques-uns ; mais les indigènes n'en élèvent pas. Quant aux lions, aux tigres et autres fauves, nous n'en avons pas vu et n'en avons jamais entendu parler; je crois qu'il n'y en a pas dans l'île, car le bétail reste jour et nuit dans les pâturages, sans être jamais inquiété. Les plus grands ennemis des animaux domestiques sont les crocodiles qui vivent dans les rivières et les attaquent parfois quand ils viennent s'y abreuver, mais ils ne sont pas nombreux [!] et on arriverait facilement à les détruire, si les indigènes avaient plus d'intelligence et plus d'habileté.

Il y a des oiseaux de toutes sortes, sauvages et domestiques, les uns appartenant à des espèces que je connais fort bien, les autres qui me sont inconnus. Parmi ceux dont je puis donner les noms, je citerai les coqs et les poules, les pintades, les paons [1], divers perroquets, les perdrix sauvages et domestiques, les cygnes [2], les oies, les canards, les courlis, les hérons, les grues, les flamants, dont nous avons une fois tué une douzaine d'un seul coup de fusil, etc.

Les rivières de Madagascar renferment d'énormes quantités de poissons de toutes sortes, qu'il serait fastidieux d'énumérer; nous prenions d'ordinaire, d'un seul coup de filet, cinq cents mulets et autant d'individus d'espèces diverses.

Les habitants de Madagascar sont généralement sociables et très affables; pendant les trois mois que nous avons séjourné

1. Il n'y a pas de paons à Madagascar, ni aucun oiseau qui y ressemble.
2. Il n'y a pas de cygnes à Madagascar; ce sont des *Sarcidiornis*.

dans leur pays, nous y avons joui d'une liberté et d'une sécurité aussi grandes que si l'île nous eût appartenu. Quand nos gens, errant à l'aventure, avaient perdu leur chemin, ils nous les ramenaient sans leur avoir fait aucun mal (voir plus loin, p. 99). Ils agissent toujours avec équité, ainsi que nous en avons fait l'expérience; chaque jour, en effet, comme nous l'avons déjà dit plus haut, ils nous amenaient une telle quantité de bétail qu'à cause de la modicité du prix nous en avons acheté plus que nous ne pouvions en consommer et qu'à la fin nous nous sommes trouvés à la tête d'un troupeau d'une centaine de bœufs dont nous avons confié la garde à un indigène, sans grand espoir de le revoir jamais; mais au moment où nous allions partir, lorsque tous nos hommes et toutes nos provisions étaient déjà à bord, notre berger arriva sur le rivage avec tout le troupeau et nous aida à l'embarquer. Dans tous nos échanges avec eux, nous n'avons pas perdu même une perle de verre. A Madagascar, le vol est puni de mort; le père ayant le droit de vie et de mort sur ses enfants, nous avons vu un jour un père tuer d'un coup de lance sa propre enfant, une fillette d'une dizaine d'années qui avait volé deux ou trois perles [!] (voir plus loin, p. 99).

Les Malgaches sont vigoureux et de haute taille, car la plupart sont plus grands que nous; ils ont le teint brun ou cuivré. Tous, hommes et femmes, portent les cheveux longs d'environ un pied, et ils les tressent comme nous tressons la crinière de nos chevaux. Ils mettent dans leurs cheveux et aux oreilles, surtout les femmes, des perles de cornaline ou de verre, des coquillages ou des morceaux de cuivre, et ils ont, en outre, autour des bras, des bracelets formés de petits morceaux de bois odorants, de coquillages ou de pièces de cuivre ou de laiton de bonne qualité. Les femmes se parent aussi de colliers de perles de verre ou de cornaline, de morceaux de bois odorants, de

coquillages ou d'autres objets que leur suggèrent leurs caprices. Souvent les hommes portent pendus au cou leur rasoir, leur cure-dent, des pinces pour s'épiler, car ils ne laissent pas croître leur barbe, et aussi les baguettes de bois qui leur servent à allumer le feu. J'ai rapporté des spécimens de ces divers objets que je puis montrer à qui voudra.

Hommes et femmes vont tout à fait nus; les gens mariés seuls enroulent autour de leur taille une petite pièce de cotonnade de leur fabrication, large de deux mains et longue de dix, qu'ils font passer entre leurs jambes et attachent par derrière. Cette nudité des indigènes ne nous incitait nullement à des pensées indécentes; au début, nous les avons examinés avec une certaine curiosité où certainement la chasteté n'avait rien à voir, mais, au bout d'une semaine, nous les regardions comme nous regardons notre bétail, et, à vrai dire, je crois que les femmes habillées ont plus d'attrait que les femmes nues.

Les indigènes de Madagascar sont pour la plupart indolents. Ils ne font ni plantations ni semailles; en été, ils se nourrissent des fruits que la terre produit naturellement et, pendant toute l'année, ils vivent surtout de laitage; le plus souvent, comme ils n'ont pas de vases, ils tettent les vaches comme de grands veaux [!]. Au lieu de pain, ils mangent du « cuscus » [sorgho ou gros mil] et des « gravances » [« garbanzos » ou pois chiches (*lojo* ou *voanemba*, petits haricots ronds)] qui, je crois, poussent naturellement à Madagascar. Ils ne tuent aucun animal sans en avoir avisé le roi ou le chef, qui attribue à chacun sa part suivant l'importance des familles. C'est à cette occasion que je me suis rendu compte de leur organisation communale et de leur esprit de justice.

Ils sont continuellement en guerre les uns contre les autres, principalement dans le but de conquérir des puits ou abreuvoirs.

Pendant notre séjour, nous leur avons demandé de nous montrer leur manière de combattre, ce qu'ils ont fait à notre grande joie. Voici comment ils ont escarmouché : s'étant partagés en deux groupes, chacun d'une cinquantaine d'hommes, tous armés de sagayes et de dards, ils ont traversé, moitié courant, moitié sautant, et en faisant un vacarme terrible, le terrain qui les séparait et ont lancé leurs dards, que le parti adverse a plus ou moins adroitement évités ou saisis et leur a renvoyés. Pendant ce temps, les femmes et les enfants s'empressaient de ramasser les armes de l'ennemi, qu'ils portaient à leurs maris et à leurs pères.

Lorsqu'ils nous virent débarquer et dresser des tentes que surveillaient deux sentinelles, ils s'imaginèrent que nous venions nous installer dans leur pays, et leur roi Andrapela [Andriampela] et sa suite, qui comprenait une centaine d'hommes, se rendirent auprès de notre capitaine Weddell et déposèrent respectueusement leurs sagayes à ses pieds, qu'ils baisèrent, lui demandant de les prendre sous sa protection, eux, leurs femmes, leurs enfants et leur bétail, et de les défendre contre leurs ennemis, ce à quoi consentit le capitaine. Andrapela [Andriampela] nous parla alors des guerres sanglantes qu'ils avaient en ce moment avec les Massagores [Masikoro ou habitants de l'intérieur] [1], leurs voisins immédiats, avec lesquels, du reste, ils redevinrent bons amis avant notre départ.

Un jour, je ne sais si c'était par un motif politique ou par nécessité, les indigènes vinrent trouver notre capitaine en poussant des cris lamentables et disant que les Massagores [Masikoro] les avaient attaqués et leur avaient volé leur bétail; si nous ne venions pas de suite à leur secours, clamaient-ils, ils

1. Les habitants de la région occidentale de Madagascar se divisent en habitants des côtes ou *Vezo* [marins et pêcheurs] et habitants de l'intérieur, *Masikoro* [agriculteurs ou chasseurs].

allaient être tous tués ou faits prisonniers. Nous réunîmes deux cents de nos hommes et, une demi-heure après, nous partions en armes, tambour en tête et bannière au vent, prêts à combattre leurs ennemis. Après avoir marché sous bois pendant un mille ou deux, nous débouchâmes dans une clairière où le roi avait fait amener trois ou quatre moutons gras et d'autres vivres qui firent les frais de notre repas. C'est tout ce que nous vîmes en fait d'ennemis.

Lorsque nos compatriotes sont venus pour la première fois à Madagascar, il y a environ trente-sept ans, en 1606 [1], ils n'avaient aucune marchandise à donner aux indigènes en échange de leur bétail; ceux-ci ne voulaient pas accepter de piastres en paiement, mais cependant, ayant un jour remarqué le sifflet et la chaîne du maître d'équipage, ils manifestèrent un vif désir de les avoir, si bien que les Anglais purent acheter un bœuf pour un pied de cette chaîne [2].

Le voyage suivant, nous avons apporté des chaînes d'argent pour trafiquer avec eux, mais, quand nos gens leur eurent montré des perles en cornaline, ils s'en engouèrent et ne voulurent plus de chaînes, si bien que nous-mêmes rachetâmes toutes celles que nous leur avions vendues pour quelques « samsams » [petites perles de verre de couleur rouge]. Pendant notre séjour, ils nous ont amené, chaque matin, au moins de deux à trois cents têtes de bétail de toutes sortes : bœufs, moutons et chèvres. Pour les bœufs les plus gros et les plus gras, nous donnions cinq ou six de ces perles allongées qu'ils appellent

1. C'est en 1607 que le premier atterrissage d'une flotte anglaise sous les ordres de David Middleton, a eu lieu dans la baie de Saint-Augustin (voir t. I, p. 402), mais James Lancaster avait déjà atterri à l'île Sainte-Marie et dans la baie d'Antongil en 1601 (voir t. I, p. 276).

2. Ce n'est pas aux Anglais, mais aux Hollandais qu'est arrivé le fait que rapporte ici W. Hamond (voir t. I, p. 293-294).

Arangos [*haranga*, cornalines rougeâtres taillées en forme de longs fuseaux], qui, dans l'Inde, ne nous revenaient pas même à deux pence [0 fr. 20] la pièce. Ces cornalines sont les bijoux qu'ils estiment le plus, car, comme je l'ai déjà dit, étant nus et n'ayant pas d'habitations fixes, ils ne recherchent que ce qu'ils peuvent pendre à leur cou et à leurs bras et ils sont très fiers de ces babioles qui constituent toutes leurs richesses. Le menu bétail se payait d'après un tarif analogue. Les indigènes de Madagascar ne vendent pas volontiers leurs vaches, qu'ils conservent pour l'élevage et aussi pour avoir du lait qui sert à leur alimentation et à celle de leurs enfants.

La première fois que nous sommes venus chez eux, nous avons constaté qu'un même Raja ou chef ne réunissait pas sous ses ordres plus de quatre à cinq cents individus — tout compris, hommes, femmes et enfants —, et, depuis, nous nous sommes assurés qu'il n'y en a pas qui ait un plus grand nombre de sujets. Les indigènes venaient nous rendre visite, armés de lances et de dards artistement travaillés; ce sont les seules armes qu'ils connaissent. Sur le conseil de notre Président, maître Richard Wild, qui s'inspirait de considérations politiques, nous leur avons acheté toutes leurs armes au prix de quelques perles de verre, si bien que, pendant les deux mois qui ont suivi cette acquisition, il leur restait à peine entre eux tous une vingtaine de lances, car, quoiqu'ils n'aient pas d'autre industrie que de fabriquer leurs armes, il leur faut, à cause du manque d'outils, au moins quinze jours pour en faire une.

En longeant la côte avec notre barque, à une vingtaine de lieues au Nord de la baie Augustin [baie de Saint-Augustin] où nos navires étaient à l'ancre, nous avons rencontré une grande rivière d'eau douce [le Manombo?] [1], aussi large que la Tamise à

1. Les seules rivières qui existent au Nord du Saint-Augustin (dont

Lee; nous l'avons remontée pendant quatre à cinq lieues; le pays que cette rivière arrose est le plus fertile que j'aie jamais vu. Ayant jeté la sonde tout en voguant, nous n'avons jamais trouvé moins de quatre à cinq brasses de profondeur; ce cours d'eau est donc navigable pour les navires [!]. Les riverains, qui nous voyaient pour la première fois, usèrent de tous les moyens qui leur vinrent à l'idée, cris, signaux, gestes de toutes sortes, pour nous inviter à débarquer, ce que nous fîmes à la fin. Nous n'étions qu'une vingtaine, chacun de nous armé d'un mousquet; ils nous accueillirent avec des marques d'un profond respect, nous offrant des fruits, des gommes odoriférantes et divers autres objets, et ils nous firent signe de les accompagner jusqu'à leur ville, ce à quoi nous consentîmes.

Ils nous escortèrent, au nombre d'une centaine, tous armés à leur mode; ils nous firent d'abord traverser un grand bois, large d'au moins un demi-mille, entièrement formé de lataniers nains et de tamariniers; puis, nous arrivâmes à une vaste plaine herbeuse, pâturage aussi bon que les meilleurs de l'Angleterre, où paissaient de nombreuses têtes de bétail. Au-delà de cette plaine, dans un petit bouquet d'arbres, se trouvaient leurs maisons qui sont construites avec des branches et des nattes et qui sont assez semblables aux tonnelles de nos jardins. Ce fut là qu'ils nous donnèrent l'hospitalité, chantant et dansant devant nous, nous apportant leurs jeunes enfants pour que nous les prenions dans nos bras; nous fîmes cadeau à ces enfants de quelques perles de verre et, de leur côté, leurs parents nous donnèrent des agneaux, du lait, des œufs et autres choses semblables. Ils offrirent de nous vendre leurs bœufs, leurs chèvres et leurs

l'embouchure est par 23° 34'), sont le Fiherenana (par 23° 20'), le Manombo (par 22° 59'), le cours d'eau qui se jette au fond de la baie de Fanemotra (par 22° 12') et le Mangoka (dont l'ancienne embouchure est par 21° 52').

moutons contre des perles de verre, à moitié prix de celui que nous payions dans la baie Augustin [baie de Saint-Augustin]. Nous avons constaté à ce sujet, et nous avons eu occasion de le constater une autre fois, combien grande était l'astuce d'Andrapela [Andriampelana]; en effet, il n'y avait pas un mois que nous étions installés chez lui que, la nouvelle de notre arrivée s'étant répandue au loin, les habitants de l'intérieur du pays amenèrent de l'autre côté de la rivière de gros troupeaux de bétail pour nous les vendre, mais Andrapela [Andriampelana], voulant nous empêcher de trafiquer avec ces nouveaux venus, commença par nous expliquer par signes que c'étaient des anthropophages, puis, quand il vit que nous tenions absolument à entrer en relations avec eux, il nous devança et conclut lui-même les marchés, se réservant la moitié des prix de vente, comme nous l'avons appris plus tard.

Quand, en retournant en Europe, nous avons relâché à la baie Augustin [baie de Saint-Augustin], nous avons découvert à une lieue de là une baie ou crique profonde où nous avons vu beaucoup d'excellentes huîtres poussant ou plutôt se cramponnant sur les racines et les branches d'arbres [palétuviers] qui, je n'ai pas besoin de le dire, poussent dans l'eau salée; elles étaient grandes et grosses et ne le cédaient guère à nos huîtres anglaises.

Au point de vue de la religion, les indigènes, si toutefois ils en ont une, sont, autant que nous avons pu nous en rendre compte, musulmans. La croyance de l'Islam leur est venue des Arabes, avec lesquels ils ont de nombreux rapports; cette secte, qu'on peut comparer à une lèpre contagieuse, a infesté presque toutes les régions orientales et méridionales du monde. Nous avons remarqué qu'ils pratiquent la circoncision. Leurs prêtres venaient souvent nous rendre visite et assistaient parfois à nos

dévotions, gardant une attitude très respectueuse. Ils nous ont montré leurs livres, qui sont faits avec du parchemin, c'est-à-dire avec de la peau de mouton séchée au soleil, et qui portent des caractères ressemblant aux hiéroglyphes égyptiens[1] et représentant des objets divers, tels que des poissons, des arbres, des fleurs, des bêtes, etc., et ils nous en ont lu quelques passages, mais avec peine et en hésitant beaucoup; c'était, nous ont-ils dit, une invocation à Dieu. A notre tour, nous leur avons montré un des nôtres; quand ils l'eurent bien examiné et retourné dans tous les sens, ils nous le rendirent en nous priant de lire ce qui y était écrit; ils écoutèrent cette lecture avec une grande attention, sans d'ailleurs nous comprendre plus que nous ne les avions compris nous-mêmes.

Au point de vue des richesses naturelles et des productions d'un pays, que peut-on désirer de plus que d'avoir en abondance à sa disposition toutes les bonnes choses nécessaires à l'existence? Or quelles sont ces choses dont l'homme a besoin? Ce sont, disent les prédicateurs : l'eau, le feu, le fer, le sel, le blé, le miel, le vin, l'huile et le vêtement. Or, toutes ces choses, Madagascar les fournit naturellement et en grande quantité. Quant à son climat, il est très tempéré et la terre y est vierge, car ni la charrue ni la bèche ne l'ont encore violée. Nous avons vu entre les mains des indigènes de l'or, de l'argent, du cuivre, du laiton, du fer, tous métaux qui se rencontrent en masse dans le pays, mais auxquels ils n'attachent aucune valeur, sauf au fer que la nécessité leur a appris à extraire des roches et à fondre pour en armer les pointes de leurs lances et de leurs dards. Nous n'avons aucune notion au sujet des autres minéraux ou

1. Ces livres venaient certainement des Antanosy ou des Antaimorona (qui habitent le S.-E. de Madagascar) et étaient écrits en caractères arabes, avec de nombreuses figures cabalistiques.

des gemmes que peut renfermer le pays. Nous ne savons pas davantage quelles gommes et drogues précieuses y croissent. Un jour, par hasard, les indigènes nous ont apporté une sorte de gomme rouge qui avait l'odeur du baume et qui, jetée sur des charbons ardents, a dégagé un parfum excellent, meilleur que celui du benjoin; nous en avons rapporté une grande quantité et j'en possède encore quelques spécimens. Cette gomme, réduite en poudre, guérit immédiatement, ainsi que j'ai eu maintes fois l'occasion de le constater, les blessures et les ulcères sur lesquels on l'étend : c'est une sorte de sang-de-dragon. L'aloès pousse en grande abondance tout le long de la côte, à tel point que, sur mon ordre, un de nos hommes en a réuni en deux ou trois jours un demi-quintal; cette récolte a été vendue à raison d'un noble [8 fr.] la livre à Sadler, droguiste à Buklersbury, qui a déclaré qu'il était meilleur que celui qui vient de Socotora. Le même Sadler m'a donné par écrit pour les voyages futurs des instructions sur la manière de préparer ce produit; on pourrait certainement récolter à Madagascar cent tonneaux d'aloès par an, si l'on en avait le débit. La canne à sucre et le gingembre y poussent aussi naturellement et en grande abondance. Pour ce qui est des vers à soie, je puis affirmer sous serment, et faire confirmer le fait par des témoins, que, pendant nos promenades à travers les bois, nous nous sommes trouvés pris au milieu de fils de soie brute si solide que nous avons eu quelque peine à nous en dégager.

D'après ce que je viens de dire, le lecteur impartial peut juger combien il serait facile et utile pour notre pays d'installer des plantations à Madagascar et combien il serait glorieux pour notre royaume et avantageux pour ses habitants de coloniser cette île. Je dis que ce serait une entreprise facile parce que les indigènes, avec lesquels nous faisons le commerce depuis une qua-

rantaine d'années, connaissent fort bien notre caractère et ont apprécié notre manière d'être à leur égard. D'autre part, je dois faire remarquer que la traversée pour se rendre à Madagascar n'est que les deux tiers de celle pour aller dans l'Inde, et il ne faut point perdre de vue qu'aujourd'hui, grâce aux voyages qu'on fait chaque année dans ces parages, nos marins sont plus habiles et plus expérimentés qu'autrefois. Après avoir dépassé les îles Canaries, on navigue toujours vent arrière sur une mer calme et tranquille, hors de l'atteinte des pirates turcs, de sorte que les dames elles-mêmes, comme Lady Sherley, Lady Hawkins et beaucoup d'autres anglaises, ont pu sans crainte faire ces traversées et aller jusque dans les parties les plus reculées de l'Inde.

Il est certain qu'il y aurait un immense avantage pour notre pays à posséder une colonie dans cette île qui semble nous convenir si bien et qui nous a été réservée jusqu'à ce jour! Le noble capitaine Bond, son gouverneur, a à lutter contre des obstacles nombreux et considérables pour tenter de fonder une colonie anglaise dans cette île riche et fertile, et cependant c'est pour l'honneur du Roi et du royaume et dans le but de propager la foi chrétienne parmi ces pauvres êtres sauvages qu'il fait cette entreprise.

Notre commerce dans l'Inde est exposé à la tyrannie et à la jalousie des Arabes, qui, sous le moindre prétexte, cherchent querelle à nos commerçants, confisquent leurs biens, les jettent en prison et les menacent à tout instant de leurs terribles *chawbucks* [tchouboūq (bâtons)] ou fouets, leur extorquant des sommes énormes d'argent pour des motifs futiles ou même sans raison. Que l'on songe en outre aux immenses trésors que les Anglais et les Hollandais portent chaque année à ces mécréants, recevant seulement en échange des fleurs et des feuilles, c'est-à-

dire du coton et de l'indigo; or le coton pousse naturellement à Madagascar, et je ne sais si l'indigo y pousse aussi, mais je le crois; en tout cas, on pourra y en importer facilement des graines de l'Inde, les y semer et faire venir des ouvriers pour les cultiver. L'aloès, comme je l'ai dit précédemment, s'y trouve en abondance. On a, en outre, la possibilité d'y construire des bateaux ou des péniches, et les navires qui font les voyages dans ces parages peuvent s'y ravitailler à l'aller comme au retour, ce qui est très avantageux pour les vaisseaux qui vont aux Indes et en Perse, car, quand les bœufs de Madagascar sont tués avec soin et leur viande bien salée et pressée, on peut la conserver en barriques pendant plus d'une année; le sel du reste n'y manque pas, car, sans parler de celui qui se dépose naturellement sur les rochers, on peut facilement y aménager des salines.

On m'objectera peut-être que, si cette île de Madagascar possédait toutes les richesses et les avantages que je lui attribue, les Portugais s'y seraient depuis longtemps installés, comme ils l'ont fait en de nombreux points de l'Afrique et de l'Inde. A cela je répondrai que, quand les Portugais ont doublé pour la première fois le Cap de Bonne-Espérance, allant à la découverte des royaumes de Cambaye et de Calicut qu'on désigne aujourd'hui sous le nom d'Inde Orientale, ils ont longé le continent africain et ont atterri à Mozambique, où ils ont établi une colonie en vue du ravitaillement de leurs navires venant d'Europe; c'est là en effet que leurs bâtiments renouvellent leurs provisions, après quoi ils se dirigent sur le port de l'Inde où ils veulent aborder, car c'est dans l'Inde que les Portugais ont cherché à étendre leurs conquêtes et à établir leurs plantations, et ils n'ont utilisé leur colonie de Mozambique que comme une simple hôtellerie, un lieu de refuge où se reposent et se ravitaillent leurs navires venant de l'Europe ou y retournant; par

suite ils n'avaient pas d'intérêt à fréquenter Madagascar. D'autre part, ni les Espagnols ni les Portugais ne peuvent invoquer un droit quelconque sur cette île où ils n'ont jamais eu d'établissement fixe et, du reste, nous n'avons pas à craindre qu'ils nous créent des difficultés, car ils ont déjà, dans l'Inde, plus de forteresses qu'ils n'en peuvent défendre, sans compter que leur commerce se trouve aujourd'hui presque annihilé depuis que les Anglais et les Hollandais fréquentent ces mers.

Que l'on songe, en outre, comment quelques Portugais ont su, en près de deux cents ans, se fortifier dans l'Inde, par exemple à Cambaye, à Gogo, à Daman, à Mascate, à Dabull (voir la note 2, p. 133), à Goa, à Calicut, à Malacca, à Macao et ailleurs, et se maintiennent encore aujourd'hui dans ces divers lieux, malgré les Arabes qui sont si puissants et si courageux. Je n'ai pas besoin de parler d'Ormouz, qui est une île stérile ou plutôt un rocher de sel, et qui pourtant, en quelques années, est devenu le plus grand marché du monde grâce à l'industrie des Portugais qui y ont attiré de force le commerce indien.

Je dirai en terminant que l'île vierge de Madagascar invite amicalement et amoureusement, par mon entremise, notre nation à prendre en pitié sa nudité, sa pauvreté et sa simplicité; elle nous prie instamment et affectueusement de la délivrer du misérable esclavage dans lequel elle gémit sous la tyrannie de Satan, afin qu'elle s'unisse à nous dans l'église chrétienne.

RELÂCHE D'UN NAVIRE DANOIS À TAOLANKARANA [FORT-DAUPHIN ACTUEL], EN 1643[1].

1° Relation de Cauche. — « Ayant appris [en mai 1643] à Mannhale [Manalo, dans les hauts de la rivière Fanjahira] où

1. C'est en 1612 qu'a été fondée à Copenhague, sous la protection du roi de Danemark Christian IV, une Compagnie dans le but de faire le com-

était ma résidence, dit François Cauche, qu'un vaisseau était sous voile à la rade voisine..., je partis pour l'aller découvrir et, m'étant mis dans une pirogue avec quelques nègres [Malgaches], je sortis par l'embouchure de la rivière de Ranne-fouche [Ranofotsy] et entrai dans le port des Galions [baie de Ranofotsy], d'où, ayant fait une lieue en mer, j'accostai le vaisseau dont le commandant, ayant reconnu que j'étais Français, me fit monter auprès de lui avec beaucoup d'amabilité. Ce vaisseau [qui venait des Moluques] portait en poupe les armes du Danemark, soutenues par deux lions; les pavillons étaient arborés et flottaient, le rouge, qui est celui de la guerre, sur la poupe, le blanc, qui est celui de la paix, au sommet du mât de hune, et le drapeau du Danemark au haut du beaupré. S'étant informé auprès de moi de l'état du pays, où il hésitait à s'arrêter malgré le grand besoin qu'il avait de se ravitailler, son navire allant au Cap de Bonne-Espérance qui est distant du Sud-Est de Madagascar de 600 lieues[1], et apprenant que le port voisin [ou Fausse baie des Galions], que les indigènes appellent Itolangare [Taolankarana][2], était à l'abri de tous les vents, fors de celui de la mer, il y vint ancrer et y séjourner deux jours en attendant qu'il eût trouvé un port meilleur. Ses gens, ayant rôdé autour des rades voisines, lui vinrent dire qu'à deux lieues plus haut vers le Nord ils avaient trouvé un port fermé par deux caps [rade de Fort-Dauphin], où leur vaisseau serait abrité de tous les vents,

merce aux Grandes Indes, compagnie formée au capital de 250 000 rixdallers [1 362 500 francs], divisé en 250 parts. Quatre ans après, elle envoya quelques navires dans l'Inde, où elle construisit une forteresse à Tranquebar sur la côte de Coromandel. Après des alternatives de succès et de revers, elle a été en pleine prospérité vers 1640, mais ses transactions commerciales se faisaient plutôt dans l'Orient même qu'avec la mère patrie.

1. Il y a en réalité plus de 3000 kilomètres, soit 700 lieues de 25 au degré.

2. La Fausse baie des Galions est à l'Ouest de la presqu'île de Taolankarana ou Fort-Dauphin.

à l'exception de celui du Sud-Est qui est le moins dangereux de tous. Aussitôt le navire leva l'ancre et y alla mouiller; il y séjourna six mois, y attendant la saison de partir, qui est de janvier à mars.

« J'étais dans ce vaisseau, d'où je fus mis à terre aussitôt qu'il y eut jeté l'ancre.... Je donnai six bœufs, deux moutons, deux chèvres, des chapons et du riz en cadeau au commandant danois, qui écrivit à Regimond [capitaine du navire de la Compagnie française des Indes Orientales, le *Saint Laurent*] une lettre pour l'inviter à le venir voir. Regimond me reprocha d'avoir donné à ces Danois connaissance des ports et de l'état de l'île; je lui répondis que je n'avais pas d'ordre à recevoir de lui puisque je n'étais pas de son équipage et que, étant chrétien, je me croyais obligé de secourir mes coréligionnaires.

« Trois jours après, vinrent au port de Sainte-Luce [Manafiafy] dans une chaloupe les commis du commandant danois avec quatre matelots; l'un de ces commis qui parlait français dit qu'ils venaient prier Regimond de leur vendre ou d'échanger contre celles qu'ils avaient à bord des marchandises propres à Madagascar, s'ils n'aimaient mieux de l'argent. Regimond leur promit son aide et dit qu'il irait faire visite au commandant danois, les renvoyant très satisfaits avec des présents.

« Cinq jours après, Regimond fit équiper sa barque dans laquelle il mit une bouteille de *rososol*, sorte d'eau-de-vie distillée avec de la canelle et du sucre qui est excellente pour fortifier l'estomac, des confitures sèches et liquides, plusieurs bouteilles de vin d'Espagne, des jambons, un baril de sel, cent milliers de rassades [verroteries] de diverses sortes, quatre tonneaux de riz et un baril de bière. J'entrai dans cette barque avec seize hommes, au nombre desquels étaient Regimond et Jacques Pronis, maître de l'habitation de Saint-Pierre.

« Nous arrivâmes, le même jour que nous partîmes du port de

Sainte-Luce [Manafiafy], en celui d'Itolangare [Taolankarana], qui n'en est qu'à quatre lieues. Les Danois firent en nous apercevant branle-bas de combat, pavoisant de rouge leur vaisseau jusqu'aux hunes[1], mais, dès qu'ils nous eurent reconnus, ils manifestèrent leur joie en nous donnant l'accolade et nous conviant à un festin où l'on nous servit des petits cochons, des oies et des canards amenés vivants des Moluques. Après le repas, le commandant fit don à Pronis d'un cerf et d'une biche en vie, qui venaient aussi des Moluques et qui sont semblables aux nôtres, dans la pensée qu'ils se reproduiraient et se multiplieraient dans l'île de Madagascar; il en garda deux couples pour les montrer en Danemark. Regimond fit de son côté présent au commandant de tout ce qu'il avait apporté avec lui et que nous avons énuméré plus haut, plus dix billes d'ébène, longues chacune de six pieds et épaisses d'un demi-pied, et deux barils de biscuit.

« En échange, le commandant danois lui donna plusieurs jarres persanes remplies, les unes de sucre candi ou de cassonade blanche, les autres de gingembre ou d'oranges et de citrons confits, et des sacs contenant les uns du poivre ou des clous de girofle, les autres des noix muscades ou de la cannelle, plus un pot de fleurs d'oranger confites, deux pièces de vingt-cinq aunes chacune de damas de soie, l'une violette, l'autre rose, deux pièces de taffetas double de Chine de la même longueur, une de satin blanc et une de gros de Naples noir, six bas de soie de couleur, six chemises de batiste, quatre bonnets de nuit brodés de soie blanche, deux paires de caleçon à la persane tombant jusque sur les souliers, deux paquets d'une centaine

1. Lorsqu'on s'apprêtait à combattre, il était à cette époque d'usage de tendre tout autour du navire, au-dessus des bastingages, une étoffe rouge large de 1 m. 20, afin de cacher jusqu'à la tête les personnes qui étaient sur le pont; on en mettait aussi au-dessus des hunes pour empêcher qu'on ne vît les gabiers faire les manœuvres des voiles.

de cannes d'Inde de plusieurs couleurs, tant petites que grosses, un service entier de porcelaine et une cruche faite avec de la terre prise près du tombeau de Mahomet [alcarrazas], où l'eau exposée au soleil se rafraîchit au lieu de s'échauffer.

« Pendant deux jours que nous avons séjourné à Itolangare [Taolankarana ou Fort-Dauphin], nous l'avons jugé plus propre à être le lieu de notre résidence que Sainte-Luce [Manafiafy] et Sainte-Claire [Mananivo]; aussi avons-nous fait couper des bois dans la montagne voisine et construire une maison, à quoi les Danois nous ont aidés.

« J'aidai de mon côté les commis du navire danois à trafiquer avec les indigènes et j'allai avec l'un d'eux par toute la province des Mallegasses [de Matakasy (Anosy)], où nous achetâmes 80 bœufs et 6 barils de sel de roche contre des rassades [verroteries] » (Cauche, *Relations véritables et curieuses de l'île de Madagascar*, 1651, p. 93-100).

2° Relation de Flacourt. — « Il arriva [en 1643] à Tholangharen [Taolankarana ou Fort-Dauphin] un navire danois, venant des Moluques et de la Chine, qui, n'ayant pu doubler le Cap de Bonne-Espérance, relâcha dans cette baie. Il y avait quatre ans qu'il était parti du Danemark et il était chargé de riches marchandises; il n'était pas fort d'équipage et, qui plus est, le navire était vieux.

« Étant parti du port de Tholangharen [Taolankarana ou Fort-Dauphin], il doubla le Cap de Bonne-Espérance en décembre, mais, comme il commençait à faire beaucoup d'eau, il alla relâcher à Pernambouc où il chargea ses marchandises sur un navire hollandais qui fut pris peu après par les Biscayens. Toutefois, les Danois ne perdirent rien de leur cargaison; ils allèrent à Saint-Sébastien et retournèrent dans leur pays » (Flacourt, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 197).

COURTE DESCRIPTION OU DÉCOUVERTE DE LA TRÈS FAMEUSE ILE DE MADAGASCAR OU St-LAURENT, EN ASIE, À PROXIMITÉ DE L'INDE ORIENTALE, PAR RICHARD BOOTHBY, MARCHAND DE LONDRES (1644) [1],

Faisant connaître la salubrité, la fertilité, la richesse et tous les agréments de cette île, qui est comparable, sinon supérieure, à tous les pays d'Orient, qui est un vrai paradis terrestre, qui est le meilleur endroit où les Anglais puissent fonder une colonie et qui vaut mieux que toute autre partie du monde connu; faisant aussi connaître la condition des indigènes, leurs habitations, leur caractère affable, leur costume, leurs armes et leurs mœurs; faisant connaître les vivres qu'on y trouve en abondance, tels que bœufs, poissons, volailles, oranges, citrons, sucre; faisant connaître qu'on peut s'y procurer, à bien meilleur compte que dans l'Inde et que partout ailleurs, de l'ambre gris, de l'or, de l'écaille, de nombreuses drogues précieuses et beaucoup d'autres produits utiles très recherchés par les Européens; faisant encore connaître le commerce qui se fait de port à port dans l'Inde et dans l'Asie, ainsi que les grands profits qu'on peut tirer de Madagascar, qui est le lieu le plus propre du monde à enrichir ceux qui sont en relations avec l'Inde, la Perse, l'Arabie, Sumatra, la Chine et les autres contrées de l'Extrême-Orient, car cette île est l'entrepôt naturel pour le commerce entre l'Europe et l'Asie et elle l'emporte sur toutes nos possessions d'Amérique; faisant enfin connaître la manière dont les colons doivent s'y établir et la facilité qu'ils auraient à se procurer dans l'Inde tous les vivres et les vêtements qui leur seraient nécessaires au quart du prix de ce que coûtent ces mêmes objets en Angleterre; ils y trouveront du reste des bœufs fort gras, des moutons, des chèvres, des porcs, des volailles, du riz, du blé, de l'orge, etc., à un prix très bas, et, pour 1 shilling [1 fr. 25], ils pourront acheter aux indigènes ce qui dans notre pays vaudrait de 5 à 7 livres sterling [de 125 à 175 fr.], ce qu'on ne saurait trouver dans n'importe quel autre pays.

1. Publié à Londres, en 1646, sous le titre : *A briefe Discovery or Description of the most famous Island of Madagascar or Saint-Laurence, in Asia, near unto the East-Indies, with a relation of the Healthfulness, Pleasure, Fertility and Wealth of that country, comparable to, if not transcending all the Eastern parts of the World; a very earthly Paradise; a most sitting and delicate place to settle an English Colony and Plantation there, rather than in any other part of the Known World. Also, the condition of the natives their Inhabiting, their Affability, Habit, Weapons and Manner of Living; the Plenty and Cheapness of Food, Flesh, Fish and Fowl, Oranges and Lemons, Sugar, Ambergris, Gold, Tortoise-Shells, Drugs and many other Commodities, fit for Trade and Commerce, to be had and gotten there at cheaper rates than in India or elsewhere. Also the Trading from Port to Port all India and*

AU LECTEUR !

Ami lecteur[1], ce livre devait paraître en août 1644, mais j'ai eu à lutter contre des obstacles nombreux : d'abord, j'ai été et je suis encore malade, puis le censeur s'est opposé à sa publication, sous le prétexte que le style en est trop mauvais et que je place l'île de Madagascar en Asie, tandis que j'aurais dû la rattacher à l'Afrique; mais je ne suis pas du tout assuré que j'ai eu tort, puisqu'il ne manque pas de marins qui en font une dépendance du continent asiatique. J'ai été encore retardé parce

Asia over, and the great Profit gained thereby; the chief Place in the World to inrich men by Trade, to and from India, Persia, Mocho [*Moka*], *Atchin, China and other rich Eastern Kingdoms : it being the fittest Place for a Magazine or Store-House for Trade between Europe and Asia, far exceeding all other Plantations in America or elsewhere. Likewise, the excellent Means and Accomodation to fit the Planters there, with all Things needful and superfluous for Back and Belly, out of India near adjacent, at one fourth Part of the Price, and cheaper, than it will cost in England; yea, fat Bullocks, Sheep, Goats, Swine, Poultry, Rice, Wheat, Barley, etc., exceedingly cheap; for the value of twelve Pence, or one Shilling English, will purchase or buy of the Natives as much as five, six, seven Pounds, or more, in England, in this famous Island, at their first Arrival, which no other country hath afforded*, by Richard Boothby, merchant, London. Printed by E. G. for John Hardesty, at the sign of the Black-spread Eagle in Duck-Lane, 1646, in-4°, 72 pages. — Reproduit dans *Harleian Collection of voyages and travels, compiled from the library of the Earl of Oxford*, vol. II, 1745, p. 625-663 (*a*) ; voir aussi, dans l'*Antananarivo Annual*, 1877, p. 98-101, la Note sur Davenant et Boothby par Staniland Wake, dont le *Bulletin de la Société des Études Coloniales et Maritimes* a donné la traduction dans son numéro d'octobre 1883, p. 385-388.

1. Nous avons raconté dans le tome II de cette *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*, p. 433-435, d'après les deux factums de Walter Hamond et de Richard Boothby, la visite que ce chirurgien et ce facteur au service de la C[ie] anglaise des Indes ont faite de juin à septembre 1630 à la baie de Saint-Augustin, sur la côte S.-O. de Madagascar, avec les deux navires le *Charles* et le *Jonas*, que commandait le capitaine Weddell, ainsi que leur relâche aux îles Comores.

(*a*) Il y a dans l'édition originale une dédicace au roi Charles, qui tient 4 pages, et une liste des chapitres qui occupe également 4 pages, lesquelles manquent dans la collection de Churchill, mais qui ne présentent aucun intérêt.

que j'ai communiqué mon manuscrit à plusieurs membres influents du Parlement, qui, étant très occupés, l'ont gardé longtemps, et aussi parce que, ayant reçu pendant ma longue maladie la visite d'un négociant des Indes Orientales, M. Francis Lloyd, qui est de mes amis et que je n'avais pas vu depuis sept ans, je lui ai remis, sur sa demande, mon travail. M. F. Lloyd après l'avoir lu, ce qui lui a pris quelque temps, m'a offert d'y ajouter différentes notes au sujet de la colonisation de Madagascar et des grands bénéfices qu'on en retirerait certainement en en faisant l'entrepôt commercial entre les nations chrétiennes et les nations païennes de l'Orient. J'ai naturellement accepté son offre avec reconnaissance, sachant qu'aucun de nos compatriotes n'était aussi expert que lui en ces matières; M. Lloyd a en effet été l'agent commercial et l'agent comptable de plusieurs navires amiraux anglais qui ont été dans l'Inde; ayant visité cinq fois l'île de Madagascar et ayant été souvent dans l'Extrême-Orient, il a forcément acquis une grande expérience dans le commerce de ces pays lointains; or, je viens seulement de recevoir ses observations que je me suis empressé d'insérer dans mon livre et dont j'ai eu bien soin d'indiquer la provenance, car je ne veux pas m'attribuer indûment des idées qui ne m'appartiennent pas, d'autant plus que je n'ai pas son expérience, n'ayant été qu'une fois aux Indes et seulement pendant une année et demie, et encore, pendant ce temps, ai-je été longtemps retenu en prison, non pas parce que j'avais commis un crime, mais par un méchant Président et consul de la Compagnie des Indes qui a cherché à se venger bassement de moi. J'ai donc eu grand soin que les avis de M. Lloyd, qui n'a pas son pareil en Angleterre pour ces questions, soient bien distincts des miens qui ont une valeur bien moindre.

Donc, chers lecteurs, je vous prie d'accueillir avec bienveil-

lance le travail que je soumets à votre jugement et qui a été entrepris dans la pensée qu'il servira à la gloire de Dieu, à l'honneur de notre Roi et au bien-être et à la prospérité de notre chère patrie.

TRAITÉ AYANT POUR BUT D'ENCOURAGER LES ANGLAIS À ÉTABLIR UNE COLONIE À MADAGASCAR, EN ASIE.

Chap. I. — Motif pour lequel ce traité, tout imparfait qu'il est, est publié. — Projet du Prince Rupert de coloniser l'île de Madagascar. — Le livre de Maître Walter Hamond, qui célèbre les louanges de Madagascar, nous encourage avec raison à nous y établir. — Celui qui sera le maître de Madagascar pourra facilement, avec le temps, devenir l'Empereur des Indes. — Tous les objets nécessaires à la vie des colons, tant pour l'habillement que pour l'alimentation, peuvent être au début tirés à bon marché de l'Inde. — Au printemps dernier [de 1643], il a été beaucoup question, en Angleterre, de la colonisation de Madagascar ou île de Saint-Laurent, qui est située en Asie [!], à proximité de l'Inde, et plusieurs de nos compatriotes ont manifesté le désir de s'y installer et d'y fonder des établissements comme d'autres l'ont fait en diverses parties de l'Amérique. Il paraît même qu'il y en a qui sont déjà partis dans ce but.

Comme j'ai été moi-même à Madagascar, il y a onze ou douze ans [en 1630], et que j'y ai séjourné pendant plus de trois mois, le très respectable Dr Henry Gouch, maître au Trinity College de Cambridge, qui lui aussi a relâché dans cette île lorsqu'il a accompagné en Perse les très honorables Sir Dodmore Cotton, ambassadeur du roi Charles d'Angleterre auprès du Schah de Perse, et Sir Robert Sherley, m'a prié de faire connaître mon opinion au sujet de ces entreprises et j'ai tâché de lui donner satisfaction, le mieux que j'ai pu du moins, en m'aidant des

notes sommaires que j'ai recueillies pendant mon voyage sans prévoir que j'aurais un jour à formuler mon avis sur un semblable sujet; si j'avais pu m'en douter, je me serais plus fortement documenté et j'aurais fait mes observations avec plus de soin.

Toutefois, je crois lui avoir procuré quelque contentement, en lui prêtant un livre que j'ai rapporté de Madagascar et où il a étudié l'écriture des prêtres de ce pays. Cette écriture, à ce qu'il m'a expliqué, est celle des anciens Égyptiens; ce sont des hiéroglyphes ou caractères de forme étrange, qui représentent des bêtes, des oiseaux, des vers, des serpents, etc., ou qui figurent des ustensiles ou outils d'ouvriers de professions diverses. Après avoir parcouru et copié entièrement ce livre, il me l'a rendu en me remerciant (voir plus haut, p. 60 et la note).

Depuis, il y a six ou sept ans, l'honorable Endymion Porter et le noble et intelligent capitaine John Bond m'ont, de leur côté, demandé de consigner par écrit quelques-unes de mes observations sur la possibilité de coloniser Madagascar. C'était au moment [en 1636-1637) où le comte d'Arundel et d'autres honorables personnages poussaient le prince Rupert à tenter cette entreprise, qui, s'il l'avait exécutée, aurait eu sans aucun doute un meilleur effet pour la gloire de Dieu et aurait été plus profitable et plus honorable pour lui-même et pour son prochain que l'appui qu'il a donné ici à la guerre civile. J'ai fait de mon mieux, quoique, ayant perdu mes papiers, je n'aie pas pu accomplir cette mission aussi bien et aussi complètement que je l'eusse voulu. Toutefois, ils ont bien voulu adopter mes opinions et ils ont présenté à Sa Majesté, comme un présent de quelque valeur, le manuscrit malgache dont j'ai parlé ci-dessus et qui, quoiqu'il fût grossièrement écrit et relié par des sauvages, ne m'a pas coûté moins de cinq à six bœufs gras. J'ai

donné en outre à monsieur Porter quelques-unes des armes que j'ai rapportées de Madagascar, des sagayes, un grand couteau mesurant environ deux pieds, dont la lame et le manche qui étaient d'un seul morceau avaient tous deux à peu près la même longueur, enfin un arc curieusement recouvert d'une peinture indienne et des flèches dans un carquois garni de velours rouge[1]. Pour me remercier de ces cadeaux, ces messieurs m'ont offert de me présenter à Sa Majesté dont il m'aurait été donné de baiser la main, mais j'ai refusé, n'estimant point que mon présent valût un si grand honneur.

Enfin, je viens d'apprendre que, dans le but d'encourager nos compatriotes à aller coloniser Madagascar, M. Walter Hamond, chirurgien, qui était à bord avec nous à mon dernier voyage dans cette île, en a récemment célébré les louanges dans un livre qu'il a dédié au noble gentilhomme et capitaine John Bond, mais je ne l'ai pas encore vu.

Pour toutes ces raisons, je me suis hasardé à soumettre par écrit mes opinions au public, quoique je ne puisse pas prétendre à écrire avec l'élégance et l'habileté d'une personne aussi éminente que M. W. Hamond. Mon but est d'encourager le plus possible les Anglais, qui ne craindront pas de hasarder leur fortune et leurs personnes dans une entreprise louable et utile, à tenter de coloniser Madagascar, et peut-être pourrai-je leur donner, au point de vue du commerce et des échanges sur lesquels j'ai des connaissances spéciales, quelques bons et utiles avis, car là-bas les affaires sont meilleures que dans nos colonies actuelles d'Amérique.

Nous avons deux proverbes anglais qui disent qu'aucun service ne vaut celui du roi et qu'aucune pêche ne peut être

1. Ce carquois et cet arc ne provenaient certainement pas de Madagascar.

plus fructueuse que celle qu'on fait dans la mer; à quoi j'ajouterai ce troisième, qui est tout aussi vrai, qu'il n'y a pas de commerce qui soit, au point de vue des bénéfices, comparable à celui des Indes Orientales et des pays voisins; or, ces bénéfices seront encore accrus par les facilités que procurera aux marchands l'île si fertile et si opulente de Saint-Laurent ou Madagascar, qui est située tout près de l'Inde, de la Perse, de la mer Rouge, d'Atchin [Sumatra], de Java Major [île de Java], de Bantam [ville de Java], de Jombee [Djambi, ville de Sumatra[1]], de Macassar, de Malabar, des cinq royaumes de Decanii [Dekkan], de Golconde, de Bengale, de Chine, etc., et de beaucoup d'autres riches états de l'Orient.

Si l'île de Madagascar était habitée par des chrétiens, elle deviendrait l'entrepôt du commerce de tout l'Orient, comme jadis Ormouz en Perse et comme à présent chez nous en Hollande Amsterdam. Il y a de grandes chances, suivant ma modeste opinion, pour que le prince chrétien, qui prendra possession de cette île si belle, si fertile, si agréable à tous les points de vue et si grande puisqu'elle a, suivant les calculs, une étendue trois fois supérieure à celle de l'Angleterre, et qui s'y installera avec des forces suffisantes, devienne sans grandes difficultés le vrai Monarque ou Empereur des Indes Orientales et de tous ses vastes et riches royaumes; elle est certainement le point de mire de maint prince d'Europe, que les troubles graves, qui existent dans la plupart des pays, comme malheureusement aujourd'hui en Angleterre, empêchent de réaliser leurs desseins. Aussi, dans mon zèle pour la gloire de Dieu, pour l'honneur de mon gracieux souverain et pour le bien-être et la prospérité de mon pays, ai-je le vif et grand désir qu'une plume plus savante et

1. Cette ville, qui est le chef-lieu de la province de Sumatra du même nom, est située dans le Sud de l'île.

plus éloquente que la mienne, qui est rustre et ignorante, arrive à convaincre Sa Gracieuse Majesté le Roi Charles, la très honorable haute Cour du Parlement et toutes les personnes respectables et courageuses de la haute et de la petite noblesse, aussi bien que de la bourgeoisie, de l'utilité et des avantages qu'il y aurait, malgré les temps troublés actuels, à ce que chacun consacrât une petite partie de ses ressources à la colonisation de Madagascar. Ces sommes minimes que chacun pourrait hasarder sans gêne aucune, réunies, formeraient pour tout le royaume un total considérable, qui suffirait pour permettre d'exécuter cette entreprise comme une affaire nationale.

Pour plus de commodité, les colons pourront, au commencement, tirer des Indes Orientales tout ce qui leur sera nécessaire au point de vue de l'habillement comme de la nourriture, sans que cela leur coûte plus d'un quart de penny [0 fr. 03] de transport, c'est-à-dire trois fois meilleur marché qu'on ne paie pour transporter les marchandises d'Angleterre à nos colonies d'Amérique, et pourtant l'Amérique, si je ne me trompe, est à la même distance de l'Angleterre que Madagascar l'est de l'Inde et des pays de l'Extrême-Orient.

Je vais maintenant donner, suivant mes faibles moyens, les conseils et les encouragements que je crois utiles, et pour cela, j'entrerai dans quelques détails.

CHAP. II. — L'ÎLE DE MADAGASCAR EST SITUÉE AU-DESSOUS DU TROPIQUE DU CAPRICORNE. — SA SALUBRITÉ. — LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN, QUI EST LE PRINCIPAL PORT DE CETTE ÎLE, EST EXCELLENT ET PEUT RECEVOIR UN GRAND NOMBRE DE NAVIRES. — ASPECT AGRÉABLE ET FERTILITÉ DE CETTE ÎLE, QUI EST UN NOUVEAU PAYS DE CHANAAN, UN VRAI PARADIS TERRESTRE. — RICHE COMMERCE DES PORTUGAIS AVEC MUSSAMBERG [MOZAMBIQUE], SUR LA CÔTE DE MALINDIA [MALINDI]. — Je parlerai d'abord de la baie de Saint-Augustin, qui est le prin-

cipal port de l'île et qui est située auprès du tropique du Capricorne, par 23° de latitude Sud. Le pays autour de cette baie, comme tous ceux qui sont rapprochés de l'Équateur, est chaud, moins cependant, à mon avis, que Surate dans l'Inde, qui est par 21° de latitude Nord, auprès du tropique du Cancer. Durant mon séjour à Madagascar qui a duré plus de trois mois, de juin à septembre 1630, j'ai toujours porté un vêtement en drap, ce que je ne pouvais faire dans l'Inde. En outre, le climat y est si salubre que, pendant ce séjour de près de quatre mois, sur les quatre cent soixante personnes qui composaient les équipages des navires le *Charles* et le *Jonas*, non seulement nous n'avons pas perdu un seul homme, mais qu'il n'y en a pas eu un seul qui, à ma connaissance du moins, ait été malade. Les quatre navires venant d'Angleterre, que nous avons trouvés dans cette baie et dont les équipages se sont divertis et ont festoyé avec nous pendant environ trois semaines, navires qui ne contenaient certainement pas moins de six cents hommes, n'ont eu non plus, autant que je m'en souviens, aucun décès, ni même aucun cas de maladie à enregistrer. Il en a été de même d'un cinquième navire, portant cent cinquante personnes, qui y est arrivé avec nous de l'Inde et qui, ayant séjourné sur cette rade plus longtemps que les quatre bâtiments dont nous venons de parler, nous a quittés pour retourner dans l'Inde trois ou quatre jours avant l'arrivée de la flotte anglaise.

La baie dans laquelle nous avons tous jeté l'ancre, s'appelle la baie de Saint-Augustin; c'est un port très vaste dont les marins pourront donner une description meilleure et plus détaillée que moi; il peut, dit-on, recevoir plusieurs centaines de navires à voile et même mille; le mouillage est bon et sûr partout et l'eau est profonde jusqu'à une portée d'arc du rivage. Le pays autour de cette baie a un aspect plaisant; il est plein

de belles forêts et de champs fertiles, ainsi que de rochers et de collines de marbre blanc. De ce qui se trouve dans l'intérieur du pays, je ne saurais pas dire grand'chose, ne m'étant jamais éloigné de plus d'un mille du rivage; mais beaucoup de nos gens, qui se sont aventurés plus loin, ont fait des rapports satisfaisants de ce qu'ils ont vu. En outre, d'après le renom qu'a cette île, d'après ce qu'en disent les personnes qui ont entendu parler de ses richesses naturelles, elle abonde en mines d'or, d'argent et d'autres métaux.

On prétend qu'il y a à Madagascar une vaste plaine, couverte de prairies et de pâturages, qui est aussi grande que l'Angleterre tout entière; j'ai quelque doute sur l'étendue de cette plaine, mais il n'est pas douteux qu'elle est très grande et qu'on peut être assuré d'y rencontrer beaucoup d'oiseaux et d'animaux divers qui fourniront aux colons non seulement la nourriture et le vêtement, mais leur procureront le plaisir de la chasse et tout ce dont ils pourront avoir besoin. Ces contrées basses sont arrosées par une foule de rivières, petites et grandes, qu'habite une foule d'excellents poissons et d'oiseaux aquatiques.

Tout cela est certain ou tout au moins est très probable, puisque nous avons pu nous procurer, pour huit, neuf ou dix pence [de 0 fr. 80 à 1 fr.] la pièce, un grand nombre d'excellents bœufs gras, bœufs qui auraient coûté en Angleterre de six à dix livres sterling [de 150 à 250 fr.] par tête. Les chèvres et les moutons se vendaient à des prix analogues, peut-être un peu plus cher; les indigènes nous fournissaient de beaux chapons à raison d'un penny et demi à deux pence [0 fr. 15 à 0 fr. 20] l'un et de très bonnes oranges et des citrons à des prix minimes. De plus, ils apportaient aux matelots de fort bon lait, mais dans des calebasses qui n'étaient pas propres. La baie et la crique voisine abondent en excellents

poissons de maintes sortes, tels que brochets, mulets, brèmes et beaucoup d'autres dont je ne me rappelle pas les noms, ainsi qu'en écrevisses, crevettes, salicoques, homards, huîtres, etc. Il y a certainement sur ces côtes une foule de coquillages étranges, comme le montrent les diverses coquilles de formes si curieuses, très estimées en Angleterre, que l'on voit dans les collections de MM. John Tradescant[1] et Slade auprès de Lambeth et qui non seulement excitent la curiosité des visiteurs, mais servent aussi à orner les rochers et les jets d'eau dans les jardins des grands personnages. J'ai fait don gratuitement à Slade d'un certain nombre de ces coquilles.

Il n'y a pas de doute que l'île de Madagascar est très supérieure à toutes les contrées de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique qu'ont colonisées les Anglais, les Français, les Hollandais, les Portugais et les Espagnols; elle aura, pour le prince et le peuple chrétien qui s'y installeront et y établiront une colonie durable, une valeur et une importance beaucoup plus grandes que n'en ont les Indes Occidentales pour le Roi d'Espagne. Elle forme en effet un petit monde très différent de toutes les autres terres; c'est un véritable paradis terrestre et on peut sans crainte la comparer au pays de Chanaan où coulent le miel et le lait.

D'après les informations que m'a données M. Lloyd, cette belle île de Madagascar fournit les riches marchandises suivantes : ambre gris, poudre d'or (le vieux comte de Denbigh a apporté de cette île de la poudre d'or qu'il a offerte au roi et au conseil des Ministres, auquel j'assistais lorsqu'il l'a présentée), écaille de tortue qui se vend à Surate douze shillings [15 fr.] la livre, cuivre, aloès socotrin, riz excellent, miel et cire, sang-de-dragon, diverses gommes précieuses, ébène, bois de santal, bois de cohooe [?] qui se vend à Surate quatre pence [0 fr. 40]

1. Voir plus loin la note de la page 228.

la livre, tamarins et autres drogues de valeur. On peut y gagner 50 000 livres sterling [1 250 000 fr.] par an en exportant des esclaves des deux sexes, ainsi que du bois de charpente, soit en Perse, soit à Maca [Moka] dans la mer Rouge, et ces esclaves n'occasionnent pas de grands frais, car on ne les nourrit qu'avec un peu de riz et de l'eau.

L'île de Madagascar a environ neuf cents milles de longueur; sa pointe Sud se trouve par 25°35′ de latitude australe et sa pointe Nord est tout près de la ligne équinoxiale[1]. Elle est divisée entre plusieurs rois. Les indigènes sont beaux dans leur costume national; ils parlent la langue arabe[2]. Ils ont des jonques [boutres ou grandes pirogues] qui leur servent à faire le commerce avec les quatre îles qui sont à une trentaine de lieues au large [îles Comores], savoir Joanna [Anjouan], Malalo [Mohély], Combro [la Grande Comore ou Ngazidya] et les Majottes [Mayotte], ainsi qu'avec la côte de Malindi [côte orientale d'Afrique].

L'île de Madagascar est parfaite pour y établir un entrepôt et un point de relâche, car la côte de Malindi [côte orientale d'Afrique] se trouve à quarante ou cinquante lieues au large[3]; les Portugais y ont à Mussamberg [Mozambique] une forteresse, et c'est sur cette côte qu'ils acquièrent une grande partie de leurs richesses et qu'ils concentrent le produit de leur commerce de l'Inde; sans leurs possessions d'Afrique, ils ne pourraient pas tenir à cause des grandes pertes que leur infligent journellement dans l'Extrême-Orient les Anglais et les Hollandais.

1. En réalité, sa pointe septentrionale est par 11°57′17″ de latitude Sud, par conséquent fort éloignée de l'Équateur. Sa pointe méridionale est par 25°38′55″ de latitude Sud.

2. C'est une erreur. La langue malgache contient un certain nombre de mots arabes, mais elle n'est nullement d'origine arabe.

3. Le point de Madagascar le plus rapproché de la côte d'Afrique (le cap St-Vincent) en est à un peu plus de 400 kilomètres.

Le commerce des Portugais est en effet très prospère sur la côte africaine depuis le 26e degré de latitude Sud jusqu'au 3e degré de latitude Nord; ils en tirent de grandes quantités d'or, de défenses d'éléphant, de cire, d'ambre gris, diverses gommes précieuses et des marchandises de toutes sortes qui leur coûtent fort peu de chose, car ils les payent en couteaux, en sonnettes, en pantathoes [pantalons?], en étoffes de Barbarie, en calicots grossiers, en miroirs, etc. J'ai capturé, il y a vingt-huit ans, une jonque [boutre] qui venait de cette côte de Malindi et qui avait une cargaison de défenses d'éléphant, d'ambre gris et de gommes précieuses. Les Portugais, en allant de Mussamberg [Mozambique] dans l'Inde, touchent toujours à l'île de Saint-Laurent [Madagascar] pour y acheter des esclaves qu'ils emmènent dans leurs colonies; il y a environ dix-sept ans, j'ai pris une jonque [boutre] chargée d'esclaves des deux sexes et de bois de santal; elle venait de Mussamberg [Mozambique], avait touché à l'île de Saint-Laurent et, après y avoir pris sa cargaison, elle se rendait à Goa, comme nous l'apprit son passeport portugais.

Si l'on me permet de donner un avis, je dirai qu'une fois établi à Madagascar, il sera facile de faire un commerce fructueux avec la côte de Malindi. Trois ou quatre petits navires trouveront à s'employer toute l'année à ce trafic, cabotant le long de la côte depuis le 26e degré de latitude Sud jusqu'au 3e de latitude Nord. Excluant naturellement les marchandises d'origine indienne, on pourra charger les navires d'objets appropriés à ces peuples et d'une vente facile dans ces régions, de sorte qu'il ne sera pas nécessaire d'emporter de l'argent d'Angleterre dans l'Inde.

Chap. III. — Les porcs de Malindi ont, dans l'estomac, des pierres aussi précieuses que nos plus beaux bijoux. — Prédilection

DES HABITANTS DE MADAGASCAR POUR NOTRE NATION, QU'ILS AIMENT PLUS QUE TOUTE AUTRE. — RELIGIEUX PORTUGAIS MASSACRÉS A LA MORT DU ROI DE MADAGASCAR AFIN QU'ILS L'ACCOMPAGNENT AU CIEL. — QUANTITÉ CONSIDÉRABLE D'OISEAUX SAUVAGES ET DE DINDONS. — L'OPPOSITION QUE FAIT LA COMPAGNIE DES INDES ORIENTALES A L'ÉTABLISSEMENT D'UNE COLONIE A MADAGASCAR EST LA MEILLEURE PREUVE DE L'UTILITÉ QU'IL Y A A LA FONDER. — NI L'OR, NI D'AUTRES OBJETS AYANT POUR NOUS UNE GRANDE VALEUR NE SONT AUSSI ESTIMÉS A MADAGASCAR QUE LES PERLES EN CORNALINE ROUGE. — Il y a environ vingt-cinq ans, notre Compagnie des Indes Orientales a envoyé dans l'Inde, par mes soins, des défenses d'éléphant qui y sont partout très recherchées; les Portugais n'en vendent pas moins chaque année de 2 000 tonnes, qu'ils se procurent sur la côte de Malindi [côte orientale d'Afrique].

Il y a aussi, sur cette même côte, de nombreux porcs sauvages, dans l'estomac desquels s'engendrent des pierres que les Portugais appellent *Petra le Porkeo* [*Pedra de porco*, c'est-à-dire pierre de cochon] et qui sont fort estimées dans l'Inde et dans toute l'Asie comme un antidote souverain contre les poisons. On ne trouve nulle part ailleurs dans le monde une drogue ayant les mêmes vertus et qu'on puisse lui substituer, car la pierre de bézoard n'est pas à beaucoup près aussi recherchée, et même elle est peu appréciée dans ces régions. Grâce à cette pierre précieuse si remarquable qu'ils appellent *Petra le Porkeo* [*Pedra de porco*], les Portugais font de très grands bénéfices dans l'Inde et en Asie; j'ai lu plusieurs écrits sur ce sujet, notamment un manuscrit composé par le très honorable Sir Thomas Row [Sir Thomas Roe] lorsqu'il était dans l'Inde Orientale comme ambassadeur de Sa Majesté le roi Jacques I pour réglementer le commerce de notre Compagnie des Indes Orientales dans ces régions; il parle de cette *pierre de porc* en plus grands détails

que je ne le fais ici[1]. Divers savants pensent que, sur la côte de Malindi où se trouvent ces sangliers, le sol, étant d'excellente qualité, produit des herbes, des plantes, des fruits et des drogues de qualité supérieure, et que c'est là la cause des vertus et propriétés extraordinaires des pierres qui se forment dans l'estomac de ces sangliers et qu'on recherche et estime dans l'Inde comme dans toute l'Asie plus que toute autre chose. De cette côte de Malindi [côte orientale d'Afrique], qui est à proximité de Madagascar, on apporte aussi dans l'Inde plus de 1 500 tonnes de cire, ainsi que des gommes précieuses et diverses drogues. Les Portugais en tirent encore de grandes

1. Voici ce que dit de cette *pierre de porc* Savary dans son *Dictionnaire universel du Commerce*, t. I, 1759, col. 472-473 : « Le Bézoard, dit la *Pierre de Porc*, que les Hollandais appellent *Pedro de Porco* et les Portugais, qui les premiers en ont apporté en Europe, *Pedro de Vassar*, a un prix excessif à cause de la difficulté d'en avoir. Il se trouve dans le fiel de quelques porcs-épics des Indes et non dans quelques sangliers de ces lieux, ainsi que des gens l'ont cru. Sa grosseur ne dépasse guère celle d'une aveline, et elle est d'ordinaire d'un blanc un peu verdâtre. Lorsqu'il arrive de ces bézoards à Amsterdam, ce qui n'excède guère le nombre de cinq ou six dans les plus riches cargaisons des navires revenant des Indes Orientales, elles s'achètent jusqu'à 3 ou 400 livres pièce et même davantage, non par des marchands, mais par des personnes riches qui les transmettent à leurs enfants. On ne peut croire combien les Indiens attribuent de vertus à ce bézoard qu'ils nomment parmi eux *mastica de soho*, moins parce qu'ils le croient le meilleur préservatif du monde contre toutes sortes de poisons, qu'à cause qu'il est souverain pour guérir le *bordoxi*, maladie à laquelle ils sont sujets et qui est aussi dangereuse que la peste. Les autres propriétés que les Indiens lui attribuent sont qu'il est admirable dans toutes les fièvres malignes, contre la petite-vérole et dans la plupart des maladies des femmes qui ne sont pas enceintes; il provoque l'avortement. Pour user de ce bézoard, il faut le laisser infuser dans un verre d'eau ou de vin jusqu'à ce qu'il leur ait communiqué une petite amertume qui n'a rien de désagréable et le prendre le matin à jeun ou même à toute heure, lorsque le besoin est pressant. Pour faciliter cette infusion et conserver une pierre aussi précieuse, on la fait enchâsser dans une boîte d'or, percée de plusieurs trous, à laquelle est attachée une petite chaîne de ce même métal pour le suspendre dans le liquide lorsqu'on en veut faire usage ».

quantités d'or fin et d'ambre gris qu'ils portent de Mussamberg [Mozambique] à Goa.

Ces détails permettent de se rendre compte de l'importance qu'a le commerce des Portugais sur la côte de Malindi [côte orientale d'Afrique]; c'est pourquoi, depuis plusieurs siècles, ils entretiennent une très forte garnison à Mussamberg [Mozambique], avec cent pièces d'artillerie dans le château. J'ai la conviction qu'ils ne font pas un commerce aussi riche et aussi lucratif dans toutes leurs possessions d'Asie que sur cette côte [côte orientale d'Afrique]. Si nous avions dans l'île de Saint-Laurent [Madagascar] une colonie solidement établie, ce serait un excellent et remarquable centre de commerce, car elle est juste au centre du monde commercial! Comme le bois de charpente y abonde, on y peut construire de petits navires; dans le Nord, les indigènes font des jonques [boutres] jaugeant jusqu'à 200 tonneaux.

Ses habitants affectionnent tout particulièrement notre nation. Andreauw Pela [Andriampela], un de leurs rois qui réside auprès de la baie de Saint-Augustin, nous a offert au capitaine Weddall[1] et à moi, si nous voulions venir habiter auprès de lui, de nous céder une étendue de terrain suffisante pour nourrir cent mille hommes; il est venu à bord du *Charles*, où nous l'avons reçu très amicalement et lui avons fait un cadeau. Ce roi nous a appris avec quelle barbarie les Portugais ont agi à l'égard des habitants de ce pays, enlevant de force des hommes, des femmes et des enfants; aussi les Malgaches les haïssent-ils extrêmement. On m'a conté comment ils ont été trompés par eux à l'aide d'images; aussi chaque fois que nos matelots leur montraient une image pour l'échanger contre un mouton ou un objet quelconque, s'effaraient-ils et s'enfuyaient-ils en criant : Portugais! Portugais! car aujourd'hui ils ne peuvent souffrir les images.

1. Valter Hamond écrit ce nom « Weddell ». Voir plus haut, pp. 13, 48, 55.

Il y eut autrefois dans le Nord de l'île quelques pères et frères [jésuites] qui y séjournèrent pendant un certain temps, cherchant à convertir les indigènes; mais, le roi de cette localité étant mort, ceux-ci tuèrent ces prêtres et ces frères en leur disant que, puisqu'ils étaient des religieux, leur rôle était d'accompagner le roi auprès de Dieu. Tel est le tour qu'ils ont joué aux Portugais, qui sont universellement détestés.

J'ose dire que personne ne peut donner un compte rendu meilleur ni plus complet que le mien, car j'ai fait le tour de l'île, et je suis descendu à terre cinq fois. En ce qui concerne le commerce, c'est moi qui m'occupais de tout ou qui, si j'en étais empêché, désignais la personne chargée de me remplacer; car il était essentiel de ne pas modifier les prix que nous avions fixés, afin de ne pas déprécier nos marchandises de troc, notamment les cornalines de forme allongée [cornalines taillées en forme de fuseaux], dont cinq ou six suffisaient à payer un bœuf qui, en Angleterre, aurait bien valu de dix à seize livres sterling [de 250 à 400 fr.]. Nous achetions quinze beaux moutons pour neuf pence [1 fr.]; un jour, le commis aux vivres du bord, ayant pesé la queue d'un des moutons que l'on venait de tuer, a trouvé qu'elle pesait trente livres et quelques onces.

La baie de Saint-Augustin, où notre navire a jeté l'ancre, est sous le tropique du Capricorne, par 23° 30′ de latitude Sud; il y a trois bancs qui offrent un ancrage excellent, et nombre de navires y peuvent mouiller en toute sûreté par quinze brasses de fond. Lorsque nous y sommes arrivés venant d'Europe, nous y avons trouvé quatre bâtiments à l'ancre. J'ai un dessin de cette baie.

On peut s'y procurer des vivres en abondance, poissons, viande fraîche et volailles. Une fois, j'ai accordé à l'un de nos hommes la permission de passer la nuit à terre pour chasser les

oiseaux qui perchent le soir dans les bois ; il tua en une seule nuit trente-cinq dindons [pintades] sauvages[1], qui y abondent.

Cette localité est très saine. Nous avons débarqué sur le rivage quatre-vingts malades, dont quarante environ durent être transportés à terre couchés dans des couvertures, car ils ne pouvaient ni marcher, ni se tenir debout. Après être demeurés trois jours à terre, ils se sont tous trouvés bien portants et capables d'aller et venir à leur gré.

J'ai relâché plusieurs fois dans cette baie. L'eau y est de bonne qualité et abondante et on y trouve de bon bois de charpente ; les arbres que nos charpentiers ont abattus et sciés nous ont fourni des planches et des bordages que nous avons utilisés à bord de nos navires. J'ai suivi la côte jusqu'à sept milles au Nord de la baie.

M. Endymion Porter a reçu de moi en cadeau quelques curiosités que j'ai rapportées de cette baie de Saint-Augustin, telles que de l'écaille dont il m'a promis de se faire faire des peignes, du sang-de-dragon et diverses espèces de gommes ; il en a été si content qu'il m'a envoyé prendre dans son carrosse et m'a conduit au Conseil du Roi où se trouvait alors le prince Rupert[2] et devant lequel j'ai exprimé franchement mon opinion que j'ai confirmée depuis ; l'affaire a été conclue séance tenante et on a apposé le grand sceau sur la décision prise au sujet de la colonisation de l'île de Saint-Laurent. Le président Sir Maurice Abbot, le vice-président Garway et quatre autres membres de la Compagnie des Indes Orientales qui étaient contraires à cette entreprise de Madagascar, s'y sont opposés devant le Conseil, disant que cette île est très insalubre. Au contraire,

1. Il n'y a pas de dindons sauvages à Madagascar. Les dindons sont des oiseaux américains (voir plus loin p. 110). — 2. Voir le projet de colonisation anglaise à Madagascar par le prince Rupert dans le t. II, p. 442-446.

M. John Cartwright, Bartholomew Churchman et moi, nous avons attesté que Madagascar est le pays le plus sain du monde, et la Compagnie des Indes Orientales a été l'objet d'un blâme pour l'avoir déprécié.

Dans le Nord de l'île, il y a de bons terrains couverts d'excellents pâturages et un port encore meilleur que la baie de Saint-Augustin, où l'on trouve toutes les marchandises qu'on peut désirer et en grandes quantités, telles que riz, sucre, noix de coco, bananes, grenades, « woshee » [hasy?] ou vin de palmier [1] que dans l'Inde nous appelons « toddy », d'excellents bois de charpente pour les maisons, etc. Il s'y fait un bon trafic avec les jonques [boutres].

J'ai longé la côte pendant deux jours et demi, me tenant à trois ou quatre lieues du rivage; j'y ai jeté la sonde et ai trouvé douze brasses d'eau. Pendant ces deux jours et demi, nous avons parcouru, de la pointe Nord de l'île vers le Sud, deux cent treize milles, et le pays nous a partout paru très plaisant: nous n'y avons vu que pâturages verts, semés d'arbres, et beaux terrains de culture en pente douce. J'en donne ma parole. Au large, il y a entre Madagascar et Maurice, beaucoup de rochers et de nombreux îlots; le courant y est violent et porte vers l'Ouest.

Je ne doute pas que l'île de Madagascar soit très peuplée, quoique dans la baie de Saint-Augustin nous n'ayons pas vu plus de deux à trois cents indigènes, mais il est probable qu'ils ne viennent au bord de la mer qu'en passant, comme nous l'avons supposé à cause de leurs maisons, vraies baraques faites de bâtons et de branches d'arbres, qui sont toutes petites et basses comme des étables à porcs ou des cages à veaux et peu confortables. Quelle qu'ait pu être leur conduite envers les

1. Les Malgaches appellent *arafa* le vin de palmier (du palmier rofia). *Hasy* ou *Hasina* signifie « qui a de la vertu », « qui a bonne saveur ».

autres Européens, les indigènes de Madagascar ont été envers nous affables et courtois. Ayant rencontré quelques-uns de nos gens errant au loin, qui avaient perdu leur chemin, ils les ont aimablement ramenés à notre camp. Il serait cependant dangereux d'avoir en eux une confiance absolue, car notre nation a maintes fois expérimenté la traîtrise des sauvages en Virginie, dans la Nouvelle-Angleterre et en d'autres pays.

Dix ou douze de nos hommes ont avisé notre amiral, le capitaine John Weddall, qu'ils étaient prêts à demeurer à Madagascar jusqu'à la venue d'autres navires, pourvu qu'il voulût bien leur fournir des armes et les objets nécessaires; mais, après avoir pris l'avis des divers officiers, il jugea qu'il n'était pas bon d'abandonner ces hommes à l'aventure dans ce pays sauvage, quoique les indigènes lui eussent manifesté le désir de le voir résider au milieu d'eux et lui eussent proposé d'être leur chef ou roi, le priant de les aider dans la guerre qu'ils faisaient à leurs voisins.

Les Malgaches, à ce que je crois, vivent en tribus ou familles, et ce sont les plus âgés qui sont les plus respectés et les plus honorés. Au bord de la mer, leur grand chef était Andreauw Pela [Andriampela], qui nous a vendu de beaux bœufs aux prix que nous avons mentionnés ci-dessus; mais, pendant notre long séjour, il est venu d'autres indigènes de l'intérieur qui ont aussi trafiqué avec nous. Le bétail qu'ils nous ont amené était encore plus beau et à des prix plus bas que celui des habitants du bord de la mer; ils nous ont aussi apporté des chapons, ainsi que des oranges et des citrons dont nous avions grand besoin (voir plus haut Hamond, p. 59). Leur chef s'appelait Massy Chora [Masikoro [1]]; c'était celui contre qui Andreauw Pela

1. *Masikoro* signifie simplement « homme de l'intérieur, agriculteur », par opposition à *Vezo*, « homme du bord de la mer, pêcheur » (note p. 55).

[Andriampela] voulait nous emmener en guerre (voir plus haut Hamond, p. 55), sous le prétexte qu'il venait leur piller leurs trésors et leurs bijoux, c'est-à-dire les perles de cornaline rouge venant de l'Inde, qui sont les unes rondes et les autres en fuseaux à facettes et qui ont à leurs yeux une grande valeur, tandis qu'ils dédaignent l'or, l'argent, le cuivre, le fer et les autres métaux et n'acceptent les perles de verre, de corail ou d'ambre et autres babioles que si on les leur donne gratuitement.

Il est nécessaire de s'approvisionner dans l'Inde de ces cornalines rouges en forme de fuseaux, car les Européens qui viennent se ravitailler ou s'installer à Madagascar ne doivent pas s'attendre, s'ils n'en ont pas, à s'y procurer facilement et à leur gré ce dont ils ont besoin. Lorsque nous avons relâché à la baie de Saint-Augustin en venant d'Europe, nous n'avions pas de ces cornalines et nous n'avons pas pu acheter de bœufs, ou du moins nous n'en avons obtenu que fort peu, et c'étaient des animaux vieux et maigres, quoique nous ayons donné en paiement de l'argent ou des perles de corail qui avaient une valeur quarante fois plus grande que les cornalines indiennes que l'on appelle à Madagascar *haranga* et qui s'achètent dans l'Inde à raison de huit à dix shillings [10 ou 12 fr. 50] le cent; un bœuf gras, comme je l'ai dit plus haut, se paie de six à huit de ces cornalines. Mais, en revenant de l'Inde, nous en étions abondamment pourvus et elles nous ont été très utiles. Les quatre navires anglais que nous avons trouvés dans la baie de Saint-Augustin, sans ces cornalines indiennes, n'auraient pu se ravitailler et auraient dû, comme nous en venant d'Europe, aller relâcher à environ deux cents lieues de là, à l'une des îles Combro [Ngazidya ou la Grande Comore], Joanna [Anjouan] ou Malalo [Mohély], où il nous a fallu acheter aux sauvages qui les habitent du bétail de qualité inférieure et le payer en piastres,

de quarante à cinquante shillings [50 à 62 fr. 50] par tête, tandis qu'à Madagascar les mêmes animaux ne coûtent, comme il est dit ci-dessus, que quelques cornalines.

Chap. IV. — Les indigènes, quoique nus, sont beaux et ont une figure agréable et un extérieur plaisant. — Leurs armes sont peu dangereuses. — Ils ont peu d'expérience et peu d'habileté dans le travail et dans l'industrie. — Il est très probable qu'il existe à Madagascar des cannes à sucre et des épices diverses. — Madagascar est comparable au riche pays de Chanaan. — Les habitants, hommes et femmes, sont noirs ou basanés; leur figure est agréable et leur extérieur est plaisant. Ils vont nus, sans vêtement, ne cachant que leurs parties honteuses soit avec une ceinture de peau dont ils se ceignent les reins, soit avec un lambeau de chiffon ou une loque quelconque qu'ils passent entre leurs jambes et nouent par devant et par derrière. Seules, quelques femmes riches attachent autour de leur corps une large bande de calicot ou d'indienne qui descend à peu près jusqu'aux genoux.

Quant aux *haranga* ou fuseaux de cornaline, ils les portent aux oreilles et surtout autour du cou, enfilés les uns à la suite des autres de manière à former des colliers qui, suivant leur fortune, tombent plus ou moins bas sur la poitrine. Les grains de cornaline d'un rouge clair sont plus estimés que les autres et, lorsqu'ils font un marché, ils savent fort bien choisir les grains qui sont les plus clairs et qui ont le moins de taches.

Hommes et femmes portent les cheveux coupés à peu près suivant la mode que nous nommons aujourd'hui en Angleterre *Cavalierfashion* [comme les enfants d'Édouard], c'est-à-dire courts en avant, longs sur les côtés et surtout en arrière, et ils les tressent, comme le font nos femmes de condition, de manière à former trois nattes : ce mode de coiffure est en parfaite har-

monie avec leur physionomie; sur le sommet de la tête, ils ont un chignon haut de presque un demi-pied, qui se tient droit et qu'ils forment en enroulant tout autour, pour l'attacher, un cordon ou un lien quelconque.

Leurs armes consistent en dards [sagaies] de différentes sortes, qui sont plus ou moins gros; les uns sont larges et effilés comme des lances, les autres sont plus petits et barbelés comme des hameçons ou semblables aux fers des flèches. Avec ces petits dards barbelés, je les ai vus transpercer les poissons qui nagent auprès du rivage dans les endroits peu profonds et les ramener à la surface de l'eau à l'aide d'une corde attachée à ces dards. Ils ont aussi des couteaux, longs et étroits, qui sont incommodes pour percer, mais qui coupent comme une hache; toutefois ils sont rares, car je n'en ai vu que deux ou trois. Quelques indigènes portent avec eux une douzaine de dards ou sagaies, moitié d'une espèce, moitié de l'autre, mais la plupart n'en ont d'ordinaire à la main qu'un ou deux, trois au plus. Ces armes ne sont dangereuses qu'à une toute petite distance, et même alors elles ne frappent pas avec une telle force et une telle rapidité qu'on ne puisse les éviter, soit en faisant un pas de côté, soit même en les écartant avec un bâton. Au contraire, les indigènes, qui ont le corps nu, sont exposés aux effets meurtriers de nos armes offensives.

Pendant les matinées qui sont souvent froides, les Malgaches, qui ont toujours la tête nue, se tiennent au moins jusqu'à huit heures autour de feux qu'ils allument très vite en saisissant par le milieu ou par l'extrémité la plus forte un petit morceau de bois rond, pas plus gros qu'un tuyau de pipe, dont ils appliquent l'autre extrémité sur un large disque de bois, puis faisant tourner rapidement entre les paumes de leurs mains le premier morceau sur le second; ils produisent ainsi de la cha-

leur qui donne immédiatement naissance à des étincelles, avec lesquelles ils enflamment les combustibles secs qu'ils ont sous la main; ils peuvent alors se chauffer ou faire leur cuisine.

La viande que mangent les Malgaches est très peu appétissante. Ils découpent les bœufs avec le fer de leurs sagaies, les écartelant en un instant et désarticulant les jointures avec tant d'adresse et si vite qu'il faut les avoir vus opérer pour le croire, puis ils posent les morceaux de viande pendant quelques instants sur des charbons ardents et les mangent à demi crus et pleins de cendre. Cependant, je crois qu'ils la font aussi quelquefois bouillir, car j'ai vu dans leurs maisons des pots ou marmites; mais ces ustensiles, qui sont tout noirs, sont-ils en métal, c'est ce que je ne saurais dire, ne les ayant jamais eus en main, et je ne sais pas non plus s'ils sont fabriqués dans le pays ou apportés par les Portugais ou par quelque nation païenne.

Ils recueillent soigneusement la graisse de bœuf, dont les gens riches se servent pour enduire chaque matin leurs cheveux, qui restent collés jusqu'à ce qu'elle fonde à la chaleur du soleil; elle dégoutte alors sur leurs figures et sur leurs corps qui sont tout luisants et dégagent une odeur fétide. Il n'y a que les pauvres et les esclaves qui ne fassent pas une semblable toilette; aussi ont-ils l'air misérable et leur peau est-elle sèche et toute couverte de croûtes, comme si elle était tannée par les rayons du soleil. Leur nourriture est du reste moins succulente et plus grossière que celle des riches, mais nous n'avons aucun détail à ce sujet; nous savons seulement qu'ils ont le ventre gonflé comme s'ils étaient hydropiques et qu'ils mangent de sales tripes. Quoiqu'il y ait dans ce pays d'énormes troupeaux de bœufs gras, les pauvres souffrent beaucoup de la faim; ils se tenaient autour de nos tentes et se jetaient sur les détritus et les immondices que nous jetions, ou bien ils venaient avec leurs pirogues auprès de

nos navires, demandant *Tellahenna* [*kely hena*, litt. : un peu de viande] et *Tellaffunga* [*kely hanina*, litt. : un peu à manger], c'est-à-dire, je suppose : donnez-nous de la viande et du pain. Nos matelots s'amusaient à leur lancer des pieds de bœuf qu'ils dédaignaient; lorsqu'on leur jetait des os à moelle desséchés ou d'autres choses semblables qui s'enfonçaient rapidement dans la mer, ils plongeaient de suite et allaient les chercher souvent à une grande profondeur.

Leurs bateaux ou pirogues sont faits d'une seule pièce de bois et sont longs et étroits comme une auge à porcs; deux poutres [ou balanciers], attachées à deux perches longues de plus de deux yards [2 mètres] qui sont disposées en travers de ces embarcations, chacune à environ un demi-yard [0 m. 50] de leurs extrémités, les empêchent de chavirer[1]. Ces pirogues sont si peu étanches qu'on y est assis dans l'eau et qu'on est constamment occupé à les vider, tandis qu'un homme ou deux pagayent avec de petites palettes, pas plus grandes que les raquettes avec lesquelles on joue au volant.

Les indigènes sont peu industrieux et fabriquent peu d'objets, objets du reste sans valeur. J'ai vu un charpentier, si je puis l'appeler ainsi, en train de construire une pirogue avec un morceau de bois qui ressemblait à une auge à porcs; il n'avait d'autre outil qu'une petite hache semblable à une hachette d'enfant, dont le fer n'avait pas deux pouces [0 m. 05] de largeur, ce qui nécessairement rendait son travail très long. J'ai vu aussi un forgeron fabriquant des fers de lance d'une manière étrange; il n'avait pour outils, autant que j'ai pu voir, que deux

1. On voit que, sur la côte Sud-Ouest de Madagascar, en 1630, comme lors du passage de Cornelis de Houtman en 1595 (voir t. I, p. 174 *bis*), la planche et son explication, les indigènes se servaient de pirogues à double balancier; il en est encore de même sur la côte de l'Androy, mais les Sakalava vezo n'ont plus aujourd'hui que des pirogues à un seul balancier.

pierres, qui lui servaient, l'une d'enclume et l'autre de marteau, et son soufflet était formé de deux bambous longs d'environ trois quarts de yard [0 m. 70] et gros à peu près comme la jambe ou la cuisse d'un homme, qui étaient percés à leur extrémité de petits trous par lesquels l'air s'échappait sur un petit feu placé à proximité; cet air était chassé par de petits plateaux ou disques semblables à des battes à beurre; quant aux bambous, ils avaient leur partie supérieure fermée par une peau de mouton ou de chèvre avec le poil en dehors et ressemblaient aux écouvillons dont on se sert pour nettoyer les canons; ces battes [ou pistons], étant alternativement soulevées et abaissées, refoulent l'air sur le feu. Je me rappelle encore avoir vu un indigène qui tissait à la manière de ces mendiants d'Angleterre qui s'installent sur le bord des routes pour fabriquer des rubans grossiers; il tissait, avec du fil de coton, des bandes étroites, qui n'avaient guère plus d'un quart de yard [0 m. 23] et qui étaient rayées; je suppose qu'on coud ensuite deux ou trois de ces bandes pour faire les ceintures avec lesquelles les gens riches cachent leurs parties honteuses. Je ne sais pas au juste d'où vient le coton dont ils se servent, s'ils le récoltent dans le pays ou si ce sont les Portugais ou des individus d'autres nations qui le leur apportent.

Je ne sais pas davantage si les indigènes ont, en outre de la viande et du poisson, d'autres aliments, tels que du blé, du riz etc.; cependant nous en avons rencontré qui portaient de petites quantités de riz, ainsi que ces petites fèves qu'on appelle dans l'Inde *gravances* [*garbanzos* ou pois chiches][1] et qui y sont si abondantes; dans l'établissement anglais de Surate, on assaisonne ces petites fèves, quand elles sont fraîches, avec

1. Ce sont des *lojo* ou bien des *voanemba*, sorte de petits haricots ronds très communs à Madagascar.

du beurre et on les mange en guise de pois verts; mais, lorsqu'elles sont sèches, elles ne valent pas nos pois anglais. J'ai vu des indigènes qui suçaient et qui mangeaient des cannes à sucre vertes, ce qui prouve que la canne à sucre pousse dans l'île et que l'on pourra probablement en tirer de grandes quantités de sucre. De plus, il est certain que la vigne existe à Madagascar, car j'en ai vu plusieurs pieds sauvages sur les versants rocheux des montagnes de la baie de Saint-Augustin[1].

J'ajouterai que quelques-uns de nos compatriotes m'ont assuré avoir entendu dire aux Portugais que cette île fournit du poivre et d'autres épices; ceux d'entre nous qui se sont avancés dans l'intérieur du pays en remontant pendant plusieurs jours une large rivière navigable [l'Onilahy ou rivière de Saint-Augustin], et qui ont rencontré sur leur route de nombreux indigènes leur offrant du bétail à la moitié ou au quart du prix que nous payions au bord de la mer, leur ont montré du poivre, des clous de girofle, du macis et des muscades, et ceux-ci leur ont fait comprendre qu'il existait de grandes quantités de ces épices à quelques jours de marche plus loin ce qu'ils leur ont indiqué en fermant plusieurs fois les yeux et mettant la tête sur leur bras.

Ces mêmes Anglais nous ont en outre appris qu'ils avaient trouvé de vastes prairies ou pâturages remplis de bétail de toutes sortes : bœufs, moutons et chèvres, qui y paissaient librement. On peut admettre comme certain que Madagascar qui est situé à peu près à la même distance de l'Équateur que l'Inde donne les mêmes fruits qu'elle : noix de coco, bananes, pastèques, melons excellents et aussi gros que nos potirons anglais, palmiers à « toddy » dont on tire une liqueur aussi bonne que le vin blanc sucré; les marins anglais et hollandais boivent dans

1. Cette assertion est plus que douteuse, car il ne semble pas qu'il y ait jamais eu de vignes dans le Sud-Ouest de Madagascar.

l'Inde, à cause de son bon marché, de si grandes quantités de ce vin de palmier qu'ils sont souvent ivres.

L'île de Madagascar s'étend du onzième degré et demi au vingt-sixième degré[1] de latitude Sud. Dans ce vaste espace, elle renferme maintes régions fameuses situées soit sous l'Équateur [!], soit sous l'un ou l'autre Tropique [!] ou dans leur voisinage; elle doit donc selon toute apparence, et on peut même dire selon toute probabilité, avoir la même fertilité, les mêmes agréments et les mêmes richesses que tous les pays qui ont une position géographique analogue, en admettant qu'elle ne le leur soit point supérieure et préférable. Il n'est pas douteux que cette île deviendra le paradis du monde, si elle est jamais habitée par des chrétiens ou par des hommes civilisés, experts en agriculture et en industrie ainsi qu'en tous métiers et travaux mécaniques quelconques.

Je ne crois offenser personne en célébrant les louanges de l'île de Madagascar comme Moïse a exalté le pays de Chanaan, car c'est une terre bénie, une vraie terre de promission, où des rivières et des sources jaillissent de toutes parts, des vallées comme des montagnes, où poussent sans culture le blé, l'orge, la vigne, les figuiers et les grenadiers, où la disette est inconnue et où les colons ne manqueront jamais de rien, où les pierres sont du fer et dont les montagnes fourniront tout le cuivre qu'on voudra.

Chap. V. — Idolâtrie des indigènes qui adorent indifféremment Dieu et le diable. — Leur propension au vol et au pillage. — Projet formé par les évêques déposés de venir s'installer à Madagascar. — Il n'est pas difficile de s'emparer de Madagascar[2]. — Je viens d'exposer, en toute sincérité et sans rien

1. En réalité, de 11° 57′ 17″ à 25° 38′ 55″ de latitude Sud.
2. Dans la reproduction du pamphlet de Boothby par Churchill (t. VIII,

dissimuler, tout ce qui m'est revenu à la mémoire au sujet de Madagascar, n'ayant plus entre les mains aucune des notes que j'ai recueillies pendant mon séjour dans cette île et que j'ai perdues ou données. Il y a encore cependant une chose que je n'ai pas oubliée : c'est ce qui a trait à l'idolâtrie des indigènes. Suivant l'opinion de quelques-uns des nôtres, ils s'adressent, soit dit sans offenser personne, au diable plutôt qu'à Dieu ; mais, quant à moi, je ne partage pas cette opinion et je crois même le contraire ; car, un peu avant notre départ, les indigènes ont organisé en l'honneur de leur Dieu et de leurs idoles un banquet et des fêtes en témoignage de reconnaissance pour les bénéfices qu'ils avaient retirés de leurs échanges avec nous, et, d'après quelques-uns de nos compatriotes, ils ont prié pour notre bonheur et notre prompt retour.

Je vais décrire cette cérémonie aussi brièvement que possible, mais aussi exactement que mes souvenirs me la retracent. Un matin donc, ces sauvages ont tué un bœuf; je ne me rappelle pas en avoir vu tuer beaucoup pendant notre séjour, ni même avoir entendu dire qu'ils en aient tué ; puis ils ont érigé auprès de leurs huttes un poteau haut de huit à neuf pieds [de 2 m. 50 à 3 m.] qu'ils ont barbouillé avec le sang de la bête et au sommet duquel ils ont accroché sa tête et ses cornes. Le bœuf a été découpé en une foule de morceaux et distribué entre les principaux du pays qui ont mangé la viande à demi grillée sur les charbons et toute salie de cendres. Soit avant, soit après ce festin, je ne me le rappelle plus exactement, les indigènes, sortant du bois où étaient leurs huttes, se sont rendus dans une plaine où étaient plantés en ligne, à une ou deux portées d'arc de leurs habitations, une cinquantaine de poteaux dépouillés de

p. 634), il y a, au lieu de cette dernière phrase : *Spécimen de la langue malgache.*

leur écorce, blancs et gros comme nos plus grosses perches à houblon; ces poteaux, qui étaient espacés d'environ quatre yards [3 m. 50] et entre lesquels, à environ trois pieds de chacun d'eux, il y avait une pierre grosse comme un énorme navet ou une pomme, étaient reliés par un bâton transversal placé à plus d'un yard [1 mètre] de terre, auquel ils suspendirent un grand nombre de leurs colliers de *haranga* [de cornalines]. Les vieillards, les femmes et les enfants s'assirent devant cette sorte d'autel, tandis qu'en face d'eux, de l'autre côté de la rangée de poteaux, se tenaient deux bandes de vingt à trente jeunes gens chaque, qui étaient à une vingtaine d'yards [17 m. à 18 m.] l'une de l'autre et qui offraient un fort agréable coup d'œil; ces jeunes gens qui étaient rangés trois par trois et tenaient tous un javelot à la main, se mirent à chanter et à danser en faisant mouvoir leurs jambes et leurs bras en mesure, au son de leurs chants.

J'ai une fois assisté à un spectacle semblable en Angleterre, dans une ville de province; plusieurs messieurs, que précédait une bande de musiciens et qui portaient chacun un voile leur cachant la figure, parcoururent en dansant la place du marché ainsi que les principales rues de la ville et se rendirent ainsi dans une taverne pour s'y divertir. Nos sauvages de Madagascar ont dansé au son de leurs chants, comme ceux-là l'ont fait au son d'instruments de musique.

Ces danses consistaient surtout en simulacres de combats : l'une des bandes semblait défier et attaquer l'autre et s'avançait en brandissant ses javelots, puis, tout d'un coup, les deux se réunissaient et formaient un grand cercle, et tous rapprochaient leurs têtes comme s'ils tenaient conseil, puis ils reprenaient leurs positions respectives comme le ferait une compagnie de soldats exercés. Chaque bande avait comme

trompette une grande corne de bélier recourbée, d'où sortaient des sons rauques et confus.

Leurs prêtres, à l'un desquels j'ai acheté le curieux manuscrit dont j'ai parlé plus haut (p. 73), mettant le doigt sur l'une des étranges figures ou caractères d'un de leurs livres, en lisaient un passage ou prêchaient sur ce texte une assez longue homélie, puis ils passaient à une autre figure. Mais, un grand nombre de nos gens qui se trouvaient à terre ayant été avisés de ces divertissements et étant accourus pour y assister, les sauvages interrompirent immédiatement cette solennité, craignant, c'est du moins ce que je suppose, que nous ne leur prissions leurs *haranga* [fuseaux en cornaline] qui ont à leurs yeux autant de valeur que les diamants et autres pierres précieuses aux nôtres; ils les enlevèrent prestement de l'autel et regagnèrent leurs huttes. Ainsi prit fin cette cérémonie.

Je dirai encore quelques mots de la manière dont les indigènes de la baie de Saint-Augustin rendent la justice et punissent les criminels. Leur chef avait eu quelques bijoux volés dans sa hutte; il fut prouvé que le vol avait été commis par une jeune fille esclave d'un homme du pays, qui, pour montrer qu'il n'y avait pas participé, saisit sa sagaie et la tua séance tenante. Je suis sûr que c'était bien son esclave et non pas son enfant, car, tout barbare qu'il était, il ne se serait pas montré si cruel envers sa propre fille (voir plus haut, p. 53). Ce fait prouve que les indigènes ont une sorte de gouvernement et des lois. Cependant, il est certain qu'ils sont très adonnés au vol et au pillage; car, quand ils rencontraient nos gens dans la brousse, tout en ne leur faisant aucun mal, ils fouillaient leurs poches et leur enlevaient les verroteries qu'ils pouvaient avoir (voir plus haut, p. 53); toutefois, ils ramenaient obligeamment aux navires ceux qu'ils trouvaient perdus dans les bois.

J'ai moi-même été en butte à une tentative de vol. Un jour que je montrais aux agents comptables de nos navires et à quelques autres personnes un collier de boules de cornaline, un jeune indigène s'élança et chercha à me l'enlever de la main, mais il manqua son coup et s'enfuit; un de nos gens, qui était tout près, lui lança une flèche [!] sans l'atteindre. Jamais nous n'avons plus revu ce jeune homme.

C'est grand dommage qu'un pays aussi plaisant et aussi fertile ne soit pas habité par des hommes civilisés, surtout par des chrétiens, et que ses habitants qui ont un extérieur si agréable, car ils ne sont que basanés, soient aussi arriérés au point de vue religieux; certaines personnes supposent qu'ils sont mahométans, parce qu'ils pratiquent la circoncision; d'autres, avec plus de raison, les considèrent comme des descendants d'Abraham et de sa concubine Keturah [sa seconde femme Céthura], dont, suivant l'Écriture Sainte, les enfants ont été envoyés en Orient afin qu'ils ne fussent point un obstacle à la descendance d'Isaac.

Pour les Malgaches comme pour le royaume d'Angleterre, ce serait un grand bonheur que le projet que m'a amicalement communiqué un ancien négociant d'Huntingdonshire s'accomplît. D'après ce projet, qu'il a entendu formuler par diverses personnes, notamment, à ce que je crois, par l'évêque Moreton, les évêques d'Angleterre, qui ont été récemment privés du droit de voter dans le Parlement et d'exercer leur autorité tyrannique dans les affaires temporelles, ou au moins la plupart d'entre eux, au cas où le Roi et le Parlement continueraient à les tenir à l'écart des affaires publiques, iraient fonder une colonie à Madagascar et tâcher de convertir ses habitants au christianisme. Dieu veuille que ces évêques ou d'autres réalisent promptement un aussi pieux dessein et que, parmi les chrétiens qui s'établi-

ront dans l'île, il règne un meilleur accord qu'en Virginie, où les chrétiens, différant entre eux sur quelques points de doctrine, comme cela a aussi lieu malheureusement en Angleterre, se sont partagés en deux camps ennemis et ont tué ou fait tuer par les indigènes dix-sept cents hommes. Aussi est-on en droit de se demander si les Virginiens ne vont pas profiter de cette guerre civile pour massacrer tous les chrétiens des deux partis, ce qui entraînerait pour notre royaume la perte irréparable de cette magnifique colonie, si bien organisée aujourd'hui après une cinquantaine d'années de pénibles efforts de la part des premiers colons; Dieu veuille qu'il n'en soit pas ainsi et que de meilleures nouvelles nous arrivent de ce pays dans l'avenir! Dieu veuille aussi que toutes nos colonies et l'île de Madagascar en particulier qui donne de si belles espérances deviennent le refuge des protestants anglais, véritablement attachés à leurs croyances, s'il plaisait à Dieu de punir notre nation de ses péchés abominables en donnant la prépondérance en Angleterre aux Papistes si méchants et si tyranniques!

Par suite de la perte de mes papiers et des notes que j'avais recueillies en vue de l'établissement d'une colonie anglaise à Saint-Laurent [Madagascar], je n'ai que peu de documents sur la langue de ses habitants, qui, à mon avis, n'est pas très difficile à apprendre; j'ai retrouvé un vieux carnet où j'ai autrefois inscrit quelques-uns des mots de cette langue afin de me les rappeler; ces mots sont aujourd'hui un peu difficiles à déchiffrer, parce qu'il y a quatorze ans que je les ai écrits, d'une manière fort imparfaite du reste. Toutefois, je ne crois pas inutile de les reproduire. Ces quelques indications, jointes à d'autres, particulièrement à celles d'un certain William Casey, ancien agent comptable d'un navire de l'Inde, qui s'est donné à ce sujet plus de mal que moi, fourniront, pourvu qu'on retrouve ses papiers,

quelques notions sur la langue malgache aux personnes qui désireront en acquérir la connaissance.

Voici, reproduits aussi exactement que possible, les mots que j'ai retrouvés dans mon carnet :

Nooroon no zeff? [Anarana ino izao?], Comment appelez-vous ceci?
Tona[1] [Olona], un homme.
Boylee [Ombilahy], un bœuf.
Lemboshe [Lambosina], le dos.
Sowkee [Soroka], l'épaule.
Codez [Vady], une femme.
Tope [Bodo], un enfant.
Coma [Trano], une maison.
Ose [Osy[2]] ou Angomba [Anomby], un bœuf ou une vache.
Gose [Osy[3]], un mouton.
Cowhee [Kaohina[4]], pain.
Camha [Rano], eau.
Bingta [Vintana? = destinée?] ou Sooa [Loha], la tête.
Nunqua [?], l'œil [Maso] ou l'oreille [Sofina].
Toee [?], le nez [Orona].
Umqua [Konka[5]?] ou Songe [Sony], les lèvres.
Coonqua [Konka[5]] ou Niffa [Nify], les dents.
Goma [Somotsa? = barbe] ou Soca [Saoka], le menton.
Coaqua [Siraka?] ou Effena [Afenana], le bras.
Cabed [?[6]] [Kiho], le coude.
Unaqua [Honaka[7]] ou Tanga [Tanana], la main.
Hongko [Hoho, les ongles], le doigt.
Chamkee [Tsanga?] ou Noeno [Nono, les seins], la poitrine.
Oncoma [Vozona], le cou.
Hicuma [?] ou Toa [Troka], le ventre.
Coa [Lohalika] ou Ungoote [Hongotra], le genou.
Noo [Ranjo] ou Vote [Vity], la jambe.
Iqua [?] ou Kambo temba [Tomboka], le pied.
Hica [?] ou Vota [Voto], le membre viril.
Charaqua [Korokana], la cosse.
Anatincke [Anki-hely], le petit doigt.
Mise [Misy, litt. : il y a], oui.
Maligna [?], racine odorante, qui ressemble à un jonc.
Moade [Aody? (charme)], un collier de petites perles de verre.
Voyla [Volo], cheveu.
Maca [Maso], un œil.
Saffee [Sofina], une oreille.
Leela [Lela], la langue.
Hoho [Hoho, litt. : ongles], le pouce.
Fala tanga [Fela tanana], la paume de la main.
Choroqua [Soroka, litt. : l'épaule], les ongles de la main.

1. Il n'est pas douteux que c'est *Lona* et non *Tona* qu'il faudrait écrire.
2. *Osy* veut dire chèvre et non pas bœuf ou vache.
3. Mouton se dit *Aondry*; *Osy* est une chèvre.
4. De *Kaoka*, litt. : nourriture, riz attaché aux parois de la marmite.
5. *Konka*, litt. : très vieux.
6. *Kabedy* signifie bavardage.
7. *Honaka* implique l'idée de battre, de rosser.

Syra [Sira], sel.
Humeray [Amaray], demain.
Soo [?], un pot.
Pingbara [Ampingaratra], un fusil.
Vyra [Bera[1]], une épée.
Fajaro [?], une petite flèche.
Leffo [Lefona] ou Mura [?], une lance.
Caba [Kaba[2]], un chapeau ou casquette.
Lomba [Lamba], vêtements.
Memma [?], un manteau ou peau.
Hoboqua [Hoboka, litt. : creux], des souliers.
Aqua [Antsaky?], une flèche.
Fenga [Fenja = serré] ou Talle [Taly], une corde.
Siffe [Tsofa, litt. : scie], un couteau.
Hicha [Antsaky?], un arc.
Hehoo [Ahohoka[3]], une broche.
Acuto [?], lancer.
Renova [Ronono], lait.
Hihoo [?], un petit poisson.
Longora [Langoro[4]], un gros poisson.
Hirhoree [?], airain.
Chichata [Tsy tsara] ou Ruttee [Raty], mauvais.
Chara [Tsara], bon.
Longasba [Longo], un homme bon, un ami.
Saga [Sata], Rattee [Raty], un homme méchant, un ennemi.
Cheruse [Tsy misy, litt. : il n'y a pas], non.
Calibus [Bakoly?], une tasse, une bouteille, un panier.

CHAP. VI. — LA POSSIBILITÉ POUR LES COLONS DE MADAGASCAR, MÊME POUR LES PERSONNES DE QUALITÉ, DE SE PROCURER DANS L'INDE DES VÊTEMENTS À TRÈS BON MARCHÉ FACILITERA LA COLONISATION DE CETTE ÎLE. — ON Y TROUVE EN ABONDANCE TOUTES SORTES DE PLANTES, DE RACINES, DE FRUITS ET D'OISEAUX. — LES ARBRES Y FOURNISSENT EN QUANTITÉ UNE LIQUEUR FORT AGRÉABLE, QUI NE LE CÈDE PAS AU VIN SUCRÉ QUE L'ON BOIT EN ANGLETERRE. — PROPRIÉTÉS ET VERTUS REMARQUABLES DES MYROBOLANS DE L'INDE. — Il est très désirable que nous colonisions l'île de Madagascar, non seulement à cause des denrées et marchandises qu'on y peut avoir à bon compte, mais aussi à cause des avantages et des commodités qu'elle présente et dont nous allons parler. Ces avantages dépassent en effet tous ceux qu'on trouve dans les autres colonies et

1. *Bera*, grande sagaye à manche court et à fer large, que les Malgaches ne lancent jamais et qui leur sert à combattre corps à corps.
2. *Kaba*, c'est une écuelle, un plat creux. — Peut-être est-ce tout simplement le mot anglais « cap » (casquette) prononcé à la malgache.
3. *Ahohoka*, litt. : qu'on retourne sens dessus dessous.
4. *Langoro*, c'est un héron.

constituent un attrait suffisant pour que les personnes riches et pieuses, qui désirent la gloire de Dieu et de leur Roi et qui veulent travailler pour la prospérité de leur patrie, pour leur fortune et celle de leurs enfants, ainsi que pour le bien des pauvres, ces élus de Dieu sur la terre, songent sérieusement à en entreprendre la colonisation.

En effet, Madagascar est un pays sain et plaisant, qui fournit sans culture les principaux objets nécessaires à l'existence, tels que bœufs, moutons, chèvres, volailles, poissons, oiseaux sauvages, etc., et les bœufs qu'on y trouve en grand nombre peuvent être utilisés pour le labourage, opération indispensable dans tous les pays ; c'est précisément ce qui manque dans toutes les autres colonies. Il est au moins aussi près que nos autres établissements d'outre-mer de l'Inde où l'on peut se procurer, au quart des prix qu'on paie en Angleterre, toutes les choses nécessaires à la vie et même les choses superflues, telles que le riz et les aliments succulents dont on se nourrit en Orient et que mangent chaque jour avec plaisir et sans jamais s'en lasser les rois et les grands personnages, le blé, l'orge et diverses autres sortes de grains, l'arack ou rhum qui y est d'excellente qualité et une liqueur forte, tirée du riz, qu'on boit, soit pure, soit mélangée avec de l'eau, du sucre et du citron, ou bien assaisonnée avec toutes sortes d'épices, et qui constitue une boisson agréable et saine, meilleure que tous les vins que l'on peut se procurer à Londres. Quoiqu'il soit préférable de ne boire que de l'eau, qui y est aussi bonne et même meilleure qu'en Angleterre, on peut recommander l'usage de cette dernière boisson jusqu'à ce que l'on y fabrique de la bière d'orge, ce qui du reste pourra se faire de suite, comme je l'indiquerai plus loin.

On peut faire venir de l'Inde des vêtements pour hommes comme pour femmes, très convenables et même élégants et

appropriés aux pays chauds, à raison de vingt shillings [25 fr.] et même de dix shillings [12 fr. 50] par an, de la literie en coton ou en soie végétale, à très bon marché et excellente, bien meilleure que nos lits de plume et nos édredons, et, quoiqu'on en fasse peu usage dans ces pays chauds, des couvertures de tous prix et de tous genres, ainsi que d'élégants couvre-pieds, à raison de cinq shillings [6 fr. 25] la pièce, et toutes sortes de draps à si bon marché et si beaux qu'aucune autre partie du monde n'en fournit de pareils. On peut aussi s'y procurer, à l'usage des pauvres, de bonnes chemises, blanches et fines, à raison de dix à douze pence [1 fr. à 1 fr. 25] l'une; en Angleterre, on n'en peut trouver d'aussi fines et d'aussi blanches qu'en payant trois ou quatre fois plus cher; voilà seize ans que je n'en porte pas d'autres; une demi-douzaine, que j'ai payée trois shillings [3 fr. 75] l'une et dont les pareilles valent en Angleterre douze shillings [15 fr.], m'a duré, malgré un usage constant, trois années entières. Les souliers faits à la mode anglaise y valent six pence [0 fr. 60] la paire et les bottes deux shillings [2 fr. 50]. On peut encore y acheter des bonnets légers et commodes, bien meilleurs que les chapeaux de satin et de taffetas qui sont si lourds et si roides; ces coiffures, en belle étoffe peinte ou brodée, sont d'un prix très inférieur à celui des chapeaux anglais.

Les personnes qui aiment à se vêtir richement et élégamment trouveront dans l'Inde du satin, du taffetas, du damas noir ou de couleur et de magnifiques étoffes tissées d'or et d'argent, à des prix moindres que ceux qu'on paie en Angleterre pour nos étoffes communes. En outre, les perles, les diamants et les pierres précieuses de toutes sortes y abondent, et on y fabrique une foule de bijoux curieux, des bracelets, des bagues et des boucles d'oreilles pour dames en agate, en jaspe, en cornaline, en pierres d'Ethiopie rouges et blanches, etc., le tout à si bon

marché que, en ce qui me concerne, j'ai vendu en Angleterre, au prix de cinq à dix shillings [6 fr. 25 à 12 fr. 50] la pièce, à des commerçants et à des bijoutiers qui me les ont achetés pour les revendre, des anneaux et des pendants d'oreille qui, dans l'Inde, ne m'avaient pas coûté plus d'un penny ou deux pence [de 0 fr. 10 à 0 fr. 25]. Il convient de noter aussi qu'on peut s'y procurer des plumes d'autruche, avec lesquelles on fait les éventails de dames et dont se servent les gentilshommes et les officiers, etc., de curieux éventails en papier ou en cuir dorés et peints, de beaux coffrets en ivoire, en ébène, en bois de santal, artistement incrustés de nacre, d'agates, de pierres diverses et d'ivoire, le tout à un bon marché incroyable; il en est de même des parfums agréables, tels que civette, musc, ambre gris et eau de rose qu'on y trouve en grande quantité et à des prix extraordinairement bas.

J'espère que la facilité de se procurer ces produits si précieux engagera des lords, des baronnets, des gentilshommes et leurs femmes, ainsi que des industriels et des artisans à venir s'établir à Madagascar. La traversée, qui est de trois à quatre mois, est agréable et facile; les Portugais, les Hollandais, les Danois, etc., s'aventurent dans des régions bien plus lointaines où ils trafiquent, non sans courir de grands risques et des dangers continuels, et ils n'y trouvent pas toutes les satisfactions et tous les avantages que l'on aura à Madagascar. Je prie Dieu que le Roi et son gouvernement prennent de suite en considération les renseignements que je viens de consigner dans ce factum, afin qu'ils ne soient point devancés à Madagascar par d'autres nations qui ne sont pas sans savoir ce qu'il en est et qui ont aussi l'intention d'y fonder des établissements et qu'il ne leur advienne point ce qui est récemment arrivé au très honorable comte de Southampton et à M. John Craven, le frère du très honorable

Lord Craven. Ces gentilshommes avaient formé le projet d'envoyer des navires et des colons dans l'île Maurice, qui est à l'Est de l'île de Saint-Laurent, et ils avaient déjà dépensé plusieurs milliers de livres sterling en préparatifs, mais les Hollandais, instruits de leur projet, firent plus grande diligence qu'eux et les devancèrent, de sorte qu'aujourd'hui ce sont eux qui sont installés dans cette île pour leur plus grande gloire et leur plus grand bénéfice et au grand détriment des honorables personnes que je viens de nommer et de notre nation.

Toutes les plantes, les fleurs et les fruits, qu'on recherche tant en Orient, peuvent être transportés de n'importe quel pays à Madagascar, où le sol est si riche et si fertile qu'ils y pousseront certainement fort bien et même plus vite que partout ailleurs. Si les plantes importées d'Angleterre ou d'Europe n'y réussissent pas au début à cause de l'ignorance dans laquelle nous sommes des meilleurs moyens de conserver les graines pendant un voyage aussi long, il sera toujours possible de tirer de l'Inde, qui est à une distance de Madagascar quatre fois moindre que l'Europe, des graines de légumes, tels que radis, laitues, carottes, navets, oignons, moutarde et bien d'autres plantes qui ont une valeur plus grande que celles d'Angleterre. Je ne puis non plus mettre en doute que cette île possède et, en tout cas, qu'on puisse y transporter les arbres précieux qui, comme le Palmier Toddy et les Palmistes, distillent de grandes quantités d'une liqueur salutaire et agréable qui ne le cède en rien, si toutefois elle ne lui est pas supérieure, au vin blanc sucré. C'est surtout le cas pour le vin du Palmier Toddy; quant à l'arack, excepté quand il est de qualité supérieure, il a un goût désagréable, comme s'il avait été conservé dans des cornes. Il y aura lieu, si le cocotier n'existe pas encore à Madagascar, de l'y introduire; c'est un palmier qui donne une noix

aussi grosse qu'une tête d'enfant et dont l'amande constitue un aliment excellent et fournit de l'huile, du vinaigre et d'autres friandises, tandis que l'arbre lui-même donne des fibres ou fils, les uns fins, les autres grossiers, avec lesquels on fait des cordes et des câbles pour navires et pour des usages divers.

On pourra aussi s'y procurer beaucoup d'excellents fruits, tels que les myrobolans et les bananes. Les bananes, que nos compatriotes appellent « pommes de paradis » et avec lesquelles le serpent a séduit Ève, ont, ainsi que les myrobolans, un goût beaucoup plus délicat que nos abricots, et les médecins et les confiseurs savent parfaitement combien elles sont appréciées sous forme de conserves par les malades aussi bien que par les gourmets; elles poussent par régimes de cent environ et sont grosses comme une énorme cosse de haricot; elles sont très agréables au goût; on les coupe comme les panais, par petites tranches, et on les assaisonne au beurre; on en mange à tous les repas, arrangées de toutes les manières possibles; on les trempe même dans du vinaigre ou on les saupoudre de poivre et de sel pour atténuer leur goût douceâtre. Quant à la plante elle-même, elle est de la grosseur d'un pommier et elle ne porte pas de branches, mais de grandes feuilles longues d'une aune [1 m. 20] et plus; ces feuilles aussi bien que le tronc sont un aliment excellent pour les bœufs, car le tronc n'est pas plus dur qu'un gros chou et on peut le trancher d'un seul coup de sabre; deux ou trois hommes ont coupé avec moi à Moalala[1] [Mahalala] un grand nombre de bananiers que nous avons emportés à bord et qui nous ont servis à nourrir le bétail que nous avons embarqué à Saint-Augustin.

Il existe cinq sortes de myrobolans[2]. L'une ressemble à des

2. Dans la version publiée par Churchill (t. VIII, p. 638), il y a Malalo.
3. « Les Myrobolans [littéralement en grec : glands à parfum] sont de

abricots ou à de grosses prunes et a un noyau octogonal; on fait avec elle une confiture excellente qui est fort recherchée et qui se vend très cher en Perse et ailleurs. Les quatre autres sortes sont utilisées en médecine; ce sont les docteurs et les apothicaires qui peuvent dire leurs noms et leurs propriétés sur les quatre éléments du corps humain. Il suffit qu'un malade tienne à la main un de ces fruits pour être immédiatement guéri, soit qu'il souffre d'une hémorragie, soit qu'il ait la fièvre ou deux autres affections dont j'ai oublié le nom; aussi, dans l'Inde, certains de ces myrobolans se vendent-ils de cinquante à cent livres sterling [de 1 250 à 2 500 fr.] la pièce. Voici l'explication de cette très curieuse propriété : à l'époque de l'année où l'on taille les arbres, on coupe toutes leurs branches, ne laissant qu'une seule tige; or cet élaguage à toute outrance rend ces arbres malades, de telle sorte que, si la plupart végètent plus ou moins bien, il n'y en a guère qu'un sur cent qui fructifie et encore ne produit-il qu'un ou deux myrobolans au plus, mais toute la force de l'arbre passe dans ce fruit unique ou dans ces deux fruits qui deviennent de la grosseur d'une pomme et qui guérissent, comme je l'ai dit plus haut, diverses maladies quand le patient en a un dans la main. La chose est absolument vraie et certaine; elle m'a été assurée par plusieurs docteurs banians

petits fruits purgatifs, qui sont en usage en médecine et dont les épiciers-droguistes et les apothicaires font un grand commerce. Il y en a cinq sortes, qui toutes proviennent des Indes Orientales : 1° *Myrobolans citrins* (*Arares*), de Goa; 2° *Myrobolans indiens* ou *noirs*; 3° *Chebules* ou *Quibus*, du Dekkan et du Bengale; 4° *Bellerics*; 5° *Emblics* (*a*). Les Myrobolans sont assez semblables aux prunes de mirabelles desséchées, mais ils sont un peu plus longs et partagés en petites côtes. Leur noyau renferme une amande » (*Dictionnaire universel du commerce* de Savary, 1723).

(*a*) Les quatre premières sortes sont produites par des *Terminalia* (*T. citrina*, *T. chebula*, *T. bellerica*, etc.) et la dernière par le *Phyllanthus emblica*. Aujourd'hui ces drupes, qui sont en effet astringents et un peu laxatifs, n'entrent plus que dans quelques préparations officinales anciennes.

et brahmanes. Ces gros myrobolans sont rares et très chers; les grands personnages de l'Inde les achètent à tout prix, et, si quelqu'un de nos docteurs anglais en connaissait les extraordinaires vertus, ils vaudraient en Europe mille livres sterling [25 000 fr.] la pièce et seraient un cadeau digne des Rois.

Quant aux petites espèces de myrobolans, on les trouve partout dans l'Inde en grande quantité et à très bon compte : j'en ai acheté trois mille livres à raison d'un *farthing* [2 centimes 1/2] la livre, que j'ai revendue en gros en Angleterre trois shillings quatre pence [4 fr. 20], tandis que les droguistes les débitent au prix de six shillings huit pence [8 fr. 30] la livre. Je crois bien qu'à Madagascar il y a diverses espèces d'arbres de myrobolans, mais, en tout cas, il sera facile d'y en planter, car le climat est le même que dans l'Inde, et beaucoup d'arbres et de plantes qui y croissent se trouvent également dans l'Inde, donnant des fruits qui ont la même saveur et les mêmes qualités.

Il est vrai qu'il n'y a ni chameaux, ni chevaux, ni ânes, ni mulets, ni éléphants, ni buffles, ni moutons de Perse qui sont si estimés dans l'Inde, mais rien ne s'oppose à ce qu'on importe ces animaux de Perse et qu'on en fasse l'élevage à Madagascar, dont le sol si riche et si fertile permettra d'obtenir des animaux qu'on vendra dans l'Inde à un bon prix. Les transports se feront facilement et à bas prix, soit par navires anglais, soit par navires indiens. Un cheval que l'on achète en Perse de 5 à 8 livres sterling [de 125 à 200 fr.], vaut dans l'Inde de 20 à 60 livres sterling [de 500 à 1 500 fr.] ou plus suivant ses qualités.

CHAP. VII. — LE BÉTAIL ET LES VIVRES SONT À BON MARCHÉ À MADAGASCAR. — LES DINDONS [PINTADES] DONT PARLE M. LLOYD ET QUE LES ANGLAIS NOMMENT AINSI PARCE QU'ILS SONT NOIRS AVEC DES TACHES BLANCHES, NE SONT PAS AUSSI GROS NI AUSSI BONS QUE LES NÔTRES; CE SONT PLUTÔT DES FAISANS OU DES OISEAUX D'ESPÈCE VOI-

sine. — L'installation à Madagascar de laiteries, où l'on fabriquera du beurre et du fromage, et d'usines pour saler la viande de bœuf et brasser de la bonne bière procurera de beaux bénéfices. — Les moutons de Perse se vendent fort cher dans l'Inde; leur laine, qui est grisâtre mélangée de noir et de blanc, est douce comme la soie et curieusement frisée. Ils sont aussi fort estimés dans nos pays. Ayant vu, en hiver, le Palsgrave ou Prince Électeur dîner avec Sa Majesté le Roi Charles et ayant remarqué que son manteau était doublé d'une de ces peaux, j'ai écrit à un ami en Perse de m'en envoyer quelques-unes. J'en ai reçu sept qui m'ont coûté là-bas environ seize shillings [20 fr.] l'une; M. Granthorn, le fourreur du Roi, les ayant vues, a absolument voulu me les acheter et il m'en a donné trente-trois shillings [42 fr.]; j'aurais pu même en avoir davantage si j'avais tenu bon. Cette race de moutons, une fois importée et élevée dans un pays aussi fertile que Madagascar, ce qui n'exigerait aucun frais, donnera des bénéfices considérables aux colons, sans parler de leur viande qui est très bonne, bien meilleure que celle des autres moutons d'Orient, et d'une qualité égale, sinon supérieure, à celle de nos moutons anglais. Les moutons de Perse ont de grandes et lourdes queues qui pèsent deux ou trois stones [de 13 à 19 kilogr.] et quelquefois plus, à ce qu'on m'a dit.

Quant aux bœufs de Madagascar, qu'on y paie environ douze pence [1 fr. 25] l'un, ceux de belle taille, surtout les blancs, se vendraient dans l'Inde à raison de vingt livres sterling [500 fr.]. J'ai eu dans l'Inde, pour traîner ma voiture, une paire de bœufs blancs dont j'ai refusé 45 livres sterling [1 125 fr.]. Les peaux et le suif de ces bœufs, qui ne coûtent rien dans le pays et que l'on pourra envoyer en Angleterre, procureront aux colons de grands bénéfices. Leur viande est plus

succulente et plus agréable que celle de nos propres bœufs et elle est aussi blanche que celle du veau. Ces animaux ont, comme ceux de l'Inde, des bosses entre les épaules, bosses qui rappellent celles des chameaux et renferment une chair exquise, semblable et même supérieure à celle de la poitrine des jeunes veaux; elles pèsent, suivant la grosseur de l'animal, de quatre à cinq stones [de 25 à 32 kilogr.]. Si l'on introduit à Madagascar une race bovine anglaise, ce qu'on peut faire facilement en y important de jeunes veaux d'Angleterre, ces animaux y prospéreront et dépasseront de beaucoup, surtout au point de vue des cornes, leurs congénères orientaux; notre race blanche, surtout si l'on choisit des animaux du Lancashire et des comtés voisins, surpassera certainement la race indienne.

Les porcs pourront être apportés de l'Inde à très peu de frais, si l'on n'en trouve pas dans le pays où ils sont considérés comme impurs.

Les dindons d'Angleterre, élevés à Madagascar dans le but de les vendre dans l'Inde, seront sans nul doute fort recherchés; on a déjà souvent essayé d'en importer en Orient, mais sans succès, soit parce que l'espace qu'on leur accordait à bord ne fût pas suffisant, soit parce qu'on n'a pas su leur donner les soins nécessaires, soit enfin parce qu'on les a tués pour les donner à manger à des malades ou à des personnes délicates. Cependant, à bord d'une flotte anglaise que nous avons rencontrée à Madagascar en revenant de l'Inde, j'ai vu trois ou quatre de ces oiseaux vivants. Il sera utile aussi d'importer des lapins et des pigeons; ces derniers pourront être amenés de l'Inde.

Il faudra apporter des pois, des haricots, des graines de diverses sortes de légumes, de l'avoine et de la vesce, tous articles qui trouveront leur placement dans l'Inde. Le beurre et le fromage qu'on fabriquera à Madagascar, où l'on aura facile-

ment autant de vaches qu'il sera nécessaire, aurait un bon débit dans tout l'Orient, ainsi que dans la colonie elle-même. On alléguera peut-être que l'île de Madagascar est trop chaude pour que l'on y obtienne de bons produits et pour que l'on y brasse de la bière et que l'on y sale du bœuf; mais je ne doute pas que l'art et l'industrie de l'homme vaincront les obstacles que présente le climat. Je me permettrai à ce sujet de formuler mon humble avis, demandant que l'on me pardonne si je me trompe. Certainement, si par méchanceté on ne m'avait pas empêché de faire un autre voyage dans l'Inde, j'aurais fait des essais touchant tout ce dont je parle dans cette note.

A mon avis, il faut construire une maison dans l'endroit le plus frais et, autant que possible, à l'ombre, puis on installera la laiterie au Nord sous terre ou sous une voûte en pierres, de sorte que l'air y soit toujours frais; si l'on emploie dans cette construction des pierres venant d'Ormouz en Perse, qui, réduites en poudre, donnent un sel excellent, on aura probablement une maison très fraîche et très convenable. Au centre de l'établissement, on creusera une petite citerne ou réservoir; si l'on est dans le voisinage d'une rivière et qu'on puisse y amener un petit filet d'eau sans cesse renouvelé et frais, ce n'en sera que mieux, sinon il faudra imiter ce qui se fait dans l'Inde, c'est-à-dire charrier de l'eau à dos de bœufs dans des sacs en cuir ou dans des tonneaux et la déverser dans la citerne, puis, à l'aide de tuyaux, la faire couler en petits filets dans le réservoir qui doit être en contre-bas de la citerne. Il sera nécessaire de ménager dans le toit de la laiterie une ouverture surmontée d'une tourelle ou d'un gros tuyau en planches, disposé pour capter le vent et l'amener dans l'intérieur de la laiterie afin d'y rafraîchir l'air; il faut en somme installer quelque chose de pareil aux manches à air que j'ai vues employées à Ormuz pour

rafraîchir les principales pièces des maisons; il y en a d'analogues en Espagne, en Portugal et dans d'autres pays chauds, et les nombreux Anglais qui les ont vues pourront donner des conseils en vue d'un aménagement semblable.

Chap. VIII. — Installation de laiteries, de brasseries et d'usines pour saler la viande à l'usage des marins. — Moyen d'obtenir du salpêtre à meilleur compte que dans l'Inde et ailleurs. — Madagascar peut fournir toutes sortes d'excellents matériaux de construction. — Les artisans pauvres peuvent y gagner facilement leur vie en fabriquant toutes sortes d'objets et défier les ouvriers du monde entier pour le prix de leur main-d'œuvre. — Le commerce d'importations et d'exportations donnera à Madagascar des bénéfices supérieurs à ceux qu'on peut avoir dans tous les autres pays. — Entre la muraille de la laiterie (ou de la brasserie destinée à rafraîchir le moût) et le réservoir, il faudra laisser un passage suffisant pour qu'on y puisse circuler, et on y disposera des planches solides sur lesquelles on rangera des récipients hauts d'un demi-pied à un pied [de 0 m. 15 à 0 m. 30], plus ou moins suivant ce qui semblera le mieux, récipients qu'on inclinera légèrement et au bas desquels on pratiquera un trou qui pourra se fermer et s'ouvrir à volonté, afin de laisser échapper l'eau qu'ils contiendront. A cette eau, on ajoutera une quantité suffisante de salpêtre, proportionnellement à son volume. Ces récipients, dans lesquels la laitière devra placer ses pots au lait, qui seront faits soit en terre, soit en bois, soit en un métal quelconque, selon les possibilités, tiendront le lait et la crème aussi frais ou même plus frais que dans nos laiteries anglaises. J'ai vu expérimenter ce procédé dans l'Inde pour rafraîchir l'eau à boire. Si, en effet, on met pendant quelques instants une bouteille d'un liquide quelconque dans un vase plein d'eau mêlée à

du salpêtre, le liquide contenu dans la bouteille devient si frais qu'on peut à peine le boire et qu'il fait presque claquer les dents.

Je crois aussi que, si l'on dépose de la viande de bœuf avec du sel dans des vases en terre ou en métal et qu'on entoure ces vases de salpêtre, la fraîcheur ainsi obtenue sera suffisante pour que la viande se sale convenablement.

Des réfrigérants analogues peuvent être utilisés pour brasser la bière et permettront de faire de bonne boisson pour les colons qui, je l'espère, en tireront avantage et bénéfice. Cette bière faite à Madagascar servira en effet non seulement aux besoins de l'île, mais pourra être exportée, en même temps que du beurre, du fromage et du bœuf salé, dans l'Inde où ces produits ne sont ni bons, ni abondants, et où, à cause du petit nombre de vaches qu'il y a dans ce pays, ils sont aussi chers et même plus chers qu'en Angleterre. L'exportation de viande de bœuf destinée à approvisionner les navires donnera surtout des bénéfices incalculables.

Ainsi donc je suis persuadé qu'on peut installer à Madagascar d'excellentes laiteries où l'on pourra faire de bon beurre et de bon fromage, qu'on écoulera facilement dans l'Inde, en Perse, en Arabie et dans une centaine de ports des mers du Sud, et qui serviront aussi au ravitaillement des navires anglais, hollandais, danois et portugais qui naviguent dans l'Océan Indien. Aujourd'hui le fromage que nous apportons d'Europe dans l'Inde, est payé par les Banians douze pence [1 fr. 25] la livre. A Macho [Moka?] sur la Mer Rouge, on fait un fromage excellent qui ressemble à notre fromage anglais, et cependant il y fait bien plus chaud qu'à Madagascar.

Le bœuf salé qu'on fera à Madagascar pourra se conserver pendant trois ou quatre mois, ainsi que nous en avons fait l'ex-

périence, mais, au bout de ce temps, il se dessèche et devient dur, ce qui tient à ce que nous comprimons la viande sous des poids pour en faire sortir tout le sang, sans quoi elle ne se garderait pas. Le meilleur moyen de conserver la viande de bœuf ou de mouton consiste à la couper en lanières, à l'instar des Indiens qui, pour leurs provisions de bord, coupent la viande en tout petits morceaux, la salent un peu, puis la sèchent au soleil jusqu'à ce qu'elle soit devenue dure comme de la colle forte; on peut alors l'emballer et l'emporter au loin. On n'a qu'à la faire tremper dans l'eau pendant environ une heure, pour qu'elle devienne aussi fraîche que si l'animal venait d'être tué, puis on la fait bouillir; la viande ainsi préparée se conserve au moins pendant douze mois et fournit une nourriture très saine. Voilà ce que j'ai appris et expérimenté moi-même à ce sujet.

On m'objectera peut-être que le salpêtre coûte cher et que son emploi entraînera des frais hors de proportion avec le prix qu'on pourra obtenir des produits. Je répondrai que dans l'Inde le salpêtre est à bas prix et que le fret pour Madagascar sera tout au plus le quart, peut-être même le huitième de celui qu'on paie pour le transport en Angleterre. Le sel est également à bon marché dans l'Inde. Toutefois, afin de réduire les frais au minimum, on pourra les fabriquer, à très bon compte à Madagascar même. En effet, j'ai vu de mes yeux du sel dans les cavités des rochers de la baie de Saint-Augustin, cavités qui, à marée haute, s'emplissent d'eau salée et où, à marée basse, quand le soleil a fait évaporer cette eau, il reste du sel. En outre j'ai été témoin, pendant notre séjour dans ce pays, d'un fait qui m'a paru étrange : les Anglais, en jouant aux quilles pour se divertir, avaient, à force d'y courir et de le piétiner, rendu un assez vaste espace de terrain nu comme les emplacements de

jeux de boules en Angleterre ou comme une route très fréquentée. Un jour où il plut, l'eau forma çà et là de petites flaques, qui, le lendemain, sous l'action de la chaleur du soleil, se transformèrent en dépôts de sel gris semblable à notre sel de cuisine; il est certain que cet endroit, qui n'est pas à plus d'une portée d'arc de la plage, est à certaines époques de l'année inondé par la mer; du reste, j'ai constaté que, tout autour, l'herbe est imprégnée de sel.

Or, si l'on peut tirer le salpètre du sel gemme, comme je crois qu'on le fait en Angleterre où j'ai vu les fabricants de salpêtre goûter le sel gemme pour s'assurer s'il avait les qualités convenables pour cet objet, on pourra certainement y fabriquer du salpêtre à un prix de revient insignifiant; car, en l'endroit dont je viens de parler, il y a un beau ruisseau d'eau douce qui jaillit d'un rocher et se jette dans la baie, débitant une masse d'eau suffisante pour faire tourner un moulin; quand même l'eau douce ne serait pas nécessaire pour traiter le salpêtre, il sera néanmoins utile pour l'opération dont il est question ici et sera en tous cas très précieux pour d'autres usages. En effet, il sort du rocher à une hauteur d'au moins huit ou dix pieds et, à marée basse, l'eau peut être facilement et à peu de frais portée dans des barriques au bord de la mer qui n'est qu'à la distance d'un jet de pierre. Le salpêtre qu'on fabriquera à Madagascar pourra être expédié en Angleterre à bien meilleur compte que celui qu'on est obligé d'amener à dos de chameau jusqu'aux ports d'embarquement qui se trouvent à un millier de milles du lieu d'origine, sans compter que Madagascar n'est qu'aux trois-quarts de la distance de l'Inde. De plus, le fret pour Londres sera beaucoup moins cher, puisqu'on pourra se servir des navires qui amèneront les colons et qui, même dès leur premier voyage, pourront prendre une cargaison de retour

composée de peaux de bœufs et de suif pour lesquels il n'y aura rien à débourser.

Dans la belle île de Madagascar, il y a de bon bois de construction et de la pierre en abondance, et, sans aucun doute, on y peut fabriquer de la brique aussi bien que dans l'Inde et en Perse où de nombreuses maisons sont construites avec des briques non cuites, séchées seulement au soleil. Je suis convaincu qu'avec le temps, lorsque la colonie se sera développée, des hommes actifs et intelligents y découvriront les mêmes richesses qu'on trouve dans d'autres pays lointains, telles que mines d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, de fer, d'étain et d'autres minerais, aussi bien que drogues précieuses et utiles pour la médecine. Nous y avons recueilli de l'aloès qu'on a payé à Londres six schillings huit pence [8 fr. 30] la livre (voir plus haut, pp. 10-11 et p. 61), et je sais qu'il y a d'excellentes matières tinctoriales et une foule de produits naturels dont on ne peut, en ce moment, se rendre compte. Lorsqu'il y aura à Madagascar des artisans habiles et de bons fabricants, cette île surpassera tous les autres pays du monde par ses produits manufacturés.

Certes, je ne voudrais pas pousser nos industriels à employer outremer des gens qui enlèveraient aux pauvres de notre pays leur travail quotidien, mais comme il s'agit d'exploitations faites par nos compatriotes eux-mêmes ou par des esclaves au profit de ces compatriotes, je ne vois point qu'il puisse en résulter de dommages pour notre nation. Au contraire, une colonie fondée à Madagascar y attirerait une foule de pauvres gens et délivrerait notre pays de nombreux vagabonds, qui sont paresseux et par conséquent inutiles et qui se considèrent comme nés seulement pour manger et vivre du travail des autres; mais, comme cette question est au-dessus de ma portée et de mes capacités, je l'abandonne au jugement des hommes d'État, car

ne sutor ultra crepidam [ne te prononces pas sur ce que tu ne connais pas].

Les renseignements que je viens de donner ci-dessus sont propres à décider les gens, qui sont tout à la fois charitables et pieux et en même temps intelligents et industrieux, à favoriser sans hésiter l'exécution de ce projet sans égal, et ce que je vais dire ne pourra que les y inciter davantage.

Je vais en effet indiquer quel profit énorme on pourra réaliser en faisant le commerce entre Madagascar et toutes les parties du monde, commerce qui sera très supérieur à tous les autres. En effet, une fois qu'elle sera colonisée et habitée par des Chrétiens, l'île de Saint-Laurent deviendra le centre du commerce de tous les pays d'Orient, tels que l'Inde, où il y a tant de vastes et opulents royaumes, la Perse, l'Arabie, la Chine, Atchin dans Sumatra, Moka, Bagdad et Babylone, tous pays riches et peuplés. Elle sera aussi l'entrepôt du commerce avec les Indes de tous les grands royaumes d'Europe, de l'Angleterre, de l'Espagne, du Portugal, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Danemark, des Pays-Bas, etc. En un mot, c'est certainement dans cette île que se concentrera tout le commerce d'importations et d'exportations entre l'Europe et l'Asie, ce qui l'enrichira et la fera prospérer plus que tout autre pays d'outre-mer.

Et puisque ma plume inexpérimentée a osé parler des avantages commerciaux qu'on peut retirer d'un pays comme Madagascar, je vais donner quelques détails, afin de satisfaire les personnes que ces questions intéressent. Cependant, avant d'entrer dans ce sujet, je veux répondre par avance aux accusations qui, je m'y attends, seront lancées contre moi par l'indigne gouverneur et les commissions non moins indignes de l'Honorable Corporation des Indes Orientales, qui vont certainement

m'accuser de parjure et de déloyauté envers leur Compagnie, dont je suis membre, sous le fallacieux prétexte qu'en donnant tous ces renseignements je nuis et porte préjudice à cette Compagnie, qui mérite le respect bien qu'elle ait un gouvernement indigne. Mais, quelques efforts qu'ils fassent, ils ne pourront jamais prouver leurs dires et, s'ils persistent, ils n'arriveront qu'à faire montre de leur méchanceté.

Je crois fermement que, lors même qu'elle serait préjudiciable à une Corporation dont je suis membre, la révélation de toutes choses dont la connaissance tendra à la gloire de Dieu, à l'honneur de mon Roi et à la prospérité de mon pays ne peut être considérée comme un crime envers Dieu ou les hommes. Sans doute, j'ai prêté serment de servir fidèlement cette Corporation et de ne point lui causer de préjudice, mais cette formule, telle est du moins mon opinion personnelle, ne peut empêcher que je doive sacrifier les intérêts particuliers aux intérêts primordiaux de Dieu, du Roi et de la Nation.

Je connais par expérience l'envie et la malignité des membres du Conseil des Indes Orientales, qui, incapables de bien gérer leurs biens propres et les biens de leurs actionnaires, s'opposent à ce que les particuliers fassent prospérer les leurs, semblables à ces chiens qui, quoique ne mangeant pas de foin, ne veulent pas que les bœufs en mangent, ou semblables à ces gens qui prennent le pain dans les mains des enfants pour le jeter aux animaux ; je suis en mesure de le prouver. Aussi ai-je cru préférable d'employer mes connaissances à faire du bien à tous mes compatriotes, plutôt que d'étouffer la vérité ou de la couvrir d'un voile à leur détriment. Je prie très humblement et modestement tous les hommes de bonne foi et de bonne volonté de me savoir gré de mes faibles efforts et d'accepter l'hommage de ce mémoire que j'offre à leurs réflexions par charité.

Chap. IX. — Les bénéfices considérables que procure le commerce actuel entre l'Inde et l'Angleterre reviendront aux colons de Madagascar, si l'on accorde une entière liberté aux commerçants. — Avantages que l'on peut obtenir par l'échange de certaines marchandises entre l'Inde et la Perse. — Le piscash [pichkech[1], cadeau] d'une chaine d'or donnée par Podomsee, bien qu'ayant une valeur de 500 livres sterling [12 500 fr.], n'est pas comparable au bénéfice qu'il a retiré de l'immense trésor de perles qu'il a rapporté. — Riche commerce de perles et de diamants entre la Perse et l'Inde. — Au début de ce factum, j'ai dit qu'il n'y a dans aucun pays de commerce qu'on puisse comparer à celui qu'on fait avec l'Inde[2], commerce dont les colons de Madagascar pourront, s'ils le veulent, s'assurer le monopole. En effet, le commerce des Indes, importations et exportations comprises, donne en général, en dix-huit mois et même moins, un bénéfice variant de 300 à 500 p. 100. Quant au commerce entre les divers royaumes de l'Orient, entre l'Inde et la Perse, la Mer Rouge, Atchin [dans l'île de Sumatra], la Chine, etc., il rapporte en six mois au moins de 30 à 60 p. 100. Je vais entrer dans quelques détails au sujet des diverses marchandises qui sont l'objet d'un trafic continuel entre l'Inde et la Perse et sur lesquelles j'ai recueilli des renseignements pendant mes voyages; quant aux autres articles, j'en parlerai

1. « Pichkech » est un mot persan qui signifie « cadeau ».

2. Pour donner une idée des bénéfices que procurait à cette époque le commerce avec l'Inde, nous tirons d'un tableau publié par Harris dans sa *Collection of Voyages*, t. I, 1744 (A succinct history of the rise, progress and establishment of the Dutch East-India Company, p. 497) les résultats suivants : La Compagnie hollandaise des Indes Orientales, qui, il est vrai, a été fort bien administrée, a payé annuellement de 1605 à 1728 des intérêts variant de 12 1/2 à 57 1/2 p. 100 du capital engagé dans le commerce avec l'Extrême-Orient; la moyenne pendant ces cent vingt-cinq années a été de 24 p. 100. Cette Compagnie a grandement contribué à la richesse et à la puissance de sa mère patrie.

d'après ce que m'en ont dit plusieurs personnes, auxquelles je renvoie ceux qui voudront les mieux connaître, notamment à maître Richard Wylde, qui m'a dit avoir réalisé entre Surate et Bantam un bénéfice de 700 p. 100.

Plus-value des marchandises achetées à Surate, dans l'Inde, en décembre 1629, et vendues à Gombroun [Bender-Abbas], en Perse, en février 1630.

Articles	Bénéfice p. 100.	Articles	Bénéfice p. 100
Sucre	90	Gunderoon [sorte d'étoffe]	47
Gingembre frais	70	Chundres [sorte d'étoffe] bleus ou de couleur grossière	40
Indigo	50	Indiennes	35
Riz	50	Gingembre sec	75
Coton	120	Baffetas (3) étroits	40
Myrobolans [1]	70	Baffetas larges	30
Ceintures	50	Baffetas bleus	40
Saraie Benjamin	100	Sucre candi	75
Cardamomes	60	Nosar ou sel ammoniac	65
Savon	80	Pincades [pintados (indiennes)]	35
Canches [2] [sorte d'étoffe] bleus	40	Selaie [sorte d'étoffe] rouge	70
Tabac	400		

Plus-value des marchandises achetées à Gombroun [Bender-Abbas], au fond du golfe d'Ormouz en Perse, en février 1629, et vendues à Surate (Inde) en 1629 et en mars 1630.

Articles	Bénéfice p. 100.	Articles	Bénéfice p. 100.
Runas [Rusma ou pâte dépilatoire] [4]	50	Royals [monnaie de 12 fr.?]	8
Noix	100	Raisins Sol [5]	8
Semen-contra	3	Grosses amandes	30
Cheekens en or	4	Pistaches	5
Amandes	50	Eau de rose	20
Galls [Noix de Galle du Levant]	50	ABC ou monnaie d'argent de Perse dite « Abcees »	1,5

1. Voir la note des pages 108-109.

2. Probablement pour *Kaniki* ou *Haniki*.

3. Les *Baffetas* sont des toiles de coton blanches, très grosses, qui viennent des Indes Orientales; la meilleure sorte vient de Surate. Les pièces sont de 13 aunes 3/4 à 14 aunes de long sur 7/8es d'aune de large; il y en a aussi qui n'ont que 5/6es d'aune de large et même qu'une demi-aune. Les baffetas larges s'appellent *Dotis*; les baffetas étroits se nomment *Orgagis*, *Nossaris*, *Gaudivis*, *Nerindes* et *Dabouïs*, du nom des lieux où ils se fabriquent (*Dictionnaire universel du commerce* de Savary, 1723).

4. Voir plus loin la note de la page 144.

5. Nommés aussi « raisins d'Arcq » et « raisins au soleil ». Ce sont des raisins égrainés, rougeâtres ou violets, qui sont bons à manger.

Il y a une foule d'autres marchandises qu'on porte de l'Inde en Perse ou de Perse dans l'Inde, particulièrement des épices, telles que le poivre, les clous de girofle, le macis [arilles de la muscade] et la muscade, que la jalousie et la méchanceté de mes chefs m'ont empêché de connaître et d'apprécier, car ils m'ont retenu prisonnier en Perse d'une manière ignominieuse, sans qu'on m'ait permis d'emporter un penny [0 fr. 10] de marchandises pour mon compte, tandis que d'autres personnes, qui avaient une situation très inférieure à la mienne, ont chacune réalisé, au cours d'un voyage de trois à quatre mois, de 1 000 à 4 000 livres sterling [de 25 000 à 100 000 fr.] de bénéfices.

Nulle part il n'existe de commerce comparable à celui des Indes Orientales et de l'Asie et, si nous nous établissons à Madagascar, il ne faudra pas plus de sept années pour qu'il y ait un commerce important et actif, car les jonques des ports de l'Inde et de toute l'Asie viendront y faire journellement des échanges. Mais le gouverneur de cette colonie devra bien faire attention de ne pas mettre des droits de douane trop élevés, droits qui ne devront en aucun cas dépasser 2 p. 100, car, de cette façon, il attirera les étrangers et organisera un centre commercial entre l'Inde et la Perse. L'année qui a suivi notre prise de possession dans le golfe Persique des îles de Kichm et d'Ormouz, prise de possession à laquelle j'ai pris part, j'ai vendu à Gombroun [Bender-Abbas, au fond du golfe d'Ormouz], les articles suivants : du tabac avec 2 000 p. 100 de bénéfice, de la gomme-laque, du poivre, du sucre, du sucre-candi, du gingembre sec, du gingembre confit, des myrobolans [1] et des bills [sorte de fruits?] conservés, des cardamomes, du savon et divers autres articles, le tout avec 400 p. 100 de bénéfice.

1. Voir la note des pages 108-109.

Le riz, le coton donnent 1 000 p. 100 de bénéfice, et l'indigo, les ceintures, les baffetas larges et étroits[1], les bérams [sorte d'étoffe][2], les pintathoses [pintados (indiennes)], les pentalowes [pantalaõs (pantalons)] et divers autres articles, 125 p. 100[3]. Les clous de girofle, le macis [arilles de la muscade], les muscades, le piment, les cuburbs (cubèbe) se vendent à Gombroun [Bender-Abbas] plus cher qu'en Angleterre, et les « Cassia lignea » et « Cassia fistula » [espèces de cannelle], l'anacarde oriental[4], les racines de Chine [gingembre] y donnent autant de bénéfice qu'en Angleterre. Portés de Perse à Surate, les chevaux donnent 300 p. 100 de bénéfice, les perles 20 p. 100, la soie 12 p. 100, les tapis 10 p. 100, la rhubarbe 10 p. 100, l'assa-fœtida 12 p. 100, le soufre 30 p. 100, le lapis-tulia [lapis-lazuli] 30 p. 100.

1. Voir la note 3 de la p. 122.

2. Les bérams sont de grosses toiles de coton, les unes blanches de 9 aunes sur 7/8es et les autres rayées de couleur de 11 aunes 1/2 sur 3/4 (Savary, *Dict. univ. du Commerce*, 1723, édition en 5 vol. de 1759 à 1765).

3. On n'a aujourd'hui, aucune idée de la vogue énorme que les étoffes et toiles de l'Inde ont eue au XVIIe siècle. Leur commerce, qui a été tout d'abord permis en France, a été ensuite sévèrement prohibé. En effet, comme les fabriques d'étoffes françaises périclitaient, le Roi s'occupa de mettre une digue au torrent des étoffes de l'Inde qui inondaient son royaume. Les premières défenses datent du 28 octobre 1686. « L'obstination des marchands à débiter les toiles des Indes et celle des particuliers à les acheter et à s'en servir ont toujours été et sont encore si grandes qu'après quarante années et trente-cinq arrêts, les uns et les autres ne sont pas encore guéris de cet entêtement de contrebande, quoique, à la confiscation des marchandises et à l'amende de mille écus dont on punissait ceux qui vendent comme ceux qui achètent, le Roi ait, par un édit du 15 septembre 1717, ajouté des peines afflictives, entre autres celles des galères perpétuelles, et de plus grandes, si le cas y échoit, contre ceux qui feraient entrer de ces toiles dans le Royaume » (Savary, *Dict. univ. du Commerce*, 1723, nouv. édit. en 5 vol. publiée de 1759 à 1765, t. II, p. 461, et t. IV, p. 1022). On voulait ainsi favoriser les manufactures d'étoffes diverses établies dans le Royaume.

4. L'anacarde oriental ou *Semecarpus anacardium* est tout à la fois un purgatif et un antiodontalgique.

A mon dernier voyage en Perse, j'ai fait la connaissance d'un certain Podomsee, marchand banian de Surate, dont le frère était courtier des Hollandais; nous nous appelions frères et nous nous traitions comme si nous étions en réalité parents; il me fit cadeau d'une grande chaîne d'or qui faisait six fois le tour de mon cou et tombait encore au-dessous de l'épaule, chaîne d'un très beau travail qui en doublait la valeur. Il me remit ce « pis-cash » [« pichkech », cadeau] pour que je le rapportasse à ma maîtresse. Il me témoignait une affection plus grande qu'aux autres Anglais et m'appelait son grand frère, ce qui, dans la langue du pays, se dit « Marrabigee ». Il se connaissait fort bien en perles et fut envoyé en Perse par Vergenor et d'autres marchands banians qui payèrent son voyage à notre Président [le chef de notre mission]; comme nous étions de grands amis, il tint à faire la traversée sur le même navire que moi avec plusieurs autres marchands et il voulut aussi absolument revenir avec moi à bord du *Charles*. Deux jours avant notre départ de Perse, il apporta un « supeta » [sepet[1], corbeille ou coffre] dans ma maison à Gombroun et me pria d'en avoir le plus grand soin et de le déposer dans ma cabine, sans me dire ce qu'il contenait. Mais quand nous fûmes au large, en route pour Surate, Podomsee, avec trois autres banians, l'ouvrit dans ma cabine et pendant quatorze jours, ils ne firent que trier des perles, les unes rondes, les autres en poires; il y en avait quelques-unes qui pesaient de 50 à 55 carats, ayant la grosseur d'un œuf de pigeon, et ils m'en montrèrent qui, me dirent-ils, valaient chacune 10 000 livres sterling [250 000 fr.]. Je lui demandai quelle était la valeur du contenu de ce « supeta » [« sepet », coffre] et il me répondit : dix millions. Ce même Podomsee a acheté pour moi à Gombroun

1. « Sepet » est un mot turc qui signifie « caisse », « coffre ».

quelques perles et quelques diamants; j'ai revendu en Angleterre les perles avec 500 p. 100 de bénéfice et les diamants avec 600 p. 100. Je donne ma parole d'honneur que ce que je viens de dire est la pure vérité.

Il ne faut pas avoir une bien grande intelligence pour se rendre compte combien les actionnaires de l'honorable Compagnie des Indes Orientales sont lésés et combien peu habiles sont les gens que le Comité de direction charge de ses intérêts, puisqu'ils n'envoient en Angleterre que de la soie brute donnant à peine 200 p. 100 de bénéfice.

Chap. X. — La perte d'Ormouz a porté un préjudice considérable aux Portugais, qui y percevaient d'énormes droits de douane. Cette île aurait pu appartenir aux Anglais si, après s'en être emparés, ils ne l'avaient inconsidérément abandonnée aux Persans. — A mon retour de l'Inde, les directeurs de la Compagnie des Indes, ayant appris que le maître d'équipage Clément, le capitaine Weddall et moi, nous rapportions 18 ballots de soie, nous ont interrogés pour savoir qui avait acheté ces marchandises. Je leur ai répondu que j'avais acheté 12 balles et que maître Clément en avait acheté six; ils m'ont demandé alors combien je les avais payées et, quand je leur en eus dit le prix, ils m'ont déclaré que j'avais acheté à aussi bon compte que leurs facteurs à Ispahan. Quant au lapistulia [lapis-lazuli], au semen-contra, à la rhubarbe, aux galls [noix de galle?], à l'assa-fœtida, ce sont des marchandises qui donnent en Angleterre un gain de 400 p. 100. Il y a, du reste, d'autres articles dont on tire également de bons bénéfices.

Les marchands qui viennent dès parties les plus reculées de la Perse et franchissent des centaines de milles pour trafiquer avec nous à Gombroun [Bender-Abbas], savent que nos navires n'y séjournent guère plus de six semaines et que, tant Anglais

que Hollandais, nous aimerons mieux céder nos marchandises avec un bénéfice modéré plutôt que de les remporter à Surate. Aussi les prix ont-ils beaucoup diminué; les facteurs anglais eux-mêmes les paient aussi cher que les Persans, les Banians et les Juifs et ils doublent leur mise de fonds en les revendant à Ispahan. Les marchands de l'Inde expédient en Perse de grandes quantités d'acier, d'étain et de cannelle, ce qui leur procure des gains considérables.

L'île d'Ormouz, lorsque les Portugais en étaient les maîtres, était un centre commercial des plus prospères; on peut même dire qu'elle était l'entrepôt du monde entier et que nul autre port ne pouvait lui être comparé. Si le monde était un anneau, a écrit Healine [Heylin [1]], Ormouz en serait le chaton. En effet, on y venait trafiquer de presque tous les points du monde, et l'Asie tout entière s'y donnait rendez-vous, y apportant des marchandises sur lesquelles les Portugais percevaient un droit de douane peu élevé. En perdant la ville d'Ormouz, les Portugais ont perdu, du seul chef de la douane, un revenu annuel de 260 000 livres sterling [6 millions et demi de francs]. Le roi de Perse lui-même était obligé de payer des droits d'entrée pour ses marchandises, sous peine de ne pouvoir les faire pénétrer dans le golfe Persique.

Chaque année les Anglais, afin d'alimenter leur comptoir, y envoyaient une grande flotte portant une petite quantité de marchandises; cette flotte apportait des « royals » de 8 [valant

1. Peter Heylin (1600-1662) est un théologien et un historien qui a beaucoup écrit sur des sujets ecclésiastiques et qui a pris une part active aux controverses religieuses. Il était disciple et grand admirateur de Laud (1573-1645), archevêque de Canterbury et ministre d'État sous Charles I[er], qui a soutenu une lutte acharnée contre le D[r] Abbot et qui, après avoir joui pendant quelque temps d'un crédit sans bornes, fut accusé de vouloir ramener les protestants au catholicisme et eut la tête tranchée le 16 janvier 1645.

12 fr.?], du drap, de l'étain, et elle remportait, suivant les années, de 150 à 300 balles de soie. N'eussent été les Portugais, un seul petit bâtiment aurait suffi pour le transport, tant à l'aller qu'au retour, de cette cargaison insignifiante, mais, comme ils s'opposaient par la force à ce qu'une nation quelconque entrât dans le golfe Persique et qu'ils entretenaient une escadre importante à l'entrée du détroit d'Ormouz, en rade du cap Gascosse [cap Djask [1]], nous dûmes leur livrer de nombreuses batailles navales, ce qui chaque année entraînait la Compagnie des Indes Orientales à des dépenses considérables. Le golfe était cependant la propriété du roi de Perse, qui nourrissait à ce sujet une grande haine contre les Portugais.

L'année qui a suivi notre dernier combat au cap Gascosse [cap Djask], nous nous sommes rendus avec une grande flotte dans le golfe Persique, nous attendant à avoir une autre rencontre avec les Portugais. Cette flotte comprenait les navires suivants : le *Jonas*, capitaine Weddall; la *Baleine*, capitaine Woodcock; le *Dolphin*, capitaine Stevens; le *Lion*, capitaine Beaverstone; le *London*, capitaine Bligh; la *Rose*, capitaine Johnson; le *Richard*, capitaine Davis, et enfin le *Robert* et le *Shilling*, deux petits bâtiments de 200 tonnes chacun. Tous ces navires étaient en parfait état; ils portaient 236 pièces d'artillerie avec des munitions de guerre et des équipages de choix. Quand nous parûmes à l'entrée du golfe, un bateau sortit de la rade du cap Gascosse [cap Djask] et nous remit avec quelques vivres une lettre de nos agents anglais et une autre du khan de Perse; ce bateau avait à son bord des pilotes qui devaient conduire nos navires dans l'intérieur du golfe jusqu'en un point assez éloigné appelé Custake [Bender-Bouchir], où se trouvaient

1. Le Ras Djask est situé sur la côte méridionale de la Perse, à l'entrée du détroit d'Ormouz qui donne entrée dans le golfe Persique.

nos traitants avec le khan et divers sultans et où nous avons embarqué 800 balles de soie. A la demande des Persans[1], les Anglais convinrent de s'unir à eux pour chasser les Portugais des îles de Kishme [île Kichm ou Tawila] et d'Ormouz, à condition que nous aurions le monopole du commerce en Perse, avec franchise de douane, et que, si d'autres nations apportaient des marchandises dans le golfe, nous percevrions la moitié des droits qu'elles acquitteraient. Il fut aussi stipulé que tous les chrétiens qui seraient faits prisonniers dans ce combat, seraient remis entre nos mains, tandis qu'ils auraient la garde des prisonniers païens.

La convention portait que tous les marins de nos navires recevraient une gratification équivalente à six mois de leur solde, que toutes les munitions dépensées pendant les opérations militaires seraient remplacées aux frais du khan, que la Compagnie des Indes Orientales recevrait une quantité suffisante de marchandises pour charger ses navires, enfin que les deux alliés se partageraient également le trésor, l'artillerie, les munitions, en un mot tous les objets qu'on pillerait dans les deux îles de Kishme [Kichm ou Tawila] et d'Ormouz, ainsi que dans les navires, les galères, les frégates, les villes et les villages, et que les Anglais auraient le commandement des châteaux. C'est ce qui fut en effet exécuté d'un commun accord. Il serait fastidieux de relater cette affaire en détail; il me suffira de dire que les Portugais capitulèrent et nous remirent les deux forteresses de Kishme [Kichm] et d'Ormouz, et que nous leur donnâmes deux navires avec quelques provisions et bagages pour trans-

1. C'est en 1506 que l'amiral Alfonso de Albuquerque installa par la force les Portugais dans l'île d'Ormouz, où ils construisirent une forteresse, et c'est en 1622 que les Anglais, aidant les Persans, les en ont chassés. Les Persans, laissés maîtres de la ville, la rasèrent.

porter à Muskat [Mascate] les hommes, les femmes et les enfants. Quant aux Persans, ils mirent tous les païens à mort; j'ai vu, dans une seule matinée, couper mille têtes.

A la suite de cette victoire, nous nous sommes trouvés les maîtres du plus beau joyau du monde, comme le proclament Healine [Heylin][1] et d'autres auteurs. Si les capitaines de nos navires et ceux qui faisaient partie du Conseil avaient eu seulement l'intelligence de l'ânesse de Balaam, ils ne l'auraient pas livré aux Persans, sans avoir préalablement consulté le gouvernement anglais et les membres de l'honorable Compagnie des Indes Orientales. C'est qu'en effet Ormouz est un port incomparable, où les Portugais faisaient leur commerce le plus lucratif. Ils s'y procuraient tout ce qu'ils pouvaient désirer, car ils étaient seuls à introduire des marchandises dans le golfe Persique, et ils alimentaient par conséquent toute la Perse et la plupart des régions de l'Arabie, d'où leurs produits se répandaient par terre dans les pays limitrophes. Il y venait, pour trafiquer avec eux, des marchands de contrées même très éloignées, de Turquie, de l'Inde (notamment de la côte de Cornidell [Coromandel], du Bengale et des bords du Gange), de l'île de Sumatra qui est l'île la plus riche du monde entier (c'est l'Ophir des poètes, d'où Salomon tirait son or, car il y a là plus d'or que partout ailleurs, ainsi que beaucoup d'épices, de gommes et de drogues précieuses), des détroits de Malacca et de Sindia [détroit de la Sonde], de Java major [île de Java], de la côte de Cochinchine, de Bornéo, des Moluques, des îles Manille et de tous les ports de la Chine. De tous ces pays affluaient à Ormouz des jonques richement chargées, qui venaient vendre leurs marchandises aux Portugais, lesquels du

1. Voir plus haut p. 127 et la note.

reste ne leur permettaient pas de trafiquer avec d'autres, sous peine de voir leurs jonques capturées et confisquées. En réalité, les Portugais étaient les rois de toutes les mers de l'Orient, bien des centaines d'années [!] avant que les Anglais y vinssent. Lorsque nous avons pris l'île d'Ormouz, nous avons vu gravée au-dessus de la porte de la forteresse la date de l'année de Notre-Seigneur en laquelle ils ont construit cette forteresse, 500 ans auparavant[1]. J'ai avec plusieurs autres Anglais noté soigneusement cette date, et nous nous sommes dit que les Portugais avaient certainement résidé de longues années dans l'Inde avant de bâtir ce château; ce sont eux qui les premiers ont découvert toutes les riches contrées de l'Inde et de l'extrême Asie et ils ont eu l'habileté d'en choisir les meilleurs ports pour y installer leurs entrepôts, où ils ont fait un trafic très lucratif. Je crois en vérité que les cités de Londres et d'Amsterdam réunies n'auraient pu, au point de vue du commerce, soutenir la comparaison avec Ormouz où, avant l'arrivée des Anglais aux Indes, on échangeait tant et de si riches marchandises. Aussi, la perte de cette île a-t-elle si fort irrité les Portugais, qu'ils n'ont pas hésité à mettre en ligne toutes leurs forces pour tâcher de la reprendre; ils ont, à cet effet, armé tous les galions qu'ils avaient dans l'Inde et qui portaient 48 pièces d'artillerie en bronze et beaucoup d'autres bâtiments, tels que frégates et galères venant d'Espagne[2]. Avant que cette flotte sortît de Goa, tous les commandants, les officiers, les marins et les simples soldats se soumirent à un jeûne général et communièrent,

1. Boothby se trompe grandement en donnant la date 1122 après J.-C., comme celle à laquelle les Portugais se sont installés à Ormouz. Tout le monde sait que c'est Vasco de Gama qui a le premier atterri dans l'Inde à Calicut (le 20 mai 1498) et que c'est Pierre Alvares Cabral qui, le premier, a touché à Ormouz (en 1500).

2. On sait que, de 1580 à 1640, le Portugal était réuni à l'Espagne.

en faisant le serment de capturer, de brûler et de couler nos navires et de nous chasser du golfe Persique. Leur tentative ne réussit pas; nous n'eûmes pas cependant trop à nous glorifier de notre succès, et, comme chaque année nous nous attendions à être attaqués de nouveau, nous avons fait alliance avec les Hollandais et réuni une grande flotte pour en finir. Nous les avons rencontrés dans le golfe Persique une seule fois en deux ans; il s'ensuivit un grand combat, pendant lequel, sans l'intervention de notre vice-amiral, les Portugais eussent capturé l'amiral hollandais, qui, en remerciement du secours qu'il lui avait apporté, lui donna sa chaîne d'or. En somme, notre victoire ne fut pas très brillante, mais les Portugais, voyant que nous étions trop forts pour eux, lâchèrent prise et s'en allèrent à Muscat [Mascate] pour s'y ravitailler; depuis, ils ne sont plus revenus dans le golfe Persique.

Chap. XI. — Grand combat naval avec les Portugais sur la côte de l'Inde. — Combat héroïque d'un navire anglais contre plusieurs navires portugais. — Cruauté exercée de sang-froid par les Portugais sur nos gens faits prisonniers. — Les Portugais qui sont venus les premiers aux Indes ont cherché à nous en chasser. J'ai assisté au dernier combat qu'ils nous y ont livré. Ayant mouillé sept grands galions et vingt-quatre frégates, chacune montée par 200 hommes, devant la barre de la baie de Swallow [dans le golfe de Cambaye] où nous avons coutume d'embarquer et de débarquer nos marchandises[1], ils provo-

1. Les Portugais ont été, jusqu'en 1608, les maîtres incontestés du golfe de Cambaye, mais en cette année apparut le premier vaisseau anglais, que suivirent bientôt d'autres, et, après plusieurs combats navals, ils durent en 1612 céder la suprématie dans ces parages aux Anglais qui établirent à Surate le comptoir principal de leur Compagnie des Indes. A la même époque, les Hollandais obtinrent l'autorisation d'y installer aussi leur principale factorerie des Indes.

quèrent à la fois les Hollandais, qui disposaient de six bâtiments, et les Anglais qui avaient le navire *Jonas* dans la dite rade de Swallow [dans le golfe de Cambaye]. Ils ne pouvaient les atteindre, car la barre de Swallow ne peut être franchie qu'aux grandes marées et par un seul navire à la fois; il leur était donc impossible de les attaquer de conserve. Sur ces entrefaites, nos navires le *Palsgrave*, le *Dolphin* et le *Lion*, qui venaient d'Europe, arrivèrent en vue de la côte de l'Inde, entre Bassine [Bassein[1]] et Dabul[2], ayant à bord un grand nombre de malades. Ayant aperçu au lever du soleil deux frégates qui nous espionnaient, le conseil se réunit de suite à bord du vaisseau amiral et conclut à l'unanimité qu'il devait y avoir certainement une escadre portugaise dans les environs de Surate, ce qui était vrai. Nous fîmes voile aussitôt vers ce port dont nous étions distants d'une vingtaine de lieues, profitant du vent et de la marée, et entre temps nous mîmes nos navires en état de combattre, ce qui ne fut pas sans fatiguer nos gens. Les deux frégates ennemies ne nous quittaient pas de vue, serrant de près la côte et se tenant hors de la portée de nos canons. Vers midi, nous nous trouvâmes en présence de la grande flotte portugaise, qui, dès qu'elle nous aperçut, leva l'ancre et marcha sur nous; de notre côté, nous allâmes à leur rencontre, n'étant plus séparés d'elle que par une distance de trois lieues. Les Portugais ayant arboré leurs couleurs, nous comptâmes un amiral, deux vice-amiraux, un contre-amiral et trois autres gros galions, plus vingt-quatre frégates; comme ils avaient deux vice-amiraux, ce qui était habile de leur part, nous supposâmes qu'ils avaient une autre flotte et qu'ils s'étaient emparés de la petite rade de Swallow [dans le golfe de Cambaye], où, comme

1. Bassein est situé un peu au Nord de Bombay.
2. Dabul était un port du Dekkan fameux au moyen âge (par 17° 34′ lat. S.).

je l'ai déjà dit, nos bâtiments ont coutume de charger et de décharger leurs marchandises. Nous fîmes monter tout au haut du mât de perroquet un de nos hommes qui vit sept bâtiments à l'ancre dans cette rade, et nous en conclûmes que les Portugais s'en étaient emparés; car il nous semblait que, si ces navires étaient de nos amis, ils fussent certainement sortis et venus à notre aide; cependant, comme nous l'avons su l'année suivante, c'étaient six hollandais et un anglais, le *Jonas*, que les Portugais avaient provoqués, mais qui ne s'étaient pas jugés assez forts pour accepter le combat. Quant au capitaine Kerredge, qui était alors notre président à Surate, il eût bien voulu se porter à notre secours avec le *Jonas*, mais les Anglais ainsi que les Hollandais l'en dissuadèrent.

Nous virâmes de bord pour avoir un espace plus grand et, vers deux heures, le *Palsgrave*, le *Dolphin* et le *Lion* se trouvèrent en présence de la grande flotte portugaise dont toutes les voiles portaient des croix rouges. Ils tirèrent sur nous, comme s'ils avaient été atteints de folie; après avoir essuyé leur feu, nos hommes répondirent à cette attaque en braves et valeureux soldats, rendant à l'ennemi trois bordées pour une, et, vers quatre heures, un de nos boulets abattit le grand mât de l'Amiral, ce qui nous fit pousser un cri de triomphe. Vers minuit, deux des galions portugais abordèrent notre vaisseau contre-amiral, le couvrant de feux grégeois, de sorte qu'il parut être tout en flammes; de notre côté, nous fîmes tous nos efforts pour le dégager. Le patron du *Lion* fit mouiller l'ancre, ce qui amena la rupture des grappins d'abordage que lui avaient lancés les deux galions, car la marée était si forte qu'ils furent emportés en pleine mer, ainsi que nous, pendant toute cette nuit, pendant le jour suivant et pendant l'autre nuit; pendant tout ce temps, nous ne perdîmes pas contact avec eux et nous

ne cessâmes de les malmener, de telle sorte qu'ils perdirent la plupart de leurs mâts et de leurs voiles. Enfin le deuxième jour, comme ils se tenaient presque hors de portée de notre artillerie, nous cherchâmes à nous rapprocher d'eux, et je tirai un coup de canon sur leur vaisseau-amiral, qui ne répondit pas.

Dans ce combat, qui dura trois jours et trois nuits, nous avons consommé la moitié des munitions que nous apportions pour ravitailler nos navires de l'Inde; nos pièces d'artillerie tiraient aussi vite que des fusils et on pouvait à peine se voir à cause de la fumée. De la côte, quoique nous fussions à une soixantaine de lieues au large, on entendit le grondement de nos canons et on aperçut le ciel tout embrasé par leurs feux. Le capitaine Weddall, qui revenait de Bantam [Java] aux Indes à bord du *Great James*, rencontra sur sa route des morceaux de mâts, des vergues, des pièces de charpente et des cadavres flottant sur l'eau. Les Portugais se hâtèrent de gagner Goa; quant à nous, nous nous dirigeâmes sur l'île de Socotora pour y aveugler nos voies d'eau et réparer nos navires, qui étaient en fort mauvais état et tout criblés de boulets, à tel point qu'il n'y avait pas un mètre carré de nos voiles qui ne fût percé.

Nous ignorions ce qu'était devenu le *Lion*, notre vaisseau vice-amiral, et ce n'est que l'année suivante que nous l'apprîmes; une fois qu'il eut mouillé son ancre, et qu'il se fut débarrassé des grappins d'abordage que lui avaient lancés les galions portugais, ceux-ci ne purent plus s'en approcher à cause de la marée et ils perdirent promptement de vue, aussi bien que nous qui nous attachâmes à leur poursuite, notre vice-amiral qui resta à l'ancre sans bouger et dont l'équipage s'occupa tout d'abord à éteindre l'incendie allumé par les feux grégeois; puis, après avoir jeté par-dessus bord de nombreux cadavres, notamment celui du commandant, il mit le cap sur la Perse, car tout le monde sup-

posait, comme nous l'avons dit, que les Portugais avaient une autre flotte dans la rade de Swallow [dans la baie de Cambaye], puisqu'ils nous avaient attaqués avec deux vice-amiraux.

Quant aux Portugais, sachant en quel triste état se trouvait le *Lion*, ils envoyèrent à sa poursuite dans le golfe Persique quatre frégates, qui s'arrêtèrent à Mascate pour y prendre des renforts afin d'être sûres de venir à bout de leur ennemi.

Le *Lion* s'empressa de débarquer à Gombroun [Bender-Abbas] toutes ses marchandises, qu'il laissa sous la garde de l'aide-comptable du bord, Thomas Joyce. Le lendemain, les Portugais arrivèrent avec douze frégates et galères et l'attaquèrent; après un combat qui dura toute la journée, ils tentèrent l'abordage, mais l'équipage du *Lion* réussit à repousser ses assaillants. Vainement ils renouvelèrent à plusieurs reprises leurs tentatives, les marins anglais firent successivement sauter plusieurs de leurs navires avec des centaines d'ennemis. Voyant que l'abordage ne leur donnait aucun résultat, ils incendièrent notre vaisseau au moyen de feux grégeois qui brûlèrent en partie les mâts dont des morceaux tombèrent enflammés sur le pont. Nos vaillants compatriotes ne laissèrent pas de tenter d'éteindre encore le feu et de rompre le cercle d'ennemis qui les enserrait en lançant des grenades et des pots de poudre, mais sans résultat, car ils ne pouvaient faire usage de leur artillerie. En effet, ouvraient-ils un sabord, aussitôt les Portugais y tiraient des centaines de coups de mousquet, si bien que nos hommes ne parvenaient pas à pointer un canon et par conséquent à obtenir quelque effet.

Nos braves Anglais en étaient réduits à se rendre, à se laisser brûler ou à se faire sauter. Le commandement était exercé par l'agent comptable, M. Johnson, que l'équipage avait nommé capitaine après la mort du commandant qui avait été tué dans

le premier combat. Jamais un vaisseau anglais n'avait encore été capturé par les Portugais ou ne s'était rendu à eux; aussi l'équipage, à l'unanimité, décida-t-il de se faire sauter plutôt que de capituler. Il n'y avait plus en effet aucun espoir de se rendre maître du feu et, comme le navire était en proie aux flammes et que des charbons ardents tombaient de tous côtés sur le pont, le vaillant capitaine et nos braves Anglais se résignèrent à mourir; après avoir remis leurs âmes entre les mains de Dieu, leur maître et leur créateur, ils placèrent une traînée de poudre jusqu'à la sainte-barbe et firent sauter le navire avant qu'il devînt la proie de l'ennemi; quatre grandes frégates portant au moins chacune deux cents hommes, qui se trouvaient bord à bord avec le *Lion*, périrent en même temps.

Quelques-uns de nos marins, dès que le feu eut été mis à la traînée de poudre, sautèrent par-dessus bord, mais les Portugais apercevant, lorsque la fumée produite par l'explosion se fut dissipée, ces hommes qui cherchaient à se sauver à la nage, les tuèrent à coups de fusil et à coups de pique. Ils en recueillirent toutefois vingt-cinq, mais le lendemain ils les mirent tous à mort de sang-froid, sauf un certain Winterton qui était employé comme commis aux vivres à bord du *Lion*.

Hugh Frerow [Hugo Ferreira?] [1], qui était l'amiral de ces douze vaisseaux portugais, avait autrefois commandé en chef toutes les forces navales portugaises des mers d'Orient; plusieurs années auparavant, lors de la prise de la forteresse de Kichm, il avait été fait prisonnier par les Anglais et conduit, à bord du *Lion*, au Président et au Conseil de Surate. Or il arriva que, M. Beaverstone, le commis aux vivres M. Wheatly, le capitaine Richard Swanley, qui était le second du bord, et d'autres offi–

1. Peut-être est-ce l'amiral Antonio Fialho Ferreira qui commandait la flotte portugaise de Macao en 1633 et est allé à Goa en 1639?

ciers du *Lion* ayant fait une orgie, Hugh Frerow [Hugo Ferreira?] en profita pour sortir de sa prison et monter avec les deux esclaves attachés à sa personne dans la chaloupe qui était accrochée au gaillard d'arrière et dont il coupa le câble; il réussit ainsi à se sauver, et, ayant débarqué près de la rivière de Surate, il se rendit à Daman. Le navire était alors ancré à environ cinq milles de terre. Deux heures après l'évasion, les officiers, en sortant de leur cabine, s'aperçurent que la chaloupe avait disparu et constatèrent la fuite de Hugh Frerow [Hugo Ferreira?] qui était hors de vue.

Winterton, qui était alors un des commis aux vivres du *Lion* et qui, pendant la traversée du golfe Persique au golfe de Cambaye, était chargé de porter la nourriture à l'amiral portugais, avait été plein de bontés pour lui, c'est pourquoi il eut la vie sauve, mais le reste de nos hommes, au nombre de vingt-quatre, fut, comme il est dit ci-dessus, mis à mort; on leur trancha la tête à l'avant de la frégate, laissant tomber les corps dans l'eau et retenant les têtes par les cheveux pour qu'elles ne glissassent point par-dessus bord. Quand vingt-trois de nos hommes eurent été décapités et que vint le tour du dernier, qui était un jeune mousse, celui-ci, tremblant de frayeur à la pensée de mourir, poussa de grands cris et, se jetant aux genoux de Hugh Frerow [Hugo Ferreira?], le supplia de lui accorder la vie; le pauvre enfant eut beau expliquer que ni lui ni aucun des siens n'avait pris part à la prise d'Ormouz, ce fut en vain; les cruels Portugais lui coupèrent la tête de sang-froid, car, dit Hugh Frerow [Hugo Ferreira?], cet enfant, si on lui eût laissé la vie, fût avec le temps devenu un aussi grand coquin que ceux qui ont pris Ormouz.

L'amiral fit ensuite passer une longue perche au travers des joues de toutes ces têtes, perche qui fut déposée sur un radeau et poussée vers la forteresse d'Ormouz, afin que les Persans pussent

voir et noter de quelle manière nos hommes avaient été traités pour l'avoir prise; puis il écrivit une lettre d'injures et de reproches sur le capitaine Weddall, qu'il traitait de « Piscadoris », et il l'envoya à nos marchands de Gombroun [Bender-Abbas] par Winterton, qui avait été témoin oculaire de cette horrible tragédie et qu'il mit à terre à environ trois milles de cette ville.

A l'arrivée du *Palsgrave* et du *Dolphin*, nous connûmes, par les indigènes de l'Inde, les desseins pervers et diaboliques des Portugais à notre égard; nous sûmes qu'ils avaient communié et juré, sur le nom de la bienheureuse Vierge Marie, de ne jamais revoir leurs femmes ni leurs enfants avant de nous avoir faits prisonniers ou d'avoir coulé ou détruit par le feu nos navires; qu'ils avaient fait la promesse solennelle de trancher la tête à tous les Anglais qu'ils prendraient et de pendre les Hollandais par les pieds jusqu'à ce que mort s'ensuivît. Ils nourrissaient contre nous une haine féroce parce que nous leur avions pris Ormouz et que nous entravions leur commerce dans l'Inde. Leur flotte dont j'ai parlé plus haut était la plus forte qu'ils aient jamais eue en Orient; d'après des informations dignes de foi, je crois que, dans les combats que nous avons eus avec eux, ils ne comptaient pas moins de cinquante hommes contre un, ce qui leur donnait un avantage considérable; dans sa grande miséricorde, Dieu nous a préservés de ces ennemis.

Chap. XII. — Propositions de paix faites aux Anglais par les Portugais. — Les Persans ne céderaient pas aujourd'hui pour vingt millions l'île d'Ormouz, que les Anglais possèderaient si la Compagnie des Indes avait eu des gouverneurs et des agents intelligents. — Insigne folie du Conseil des Indes qui envoie en Perse de l'argent; en touchant à Surate et en troquant cet argent contre des marchandises, on réaliserait presque le double

DU PROFIT ACTUEL. — COUTUME DÉRAISONNABLE DES DIRECTEURS DE LA COMPAGNIE DE NE PAS IMPORTER AUX INDES NOS MARCHANDISES ANGLAISES, QUI SONT TRÈS RECHERCHÉES ET QUI DONNERAIENT DE BEAUX BÉNÉFICES, MAIS D'Y ENVOYER, AU DÉTRIMENT DE NOTRE PAYS ET DE LA COMPAGNIE, DE GRANDES QUANTITÉS DE NUMÉRAIRE. ON POURRAIT, EN EFFET, SI LES DIRECTEURS DE NOTRE COMPAGNIE FAISAIENT LEUR DEVOIR, COMMERCER DANS L'INDE SANS Y TRANSPORTER DE L'OR ET DE L'ARGENT, CAR DE NOMBREUSES MARCHANDISES ANGLAISES POURRAIENT Y ÊTRE IMPORTÉES AVANTAGEUSEMENT ET REMPLACER LES MÉTAUX PRÉCIEUX DANS LES ÉCHANGES AVEC L'ORIENT. — COMMERCE AVANTAGEUX QUE L'ON PEUT FAIRE DANS L'INDE, MÊME ENTRE SURATE ET GOA. ON POURRAIT VENDRE AVEC DE GROS BÉNÉFICES TOUTES LES MARCHANDISES PROVENANT DE SURATE ET DESTINÉES À BANTAM. — Depuis ce combat naval, les Portugais n'ont plus tenté de nous attaquer, ils ont envoyé au contraire de nombreux messages au Président et au Conseil de Surate pour demander de faire la paix, ce qui eut lieu; un traité fut signé, d'une part, par le Président et le Conseil de Surate, d'autre part, par le vice-roi de Goa, et ratifié par les gouvernements d'Angleterre et d'Espagne.

J'ai entendu dire, par beaucoup de Portugais, que rien ne pourrait compenser le dommage que leur ont causé les Anglais en leur enlevant l'île d'Ormouz et en la remettant entre les mains des Persans. Quant à moi, j'avoue que jamais je n'ai vu pareille chose : des chrétiens faisant la guerre à d'autres chrétiens pour en abandonner le gain à des païens!

J'ai la conviction que les Persans ne céderaient pas la forteresse d'Ormouz contre le paiement d'une somme de vingt millions. J'ai été plusieurs fois en Perse depuis que nous avons pris Ormouz, et les Persans m'ont donné à entendre que telle était leur opinion. Ils sont en effet dans une grande prospérité depuis qu'ils ont Ormouz en leur possession; la ville de Gombroun

[Bender-Abbas], qui, lorsque je l'ai visitée pour la première fois, ne comptait que dix-huit maisons, est aujourd'hui une grande cité pareille à celles que nous avons en Angleterre et avec lesquelles elle peut soutenir la comparaison au point de vue du commerce, car il n'y a pas, dans toute la Perse, un autre centre commercial pareil. C'est le meilleur port du pays; il rapporte au Roi de Perse plus de droits de douane que tous les autres réunis. Les Anglais auraient pu en bénéficier, s'ils avaient été sagaces ou s'ils avaient eu à leur tête des directeurs et des commandants avisés; de leur fait, nos traitants ont subi une perte excessive, que, sans craindre de me tromper, j'évalue à plusieurs millions, depuis qu'Ormouz a été pris.

Ici je me permettrai une remarque. Que, dans leur méchanceté, les membres de la Compagnie des Indes Orientales ne m'accusent pas de les diffamer, comme ils le font depuis longtemps, ce qui a causé ma ruine et celle de ma famille, triste récompense des bons services que je leur ai rendus et qu'ils ont reconnus par écrit; je me borne en effet à faire connaître à mes compatriotes en général et en particulier aux honorables traitants leur gestion imprudente et irréfléchie du commerce indien, gestion bien différente de celle que l'on est en droit d'attendre de négociants prévoyants et qui a occasionné des pertes énormes à tous les traitants et à moi-même qui suis un pauvre membre de cette Compagnie.

Depuis de longues années, le Conseil de la Compagnie des Indes Orientales a l'habitude d'embarquer sur ses navires de grandes quantités d'argent et d'or, 20, 30, 40 et jusqu'à 60 000 livres sterling [500 000 fr., 750 000 fr., 1 000 000 fr., 1 500 000 fr.] par an, pour aller acheter de la soie en Perse. Si ce numéraire avait été porté d'abord à Surate, dans l'Inde, et employé en ce lieu à l'achat de marchandises, celles-ci

auraient donné à la Compagnie, en Perse, des bénéfices considérables, de 40 à 80 p. 100, tandis que l'apport d'espèces d'or et d'argent ne donne pas un liard de profit. En effet, ces marchandises pourraient être converties dans le port de Gombroun [Bender-Abbas] en « royals » de huit [en piastres] avec lesquelles on achèterait de la soie à Ispahan. La Compagnie des Indes aurait même tout intérêt à transporter ses marchandises à Ispahan même, comme le font les Persans qui viennent faire leurs achats à Gombroun [Bender-Abbas] avec de l'argent comptant; il n'y a pas de doute en effet qu'elle réaliserait de ce chef des gains importants, car des marchands ne feraient pas quinze cents milles par terre [1], avec de l'argent dans leur poche, pour acheter des marchandises, s'ils ne devaient pas en retirer de gros profits.

La Compagnie des Indes exporte en Orient très peu de produits de notre industrie nationale, tels que le drap et les divers lainages qu'on expédie en si grandes quantités dans les Pays-Bas, en Danemark, en Allemagne, en Turquie, en Russie, etc., et cependant elle les vendrait avec de gros bénéfices, surtout en les envoyant du port de Surate dans l'intérieur de l'Inde. J'y ai vendu du drap le double et presque le triple du prix à Londres. La Compagnie des Indes, en portant en Orient surtout de l'or et de l'argent, agit-elle en capitaliste avisé? telle est la question que je soumets à la réflexion et à l'examen de notre gouvernement qui est si plein de sagesse.

Quant à moi, je suis certain qu'on peut faire un commerce considérable dans l'Inde sans y apporter de numéraire. Je pourrais, en effet, nommer, si on le désire, plusieurs riches facteurs de la Compagnie qui n'avaient emporté aux Indes que peu

1. En réalité, il n'y a guère plus de 800 kilomètres en ligne droite entre Gombroun [Bender-Abbas] et Ispahan.

d'espèces d'or et d'argent ou même pas du tout et qui pourtant sont chacun revenus en Angleterre avec des fortunes de 5, 10 et même 30 000 livres [125 000 fr., 250 000 fr., 750 000 fr.], quoique leurs traitements ne payassent guère qu'un quart de leurs frais.

Voici comment je puis expliquer cet heureux résultat. Supposons un capital de 100 000 livres sterling [2 500 000 fr.], par exemple, employé à acheter des marchandises anglaises de différentes sortes, telles que : draps, bonnets, étoffes fines, mercure, plomb, étain, fer, acier, corail, ambre, émail, tapisseries, tentures, tableaux, épées, lames de sabre, couteaux, ciseaux, rasoirs, miroirs, perles de verre, lunettes, serrures, clefs, charnières, mors, éperons et étrilles pour chevaux et pour bœufs, clous de toutes sortes, jouets de France et de Nuremberg, fil de fer, fil de cuivre, fer-blanc, plaques de fer mince peintes en rouge ou en blanc, mousquets, pistolets, fusils de chasse, canons en bronze et en fer, peaux de lapins et peaux de moutons blanches ou teintes qui se vendraient bien en Perse et dans les pays froids et avec lesquelles on pourrait essayer de faire soit des tapis de pied, soit des housses pour chameaux et pour chevaux qui coûteraient très bon marché. On devrait encore porter aux Indes des étoffes appropriées au climat, des lisières de drap avec lesquelles on ferait de petits tapis pour les gens du peuple, des restes de pièces de drap et de velours, de la soie à broder et du satin pour garnir les tapis et les couvre-pieds en couleurs, du cuir curieusement découpé, qui est recherché dans l'Inde pour divers emplois, un peu de soie d'Europe qui est plus estimée que celle de l'Inde, du satin de couleur, du taffetas ordinaire et broché, du gros de Naples, de l'étamine, des durettoes [sorte d'étoffe], de la serge et d'autres étoffes légères; on pourrait aussi y porter des étoffes rayées destinées à garnir les tentes des grands personnages et

beaucoup d'autres marchandises d'Angleterre et d'Europe. Il ne faudrait d'abord prendre que de petites quantités de ces divers articles afin de les faire connaître. On éviterait ainsi d'exporter de l'or et de l'argent. Avec le temps, les négociants intelligents trouveront certainement d'autres articles à importer, pourvu que le commerce soit laissé libre pour tout le monde ou tout au moins qu'on permette à tous le commerce de détail, la Compagnie se réservant seulement le trafic des marchandises de choix.

En important dans l'Inde les articles dont je viens de donner la liste et qui sont les principaux, quoiqu'il ne soit pas douteux qu'on en découvrira d'autres, et, en tolérant au début, si on le croit utile, l'apport d'une certaine quantité d'or et d'argent, on arrivera à y établir un dépôt permanent où pourraient s'approvisionner les traitants qui auraient besoin de marchandises. On pourra de cette manière organiser un commerce considérable avec tous les royaumes de l'Inde et de l'Asie et réaliser d'importants bénéfices, dont l'excédent serait, au bout d'un an ou deux, envoyé en Angleterre, ce qui, à mon humble avis, procurera de grands avantages aux membres de la Compagnie des Indes.

Pour faciliter le commerce avec les Indes, il sera loisible d'employer dans ces parages de petits navires de 100, 200 ou 300 tonnes, de manière à pouvoir relier les ports les uns avec les autres plus rapidement qu'on ne le fait maintenant avec les jonques indiennes, qui cependant pourront être avantageusement utilisées pour le chargement et le transport des marchandises communes, telles que le coton brut et pilé, le riz, le tabac, le sucre, les ruinas [rusma ou pâte dépilatoire[1]], les gaules

1. *Rusma*, préparation dépilatoire employée par les Orientaux. C'est une sorte de minéral ayant l'aspect et la couleur du mâchefer, qui vient

[galles du Levant[1]], le soufre, l'alun, etc., qui n'ont qu'une petite valeur sous un gros volume et dont le trafic cependant ne laisse pas que d'être lucratif sur les côtes de l'Inde. On réserverait les bateaux anglais pour le transport des marchandises précieuses et moins encombrantes; cette navigation côtière, pour laquelle on mettra à profit les moussons ou vents alizés et qui sera aussi agréable que celle que nous faisons par beau temps sur la Tamise ou dans les bras de mer de l'Angleterre, ne présentera aucun danger tant que nous serons en paix avec les Hollandais et les Portugais.

De cette manière d'opérer, il résultera une économie importante dans les dépenses énormes qu'occasionnent les navires envoyés dans l'Inde par la Compagnie et maintenus dans ces parages jusqu'à ce qu'ils soient en mauvais état, ce qui rend la traversée de retour périlleuse. Si, contrairement à ce qui a lieu aujourd'hui, on expédiait chaque année une flotte de plusieurs navires en bon état qui séjourneraient un mois dans l'Inde et en emploieraient deux ou trois à prendre leur cargaison et à donner en même temps le repos nécessaire aux équipages, les dépenses seraient beaucoup moindres et le voyage de retour se ferait sans danger. Ces réflexions me sont inspirées par les renseignements que je me suis procurés pendant le séjour d'un an que j'ai fait dans le Nord de l'Inde, à Surate, quoique, pendant la moitié du temps, j'aie été resté prisonnier, soumis à une dure captivité et à une injuste surveillance à cause de mon désir de servir de mon mieux Dieu et mon pays et des efforts que j'ai

du Levant. Le nom est une corruption du turc *Khorozma*, qui, d'après Littré, est lui-même une transcription du grec χρῖσμα, onguent, fard (*Commentaire d'Herm. Barbaro sur Dioscoride*, livre I, ch. LI [a]).

1. Jadis employées en médecine, surtout comme astringent.

(a) *Dioscoridæ Pharmac.*, libr. VIII, Strasbourg, 1529, fol. 21, verso.

faits dans ce but selon la mesure de mes faibles moyens. Quant à Bantam [Java] et aux parties méridionales de l'Inde, je ne les ai pas visitées; je ne puis par conséquent m'étendre à leur sujet et je laisse ce soin à d'autres mieux informés et plus instruits.

Les innombrables marchandises de diverses sortes que les Portugais viennent prendre à Surate et qu'ils portent à Goa, leur laissent un bénéfice de 30 à 50 p. 100. Chaque année, on charge de marchandises à Combay [Cambaye] une centaine de navires, comme je l'ai vu de mes yeux, et, d'autre part, on obtient de 20 à 30 et même 50 p. 100 de bénéfice, en transportant de Goa à Surate de la cannelle et du dolic bulbeux de l'Inde. Les marchandises de Perse dont j'ai parlé plus haut, prises à Surate et transportées à Masulipatam, laissent un gain de 30 à 50 p. 100.

Il y a aussi beaucoup à gagner en faisant le commerce entre Surate et Bantam [Java], car, en cette dernière ville, les articles les moins rémunérateurs se vendront toujours avec un excédent de 70 à 80 p. 100, et on ne réalisera pas moins de 100 p. 100 sur les bérams [sorte d'étoffe] bleus et sur les canekeens [kanikis ou cotonnades bleues], de 110 p. 100 sur les pentathoes [pintados ou indiennes], sur les étoffes rayées ou à carreaux, sur les tapeseeks [sorte d'étoffe], sur les pattowlowes [pantalãos ou pantalons] de coton et de soie, sur les ceintures et les écharpes grossières, sur l'indigo, sur les chundres bleus, les chaders et les bralls [espèces de toiles], enfin, de 800 à 1 000 p. 100 sur le coton brut, sur le savon, sur les graines de cumin et de moutarde et sur le blé. Dans la plupart des régions des mers du Sud il ne pousse pas de blé; on pourrait donc chaque année faire partir un grand nombre de navires chargés de blé qui donneraient un profit considérable. On obtiendra un bénéfice de 80 à 90 p. 100 sur les baffetas blanches, soit étroites, soit larges, et de 110 à 120 p. 100 sur les baffetas bleues, soit étroites, soit larges,

sans parler d'innombrables autres articles dont on pourra tirer des gains importants.

Telle est la vérité. Je dois ajouter que les marchandises achetées en Perse donnent de 150 à 200 p. 100 de bénéfice. Avant que Bantam fût ouvert, j'ai vendu à Jacatra, ville que les Hollandais appellent Batavia et qui est située à treize lieues au delà de Bantam, toutes les marchandises aux différents prix que je viens d'indiquer. De Bantam, la plupart de ces marchandises sont transportées à Atchin [dans l'île de Sumatra], à Tickeo [Ticou[1]], à Priman [Priaman[2]], à Jambee [Djambi, dans l'île de Sumatra[3]], à Japarra [Djapara, dans l'île de Java[4]], à Macasser [Mangkassar] et en Chine, où elles laissent un bénéfice de 100, 200, 300 et même 400 p. 100. J'engage ceux qui visitent ces contrées, à ne pas vendre leurs marchandises à Bantam, car la plupart des achats faits dans cette ville sont destinés aux pays en question. Cependant Java major [l'île de Java] vend des quantités de ces divers articles. Telle est la pure vérité.

Chap. XIII. — La négligence et le peu d'intelligence des directeurs de la Compagnie des Indes nous empêchent de tirer profit du commerce si considérable et si riche de Surate avec la Chine et de la Chine avec l'Inde. Si le commerce était libre, des marchands actifs et industrieux visiteraient tous les ports où l'on peut espérer réaliser de gros bénéfices. — Le

1. Ticou est une petite île située auprès de la côte Ouest de Sumatra, où les Hollandais et les Anglais avaient jadis un comptoir pour l'achat du poivre et d'où ils ont été chassés en 1621.

2. Priaman est une ville située sur la côte Ouest de l'île de Sumatra, à 43 kil. au Nord-Ouest de Padang; les Hollandais y avaient autrefois un comptoir.

3. Djambi est le chef-lieu de la province de Sumatra du même nom, province qui est dans le Sud de l'île.

4. Djapara est le chef-lieu de la province de Java du même nom; elle est sur la côte Nord de l'île, dans l'Est du golfe de Samarang.

commerce de l'Inde à Moco [Moka] dans la Mer Rouge est lucratif. — Manière d'enrichir nos usuriers, sans danger pour leur conscience, en leur facilitant les prêts d'argent aux païens plutôt qu'aux chrétiens et à un taux double. — Si le commerce était libre, les marchands industrieux importeraient en Orient d'autres sortes de marchandises que celles qu'envoient les Directeurs de la Compagnie des Indes, qui sont toujours malavisés et n'ont pas l'expérience du commerce d'outre-mer, marchandises dont la vente serait certainement très profitable. — Transportés de Surate en Chine, le drap fin et les créseaux anglais[1] donnent de 20 à 24 p. 1 de bénéfice; l'indigo, les baffetas[2], soit étroites, soit larges, les bérams[3] [sorte d'étoffe] bleus, les canekeens [kanikis ou cotonnades bleues] de 600 à 1 000 p. 100; le poivre blanc, les clous de girofle, le macis, les muscades et diverses autres sortes d'articles, de 300 à 600 p. 100. C'est ce que m'a assuré le capitaine Matthew Wills, qui commandait le navire « London », le premier bâtiment anglais qui ait visité la Chine. Ce navire fut frété par les Portugais avec le consentement du Président et du Conseil de Surate, aussitôt qu'ils eurent fait la paix avec nous, parce qu'ils étaient en guerre avec les Hollandais. Ce navire, qui se rendit de Chine à Goa, puis à Surate, a réalisé un bon bénéfice sur la soie brute et sur les tissus de soie de Chine, sur diverses étoffes, telles que de la batiste aussi fine que de la toile d'araignée, des draps d'or et d'argent, etc. Des pièces de damas, contenant 32 yards

1. Les Créseaux, appelés aussi *Carisets* ou *Carèzes* [*Kersies* des Anglais], sont des étoffes de laine croisée, sorte de grosse serge à deux revers, couverte de poils des deux côtés. On les tire d'Angleterre et d'Écosse. Les pièces contiennent de 17 à 18 ou de 22 à 24 aunes et ont une largeur de demi-aune demi-quart. Il y en a de gros et de fins; ils sont tantôt blancs, tantôt teints en différentes couleurs (*Dictionnaire universel du Commerce* de Savary, 1723). — 2. Voir la note 3, p. 122. — 3. Voir la note 2, p. 124.

[29 mètres], ont été payées trois ou quatre réaux de huit de [16 à 22 fr. l'une]; des porcelaines de Chine ont été achetées pour presque rien, à un prix très inférieur à celui de nos poteries d'Angleterre; il en a été de même du gingembre et d'autres drogues et marchandises. On trouve dans le pays de grandes quantités de cuivre, qu'on peut acheter à très bas prix, et aussi beaucoup d'or; les Portugais apportent dans l'Inde des blocs d'or ayant la forme de pains de sucre, qui leur donnent de 40 à 50 p. 100 de bénéfice. De Bantam [dans l'île de Java], de Macasser [Mangkassar], de Japarra [Djapara, sur la côte Nord de Java[1]], de Jambee [Djambi, ville de la région Sud de l'île de Sumatra], d'Atchin [Sumatra], de Tickeo [Ticou, île près la côte Ouest de Sumatra], de Priman [Priaman, ville dans l'Ouest de Sumatra], on tire de nombreux articles précieux, clous de girofle, macis, muscades, écaille, piment, poivre long, poivre blanc ou diverses espèces de poivre rond, cuburbs [cubèbe], cashaw [cassia] lignum et cashaw [cassia] fistula [sortes diverses de cannelles], aloès, rhubarbe, racines de Chine [gingembre], gingembre chinois confit, tamarin conservé, porcelaine, musc, civette, et beaucoup d'autres drogues et marchandises qui, en Perse et à Moco [Moka] dans la mer Rouge, rapportent de 200 à 400 p. 100 de bénéfice; les marchandises donneront aussi de beaux profits à Surate, mais non autant qu'à Moco [Moka] et en Perse.

J'ai acheté à Batavia six paquets d'écaille que j'ai revendus à Surate avec 200 p. 100 de gain; il en a été de même de divers autres articles qui m'ont donné dans cette même ville entre 50 et 80 p. 100 de bénéfice. L'époque à laquelle nous avons fait nos achats à Batavia était cependant la moins favorable, car les Hollandais faisaient alors payer, tant à l'entrée qu'à la sortie,

1. Dans l'Est du golfe de Samarang.

des droits de douane à tout le monde, même aux Chinois et aux Javanais quoique ce fût leur pays. En effet, Bantam n'était pas encore ouvert. Mais, quand les Anglais eurent visité ce port, les Javanais s'emparèrent du corps de garde des Hollandais et pénétrèrent dans la ville de Jacatra [Batavia], où ils tuèrent beaucoup de Hollandais; les autres durent se réfugier dans le château, poursuivis par leurs ennemis qui les détestent autant que le diable lui-même, tandis qu'ils aiment beaucoup les Anglais. Depuis cette époque, la ville de Jacatra, que les Hollandais appellent [depuis 1619] Batavia, nom qui dans leur langue signifie Nouvelle-Hollande, n'est pas la moitié de ce qu'elle était autrefois, car les Javanais, qui sont très audacieux, y font des incursions continuelles et y mettent fréquemment le feu.

Voici un fait qui s'est passé, il y a une vingtaine d'années : en rade de Bantam, il y avait trois vaisseaux de guerre hollandais, que j'y ai vus : l'amiral ayant 36 canons, le vice-amiral 32 et le contre-amiral 26. Trois Javanais, montés dans une petite barque, abordèrent le vaisseau amiral; deux d'entre eux pénétrèrent dans la grande cabine où ils tuèrent le capitaine, le maître d'équipage, deux marchands et trois autres hommes, et ils se retirèrent sans avoir été inquiétés.

Il est à noter que le commerce a beaucoup diminué en cet endroit; aujourd'hui les Hollandais ne perçoivent pas le sixième des droits de douane et autres qu'ils recueillaient jadis. Tels sont, en résumé, les détails qui intéressent ces régions du Sud.

Pris à Surate et portés à Moco [Moka] dans la mer Rouge, le tabac produit de 1 000 à 1 200 p. 100 de bénéfice; le riz, de 600 à 700 p. 100; la porcelaine, de 400 à 500 p. 100; les clous de girofle, le macis, les muscades et le poivre 200 p. 100; les baffetas blanches, étroites ou larges, 70 p. 100; les baffetas bleues

étroites, les bérams [sorte d'étoffe [1]] et les canekeens [kanikis ou cotonnades bleues] 200 p. 100; les chaders [sorte d'étoffe], les bralls [sorte d'étoffe], les pentathoses [pintados ou indiennes], les étoffes de Barbarie, les sallowes [shawls ou châles], les écharpes et les ceintures, soit fines, soit grossières, 225 p. 100; le sucre, le gingembre confit, le sucre candi, le coton, les cardamomes, le savon et les chaussures, 200 et 300 p. 100. Toutes les marchandises qu'on achètera en Perse donneront aussi de très beaux bénéfices à Moco [Moka].

Il y a diverses sortes de marchandises que l'on tire de Surate et des mers du Sud et qui laissent 200, 300, 400 et 500 p. 100 de bénéfice, ce que je puis affirmer, en ayant moi-même beaucoup vendu à Moco [Moka].

On peut importer de Moco [Moka] à Surate des plumes d'autruche, du ruina [rusma] [2], de l'opium, des pierres de bézoard, des tissus, diverses gommes et drogues précieuses qui rapportent 200 p. 100 de bénéfice et plus. Toutefois, je n'engage personne à vendre les plumes d'autruche à Surate, mais bien plutôt à les apporter en Angleterre où leur vente m'a laissé un bénéfice de 1 000 p. 100.

Je reviens maintenant au pays dont j'ai parlé au commencement, à l'île de Madagascar ou de Saint-Laurent. On y pourra organiser, en quelques années, un commerce actif et prospère, à la condition d'en confier la direction à des hommes sages et avisés; il sera facile d'en faire en très peu de temps un second Ormouz, car cette île est au centre du monde au point de vue du commerce entre toutes les nations et elle est plus rapprochée de deux mille lieues qu'Ormouz de tous les pays d'Asie. En effet, sa partie la plus septentrionale se trouve à onze degrés et demi

1. Voir la note 2 de la page 124.
2. Voir plus haut la note, p. 144.

de l'Équateur, c'est-à-dire très près du cap Comorin, qui est le point le plus méridional de l'Inde; il en résulte que la plupart des contrées de l'Inde, de l'Asie et de l'Afrique se trouvent à proximité de Madagascar et que beaucoup des marchandises que produit cette île peuvent être facilement transportées dans les pays voisins sus-mentionnés. Peu de temps après que nous aurons établi une colonie à Madagascar, tous les peuples de l'Asie et de l'Inde, aussi bien que les Portugais et beaucoup d'autres, y viendront faire du commerce avec nous.

L'homme qui a voyagé connaît beaucoup de choses, et celui qui a acquis une grande expérience aura de la sagesse.

Celui qui n'a pas d'expérience, possède peu de savoir, mais celui qui a voyagé est plein de prudence.

En voyageant, j'ai vu beaucoup de choses, et j'en comprends plus que je n'en puis exprimer (*Ecclésiastique, 34 : 9, 10, 11 et 12*).

Qu'ai-je donc fait? N'avais-je pas une raison? (I, *Samuel 17, 19.*)

Il y a encore, à mon avis, un autre moyen de faire une grande fortune et d'acquérir des richesses, — moyen que devraient envisager, il me semble, nos riches usuriers et trafiquants d'argent. Ce moyen consiste à installer une banque dans l'Inde et à réunir des fonds que l'on placerait à intérêt au taux usuel du pays, c'est-à-dire à une livre [25 fr.] ou une livre et cinq shillings [31 fr. 25] ou même plus par cent livres et par mois de vingt-huit jours, car on compte en Orient par mois lunaires et il y en a treize dans l'année. On obtient ainsi 13 livres sterling p. 100 d'intérêt annuel au taux le plus bas et 16 livres 5 shillings p. 100 au taux le plus élevé, soit le double du tarif légal dans les pays chrétiens. L'offense envers Dieu serait moindre si on faisait fructifier ainsi son argent au détriment des païens et des gens idolâtres. Les risques de perte ne sont pas grands et même très

inférieurs à ceux qu'on court en Angleterre; car dans l'Inde, il est plus infamant qu'en Europe de faire banqueroute et il y existe des lois plus sévères pour forcer les hommes à exécuter rigoureusement leurs conventions.

Les usuriers ou les banquiers peuvent aussi faire des gains considérables et augmenter leur avoir en fournissant aux marins qui vont en Perse, à Bantam, à Moco [Moka], etc., soit de l'argent, soit des marchandises à un prix majoré (pourvu que ce soit dans la bonne saison); ils réaliseront ainsi au retour des navires, en six mois et même moins, de 20 à 25 ou plutôt de 30 à 40 p. 100 de bénéfice, puisque le prix des marchandises aura été augmenté de 10 à 20 p. 100; le gain atteindra même 60 p. 100, indépendamment de la majoration du prix des marchandises, dans le cas d'un voyage à Atchin, qui dure, il est vrai, environ une année.

Ces usuriers pourront faire leurs rentrées de numéraire en Angleterre en gagnant 50 p. 100 sur le change anglais et plus sur le change hollandais ou portugais; le gain serait encore plus considérable si par hasard l'envoi pouvait se faire de Perse à Constantinople, car le taux usuel du change de l'Inde sur Ispahan, en Perse, lorsque je me trouvais en Orient, laissait un bénéfice de 60 p. 100; et, d'Ispahan sur Constantinople, on obtiendra certainement aussi un bénéfice qui s'augmentera encore de celui qu'on retirera entre Constantinople et Londres; toutes ces opérations seront à l'avantage des banquiers. Dans les temps de trouble que nous traversons, qui sont pleins de dangers et où les pillages sont à craindre, il vaudrait mieux placer à l'étranger une partie de son avoir, dont on retirerait un meilleur revenu et qui y serait plus en sûreté que sous terre où tant de gens actuellement cachent leurs trésors en Angleterre. Cet argent enfoui sous terre est quelquefois perdu

pour la famille de son propriétaire qui est souvent tenue dans l'ignorance du lieu où se trouve la cachette, mais, en tout cas, le commerce n'en profite pas, tandis que si on l'employait pour les transactions entre l'Angleterre et l'Inde, qui sont très lucratives, il rapporterait, comme je l'ai exposé, de 300 à 500 p. 100 et plus.

Les marchandises qu'on peut exporter de l'Inde sont innombrables et d'espèces très diverses, et toutes avantageuses. Cependant la Compagnie des Indes ne s'occupe que des principales : calicots et baffetas (blanches et teintes), basins, necains [sorte d'étoffe], châles et autres sortes de tissus ou de cotonnades, fils de coton, coton cardé, épices de toutes sortes, telles que poivre, clous de girofle, macis, cannelle, gingembre, sucre, semen-contra, rhubarbe et racines de Chine [confitures de gingembre], et autres drogues, telles que salpêtre, indigo, gomme-laque, musc, civette, ambre, perles, diamants, etc. De ces diverses marchandises, il en est dont la Compagnie ne s'occupe pas, mais elle permet à ses traitants et à ses marins d'en faire le trafic, se réservant surtout les toiles, les épices et l'indigo, ainsi que quelques autres articles particulièrement réputés pour les bénéfices qu'ils donnent.

Mais l'Inde produit beaucoup d'autres denrées dont tireraient profit des commerçants industrieux et intelligents, si le commerce était libre et même s'il était fermé, pourvu qu'ils eussent la liberté et la possibilité de se rendre en Orient. A mon avis, il y a, si j'en crois l'expérience que j'ai acquise pendant mon court séjour dans l'Inde, une foule d'articles qu'il serait avantageux d'importer en Angleterre, et que j'aurais essayé d'importer pour mon plus grand bénéfice et pour celui de mon pays si j'avais eu la liberté de me rendre en Orient avec une cargaison importante, ce qui m'a été refusé par pure méchanceté,

tout membre de la Compagnie que je suis, tandis qu'on en a donné gratuitement l'autorisation à des étrangers qui sont nos ennemis au double point de vue religieux et commercial. Ces articles sont, en outre de ceux que j'ai déjà mentionnés et que néglige la Compagnie des Indes, les suivants qui, pour la plupart, n'ont pas encore été essayés et dont le trafic ne peut être en aucune façon préjudiciable à ladite Compagnie : poudre à canon; savon, à un penny [0 fr. 10] la livre, meilleur que notre « Castle Soap »; matières tinctoriales, avec les ingrédients qui servent dans l'Inde à si bien fixer les couleurs; indiennes dont nos teinturiers anglais seraient, m'a-t-on dit, si heureux de connaître le mode de fabrication; laque, qui est si recherchée en Europe, avec la manière de s'en servir pour décorer les objets; poils de chameau pour les chapeliers et les feutriers. Les poils de chameau bruts et sans être triés se vendent en Turquie 18 shillings [22 fr. 50] environ la livre; on l'aurait à meilleur compte dans l'Inde et en Perse qu'en Turquie. Si on faisait faire le triage dans l'Inde, il reviendrait à environ un penny [0 fr. 10] la livre, tandis qu'en Angleterre les chapeliers la paient 9 pence [1 fr. 80]. Je dois ajouter que non seulement cette opération diminue le poids de près de moitié, mais que le poil de chameau de l'Inde revient à 4 shillings [5 fr.] la livre, qu'il est moins grossier et meilleur que celui qu'on achète en Turquie, et qu'il se prête mieux au transport. C'est ce qui ressort de ce que m'a dit le chapelier de Londres Rogers, à qui j'ai montré un feutre fabriqué en Perse, qu'il a évalué à 30 shillings [37 fr. 50], tandis qu'il m'avait coûté cinq shillings [6 fr. 25]. Il serait donc possible, m'a dit ce chapelier, de faire venir de Perse des feutres prêts à être mis en forme pour une mode quelconque à bien meilleur compte que ceux préparés en Angleterre.

Par ces temps de trouble, d'homicides et de guerre, les peaux

de buffle préparées dans l'Inde constitueraient un excellent article de vente, très lucratif, car elles sont beaucoup plus solides que celles qu'on fabrique ici et bien moins chères.

Il faut encore noter les peaux de moutons de Perse, qui constituent une bonne fourrure, fine et chaude, dont les princes en Europe se servent comme vêtements et qu'on utilise aussi comme couvre-pieds des lits des grands personnages; leur laine est soyeuse, finement bouclée et d'une couleur grisâtre. Autant que je sache, je suis le seul à avoir essayé d'en faire le commerce et j'ai revendu avec un grand bénéfice celles que j'ai rapportées; j'en aurais pu tirer davantage si je ne les avais vendues à un ami.

Si j'avais eu ma liberté d'action, j'aurais essayé d'introduire en Angleterre de nombreuses marchandises que notre pays ne fournit pas encore, telles que futaines, basins, bougrans noirs et de couleurs, soit fins, soit grossiers, toutes sortes de rubans faits en calicot, fins ou grossiers, larges ou étroits, cuir tanné et non tanné, peaux de chèvre teintes, parchemins et papiers ayant les dimensions en usage en Angleterre, cuir doré pour tentures, beaux lits, chaises et fauteuils, peints ou dorés, tables rondes incrustées de nacre, d'agates et de cornalines, courtes-pointes, couvertures et tentures en soie, indiennes et belles calottes piquées ou brodées, gilets, caleçons pour hommes, d'excellente qualité et à bon marché, et quelques-uns pour femmes, soit élégants, soit communs, couvertures pour livres de toutes dimensions, plumes d'autruche excellentes et à bon marché, éventails en cuir et en papier, curieusement ouvragés et dorés, chapelets, boucles d'oreilles, bagues ornées de diverses pierres, cristal de roche, agates, cornalines, jaspe, héliotropes, etc., tasses en agate et plats de différentes sortes, écaille de tortue, boîtes et coffrets, soit en ivoire, soit en ébène, avec

incrustations de matières diverses, soies de toutes sortes, velours, satins, taffetas, damas de Chine, de Perse et de l'Inde, mellicks [sorte d'étoffe] de Perse, tissés en fils d'or, cotonnades indiennes, pierres de différentes sortes pour tombes, pour pendules et pour pavages dans les cours ou revêtements des grandes salles et galeries des palais, pierres dures que les Indiens coupent et taillent à bon marché suivant les modèles qu'on leur donne et dont les personnes de qualité et de goût feront certainement grand cas en Angleterre comme ailleurs.

En résumé, la variété des marchandises est si grande en Orient et les quantités que l'on peut s'y procurer sont si considérables que, sacrifierais-je beaucoup de temps et beaucoup de papier pour les énumérer, je n'arriverais pas à en donner la liste complète, car, lorsque le commerce sera libre, on en trouvera chaque jour de nouvelles.

Toutes ces transactions seraient non seulement profitables à la colonie de Saint-Laurent ou Madagascar, mais elles occuperaient un très grand nombre de navires et d'hommes qui deviendraient de bons soldats et des marins habiles et actifs, supérieurs à ceux que le commerce a fournis jusqu'à ce jour.

Si j'avais fait un autre voyage dans l'Inde, j'aurais cherché à y emmener avec moi des préparateurs de malt, des brasseurs de bière et de vin, des distillateurs de liqueurs et des fabricants sachant bien préparer le tabac, qui est si mauvais dans l'Inde, où cependant il serait facile de l'obtenir aussi bon que le *Verinas* [sorte de tabac] et d'autres qui sont beaucoup plus estimés en Perse, et qui donne néanmoins, comme je l'ai dit plus haut, un bénéfice de 400 p. 100. J'aurais aussi amené des jardiniers, des peintres et de bons portraitistes, des horlogers, etc., ainsi que des faucheurs avec leurs outils afin d'enseigner aux Indiens la manière de faire le foin; en effet, pendant la saison sèche, qui

dure d'ordinaire de six à sept mois chaque année, leur bétail souffre de la faim au point de périr. Tout cela n'eût pas été sans avantages pour mes compatriotes. En outre, j'y aurais introduit le lin et le chanvre dont j'aurais apporté des graines et, si elles eussent réussi comme dans notre pays, la toile aurait pu y être tissée à un prix si bas qu'on l'aurait vendue dans toute l'Europe à bien meilleur compte qu'aujourd'hui, sans compter que ces toiles de lin ou de chanvre auraient été plus recherchées dans tout l'Orient que leurs calicots et autres tissus de fabrication païenne.

Tous les articles que j'ai mentionnés dans ce factum auront leur utilité pour la colonie de Madagascar ou de Saint-Laurent, soit qu'on les y introduise tout fabriqués, soit qu'on les y fabrique. En ce qui concerne le bas prix de la main-d'œuvre des hommes, des femmes et des enfants dans l'Inde, il faut remarquer qu'un penny ou deux pence [0 fr. 10 ou 0 fr. 20] par jour suffisent à un Indien pour se nourrir, lui et sa famille; or, à Madagascar, la nourriture coûte encore bien moins cher et l'on peut s'y procurer toutes sortes d'aliments d'excellente qualité. De plus, on achète les esclaves pour une bagatelle, tant à Madagascar que dans l'Inde et dans d'autres régions de l'Extrême-Orient. Il faut noter que, une fois la colonie établie, de nombreux artisans y afflueront de l'Inde et d'ailleurs pour vivre sous la protection des chrétiens, au milieu desquels ils seront mieux à l'abri de l'injustice, des abus et de la tyrannie que dans n'importe quel royaume d'Asie.

Je n'ai pas encore parlé des précautions à prendre contre les ennemis, soit étrangers, soit indigènes. En ce qui touche les ennemis étrangers, la question exige des connaissances plus étendues que les miennes et je laisse aux militaires la tâche de s'occuper des fortifications offensives et défensives qu'il sera

nécessaire d'y construire. Mais la défensive aussi bien que l'offensive contre les sauvages indigènes est plus facile à Madagascar que dans tout autre lieu où les Anglais se sont établis.

En effet, d'après mes informations, les sauvages des autres pays n'ont pas seulement des dards, mais des arcs et des flèches, qui portent plus loin et sont plus dangereuses, et aussi des massues. A Madagascar, les indigènes n'ont d'autres armes que des dards, et encore en petit nombre et d'un maniement difficile. Voici, à mon avis, ce qu'il faudrait faire pour se défendre contre eux : on prendra dans l'Inde des peaux de buffle, qu'on y trouve en grandes quantités et à bon marché, on en disposera une par-dessus sa chemise et son caleçon et on la recouvrira avec le gilet et la culotte, puis, si on le veut, on pourra chausser des brodequins pour protéger les jambes, et il n'y aura alors aucun danger d'être blessé par leurs dards. Cette sorte de casaque de cuir est plus légère et plus facile à porter que des armures de fer.

Pour l'offensive, de légers mousquets et des carabines seront utiles; les fusils de chasse rendront aussi de bons services. A ces armes, on pourra ajouter des épées minces et courtes, ainsi que des boucliers légers tels que ceux dont on se sert en Orient. On trouve encore à très bon compte dans l'Inde de petits arcs avec des flèches à pointe large ou fourchue dont on pourra tirer un bon parti. Les Indiens, en outre de leurs fusils, de leurs épées et de leurs boucliers, portent ordinairement ces arcs sur le dos, avec leurs flèches renfermées dans un léger carquois. Ainsi armés, des enfants de dix à douze ans suffiraient pour harceler et combattre les sauvages de Madagascar, surtout en ayant soin de se tenir à une distance plus grande que celle que peuvent franchir leurs dards, et pourraient leur causer de fortes pertes.

Si le gouvernement de l'île établit quelques droits légers sur le commerce d'importation et d'exportation avec l'Inde et les autres pays d'Orient, ainsi que sur le commerce de cabotage le long des côtes, le commerce de la colonie, qui n'en éprouvera aucun dommage, deviendra très lucratif et tout à fait avantageux.

En outre, un appel adressé au public, notamment aux trafiquants, pour obtenir des souscriptions volontaires aura certainement du succès. En 1628, à bord des deux navires anglais, le *Jonas*, de 7 à 800 tonneaux, et l'*Expédition*, d'environ 200 tonneaux, le capitaine Swanley prit l'initiative d'une quête pour subvenir à l'entretien d'un hôpital à Black Wall, destiné à secourir les marins infirmes ou blessés venant des Indes; l'amiral et les équipages versèrent une somme de 250 livres sterling [6 250 fr.]. Il avait été stipulé que le Comité de direction de la Compagnie des Indes placerait, dans ledit hôpital, en un endroit convenable, une plaque où seraient inscrits en gros caractères les noms des bienfaiteurs avec le montant de la somme versée, afin d'encourager d'autres personnes à coopérer à une œuvre aussi charitable, à laquelle plusieurs marins s'étaient au début montrés hostiles parce que, ayant autrefois contribué à la création d'écoles et d'églises en Virginie et à la construction de l'église de Wapping, ils avaient eu le regret de voir d'autres s'en attribuer tout le mérite. Ç'a été une honte pour les Directeurs de la Compagnie des Indes de refuser cette subvention volontaire prise sur les gages des marins; si elle n'avait pas dédaigné et repoussé cet acte de charité tout spontané, il aurait été certainement imité, comme on l'espérait et comme l'avaient promis tous les trafiquants et marins, et on aurait actuellement réalisé une somme considérable qui assurerait à cet hôpital un revenu annuel de plusieurs centaines, peut-être

même de plusieurs milliers de livres sterling. Mais la condition que les noms des bienfaiteurs seraient inscrits dans l'hôpital a empêché que cette initiative, si louable cependant, réussît, car les Directeurs et les Administrateurs de la Compagnie des Indes, dont l'esprit est étroit, ont craint que la construction d'un hôpital fait à l'aide des souscriptions de leurs pauvres serviteurs ne nuisît à leur renommée. Un appel de fonds pour être mis gratuitement à la disposition de la colonie de Madagascar, auquel répondraient certainement les marchands et les marins qui connaissent toute la valeur de cette île, aurait le plus heureux effet pour mener à bien cette affaire dans un temps court.

Le Roi pourrait en outre daigner conférer des titres ou des dignités aux hommes de bonne volonté qui transporteront et installeront à Madagascar, à leurs frais, un certain nombre de colons, honneurs qui seraient conférés, soit de suite en Angleterre par le Roi lui-même, soit à Madagascar par un représentant de Sa Majesté. Ces honneurs, auxquels tant d'individus aspirent, décideraient probablement les capitalistes opulents, les gentilshommes, les cadets de famille, etc., à apporter plus de hardiesse dans l'accomplissement et la réussite de cette importante entreprise.

Voici environ treize ans que je suis revenu de l'Inde et, depuis que j'ai quitté Madagascar, j'ai toujours pensé à cette île, dans l'idée de rendre service à mon Roi et à mon pays et en même temps de m'avantager moi-même. J'ai donné à ce sujet aux Directeurs de la Compagnie des Indes, qui les ont du reste dédaignés, quelques informations et avis. Pendant neuf années, j'ai été en butte à leur envie, à leur méchanceté et à leur vengeance et j'ai été cruellement opprimé sans pouvoir obtenir la réparation des torts considérables que m'ont faits la Compagnie et ses agents; depuis lors, la maladie m'a empêché pendant six années d'en-

treprendre un nouveau voyage en Orient, comme je désirais le faire à bord d'un navire hollandais ou portugais, puisque l'on me refusait méchamment mon passage sur les bâtiments anglais.

Étant aujourd'hui tellement affaibli par la maladie que je ne puis ni marcher ni monter à cheval, n'étant plus du reste en état d'entreprendre aucun voyage à cause de mon âge, car je n'ai pas moins de soixante ans, et cependant ayant à cœur que les Anglais colonisent Madagascar qui est un pays si plein d'espérances et d'avantages, surtout en ces temps de troubles et de révolutions qui font que de nombreuses personnes respectables sont obligées de quitter leur pays natal, j'ai cru de mon devoir de publier cette étude, toute grossière qu'elle est, mais véridique, qui, j'espère, recevra un bon accueil du public et atteindra le résultat que je me propose. Je ne doute pas que les nombreux marins et marchands qui connaissent l'Orient, témoigneront de l'exactitude de mon récit, notamment le noble et digne capitaine Richard Swanley, auquel la très honorable haute cour du Parlement a adressé des éloges, les marchands Gregory Clement et John Cartwright, le capitaine William Swanley, le capitaine John Proud, le chirurgien Walter Hammond, Georges Gosnell, l'aide-commissaire du *Charles*, le capitaine John Weddall, devenu depuis amiral et aujourd'hui décédé, les citoyens de Londres John Hamerton et Thomas White, ainsi que nombre d'autres marins dont j'ai oublié les noms ou qui sont morts, tels que M. Richard Wilde et M. Georges Page, quoique ces derniers, qui ne m'ont pas seulement menacés méchamment de me ruiner, mais qui se sont plus à consommer ma ruine aient été mes ennemis mortels; nous avons résidé ensemble à Madagascar pendant trois mois. J'en appelle aussi au témoignage de M. William Methold, qui est actuellement sous-gouverneur de la Compagnie des Indes, et de M. Thomas Kir-

ridge, qui est membre du comité de cette même Compagnie, ainsi qu'à celui des nombreux traitants des mers du Sud que je ne connais pas. J'espère que quelques-uns d'entre eux, qui me sont supérieurs en jugement et en capacités, voudront, pour la gloire de Dieu comme pour le bien du Roi et du pays, joindre leurs conseils oraux ou écrits aux miens afin de faire réussir cette honorable et utile entreprise. De mon côté, je prierai Dieu de persuader aux bons chrétiens de s'y intéresser et je demanderai dans mes prières que leur œuvre prospère pour la gloire du Très-Haut, pour l'honneur du Roi Charles et de ses descendants, et pour la prospérité et le bien-être de mon pays bien-aimé. Ma plume inhabile a tracé la route; elle a pour ainsi dire brisé la glace, afin de permettre à ceux qui me suivront de pousser plus loin l'attaque et de ne pas se trouver arrêté par trop d'obstacles.

Il me serait particulièrement agréable de savoir que la haute Cour du Parlement considère cette œuvre si excellente et si pieuse comme une affaire d'une haute importance pour l'Etat, et que des nobles, des chevaliers, des gentilshommes et même de simples bourgeois ont commencé à agir. Je regrette bien de n'avoir ni les ressources pécuniaires, ni la force physique nécessaires pour pouvoir lui apporter un appui sérieux; certes, je n'y épargnerais point mes efforts, quand bien même j'aurais la certitude que je n'en tirerais aucun avantage personnel et que j'y perdrais la vie.

CHAP. XIV. — ON PEUT FAIRE UN COMMERCE AVANTAGEUX DANS LE PORT DE SWALLOW [DANS LA BAIE DE CAMBAYE], QUE FRÉQUENTENT LES NAVIRES CHRÉTIENS ET AUTRES. — IL SERAIT BON D'ATTIRER À MADAGASCAR LES JEUNES TRAITANTS OU LES PERSONNES RUINÉES QUI ONT NÉANMOINS UNE BONNE RÉPUTATION ET CEUX QUI NE CRAIGNENT PAS D'AVENTURER DANS DES ENTREPRISES LOINTAINES LEUR PERSONNE ET LEUR

FORTUNE. — J'ai oublié de dire, je me le rappelle maintenant, qu'en outre de tous les autres avantages commerciaux, il y a de grands bénéfices à tirer de la rade de Swallow pour la colonie de Madagascar aussi bien que pour les marchands d'Angleterre. C'est dans cette rade que mouillent les navires à destination de Surate et, pendant le séjour des navires anglais qui y demeurent parfois un, deux et même trois mois, il se tient au bord de la mer, ainsi que dans la campagne environnante, une foire ou bazar, où les Anglais ont trois tentes, l'une pour leur Président, l'autre pour les marchands et les employés de la Compagnie dont les fonctions consistent à charger et à décharger les navires et la troisième pour le commissaire anglais et son aide, qui sont les agents-comptables chargés de l'achat des vivres frais pour les navires et de diverses autres opérations. La Compagnie hollandaise des Indes a une installation semblable à un quart de mille environ de la nôtre. Quant au bazar où l'on trouve à acheter les vivres et les articles nécessaires à la navigation et où les marins composent leurs cargaisons, il est placé à côté du camp anglais et comprend une foule de tentes qui sont alignées le long d'une ou deux rues; elles sont abondamment approvisionnées de marchandises de toutes sortes, que les Banians vendent aux Anglais, aux Hollandais, aux Portugais et à d'autres, mais surtout aux Anglais qui sont plus généreux; d'autre part, ces Banians achètent les marchandises qu'on apporte d'Angleterre ou d'autres parties de l'Inde et, dans ce trafic, ils réalisent de grandes fortunes. Les Anglais pourraient facilement s'en approprier le bénéfice.

Si j'avais pu faire un second voyage dans l'Inde, soit pour le compte de la Compagnie, soit pour le mien, je me serais occupé de cette affaire et j'ai la conviction que j'en aurais retiré de grands avantages. Quelques Banians m'ont engagé à tenter

une opération et ils m'ont promis de m'aider et de m'indiquer la manière de réaliser des gains considérables. Ils m'ont proposé d'acheter pour mon compte, pendant les cinq ou six mois de la saison des pluies, toutes sortes de marchandises qu'à l'arrivée des navires j'aurais revendues aux marins au comptant avec 20 ou 30 p. 100 de bénéfice; ils s'offraient à m'avancer de l'argent à un taux modéré et à l'employer au mieux de mes intérêts. J'ai constaté à cette occasion combien ces Indiens m'affectionnaient tout particulièrement et combien ils m'étaient fidèles, quoique je fusse retenu en prison.

Pendant que j'étais à Surate, le *Jonas* y arriva, venant de Bantam avec une cargaison d'épices, surtout de clous de girofle. Cet article, qui ne donnait lieu à aucune transaction lorsque ce navire avait quitté Surate, six mois auparavant, atteignit alors tout d'un coup un cours élevé, presque le double du prix d'achat à Bantam. Les courtiers banians, ayant pitié de l'injustice dont j'étais victime, vinrent me rendre visite et me donnèrent une preuve d'amitié à laquelle j'étais loin de m'attendre. En effet, ils me conseillèrent d'acheter immédiatement toute la cargaison de clous de girofle qui se trouvait à bord du *Jonas*, c'est-à-dire plusieurs milliers de livres, m'offrant de la revendre à mon compte avec un bénéfice de 40 à 60 p. 100; je les ai remerciés chaleureusement de leur avis amical, mais je leur ai fait connaître l'impossibilité dans laquelle je me trouvais de le suivre, d'abord parce qu'il me manquait l'argent nécessaire pour faire cette acquisition, car il fallait payer comptant, et ensuite parce qu'étant prisonnier je ne pouvais vaquer librement à cette affaire; ils me proposèrent alors de l'argent en aussi grande quantité qu'il me serait nécessaire et me conseillèrent d'informer immédiatement par écrit le capitaine Richard Swanley, le commandant du *Jonas*, avec lequel ils savaient que j'entretenais

des relations amicales, de la captivité où l'on me retenait si injustement. Je suivis leur conseil et écrivis au capitaine Swanley pour le prier d'intervenir en ma faveur, et je mis à sa disposition l'argent nécessaire à l'achat de sa cargaison de clous de girofle, offrant de lui abandonner la moitié du bénéfice que produirait cette affaire. Mais, intimidé par le Président qui exerçait un pouvoir tyrannique et auprès duquel il était lui-même en disgrâce, il n'osa pas accepter ma proposition et tenter cette opération qui nous aurait rapporté plusieurs milliers de livres, et dont profitèrent nos adversaires, Richard Wilde, le Président, et Georges Page, un des membres du Comité.

J'ai cru devoir exposer ce qui précède d'abord pour montrer quel bénéfice on peut réaliser par un simple commerce de cabotage au long des côtes sans s'aventurer au loin en mer. Si j'avais pu obtenir l'autorisation de retourner dans l'Inde à mes frais, — autorisation qui m'a été très malhonnêtement refusée, tandis qu'on l'a accordée gratuitement à des étrangers, — j'aurais surtout placé mes fonds dans ce genre de commerce, qui n'aurait porté aucun préjudice à la Compagnie des Indes, et j'aurais réalisé, proportionnellement à mes peines et à mes faibles ressources, une plus grande ou au moins une aussi grande fortune que la Compagnie des Indes avec ses immenses cargaisons et son énorme crédit. C'est peut-être là la cause de la jalousie de cette Compagnie à mon égard; elle aura craint que mes actes ne tournassent à sa confusion.

Un autre motif qui m'a fait écrire ce mémoire est que je désire encourager à entreprendre ce commerce tous les négociants honnêtes et industrieux qui n'ont pas réussi à faire fortune dans leur pays, ainsi que mes confrères les traitants anglais auxquels je porte le plus vif intérêt et qui sont les gens le plus aptes à trafiquer dans l'Inde; car ils connaissent mieux que qui que ce

soit les marchandises et les articles européens qui conviennent pour les échanges dans les pays d'Orient. Ces négociants sont assurés de trouver auprès des Banians tout le crédit dont ils peuvent avoir besoin, à la condition toutefois que leur vie ait toujours été honorable dans leur pays comme à l'étranger, car les Banians de l'Inde font à cet égard une enquête minutieuse, et aussi à la condition qu'ils aient une bonne conduite dans l'Inde et qu'ils ne se livrent pas aux orgies et aux débauches si préjudiciables à la bourse, au corps et à l'âme; il faut naturellement qu'ils soient affables et courtois avec eux, qui jamais n'offensent ni n'insultent personne et qui supportent patiemment tous les affronts, ne résistant ni en paroles, ni en action, mais dissimulant leur haine jusqu'à ce qu'ils trouvent l'occasion de se venger.

J'ajouterai encore quelques mots sur la manière d'encourager les Anglais à aller à Madagascar. Si l'on adopte la méthode qui a été suivie en Virginie ou une meilleure que pourront trouver des hommes plus éclairés que moi, il sera peut-être, à mon humble avis, opportun d'allouer à chaque colon une superficie de 100 acres de terrain [40 hectares] par 12 livres sterling et demie [312 fr. 50], qui auront été versées et inscrites sur un registre spécial; on pourrait même fixer une somme moindre et concéder des terrains d'une étendue proportionnelle aux sommes souscrites, en n'admettant pas toutefois de souscriptions inférieures à 20 shillings [25 fr.]. Je crois qu'on réunira ainsi une somme considérable, qui permettra de mener promptement à bien l'entreprise. Je conseille de ne pas recourir au système de la loterie, comme on l'a fait dernièrement pour la Virginie, car la loterie est dispendieuse et ruine les pauvres gens, à moins que le gouvernement n'exerce une surveillance très sévère.

Il serait bon d'allouer 100 acres, libres de toutes charges, aux travailleurs ou artisans qui iront à leurs frais dans la colonie pour s'y établir, et aussi une certaine étendue de terrain aux femmes pour les encourager à entreprendre ce voyage lointain. On devrait également, à l'expiration d'une période de sept années. accorder aux apprentis des deux sexes, qui auront fait le voyage aux frais de leur maître, un avoir de 100 acres environ, selon du reste ce que jugeront des hommes de bon sens.

Comme la colonisation de Madagascar augmentera la gloire de Dieu par la conversion au Christianisme d'âmes ignorantes, qu'elle ajoutera à l'honneur et à la renommée de notre Roi en augmentant l'étendue de ses états, qu'elle assurera la prospérité de notre pays, qu'elle sera utile à nos pauvres frères chrétiens qui se trouvent déjà dans l'île en les enrichissant et procurant à leur postérité de grandes richesses et des dignités, je crois qu'on devra demander aux ministres du culte des diverses paroisses de pousser leurs paroissiens à s'y intéresser et aux juges des comtés ainsi qu'aux diverses municipalités d'Angleterre d'ouvrir des registres de souscription; si les juges et les officiers des municipalités donnaient l'exemple en souscrivant eux-mêmes, la très fameuse colonie projetée deviendrait vite florissante. Enfin, il serait bon d'accorder pour un certain temps la franchise de douane, comme on le fait en ce moment au profit des colons de la Trinidad, ce qui serait un grand encouragement pour les promoteurs de cette œuvre noble et digne qui consiste à coloniser l'île de Saint-Laurent.

Chap. XV. — Les Anglais ont réussi à soumettre à leurs lois les sauvages de la Virginie et de la Nouvelle-Angleterre, et les Espagnols et les Portugais se sont emparés du Brésil dont les habitants sont cependant une nation puissante et belliqueuse. — Les autres nations s'étonnent que nous n'ayons pas de colonies

EN QUELQUE ENDROIT DES MERS DES INDES POUR LA PROTECTION DE NOTRE COMMERCE ET NOTRE DÉFENSE, CE QUI DEVRAIT NOUS INCITER À COLONISER MADAGASCAR. — UNE NATION PIEUSE ET CHRÉTIENNE, QUI INTRODUIRA POUR LA GLOIRE ET L'HONNEUR DE DIEU LA VRAIE RELIGION CHEZ CES IDOLÂTRES, EN RECUEILLERA CERTAINEMENT PROFIT ET HONNEUR. — CRUAUTÉS EXERCÉES PAR LES HOLLANDAIS À BATAVIA, ET LEUR TYRANNIE À AMBOINE À L'ÉGARD DES ANGLAIS QUI ÉTAIENT DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE LEUR RÉSISTER À CAUSE DE LEUR TROP GRANDE FORCE. — Si quelqu'un objecte qu'il sera difficile de fonder une colonie solide dans cet excellent pays de Madagascar à cause de la grande étendue de l'île et du nombre considérable de ses habitants, je lui répéterai ce que Moïse a dit aux enfants d'Israël. qui, dans la crainte de n'en pouvoir venir à bout, hésitaient à attaquer leurs ennemis qui étaient beaucoup plus nombreux qu'eux : « Ne les craignez point! Rappelez-vous ce que votre Dieu a fait au Pharaon et à toute l'Égypte, car votre Dieu est avec vous, et il est tout-puissant et terrible. » Si nous autres, gens d'Angleterre, nous prenons en mains cette œuvre pour la plus grande gloire de Dieu, comme le firent les Israélites, puisque nous ne voulons pas chasser les Malgaches, mais les convertir, notre Dieu nous viendra en aide, comme il est venu jadis en aide au peuple d'Israël, dans notre lutte avec le peuple que nous craignons et que nous soumettrons et convertirons. Je ferai du reste remarquer que les Malgaches, nus et sans armes à feu, sont incapables de lutter contre des troupes expérimentées et bien exercées. Rappelons-nous aussi la valeur et les exploits de nos soldats et les entreprises plus difficiles et plus hasardées qu'ils ont menées cependant à bien en Virginie et dans la Nouvelle-Angleterre et qui ne peuvent être comparées à celle-ci au point de vue de l'utilité et des bénéfices.

Nous savons du reste que, grâce à leur vaillance, les Espagnols ont conquis leur opulent et vaste Empire des Indes Occidentales

avec une simple poignée d'hommes, qui est cependant venue à bout de ses nombreux habitants. Si mes souvenirs sont exacts, car il y a bien des années que j'ai lu cette histoire, trois cents Espagnols à cheval, ayant pénétré dans la grande ville de Mexico, ont fait prisonnier l'Empereur qui était cependant accompagné d'une foule énorme de gens et que deux esclaves portaient sur un trône d'apparat. N'oublions pas non plus que les Espagnols et les Portugais ont conquis facilement le Brésil, pays très populeux, et que les Portugais ont réussi à imposer leur commerce dans les Indes Orientales et se sont installés sur les points les plus avantageux des côtes de l'Inde, tels que Goa, Dua [Diu] Daman, Dabul, Mascate, Mallaco, Calicut, etc., où ils ont construit des forteresses malgré l'opposition d'un puissant et belliqueux Empereur, le grand Mogol. Ils se sont aussi emparés d'Ormouz, malgré les Persans dont le courage est cependant si réputé de tout temps; l'île où ils se sont établis est située à trois lieues de la terre ferme et n'offre pas la moindre ressource aux colons, car on n'y trouve ni bois de construction ou de chauffage, ni bétail, ni céréales pour la nourriture de l'homme, ni herbe pour l'alimentation du bétail, ni eau douce pour étancher sa soif, sauf celle que laisse la rosée du matin, et pourtant les Portugais y ont demeuré, apportant avec eux leurs vivres ou allant les prendre de vive force sur les côtes voisines de Perse ou d'Arabie, et ils ont fait une œuvre réellement admirable et parfaite en y construisant autour d'un beau château fort une cité riche et puissante qui surpasse en opulence les principales villes du monde. Aussi Ormouz était-elle comparée avec raison à un beau diamant enchâssé dans une bague comme étant la ville la plus grande et la plus riche de la ceinture terrestre, jusqu'au moment où les Anglais, pour se venger du tort que leur avaient souvent faits les Portugais, s'en sont emparés et

les en ont chassés avec l'aide des Persans qui opéraient sur terre. Malheureusement les Anglais commirent l'imprudence d'abandonner cette ville au roi de Perse, qui cependant nous en eût volontiers laissé la possession; mais, aujourd'hui qu'il en connaît la valeur, plusieurs centaines de milliers de livres ne la lui feraient point vendre, quoiqu'elle ait perdu son ancienne suprématie.

Je ne dois pas non plus passer sous silence la vaillance des Hollandais qui de nos jours, malgré le puissant Empereur de Java, se sont construits dans son pays une ville forte et fameuse qui s'appelait Jacatra, mais qui depuis est connue sous le nom de Batavia, qui est, dit-on, l'ancien nom de la Hollande. L'Empereur de Java a été, de ce fait, si irrité contre les Hollandais qu'en 1629, lorsque j'étais dans l'Inde, on m'assura qu'il avait juré par ses dieux païens de raser la ville hollandaise et d'en expulser les habitants, quand même cela devrait lui coûter la vie de plusieurs centaines de mille de ses sujets. Les Javanais sont très téméraires, et ils n'hésitent pas à s'engager dans les aventures les plus désespérées, tout en sachant qu'ils y trouveront certainement la mort; c'est ce dont on a pu se rendre compte à plusieurs reprises dans ces derniers temps. Ainsi, une fois, un Javanais a eu la témérité de monter à bord d'un navire anglais dans l'intention de massacrer tous les hommes de l'équipage ou de périr; il en tua cinq ou six ou même plus, avant que les autres l'aient mis à mort. L'Empereur a exécuté sa menace de chercher à escalader les murs de la ville hollandaise sur des monceaux de cadavres de ses sujets, tandis qu'une autre armée était chargée de couper la retraite aux assiégés par derrière; il n'a pu cependant en avoir raison.

En présence de ces faits, pourquoi la nation anglaise, qui est si réputée pour sa vaillance dans le monde entier, redou-

terait-elle d'entreprendre la colonisation de Madagascar, la plus noble et la plus utile entreprise qu'on ait jamais conseillée? Pourquoi hésiterait-elle à conquérir un peuple aussi faible et aussi impuissant, lorsque nos colons en font en ce moment même tout autant, sinon plus, à Trinidad en Amérique, où ils s'attaquent, à ce que je crois, à une place forte défendue par les Espagnols, qui combattront nos compatriotes avec toutes leurs ressources et toute leur adresse, comme si nous étions leurs ennemis mortels, quoique, pour le moment, ils feignent d'être nos amis?

Nos compatriotes, surtout les marins et les marchands qui sont au fait de la situation, comprennent bien la nécessité qu'il y a de fonder cette colonie à cause du commerce que nous faisons dans l'Inde; il y a lieu aussi de remarquer que les autres nations chrétiennes se moquent de nous parce que nous n'avons pas encore établi de port de refuge dans les Indes, quoique nous fréquentions ces parages depuis trente ans, tandis que plusieurs d'entre elles dans un laps de temps plus court se sont mieux organisées; il serait en effet nécessaire d'avoir un point de relâche où nos compatriotes qui habitent au milieu des musulmans, toujours si jaloux et si tyranniques, pourraient se soustraire à leurs injustes vexations et où ils pourraient se réfugier en cas de dangers ou en temps de guerres. Car les Maures terrifient nos gens, les menaçant du fouet ou de la bastonnade pour le motif le plus futile, leur imposant souvent de fortes amendes et les emprisonnant cruellement jusqu'à entier paiement de la somme injustement exigée.

La colonie de Madagascar nous serait encore utile pour empêcher la piraterie à laquelle tant de nos nationaux et d'étrangers se livrent dans ces mers au plus grand préjudice de nos intérêts, sans compter que, grâce au commerce que nous y ferons, elle donnera un plus grand essor à notre crédit et accroîtra notre répu-

tation et notre force dans l'Est comme dans l'Ouest du monde.

Si nous tardons à agir, les Hollandais ou les Portugais et peut-être même ces deux nations prendront possession de cette île avant nous et nous chasseront de l'Océan Indien, portant ainsi une grave atteinte à notre commerce pour leur plus grand avantage et nous infligeant de ce fait une perte irréparable.

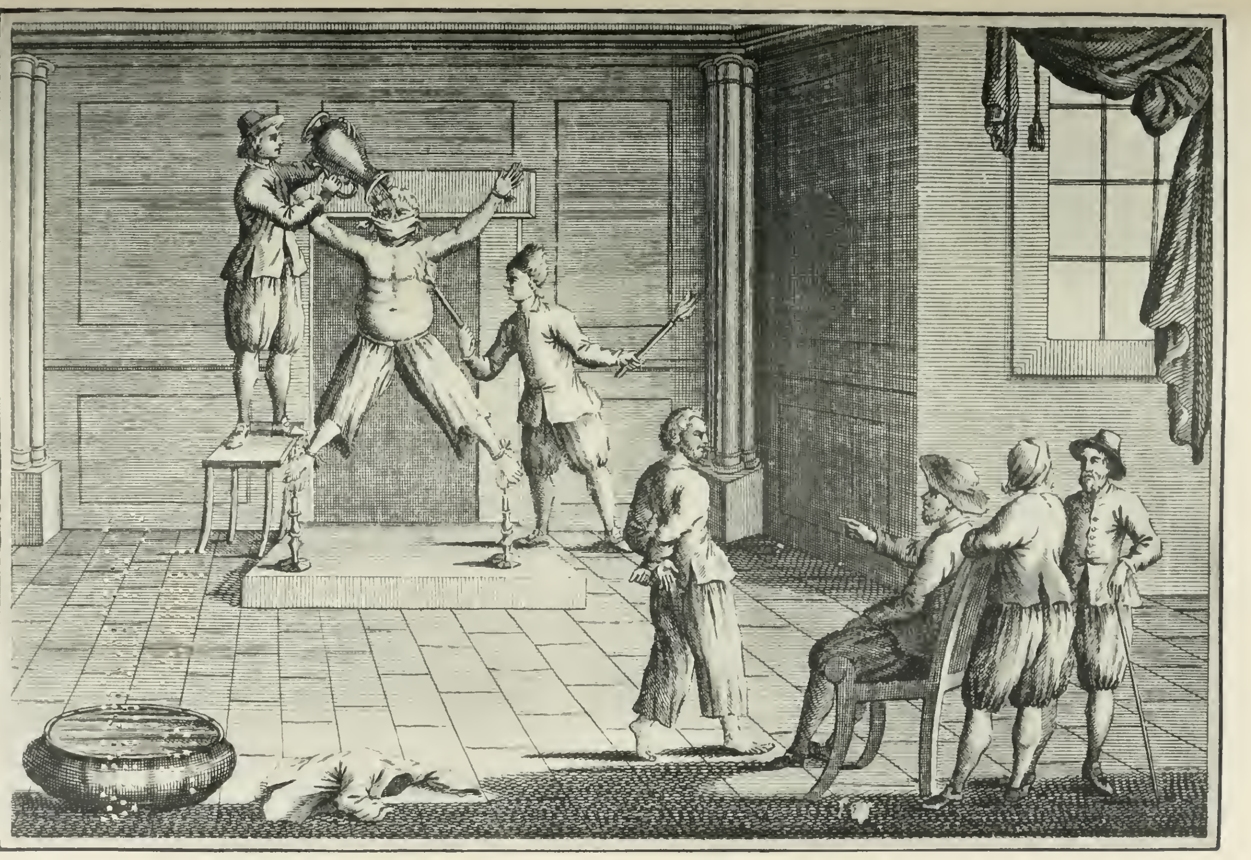
Quel honneur et quel avantage pour une nation protestante, pieuse et chrétienne, que ne souillent pas l'idolâtrie, l'athéisme, le papisme, l'anabaptisme, le brownisme, l'antinomianisme ou toute autre hérésie, de posséder une colonie sûre, calme et opulente dans une île aussi excellente, aussi agréable et aussi fertile, qui forme un petit monde à part et dont l'étendue est considérable relativement à celle de l'Angleterre, car on estime qu'elle est triple! De plus, sa défense est facile à assurer puisqu'elle est située à plusieurs centaines de lieues, d'une part, des païens, des idolâtres et, d'autre part, des peuples chrétiens superstitieux et malpensants, qui ne pourront venir inquiéter et attaquer nos colons une fois qu'ils s'y seront établis, sans être obligés de faire, tant sur terre que sur mer, des frais considérables et sans courir beaucoup de dangers.

Et combien il sera agréable à Dieu que nous convertissions au christianisme tant de centaines de mille d'individus braves, bien faits et affables, dont les pauvres âmes ignorent la vérité! Il ne faut pas que nous laissions les Espagnols, qui se vantent de leurs succès dans la catholicisation des indigènes de l'Amérique, être les seuls à s'occuper de la conversion des infidèles. Mais à Dieu ne plaise que nous convertissions les peuplades sauvages, nous ou toute autre nation chrétienne, en faisant couler leur sang, que nous les baptisions, comme l'ont fait, dit-on, les Espagnols dans les pays qu'ils ont conquis dans les Indes Occidentales, massacrant tout ou partie des habitants

avec une cruauté inouïe, attachant ensemble en effet un grand nombre d'indigènes et pariant à qui d'un seul coup de rapière en tuerait le plus, n'épargnant ni les femmes, ni les enfants. Ce serait un grand bonheur pour moi, quoique je désespère d'avoir cette joie tout comme Moïse désespérait de visiter la terre de Chanaan, de voir les Anglais, les Écossais et les Hollandais, qui appartiennent tous à la même religion, s'entendre pour prêcher d'un commun accord le christianisme aux pauvres indigènes de ces régions lointaines; ce serait une action très honorable et assez importante pour occuper nos trois nations réunies; tous les athées, païens et chrétiens idolâtres en éprouveraient une grande terreur.

D'autre part, il y a lieu de regretter et de s'affliger que des chrétiens se conduisent les uns envers les autres avec la perfidie et la déloyauté qu'ont montrées les commandants hollandais à l'égard des Anglais, à Amboine[1]. Ces faits regrettables ont

1. Un des soldats japonais au service des Hollandais, ayant été surpris le 11 février 1622 dans l'intérieur du fort d'Amboine, fut accusé d'espionnage et soumis avec quelques-uns de ses compatriotes à la torture. Il avoua tout ce que voulurent ses bourreaux, c'est-à-dire que les Anglais conspiraient avec eux pour s'emparer du pays. Il y avait, à ce moment-là, en prison un certain Abel Price, chirurgien anglais qui, étant ivre, avait voulu mettre le feu à la maison d'un Hollandais; on lui dit que les Japonais avaient confessé que lui et ses compatriotes complotaient ensemble contre les Hollandais et qu'il eût à donner des détails sur cette conspiration. Torturé le 15 février 1622, il fit tous les aveux qu'on lui demanda. Le gouverneur d'Amboine fit alors comparaître devant lui le capitaine Towerson et les huit autres Anglais qui étaient en ville et, après leur avoir fait part de l'accusation qui pesait sur eux, il les fit mettre en prison; puis, il fit piller les magasins de la Compagnie anglaise et fit saisir dans les autres comptoirs les douze autres Anglais qui étaient dans les Moluques. Tous furent mis à la torture et, pour échapper aux souffrances qu'on leur fit subir, se reconnurent coupables des actes criminels qu'on leur imputait et que cependant ils n'avaient point commis. Cette enquête dura huit jours, du 15 au 23 février. Le jugement eut lieu le 25; le 26, tous les prisonniers furent amenés dans la grande salle du Conseil et la sentence leur fut signifiée : dix Anglais, un Portugais et onze



Harris' Collection of Voyages, t. I. p. 879.

Phototypie Berthaud, Paris

Supplices infligés aux Anglais par les Hollandais à Amboine.

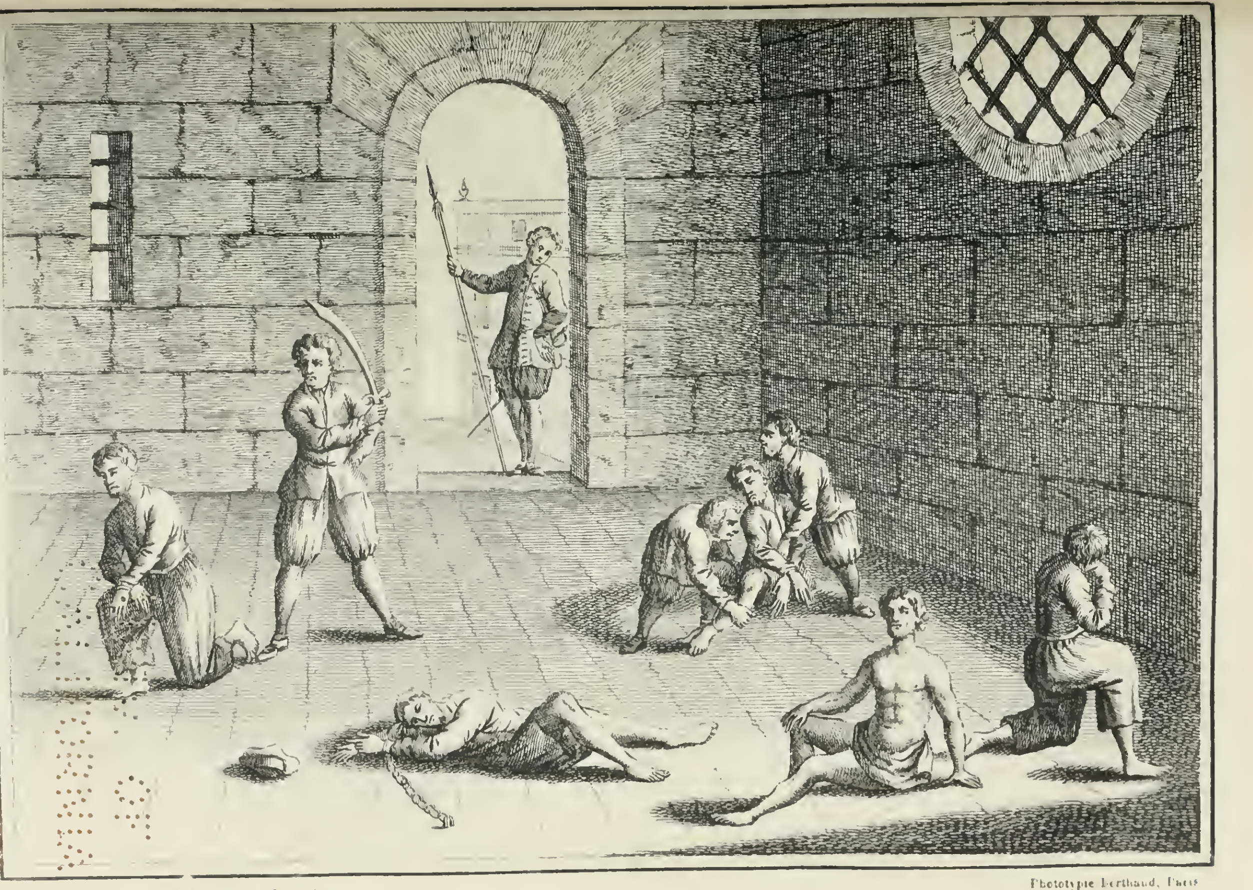
été par deux fois divulgués au monde, et pourtant les préjudices considérables qu'ont subis les sujets de Sa Majesté n'ont encore été l'objet d'aucune réparation ; il n'a été donné aucune indemnité aux parents de nos compatriotes qui ont péri dans cette affaire ni aux marchands, comme moi, qui en ont éprouvé de grandes pertes. Aussi je prie Dieu de faire que nous n'entendions plus jamais parler d'actes aussi cruels que ceux qu'ont commis à notre égard les Hollandais et qui peuvent être très préjudiciables et même désastreux pour les deux nations, tandis qu'il importe beaucoup qu'étant si voisines l'une de l'autre, elles vivent en paix et bonne amitié. Que Dieu leur accorde cette grâce pour sa gloire et pour leur prospérité !

Chap. XVI. — Projet du squire Courteen de coloniser Madagascar. — Partialité, injustice et ingratitude du Comité de la Compagnie des Indes envers ses fidèles et loyaux serviteurs et faveurs indues accordées à ceux qui ne sont que de vils flatteurs, des débauchés et d'indignes mercenaires. — Il y a à Madagascar un produit de grande valeur qui procurera d'importants bénéfices aux personnes assez heureuses pour le recueillir. — Grand désir qu'a eu le prince Rupert de fonder une colonie prospère à Madagascar et intention du comte d'Arundel de le remplacer lorsqu'il eut abandonné son projet. — Depuis que j'ai commencé à écrire ce factum, j'ai appris que le noble squire Courteen a armé, au cours de ce printemps de 1644, trois navires bien pourvus d'hommes et chargés des munitions et provisions nécessaires à l'alimentation, à la défense et à l'ins-

Japonais, déclarés coupables, furent condamnés à mort et exécutés le lendemain 27 février 1622. Les autres accusés furent remis en liberté (*An authentick copy of the confession and sentence against M. Towerson and Complices concerning the bloudy conspiracy against the castle of Amboyna*, Londres, 1632, in-4, 38 p., et Harris, *Navigantium atque Itinerantium Bibliotheca, A Complete Collection of Voyages*, t. I, 1744, p. 877-898).

tallation d'un groupe de colons à Madagascar (voir plus loin, pp. 184-187). Que cette très noble entreprise soit bénie de Dieu! Puisse-t-elle prospérer et être une source de contentement et de richesses pour celui qui en est l'initiateur et pour les siens et un exemple pour ceux qui voudront l'imiter! Puisse le Dieu de grâces et de miséricorde rendre efficace le moyen qu'il veut, dit-on, employer pour faire le commerce avec les indigènes! Il a fait en effet fabriquer des perles en verre ayant la forme et la couleur des *haranga* ou olives en cornaline qui sont si appréciées des Malgaches; espérons qu'elles ne seront pas dédaignées par eux et que les colons pourront les utiliser pour l'achat de leurs provisions et pour leur trafic, jusqu'à ce qu'ils puissent en faire venir de l'Inde. Toutefois j'ai des doutes à ce sujet, sachant par expérience avec quelle habileté et quel soin les indigènes choisissent les véritables cornalines et quelle différence de valeur ils leur attribuent suivant leur couleur, leur beauté, leur éclat et l'absence de taches et de défauts.

Je ne puis qu'adresser tous mes éloges au digne et noble squire Courteen et encourager d'autres personnes à se joindre à lui pour mener à bien sa digne et noble entreprise, et je lui donne ces éloges quoique je lui sois tout à fait étranger et que je n'attende rien de lui. Je m'en réjouis d'autant plus volontiers qu'il n'a pas été élevé pour être marchand, mais qu'il a fait ses études au collège des avocats, qu'il a été membre du tribunal royal et que par conséquent il pourra, avec le concours de quelques compagnons intelligents et dignes de confiance, diriger notre commerce dans l'Océan Indien avec plus de succès que la Compagnie des Indes Orientales. Les directeurs, les délégués et les membres des vingt-quatre ou vingt-six comités de cette Compagnie ont tous reçu une éducation commerciale et sont des négociants estimés, mais leurs officiers et leurs agents,



Harris' Collection of Voyages, t. I, p. 870.

Phototypie Berthaud, Paris

Exécution des Anglais dans le donjon d'Amboine.

qui sont si nombreux, ont créé une foule de difficultés et provoqué, par leur manque de jugement, par leur partialité dans l'administration de la justice et par leurs mesures d'oppression gouvernementale, un mécontentement et un découragement général. Les emplois dans l'Inde sont tenus par des gens malhonnêtes, par des imposteurs, par des débauchés perdus de réputation et par des mercenaires méchants et rancuniers; tous ces gens dédaignent et oppriment cruellement ceux de leurs collègues qui sont honnêtes et loyaux, et ils les persécutent et les calomnient auprès du Comité de la Compagnie, et les directeurs laissent commettre ces injustices, quoiqu'ils en aient connaissance et que leur conscience certainement les leur reproche, quoiqu'ils aient promis de réparer les torts causés injustement à autrui et que les tribunaux leur en aient donné l'ordre. Telle est la récompense que reçoivent leurs bons serviteurs. Plus tard, me déciderai-je peut-être à exposer en détail les faits dont j'ai eu à me plaindre, si Dieu m'en donne l'intelligence et la force, car actuellement je suis très faible. Il est de mon devoir, en effet, de sauvegarder ma réputation et mon crédit et de renseigner les marchands honnêtes qui se proposent d'entrer au service de la Compagnie, afin qu'ils soient prudents dans leurs conventions avec des personnes aussi injustes et aussi ingrates. S'il ne s'agissait que de moi, puisque voilà treize ans que j'attends, je pourrais, par charité, accepter sans récriminations les affronts qui m'ont été infligés et les oublier, mais la situation précaire dans laquelle se trouve ma famille me forcera certainement à adresser à la très honorable Haute Cour du Parlement un humble appel et une très respectueuse pétition afin d'obtenir la réparation des torts que j'ai subis.

C'est une démarche que je ferai avec un réel chagrin, car je considère comme fâcheux et regrettable d'être obligé d'apporter

une perturbation, même minime, dans l'administration des affaires si considérables et si importantes de l'État, en sollicitant une réparation pour les grands dommages et pour les vexations dont, moi et ma famille, nous avons été les innocentes victimes; mais j'ai été cruellement ruiné par ceux qui auraient dû me rendre pleine justice; le gouverneur actuel de l'Inde, parlant selon sa conscience, a lui-même reconnu mes droits en plein tribunal, et, d'autre part, le délégué actuel qui a rempli dans l'Inde après mon départ les fonctions de Président, et qui a été à même d'apprécier là-bas les torts que j'ai éprouvés, m'a adressé une lettre de condoléances fort gracieuse au sujet des maux que j'ai endurés sous l'administration de son prédécesseur, dont la méchanceté était sans égale.

Depuis qu'il est revenu en Angleterre, où il remplit les fonctions de gouverneur délégué, ce personnage m'a écrit pour m'exprimer tous ses regrets que le tribunal ait commis à mon égard un semblable déni de justice, m'expliquant qu'il n'était pas en son pouvoir d'y remédier, et cependant, pour des motifs personnels, sans raison et en opposition avec le bien public, il vient tout récemment de rejeter mon humble pétition et de me refuser, à moi, un loyal membre de l'honorable corporation, la précieuse autorisation qui a été libéralement et gratuitement accordée à des Hollandais et à des Portugais, qui sont nos ennemis mortels et de redoutables rivaux du commerce anglais dans l'Inde. Une sentence émanant de la pieuse, juste et très honorable Haute Cour du Parlement me sera plus agréable que la bienveillance, si grande fût-elle, et que toutes les gratifications et restitutions d'argent provenant d'un tribunal aussi corrompu que celui de la Compagnie des Indes.

Aujourd'hui, après treize ou quatorze années de délais et d'ajournements pendant lesquelles on m'a opprimé et mis dans

l'impossibilité d'intenter des procès à mes adversaires tout-puissants et dénués de scrupules, dont quelques-uns m'ont empêché de trouver le moyen d'exercer mon métier légitime et de gagner ma vie, ainsi que celle de ma femme et de mes cinq enfants qui sont de ce fait ruinés, je n'en prie pas moins Dieu de pardonner à mes persécuteurs leur conduite injuste et peu charitable; ils en sont du reste eux-mêmes honteux, quoique leur amour-propre les empêche de rapporter leurs premiers jugements si iniques, et, comme saint Etienne priant pour ceux qui le lapidaient, je dis : *Seigneur, ne mettez pas ce péché à leur charge.*

J'ai omis de donner le renseignement suivant, non par oubli ou par indifférence pour le bien d'autrui, mais dans l'espoir d'en retirer un avantage particulier pour moi, vu que j'espérais et désirais retourner dans l'Inde. Voici ce que c'est : Lors de mon dernier séjour à Madagascar, j'ai observé dans la mer, tout près de notre débarcadère, par trois pieds d'eau tout au plus, une sorte de gelée semblable au frai de grenouilles [sorte de méduse] qui nageait à la surface et qui avait à peu près le volume d'un peck [seau ou mesure d'une contenance de 9 litres]. Tout d'un coup, le centre de cette masse devint noir, tandis que les côtés et les parties minces étaient d'une magnifique couleur bleue ou pourpre. Désireux de me rendre compte de ce que ce pouvait être, avant d'avoir bien réfléchi, je fis mettre à l'eau deux marins afin qu'ils saisissent ce corps étrange, mais, quand ils voulurent le prendre, il se brisa et une partie coula à fond, tandis que l'autre se désagrégea. J'en fus grandement étonné et j'ai pensé qu'il s'agissait d'un objet précieux, car la masse restée flottante teignit une grande étendue de la mer d'une très belle couleur pourpre, ce qui m'amena à supposer que c'était la vraie pourpre marine, qui,

si je ne me trompe, est, suivant ce que j'ai lu ou entendu dire, aussi précieuse qu'un bijou de grand prix.

Aujourd'hui que, vieillard infirme et décrépit, je ne pourrai probablement plus, malgré tout mon désir, revoir ces contrées lointaines, je ne crois pas devoir plus longtemps cacher à mes compatriotes la connaissance de ce fait. Je désire que des hommes industrieux prennent la peine de rechercher cet animal, qui se trouve le long des côtes de l'île de Madagascar. Je crois que, lorsque, d'après cette courte description, on découvrira ce corps flottant à la surface de la mer, trois ou quatre hommes au moins devront chercher à passer en dessous de lui une large toile ou drap et le soulever doucement de tous les côtés à la fois, de manière qu'il ne puisse pas glisser et perdre l'eau qu'il contient; pour le conserver, on le mettra immédiatement dans un vase, puis, au fur et à mesure qu'on en aura l'occasion, on en fera sécher au soleil une petite quantité que l'on enfermera dans des boîtes. A mon humble avis, il s'agit là d'une denrée précieuse qui peut valoir son poids d'or. Aussi, avant de mourir, serais-je heureux d'apprendre qu'on a trouvé de grandes quantités de cette matière et que l'on a fait, sur elle, des expériences concluantes. Il serait bon que la Compagnie des Indes donnât aux commandants de ses navires l'ordre de faire chercher ce corps le long du rivage, tout en étudiant les côtes de l'île.

J'ai encore à dire un mot, d'après M. Lloyd, sur un projet antérieur de colonisation dans l'île de Madagascar. Quand le Conseil des Ministres eut décidé que le prince Rupert [1] devait partir comme vice-roi de Madagascar, on convint de mettre à sa disposition douze navires de guerre de Sa Majesté le Roi Charles et trente navires marchands chargés de l'escorter et de lui apporter chaque année des provisions d'Angleterre; en outre,

1. Voir t. II de la *Coll. Ouvr. anc. Madagascar*, p. 442-446.

ordre fut enjoint au gouverneur de l'honorable Compagnie des Indes, Sir Maurice Abbot, à Sir Henry Garway et à d'autres membres du Comité de lui donner, lorsqu'il serait dans l'Océan Indien, tout leur concours et tout leur appui pour qu'il pût mener à bien son projet; j'étais présent lorsque le Conseil des Ministres émit cet ordre et donna les instructions correspondantes aux membres de la Compagnie des Indes Orientales. Mais, le prince Rupert s'étant sur ces entrefaites rendu en France et en Allemagne où l'appelaient d'importantes affaires, on jugea opportun de décider que le comte d'Arundel, comte maréchal d'Angleterre, se rendrait à sa place comme gouverneur à Madagascar, qui est le pays le meilleur du monde pour l'établissement d'un entrepôt commercial.

Le noble comte a écrit à ce sujet[1] un livre et il était si bien résolu et prêt à partir qu'il a recruté plusieurs marins ayant l'expérience des pays d'Orient et de Madagascar, auxquels il a donné une solde hebdomadaire; des affiches imprimées, annonçant son projet, ont été collées sur les piliers de la Bourse royale ainsi que dans diverses parties de la Cité; mais la réunion du Parlement a empêché la réalisation de ce dessein.

Chap. XVII. — L'artillerie, les armes à feu et l'imprimerie étaient en usage en Chine bien avant que les chrétiens les connussent. — Il faut s'adresser à Dieu pour réussir dans la colonisation de Madagascar comme du reste pour toute entreprise ici-bas. — Il y a des événements, fâcheux à deux points de vue différents, qui frappent notre nation. D'une part, le revenu des douanes en Angleterre subit une très grande perte, perte qui atteint certainement plusieurs milliers de livres sterling par an, du fait de la privation de tous les droits que le commerce avec les

1. Malgré tous nos recherches, il nous a été impossible de trouver trace de ce livre. Voir t. II de la *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, p. 462-463.

Indes Orientales aurait produits et de l'augmentation du trafic qui en serait résulté si la Compagnie des Indes Orientales avait obtenu réparation des dommages que lui ont causés les Hollandais. D'autre part, comme les Hollandais pêchent sur nos côtes, nous perdons ce qu'ils y gagnent; car il en résulte pour eux une notable augmentation du nombre de leurs navires et de leurs marins et une plus grande extension de leur commerce, qui les enrichit à notre détriment.

Les Indiens n'ont pas si grand tort de se glorifier de leur intelligence et de considérer le reste du monde comme aveugle par rapport à eux; ils appellent les Européens « les gens à un œil ». Dans son histoire des Indes, Maffei remarque en effet que, dans leur orgueil sans bornes, ils attribuent aux Chinois deux yeux et aux Européens un seul et qu'ils disent que le reste du monde est aveugle. Je les trouve perspicaces, car, quoiqu'ils soient placés aux antipodes des chrétiens et qu'ils soient aussi éloignés que possible de l'Europe, ils trouvent cependant le moyen de jeter des regards indiscrets dans les mines et les trésors du monde chrétien.

Les Chinois sont le peuple le plus remarquable du monde. Ils faisaient usage de l'imprimerie, de la poudre et de l'artillerie cinq cents ans avant qu'aucun chrétien les connût, et ils possèdent l'Ancien Testament; je les ai, en effet, vus dans l'Inde jouer des pièces de comédie qui en sont certainement tirées. Leurs livres font remonter la création du monde à six mille ans avant la date qu'indiquent les nôtres et ceux des autres nations. Ce que j'avance est absolument vrai. Aussi est-il grand temps que le Parlement s'occupe de notre commerce qui est si mal organisé, car sa décadence est grande et il en résulte une perte considérable pour notre nation[1].

1. Ce chapitre est écrit d'après les renseignements fournis par M. Lloyd.

Pour en finir avec cet écrit qui est lourd et mal composé, mais véridique, veuillez, Lecteurs, au cas où il plairait à Dieu, dans sa miséricorde et sa bonté, d'accorder à notre nation par ces temps de troubles la très grande grâce de nous permettre d'établir une colonie à Madagascar, et, au cas où ce mémoire déciderait de bons chrétiens à y aller chercher un refuge pour leurs personnes et des ressources pour leur existence, ainsi que la liberté de bien servir Dieu suivant les préceptes de l'Évangile, veuillez, dis-je, accepter le bon conseil que Moïse donnait aux enfants d'Israël : « Lorsque vous aurez mangé et que vous serez rassasiés, vous bénirez le Seigneur votre Dieu à cause du beau pays qu'il vous aura donné »; et dans la dernière partie du chapitre VIII du Deutéronome, il est dit : « Gardez-vous de dire dans votre cœur : c'est à ma puissance et à la force de ma main que je dois l'abondance dans laquelle je suis ». Ces bons conseils sont en harmonie avec ceux que le fameux Du Bartas a donnés en français et qu'a traduits le digne Josuah Silvester :

Ne va disant : « Ma main a faict cet œuvre,
Ou ma vertu ce bel œuvre a parfaict »;
Mais dis ainsi : « Dieu par moy l'œuvre a faict,
Dieu est l'autheur du peu de bien que j'œuvre ».

(A brief Discovery or Description of the mort famous island of Madagascar or Saint-Lawrence, in Asia, near unto the East-Indies and proposal for an english plantation there, by Richard Boothby, merchant, 1644, Londres, in-4°, 1646, et *Harleian Collection of Travels*, t. II, 1745, pp. 625-663). — Powle Waldegrave a publié en 1649 en réponse à ce factum de Boothby un pamphlet où il réfute ses attaques contre la Compagnie des Indes et ses assertions sur la fertilité incomparable et la grande richesse de Madagascar, pamphlet dont nous publions la traduction pp. 221-258.

TENTATIVE DE COLONISATION ANGLAISE À MADAGASCAR PAR COURTEEN, EN 1644-1645[1].

Le squire [écuyer] Courteen a armé, au printemps de 1644, trois navires pourvus de toutes les provisions et munitions nécessaires pour l'établissement d'une colonie à Madagascar. Il a fait fabriquer en verre des perles de la forme et de la couleur de ces fuseaux ou olives en cornaline que les Malgaches tirent de l'Inde et appellent *haranga* et qu'ils prisent fort (Boothby, A

1. Les Anglais avaient une telle frayeur des Hollandais à cause des atrocités que ceux-ci commettaient sur leurs compatriotes dans la mer des Indes (*a*), qu'ils n'avaient plus le courage de lutter contre eux, ni l'envie d'établir de colonies dans ces régions, de sorte que leur commerce allait diminuant et menaçait d'être anéanti, ce que désiraient les Hollandais et ce à quoi ils s'efforçaient d'arriver, si quelques-uns d'entre eux n'avaient lutté contre ce découragement. Le Roi d'Angleterre, désireux de remédier à ce mal et de protéger le commerce anglais dans ces régions, écouta avec bienveillance les propositions de Sir William Courteen (*b*) et de quelques autres riches négociants de Londres, qui projetaient d'envoyer une flotte en Orient pour y fonder une colonie et y faire le commerce, s'engageant à ne pas porter préjudice à la Compagnie orientale des Indes. Par une charte signée par le Roi en date du 12 décembre 1635, les personnes ci-dessus nommées eurent la permission d'envoyer aux Indes un certain nombre de navires, et, en conséquence, ils en envoyèrent six d'un gros tonnage. Sir William Courteen hasarda dans cette affaire une somme de 120 000 livres sterling [3 millions de francs]. Ses marins réussirent dans ces régions lointaines, mais il eût fallu qu'ils pussent rapporter leurs richesses en Angleterre; or les Hollandais étaient trop rusés pour ne pas leur créer des obstacles, car, craignant que les Anglais n'arrivassent à commercer librement avec les Indiens, ils dressèrent dès le début un guet-apens au *Dragon* et à la *Catherine*, deux des plus grands navires de la flotte de Courteen, qui sombrèrent corps et biens dans les parages du Cap de Bonne-Espérance; leur cargaison, dont la valeur était de 150 000 livres sterling [3 750 000 francs], fut complètement perdue.

Ce ne fut pas la seule tentative des Anglais, car en 1641 les mêmes propriétaires, sauf sir William Courteen qui était mort, armèrent sept nouveaux navires qui firent voile pour les Indes Orientales et qui furent de nouveau attaqués par les Hollandais; en janvier 1643, le *Henry Bona-*

(*a*). Voir Boothby, p. 174 (note) et p. 174 *bis* et 176 *bis*.

(*b*). C'est ce même sir William Courteen qui, le premier, prit, en février 1627, possession de la Barbade (l'une des Antilles).

brief Discovery of Madagascar, *Harleian Collection of Travels*, t. II, 1745, p. 660).

C'est le 19 août 1644 que ces navires, sous le commandement du capitaine John Smart, partirent des Downs [rade célèbre située au Sud de l'estuaire de la Tamise] avec 140 personnes à bord; ils atterrirent dans la baie de Saint-Augustin le 3 mars 1645. Les passagers venus pour s'établir à Madagascar construisirent un camp fortifié dans une plaine voisine de la mer, où ils demeurèrent treize mois. Ils eurent beaucoup à se plaindre des indigènes de cette baie qui non seulement assassinèrent traîtreusement à diverses reprises cinq de leurs hommes et refusèrent souvent de leur vendre du bétail, mais empêchèrent les Masikoro ou habitants de l'intérieur de leur en amener; quand ils réussissaient à leur en acheter à 60 ou 100 milles de la côte, malgré toute leur vigilance; on les leur volait[1]. Sur les 140 personnes

venture se jeta à la côte à l'île Maurice avec une cargaison de poivre et d'autres denrées de l'Inde, et tomba entre les mains des Hollandais qui, sous le prétexte d'aider les Anglais au sauvetage de leurs marchandises, s'emparèrent du navire et de son armement. Adrien Vanderstel [Adrian van der Stel], le gouverneur de Maurice, renvoya le capitaine et les matelots anglais sans argent, ni secours d'aucun genre, ayant tout pris, munitions, marchandises et provisions, au détriment de M. Courteen et des autres intéressés qui perdirent là une somme de 10 000 livres sterling [250 000 francs]. Au mois de juin 1643, un autre navire de la même compagnie, la *Bona Speranza*, allant de Goa à Macao, fut attaqué et saisi dans le détroit de Malacca par deux navires de guerre hollandais qui tuèrent et blessèrent un certain nombre de matelots; ce fut encore une perte sèche pour M. Courteen et ses associés d'environ 75 000 livres sterling [1 875 000 francs]. Après ce désastre, M. Courteen ne put plus paraître à l'*Exchange* [à la Bourse]; ses traites furent protestées en Angleterre, en Hollande et en Zélande, et, en 1644 et 1645, il fut déclaré insolvable et hors la loi, avec sir Edward Littleton, pour une somme de 50 000 livres sterling [1 250 000 francs].

1. Comme on le verra plus loin, pp. 314-315 (*Description de Madagascar* par Joachim Blank en 1663), c'est à Salara, sur la côte Sud de la baie de Saint-Augustin, un peu à l'Ouest du rocher d'Andriamihaly (le *Tent rock* des marins anglais), que ce fort était construit.

venues à bord des navires, il n'en revint pas 12 en Angleterre[1].

Powle Waldegrave, qui a écrit en 1649 un factum en réponse à celui de Boothby, était de ce voyage[2]. Il a fait une excursion

1. Voir t. I *Coll. Ouv. anc. Madag.*, pp. 471-472, où a été inséré par erreur le passage où Flacourt parle de cette tentative de colonisation : « Environ l'an 1644, un navire anglais mit à terre dans la baie de Saint-Augustin quelques 400 Anglais; ils y trouvèrent un fort de terrasse qui avait été bâti, il y avait longtemps, par les compagnons de François Pyrard. Après trois ou quatre années de temps à Fort-Dauphin, 22 Français s'étant débauchés y allèrent en espérance d'y trouver un navire anglais pour repasser en Europe; mais ils n'y trouvèrent personne, sinon ce fort et un cimetière où il y avait eu plus de 300 hommes enterrés, et apprirent par un Grand nommé Dian Maye [Andriamay], qui allait ordinairement traiter du bétail pour la fourniture des navires anglais, que le capitaine était mort de maladie avec la plupart de ses gens et qu'un navire était venu qui avait enlevé le reste des Anglais. Les gens du pays ne voulaient rien vendre aux hommes pendant qu'ils y demeuraient, à cause qu'ils étaient si lâches qu'ils ne voulaient pas aller à la guerre pour eux contre leurs ennemis; ce sont leurs femmes, qu'ils avaient amenées avec eux, qu'ils envoyaient acheter les vivres » (Flacourt, *Histoire de Madagascar*, 1658, pp. 42-43). « En 1649, les sieurs Le Roy et Des Cots, ajoute-t-il plus loin, ont vu dans la baie de Saint-Augustin, sur le bord de la mer, un petit fort où plusieurs Anglais avaient demeuré deux à trois ans et qu'ils avaient quitté parce que le pays était trop malsain et que les vivres y étaient trop rares, car les indigènes les haïssaient tant qu'ils ne voulaient rien leur vendre. Après avoir longtemps langui et perdu plus de 300 hommes de maladies, le reste s'est embarqué sur un navire allant aux grandes Indes. La haine que les indigènes portaient aux Anglais venait de ce que, ceux-ci n'ayant pas voulu aider le roi du pays dans une guerre contre ses ennemis, ils attribuèrent ce refus à une grande poltronnerie et les méprisèrent tant qu'ils se refusèrent à leur vendre vivres et bétail. Les Anglais, n'osant plus aller eux-mêmes faire les achats, y envoyèrent leurs femmes qui réussirent à acheter divers objets, mais à des prix élevés. Les fosses fraîchement creusées dans le cimetière faisaient connaître combien de personnes étaient mortes en ce lieu » (Flacourt, *Histoire de Madagascar*, 1658, pp. 249-250).

2. Le gouverneur général des Indes hollandaises, Van der Lijn, dit dans une lettre de la fin de 1645 qu'il a appris que les Anglais ont bâti à Saint-Augustin un petit fort en palissades et qu'ils y ont débarqué dix familles et un certain nombre d'hommes, formant un total de cent personnes, qui se proposaient de tuer et saler des bœufs et de planter de l'indigo, et qui voulaient surveiller les Français établis dans la baie de Sainte-Luce [Manafiafy] (*a*) (Lettre aux XVII Seigneurs du 17 dé-

(*a*) On sait que Pronis a établi un poste dans la baie de Sainte-Luce en 1644.

d'une trentaine de jours dans l'intérieur du pays et a été, pendant ce temps, gravement malade de la dysenterie. Il a mouillé, dit-il, à la bouche du Demoka, sur la côte Ouest de Madagascar[1], pour y faire de l'eau douce, probablement en se rendant aux Indes avec les survivants de cette malheureuse expédition, et il a été rapatrié en juillet 1648[2].

Powle Waldegrave a été, comme tous ses compagnons et comme le chef de l'entreprise lui-même, M. Courteen, ruiné dans cette néfaste entreprise. Il constate avec raison que la région du Sud-Ouest de Madagascar est aride et que ses habitants font les plus belles promesses du monde aux étrangers qui viennent dans leurs pays, mais sont en réalité aussi fourbes et aussi traîtres que possible (Powle Waldegrave, *An Answer to M. Boothby's Book of the Description of Madagascar*, 1649[3]).

cembre 1645, *Rijks Archief de la Haye, fonds Mauritius*). — Van der Meersch, gouverneur de l'île Maurice, a écrit au gouverneur général des Indes hollandaises en 1646 que les Français, ayant poussé jusqu'à la baie de Saint-Augustin, y avaient trouvé les Anglais en guerre avec les indigènes, que ces Anglais ne pouvaient sortir de leurs retranchements qu'en troupe nombreuse et que, de part et d'autre, on ne se faisait nul quartier, que les Anglais souffraient beaucoup de cet état de choses et couraient le risque de mourir de faim, car, M. William Courteen, le chef de cette colonie, ayant fait faillite, il y avait peu de chances qu'on vînt à leur secours (Lettre de Van der Meersch, 1646-1647, au gouverneur général des Indes hollandaises, apportée par le *Grey-hound*, qui avait mouillé à Maurice du 10 octobre 1646 au 10 avril 1647, *Rijks Archief de la Haye, fonds Mauritius*).

1. Voir plus loin, pp. 235-236 et note.

2. « Le *Sun*, qui a mouillé à Maurice dans le troisième trimestre de 1647, avait à bord trois femmes et un ministre qui avaient fait partie de la colonie anglaise de Saint-Augustin. Les officiers de ce navire disent que la plupart des colons avaient été tués [ou avaient péri?] et que les survivants avaient été emmenés à Radjapour, sur la côte de Bombay (Lettre du 3e gouverneur de Maurice, Van der Meersch, *Rijks Archief de la Haye, fonds Mauritius*, et Dr Heeringa, De Nederlanders op Mauritius en Madagascar, *De Indische Gids*, juillet 1895, p. 1025 et 1027.

3. Voir plus loin, dans la traduction complète de ce factum, les pages 222, 226, etc.

RELÂCHE À MADAGASCAR DE DEUX NAVIRES ANGLAIS, EN 1644 ET 1645.

Le yacht l'*Indevoir* arrive à Batavia le 13 juillet [1644], venant d'Angleterre et ayant touché à Madagascar et à Goa.

Le navire anglais le *Dolphin*, à la suite d'une violente tempête, a relâché à Maurice, où il est resté du 17 février au 2 juillet 1645 et d'où il s'est rendu à Madagascar, puis à Anjouan (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1644-1645, pp. 231 et 234).

JACOB VAN DER MEERSCH[1], TROISIÈME GOUVERNEUR HOLLANDAIS DE L'ILE MAURICE, DE 1645 À 1648.

Jacob van der Meersch avait été nommé gouverneur de Maurice par Van Diemen; mais Van Diemen étant mort avant qu'il entrât en fonctions, c'est le nouveau gouverneur général des Indes hollandaises, Cornelis van der Lijn, qui lui donna ses instructions. Celui-ci, obéissant aux suggestions de Van der Stel avec lequel il avait conféré dès son arrivée à Batavia, proposa aux XVII Seigneurs de continuer encore à occuper Maurice provisoirement et il fut autorisé à y laisser un poste tant qu'il y aurait de l'ébène, que Van der Meersch dut, comme son prédécesseur, exploiter activement. Les administrateurs de la Compagnie jugeaient qu'il n'y en avait nulle part d'aussi bonne ni d'aussi belle; celle provenant de Bouro [l'une des Moluques] ne valait pas, à leur gré, les frais du transport, sans compter qu'elle nuisait sur le marché à l'ébène de Maurice, de sorte qu'ils donnèrent l'ordre de n'en plus envoyer. Ils se plaignaient toutefois que les estimations sur la quantité d'ébène existant

1. Comme nous l'avons déjà dit, ce nom est écrit dans les papiers du temps tantôt van der Meersch ou Meerschen, tantôt Maerse.

encore à Maurice, présentaient de grands écarts, car, suivant les unes, il n'en restait plus que pour deux ou trois cargaisons au plus et, suivant d'autres, on pouvait bien encore en tirer huit ou neuf; il est vrai que l'évaluation était très difficile, vu qu'il ne fallait faire entrer en ligne de compte ni l'ébène de l'intérieur de l'île dont le transport eût été trop difficile et trop coûteux, ni les arbres trop jeunes qui ne pouvaient fournir de bois ouvrable (*Lettres des XVII au gouverneur général* des 28 mars 1648 et 29 mars 1649).

Van Diemen en 1645 et, en 1646, Van der Lijn lui donnèrent des instructions au sujet du commerce avec Madagascar. Ce sont les relations avec cette île qui ont été l'une des parties les plus importantes de l'administration de Van der Meersch, comme nous le verrons plus loin [1].

En ce qui regarde l'île Maurice, Van der Meersch dut demander un millier de réaux [piastres] au gouverneur général des Indes pour pouvoir solder les primes gagnées par les chercheurs d'ambre gris et les arrhes des hommes qui renouvelaient leur engagement, car il n'y trouva pas d'argent; celui qu'avait apporté Van der Stel en 1641 avait été peu à peu emporté par les navires de passage. D'autre part, comme Van der Stel avait renvoyé à bord du *Dolphin* les hommes les plus robustes et qu'ils avaient été remplacés par de tout jeunes gens, la coupe du bois d'ébène et son transport à la côte ne se firent que lentement; il ne fallait pas en effet moins de trois mois pour couper la quantité de bois nécessaire pour faire une cargaison et de six mois pour la mener à bord du navire. Van der Meersch fit prolonger les routes de 4 000 pas et put ainsi faire exploiter de l'ébène dans des endroits où Van der Stel disait qu'il n'y en

1. Voir plus loin, p. 194-203.

avait plus; il compléta de cette manière une cargaison le 2 décembre 1645. Il se flatta auprès du gouverneur général d'avoir découvert les lieux où il faisait faire les coupes; il y a lieu de reconnaître que, pendant ses trois années de gouvernement, il a expédié une grande quantité de billes d'ébène, quoiqu'on puisse lui reprocher de n'avoir pas ménagé les jeunes arbres. En 1646, il fit exploiter les ébéniers aux environs de la baie aux Tortues [à l'embouchure de la Rivière des Pamplemousses], et, à partir de l'automne de 1647, sur la côte Nord-Est de l'île, auprès du Récif brisé. Les XVII Seigneurs, ayant observé que l'ébène arrivait souvent en Europe tout fendillé, proposèrent qu'on fendît les billes en long ou qu'on les sciât en planches avant de les envoyer, mais Van der Meersch fut d'avis qu'il valait mieux conserver quelque temps le bois dans des magasins à l'abri du vent et du soleil. Sous son gouvernement, on s'occupa peu d'agriculture et on faisait venir le riz de Batavia, afin que tout le monde s'occupât de l'exploitation de l'ébène.

Le gouverneur général des Indes hollandaises envoyait de temps en temps à Maurice des condamnés que Van der Meersch devait surveiller. Le navire anglais le *Greyhound*, qui séjourna sur rade de Maurice du 10 octobre 1646 au 10 avril 1647, en emmena deux malgré ses protestations; il y eut aussi un habitant de Solo [grande ville de Java] qui réussit à s'échapper et dont la fuite lui fut véhémentement reprochée.

Parti le 13 septembre 1645 pour Madagascar, Van der Meersch revint à Maurice dans le courant de décembre[1]. Pendant son absence il avait été remplacé par le sous-chef de traite Thomas Hendriksz. Dès son retour, il continua à faire couper du

1. Voir plus loin, pp. 194-197.

bois d'ébène, et il améliora le yacht. A son grand regret, au commencement de 1646, il perdit de la dysenterie vingt-cinq esclaves, malgré tous ses soins; il ne croyait pas, comme le gouverneur général Van der Lijn, que ces morts fussent dues à un trop bon traitement, c'est-à-dire à une trop bonne nourriture, vu que les Malgaches ont dans leur pays un régime excellent, et il les attribua à l'effet du climat.

Van der Meersch connut l'opinion du gouverneur général que nous relaterons plus loin, p. 194, par sa lettre que lui apportèrent le 11 avril 1646 le *Witte Valk* et le *Jonghe Saijer*. A bord de ces navires, était le chef de traite Jacobus Hensbroek qui était chargé de continuer le commerce des esclaves à Madagascar, mais qui, malgré son titre supérieur, devait laisser la préséance à Van der Meersch et avait l'ordre de prendre ses instructions au cas où il ne l'accompagnerait pas à Antongil. Van der Lijn recommandait d'avoir bien soin d'éviter de faire hausser les prix.

Le *Witte Valk* fut six semaines à prendre son chargement d'ébène; parti le 3 juin de la baie aux Tortues avec 1 000 billes d'ébène et quatre-vingt-dix esclaves, il arriva à Batavia le 1er août 1646.

Le *Jonghe Saijer*, après avoir débarqué le sous-chef de traite Reinier Por et avoir été remis en état, partit le 22 juin 1646 en compagnie du *Welsing* pour la baie d'Antongil[1], ayant à bord le commandant de Maurice, Van der Meersch.

Le *Welsing*, après avoir visité les baies d'Antongil, de Sainte-Luce [Manafiafy] et de Tolongaer [Taolankarana ou Fort-Dauphin], revint à Maurice le 11 octobre 1646. Un mois environ après, arriva le *Zeemeuw* [*la Mouette de mer*], parti de Batavia le 5 octobre et venant remplacer le *Welsing* qui était rappelé à

1. Voir plus loin, pp. 197-203.

Java; il apportait l'ordre de Van der Lijn de cesser le commerce des esclaves. Le 13 décembre, le *Zeemeuw* partit avec le sous-chef de traite Reinier Por pour Madagascar[1], et, le *Welsing* ayant mis à la voile à destination de Batavia le 18, le commandant de Maurice Van der Meersch resta pendant quelques semaines seul dans l'île, ayant pour toute société les officiers et l'équipage du navire anglais le *Greyhound*, avec lesquels il était en ce moment-là en dispute à cause de condamnés dont ils avaient favorisé la fuite.

Le 2 janvier 1647, arriva de Hollande la *Post* qui apportait une lettre de la chambre de Zélande. Les administrateurs demandaient un rapport détaillé sur le bois d'ébène à Maurice; Van der Meersch s'en tint à ce qu'il avait déjà dit antérieurement, qu'il y en avait encore pour sept ou huit cargaisons. Après avoir pris des provisions, ce navire remit à la voile le 18 janvier et arriva trois mois plus tard à Batavia.

Le lendemain de son départ, mouilla en rade de Maurice le *Zeemeuw* ramenant le personnel du poste d'Antongil, sept esclaves et un last [2 tonnes] de riz; il avait recueilli à Antongil un Anglais, seul survivant de cinq matelots qu'avait envoyés de la côte occidentale, à travers l'île, le capitaine du *Ruth* auquel les Malgaches de l'Ouest avaient dit qu'il y avait des Anglais dans la baie d'Antongil. Van der Meersch l'embarqua pour Batavia à bord du *Salm*[2], qui était arrivé à Maurice le 20 avril 1647, y amenant des malades et des condamnés, et qui en repartit le 20 mai avec une cargaison d'ébène. A bord du *Salm*, était venu un jeune nègre qu'avait envoyé François Caron, conseiller ordinaire de l'Inde, et que Van der Meersch devait surveiller. Le gouverneur de Maurice était fort mécontent qu'on lui envoyât

1. Voir plus loin, pp. 206-207.
2. Le *Salm*, parti de Batavia le 17 mars 1647, y rentra le 30 juin.

ainsi des condamnés qu'il fallait surveiller étroitement et des malades qui, pour la plupart, étaient des épileptiques, des fous, des paralytiques, etc., tous incurables! Aussi désirait-il fort qu'on le relevât de ses fonctions.

Toutefois, avant d'abandonner Maurice, il avait encore à procéder à une enquête à Madagascar, et il partit le 25 juin 1647 à bord du *Zeemeuw* pour les baies d'Antongil et de Sainte-Luce [Manafiafy] [1]. Il n'y resta pas longtemps. Y ayant, d'une part, appris que les Anglais avaient abandonné la baie de Saint-Augustin et, d'autre part, ayant vu que la colonie française « agonisait », il jugea qu'il n'y avait plus aucune utilité à garder un yatch à Maurice, de sorte qu'au commencement d'octobre il renvoya à Batavia le *Zeemeuw*, à bord duquel prit passage Reinier Por pour aller renouveler son engagement et solliciter la succession de Van der Meersch, qui persistait à demander qu'on lui donnât un remplaçant.

Van der Meersch fit exploiter en toute hâte du bois d'ébène sur la côte Nord-Est de Maurice, de sorte que le *Zeemeuw* put en emporter une cargaison, et, lorsque le 11 avril 1648 le *Witte Paard* ramena Por avec sa nomination de gouverneur de Maurice, il resta encore pour le mettre au courant des affaires jusqu'au 17 août, date à laquelle il lui fit la remise de ses pouvoirs. Il partit alors à bord de la *Concordia*, qui venait de Hollande et qui emporta aussi un peu d'ébène, ainsi qu'un lot de corail et de peignes dont on n'avait plus besoin pour Madagascar.

Arrivé à Batavia le 2 novembre 1648, il profita de la première occasion pour retourner en Hollande et présenter un rapport détaillé aux administrateurs de la Compagnie. Sa gestion avait été en somme fort bonne, puisqu on n'avait eu à le réprimander

1. Voir plus loin, p. 209-210.

qu'au sujet de deux condamnés qu'il avait laissés s'échapper et aussi au sujet de deux morceaux d'ébène qu'il avait donnés en cadeau à un maître d'équipage.

Les dépenses pour l'île Maurice, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente des marchandises aux agents de la Compagnie, se sont élevées pour la période comprise entre le 1er mai 1645 et le 30 avril 1648 à moins de 25 000 florins [52 500 francs]. Il est probable qu'elles ont été couvertes par la vente du bois d'ébène. Quant aux transactions commerciales avec Madagascar, elles n'avaient pas produit de bénéfice (Lettres de Van der Meersch et du gouverneur général des Indes hollandaises conservées dans les *Rijks Archief de la Haye, fonds Mauritius*, et Dr L. Heeringa, De Nederlanders op Mauritius en Madagascar, *De Indische Gids*, Juli 1895, p. 1025-1028).

DEUX VOYAGES À MADAGASCAR DE J. VAN DER MEERSCH, TROISIÈME GOUVERNEUR HOLLANDAIS DE MAURICE, EN 1645 ET 1646.

Premier voyage. — J. van der Meersch, le troisième gouverneur de l'île Maurice, se conforma en 1645 aux intructions de Van Diemen, mais dès 1646 il dut obéir aux ordres de son successeur Van der Lijn. Dans sa première lettre, le nouveau gouverneur général des Indes hollandaises, tout en annonçant que la plupart des esclaves venus de Madagascar étaient morts « parce que, suivant l'opinion générale, on les avait trop bien traités » [1], recommandait vivement de continuer la traite des malgaches, parce qu'il n'était pas facile de s'en procurer à Arrakau [Arakan (Birmanie)]; mais peu après il modifia ses instructions à cet

1. Van der Lijn, croyant, à tort, que les Malgaches mangeaient peu et mal chez eux, attribuait à une trop bonne nourriture les décès qui étaient en réalité causés par la dysenterie.

égard, autorisant à cesser ce genre de commerce et à supprimer le poste d'Antongil parce que les esclaves de Madagascar, disait-il, étaient lents, paresseux et stupides et que, d'autre part, ils ne résistaient pas au climat de Java, car ceux que le *Dolphin* avait apportés, et qui avaient été vendus à des planteurs hollandais, étaient presque tous morts. Toutefois, au cas où le climat de Maurice leur fût plus favorable, Van der Meersch était autorisé à en acheter pour travailler aux plantations de cette île.

Quoique ayant l'ordre d'enlever le poste d'Antongil, il ne devait pas néanmoins se désintéresser de Madagascar; il était chargé d'entretenir des relations d'amitié avec les chefs indigènes et surtout de surveiller les menées des Français et des Anglais. En effet, à la fin de 1645, Van der Lijn (*Lettre aux XVII* du 17 décembre 1645) avait appris que les Anglais avaient bâti un petit fort en palissades dans la baie de Saint-Augustin et qu'ils y avaient débarqué dix familles et un certain nombre d'hommes formant un total de cent personnes, qui se proposaient de tuer et de saler des bœufs et de planter de l'indigo, et qui voulaient aussi surveiller les Français établis dans la baie de Sainte-Luce [Manafiafy].

Dans cette baie de Sainte-Luce, les Français avaient en effet aussi construit un fort en palissades, où résidaient 130 hommes qui s'occupaient à couper de l'ébène et à abattre des bœufs, surtout pour en avoir les peaux. Le *Royal* était parti en décembre 1645 pour l'Europe, avec une cargaison d'ébène, de cire et de peaux de bœufs. Van der Lijn estimait que Sainte-Luce ne procurerait pas aux Français de bénéfices, parce que les frais étaient trop élevés. Les sept Hollandais qui étaient dans la baie d'Antongil faisaient triste figure auprès de ces deux établissements.

Le *Welsing*, que Van der Stel avait mené à Madagascar avec

le *Dolphin* et qui était revenu à Maurice le 6 septembre 1645, alla le 1[er] octobre se radouber dans le port du Sud-Est [le Grand-Port] et repartit le 13 pour la baie d'Antongil, où il arriva le 19. Les sept Hollandais qui y avaient été laissés le 9 août précédent étaient tous malades; ils avaient cependant acheté vingt-quatre esclaves dont deux s'étaient enfuis. Pendant que le *Welsing* était sur rade, plusieurs personnes furent enlevées par une fièvre chaude [fièvre paludéenne], notamment le chef de traite Jacob Jacobsz; Hans Pietersz van Suringh, qu'on débarqua pour le remplacer, avait longtemps gardé les noirs [esclaves malgaches] à Maurice et connaissait un peu leur langue.

Van der Meersch, qui croyait trouver du riz à acheter à la baie d'Antongil, n'en avait emporté que peu de Maurice, de sorte que, n'ayant pu y renouveler sa provision, il dut renoncer à aller à la baie de Sainte-Luce [Manafiafy][1]. Il constata aussi que l'étain et les grains de corail n'étaient plus de bons articles de troc, car le pays en regorgeait et ces objets ne s'usent pas, et que ce qu'il fallait, c'étaient des étoffes pour vêtements dont il indiqua à ses chefs les sortes les plus convenables. Van der Stel avait dit qu'on pouvait acheter un esclave pour une *Kust-deken* [sorte de couverture faite spécialement pour la traite], mais si l'on en vend une ou deux à cause de la nouveauté de l'article, c'est tout et on ne peut réellement en tirer aucun parti.

A son dernier voyage à Madagascar [du 28 mai au 9 août 1645], Van der Stel avait fait un traité avec l'un des chefs de la baie d'Antongil. Van der Meersch attribuait peu de valeur

1. En arrivant à Maurice, il n'avait plus à bord que 50 livres de riz pour 140 personnes. Il reprocha à son prédécesseur Van der Stel d'avoir induit le gouverneur général des Indes hollandaises en erreur, en lui racontant à tort qu'on pouvait trouver des vivres à Madagascar, tandis qu'il savait pertinemment le contraire, puisque, en venant à Antongil avec le *Dolphin*, il avait emporté du riz de Maurice pour nourrir non seulement l'équipage, mais aussi les esclaves qu'il y venait acheter.

à cet acte, parce qu'en réalité ce chef l'avait signé sans comprendre ce qu'il faisait; toutefois, il pouvait à l'occasion avoir son utilité à l'égard des nations européennes.

Les diverses tribus qui habitaient la baie d'Antongil étaient à cette époque en guerre; les deux chefs Sirees [Tsirisa?] [1] et Dinemange [Andriamanga?] [2] s'étaient unis contre File Bucos [le filohany (le chef) Bikana?] [3], et, comme tous craignaient les Hollandais, ils leur fournissaient volontiers des esclaves. Van der Meersch comprit que, dans ces conditions, avec un peu d'habileté il pourrait s'en procurer beaucoup.

Il séjourna en rade d'Antongil cinquante jours et y dépensa en cadeaux une soixantaine de florins [environ 125 francs]; il recruta quatre-vingt-six esclaves, ce qui, avec les vingt-deux qui avaient été achetés avant son arrivée, lui en fit cent huit. Il mit à la voile pour Maurice le 18 novembre 1645.

Deuxième voyage. — Le *Jonghe Saijer*, qui arriva de Batavia à Maurice le 11 avril 1646 en compagnie du *Witte Valk*, amenait le chef de traite Jacobus Hensbroek, qui était envoyé pour continuer le commerce des esclaves à Madagascar et qui, malgré son titre supérieur, devait prendre les instructions de Van der Meersch, au cas où celui-ci ne l'accompagnerait pas à la baie d'Antongil. Le gouverneur général Van der Lijn recommandait d'avoir bien soin d'éviter de faire hausser les prix; « il faut, écrivait-il, conserver les gens simples dans leur simplicité », ce qui est facile lorsque des particuliers ne viennent pas, par une concurrence déraisonnable, gâter le commerce. Après avoir été remis en état, le *Jonghe Saijer* fit voile, le 22 juin 1646, en

1. Ou peut-être Tsirisanina.
2. Cauche écrit Diamangay (*Relation de Madagascar*, 1651, p. 36).
3. « Le roi s'appelle dans leur langue Fyllo et la reine Fyllon » [*Filohany*, litt. : celui ou celle qui est à la tête] (Journal de Frank van der Does, *de Jonghe*, II, 318).

compagnie du *Welsing* pour la baie d'Antongil où les deux navires arrivèrent le 27 juin.

Les Hollandais que Van der Meersch y avait laissés à son premier voyage, avaient acheté soixante esclaves dont six s'étaient enfuis et trois étaient morts. Leur habitation n'était pas suffisamment grande, car elle ne pouvait loger tout au plus qu'une douzaine de personnes, et, jusqu'à la venue des navires, le surplus des esclaves devait être confié à des Malgaches, en qui on en pouvait pas avoir une grande confiance, car, lorsqu'on les avisa d'avoir à amener leurs prisonniers à Van der Meersch, il en manqua quinze et ce n'est que lorsque les Hollandais, s'étant emparés de plusieurs notables, menacèrent de les emmener à bord, qu'ils en ramenèrent onze. Les notables furent alors relâchés.

Van der Meersch apprit à ses dépens qu'il n'était pas le seul à venir acheter des esclaves dans la baie d'Antongil. Il y avait, en effet, sur la côte occidentale de Madagascar un roi, le plus puissant de toute l'île, qui s'appelait Ronetans ou Ronstanes [Orontany?] et auquel les Portugais s'adressaient pour avoir des esclaves. Ce roi, qui était très redouté, envoyait en effet ses chefs « lucoronghs » [*loholona*?] parcourir le pays avec cent ou deux cents soldats et échanger soit des bœufs, soit des étoffes portugaises contre des esclaves, si bien qu'il accaparait presque tous ceux du Nord de l'île. Van der Meersch vit dans le village de Fil deni mange [Filohany Andriamanga?] un de ces « lucoronghs » [*loholona*?] qui avait avec lui cent vingt hommes et deux cents bœufs et auquel ce chef vendit de nombreux esclaves; il regretta beaucoup que les instructions qu'il avait reçues ne lui laissassent pas la liberté de faire sur ces intrus une « belle » décharge de mousqueterie, qui « leur aurait certainement fait une bonne impression et enlevé à ce « lucorongh » [*loholona*?]

l'envie de revenir ». Mais il dut se contenter de le menacer d'emmener ses gens en esclavage, s'il les retrouvait jamais sur sa route ; ceux-ci eurent peur et quittèrent de suite le village, mais ils revinrent après son départ. Il reprocha à Denimange [Andriamanga?] de vendre des esclaves à d'autres qu'à la Compagnie hollandaise des Indes ; ce chef lui fit observer qu'il ne pouvait guère refuser des esclaves aux étrangers qui le venaient voir, mais qu'il ne s'opposait nullement à ce qu'il les massacrât et que, dans ce cas, il ne ferait de commerce qu'avec lui. Le domaine de ce Denimange [Andriamanga?] était situé dans l'intérieur ; comme Filo bucon [Filohany Bikana?], qui était le chef de la côte, promettait tout le temps de partir en guerre pour aller chercher des esclaves, mais ne bougeait pas, Denimange [Andriamanga] demanda aux Hollandais de l'aider à le chasser ; Van der Meersch, peu convaincu qu'il lui tiendrait compte de ce service, s'y refusa.

Il trouvait du reste que les habitants de la baie d'Antongil étaient des brutes, car ils mettaient à mort tous les enfants nés un mercredi, un samedi ou un dimanche. C'est à cause de ces mœurs abominables que nos ancêtres ont perdu tout sentiment d'humanité à l'égard de certains peuples qu'ils ont mis hors la loi.

Van der Meersch avait très bien compris que les Malgaches préféraient les bœufs de Ronetans [Orontany?] ou les étoffes portugaises à ses marchandises ; il constata même que le bétail était de beaucoup le meilleur article de troc, car, en ce qui concerne les étoffes, ils savent en fabriquer avec l'écorce d'un certain arbre [le rafia], dont il envoya un échantillon à Batavia, en même temps que quelques étoffes portugaises qu'il eut beaucoup de peine à se procurer. Il conseillait aux administrateurs de la Compagnie d'en faire faire de pareilles, que certainement les Malgaches achèteraient « en les y forçant un peu ».

Les Hollandais ne purent rien faire du corail que leur avait apporté le *Witte Valk*, et ils durent envoyer à Batavia un échantillon de la sorte qui convenait; le cuivre jaune dont ils avaient une provision n'était pas non plus très recherché, mais ils pouvaient acheter des esclaves avec des anneaux ou bracelets de cuivre fondu, à raison de 1 esclave pour 10 anneaux.

Van der Meersch, jugeant qu'il y aurait beaucoup d'avantages à construire un fort dans la baie d'Antongil, rédigea un rapport dans lequel il expliqua que la construction de ce fort ne serait pas très dispendieuse, car il s'en chargerait lui-même, ayant des notions en mathématiques et dans l'art des fortifications, et les navires, qui viennent dans cette baie sur lest, pourraient apporter de Maurice presque sans frais les matériaux nécessaires, que d'ailleurs le fort Frederik Hendrik pourrait parfaitement céder quatre petits canons en fer et qu'on bâtirait dans l'intérieur un vaste logis pour les esclaves.

Ce rapport partit le 19 août 1646 à bord du *Jonghe Saijer*, qui arriva à Batavia le 12 octobre. Van der Meersch, dans une lettre jointe à ce rapport, demandait avec insistance qu'on lui envoyât quatre ou cinq arquebuses destinées à servir dans l'intérieur de Madagascar où l'usage des mousquets n'était pas, disait-il, pratique; il priait même qu'on lui en ajoutât deux autres pour lui personnellement.

Le traitant Hendrik Velthuijsen fut laissé à terre avec quelques hommes, et le commandant partit à bord du *Welsing* pour la baie de Sainte-Luce [Manafiafy] le même jour où le *Jonghe Saijer* mettait à la voile pour Java; il y arriva le 28, et constata qu'il n'y avait rien à faire pour lui. A cause du climat qui y est particulièrement malsain, les Français avaient transporté leur établissement à Tolongaer [Taolankarana, le Fort-Dauphin actuel], à douze [quinze] milles plus au sud. Van der Meersch

envoya deux de ses gens avec cinq noirs [Malgaches] pour épier ce qui se passait dans la colonie française, car quelques Malgaches lui avaient dit qu'une rébellion y avait éclaté. Ils revinrent le 4 septembre avec plusieurs Français qui racontèrent que la paix était faite depuis l'arrivée en août du *Saint-Laurent* qui venait de France.

Ce même jour, le *Welsing* leva l'ancre et alla mouiller sur la rade du Tolongaer [Taolankarana ou Fort-Dauphin]. Le commandant français, qu'on appelait général [Pronis], raconta à Van der Meersch qu'après le départ du *Royal* en décembre 1645[1], ses gens l'avaient attaqué et mis aux fers pendant plus de six mois[2]; quand le *Saint-Laurent* est arrivé, il y avait deux ans

1. Flacourt dit que le *Royal* est parti de Fort-Dauphin en janvier 1646 avec une cargaison d'ébène, de cire et de peaux de bœufs, emmenant Foucquembourg (*Hist. Madag.*, 1658, p. 200).

2. Les Français se sont en effet saisis de leur chef Pronis le 15 février 1646 et l'ont tenu aux fers jusqu'à l'arrivée du *Saint-Laurent* (commandé par Roger du Bourg), le 26 juillet. On fit alors la paix. Voici ce que dit Flacourt dans son *Histoire de Madagascar*, 1658, pp. 209-210 : « Pendant ce temps [en 1646] arriva à l'anse Dauphine un petit navire de cent tonneaux de l'île Maurice, dans lequel était le gouverneur de ladite île, nommé Vandremester [Van der Meersch], pour les Seigneurs de la Compagnie d'Est-Inde d'Hollande. Le sieur Vandremester [Van der Meersch] vint à terre visiter le sieur Pronis, auquel il demanda des esclaves à acheter, lequel d'abord en fit refus; mais enfin, importuné par ledit sieur Vandremester [Van der Meersch] et incité par le capitaine du Bourg [nouvellement arrivé avec le navire *Saint-Laurent*], il lui en livra cinquante et le Bourg vingt-trois, qu'il prit de la sorte. C'étaient tous nègres qui servaient à l'habitation et d'autres qui venaient innocemment y apporter de petites denrées à vendre. Après que les nègres et les négresses furent retournés du travail, le sieur Pronis leur fit dire qu'ils vinssent à la boucherie querir de la viande; et ainsi il en fit enfermer une quarantaine, qu'il fit attacher deux à deux et qu'il expédia au navire. Les autres se mirent à fuir. Il envoya épier par les chemins pour surprendre hommes et femmes et les fit enlever jusqu'à ce que le Hollandais dit qu'il en avait assez. Ce qui a été cause que, depuis ce temps-là, il ne se trouva aucun nègre [Malgache] en l'habitation tant qu'il y eut un navire mouillé à l'ancre, et que les nègres du pays [Malgaches] eurent en haine dès ce jour-là les Français, attribuant la faute du chef sur tous. C'est en ceci que Pronis

qu'aucun navire n'était venu de France et que par conséquent on manquait de tout. Les mutins avaient formé le projet de faire un pacte avec un des rois de l'intérieur pour l'aider à faire la guerre à quelqu'un de ses voisins et tâcher de sauver leur vie qui était en péril. L'arrivée du *Saint-Laurent* n'avait pas complètement empêché l'exécution de ce projet, car trente-huit hommes, armés chacun d'un fusil et d'un pistolet, étaient quand même partis, et, lorsqu'ils avaient besoin de quelque chose, ils se postaient auprès du puits de la colonie et extorquaient du général [Pronis] tout ce qu'ils voulaient.

Van der Meersch constata que le commerce y était à peu près nul. On n'y trouvait déjà plus d'ébène et, pour se procurer des bœufs, il fallait envoyer loin dans l'intérieur des troupes d'une

s'oublia beaucoup de son devoir. D'autre côté, la crainte qu'il avait du capitaine le Bourg, s'il ne satisfaisait à son avarice, l'obligea à ce faire... et cependant il n'ignorait pas les conséquences et le préjudice que cela apporterait aux affaires de la Compagnie en ce pays; ainsi que Dian Ramah [Andrian-dRamaka] m'a depuis bien su faire reproche, avec menaces de s'en ressentir contre moi et contre les Français, disant que parmi ces esclaves il y avait seize fils de Lohavohitsa (chefs libres) et que c'était une signalée perfidie contre de pauvres gens qui servaient le sieur Pronis, que de les avoir ainsi vilainement vendus pour être transportés en mer, hors de leur pays, sans jamais avoir espérance d'y retourner. Il est vrai que les pauvres nègres et négresses [Malgaches] sont morts pour la plupart avant d'arriver à Maurice, et, le reste y étant débarqué, s'est enfui dans la montagne où ils vivent en sauvages ». — Rochon (*Voyages à Madagascar, à Maroc et aux Indes Orientales*, 1801-1802, pp. 48-49) dit de son côté : « Pronis était un homme sans talent et sans industrie. L'oisiveté dans laquelle il vivait, ainsi que les Français qui étaient avec lui, plongea la colonie dans les plus grands désordres. L'esprit de révolte succéda à la licence, et ceux qui devaient à leur chef obéissance lui donnèrent des fers. Sa captivité dura six mois. Pronis, à peine tiré de sa prison par un vaisseau [le *Saint-Laurent*] qui était venu lui apporter les approvisionnements dont il avait le plus pressant besoin, se rendit coupable d'un nouveau forfait, en vendant publiquement à Van der Mester [Van der Meersch], gouverneur de Maurice, les infortunés Malgaches qui étaient au service de l'établissement; ce qui mit le comble à l'indignation des insulaires, c'est qu'il se trouva parmi ces esclaves seize femmes de la caste des Lohavohitsa [libres] ».

cinquantaine de Français avec une centaine de noirs [Malgaches]. Les frais dépassaient certainement les bénéfices.

On lui dit qu'il y avait dans l'île Sainte-Marie quatorze Français chargés d'y cultiver du tabac, mais que, personne n'y étant allé depuis onze mois, on ignorait si les indigènes ne les avaient pas massacrés.

Les Français avaient aussi poussé jusqu'à la baie de Saint-Augustin où, lui dirent-ils, ils avaient trouvé les Anglais en guerre avec les habitants du pays. Ces Anglais ne pouvaient sortir qu'en troupe nombreuse et il paraît que, de part et d'autre, on ne faisait nul quartier; ce sont du reste eux qui en souffraient le plus, et ils étaient même en danger de mourir de faim, car après la faillite du chef de la colonie, William Courteen [1], il y avait peu de chances qu'on vînt à leur secours. De la comparaison entre les divers établissements européens à Madagascar, Van der Meersch conclut que c'étaient les Hollandais qui étaient en meilleure posture.

Il acheta quelques esclaves au général français [Pronis] et partit le 25 septembre. Il mouilla sur rade de Maurice le 11 octobre 1646 (Lettres de Van der Meersch et du gouverneur des Indes, conservées à la Haye dans les *Rijks Archief*, *fonds Mauritius*, et Dr R. Heeringa, De Nederlanders op Mauritius en Madagascar, *De Indische Gids*, Juli 1895, pp. 1017-1025.)

RELÂCHE DU NAVIRE LE *NIEUDELF* DANS LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN, EN 1646.

[Parti de Delft le 9 mai 1646 pour les Indes orientales, où il arriva le 12 septembre 1647], le *Nieudelf* aperçut enfin le

1. Van der Meersch a eu connaissance de cet événement par le capitaine du *Greyhound*, qui séjourna en rade de Maurice du 10 octobre 1646 au 10 avril 1647 (Dr R. Heeringa, *De Indische Gids*, Juli 1895, p. 1020 et 1025.)

27 octobre 1646, après une longue et pénible traversée, l'île de Madagasker [Madagascar]. Il faisait un magnifique clair de lune, et nous avons jugé, vers dix heures, que nous n'en étions pas à plus de deux milles; à ce moment, le vent se mit à souffler de terre, et nous avons longé la côte. Le navire tira un coup de canon pour prévenir la chaloupe qui était à l'entrée de la baie [de Saint-Augustin], devant laquelle notre navire s'était trouvé la nuit précédente, mais il avait dérivé vers le nord; quant à la chaloupe, surprise par une très forte bourrasque, elle avait été ballottée en tout sens et poussée par le vent du large vers le récif qui s'étend, à la pointe Nord de la baie, à plus d'un mille du rivage; nous avons couru les plus grands dangers, d'autant qu'il nous était impossible de nous servir des voiles, mais heureusement, vers huit heures, la tempête se calma et nous sommes arrivés à bord du navire vers minuit, ce dont nos compagnons furent extrêmement étonnés, car ils ne pensaient pas nous revoir jamais; du reste, nous n'étions pas moins étonnés qu'eux d'avoir échappé à une semblable trombe.

Le lendemain, nous avons mené le navire dans le port, et, conformément aux ordres qu'on nous donna, nous sommes partis pour chercher la rivière; l'ayant trouvée, nous avons cueilli sur ses bords des tamarins. Le jour suivant, le vent soufflant du large, le navire est venu mouiller à l'embouchure de la rivière; on a descendu à terre ceux des malades qui en avaient encore le courage et on a établi des tentes, qu'on a entourées de planches pour les mettre à l'abri d'un coup de main des indigènes et aussi pour trafiquer plus sûrement avec eux. Mais dès que les Malgaches eurent reçu quelques cadeaux, quoiqu'ils eussent promis en échange d'amener quelques bœufs, ils se sauvèrent dans l'intérieur avec leurs familles et leur bétail, et il n'y eut moyen de rien obtenir d'eux.

Nous avons campé à Saint-Augustin pendant quelques jours, et nous avons eu la plus grande peine du monde à nous procurer une cinquantaine de barriques d'eau; pour les malades, nous ne trouvâmes rien d'autre que des tamarins.

On demanda aux hommes de l'équipage s'ils voulaient continuer à rester dans cette baie et y attendre qu'il plût à Dieu de nous envoyer du secours; [on décida de se remettre en route]. On ramena donc les malades à bord avec beaucoup de peine et, le lendemain de bonne heure, on leva l'ancre et on mit à la voile en profitant du vent de terre. Les malades disaient qu'ils aimaient mieux mourir sur le navire et être jetés à la mer que d'être enterrés sur cette côte, où, la nuit, des chiens affamés et des bêtes fauves viennent déterrer les morts qui servent aussi de nourriture aux oiseaux. C'était arrivé plusieurs fois déjà avec des cadavres que nous avions mis en terre et qui, déterrés par les animaux, empestaient à tel point l'air qu'il n'était que temps de s'en aller.

L'ancre était levée et le sloop était sur le point d'être hissé à bord lorsque nous vîmes deux pirogues se diriger vers les montagnes, derrière lesquelles les indigènes croyaient que nous avions laissé des marchandises. Nos gens demandèrent qu'on leur permît d'aller avec le sloop leur donner la chasse; on ne leur en accorda la permission qu'après avoir longtemps hésité. Les hommes les plus vigoureux montèrent dans le sloop et s'emparèrent d'une de ces pirogues qu'ils ramenèrent avec une femme, un jeune homme et un esclave qui étaient dedans.

On décida alors de rester le lendemain. Pendant toute la nuit, les indigènes entretinrent de grands feux dans la forêt; comprenant ce qu'ils voulaient, nous leur rendîmes d'abord la femme en échange de laquelle ils nous donnèrent douze bœufs; puis nous renvoyâmes les deux autres prisonniers pour lesquels

nous eûmes cinq bœufs et six moutons; nous avons payé le tout et commercé amicalement avec les indigènes.

Le 15 novembre, nous avons levé l'ancre, heureux de quitter cet abominable cimetière. Depuis le jour où nous fûmes en vue de Madagascar jusqu'à notre départ de la baie Saint-Augustin, nous avions perdu 45 morts, la plupart par la soif et le scorbut. (*Extract ofte Cortverhael van't schip « Nieudelf », beschreven door D. van Lier*, p. 3 (recto et verso) [*Extrait ou courte relation du voyage du navire « Nieudelf ». Comment Dieu l'a éprouvé par la mort de 170 personnes, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte en lisant cette brochure, et ce qui lui arriva en outre pendant la traversée. Armé par la Chambre de Delft l'an 1646, parti le 9 mai pour les Indes Orientales et arrivé le 12 septembre 1647 à Batavia. Écrit par van Lier, assistant sur ce navire.* — Imprimé l'an 1648].

VOYAGE À MADAGASCAR DE REINIER POR, EN 1646-1647.

Au mois de novembre 1646, un mois environ après l'arrivée du *Welsing* qui venait de la baie de Tolongaer [Taolakarana ou Fort-Dauphin] avec le gouverneur de Maurice Van der Meersch, mouilla en rade de Maurice le *Zeemeuw*, parti de Batavia le 5 octobre et apportant l'ordre de cesser le commerce des esclaves à Madagascar et de renvoyer le *Welsing* à Java. Ce fut pour Van der Meersch un grand désappointement, mais il dut obéir.

Donc, le 13 décembre, le sous-chef de traite, Reinier Por, partit avec le *Zeemeuw* pour aller chercher les Hollandais que Van der Meersch avait laissés dans la baie d'Antongil; il rentra à Maurice le 19 janvier, ramenant le personnel de ce poste et apportant un last [2 tonnes] de riz et sept esclaves. Il avait recueilli à bord un marin du navire anglais le *Ruth*, qui avait fait un voyage pénible.

Le *Ruth* est un navire de la Compagnie anglaise des Indes orientales, qui avait passé un an et demi sur les côtes de Madagascar et de Mozambique sans y rien faire; après avoir été à la baie de Saint-Augustin, il avait hiverné à Mozambique et était ensuite revenu à la côte Ouest de Madagascar. Le capitaine, croyant sur le dire des indigènes qu'il y avait des Anglais dans la baie d'Antongil, chargea cinq de ses matelots de leur porter une lettre en traversant toute l'île, tandis qu'il ferait voile vers l'Inde. De ces cinq hommes, un seul, celui recueilli par le *Zeemeuw*, avait échappé à la mort et fut envoyé à Batavia à bord du *Salm* (Lettres du gouverneur de Maurice et du gouverneur général des Indes hollandaises, conservées à la Haye dans le *Rijks Archief, fonds Mauritius*, et Dr K. Heeringa, De Nederlanders op Mauritius en Madagascar, *De Indische Gids*, Juli 1895, p. 1025).

DESCRIPTION DE MADAGASCAR PAR RUBERTO DUDLEO[1], 1646.

Dans l'île de Saint-Laurent, nommée jadis Madagascar, il se fait un grand commerce de dents d'éléphants[2], de riz, de miel, de cire et de coton. Les fruits et la viande y abondent et sont bon marché. On s'y ravitaille facilement, surtout dans la baie d'Antongil, où l'on fait de l'eau et où l'on se procure des vivres.

Il y a dans cette île beaucoup de gingembre et de girofliers sauvages, en outre des produits déjà indiqués.

Les serpents y sont très venimeux et dangereux[3]. On y trouve aussi divers métaux, mais ni or, ni argent.

Voici quelques mots de la langue qui est la plus répandue

1. Ruberto Dudleo ou Robert Dudley est le fils naturel d'un lord Dudley; s'étant converti au catholicisme et ayant de ce fait perdu ses biens, il s'établit à Florence où il a publié son Atlas.

2. Il n'y a pas d'éléphants dans l'île de Madagascar.

3. On n'a encore trouvé à Madagascar aucun serpent venimeux.

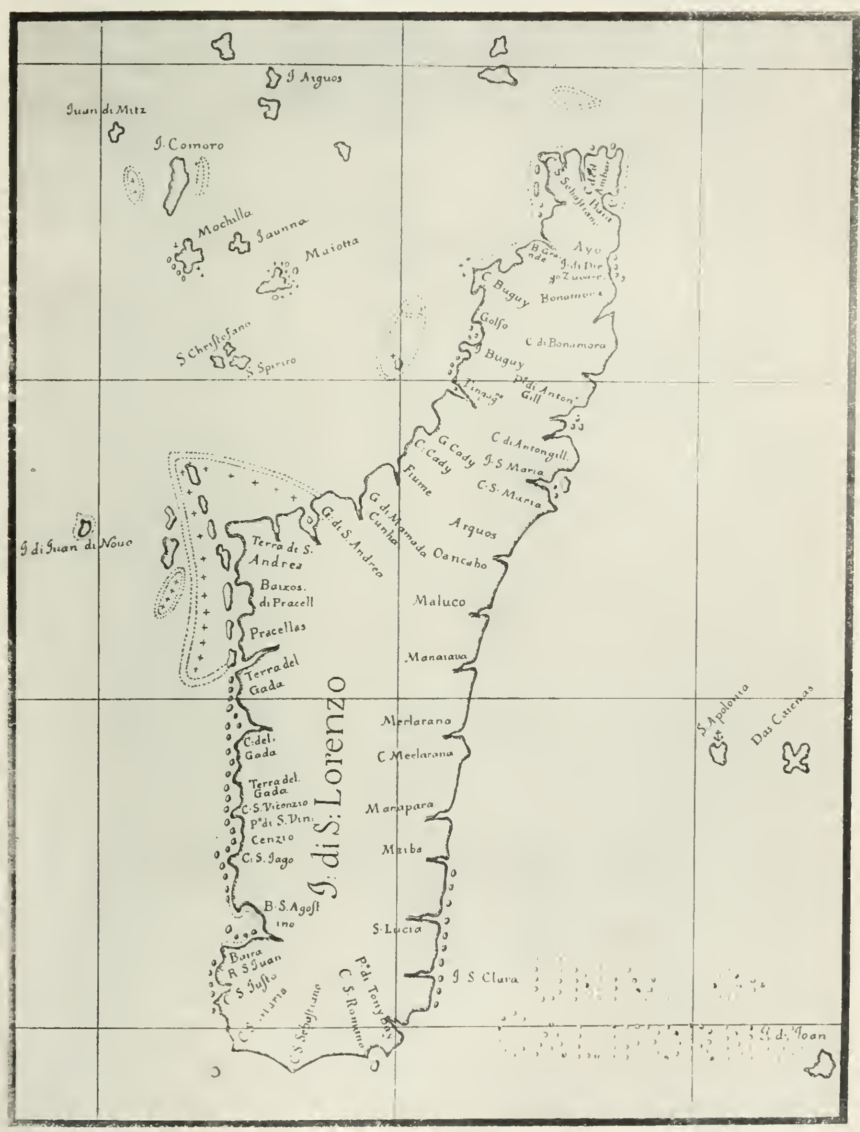
dans l'île de Madagascar, mot utiles pour les relations commerciales [copiés dans l'*Appendice du Voyage des Hollandais*, 1595, voir t. I de la *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*, pp. 237-239] :

Agomba [Aomby], bœuf.
Ranonna [Ronono], lait.
Saranna [Soa rano], eau.
Ossa [Osy], chèvre.
Agondre [Aondry], bélier.
Wollen [Vola], étain [argent].
Hamman (Omana], manger.
Fian [Fia], poisson.
Oora [Oro], nez.
Rano [Rano], eau de mer [eau].
Tontorabara [Tontom-bary], riz [pilé].
Tentelle [Tantely], miel.
Catsiary [Antsiarara], coutelas.
Wollouba ou Loa [Vola lo?], plomb.
Leffo [Lefona], sagaye.
Wollo [Volo], cheveux.
Wij [Vy], couteau [fer].
Lambo [Lambo], sanglier.
Laccan [Lakana], laine [pirogue].
Çaho [Jao], garçon.
Recona [Roké], fille.
Amboa [Amboa], chien.
Fonse [Fontsy], fruits [bananes].
Cocho [Akoho], poule.
Cimiesse [Tsy misy], il n'y a pas.
Saccaviere [Sakaviro], gingembre.
Lacken [lakana], pirogue.

(Ruberto Dudleo, *Arcano del Mare*, 1re édit., t. II, 1646, et 2e édit., t. II, 1661, pp. 17-18; carte de Madagascar, nos 12, 13 et 14).

CESSION DE L'ILE MAURICE PAR LES HOLLANDAIS AUX PORTUGAIS, EN 1647.

En 1647, les Hollandais cèdent l'île Maurice aux Portugais, qui toutefois ne s'y établissent pas (Adrien d'Épinay, *Renseignements pour servir à l'Histoire de l'île de France*, Maurice, 1890, p. 35).



Arcano del Mar.

Phototypie Berthaud, Paris

Carte de Madagascar par Dudley (1646).

TROISIÈME VOYAGE À MADAGASCAR DU GOUVERNEUR DE MAURICE VAN DER MEERSCH, EN 1647.

Van der Meersch avait demandé à être relevé de ses fonctions de gouverneur de Maurice; toutefois, avant de quitter cette île, il avait l'ordre d'aller à Madagascar pour y procéder à une nouvelle enquête sur la situation des Français et d'y aller faire du bœuf salé, car le gouverneur général des Indes croyait que cette opération serait rémunératrice.

Le *Zeemeuw* fut donc mis en état de prendre la mer et, le 25 juin 1647, il fit voile pour la baie d'Antongil, où il arriva le 30. File bucon [Filohany Bikana?][1] et ses gens étaient en bonne santé, mais un cyclone avait anéanti leurs récoltes et renversé l'habitation des Hollandais, dont il ne restait presque plus de traces. Van der Meersch y acheta trois lasts [six tonnes] de riz ainsi que diverses autres provisions, et il en partit le 6 août à destination de la baie de Sainte-Luce [Manafiafy], où il atterrit quinze jours plus tard.

Comme la fois précédente, il envoya à Tolongaer [Taolankarana ou Fort-Dauphin] quelques gens de son bord qui revinrent avec une douzaine de Français; le second de la colonie qui était au nombre de ces Français lui exposa que depuis son précédent voyage la misère n'avait fait qu'augmenter, que les trente-huit mutins étaient venus avec trois cents noirs [Malgaches] faire le siège du fort, mais qu'au moment où on allait se battre, le commandant leur ayant opposé cinquante-quatre blancs et quatre cents noirs, ils avaient déposé les armes, faisant observer que certainement après la bataille les noirs écraseraient ceux qui seraient les vainqueurs[2]. Il ajouta que leur

1. Litt. : Le chef qui a une belle prestance.
2. Les Français, comme nous l'avons déjà dit dans la note 2 de la page 201.

chef était en ce moment même prisonnier à Tolongaer [Taolankarana] et qu'on avait transporté les treize principaux meneurs à l'île Mascareigne [île Bourbon], mais que les Malgaches continuaient à les assiéger. Quant au *Saint-Laurent*, il était parti, et leurs deux chaloupes avaient été submergées pendant une violente tempête.

Un Malgache de la baie de Sainte-Luce [Manafiafy] affirma que les Anglais avaient abandonné la baie de Saint-Augustin, ce qui fut confirmé par les officiers du *Sun*, qui vint à Maurice pendant l'absence de Van der Meersch et qui avait à son bord trois femmes et un ministre ayant fait partie de cette colonie; la plupart des colons avaient été tués, et le reste avait été emmené à Radjapour [dans l'Inde].

Van der Meersch essaya de saler de la viande, mais, comme les Français avaient ravagé toute cette région, il ne put se procurer des bœufs en nombre suffisant, et il s'en retourna à Maurice, d'où il renvoya, au commencement d'octobre, le *Zeemeuw* à Batavia, jugeant qu'il ne lui était plus nécessaire d'avoir un yacht à son service, puisque les Anglais avaient quitté Madagascar et que la colonie française « agonisait » et que, d'autre part, les opérations commerciales faites à Antongil n'avaient pas produit de bénéfice[1] (Lettres du gouverneur de Maurice et

se révoltèrent en 1646 contre Pronis qu'ils saisirent le 15 février et tinrent aux fers jusqu'au 26 juillet, jusqu'à l'arrivée du *Saint-Laurent*. On fit alors la paix, mais il y eut une nouvelle mutinerie trois mois après (voir Flacourt, *Histoire de Madagascar*, 1658, pp. 203-209).

1. Depuis 1647, les gouverneurs de Maurice n'ont plus été autorisés à faire de voyages à Madagascar. En 1655, Maximilien de Jongh, le cinquième gouverneur de cette île, construisit un bateau avec l'espérance qu'on l'y laisserait aller, mais le fondateur de la colonie du Cap, Van Riebeeck, qui se réservait ce monopole, lorsqu'il envoya la *Tulp* en 1655 à Madagascar pour y faire le commerce (voir plus loin, pp. 218 et 281-284, fit toucher d'abord ce navire à Maurice, afin de faire remettre à M. de Jongh une lettre où il lui faisait remarquer que le bateau qu'il avait construit ne pouvait lui

du gouverneur général des Indes hollandaises, conservées à la Haye dans les *Rijks Archief, fonds Mauritius*, et Dr K. Heeringa, De Nederlanders op Mauritius en Madagascar, *De Indische Gids*, Juli 1895, p. 1026-1027).

REINIER POR, QUATRIÈME GOUVERNEUR HOLLANDAIS DE L'ILE MAURICE, DE 1648 À 1653; MAXIMILIEN DE JONGH, CINQUIÈME GOUVERNEUR DE MAURICE, DE 1653 À 1654; ABRAHAM EVERTSZ, SIXIÈME GOUVERNEUR DE MAURICE, DE 1655 À 1658

Van der Meersch ayant insisté pour qu'on le relevât de ses fonctions de gouverneur, Reinier Por, sous-chef de traite, alla à Batavia solliciter sa succession. Parti à bord du *Zeemeuw* au commencement d'octobre 1647, il renouvela son engagement et revint avec le *Witte Paard* à Maurice, où il arriva avec sa famille le 11 avril 1648, ayant obtenu sa nomination de gouverneur de Maurice. Van der Meersch resta avec lui jusqu'au 17 août pour le mettre au courant des affaires, puis, après lui avoir remis ses pouvoirs, il partit à bord de la *Concordia*.

De temps en temps, l'utilité de l'occupation de Maurice était

être d'aucune utilité, puisque le gouverneur général des Indes hollandaises ne lui permettrait jamais de faire le commerce avec Madagascar, et où il lui demandait de le remettre à la *Tulp* en même temps que le Journal et les papiers de Van der Stel relatifs à Madagascar. Si de Jongh a déféré à ces désirs, la barque et les papiers en question ont sombré avec la *Tulp* dans le cyclone du 2 décembre 1655. A bord, se trouvait le sous-chef de traite, Frederik Verburgh qui avait été l'année précédente avec ce même navire à l'île Sainte-Marie et à la baie d'Antongil, où il avait acheté du riz, article très demandé au Cap. Van Riebeeck l'avait envoyé cette fois [en 1655 pour nouer des relations amicales avec les chefs malgaches et explorer la côte jusqu'à la baie de Saint-Augustin ; il se réservait d'entreprendre sérieusement le commerce lorsqu'il aurait reçu de Hollande un navire de plus fort tonnage qu'il y avait demandé, mais il n'en vint point (Lettre de Van Riebeeck à M. de Jongh du 10 août 1655, conservée aux *Rijks Archief de la Haye, fonds des lettres du Cap*, et George Mc Call Theal, *History of South Africa*, pp. 79 et 71).

mise en question par les XVII Seigneurs, qui l'auraient certainement fait évacuer s'ils n'avaient pas attaché un très grand prix à l'ébène qu'on en tirait. Ils ne cessaient de réclamer des renseignements sur la quantité qu'on en pouvait encore extraire et se plaignaient qu'ils ne fussent pas assez clairs ; c'est qu'en effet chaque gouverneur s'efforçait de diminuer les mérites de son prédécesseur et cependant, dans son intérêt, cherchait à présenter l'avenir sous les plus belles couleurs.

Reinier Por était dans cet état d'esprit et, quoiqu'il fût mécontent de ne pas avoir été placé par ses chefs au même rang que ses prédécesseurs qui avaient touché 60 florins par mois, tandis qu'il ne lui en était alloué que 50, il n'en servit pas moins la Compagnie avec zèle. Il poussa activement l'exploitation du bois d'ébène et, chaque année, un navire venait de Batavia en prendre une cargaison et lui apporter du riz : en 1649, ce fut le *Wtgeest*, en 1650, le *Wolf* et, en 1651, le *Zwarte Beer*. Cette exploitation n'était pas cependant sans présenter des difficultés ; ses prédécesseurs avaient coupé tout le bois qu'on pouvait facilement mener au port et le transport jusqu'à la baie aux Tortues de celui qu'on exploitait aux environs du « Récif brisé », où était alors le chantier d'abatage, demandait environ deux mois[1]. D'autre part, on lui envoyait de Batavia, au lieu d'ouvriers vigoureux comme ceux que Van der Stel et Van der Meersch avaient eus à leur disposition, des malades et des condamnés qui ne travaillaient pas à son entière satisfaction ; il dut même demander qu'on le débarrassât d'un certain nombre d'Amboinais qui réclamaient à cor et à cri leur rapatriement et qu'il craignait de voir se joindre aux Malgaches marrons et mettre le feu au bois d'ébène abattu. Le *Wtgeest* les emmena

1. La baie aux Tortues est située à 4 milles 1/2 au Nord de Port-Louis.

et ils furent remplacés par quatorze individus malingres, avec lesquels Por ne pouvait pas faire d'aussi bonne besogne que ses prédécesseurs, ni parcourir utilement les forêts, de sorte qu'il ne put faire une estimation exacte de la quantité d'ébéniers qu'il restait à exploiter.

Sur ces entrefaites, en 1650, le *Wolf* apporta l'ordre de réduire l'envoi d'ébène (*Lettres des XVII au gouverneur général des Indes hollandaises* du 29 mars et du 23 septembre 1649), car les magasins de la Compagnie en Hollande en étaient pleins; elle recommanda donc de ne pas couper plus de 400 arbres par an, car, comme la Compagnie hollandaise des Indes était la seule à en importer, en raréfiant l'article, elle en obtiendrait un prix supérieur, et les 400 billes qu'on importerait par an feraient autant d'argent que les 800 ou même les 1 000 qu'on apportait auparavant. De cette manière, on pourrait épargner les jeunes arbres et on n'aurait pas besoin de pousser le travail au détriment de la santé des ouvriers.

Por renvoya à Batavia une partie de son personnel qui devenait dès lors inutile et il se contenta d'amener au bord de la mer les 400 billes d'ébène demandées. N'ayant plus grand'chose à faire, il organisa une grande battue avec quinze hommes pour tâcher de reprendre les esclaves marrons qui s'étaient réfugiés dans les forêts de l'intérieur de l'île. En effet un certain nombre de Malgaches amenés à Maurice par Van der Stel en 1642 s'étaient enfuis dans la brousse et, quoiqu'on en eût repris quelques-uns, il en restait encore beaucoup, qui de temps en temps volaient du bétail. Il réussit à en tuer un et à capturer quatre femmes; ces femmes racontèrent qu'il y avait environ deux ans, à la suite d'une querelle, les fugitifs s'étaient séparés en deux groupes : le groupe principal comprenait quatorze hommes, beaucoup de femmes et beaucoup d'enfants et avait semé de

pièges et de chausse-trapes les alentours de la zone où ils s'étaient établis, de sorte qu'il était presque impossible de les atteindre. Ils sortaient de leur repaire pour razzier des bœufs, et il était à craindre qu'ils ne devinssent à la longue les maîtres de l'île.

Reiniersz, le gouverneur général des Indes hollandaises depuis 1650, approuva la chasse faite « à cette dangereuse vermine », et il donna des instructions pour que la garnison de Maurice essayât la culture de la canne à sucre. Le *Wolf* en apporta quelques plants avec les indications pour les cultiver. Por s'occupa activement de cet essai, mais, en même temps, il attira de nouveau l'attention du gouverneur général sur Madagascar, pensant se donner ainsi plus d'importance, quoiqu'il souhaitât fort d'être envoyé dans un autre poste, d'autant qu'il n'avait pu depuis longtemps remplir ses devoirs religieux et que ses deux enfants n'étaient pas encore baptisés.

Le gouverneur général se montra assez disposé à donner satisfaction à Por; toutefois il eût désiré qu'auparavant il visitât les îles voisines, malheureusement il n'y avait pas à ce moment de bateau disponible. Au printemps de 1652, la galiote le *Hazewind* passa à Maurice en se rendant à Ceylan et lui fournit les provisions les plus nécessaires; mais la quantité de riz fut insuffisante, ce qui eut par la suite de tristes conséquences.

Il y avait à cette époque à Maurice une centaine de personnes, au nombre desquelles était une demi-douzaine de condamnés. Comme l'exploitation du bois d'ébène ne prenait plus beaucoup de temps, pour occuper son monde, Por le faisait travailler aux plantations de cannes à sucre, qui étaient magnifiques; malheureusement une invasion de rats mit à néant toute espérance de récolte.

La chasse à l'homme réussit en partie, car si on ne prenait

pas d'esclaves mâles, on capturait assez facilement des femmes parce qu'elles ne voulaient pas abandonner leurs enfants; tous ces Malgaches marrons, dès qu'ils se sentaient poursuivis, se réfugiaient dans des cavernes où ils avaient la prévoyance de conserver des provisions de viande fumée. Ils s'entre-tuaient du reste quelquefois, lorsque, ayant perdu leur femme, ils cherchaient à enlever celles de leurs compagnons. Un jour, les Hollandais trouvèrent un enfant d'une dizaine de mois exposé en pleine forêt; Por s'éleva avec indignation contre cette horrible coutume des Malgaches de laisser ainsi de petits enfants innocents devenir la proie des bêtes féroces, et il donna l'ordre de leur tirer des coups de fusil afin de les amener à se rendre.

Pendant les derniers mois de 1652, les colons de Maurice souffrirent d'une grande misère; il n'y avait plus de riz et ils durent aller en quête de nourriture dans les bois. Enfin, le 25 décembre, le *Goa* arriva avec 23 lasts [46 tonnes] de riz; ce yacht, qui avait été récemment pris aux Portugais, apportait l'ordre de cesser complètement l'exploitation du bois d'ébène, d'abandonner les plantations de cannes à sucre et de se contenter de cultiver les légumes et les fruits nécessaires à l'entretien des colons. Le gouverneur général faisait dire aussi qu'il ne fallait pas garder à Maurice plus de quarante à cinquante hommes, et il donnait à Por la liberté de choisir pour son successeur soit le comptable Joost van der Woutbeek qu'il lui avait recommandé, soit le sous-chef de traite Maximilien de Jongh, venu à bord du *Goa*; celui qui ne serait pas désigné pour lui succéder devait partir sur le yacht avec les gens dont on n'avait plus besoin à Maurice. Le *Goa* avait à bord, à destination de Ceylan, un pasteur, M. Backerus, qui, pendant la relâche de trois mois que fit ce navire à Maurice, s'occupa des douze enfants non encore baptisés. Le gouverneur général annonçait du reste qu'il y

enverrait de temps en temps un ministre du culte et qu'un médecin serait dorénavant attaché à la colonie.

Reinier Por mourut le 7 janvier 1653, peu de jours après l'arrivée du *Goa*, sans avoir fait choix de son successeur, de sorte que Van der Woutbeek et de Jongh prirent tous deux en mains d'un commun accord l'administration de Maurice et écrivirent de concert une lettre au gouverneur général pour tâcher de le faire revenir sur l'interdiction d'exploiter à l'avenir le bois d'ébène, lui faisant remarquer que leurs gens étaient faits à ce genre de travail et qu'on pouvait abattre les gros arbres et les mettre à sécher en magasin où on les trouverait quand besoin serait; ils ajoutèrent aussi qu'un bateau leur serait très commode pour aller faire le commerce à Madagascar, où l'on pouvait acheter des esclaves pour le Cap de Bonne-Espérance.

Le *Goa* ayant approvisionné l'île Maurice pour une année, le gouverneur général des Indes hollandaises n'y envoya aucun navire en 1653, puisqu'on n'y exploitait plus d'ébène; ce fut seulement en 1654 que le *Haes* s'y arrêta en allant au Cap. Ce navire apporta la nouvelle de la mort de Reiniersz et une lettre de son successeur Maetsuijker qui nommait définitivement M. de Jongh seul gouverneur de Maurice et rappelait à Batavia Van der Woutbeek et qui, en réponse aux propositions qu'ils avaient faites, annonçait que les XVII Seigneurs n'étaient pas d'avis que pour le moment du moins on coupât du bois d'ébène et qu'ils voulaient qu'on portât tous les efforts vers l'agriculture et qu'on fît la chasse aux esclaves marrons même à coups de fusil[1], mais qu'il y avait lieu de prendre en considération l'idée d'aller chercher à Madagascar des esclaves pour le Cap où Van Riebeeck avait

1. Les administrateurs de la Compagnie hollandaise des Indes avaient jusque-là désapprouvé l'emploi des armes à feu contre les esclaves.

fondé une colonie en 1652, vu que le climat du Sud de l'Afrique leur conviendrait probablement mieux que celui de Java (*Lettres des XVII au gouverneur général des Indes hollandaises* des 15 avril et 8 octobre 1654). Il amena aussi douze malades et trois condamnés chinois.

Van Riebeeck avait, comme nous venons de le dire, fondé, en 1652, au Cap de Bonne-Espérance un établissement qui prit de suite faveur auprès des XVII Seigneurs, de sorte que l'abandon de Maurice, dont il avait été déjà question plusieurs fois, revint à l'ordre du jour. Il fut décidé qu'on n'y enverrait plus régulièrement de navires et que dorénavant le Cap serait le lieu ordinaire de déportation (*Lettre des XVII au gouverneur général des Indes hollandaises* du 2 novembre 1655).

Peu de temps après le départ du *Haes*, la galiote le *Roode Vos*, attachée à la colonie du Cap, vint visiter Maurice[1] et en rapporta une lettre qui fut transmise à Batavia par la *Peerl*.

Le gouverneur général des Indes hollandaises ne trouvait pas que l'île Maurice fût administrée comme il convenait; il reprochait à M. de Jongh d'avoir laissé un ancien condamné et sa famille composée de seize personnes profiter des magasins de la Compagnie et d'avoir permis à des agents de la Compagnie, même à quelques officiers, d'exercer diverses professions, notamment de tenir des cabarets, où ils s'enrichissaient au détriment des colons libres; il recommandait aussi de prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'on ne volât pas d'ambre gris. De Jongh crut bien faire, pour empêcher ces vols, d'interdire la chasse sur le rivage, mais cette mesure fut désapprouvée et il dut la rapporter. Il reçut l'ordre de ne pas conserver, en outre des colons libres et des condamnés, plus de 30 hommes et de

1. George Mc Call Theal, *History of South Africa.*

renvoyer le surplus par le *Cabeljauw* qui arriva du Cap le 22 mai 1655; ce bateau apportait une provision de riz qui, en raison du petit nombre d'hommes de la garnison de Maurice, devait suffire pour deux années. Pendant ce temps, aucun envoi ne devait y être fait.

Cet ordre déplut fort à M. de Jongh, qui voyait avec peine sa situation s'amoindrir. Aussi, prenant le prétexte qu'il était nécessaire de surveiller un navire anglais, qui en réalité s'était arrêté à Maurice sans la moindre mauvaise intention, il retint auprès de lui tous ses gens et les employa à mettre le fort en état ainsi qu'à construire un sloop. Ils étaient tout occupés à la construction de ce bateau, lorsque le *Roode Vos* visita l'île; les officiers de cette galiote en rendirent compte à Van Riebeeck, le gouverneur du Cap, qui, lorsqu'il envoya en 1655 la *Tulp* à Madagascar pour y faire le commerce[1], lui ordonna de s'arrêter à Maurice et de remettre à M. de Jongh une lettre fort dure où, après lui avoir fait remarquer que le bateau qu'il avait construit ne pouvait lui servir à rien puisque le gouverneur général des Indes hollandaises ne lui permettrait jamais de faire le commerce avec Madagascar, il lui demandait de le remettre à la *Tulp*, en même temps que le Journal et les papiers de Van der Stel relatifs à Madagascar (*Lettre de Van Riebeeck à Maximilien de Jongh* du 10 août 1655[2]). Si M. de Jongh a déféré aux désirs de Van Riebeeck, la barque et les papiers en question ont sombré avec la *Tulp* dans le cyclone du 2 décembre 1655.

Les raisons données par M. de Jongh pour garder à Maurice une forte garnison ne furent pas approuvées par le gouverneur général qui fit partir de Batavia, le 23 juin 1656, la *Geldria*,

1. Voir plus loin, pp. 278-284, le récit du voyage de la *Tulp* à Madagascar. Voir aussi George Mc Call Theal, *History of South Africa*, p. 79.

2. Conservée à la Haye dans les *Rijks Archief, fonds des lettres du Cap.*

chargée de ramener la plus grande partie de la garnison, qui ne devait plus comprendre que vingt hommes, et Maximilien de Jongh, qui avait demandé son déplacement et qui était autorisé à rentrer à Java avec sa famille.

Il remit ses pouvoirs à son assistant Abraham Evertsz et lui donna les instructions sur la conduite à tenir avec les navires étrangers qui pourraient mouiller en rade de Maurice. Il resta en tout dans l'île vingt agents de la Compagnie, plus les condamnés et les esclaves que la *Geldria* ne put emmener, et qu'un autre navire devait venir prendre plus tard (*Lettre du gouverneur général aux XVII* du 31 janvier 1657). Dans les forêts de l'intérieur, il y avait six esclaves marrons, et, le 31 juillet 1656, il s'était évadé du fort trois condamnés qui s'étaient sauvés dans un sloop qu'on retrouva plus tard presque entièrement brûlé.

En réalité, l'île Maurice était une charge pour la Compagnie, charge qu'on trouvait lourde aussi bien en Hollande qu'à Batavia. Les XVII Seigneurs la placèrent sous la dépendance du gouverneur du Cap, qui fut chargé de la faire visiter de temps en temps par ses bateaux (*Lettre des XVII à Van Riebeeck* du 12 octobre 1655). Mais peu après, s'étant bien convaincus qu'il n'y avait réellement plus aucune bonne raison de continuer à l'occuper, vu que, si l'on voulait surveiller les opérations des Français à Madagascar, il était indispensable d'y entretenir un bateau, ce qui eût été fort dispendieux[1], ils autorisèrent le

1. « Le Conseil de l'Inde, considérant que le seul produit de Maurice était le bois d'ébène, qu'on ne pouvait plus s'y procurer qu'avec beaucoup de difficultés et en petite quantité (*a*); que, les Français étant à présent fixés à Madagascar, un corps d'occupation destiné à les en empêcher n'avait plus de raison d'être; que les rats et les cyclones la rendaient en réalité inhabitable, décida qu'il y avait lieu de l'abandonner. »

(*a*) Dans une lettre du 14 décembre 1658, le gouverneur général des Indes écrit qu'on n'y trouvera pas d'ébène ayant de la valeur avant vingt années et que les nations étrangères n'auront par conséquent aucun intérêt à s'y établir.

gouverneur général des Indes hollandaises à en retirer le corps d'occupation[1] (*Lettre des XVII au gouverneur général des Indes hollandaises* du 16 avril 1657). Il y avait toutefois quelque difficulté à mettre de suite cette décision à exécution et ce n'est que le 26 décembre 1657 que le gouverneur général y envoya le yacht le *Schelvis*, qui revint à Batavia le 16 juillet 1658, ramenant tous les habitants de Maurice, à l'exception d'un matelot et de deux femmes esclaves qui s'étaient sauvés dans la forêt. Avant de quitter l'île, on rasa le fort et on coula les sloops qu'on ne put emmener (Lettres des gouverneurs de Maurice, du gouverneur général des Indes et des XVII Seigneurs conservées à la Haye dans les *Rijks Archief, fonds Mauritius et du Cap*, et Dr K. Heeringa, De Nederlanders op Mauritius en Madagascar, *Indische Gids*, Juli 1895, pp. 1028-1036)[2].

RELÂCHE DES HOLLANDAIS DANS LA BAIE D'ANTONGIL, EN 1649.

« Pour ce qui est de la baie d'Antongil, il n'y vient plus de Hollandais, ayant abandonné ce lieu pour être malsain. Il y avait [en 1650, lorsque Flacourt alla à Foulepointe et à l'île de Sainte-Marie,] deux ans qu'il n'y en était venu. Ce que les Hollandais y venaient faire était pour acheter du riz sans battre [riz en paille] et des esclaves pour porter à Batavia » (Flacourt, *Histoire de Madagascar*, 1658, pp. 299-300).

1. Il y a lieu de remarquer qu'en 1657 le *Slot van Honingen*, qui retournait en Europe et qui avait été désemparé par une tempête, y trouva le 2 juillet un refuge dans le port du Nord-Ouest [le Port-Louis actuel], où étaient un navire anglais, qui partit à la fin de ce mois de juillet, et un navire hollandais, le *Hof van Seelant*; ce dernier, qui venait d'Europe et qui fit voile pour Batavia le 20 août, lui fournit tout ce qui était nécessaire pour faire les réparations les plus urgentes.

2. Voir plus loin la nouvelle prise de possession de Maurice par les Hollandais en 1663.

RÉPONSE AU LIVRE DE M. BOOTHBIE [BOOTHBY]
SUR L'ILE DE MADAGASCAR,
JUSTIFIANT L'HONORABLE COMPAGNIE DES MARCHANDS
QUI FONT LE COMMERCE AUX INDES ORIENTALES
DES NOMBREUSES CALOMNIES
QU'A ACCUMULÉES CONTRE ELLE LEDIT BOOTHBY,
PAR POWLE WALDEGRAVE, GENTLEMAN À LONDRES,

IMPRIMÉ PAR J. N. POUR LE COMPTE DE L'AUTEUR, 1649.

A Son Honneur William Cokgains, gouverneur, et à Son Honneur William Methwold, sous-gouverneur, et aux autres membres de l'Honorable Société des marchands qui font le commerce aux Indes Orientales.

Messieurs,

Les faveurs dont vous m'avez si noblement gratifié dans mon infortune, lorsque je n'avais ni amis, ni appui, m'incitent à faire des efforts pour vous manifester ma reconnaissance et à mettre cet écrit sous votre patronage. Je sais que je ne puis rien vous raconter que vous ne connaissiez parfaitement et que mon peu de capacité ne peut rivaliser avec votre grande intelligence. Cependant, quand j'ai vu votre réputation calomniée à la Bourse dans une brochure sur Madagascar qui contenait les attaques les plus violentes contre vous, je me suis considéré, malgré mon humble position, comme tenu de défendre la vérité en même temps que vos mérites. Veuillez donc me pardonner tout ce qui peut de ma part paraître présomptueux, et je prie Dieu qu'il daigne encourager encore davantage et bénir toutes vos entreprises en leur accordant le succès auquel elles ont droit. L'ingratitude est un vice abominable; j'ai toujours pensé que, si elle était odieuse chez les autres, elle le serait davantage chez moi; c'est pourquoi je vous prie de vouloir bien me confirmer dans cette idée, en ayant une opinion et une appréciation bienveillante de

Votre humble serviteur,

POWLE WALDEGRAVE.

RÉPONSE À M. BOOTHBY AU SUJET DE SA DESCRIPTION DE MADAGASCAR.

1° Le motif pour lequel j'écris ce petit traité est, je l'espère, légitime et juste devant Dieu et devant les hommes, car je n'ai en vue que le bien public, désirant que mes compatriotes réussissent dans les lieux où de sages et salutaires conseils les induiront à aventurer leurs personnes et leurs biens pour leur plus grand renom et pour la plus grande gloire de leur pays, désirant aussi que les païens ne puissent jamais avoir la possibilité, ni l'occasion de les insulter. — Le 19 août 1644, nous avons quitté les Downs pour Madagascar sur l'initiative de l'honorable William Courteen, Esquire, et sous les ordres du digne capitaine John Smart; nous étions environ 140 personnes, dont il ne revint pas douze au pays natal.

Nous nous proposions d'établir dans cette île une colonie et nous emportions tout le matériel utile pour notre dessein : fer, acier, gréements pour petits navires, outils de charpentier, armes à feu et munitions, et tous les objets destinés au commerce et au troc que les renseignements que nous avions recueillis nous avaient fait juger nécessaires.

Le 3 mars suivant, nous sommes arrivés à la baie d'Augustin [baie de Saint-Augustin] et, deux ou trois jours après, nous avons débarqué nos gens et les divers objets qui nous paraissaient utiles à terre. Nous avons de suite constaté que le pays était malsain, car vingt et parfois trente d'entre nous ont été atteints simultanément de dysenterie et de fièvres violentes.

Toutefois, après avoir tenu conseil, encouragés par l'accueil en apparence bienveillant des indigènes et sur la foi de leurs promesses qui furent ensuite reconnues trompeuses, nous avons commencé à nous fortifier.

Allant, sans plus de formalités, droit au but que je veux atteindre et qui est de réfuter en toute sincérité les mensonges qu'on a récemment répandus sur ce pays, car aucun honnête homme ne peut admettre qu'on trompe les gens par de fausses promesses et des récits fallacieux, je vais décrire les misères que nous avons éprouvées dans l'île de Madagascar, et je répondrai aux assertions diverses que M. Boothby émet dans les chapitres de la description qu'il donne de cette île, ainsi qu'aux éloges qu'il fait de ce pays qu'il ne craint pas de comparer à la terre de Chanaan et même au Paradis.

2° Dans le chapitre Ier de son livre, Boothby rappelle le projet qu'avait formé le prince Rupert de coloniser Madagascar, ainsi que le livre de Hamond [1] qui fait le plus grand éloge de cette île

1. On cite, dit Waldegrave, le livre du chirugrien Hamond comme propre à encourager l'établissement d'une colonie à Madagascar. Ce livre est plein de faussetés et a coûté la vie à plusieurs Anglais, ce dont diverses personnes qui habitent aujourd'hui l'Angleterre sont prêtes à témoigner. Hamond s'imagine qu'un chrétien quelconque, qui se serait établi à Madagascar et qui en aurait pris possession, deviendrait, s'il le voulait, Empereur des Indes. Que les hommes de bon sens veuillent bien réfléchir aux points suivants :

En premier lieu, n'est-il pas improbable qu'un prince chrétien se rende à une distance aussi grande, qu'on ne peut franchir qu'en cinq mois de navigation, avec une armée assez considérable pour conquérir une île qui est populeuse et dont l'étendue égale l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande réunies et dont les habitants, j'ose le dire, sont habiles dans la guerre aussi bien défensive qu'offensive;

En second lieu, le climat y est malsain pour les Européens et causera la mort d'un grand nombre de colons, sans compter que ces colons auront besoin de vivres et ne pourront s'en procurer d'une façon régulière qu'en entretenant des relations amicales avec les indigènes, et il n'est pas douteux que, si ceux-ci s'aperçoivent qu'on veut leur prendre leur pays, ils n'en fourniront pas;

En troisième lieu, c'est lorsque les colons seront affaiblis par le climat et par les maladies, car il est certain que personne ne peut jouir d'une bonne santé à Madagascar, qu'il leur faudra faire un voyage de cinq ou six semaines par mer pour gagner l'Inde, où le Grand Mogol, si tel est toutefois son bon plaisir, pourra, il est vrai, leur abandonner ses droits souverains, sans quoi ils ne pourront rien faire,

comme colonie. Il glorifie Madagascar, en disant que celui qui en sera le roi deviendra facilement l'Empereur des Indes. Il ajoute que les marchandises que l'on peut tirer de l'Inde pour subvenir aux besoins immédiats des colons de Madagascar sont à très bon marché. — Je ne puis rien dire des intentions du Prince Rupert; mais il est facile de deviner, d'après les noms de ceux que Boothby indique comme étant ses conseillers, le comte Arundel, Endymion Porter, etc., quel était leur but.

On se souvient certainement des intrigues qui ont été formées à la Cour pour obtenir qu'on tolérât la piraterie dans le golfe d'Arabie ou mer Rouge et dans les environs. Souvent, des marchands musulmans, venant de l'Inde ou d'autres lieux, ont été arrêtés par des pirates qui ont capturé et pillé leurs navires et qui, suivant leur habitude, ont commis des atrocités telles qu'on ne peut les décrire. Mais Dieu, qui punit toujours les crimes, a permis que ces méfaits fussent dévoilés et que les pertes qu'ils ont occasionnées aient souvent été recouvrées par l'honorable Compagnie des Indes à Surate, où elle a son comptoir principal. Pour assurer sa propre sécurité, cette Compagnie a souvent combattu et capturé plusieurs de ces forbans, qui ont été punis par les Lords du Conseil Privé du Royaume au jugement desquels ils ont été soumis. C'est parce qu'il n'y avait plus de sécurité en ces lieux pour les pirates qui n'avaient, pour s'y réfugier et s'y tenir aux aguets, que les trois petites îles Comores, Anjouan, Mayotte et Mohély, qu'on mit en avant l'idée de coloniser Saint-Laurent ou Madagascar, et non point dans l'espoir de retirer un bénéfice de plantations dans l'intérieur de ce pays;

car ce monarque est le plus riche et le plus puissant du monde entier. Si jamais on exécute le projet de coloniser Madagascar, les colons ne doivent compter, ni dans le présent, ni dans l'avenir, sur un secours quelconque. Les pauvres arguments qu'on met en avant ne méritent pas qu'on y fasse attention, aussi n'en dirai-je pas plus long sur ce livre.

les auteurs de ce projet croyaient de cette manière, bien que déshonorant la nation anglaise par le vol et le pillage, échapper à la juridiction des hommes et à la malédiction divine. Mais le noble et généreux prince Rupert trouva un meilleur emploi de ses brillantes facultés, et ceux qui avaient été les instigateurs de cette entreprise, qui ont depuis, du reste, donné des témoignages de leurs fâcheux desseins et n'ont rendu au pays que de mauvais services, ont heureusement échoué dans les tentatives qu'ils ont faites pour se procurer un gain déshonorant et contraire à l'intérêt public.

3° Dans le chapitre II de son livre, Boothby affirme que Madagascar, qui est situé sous le tropique du Capricorne, est sain, que le port principal, le port Augustin [baie de Saint-Augustin], est excellent et peut recevoir de nombreux navires, qu'en raison de sa beauté et de sa fertilité, cette île est une nouvelle terre de Chanaan, un vrai paradis, et il loue le riche commerce que les Portugais font à Melinda [Malindi]. — Les anciens prétendaient que les régions tropicales étaient inhabitables; l'expérience a prouvé qu'il n'en est rien. Mais, de ce que les individus nés et élevés dans le pays y vivent en bonne santé pendant la durée normale assignée à la vie humaine, il ne s'ensuit pas que ceux qui viennent de pays différents y jouissent des mêmes avantages. Que le lecteur en juge! Tous les voyageurs qui ont été à Johanna [Anjouan], à Majotta [Mayotte] et dans les autres îles voisines de Madagascar ou Saint-Laurent, marchands, marins et autres, ont invariablement constaté qu'il était très dangereux de coucher à terre même pendant une seule nuit, et pourtant les indigènes sont des hommes bien portants et vigoureux. Quoique, contrairement à ce qu'on aurait pu prévoir et attendre d'après les expériences antérieures, Dieu ait protégé non seulement les gens abandonnés par Mucknell, qui s'est enfui avec le *John*,

l'un des navires de la Compagnie des Indes, mais aussi quelques autres Européens, pourtant nos relâches à Saint-Laurent ont été mortelles pour plus d'un pauvre chrétien et je puis affirmer qu'il n'y a pas au monde de pays plus malsain que Madagascar, qui est, en outre, bien inférieur à tous les autres au point de vue des vivres, des objets d'habillements et des denrées précieuses.

La baie Augustin [baie de Saint-Augustin], quiconque la connaît peut l'affirmer, n'est pas un port, mais une simple rade foraine, et, quant à la possibilité d'y loger une masse de navires, je crois que l'auteur se trompe ou c'est que je ne comprends pas ce qu'il entend par le mot « masse ». En effet, un homme d'expérience et de bon sens qui a souvent visité ces parages, M. Jérémie Weddall, le fils du capitaine Weddall, commandant du navire *James*, m'a dit que, quand il est arrivé sur cette rade où se trouvaient déjà deux autres navires, il y a trouvé le mouillage si peu sûr qu'il a filé tout un câble et une haussière sans rencontrer le fond et qu'il a perdu le tout; heureusement que, favorisé par une brise de terre, il a trouvé ensuite un emplacement plus convenable. D'autre part, dans les premiers jours de décembre 1645, j'étais à bord du navire *Rebecca* pour une certaine affaire, quand tout d'un coup il s'est élevé une terrible tempête du Nord-Ouest; nous craignîmes fort d'être jetés à la côte ou de couler sur place. Ce même jour, le navire *Friendship* perdit deux de ses ancres avec leurs câbles, une seule résista et le sauva du naufrage; les navires *Thomas* et *John* qui arrivaient alors de l'Inde coururent aussi les plus grands dangers. A cette époque de l'année, de semblables coups de vents, auxquels la rade est directement exposée, sont fréquents. Dans ces conditions, tout homme sensé jugera qu'il est ridicule de croire que mille navires peuvent mouiller en sûreté

dans une rade ouverte, à une portée d'arc du rivage, lorsque, à une portée de mousquet, émergent à marée basse une foule de rochers.

Quand Boothby parle de la beauté et de la fertilité du pays, qu'il compare à la terre de Chanaan, je ne puis que m'étonner de son effronterie et de son impudence. N'y a-t-il pas, en effet, de l'effronterie à vouloir prouver que Madagascar est un vrai paradis terrestre, lorsque lui-même avoue ne s'être jamais éloigné de la côte de plus d'un mille, et, dans ces conditions, n'est-il pas impudent de dire que le pays est couvert de belles forêts et qu'on y trouve des collines de marbre blanc et des plaines fertiles? Il ajoute que le bois de charpente s'y trouve en abondance; tous les arbres que nous y avons pu voir auraient à peine suffi pour construire deux petits bateaux et deux ou trois maisons; mais ce que nous avons vu par tout le pays, ce sont des arbustes rachitiques poussant dans une couche de sable d'un pied et demi. Il est probable que Boothby s'imagine que ces arbustes ne tarderont pas à donner du bois de charpente! Quant aux rochers qui ressemblent à du marbre blanc et qui se trouvent auprès de la baie Augustin [baie de Saint-Augustin], j'ai la certitude que leur exploitation ne paiera même pas la main-d'œuvre et, à plus forte raison, les frais de transport[1].

Dans la direction du Sud, sur une étendue de 150 milles, il ne se trouve aucun terrain fertile; je puis l'affirmer, car je l'ai constaté de mes yeux. Il y a bien, tout près de la baie Augustin [baie de Saint-Augustin], une plaine dans laquelle nous avons campé, faute d'un meilleur endroit, et où nous avons fait un séjour de treize mois, mais elle a peu d'étendue.

En ce qui touche à la fertilité du sol, M. Boothby dit lui-même[2] qu'en un endroit le sol est formé de sel; je sais perti-

1. Il n'y a pas de marbre à St-Augustin. — 2. Voir plus haut, pp. 116-117.

nemment qu'il en est ainsi par toute la plaine et j'estime qu'une plaine salée ne peut être fertile.

Ses mines d'or et d'argent sont imaginaires et doivent être reléguées dans le domaine des fables; j'ai bien vu de l'argent dans le pays, mais sous forme de bracelets, et si vieux qu'il était presque entièrement usé par le frottement, ce qui prouve que les habitants n'ont pas à leur disposition de grandes quantités de ce métal; suivant toutes les probabilités, ils l'ont reçu des Portugais et en quantités minimes. Quant à l'or, c'est un métal inconnu des indigènes. Boothby parle dubitativement, il est vrai, d'une vaste plaine aussi grande que l'Angleterre tout entière; il eût mieux valu pour sa réputation qu'il la passât sous silence, mais il a fait cette description, pensant impressionner les personnes qui lisent et comprennent les choses à demi. Il mentionne ensuite comme produits importants de la baie Augustin [baie de Saint-Augustin] des coquillages de diverses sortes qui, d'après M. Tradescant[1] et M. Slade, ont de la valeur; du moment que ces beaux coquillages plaisent à ces deux originaux, il n'y a pas à douter que ce sont des objets de toute première importance. Quand il compare Madagascar avec la terre de Chanaan et avec les Indes Occidentales, qui sont si riches, tandis que c'est un pays qui n'offre aucun agrément et d'où il n'y a à tirer aucun profit, la plupart de ses lecteurs ne peuvent que supposer qu'il a perdu la raison.

On sait que les Portugais font un riche commerce sur la côte

1. Tradescant avait une sorte de musée dont il a publié le catalogue sous le titre *Tradescant's Catalogue of his Collection of Rarities preserved at South Lambeth near London*, *1656*. Ses collections, qui ont été déposées dans l'*Ahsmolean Museum* d'Oxford, contenaient un exemplaire du Dronte de Maurice dont on possède encore la tête (voir la figure dans le t. II, *Coll. ouvr. anc. Madag.*, p. 405 bis) et les pattes. Sir Th. Herbert lui a fait don de plusieurs objets qu'il avait recueillis dans ses voyages.

de Melinda [Malindi], mais je suis convaincu que personne ne pourrait affirmer qu'ils vont chercher leurs marchandises à Madagascar, et il n'est pas douteux que ce commerce n'a rien à voir dans une description de l'île de Saint-Laurent.

M. Boothby affirme qu'il suffirait d'avoir de petits navires pour trafiquer sur les côtes de Madagascar pendant toute l'année ; je dois dire que jamais, dans tous mes voyages, je n'ai subi de tempêtes plus violentes que celles que j'ai eues en janvier et en février entre Assada [Sada ou Anorontsanga, dans la baie actuelle de Rafaralahy] sur la côte N.-O. de Madagascar et Mozambique sur la côte de Melinda [Malindi] ; pendant nombre de jours consécutifs, nous n'avons vu ni le ciel, ni la lune, ni les étoiles, et il est utile d'ajouter que, dans ces parages, il y a beaucoup de hauts-fonds très dangereux. Il y a aussi lieu de se demander si les Portugais, qui sont si prudents, toléreraient que les Anglais fissent, dans leurs propres ports, du commerce avec d'autres personnes qu'avec eux.

4° Dans le chapitre III de son livre, Boothby dit que les porcs de Melinda [Malindi] ont dans leur estomac des pierres aussi précieuses que les plus belles gemmes ; que les habitants de Madagascar préfèrent notre nation à toute autre et qu'ils ont tué des moines portugais pour tenir compagnie dans l'autre monde à leur roi qui venait de mourir ; qu'il y a de grandes quantités d'oiseaux sauvages et de dindons. Il ajoute que la jalousie que témoigne la Compagnie des Indes Orientales à l'égard d'une colonie à Madagascar, ne peut qu'encourager à en établir une, et il prétend que ni l'or, ni l'argent, ni aucun objet de ce genre n'y est aussi estimé que les grains de cornaline rouge. — Je n'ai pas à contester ici l'existence des pierres précieuses qu'on trouve, dit-il, dans l'estomac des porcs de Melinda [Malindi], contrée qui est en Afrique et non à Madagascar. Mais, comme Boothby ne parle

du commerce des Portugais, qui est réellement prospère sur la côte d'Afrique, que pour faire croire à l'avenir de celui de Madagascar, qui est au contraire misérable, je dois dire que j'ai vu ces pierres, dites *Pedra de Porco*, et j'ai constaté, partout où j'ai été, qu'elles ne sont pas plus estimées que les bézoards, dont la valeur est très inférieure à celle de la plupart des pierres précieuses.

Boothby affirme que les Malgaches ont une sympathie et une affection toutes particulières pour notre nation et qu'ils nous préfèrent aux autres Européens. Au commencement de notre séjour, il est vrai, ils ne nous ont pas manifesté d'antipathie, mais, après quelque temps, nous avons vu qu'il n'y avait nullement à se fier à leur amitié ni à leurs promesses. En effet, quand les indigènes de la côte refusèrent de nous vendre du bétail, ils dissuadèrent les autres de nous en fournir et, toutes les fois que nous avons acheté des bœufs dans l'intérieur du pays, à soixante ou à cent milles de distance de la mer, nous ne les avions pas plutôt amenés à la côte que, malgré toute notre vigilance, ils nous les volaient. A diverses reprises, ils ont assassiné traîtreusement cinq de nos gens et cherché à nous attirer par petits groupes dans l'intérieur du pays afin de nous faire subir le même sort, montrant ainsi que leur amitié feinte était en réalité de la haine et que tous leurs beaux discours n'étaient que mensonges.

Quant à l'histoire des moines tués pour tenir compagnie dans l'autre monde au défunt roi de Madagascar, je crois que ce n'est qu'une fable[1], mais, si elle est vraie et si les indigènes ont de semblables ruses et sont animés de sentiments assez barbares pour mettre à mort un aussi grand nombre de Portugais, qui

1. Voir t. II de la *Coll. ouvr. anc. Madag.*, p. 318, 330.

sont certainement aussi prévoyants et aussi énergiques que les autres Européens, il en ressort nécessairement qu'il est dangereux pour qui que ce soit de s'aventurer au milieu de pareils sauvages et de s'exposer à leur merci, car ce sont les gens les plus faux, les plus traîtres et les plus inconstants du monde. Boothby se flatte de donner les meilleures informations sur cette île de Madagascar; je ne le crois pas, car, pour les honnêtes gens, les informations exactes et vraies sont seules les bonnes.

L'abondance d'oiseaux sauvages n'est pas aussi grande que Boothby le prétend et je suis sûr qu'il n'y a pas de dindons à Madagascar; on n'y rencontre que quelques pintades, quelques perdrix et, dans le Nord, quelques oiseaux aquatiques qu'on trouve là où il est tombé un peu d'eau.

La jalousie que, d'après Boothby, la Compagnie des Indes Orientales témoigne à l'égard des entreprises ayant pour but la colonisation de l'île de Madagascar, ne peut, dit-il, qu'encourager à en prendre possession. Voyez comment l'ignorance et la mauvaise foi peuvent faire bon ménage. Tout le monde, à ce que je suppose, sait que tous les membres de cette Compagnie, ou au moins la plupart d'entre eux, sont des commerçants accomplis, qui, faisant depuis nombre d'années le commerce avec les Indes, n'ont pas à apprendre d'autrui comment ils doivent mener leurs affaires pour en tirer le plus grand profit possible; car les corporations aussi bien que les particuliers s'efforcent de tirer avantage de tout, et il n'est pas douteux que la Compagnie des Indes est dans une meilleure situation qu'un commerçant quelconque nouveau venu pour coloniser Madagascar et elle l'eût certes fait sans hésiter, s'il y avait eu la moindre chance de succès.

Boothby et MM. Cartwright et Churchman attestent que

Madagascar est un pays éminemment sain. Je ne puis qu'être étonné qu'on accepte sans discussion une assertion aussi fausse. Le factum de Boothby montre que son auteur n'est pas digne de foi; quant à M. Cartwright, je ne le connais pas, mais je sais que M. Churchman est, depuis six ans tout au moins, un ivrogne fieffé et que depuis longtemps il ne mérite aucune créance en quoi que ce soit et, à plus forte raison, en des affaires d'importance. Il commandait le *James* et a été révoqué de son commandement, pour cause d'ivresse, à la suite d'un conseil tenu par tous les marins de la flotte de M. Courteen; il est actuellement tourne-broche à bord d'un navire et Thomas Page, qui est revenu de Newcastle sur ce navire, peut en témoigner, l'ayant vu dans l'exercice de ces fonctions. Je crois d'ailleurs que ces trois personnes ont été des agents infidèles de la Compagnie lorsqu'elles étaient à son service.

Boothby vante surtout la partie septentrionale de Madagascar, qu'il dit être la plus convenable pour l'établissement d'une colonie et où, d'après lui, il existe du sucre et du riz en abondance. Mais, si des étrangers quelconques s'avisaient d'ôter le pain de la main aux indigènes, en leur enlevant le commerce des denrées qui assure leur existence, et si les Arabes, qui sont perfides et ennemis mortels des Anglais, étaient frustrés des transports de riz et d'esclaves qu'ils font actuellement, on peut être assuré que ces indigènes et ces Arabes s'efforceraient par tous les moyens possibles, soit de vive force, soit par ruse, d'anéantir notre colonie et d'envoyer les colons non seulement accompagner leurs rois défunts dans l'autre monde, mais même les y attendre.

Ni or, ni argent, ni aucunes marchandises, si précieuses soient-elles, ne sont aussi estimés, dit Boothby, que les grains de cornaline rouge. Peut-être, au moment où cet auteur a fait

son voyage, les cornalines étaient-elles recherchées par les indigènes, mais, si tel était le cas, il n'est pas étonnant que ces articles eussent plus de prix que des objets beaucoup plus précieux, tels que l'or et des marchandises d'Europe, pour des gens auxquels ces objets étaient inconnus et auxquels ils attribuent une valeur à leur fantaisie, un jour préférant le laiton à toute autre chose et donnant le lendemain la préférence aux « arangoes » [*haranga*] ou cornalines, puis aux petites perles de verre jaunes, noires, bleues ou vertes.

Dans le but d'encourager l'établissement d'une colonie à Madagascar, Boothby compare le bas prix des bœufs dans cette île avec leur prix en Angleterre. Quant à moi, j'affirme que celui qui ira là-bas pour faire un commerce quelconque, en sera mauvais marchand.

5° Dans le chapitre IV de son livre, Boothby loue la beauté des indigènes, leur figure agréable et leur élégance; il dit que leurs armes sont inoffensives et qu'ils n'ont pas d'industrie et sont malhabiles à travailler; il ajoute qu'il est très probable qu'il y a à Madagascar du sucre et des épices. Il fait un grand éloge de ce pays, qu'il compare à la terre de Chanaan. — La beauté des Malgaches n'est ni assez grande ni, j'ose le dire, assez attrayante pour nous faire oublier les Européens dont les visages sont si plaisants et nous pousser à aller habiter avec des gens qui sont noirs ou à peu près. La plupart sont certainement élancés, bien bâtis et agiles; ils arrangent leurs cheveux avec un certain art, les tressant comme nous tressons en Angleterre les crinières de nos chevaux, et ils s'oignent d'ordinaire la tête et le corps de graisse, de sorte qu'ils exhalent une odeur forte, qu'il est presque impossible de supporter.

Leurs armes consistent en lances et en javelots; quiconque, en Angleterre, verra ces armes, surtout sachant avec quelle

dextérité ils les manient, pourra se rendre compte qu'elles sont très dangereuses et capables de faire beaucoup de mal. Parce que Boothby les a vus s'en servir pour transpercer des poissons dans la mer, il s'imagine sans doute qu'elles n'ont pas d'autre destination; mais comme j'ai, en compagnie de vingt-sept matelots, aidé un parti de Malgaches contre un autre et que j'ai pris part à leur combat, je sais avec quelle adresse ils utilisent leurs armes.

Boothby dit qu'il ne sait si les pots dans lesquels les indigènes font bouillir leur viande sont en cuivre ou en terre; j'estime, avec tous les braves gens, qu'on ne devrait point mentionner des choses sur lesquelles on a des doutes, quand on prétend faire un récit véridique et surtout quand on se targue de servir la religion et que, par ses descriptions, on veut encourager les gens à se hasarder dans de semblables entreprises. Pour moi, je n'hésite pas à éclaircir ses doutes, car je sais que les pots en question sont tous en terre et non point en métal, à moins qu'il ne s'agisse de vases que les indigènes ont dérobés aux Anglais ou aux autres Européens qui se sont arrêtés dans leurs ports pour s'y ravitailler. Boothby croit bon de parler de ces choses afin d'en imposer aux esprits légers qui se laissent facilement séduire; mais son coup de tam-tam ne donne pas un bon son. N'avoue-t-il pas que les indigènes pauvres se repaissent d'entrailles de bœufs dégoûtantes et qu'ils nagent autour des navires pour attraper les immondices qu'on jette par-dessus bord; il n'en serait certainement pas ainsi, à mon avis, s'il s'agissait d'une « terre de Chanaan ».

Il affirme que les indigènes sont très paresseux et ne se servent que peu d'objets manufacturés. S'il n'avait parlé que des objets manufacturés, il serait excusable; mais le genre de travail dépend de la position sociale de l'individu, et celui qui

est obligé de travailler en fait toujours le moins possible. Les indigènes des classes inférieures sont employés soit à garder le bétail, soit à pagayer dans les pirogues, soit à voyager d'un lieu à un autre, ce qu'ils font en parcourant souvent des distances considérables en un laps de temps si court que la chose est à peine croyable. Chacun a l'emploi qui convient à ses aptitudes.

Boothby se demande, avec raison, si les Malgaches mangent autre chose que de la viande et du poisson. En effet, on trouve bien à Madagascar du riz, des haricots ou pois chiches et du millet, mais seulement à certaines époques de l'année et en très petite quantité; quant à d'autres céréales, je n'en ai pas vu et je crois que personne n'en a entendu parler. Quelques voyageurs cependant ont prétendu que la partie extrême Nord de l'île est plus riche sous ce rapport, et il n'est pas absolument invraisemblable qu'il en soit ainsi, mais, d'après ce que l'on dit, je crains que, même dans cette région, les récoltes ne soient pas assez abondantes pour couvrir les frais de transport et assurer des bénéfices.

Boothby parle de vignes qu'il aurait vues à l'état sauvage dans les environs de la baie d'Augustin [baie de Saint-Augustin] et, au dire de marins de son bord qui tiendraient ce renseignement des Portugais, on y rencontrerait du poivre et d'autres épices. Le fait lui a été confirmé par des personnes qui ont remonté pendant quelques jours une rivière navigable; il aurait bien fait d'indiquer où se trouve cette rivière, car j'ai la certitude que personne ne l'a encore trouvée. Bien plus, la rivière si réputée de Priscilla [Parcellas ou de Parcel] [1], qui est située à soixante-dix

1. Le Rio de Parcel [rivière des Écueils] est le Demoka, qui se jette en face du petit archipel des îles Stériles, environ par 18° 10′ de latitude Sud, et qui, par conséquent est à 600 kilomètres ou environ 108 lieues marines de l'embouchure de la rivière de Saint-Augustin. Peut-être Powle Waldegrave veut-il parler du Morondava (qui est à environ 66 lieues marines de

lieues au Nord de la baie Augustin [baie de Saint-Augustin], n'est pas navigable, car notre chaloupe chargée d'eau douce n'a pu en sortir qu'avec peine à marée haute. Quant aux vignes, au poivre et aux épices, je n'en ai jamais vu et n'en ai point entendu parler, et cependant nous avons mis tout le soin possible à faire des recherches à ce sujet.

Boothby termine ce chapitre par les paroles que Moïse a adressées aux enfants d'Israël au sujet de la Terre de Chanaan : *C'est une terre bénie, une vraie terre de promission, où des vallées et des montagnes jaillissent de toutes parts des rivières et des sources, où poussent sans culture le blé et l'orge, les vignes, les figuiers et les orangers, qui produit en abondance des olives, de l'huile et du miel, où vous mangerez à votre faim sans jamais manquer de rien, où les pierres sont du fer et où les montagnes contiennent de l'airain.* Profane impie, qui répète les paroles d'un homme aussi saint que Moïse pour soutenir un mensonge! On pourrait l'excuser si à Madagascar il y avait quelques produits qui eussent pu l'abuser, mais il n'en est rien, et, puisqu'il n'y a rien qu'on y puisse utiliser pour nos vêtements ou pour notre nourriture, j'en conclus que cette île est un Golgotha maudit plutôt qu'un Chanaan délicieux.

6° Dans le chapitre V, Boothby dit que les indigènes de Madagascar sont des idolâtres qui adorent Dieu ou le diable, et qu'ils ont un grand penchant pour le vol et le pillage; il parle ensuite du projet formé par les évêques anglais d'aller se réfugier à Madagascar. — Les indigènes sont bien des idolâtres, car ils n'adorent pas Dieu ou le diable, mais Dieu et le diable, n'honorant Dieu qu'en paroles, mais servant fidèlement et dévotement le diable. On en trouve la preuve dans la perfidie avec laquelle

Saint-Augustin) ou du Mania ou Tsiribihina (qui en est à environ 73 lieues marines).

ils ont cherché à nous assassiner, ainsi que dans leur habileté à voler, qui est si grande qu'on peut difficilement conserver un objet, une fois qu'ils l'ont vu et qu'ils ont conçu le dessein de s'en emparer. Ils sont si foncièrement pervers, que nos Évêques, s'ils avaient mis à exécution leur premier projet, ce que j'eusse souhaité, car ils nous eussent fourni des informations plus exactes que celles que nous donne Hamond dans son livre, auraient certainement échoué dans leur tentative de conversion, à cause de l'horreur qu'ont tous les Malgaches de la lecture et de l'écriture où ils voient de la diablerie et qu'ils considèrent comme l'œuvre de sorciers. Quand ils aperçoivent quelqu'un occupé à lire ou à écrire, ils poussent immédiatement les cris de *Bon Dieu! Bon Diable!* pour se mettre à l'abri des sortilèges.

7° Dans le chapitre VI, Boothby dit que les Anglais ne doivent pas hésiter à fonder une colonie à Madagascar à cause du bon marché des vêtements qu'on peut tirer de l'Inde, à cause du prix modique des riches étoffes à l'usage des personnes de qualité, à cause enfin de l'abondance des fruits, des fleurs, des plantes utiles et des arbres qui donnent une liqueur aussi agréable que le vin sucré, ainsi que des myrobolans de l'Inde dont les vertus sont si remarquables. — Boothby invoque la gloire de Dieu et ensuite la nécessité de convertir les indigènes, comme arguments pour inciter les riches à coloniser Madagascar. Si l'on ne savait qu'il ne dit pas un mot de vérité, il pourrait séduire un saint. En effet : 1° il célèbre la salubrité de cette île; 2° il la représente comme abondant en toutes sortes de productions; 3° il prétend qu'il y a des bœufs excellents pour le labour; 4° il avance qu'on peut tirer de l'Inde qui est toute voisine une foule d'objets.

Premièrement, si le pays était si salubre, ceux qui y ont

débarqué sains de corps n'auraient point été affligés de diarrhées et de fièvres; or, beaucoup de personnes, à ma connaissance, ont été malades, à commencer par moi.

Deuxièmement, si le pays était fertile, les habitants n'y auraient pas été en proie à la famine et réduits pour se nourrir à manger des chiens et du cuir de bœuf.

Troisièmement, en ce qui concerne les bœufs propres au labour, ces animaux y sont aussi sauvages que des bêtes fauves, ne souffrant pas que quelqu'un les approche, sauf les noirs [Malgaches]. Il serait aussi facile de labourer avec des cerfs ou, suivant un vieux proverbe, avec des chiens qu'avec les bœufs de Madagascar.

Quatrièmement, on peut certainement tirer de l'Inde les vêtements et les objets nécessaires, mais il vaut mieux s'y rendre directement et les y acheter, plutôt que de s'arrêter à Madagascar et de les envoyer chercher. En outre, ces marchandises coûteront un peu plus que des cornalines ou d'autres articles du même genre.

Après avoir dit qu'on peut se procurer à Madagascar toutes sortes de plantes, de fruits, de racines et de fleurs, Boothby explique qu'il faudra d'abord apporter ces végétaux et en essayer la culture dans un sol sur lequel il ne possède point d'information. Quant à la liqueur qu'il vante comme aussi bonne, sinon meilleure que le vin sucré, il n'en est rien, si l'on en croit ceux qui ont habité l'Inde et qui trouvent qu'elle est malsaine et indigeste et qu'elle engendre l'hydropisie lorsqu'on en boit fréquemment.

Quant aux bananes et aux myrobolans, ce sont des fruits qui ont plutôt la propriété d'exciter à boire que d'être réellement utiles. Dans toute l'Inde, on trouve à un prix insignifiant des myrobolans de diverses sortes, qui, ici, en Angle-

terre, se vendent ordinairement de 12 à 16 pence [1 fr. 25 à 1 fr. 60] la livre. Il y a une espèce que Boothby dit valoir 1 000 livres sterling [25 000 fr.] et qu'il vante comme un présent royal; cette assertion est absolument ridicule et ne mérite aucune créance; il dit, en effet, que quatre espèces sont abondantes et, moi, je sais que la cinquième, la grande espèce, est aussi commune que les autres. Ayant été quelque temps droguiste, j'ai une certaine connaissance de ces fruits.

8° Dans le chapitre VII, Boothby vante le bon marché des vivres à Madagascar, où, dit-il, il existe des dindons, et il ajoute que l'établissement de laiteries y donnerait de grands bénéfices. Il préconise aussi la salaison de la viande de bœuf et la fabrication de la bière. — Au lieu de continuer son récit, Boothby parle du mouton de Perse qui a une belle fourrure et qui est, dit-il, un animal remarquable, supérieur à ceux de l'Inde, et il conseille d'en introduire dans l'île de Madagascar pour en faire l'élevage, de manière qu'on puisse en apporter les peaux en Angleterre. Je ne conteste pas la possibilité d'importer à Madagascar les moutons de Perse, mais je crois que la qualité supérieure de la peau de ces animaux réside non pas tant dans la fourrure elle-même que dans l'art avec lequel elle est travaillée. Cependant, supposons qu'il en soit comme le dit Boothby, lorsque ces moutons arriveront à Saint-Laurent, il faudra les nourrir; or, j'ai la conviction qu'ils n'y trouveront qu'une nourriture très maigre, quelques arbrisseaux et quelques broussailles, et que les colons ne tarderont pas à regretter leur tentative.

Quant aux bœufs de Madagascar, ils coûtent certes très bon marché. Boothby assure que, dans l'Inde, on peut les vendre 20 livres sterling [500 fr.] par tête. Or, on a constaté pendant ces dernières années que les bœufs malgaches ne peuvent pas vivre dans l'Inde, où ils ne trouvent pas les plantes dont ils se

nourrissent à Madagascar et qui diffèrent de l'herbe ordinaire.

Boothby dit que le suif et les peaux sont une bonne marchandise pour les colons et qu'elle ne leur coûtera rien; mais, si l'on considère le prix du transport pour une distance aussi longue, il y a beaucoup de chances pour que les bénéfices soient à peu près nuls.

Le projet de porter dans l'Inde le beurre que l'on fabriquerait à Madagascar est en réalité puéril. On fait du beurre dans l'Inde, où il est à un bon marché extraordinaire, et on en exporte de grandes quantités en Perse et dans d'autres pays. Du reste, j'ai la conviction que, quand même il serait dans l'Inde hors de prix et au contraire à aussi bon marché à Madagascar que les peaux et le suif qui, dit Boothby, n'y coûtent rien, les Indiens qui ne veulent pas manger ni boire avec nous ou après nous, n'achèteront jamais du beurre fabriqué par des Européens. Si Boothby avait fait un second voyage aux Indes, ce dont, dit-il, il a été empêché par la méchanceté d'autrui, dévoilant ainsi sa pensée secrète, il aurait étudié les moyens d'établir une laiterie et une brasserie à Madagascar. Ce sont en réalité des projets impraticables et qui ne donneraient aucun avantage.

9° Dans le chapitre VIII, Boothby préconise de saler à Madagascar de la viande de bœuf pour l'approvisionnement des navires, et il donne les moyens d'y fabriquer du salpêtre à meilleur marché qu'aux Indes; il ajoute qu'il y a d'excellents matériaux de construction et que les ouvriers peuvent y vivre de leur travail mieux qu'en aucune autre partie du monde, et il assure que le commerce d'importation et d'exportation y donnera de plus beaux profits qu'en tout autre pays. — La viande des bœufs de Madagascar, même salée, je puis l'attester en connaissance de cause, ne se conserve pas longtemps et, par conséquent, ne pourra jamais

avoir une grande valeur pour le ravitaillement des navires. Un mois après avoir été salée, elle devient sèche et sans saveur et souvent elle a un goût d'ail.

Prévoyant qu'on lui objecterait, à propos de son projet de laiterie et de brasserie, que la fabrication du fromage et de la bière ne serait pas rémunératrice à Madagascar à cause du prix élevé du salpêtre, Boothby dit qu'on pourra faire venir ce sel de l'Inde, où on l'a à très bon marché, et il ajoute qu'on pourrait même diminuer les frais en tirant presque sans dépenses de grandes quantités de salpêtre de la terre salée qui existe au voisinage de la baie Augustin [baie de Saint-Augustin]; or, il ne faut pas oublier qu'on ne peut pas tirer de salpêtre d'une terre qui a été inondée par l'eau de mer, comme c'est le cas dans cette plaine de la baie Augustin que je connais fort bien.

Quant au beau torrent dont parle Boothby, c'est un tout petit ruisseau qui sourd du bas d'une colline et va se jeter de suite à la mer; il n'y a pas d'autre source dans le voisinage. La mer bat quelquefois les rochers de la côte jusqu'à une hauteur de trois ou quatre brasses; aussi je ne crois pas qu'il soit possible de poser en cet endroit des tuyaux pour canaliser cette eau douce.

En ce qui concerne le bois de charpente, nous avons déjà dit qu'il était rien moins qu'abondant.

Boothby veut faire croire que des colons habiles y découvriraient bientôt des mines d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, de fer, d'étain et d'autres minéraux, ainsi que nombre de drogues médicinales. Il est fort étrange qu'ayant séjourné si longtemps dans ce pays avec des hommes aptes à découvrir toutes ces richesses, nous n'en ayons jamais pu trouver la moindre trace, et cependant Boothby prétend que ces objets précieux abondent.

Quant aux ouvriers qui doivent vivre du travail de leurs mains, je sais que le climat de Madagascar ne permet pas aux

Européens d'y travailler sous peine de mort. La chaleur y est si grande et si débilitante que, à moins de soins continuels, on perd ses forces et on meurt rapidement. Boothby s'imagine cependant que l'on rendrait service à notre pays en le débarrassant des vagabonds et en envoyant tous les parasites à Madagascar[1]. Voilà ce qui s'appelle bien parler, car, si tous les honnêtes gens connaissaient cette île aussi bien que moi, personne autre que des vagabonds n'irait la coloniser. Je ne veux rien dire qui puisse nuire à la réputation des dignes personnages qui ont actuellement le projet de coloniser Madagascar, car ce sont des hommes que j'honore et pour quelques-uns desquels j'ai de la reconnaissance à cause de la bienveillance qu'ils m'ont témoignée en maintes circonstances, mais je leur conseille de ne pas se fier outre mesure à des informations qui les entraîneraient dans des entreprises sans profit pour eux-mêmes et pour leur pays.

Boothby parle des gains extraordinaires à tirer du commerce de Madagascar avec les Indes, la Perse, l'Arabie, la Chine, Atchin [dans Sumatra], Mocho [Moka], Bagdad et Babylone, ainsi qu'avec les pays d'Europe. S'il peut me prouver qu'il y a dans cette île des produits et des richesses existant ailleurs que dans son imagination et dans la tête pleine de chimères de deux ou trois auteurs de projets vains et ridicules, je me rangerai volontiers à son opinion; mais je garderai la mienne jusqu'à ce qu'il m'ait fourni des preuves convaincantes. En effet, dans ces derniers temps, les seules personnes qui ont publié des relations sur Madagascar sont celles qui n'ont pas l'intention d'y

1. Il y avait en France des gens qui avaient la même idée. Guy Patin écrivait à Falconet le 9 juin 1665 (Lettre DXL) : « On cherche ici des gueux et des misérables, tant hommes que femmes pour les envoyer à Madagascar afin de travailler et d'y peupler le pays. Cela déchargera un peu la France de tant de gens oiseux qui y abondent ».

tenter elles-mêmes la moindre entreprise, mais qui incitent les autres à partir sans se préoccuper si elles les envoient à la ruine.

Boothby termine ce chapitre en calomniant indignement ses honorables patrons, qui, dit-il, négligent leur propre intérêt et l'intérêt commun par pure méchanceté. Peut-il y avoir un homme assez bête pour croire que, s'il y avait jamais eu le moindre espoir de gain, des gens aussi avisés et aussi bons commerçants auraient volontairement négligé de s'assurer ces gains dans le seul but de nuire à la communauté. Je crois plutôt que les invectives de l'auteur à l'égard de ses patrons proviennent de leur juste sévérité envers lui, qui aura mal exécuté quelque mission de confiance. Si tel est le cas, la Compagnie des Indes ne mérite pas plus un blâme qu'un maître qui a justement châtié un serviteur désobéissant.

10° Dans le chapitre IX, Boothby dit que, si on laisse aux colons de Madagascar la liberté du commerce, les richesses qu'on tire aujourd'hui du trafic de l'Inde pourront leur revenir, ainsi que le gain que procure le commerce de l'Inde avec la Perse et vice-versâ; il ajoute qu'il se fait un riche commerce de perles et de diamants entre la Perse et l'Inde et que la valeur du présent de 500 livres sterling [12 500 fr.] que lui a fait Podomsee n'est pas comparable au bénéfice que celui-ci a réalisé sur le transport et l'entrée gratuite de ses marchandises. — Boothby a déjà affirmé et il affirme de nouveau qu'aucun trafic n'égale celui qu'on fait dans l'Inde, ce qui est tout à l'honneur des dignes personnes qui l'ont fondé jadis à si grands frais et avec tant de risques, et il s'efforce de prouver que, si l'on organisait à Madagascar un commerce libre, tout le bénéfice de ce trafic reviendrait aux colons de cette île, parce que, suivant son système, les jonques de l'Inde et des autres pays d'Orient viendraient de préférence trafiquer avec ces colons. En effet, si ceux-ci avaient quelques

produits et denrées à leur donner en retour, ses prévisions pourraient se réaliser, mais je suis persuadé qu'ils n'auraient rien qui convînt à l'Inde, et, si les marchandises, transportées de Surate à Gombroun [Bender-Abbas en Perse], donnent les bénéfices que Boothby énumère[1], les négociants seront plus disposés à envoyer là-bas leurs navires, qui y trouveront un meilleur emploi et de plus grands profits qu'à Madagascar. Dans cette île, même en supposant que les colons y soient riches et que les marchandises de l'Inde puissent y être écoulées à des prix rémunérateurs, l'ennui d'une longue traversée, l'ignorance où l'on est des règles de la navigation à observer dans ces parages et le chiffre minime ou même nul des bénéfices définitifs, mettront promptement un terme à ce trafic. Si donc Boothby n'a pas de meilleurs arguments à fournir à l'appui de sa thèse, tout le monde le jugera comme n'étant pas ce qu'il prétend être, c'est-à-dire un vrai et bon commerçant; on le considérera plutôt comme un rêveur formant des projets en l'air et ayant l'esprit encore plus décrépit que sa personne.

Le courtier Podomsee a fait à Boothby un présent de 500 livres sterling [12 500 fr.]; je ne puis que m'étonner qu'il ait l'audace de mentionner un fait semblable, car, d'après ce qu'il dit lui-même, ce cadeau lui a été fait pour le corrompre, afin d'obtenir, au détriment de la Compagnie, qu'il ne lui fît point payer le prix du transport ni, si c'était après la prise d'Ormouz, les droits de douane sur des marchandises valant une dizaine de millions. S'il avait été honnête, Boothby aurait certainement mieux servi ses maîtres en ne préférant pas ses propres intérêts aux leurs qu'il a complètement négligés. Je crois vraiment que, si on l'avait mis en demeure de fournir des

1. Voir plus haut, pp. 121-124.

explications à ce sujet, il n'aurait su que répondre et aurait porté la peine de sa mauvaise conduite et rendu plus évidentes les raisons pour lesquelles il parle avec rage de ses maîtres qu'il devrait au contraire honorer. S'il existe un très grand et très lucratif commerce de gemmes et de diamants entre l'Inde et la Perse, il est certain qu'il n'y a aucune raison pour que les colons de l'île Saint-Laurent en puissent jamais tirer profit.

En terminant ce chapitre, Boothby déclare que la Compagnie des Indes éprouve des torts considérables du fait d'agents incapables. Certainement, le mauvais exemple qu'il a lui-même donné par sa négligence, lorsqu'il avait, à ce qu'il prétend, une situation importante, peut très bien avoir exercé une influence fâcheuse sur la conduite des autres employés. A en juger par ses actes, il était très probablement alors, comme il est sûrement aujourd'hui, son factum le prouve, un adversaire acharné du système cependant fort bon que suit la Compagnie, s'inspirant non pas de la gloire de Dieu et de l'intérêt public, mais de son intérêt personnel et de son désir de tirer vengeance de dommages imaginaires qu'il prétend avoir éprouvés.

11° Dans le chapitre X, Boothby dit que la prise d'Ormouz a fait perdre aux Portugais des revenus de douane importants, dont les Anglais, qui ont pris cette place et qui l'ont follement abandonnée aux Persans, auraient pu profiter. — Boothby perd souvent de vue son projet de colonisation à Madagascar et bourre son livre de maintes descriptions et études qui n'ont aucun rapport avec cette île. Peut-être croit-il à la transmigration et s'imagine-t-il que les richesses et la gloire de l'antique Ormouz sont passées dans la pauvre île de Madagascar. Il est certain que les Portugais en perdant Ormouz ont beaucoup perdu, mais j'ai peine à croire que le produit des douanes y atteignît annuellement le chiffre de 260 000 livres sterling [6 millions et demi

de francs]; toutefois, plus la proie était riche, plus l'exploit a été difficile et glorieux, et l'auteur rend ainsi involontairement hommage à ses maîtres qui ont mené à bien une entreprise aussi difficile, où ils n'ont pas craint de hasarder tant de navires avec leur cargaison. Les hommes qui sont arrivés à organiser notre commerce avec la Perse et l'Inde, malgré l'opposition des Portugais, et qui ont osé exposer dans ce but tant de navires, doivent-ils être mis de côté pour que d'autres, qui pendant ce temps n'ont rien fait et qui, si de nouvelles difficultés venaient à surgir, disparaîtraient certainement, s'attribuent les bénéfices aujourd'hui que tout est calme?

Il n'est pas douteux que, si la justice avait à se prononcer, ce ne lui serait pas facile. En ce qui concerne l'abandon d'Ormouz par les Anglais au profit des Persans, les conditions ont été des plus honorables; il a été, en effet, entendu que les Anglais auraient le monopole du commerce en Perse, avec la franchise douanière pour eux, et qu'ils percevraient la moitié des droits de douane payés par les autres nations pour les marchandises qu'elles introduiraient dans le golfe Persique. Or, on ne peut pas imputer à la Compagnie l'erreur des commandants de navires, si tant est qu'il y ait eu erreur, et, par conséquent, la longue histoire que raconte Boothby sur Ormouz ne saurait en aucune manière porter atteinte à sa réputation. Boothby, du reste, qui était sur les lieux, aurait pu donner son opinion; il y avait, en outre, aux Indes nombre de gens raisonnables et capables de jugements sensés et réfléchis. On doit donc conclure que l'arrangement n'a pas alors encouru la réprobation de Boothby ni celle des autres personnes et que, s'il l'invoque aujourd'hui, c'est uniquement pour chercher querelle à la Compagnie des Indes Orientales.

Boothby remarque ensuite que les Portugais ont toujours

choisi, pour y établir leurs entrepôts, les meilleurs endroits des pays exotiques, là où il y avait le plus de chances de faire un important et riche commerce. Dans ces conditions, je m'étonne qu'ils n'aient pas songé à l'île de Madagascar; puisqu'ils ont été les premiers à explorer l'Océan Indien et s'y sont établis longtemps avant les Anglais, il leur aurait été facile, aussi bien du reste qu'à n'importe quelle autre nation chrétienne, de réussir dans cette entreprise, s'ils l'eussent voulu, mais ils avaient un jugement trop sain pour se laisser aller à des fantaisies et fonder une colonie là où ils ne voyaient aucune chance de succès.

12° Les chapitres XI et XII du pamphlet de Boothby font honneur à la Compagnie des Indes Orientales, qui est parvenue à triompher d'adversaires puissants, mais l'auteur critique sa manière de faire le commerce, qu'il juge nuisible à ses compatriotes parce que, au lieu d'exporter des marchandises anglaises, elle envoie en Orient de grandes quantités d'or et d'argent. — Un homme sensé peut-il croire que la Compagnie des Indes Orientales, dont sinon tous, au moins la plupart des membres, comme je l'ai déjà dit, sont des commerçants avisés, et dont deux ont exercé dans l'Inde les fonctions de « présidents », ne sache pas ce qui convient le mieux à ses intérêts? Doit-elle exporter des marchandises anglaises, dont elle ne trouvera pas la vente en Orient, dans l'unique but d'enrichir ses compatriotes et sans souci de s'appauvrir? Peut-être y a-t-il dans cette Compagnie quelques sociétaires aussi avares que M. Boothby est méchant; s'il s'était rendu compte que, suivant le proverbe, « à chacun son métier », il aurait fait une chose fort raisonnable. La manière dont les intérêts commerciaux de la Compagnie dans l'Inde ont été gérés, a été longtemps l'objet d'éloges et ce n'est que récemment, lorsque la paix a été rétablie partout, que les les critiques sont venues. Depuis lors, les causes de décourage-

ment ont été si fortes et si nombreuses qu'elles ont rebuté beaucoup de commerçants qui, autrement, auraient persévéré dans une carrière aussi glorieuse; on peut dire que c'est la paix qui a causé la ruine de cet opulent commerce. Je dois avouer que mon peu d'expérience ne m'autorise pas à donner des conseils, et je sais que mes écrits ont besoin d'être soumis au contrôle de personnes plus instruites que moi.

13° Dans le chapitre XIII, Boothby accuse les tribunaux d'injustice. Il croit que, si l'on accordait à tout le monde la liberté de commercer, il y aurait beaucoup de personnes entreprenantes qui s'empresseraient d'explorer tous les pays où l'on peut avoir quelque espoir de réaliser de gros bénéfices, et il propose aux usuriers un nouveau moyen de s'enrichir. — Les méchantes attaques de Boothby contre le Comité de la Compagnie des Indes sont, à mon avis, tout à fait injustes, car, si les membres de ce comité étaient assez négligents pour laisser échapper les occasions et moyens de réaliser des gains, il n'est point douteux que d'autres personnes qui font partie de cette même société, quoique n'étant pas du Comité, les rappelleraient à leur devoir.

Boothby décrit, d'après les renseignements du capitaine Wills, le riche commerce qu'on fait en Chine, ainsi que celui qu'on fait de Surate à Mocho [Moka] dans la Mer Rouge. Tout le monde sait que la Compagnie a envoyé autrefois et envoie encore maintenant chaque année des navires dans ces localités, et, si elle y trouve son avantage, elle continuera. Boothby calomnie donc la Compagnie quand il prétend qu'elle néglige les commerces en question et, à ce titre, il mérite d'être blâmé.

Mais c'est l'île de Madagascar qui est le but de tous ses désirs et qui, à l'en croire, deviendrait un nouvel Ormouz sous le rapport de la prospérité et des richesses, si des hommes sages et avisés, qui, j'aime à l'espérer, se riront de ses dires, en

avaient la direction. Car la cause unique de la prospérité d'Ormouz était la vente des nombreuses marchandises que les commerçants d'Ispahan et de nombreuses autres villes y apportaient chaque année de tous les points du continent asiatique et qu'ils échangeaient contre de grosses sommes d'argent qu'ils emportaient dans leurs pays à dos de chameaux.

Si Boothby peut nous prouver que la situation de l'île de Madagascar est comparable à celle d'Ormouz et que les commerçants de l'Asie y peuvent venir trafiquer aussi facilement, s'il peut nous démontrer que ses habitants, indigènes ou colons, achèteront pour leur compte les énormes quantités de marchandises qui se vendaient autrefois à Ormouz, il aura bien mérité de nous tous, à la condition qu'il n'avance que des faits absolument vrais.

Boothby réclame avec insistance la liberté du commerce pour tous. Il ne faut pas avoir une intelligence bien grande pour se rendre compte que, si l'on organisait un semblable état de choses, le commerce si glorieux et si lucratif qu'on fait actuellement avec l'Inde n'aurait plus dans quelques années aucune valeur, car les gains ne prennent pas leur source dans l'apport des marchandises et leur échange avec des individus quelconques; ils sont dus à ce qu'il existe des comptoirs installés jusque fort loin, aux lieux mêmes de production, où par conséquent les marchandises peuvent se vendre et s'acheter aux prix les plus avantageux. Les denrées qu'on tire de l'intérieur de ces pays coûtent sur les côtes de l'Inde, j'en ai la certitude, plus du double de leur prix dans leurs pays d'origine. Des traitants isolés, ne songeant qu'à leurs intérêts particuliers, ne pourraient que difficilement entretenir des agents dans les localités convenables. En outre, si la Compagnie des Indes abandonnait tout, renonçant au commerce et laissant à chacun la liberté de

tenter la chance, que deviendraient la moitié des revenus des douanes de Perse, auxquels la Compagnie a droit, et toutes les autres prérogatives qu'elle possède là-bas, tels que la franchise de douane dont elle jouit? Car des particuliers ne pourront naturellement pas revendiquer pour eux les privilèges qu'elle a obtenus à si grands frais. Je crois bien qu'aucun autre Anglais que les agents et les serviteurs de notre honorable Compagnie des Indes Orientales ne peut obtenir la franchise dans ces ports; or, si le commerce était libre, il en résulterait certainement de la défaveur et du discrédit pour tous les trafiquants qui n'auraient pas droit aux privilèges que l'on considérait autrefois comme l'apanage de tous les Anglais quand ils faisaient le commerce sous la direction unique de l'honorable Compagnie des Indes.

De plus, les Maures ou commerçants de l'Inde, qui sont des gens rusés et âpres au gain, tâcheront dans la mesure de leurs forces de causer du tort et de faire des affronts aux Anglais qui, de leur côté, useront certainement de représailles; or, si des violences sont commises, ces commerçants indiens se vengeront, à leur tour, sur les premiers traitants anglais qui viendront dans leur pays; et, du premier jour où le commerce sera libre jusqu'au dernier qui ne tardera pas à venir, ce ne seront que querelles et batailles, de sorte que les Anglais seront réduits à être aussi humbles qu'ils ont été jusqu'ici dignes et énergiques, lorsqu'ils exécutaient le programme de la Compagnie.

Je n'ai pas besoin d'aller bien loin pour trouver une preuve de ce que j'écris. En effet, une partie de la cargaison du capitaine Edouard Thompson n'a-t-elle pas été saisie jusqu'à concurrence de 5000 livres sterling [125 000 fr.] pour donner satisfaction, ce qui n'était qu'un prétexte, aux créanciers de M. Cour-

teen, et pourtant cette cargaison n'appartenait pas à M. Courteen, mais bien à M. Maurice Thompson et à la Compagnie? et la cargaison n'est-elle pas, en ce moment même encore, retenue au grand détriment des intéressés? Il n'est pas douteux que le plus souvent on fera payer les actes blâmables d'autrui à des innocents.

Mais il ne peut en être ainsi lorsque le commerce est entre les mains d'administrateurs responsables, car, que les torts soient d'un côté ou d'un autre, ce sont les directeurs généraux qui sont les juges et qui contraignent les auteurs des dommages à donner satisfaction aux victimes innocentes. Je reconnais tout ce qu'il y a de présomption de ma part à formuler mon modeste avis dans une affaire de cette importance, mais j'ai l'intime conviction que ce que je dis est exact, quoique d'autres, plus aptes et mieux initiés au commerce de l'Inde, puissent produire des arguments plus forts et plus solides contre la liberté du commerce en Orient, qui, dans ce cas, ne tarderait certainement pas à être anéanti et à disparaître en même temps que notre réputation, au grand détriment de l'intérêt général.

En ce qui concerne le nouveau moyen que Boothby propose pour enrichir les usuriers, en leur faisant fonder une banque dans l'Inde et prêter leur argent aux païens, je dois dire que ce pays possède un grand nombre d'indigènes qui font ce métier, et du reste, lors même que ce ne serait pas le cas, une idée aussi saugrenue ne peut entrer dans la tête d'un homme sensé; il ne faut pas croire en effet que les usuriers, malgré les sentiments qu'ils peuvent nourrir dans leur cœur à l'égard des païens, s'aventureront aussi loin avec leur avoir et qu'ils iront prêter leur argent à des idolâtres à la grâce de Dieu, tandis que dans leur pays ils ne se hasardent à le prêter à des chrétiens que sur de bonnes garanties.

14° Dans le chapitre XIV, Boothby dit que le commerce dans la rade de Swallow, que fréquentent tant de navires, est avantageux, et qu'il y a lieu d'encourager les jeunes commerçants à y aller, mais que les personnes désireuses de faire fortune doivent aller à Madagascar. — En ce qui concerne le commerce dans la rade de Swallow [dans le golfe de Cambaye, dans l'Inde], j'y ai vu en effet des navires indiens chargés de toutes sortes de marchandises dont les Banians trafiquent avec les marins européens, mais seulement avec ceux qui, étant sur cette rade pour longtemps, ne peuvent faire de meilleurs marchés, car les objets qu'ils leur achètent leur coûtent plus du double de ce qu'ils les paieraient s'ils pouvaient les avoir de la première main. Personne, ayant le temps et pouvant aller dans l'intérieur du pays, ne voudra faire d'achats en cet endroit, et, par conséquent, le commerce dans cette baie ne peut donner des bénéfices assez considérables pour qu'on encourage les jeunes commerçants à y aller, à moins que l'honorable Compagnie des Indes ne consente à leur venir en aide. Si ces jeunes commerçants ont une bonne réputation et une conduite convenable, ils pourront certainement obtenir du crédit, mais non, j'en suis sûr, sans avoir à payer un fort intérêt aux prêteurs.

Le moyen que Boothby propose pour attirer des colons à Madagascar est le même qui a été pratiqué en Virginie : la concession d'une certaine étendue de terre à fixer suivant la qualité des demandeurs. Ceux qui s'imaginent qu'il est aussi facile d'aller à Madagascar que d'aller en Virginie trouveront peut-être ce moyen bon ; mais, quand ils en auront fait l'expérience, ils verront qu'il en est tout autrement. Car ceux qui partiront à leur compte auront à faire une dépense beaucoup plus grande pour leur transport et pour celui de leurs serviteurs et paieront un fret beaucoup plus cher, sans quoi les armateurs des navires

qui effectueraient ces transports ne s'en tireraient pas. Il s'agit aussi de savoir si la promesse faite ici de donner là-bas du terrain à quelqu'un pourra être tenue; mais, en supposant même que chacun reçoive sa part, tout ce que peuvent espérer les colons, c'est d'avoir leur nourriture, et rien de plus, car j'ose affirmer que, même en admettant qu'ils trouvent là-bas des vivres en abondance, ils n'y vivront pas à aussi bon marché qu'en Angleterre.

Boothby désire que les ministres du culte s'emploient dans leurs paroisses à recruter des colons pour Madagascar, en invoquant la gloire de Dieu et la perspective de la conversion au christianisme d'une foule de pauvres êtres ignorants. Je m'étonne fort qu'il ait émis une semblable idée; car les prédications peuvent-elles servir à glorifier Dieu, si leur seul objet est de pousser à leur ruine les gens pauvres et d'esprit simple? Une semblable manière de faire n'aboutirait pas à la conversion d'âmes ignorantes des beautés du christianisme, mais seulement à la perte de ceux qui se hasarderaient dans une semblable entreprise. C'est pourquoi je retourne contre son auteur les textes de l'Écriture qu'il cite à ce propos :

L'homme instruit comprend beaucoup de choses, et celui qui a une grande expérience peut parler sagement. — Celui qui n'a pas d'expérience connaît peu de choses, mais celui qui voyage est plein de science. — En voyageant de côté et d'autre, j'ai vu beaucoup de choses et souvent j'ai été en danger de mort, etc. (*Ecclésiaste*, chap. 34, versets 9, 10, 11 et 12). — *Qu'ai-je fait? Et quelle en est la cause?* (*Sam.*, 17, 29).

15° Dans son chapitre XV, afin d'encourager nos compatriotes à coloniser Madagascar, Boothby rappelle les luttes mémorables des Anglais contre les sauvages habitants de la Virginie et celles des Espagnols contre une nation d'Amérique civilisée, ainsi que

CONTRE LES BRÉSILIENS ET LES INDIENS QUI SONT PUISSANTS ET BELLIQUEUX. — Grâce à leur courage, les Anglais ont conquis la Virginie dont les habitants étaient des ennemis redoutables et, grâce aussi à des secours venus d'Angleterre, les colons ont finalement triomphé de leurs adversaires et sont aujourd'hui en pleine prospérité. Il en a été de même pour les Portugais et les Espagnols dans des entreprises analogues. Mais ceux qui iront dans l'île Saint-Laurent auront affaire à des indigènes pleins de ruses et habitués à user d'une foule d'artifices. Ces sauvages, ainsi que l'expérience l'a montré, ont toujours la bouche pleine de belles paroles et prononcent d'éloquents discours où ils n'hésitent pas à faire les promesses les plus magnifiques, si bien que l'on se laisse ensorceler et qu'on leur donne créance tandis qu'en secret ils cherchent à faire aux nouveaux venus tout le mal possible. Je consens à ce qu'on me coupe le cou, s'ils se comportent loyalement avec des Européens pendant seulement six mois. Les colons auront beau être pleins de courage, ils n'en périront pas moins de misère, et, si Dieu daigne prolonger leur existence jusqu'à ce qu'ils reçoivent des provisions et des secours qui leur permettent de gagner une terre plus clémente, ils connaîtront alors qu'à Madagascar il n'y a rien à espérer de bon et d'heureux et qu'il n'y a qu'à quitter cette île pour toujours.

16° DANS SON CHAPITRE XVI, APRÈS AVOIR RACONTÉ QUE LE SQUIRE COURTEEN A EU LE NOBLE DESSEIN DE COLONISER MADAGASCAR, BOOTHBY DIT QU'IL A EU BEAUCOUP À SE PLAINDRE DES COURS DE JUSTICE DE LA COMPAGNIE DES INDES QUI MONTRENT DE LA PARTIALITÉ, DE L'INJUSTICE ET DE L'INGRATITUDE ENVERS LES FIDÈLES ET LOYAUX AGENTS ET SERVITEURS DE LA COMPAGNIE, TANDIS QU'ON ACCORDE DES FAVEURS SINGULIÈRES À DES MERCENAIRES DÉBAUCHÉS. IL AJOUTE QU'À MADAGASCAR IL Y A UN PRODUIT NATUREL D'UNE GRANDE VALEUR. ENFIN IL LOUE L'ESPRIT

d'initiative du prince Rupert qui a pensé à coloniser Madagascar et du comte d'Arundel qui a eu l'intention de mener cette entreprise à bonne fin, en son lieu et place. — L'écuyer Courteen a précisément conçu le projet de coloniser Madagascar à cause des informations fausses et mensongères de quelques Anglais, particulièrement du chirurgien Hamond, qui a composé à l'éloge de cette île un traité semblable à celui auquel je réponds. Plût au ciel que ce livre, qui prodigue à Madagascar des louanges absurdes, n'eût jamais été écrit et que je ne l'eusse jamais connu!

Quant à l'écuyer Courteen, je l'aurai toujours en grande estime, car il a été mon digne maître, et, du fond du cœur, je déplore qu'un homme aussi bon et aussi parfait ait été trompé par les mensonges des personnes qui ont préconisé la colonisation de Madagascar. Si je ne lui adresse aucun blâme, il ne faut pas qu'on croie que c'est parce que j'ai fait fortune pendant qu'il s'est ruiné, car mon avoir a disparu avec le sien, et, tandis que sa ruine n'a été que partielle, la mienne a été complète.

En ce qui touche la colonisation de l'île de Saint-Laurent, je dois avouer que j'ai autrefois cru fermement à la véracité des gens qui vantaient cette île pour ses richesses naturelles et sa fertilité; mais j'ai vu de mes yeux qu'il n'en est rien. Aussi quiconque, disposé à se rendre à Madagascar, renoncera à son projet après avoir lu ce livre, aura de bonnes raisons de m'être reconnaissant, et, si nonobstant il persiste dans son dessein, le regret qu'il aura plus tard de ne m'avoir point écouté, confirmera la vérité de mes assertions.

Boothby a beau se plaindre méchamment des actes des Cours de justice de la Compagnie des Indes; il ne parviendra pas à persuader au monde que leurs jugements sont sans appel. Il aurait tout aussi bien pu calomnier la justice du royaume d'Angleterre tout entière! Les jugements de ces Cours sont soumis aux

tribunaux supérieurs, tout comme les agents qu'emploient la Compagnie sont justiciables d'elles. Si on lit avec soin tout le livre de Boothby, on remarquera qu'il ne dit du bien que de fort peu de personnes ou même d'aucune; il est vrai que je crois que, par compensation, peu de personnes ont du bien à dire de lui. Quant aux faveurs que ces tribunaux accordent aux employés soi-disant débauchés de la Compagnie, l'auteur a certainement tort et ceux qu'il attaque ont raison, car il suffit de réfléchir un instant pour voir que son assertion est fausse. Quel est le maître qui donnerait ses faveurs à des gens indignes et qui tolérerait de gaieté de cœur la débauche? Je suis sûr que les membres de la Compagnie des Indes Orientales ne se sont jamais rendus et ne se rendront jamais coupables d'une pareille folie.

La pourpre de mer, comme l'appelle Boothby, qui d'après lui se trouve à Madagascar et à laquelle il attribue une très grande valeur, ne mérite pas, j'ose l'affirmer, qu'on y attache la moindre importance. Car j'ai souvent visité l'endroit qu'il mentionne et je n'y ai jamais pu voir autre chose que des méduses. C'est certainement quelque animal de ce genre qui l'a induit en erreur.

Ayant parlé en commençant des projets du prince Rupert et du comte d'Arundel, je n'ai pas à y revenir ici.

17° Dans son chapitre XVII, Boothby dit que les Chinois ont fait usage de canons et de l'imprimerie longtemps avant les chrétiens, et il proclame qu'il est utile de rendre gloire à Dieu en colonisant Madagascar, comme du reste dans toute entreprise. — Boothby mentionne les inventions qu'ont connues les Chinois longtemps avant les Européens; je suppose qu'il a eu connaissance de ces faits par les récits d'autrui et non par son expérience personnelle, puisque, suivant ses propres paroles, il n'a jamais été dans les mers du Sud et que c'est là seulement que

l'on trouve des Chinois en grand nombre. Il affirme cependant avoir vu des pièces de théâtre chinoises qui avaient pour thèmes des histoires de l'Ancien Testament. La chose est-elle vraie? est-elle fausse? peu nous importe, car quel rapport y a-t-il entre ces antiques inventions et les trésors qui sont, d'après lui, cachés à Madagascar.

Il proclame que la colonisation de Madagascar sera toute à la gloire de Dieu et que dans cette île on pourra mieux servir le Seigneur qu'en Angleterre. Il y a lieu de considérer, à ce sujet, que Dieu ne veut pas qu'un seul mensonge soit proféré en son nom; or cette entreprise ne peut en rien être utile à la conversion de ces païens.

M. Hamond a parlé de Madagascar avant Boothby et il a donné de nombreux détails sur cette île; il eût mieux et plus utilement occupé son temps en faisant son métier de chirurgien. Cependant, dans son factum, M. Boothby en parle comme d'un homme honnête et habile, ce qui peut être vrai en ce qui touche à sa profession, mais je ne puis toutefois avoir de considération pour celui qui fait son éloge et qui a le pire des défauts, celui de persévérer dans le mal. Si tous deux avaient été avec nous à Saint-Augustin, je crois bien que nos compagnons, qui mouraient de faim et étaient naturellement furieux, les auraient mis en pièces. Je ne serais pas surpris qu'ils aient été tous deux payés pour ruiner, au profit d'autres personnes, la fortune et la vie d'une foule de gens.

Pourtant, leur rhétorique n'a pas une valeur bien grande. M. Boothby, après s'être complu à vanter la situation et la fertilité du pays, couronne son factum en parlant à tort et à raison de l'Inde, de la Perse, de la Mer Rouge, etc., et il cite une foule de riches royaumes dont, suivant lui, les habitants apporteraient leurs marchandises à Madagascar pour la plus grande satisfac-

tion des colons; il signale aussi Ormouz comme le pays par excellence.

A ses yeux, Madagascar est l'île la plus riche du monde, tandis qu'une expérience lamentable a prouvé qu'il n'y a pas de pays plus misérable et que nulle part ailleurs on ne trouve des habitants plus inconstants, plus fourbes et plus dénués de tout bon sentiment. J'y ai fait plusieurs voyages et j'ai pu apprécier leur traîtrise. Quoique j'eusse la dysenterie, il m'a fallu, sous peine de mourir de faim, coucher sur la terre nue au détriment de ma santé pendant plus de trente nuits consécutives, et, pendant tout ce temps, je n'ai vu qu'un pays désolé et misérable. Dans sa grande bonté, Dieu m'a protégé, tandis que tant d'autres, plus méritants, ont fini leurs jours sur cette terre étrangère; que son saint nom soit donc à jamais glorifié pour sa miséricorde à mon égard, miséricorde qu'il ne m'a sans doute accordée que pour que je puisse mettre les autres en garde contre des entreprises aussi téméraires et aussi inconsidérées! Je ne pouvais, sans manquer au respect que je me dois à moi-même, garder le silence et il était de mon devoir de tâcher de dissuader mes compatriotes de s'exposer aux misères qui frapperont tous ceux qui s'aventureront à Madagascar, misères dont j'ai eu moi-même à souffrir plus que je ne saurais le dire.

L'honorable Compagnie des Indes Orientales m'a rapatrié en juillet dernier, et je l'en remercie humblement. Si elle n'avait pas daigné avoir cette bonté, j'aurais dû me mettre en quête d'un pays plus fertile que Madagascar, dont Dieu écarte tous les honnêtes gens qui sont à la recherche d'une position! Ainsi soit-il!

ILE D'ASSADA [ILE DE NOSY BÉ], PRÈS DE MADAGASCAR, PAR LE LIEUT.-COL. ROBERT HUNT, GOUVERNEUR D'ASSADA[1].

Description succincte, et pourtant impartiale et complète, de la position, de la fertilité et des habitants de cette île, avec l'indication pour les colons riches ou pauvres des meilleurs moyens d'y écouler leur pacotille à leur avantage et d'augmenter leur fortune en peu de temps :

Mercatura, si tenuis, sordida, si magna, splendida,
Quærenda pecunia primum.

Exposé des causes et des raisons qui ont décidé le lieutenant-colonel Robert Hunt à entreprendre le voyage de Madagascar et établir une colonie dans l'île dite d'Assada [Nosy Bé]. Publié pour satisfaire ses amis, qui réclament instamment cette publication.

Imprimé pour M. Bourne, in-4°, 1650.

Chers amis,

Quelques-uns d'entre vous trouvent peut-être étrange que, ayant par la grâce de Dieu, des ressources suffisantes pour vivre convenablement dans mon pays natal, je me décide à entreprendre un voyage aussi lointain, que je quitte une femme qui m'est chère, ainsi que mes parents et de bons amis chrétiens, enfin que je renonce aux positions avantageuses qui me sont offertes ici! Mais je dois dire que, depuis le voyage où j'ai visité ces pays du Sud, dont j'ai pu apprécier les charmes et les richesses qui alimentent notre commerce, et où les nobles Lords et divers colons m'ont confié les fonctions très honorables de gouverneur de l'île d'Assada [Nosy Bé], j'ai deux buts.

Premièrement, considérant que je ne suis venu en ce monde que pour contribuer à la gloire de Dieu dans la faible mesure des moyens qu'il m'a donnés, et pensant que la meilleure manière de le glorifier est de chercher à le faire connaître par le monde et de se rendre en même temps utile à son pays, j'ai la conviction que ses serviteurs ont une grande œuvre à accomplir en faisant connaître Notre-Seigneur Jésus-Christ aux pauvres païens des régions orientales et je me réjouirai grandement si Dieu daigne me permettre d'ouvrir une brèche dans ces pays sauvages.

1. « La Société coloniale fondée en 1635 par Sir W. Courteen (Courteen's Association) était connue sous le nom d' « Assada merchants » à cause

En second lieu, je ne doute pas qu'il ne ressorte pour nos compatriotes de l'établissement d'une colonie à Madagascar des avantages considérables par suite du grand développement que prendront notre commerce et notre marine. Depuis que cette île d'Assada [Nosy Bé] m'est connue, j'éprouve le désir ardent et sérieux de m'y rendre, jugeant qu'il est pour notre nation de la plus haute importance de mener à bien cette entreprise, dont Dieu fera sortir à son heure, je l'espère, de grandes choses; personne ne doit dédaigner les tentatives, si modestes qu'elles soient.

Je me propose de chercher à établir là-bas, avec la grâce de Dieu, pour la sécurité et le plus grand avantage des colons, un gouvernement juste et honnête, se rapprochant le plus possible de celui de notre pays; et, afin de mieux réaliser ce projet, je compte mettre auprès du roi du Nord de Madagascar deux ou trois ministres du culte qui seront mes agents et qui s'efforceront d'initier ce souverain et son peuple à la connaissance de l'Évangile de Jésus-Christ et entretiendront avec eux des relations affectueuses et pacifiques.

Et quant à vous, mes honorables et dignes amis, je vous prie humblement d'avoir soin de m'envoyer en temps utile des renforts en hommes, de manière que je puisse mener à bien les projets dont je m'abstiens d'entretenir le public jusqu'à ce que l'occasion soit plus favorable. Je ne mets pas en doute qu'avec la bénédiction de Dieu j'atteigne un bon résultat.

Pour l'instruction de ceux qui désirent coloniser l'île d'Assada[1] [Nosy Bé] ou y trafiquer, je vais en donner la description, telle qu'on me l'a faite à moi-même. L'île d'Assada

d'une factorerie établie subséquemment par cette association à Madagascar en 1647, après une période de néfaste rivalité, d'accord avec la « London Company » (*Hunter's Imperial Gazetteer of India*, t. IV, art. India, p. 381.

1. Ce mot d'Assada est une corruption du mot *Sada*, mot qui, dans la langue des Antalaotra ou Arabes du Nord-Ouest de Madagascar, signifie « fortin ». Ces Arabes avaient des *Sada* ou fortins en divers points de la côte Nord-Ouest, notamment à la place de la ville moderne d'Anorontsanga et au fond de la baie d'Ampasindava; il n'est donc pas étonnant que les anciens auteurs aient donné ce nom à des baies et à des îles différentes.

[Nosy Bé] est située sur le treizième parallèle[1]; elle a la même latitude que la Barbade[2], dont elle a à peu près l'étendue et la fertilité. Ceux qui l'ont visitée assurent que c'est un pays excellent, produisant de grosses cannes à sucre, du riz, des grains divers, de grandes quantités de fruits, ainsi que du bétail, du poisson, etc., et ils ajoutent qu'on y trouve tout ce qui existe à la Barbade, car l'été y est perpétuel, et les arbres portent tout à la fois des fleurs, des fruits verts et des fruits mûrs.

Cette île, où il y a des collines, des vallées et de nombreux cours d'eau, est à neuf milles de la grande île de Madagascar[3]. Elle est habitée par cinquante à soixante indigènes qui, tout en soignant le bétail du roi de la Grande Terre, pêchent et plantent des cannes à sucre, qu'au moment propice ils vont vendre aux Arabes dans la baie d'Assada [baie d'Ampasindava].

Il y avait dans cette île, il y a une dizaine d'années, de 400 à 500 habitants venus de Madagascar; ils se révoltèrent contre le roi auquel ils firent la guerre pendant plusieurs années, pillant les boutres arabes qui venaient dans ces parages. Comme à cette époque il y avait dans la baie d'Assada [baie d'Ampasindava] un navire anglais de passage, le roi offrit au capitaine, s'il voulait l'aider à transporter ses troupes dans cette île, de la lui abandonner avec la moitié des habitants comme esclaves; les Anglais refusèrent. Le roi, n'ayant pas de bateau, mais seulement quelques pirogues qui ne pouvaient porter que trois ou quatre hommes à la fois, et avec lesquels il pouvait y faire passer tout au plus quarante hommes, fit à la fin construire des

1. Nosy Bé est compris entre 13° 11′ 55″ (pointe d'Amporaha) et 13° 25′ 5″ (pointe de Lokobé).

2. La pointe S.-O. de la Barbade est bien par 13° 4′ 12″ de latitude, mais dans l'hémisphère Nord et non dans l'hémisphère Sud.

3. En réalité, les pointes de Lokobé et d'Ankify sont à 6′ 40″ ou 12 kilomètres 1/2, c'est-à-dire à environ 8 milles anglais l'une de l'autre.

radeaux sur lesquels il envoya enfin ses soldats, et, après avoir soumis les rebelles, il n'y laissa que les soixante individus dont nous venons de parler.

Mon intention est d'acheter au roi, pour le compte des colons, l'île en question, ce qui ne peut que lui agréer puisqu'il l'avait volontairement offerte au capitaine anglais susdit. On pourra aussi, si l'on veut, lui acheter d'autres territoires sur la Grande Terre. Notre intention est naturellement de développer le commerce du pays, conformément à ses désirs et pour son plus grand bénéfice. Les personnes qui le connaissent m'ont assuré qu'il nous laissera échanger librement nos marchandises à un prix raisonnable avec ses sujets. Je dois ajouter qu'à côté de l'île d'Assada [Nosy Bé] se trouvent plusieurs petites îles inhabitées qui pourront nous être utiles.

L'île d'Assada [Nosy Bé] a, dit-on, une superficie de 16 milles carrés[1]. Elle a un bon port où nous nous proposons, avec la grâce de Dieu, d'édifier une forteresse et une ville pour y demeurer. On y estime qu'une fois colonisée et mise en valeur, elle pourra nourrir près de cent mille personnes, tant commerçants qu'agriculteurs; elle est assez grande pour qu'on y fasse 200 plantations de cannes à sucre, sans compter d'autres cultures.

Les denrées que nous espérons y obtenir sont le sucre, l'indigo, le gingembre, le coton, le tabac, le poivre, etc., sans parler des objets d'alimentation tels que : céréales, bêtes à corne, porcs, volailles, riz, haricots (ou pois chiches), patates,

1. Ce nombre, qui correspond à 41 k. c., est certainement erroné. En effet, d'une part, il dit plus haut que la surface de cette île est égale à celle de la Barbade, qui est de 430 k. c., et, d'autre part, Nosy Bé a en réalité 13' 10" du Nord au Sud (de la pointe d'Amporaha à la pointe de Lokobé) et 7' 5" de l'Ouest à l'Est (de la pointe de Misaotra à la pointe d'Amindray), ce qui fait une superficie d'environ 330 k. c. Si, au lieu de 16 milles carrés, l'auteur a voulu dire un carré de 16 milles de côté, milles anglais bien entendu, cela ferait 256 m. c. ou 660 k. c.!

oranges, limons, ananas et beaucoup d'autres fruits utiles, le tout à un bien moindre prix qu'à la Barbade, par exemple.

A la Barbade, les frais seraient les suivants :

Pour une plantation de 300 acres[1] [120 hectares], destinés à une exploitation sucrière. .	2 000 liv. st. [50 000 fr.]
20 ouvriers anglais à transporter avec des provisions	300 liv. st. [7 500 fr.]
100 nègres à 25 et 30 liv. st. chacun	2 700 liv. st. [67 500 fr.]
Outils, vêtements et articles divers.	300 liv. st. [7 500 fr.]
20 bêtes à cornes de différentes sortes.	700 liv. st. [17 500 fr.]
	6 000 liv. st. [150 000 fr.]

A Assada [Nosy Bé], la même installation reviendrait à :

300 acres de terre à 12 pence [1 fr. 25] l'acre.	15 liv. st. [375 fr.]
Transport et équipement de 20 ouvriers anglais .	300 liv. st. [7 500 fr.]
100 nègres à 20 shillings [25 fr.]	100 liv. st. [2 500 fr.]
Outils, vêtements, etc.	200 liv. st. [5 000 fr.]
20 bêtes à cornes de différentes sortes.	25 liv. st. [625 fr.]
En outre on pourra se procurer tous vêtements et outils au tiers du prix qu'ils coûtent à la Barbade.	
	640 liv. st. [16 000 fr.]

La même différence de frais existera pour toute plantation, grande ou petite, où l'on cultivera la canne à sucre, l'indigo, le coton, le gingembre, le tabac, etc. Et, tandis qu'à la Barbade, à ce que l'on dit, on ne récolte par ouvrier et par an que de 16 à 20 quintaux de sucre, de 160 à 200 livres d'indigo, 1 000 livres de coton, 20 quintaux de gingembre, 15 quintaux de tabac, il est permis d'espérer qu'à Assada [Nosy Bé] on produira ces diverses denrées à un prix bien moindre.

Nous avons l'intention de construire de petits navires avec lesquels nous pourrons trafiquer avec les pays voisins, notamment avec l'Inde, et y aller vendre, contre argent comptant et aux prix usuels de Londres, non seulement les marchandises dont nous venons de parler, mais encore d'autres dont la vente

1. On sait que l'acre vaut 0 hect. 40.

sera avantageuse. De cette manière, nous n'aurons pas besoin de tirer du numéraire d'Angleterre, et, une fois installés, nous aurons la possibilité de nous approvisionner, comme fret de retour, de produits des Indes Orientales. Ainsi, nous apporterons en Angleterre des masses de marchandises, sans être obligés, comme actuellement, de faire venir chaque année de grandes quantités d'argent monnayé. En ce qui concerne la main-d'œuvre, nous trouverons autant de travailleurs libres et d'esclaves que nous voudrons, en Arabie, en Afrique, dans l'Inde et à Madagascar même. Il suffira d'un seul Anglais pour commander à dix nègres, et hommes, femmes et enfants pourront être instruits dans la loi de Dieu.

Avec le temps, l'île d'Assada [Nosy Bé], qui est très bien située pour le commerce, pourra devenir l'entrepôt des Anglais dans cette partie du monde, comme Batavia l'est pour les Hollandais et Goa pour les Portugais, lesquels ont sous leur domination une population étrangère vingt fois supérieure à la leur.

L'île de Madagascar, qui est en vue de l'île d'Assada [Nosy Bé], a 900 milles de longueur [1]. Elle est gouvernée par sept rois, dont le principal réside dans la région Nord. Ses productions principales sont : le riz, l'ambre gris, le fer, l'écaille de tortue, le bois de santal, le bois d'ébène, diverses drogues, etc. La baie Augustin [baie de Saint-Augustin], où touchent d'ordinaire nos navires anglais pour faire de l'eau et acheter du bétail, est l'endroit de l'île le moins avantageux, car il ne s'y fait aucun commerce avec d'autres nations, et on n'y rencontre ni villes, ni aucunes facilités pour y faire des plantations; il n'y a dans ces parages qu'un petit nombre d'habitants qui se livrent surtout à l'élevage du bétail.

1. Sa longueur est de 822 milles marins ou 948 milles anglais.

Au contraire, dans la baie d'Assada [baie d'Ampasindava], un navire anglais qui s'y est arrêté en allant aux Indes a trouvé une petite ville nommée Antasia [Antafia[1]], où les Arabes viennent chaque année charger plusieurs boutres de riz qu'ils achètent avec des arquebuses[2], des couteaux et des étoffes indiennes. En se rendant, pour obtenir l'autorisation de faire du commerce, à la ville où réside le roi et qui est à environ vingt milles dans l'intérieur, les Anglais ont traversé deux villages ayant environ un mille de long, bien peuplés, entourés de champs de riz et de cannes à sucre et de pâturages où paissaient des centaines de bœufs. Les maisons qui sont en bois et hautes de deux étages sont construites de manière à ce qu'on y soit à l'abri des grandes chaleurs; les pièces du haut sont consacrées au logement. Les habitants de ce pays sont foncièrement bons et polis.

La région septentrionale de l'île, sur une longueur de 200 milles, est gouvernée par le roi dont nous venons de parler; il habite avec ses femmes un palais qui a environ un quart de mille de tour et auprès duquel il y a un enclos ou parc où paissent à peu près 500 bœufs. La plupart des habitants du pays sont ses esclaves.

Ce roi a fait un accueil courtois aux Anglais et leur a montré son trésor, qui se composait d'une barre d'argent massif, de cordages, de quelques pièces de drap d'or, d'étoffes de soie et de satin et de vêtements arabes apportés de l'Inde. Tous ces objets avaient été achetés par le roi en échange d'ambre gris et d'écaille de tortue, que Madagascar produit en abondance. Il invita nos compatriotes à revenir, leur promettant qu'il mettrait tout son pays à leur disposition.

Tel est le Nord de Madagascar. Aussi, malgré l'insuccès des

1. *Antafia* signifie port, débarcadère.
2. Le texte anglais porte *cullivers* pour *calivers*.

colons qui se sont établis dans la baie Augustin [baie de Saint-Augustin[1]], je persiste dans mon projet; car, au dire des personnes qui connaissent cette baie Augustin, il n'y a ni bonne eau, ni bois de charpente, ni vivres abondants, ni jardins potagers, et l'on n'y trouve que des terres marécageuses semblables aux dunes de Sandwich dans le Kent, impropres par conséquent à toute culture.

Vous connaissez maintenant, mes amis, en partie au moins, ce que m'ont raconté des hommes qui, je crois, sont sincères; leurs informations sont du reste confirmées par la plupart des livres qu'ont écrits les écrivains anglais et portugais. J'estime donc que mes compatriotes qui se décideront à m'accompagner dans ce voyage, trouveront à Assada [Nosy Bé] un lieu plus convenable aux plantations et plus propre à donner à tout point de vue de l'agrément et des profits qu'aucun autre sur cette terre. Ceux mêmes qui ont peu ou pas d'argent à risquer, peuvent tenter l'aventure; à leur arrivée, ils se feront pendant quatre ans les serviteurs de leurs compatriotes plus fortunés et, pendant ce temps, on leur fournira la nourriture et le vêtement; à l'expiration des quatre années, ils recevront, en paiement de leur travail, autant de terrain qu'ils en pourront cultiver, avec des provisions pour six mois et trois esclaves qui, à la Barbade, coûteraient 100 livres sterling [2 500 fr.] et qui, s'ils sont employés avec intelligence, enrichiront leur maître. [Le récit de Wilde, dont nous donnons un résumé à la suite de ce factum, montrera que le colonel Hunt n'a pas réussi dans son entreprise et qu'à peine arrivé il a été traîtreusement tué par le roi du pays avec son second et neuf de ses compagnons.]

1. Voir plus haut, p. 184-187, l'insuccès de la tentative de colonisation des Anglais sous la direction de Courteen en 1644-1645.

TRAVERSÉE D'ANGLETERRE À L'ILE D'ASSADA [NOSY BÉ], SUR LA CÔTE OUEST DE MADAGASCAR, PAR CH. WILDE EN 1650[1].

Parti de Blackwall le 4 février 1650[2], le « Bonito » mouille successivement à Gravesend, puis à Hope en compagnie de trois autres navires aussi à destination des Indes Orientales, puis aux Downs de concert avec le capitaine Brookehaven; enfin, le 28 février, nous avons le cap Lizard à 6 lieues dans l'Ouest; c'est de ce cap que nous avons compté nos longitudes. Le 9 mars au matin, nous avons la vue de Porto Santo et le soir de Madère; le 17, nous passons auprès de l'île Bonavista et, le 18, nous jetons l'ancre devant l'île de May, où nous nous procurons du poisson et des chèvres, qui y sont en abondance. Les 25 et 26 avril, étant par 32° 1/2 de lat. S., nous apercevons des oiseaux *Pantado* [Damiers] et perdons de vue le navire du capitaine Brookehaven, la « Lyonness »; dans les parages du Cap, la mer est démontée et nous y subissons plusieurs fortes tempêtes. Le 8 mai, nous sommes par 32° 19′ lat. S. Le 12, nous retrouvons le capitaine Brookehaven. Le 16, nous apercevons la terre d'Afrique entre le Cap Falso et le Cap des Aiguilles. A partir du 28 mai, nous faisons route vers le Nord

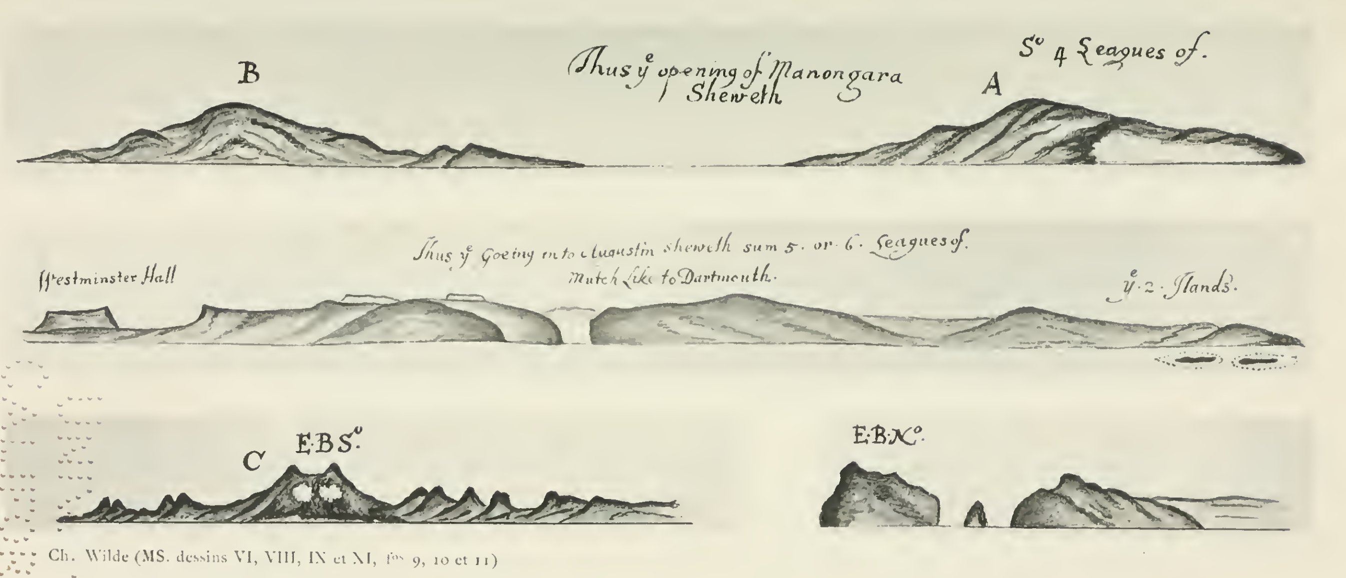
Le 8 juin, à 6 heures du matin, grâce à Dieu, nous avons la vue de l'île Saint-Laurent [Madagascar], étant par 24° 40′ lat.

1. Ce journal de route, qui a été tenu jour par jour par Ch. Wilde qui conduisait à Assada ou Nosy Bé des colons désireux de se joindre au colonel Hunt pour coloniser Madagascar (voir plus haut, pp. 259-266), contient surtout des renseignements nautiques qui ne présentent aucun intérêt et que nous avons laissés de côté, nous contentant de traduire surtout ce qui a trait à Madagascar et à la malheureuse tentative de colonisation du colonel Hunt et de ses compagnons.

2. Sur les cinq premiers feuillets, il est mis 1649, puis sur tous les autres 1650. Il y a évidemment là une erreur de copie.

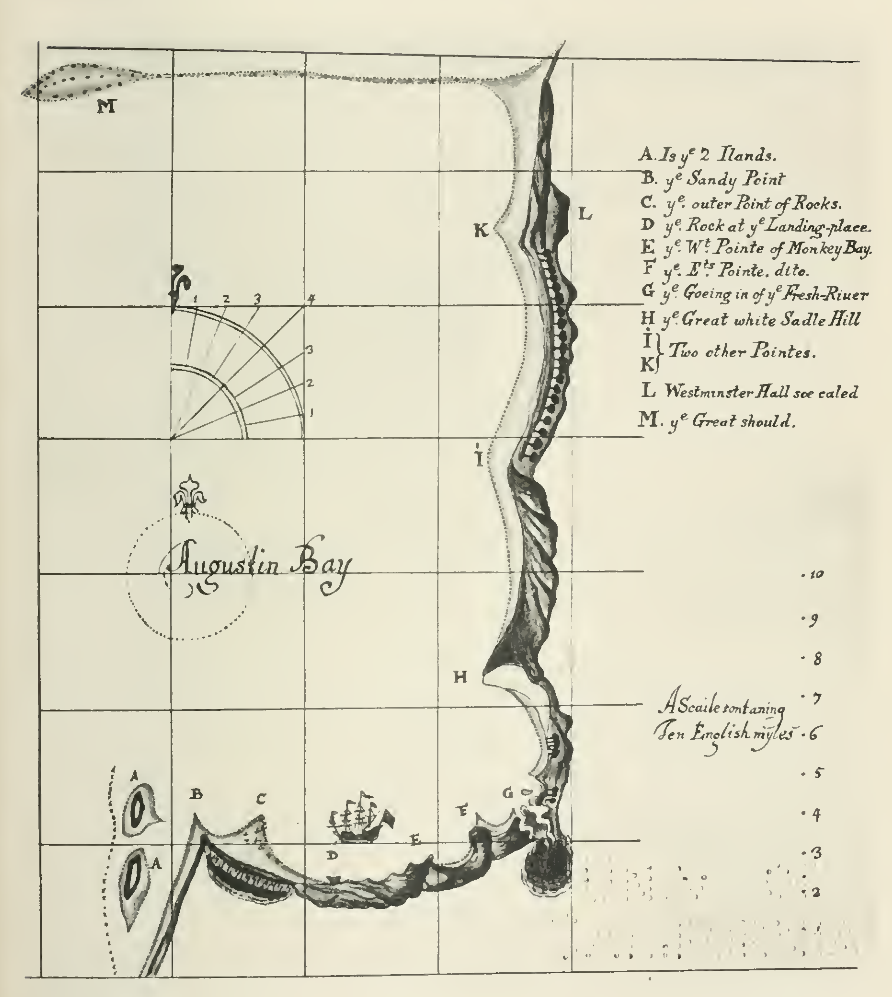
S. et 47° 16′ long. Est du Cap Lizard; la côte est basse, sans une colline au Sud de la baie Augustin [de Saint-Augustin], et, au Nord, elle n'est pas très haute. Nous avons longé la terre à une distance de 3 à 6 milles; il y a des falaises qui ressemblent à de petits bateaux sous voiles. Le 9, n'ayant fait en vingt-quatre heures qu'une dizaine de milles à cause de vents contraires qui soufflaient du Nord, nous voyons des falaises de calcaire blanc, et, pendant la nuit, nous mouillons, étant par estime à 4 lieues des îles de la baie de Saint-Augustin. Le 11, étant à 1 mille des îles de sable de Saint-Augustin [Nosy Vé], nous jetons la sonde et trouvons par 16 brasses un sol de roches et nous entrons dans la baie où nous mouillons par 10 brasses 1/2 dans de la vase, ayant l'embouchure de la rivière à l'E. 1/2 N. et, au N. N. E. 1/4 E., le Westminster Hall qui est une montagne très remarquable par son sommet tabulaire comme il y en a peu. Ci-jointes la carte de cette baie (p. 268 *bis*) et la vue de l'entrée (n° 1, p. 268 *ter*). Quand on y veut relâcher, il faut prendre vue de la terre vers 24° 1/2 ou plutôt vers 25° de lat., car, à cause des vents qui sont du Sud, si l'on dépasse la baie, on peut courir des bordées pendant longtemps avant d'y arriver, comme je l'ai expérimenté dans deux voyages précédents.

Nous quittons la baie de Saint-Augustin le 16 juin et, le 24, par 14° 51′ lat. S. et 3° 29′ long. E. de la baie de Saint-Augustin, nous trouvons à environ 50 lieues à l'Est du cap Saint-André, la grande entrée de la baie de Manongara [Manangara (baie de Bombétoke)], qui se présente comme le montre la vue n° 2, p. 268 *ter*, le bord Ouest ressemblant beaucoup à l'île de Wight avec des falaises blanches comme celles de Calais et de Dovor [Dover (Douvre)] et le bord Est étant très élevé avec de hautes dunes. Nous mouillons sur la côte par 13 brasses, sur un fond de vase.



Ch. Wilde (MS. dessins VI, VIII, IX et XI, fos 9, 10 et 11)

1. Vue de la baie de Saint-Augustin. — 2. Vue de la baie de Mananara [Bombétoke]. — 3. Vues des Montagnes à mamelles [Marotaolana]. — 4. Cap d'Ambavatoby et îlots Antsoha et Kivinjy.



Ch. Wilde (MS. dessin VII, fº 9.)

Plan de la Baie de St-Augustin.

Le 25, nous côtoyons la terre à 3 milles ou 3 milles et demi, et voyons Pedro Island [Nosy lava] à l'entrée de la baie de Narendry; nous mouillons la nuit par 19 brasses non loin de Verde Island [Nosy Beroja ou Saba] et du cap Rogon [cap Ankirakanga] (voir la carte de la côte Nord-Ouest ci-jointe, p. 268 *bis*).

Le 26, nous apercevons dans les terres trois montagnes à doubles sommets ou mamelles [Marotaolana], qui sont très remarquables lorsqu'elles ne sont pas enveloppées par le brouillard (voir le croquis n° 3, p. 268 *ter*). Nous arrivons auprès de Bonito Island [Nosy Valiha], où il y a un bon mouillage, mais dont la pointe Nord se prolonge dans la mer par un banc de rochers; il y a sur sa côte Nord une belle rade; elle est habitée, car nous avons vu qu'on y brûlait l'herbe sèche en plusieurs endroits de la côte Est; elle a près de 12 milles de long. Puis viennent Camell Island [Nosy Antanimora] et Long taile Island [Nosy Berafia ou Ovy], que j'ai nommée ainsi à cause d'un long récif qui lui forme comme une queue dans le Sud. Nous avons jeté l'ancre à dix heures du soir par des fonds variant de 17 à 28 brasses.

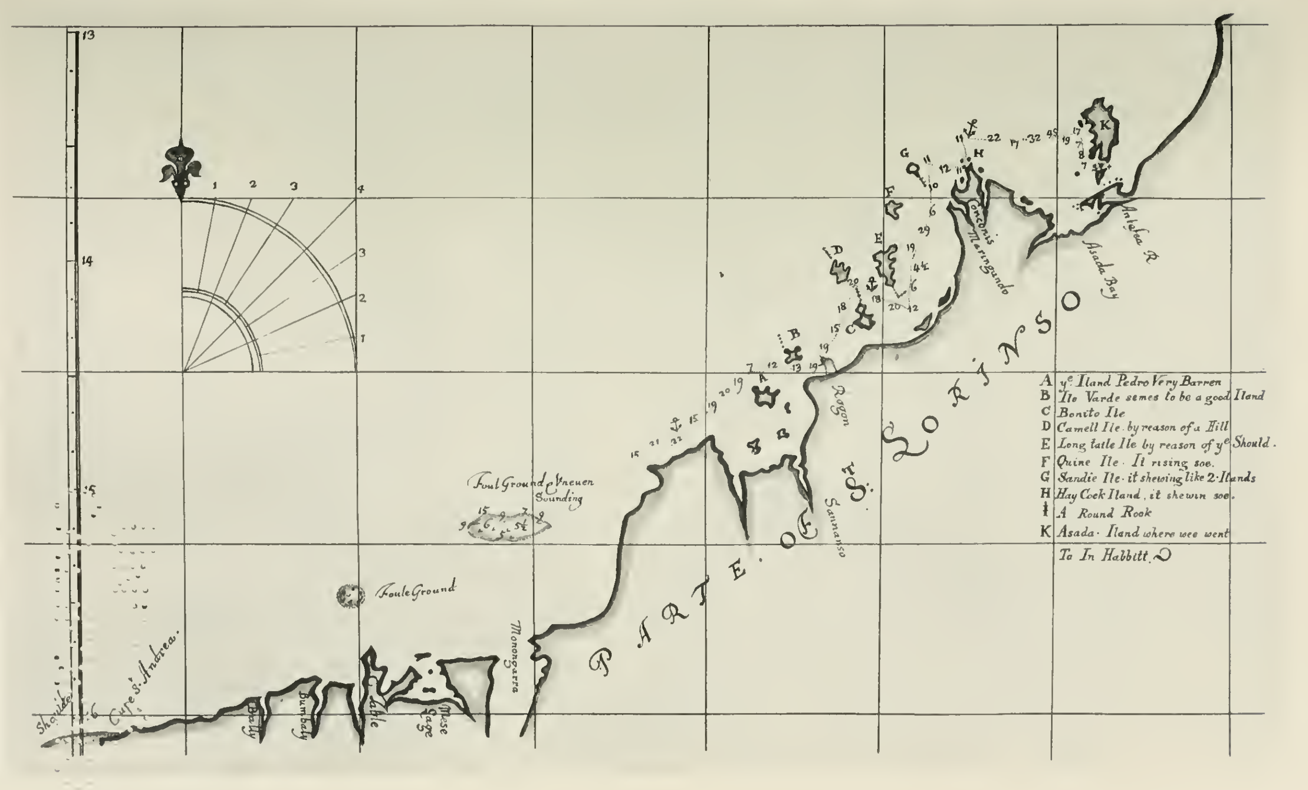
Le 27, nous mettons à la voile à six heures du matin et passons auprès d'une terre (Quoine Land) couverte de brousse et d'une île (Quoine ou Quine Island) [Nosy Kalakajoro] qui est à 3 milles de terre. Par le travers des grandes montagnes à mamelles [Marotaolana], nous apercevons une coupée ou grande ouverture rappelant celle de Dartmouth en Angleterre, que je crois être une rade excellente et qui paraît être l'embouchure d'une belle rivière [le Manongarivo]; au Nord, il y a une haute montagne [Ambohimirahavavy ou les Deux Sœurs] et, à l'Est, une montagne-selle [Antoanina] avec huit ou neuf pitons, au lieu de deux comme il a été dit plus haut. Nous nous retrouvons avec le capitaine Brookehaven qui avait passé

en dedans de Long taile Island [Nosy Berafia] pour aller à la découverte de Maringando [Manongarivo, dans la baie de Radama]. Nous passons à 1 1/2 mille de Sandie Island [Nosy Iranja] et voyons trois petits îlots rocheux, dont deux [Antsoha et Ankazoberavina] sont boisés, et dont le troisième [Kivinjy] a la forme d'une meule de foin et est vert, quoique n'ayant ni arbres, ni arbrisseaux; il n'y a pas un mille entre la côte et le plus Est de ces îlots. Nous mouillons vers minuit dans le chenal entre le rocher conique et les autres îlots, par une douzaine de brasses (voir le croquis n° 4, p. 268 *ter*).

Le 28, nous mettons à la voile à six heures du matin, puis nous mouillons à 4 lieues de l'île d'Assada [Nosy Bé], sa pointe Nord étant au N.-N.-E. et sa pointe Sud à l'Est-1/4-Sud-Est. Repartis dans l'après-midi, nous nous sommes dirigés vers cette île, où nous avons aperçu, en en approchant, beaucoup de baies profondes et une rivière venant de l'intérieur. Ayant longé pendant la nuit la côte Ouest, au lever du jour, nous vîmes un petit bateau allant de la terre ferme à Assada [Nosy Bé]; nous pensâmes qu'il appartenait aux colons d'Assada [du colonel Hunt] et nous tirâmes un coup de canon; ils nous répondirent de même. Le capitaine Brookehaven vint à notre bord avec le major Hartly et MM. Bridgeman et Fairefax qui nous apprirent que le colonel Hunt était mort ainsi que la plupart de ses hommes à Goats Island ou l'Ile des Chèvres; cinq jours avant l'arrivée de la « Lyonness », le roi du pays avait traîtreusement massacré le colonel, le commissaire et neuf matelots ou colons qu'il avait fait venir à la côte sous le prétexte de leur vendre de gros morceaux d'ambre gris.

Le 30, le capitaine Brookehaven jugea à propos de faire mouiller son navire la « Lyonness » à côté du nôtre, le « Bonito ».

Le 1er juillet, le capitaine Brookehaven et le major descen-



Ch. Wilde (MS. dessin X, fᵒ 11).

Côté Nord-Ouest de Madagascar.

dirent à terre avec quelques hommes pour voir le pays et se rendre compte s'il y avait quelque endroit favorable où leurs passagers pourraient s'établir. Quant à moi, j'allai dans la baie où avaient d'abord mouillé le capitaine Brookehaven et le bateau marchand d'Assada afin de nous assurer si M. Gosnell avait exploré la baie de Maringando [Manongarivo] avec la pinasse de la « Lyonness ». Ce jour-là, on tint à bord de la « Lyonness » un conseil auquel prirent part tous les principaux personnages des trois navires; après discussion sur ce qu'il y avait de mieux à faire et où il fallait s'établir, ils convinrent qu'il était opportun de laisser les colons à la pointe Sud de l'île avec des provisions pour six mois en attendant qu'on ait pris des avis à Surate. Donc, nous levâmes l'ancre ce jour même et nous nous transportâmes à la pointe extrême Sud de l'île, où, au pied d'une haute montagne, il y a un village, mais où, de l'avis des gens de bon sens, la baie n'est pas aussi bonne que celle d'où nous venions, dont elle est distante d'environ trois lieues dans l'Ouest.

Le 4 juillet, tous les colons descendirent à terre et les charpentiers fortifièrent la place et préparèrent un mouillage sûr pour la petite pinasse.

Le 5, nous fîmes de l'eau, remplissant nos barriques à plusieurs petits cours d'eau venant des montagnes.

Le 6, notre capitaine fit porter à bord de grandes poutres et divers autres objets, tels que charrues, un millier de livres de charbon, provenant du moulin à sucre, etc., ainsi que des pierres pour lest.

Le 7, après la prière du soir, car c'était le *Jour du Seigneur*, nous allâmes souper à bord du navire du capitaine Brookehaven et on délivra au major Hartly une commission comme gouverneur d'Assada, en remplacement de feu le colonel Hunt,

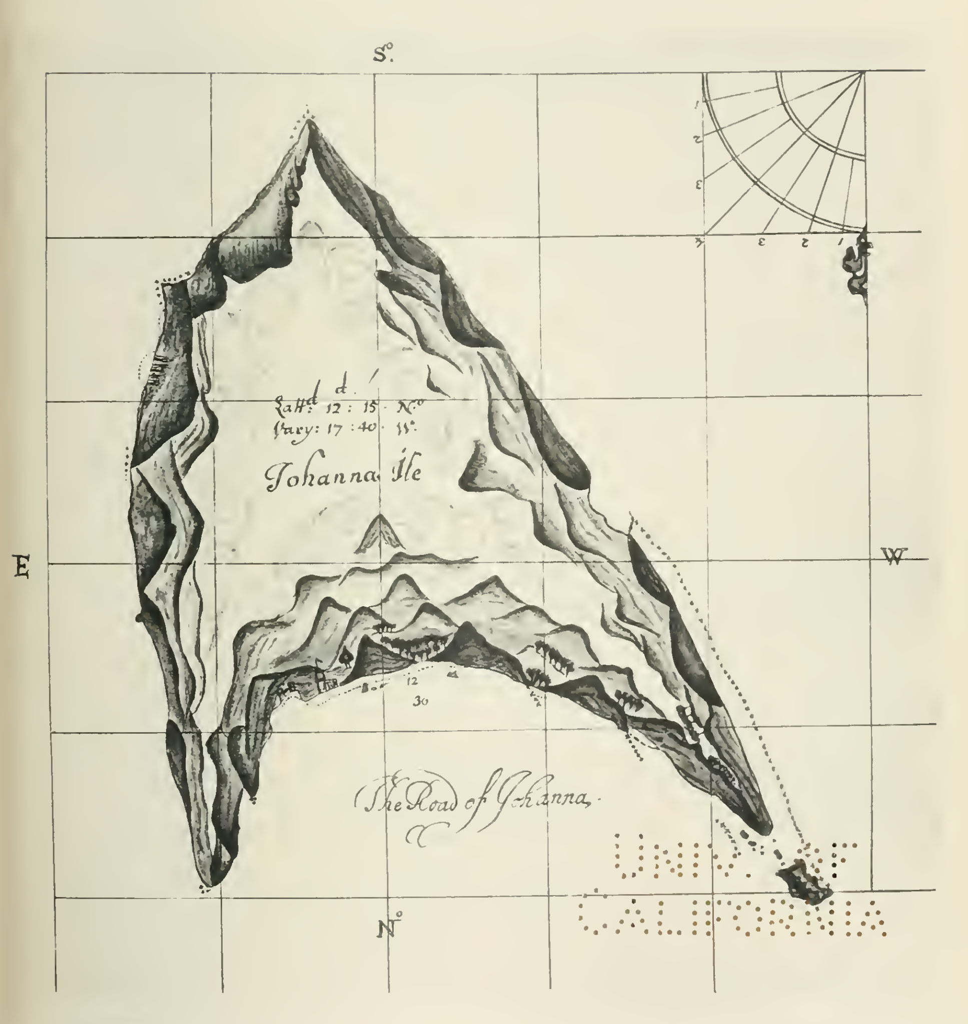
puis on décida qu'on partirait le 9 pour aller déposer à l'île d'Anjouan des lettres à l'adresse des capitaines de navires anglais qui y relâcheraient, afin de les prévenir de ce qu'on venait de faire; quant à la « Lyonness », après avoir débarqué ce qu'elle avait à son bord pour la colonie, elle devait se rendre en toute hâte au fort Saint-Georges, à Madras.

Le 8, étant tout prêts à mettre à la voile, nous sommes allés à bord du bateau marchand d'Assada où il ne restait plus que deux matelots du nom de Thompson et le chirurgien M. Clinch, tous les autres onze Anglais ayant été, comme il a été dit, tués traîtreusement par le roi du pays.

Le 9, nous avons mis à la voile et nous nous sommes rendus de l'île Noosa ou Assada [Nosy Bé] à l'île d'Anjouan où nous sommes arrivés sains et saufs, ayant le désir de ne plus jamais revoir Assada [Nosy Bé]. Vers midi, nous sommes passés en vue du rocher qui a la forme d'une meule de foin, à 5 lieues S.-S.-O. de la rade d'Antafia.

Le 18 au matin, après avoir subi de grands calmes, nous apercevons enfin à environ 9 lieues l'île de Mayotte, et, le soir, nous avons vu l'île d'Anjouan; mais, à cause des courants, nous n'y avons jeté l'ancre que le 20. Nous y avons chargé un bateau d'eau et un bateau de pierres et nous en sommes repartis le 24.

Le « Bonito » est allé successivement à Madras, à Gambroun [en Perse] (en 1651), puis à Madras, à Metchlapatam [Masulipatam], à Madras, à Bantam où il fut condamné comme incapable de retourner en Angleterre, et Wilde ainsi que les autres personnes qui étaient à son bord et sa cargaison revinrent en Europe à bord de l'*Ann*; ils partirent de Bantam le 26 juillet 1652.



Ch. Wilde (MS. dessin XVIII, f° 16).

Ile d'Anjouan.

JOURNAL DE ROUTE DU « BONITO », D'ANGLETERRE À L'ILE D'ASSADA [NOSY BÉ]

ANNÉE 1650 DATE	LATITUDE NORD	LONGITUDE OUEST DU CAP LIZARD [1]	VARIATION	OBSERVATIONS
Mars 1er. . . .	»	2°21′		Les astérisques marquent les latitudes observées.
— 2	46°31′*	4°36′		
— 3	44°31′	5°26′		
— 4	42°10′	5°40′		
— 5	39°57′*	7°15′		
— 6	38°3′*	7°15′		
— 7	36°25′*	7°15′		
— 8	34°34′*	7°15′		En vue de Porto Santo et de Madère.
— 9	33°00′*	7°15′		
— 10	31°30′	7°49′		
— 11	29°5′*	8°32′		
— 12	27°34′*	9°18′		
— 13	24°57′*	9°18′		
— 14	22°42′	9°18′		
— 15	21°9′	9°3′		
— 16	17°40′*	10°12′		En vue de l'île Bonavista.
— 17	16°4′	11°46′		
— 18	15°19′	12°38′		
— 19	Relâche à l'île May.			
— 20	12°59′*	12°11′		
— 21	10°39	11°8′		
— 22	9°0′*	10°37′		
— 23	7°42′	10°4′		
— 24	6°48′*	9°49′		
— 25	5°42′	9°38′		
— 26	5°5′	9°26′		
— 27	4°6′	9°16		
— 28	1°36′*	9°29′		
— 29	1°12′*	9°18′		
— 30	0°4′*	10°36′		
— 31	Latit. Sud. 1°6′*	11°25	3°0′ E.	

1. Le Cap Lizard, la pointe la plus Sud-Ouest de l'Angleterre est à 5°12′3″ long. O. de Greenwich ou à 7°32′17″ de Paris.

ANNÉE 1650 DATE	LATITUDE SUD	LONGITUDE OUEST DU CAP LIZARD	VARIATION	OBSERVATIONS
Avril 1er. . . .	2°9′	11°50′	3°0′ E.	
— 2	3°27′	11°57′		
— 3	4°44′*	13°0′		
— 4	6°11′	13°46′	5°0′ E.	
— 5	8°3′*	14°31′		
— 6	9°56′	15°8′	5°33′ E.	
— 7	11°25′	15°19′		
— 9	15°11′*	15°52′		
— 10	16°5′	15°49′		
— 11	18°22′	15°54′		
— 12	19°37′*	17°1′	11°18′ E.	
— 13	20°29′	16°55′		
— 14	22°7′*	15°53′		
— 15	23°37′	14°49′		
— 16	24°30′	14°11′	11°37′ E.	
— 17	25°40′*	13°35′		
— 18	26°54′	12°44′		
— 19	27°34′	11°43′	12°00′ E.	
— 20	28°12′	10°45′	12°30′ E.	
— 21	29°43′	9°43′	13°8′ E.	
— 22	31°55′*	8°23′	13°50′ E.	
— 23	32°50′*	6°49′	13°50′ E.	
— 24	32°26′*	5°18′		
— 26	30°56′	5°00′		
— 27	30°20′	4°35′		
— 28	30°8′*	3°30′	11°30′ E.	
— 29	29°50′*	2°45′		
— 30	30°41′	3°4′		
Mai 1er. . . .	32°18′	2°24′	8°42′ E.	
— 2	33°41′*	1°1′		
— 3	34°5′	0°15′		
— 4	34°8′*	2°00′		
— 5	34°20′	4°10′	5°56′ W.	
— 6	35°1′*	7°12′		
— 7	35°12′*	9°19′	3°30′ E.	
— 8	35°19′*	11°26′	2°50′ E.	
— 9	35°7′*	13°41′	1°22′ E.	
— 10	34°48′*	16°16′		
— 11	34°50′	18°31′	1°22′ W.	

ANNÉE 1650 DATE	LATITUDE SUD	LONGITUDE EST DU CAP LIZARD	VARIATION	OBSERVATIONS
Mai 12.	35°4′	20°49′	1°55′ W.	
— 13.	34°54′	22°21′	3°10′ W.	
— 14.	34°48′	23°49′	4°20′ W.	
— 15.	35°35′	24°43′	5°20′ W.	
— 16.	35°20′*	26°28′	6°25 W.	
— 17.	35°15′*	27°16′	6°40′ W.	
— 18.	35°31′*	28°30′	6°50′ W.	
— 19.	36°6′*	30°3′		
— 20.	35°52′*	31°23′		
— 21.	35°18′*	32°15′	8°52′ W.	
— 22.	36°20′	32°3′		
— 23.	36°27′*	31°26′	8°20′ W.	
— 24.	36°11′*	33°9′	11°30′ W.	
— 25.	35°22′*	35°20′		
— 26.	34°30′	36°53′		Grand ouragan.
— 27.	34°37′	36°43′		
— 28.	32°50′*	38°29′		
— 29.	31°0′*	40°44′	14°17′ W.	
— 30.	29°58′*	41°46′	14°45′ W.	
— 31.	29°50′*	42°34′	15°15′ W.	
Juin 1er	29°11′*	44°11′	15°36′ W.	
— 2.	27°55′*	42°58′	16°25′ W.	
— 3.	27°20′*	43°59′	17°36′ W.	
— 4.	26°25′*	44°53′	18°12′ W.	
— 5.	25°31′*	45°16′	18°20′ W.	
— 6.	24°34′*	45°44′	18°30′ W.	
— 7.	24°42′*	46°29′	19°9′ W.[1]	Aperçoivent l'île St-Laurent.
— 8.	24°40′*	47°16′	19°5′ W.[2]	
— 9.	24°30′*		19°5′ W.	
— 10.	24°3′*		18°47′ W.	
— 11-15. . . .	Relâche dans la baie Saint-Augustin.			
		Long. de St-Augustin.		
— 16.	22°34′	1°11′ W.	18°10′ W.	
— 17.	20°49′	0°42′ W.	18°30′ W.	
— 18.	20°4′*	0°30′ W.	18°40′ W.	
— 19.	19°5′*	0°10′ W.	17°50′ W.	

1. Trois observations prises la nuit ont donné respectivement 19°20′, 20°00′ et 20°30′.

2. Une observation prise le jour a donné 19°15′.

ANNÉE 1650 DATE	LATITUDE SUD	LONGITUDE EST DU CAP LIZARD	VARIATION	OBSERVATIONS
Juin 20	18°35'*	0°20' E.	17°48' W.	Passent en vue de Manongara (baie de Bombétoke).
— 21	17°24'*	0°42' E.	18°18' W.	
— 22	16°24'*	0°42' E.	17°40' W.	
— 23	15°24'*	1°1' E.		
— 24	14°51'*	3°29' E.	19°28' W.	
— 25	14°23'*	4°37' E.		
— 27	14°41'*			
		Longitude Ouest de Nosy Bé.		
Juillet 11. . . .	13°19'*	0°54' W.	20°27' W.	En route de Nosy Bé pour Anjouan.
— 12. . . .	12°31'*	1°17' W.	20°15' W.	
— 13. . . .	12°9'	1°55' W.	20°12' W.	
— 14. . . .	12°20'*	1°53' W.	19°10' W.	
— 15. . . .	12°25'*	1°53' W.	19°8' W.	
— 16. . . .	12°22'	2°1' W.	19°8' W.	
— 17. . . .	12°33'*	2°40' W.	19°30' W.	En vue de Mayotte.
— 18. . . .	12°20'	3°40' W.	19°30' W.	
— 19. . . .	12°30'*	4°6' W.	18°8' W.	En vue d'Anjouan.

(Jornal kept by mee Charles Wilde purser in Shipp « Bonitto » being bound by God's Assistance from England to the island Assada on the West Side of St Laurence in Latt^d : nerest 13^d : 00' : N^o and from thence to Fort St George at Madraspatam on the coast of Choromandell, Michaell Yate Comander, 2^d June 1650-28 July 1652. Londres, *Département des Manuscrits du British Museum, Fonds Sloane*, ms. n° 3231, 55 feuillets, avec cartes et croquis. Copie dans la *Bibliothèque Grandidier*).

SECOND ÉTABLISSEMENT DES HOLLANDAIS DANS L'ILE MAURICE EN 1649[1].

Nous avons vu que les Hollandais avaient abandonné l'île Maurice en 1644. Une lettre officielle en date du 26 avril 1650, signée des dix-sept directeurs ou Seigneurs de la Compagnie Néerlandaise des Indes orientales, a informé le gouverneur de Batavia qu'ils en ont fait de nouveau prendre possession dans

1. En se reportant plus haut, pp. 30-41, 188-194 et 211-220, on verra que ce récit de Valentin n'est pas exact.

le but d'empêcher d'autres Européens d'y venir exploiter le bois d'ébène, afin d'en maintenir le prix, et qu'ils ont ordonné de ne pas abattre annuellement plus de quatre cents de ces arbres. C'est en 1649 que le deuxième gouverneur de Maurice, Adrian Van der Stel, s'y installa avec Frédéric van der Maartzen[1] comme lieutenant[2]. Il fut remplacé en 1650 par Maximilien de Jongh. Peu après [en 1654][3], l'île fut de nouveau abandonnée (Fr. Valentyn, *Beschryving van Malabar en onsen handel aldaar, etc.* [*Histoire des comptoirs hollandais au Malabar et de notre commerce au Japon, ainsi que l'Histoire du Cap de Bonne-Espérance et de l'île Maurice*], t. V, 2e partie, 1726, p. 154; *The Colonial Office List*, et Adrien d'Épinay, *Renseignements pour servir à l'histoire de l'île de France*, 1890, p. 17).

1. Flacourt et divers auteurs (Pridham, *Arch. Col. Maurice*, 1888, p. 497, etc.) ont désigné à tort Van der Maartzen comme le gouverneur de l'île Maurice, tandis qu'il n'en était que le lieutenant-gouverneur. On a souvent estropié son nom, qu'on a écrit Vandermester.

2. « Pendant ce temps, arriva à l'anse Dauphine [Fort-Dauphin] un petit navire de cent tonneaux venant de l'île Maurice dans lequel était le [second] gouverneur de ladite île pour la compagnie hollandaise des Indes, un nommé Vandremester [Van der Maartzen]. Le sieur Vandremester [Van der Maartzen] visita à terre le sieur Pronis, auquel il demanda des esclaves à acheter, lequel d'abord en fit refus; mais importuné par ledit sieur Vandremester [Van der Maartzen] et incité par le Capitaine Le Bourg, il lui en livra cinquante et Le Bourg vingt-trois, qu'il prit de la sorte : c'étaient tous nègres qui servaient à l'habitation et d'autres qui y apportaient innocemment de petites denrées à vendre. Après que les nègres et négresses furent revenus du travail, Pronis leur fit dire de venir quérir de la viande à la boucherie, et il en fit ainsi enfermer une quarantaine qu'il fit attacher deux à deux et envoyer au navire hollandais et il fit épier les chemins pour surprendre des hommes et des femmes jusqu'à ce que le Hollandais en eût assez. De ce jour, les nègres du pays eurent en haine les Français... La plupart de ces nègres et négresses sont morts avant d'arriver à Maurice; les autres se sont enfuis dans la montagne et y vivent en sauvages » (Flacourt, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 209-210).

3. Les navires hollandais qui venaient auparavant faire de l'eau et se ravitailler à Maurice ont cessé de s'y arrêter depuis 1652, année où J.-A. Van Riebeeck a fondé un établissement au Cap de Bonne-Espérance, qui, étant mieux placé, est devenu le lieu habituel de leurs relâches.

LETTRES DE J. VAN DER WOUTBEECK ET DE M. DE JONGH SUR LE COMMERCE DES HOLLANDAIS AVEC MADAGASCAR, EN 1653.

« Il est certainement difficile de détacher de la flotte hollandaise stationnée dans les eaux de Batavia un navire convenable pour aller visiter la baie d'Antongil à Madagascar, et cependant il serait très profitable à la Compagnie non seulement d'aller voir ce qu'y font les Français, mais aussi d'y porter une masse de vieilles étoffes qui encombrent nos comptoirs de l'Extrême-Orient et qu'on troquerait à Madagascar contre du riz et d'autres produits qui y sont à bon marché. On pourrait aussi y prendre du bois d'ébène. Quant aux esclaves qu'on se procurerait à Madagascar, ils ne seraient nulle part plus utiles qu'au Cap de Bonne-Espérance dont le climat ressemble beaucoup à celui de cette île » (Lettres des sous-marchands Joost van der Woutbeeck et Maximiliaen de Jongh, datées de Maurice du 25 juin 1653, *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1653, pp. 89-90).

PREMIER VOYAGE DE FRÉDÉRIC VERBURG DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE À ANTONGIL, EN 1654[1].

Le conseil de gouvernement du Cap de Bonne-Espérance[2], ayant constaté en juin 1654 que la provision de vivres diminuait d'une façon inquiétante, décida d'envoyer la galiote *Tulp* chercher du riz à Madagascar. Le commandement de

1. C'est à l'obligeance de M. Henri Dehérain que nous devons la connaissance et la traduction de cet intéressant document et du suivant.

2. La Compagnie hollandaise des Indes orientales occupait le Cap depuis le 6 avril 1652.

cette expédition fut confié à Frédéric Verburg, sous-marchand[1] et second du gouvernement du Cap.

La *Tulp* appareilla le 3 juillet 1654 et revint au Cap le 12 décembre. A son retour, Frédéric Verburg fit à Johan Van Riebeeck, commandant du Cap, une relation de son voyage, que celui-ci consigna en ces termes dans son *Journal* :

« Les Hollandais ont été bien traités dans la baie d'Antongil par le roi et par son peuple ; ils se sont procuré facilement des provisions et ont acheté trois tonnes de bon paddy [riz en paille] et deux tonnes de riz blanc, quoi qu'ils soient arrivés dans la mauvaise saison et que les réserves fussent en conséquence peu abondantes. Verburg et plusieurs de ses compagnons ont été pendant un mois les hôtes du roi, qui les a logés dans des huttes séparées. Ils se sont quittés bons amis et les Hollandais lui ont promis de revenir avec un assortiment de marchandises ; le roi de son côté doit préparer un convoi d'esclaves et une cargaison de riz. Il aurait désiré que quelques Hollandais restassent auprès de lui, car, lorsque Verburg arriva, il etait empoisonné et en danger de mort ; soigné par le barbier de la *Tulp*, avec l'aide de Dieu, il guérit, de sorte qu'il en eut une grande reconnaissance et donna aux Hollandais la permission de faire dans son pays ce qu'ils voudraient.

« Ce roi a manifesté un grand chagrin en apprenant la mort du commandant Van der Stel[2] qui était venu autrefois et pour lequel il avait une grande affection.

« Si la Compagnie le désire, on pourrait établir un bon poste dans cette baie d'Antongil. Les Français, qui sont environ deux cents à Sainte-Luce, sont occupés à ramasser des peaux de bœuf.

1. Grade dans la hiérarchie des fonctionnaires de la Compagnie des Indes orientales.

2. Adriaan Van der Stel, commandant de l'île Maurice de 1639 à 1644.

Ils ont envoyé un de leurs petits bateaux, ainsi qu'une de ces embarcations appelées « barka longo », acheter du riz pour leur fort de Sainte-Luce dans l'Ouest de l'île de Sainte-Marie et à la baie d'Antongil. Poussés par la faim, ils ont fait la guerre aux indigènes et ont pris beaucoup de bétail pour vivre.

« Il y avait cinq ans qu'ils n'avaient pas eu de bateau pour envoyer chercher des provisions à Antongil, de sorte que les habitants de cette baie n'ont plus confiance en eux.

« Notre Compagnie a donc l'occasion de prendre à Madagascar des dispositions qui lui assureront tout le riz que produit cette île, et de plonger ainsi les Français dans l'embarras. Dès lors, ils s'en iront, vu qu'ils n'y restent que pour y ramasser des peaux et pour que leurs pirates de la mer Rouge aient une escale où se ravitailler. »

A ce récit de Verburg, Van Riebeeck ajoute :

« L'an dernier, le capitaine français qui a séjourné dans la baie de Saldanha[1] nous a dit que les maîtres de la colonie de Madagascar étaient le cardinal Mazarin et Monsieur de Luynne [Louis-Charles, duc de Luynes], trésorier du roi, mais que, en raison des minces profits qu'ils en avaient tirés, ils avaient tout abandonné à un certain maréchal Miljerie [le maréchal duc de la Meilleraie]. Leur nombre en conséquence est tombé de 400 à 200 et, si nous pouvons leur couper le commerce du riz et diminuer le butin de leurs pirates, ils abandonneront la place.

Nous serons alors débarrassés de cette nation à l'Est du Cap, ce qui ne sera pas pour déplaire à la Compagnie » (*Precis of the Archives of the Cape of Good Hope : Riebeeck's Journal*, by H. C. V. Leibbrandt, 3 vol. in-8°, Capetown, 1897, t. I, pp. 206-207).

1. En 1653 un navire français avait passé plusieurs mois à recueillir des peaux de phoque dans la baie de Saldanha.

SECOND VOYAGE DE FRÉDÉRIC VERBURG DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE À ANTONGIL, EN 1655-1657[1].

A la baie d'Antongil[2], nous avons acheté environ dix tonnes de riz; puis nous sommes allés à la baie de Kite [Lokantsantsa ou Loky, sur la côte occidentale de l'île Sainte-Marie?], où nous en avons encore obtenu une grande quantité; nous aurions même pu compléter notre cargaison en ce lieu, si le roi de Colamboela [Ghalemboule ou plutôt Analambolo, c'est-à-dire Fénerive] ne nous avait aimablement invités à venir le voir. Verburg ne voulut pas laisser échapper cette occasion de lier amitié avec ce roi; aussi, le 23 novembre [1655], nous dirigeâmes-nous sur Colamboela [Ghalemboule ou Fénerive], où notre galiote compléta son chargement.

Les rois d'Antongil et des autres lieux nous ont témoigné de l'amitié, mais ils ne veulent pas entendre parler des Français, parce que ceux-ci leur volent tout ce qui leur tombe sous la main.

Pendant la nuit du 2 décembre [1655], la *Tulp*, assaillie par un violent ouragan, chassa sur ses ancres et fut emportée en pleine mer. Le vent soufflant de plus en plus fort, nous dûmes couper le grand mât et nous fûmes ballottés au gré des flots jusqu'au moment où nous fûmes jetés à la côte à Colamboela

1. Le commandant du Cap, Johan Van Riebeeck, envoya une seconde fois, en 1655, Frédéric Verburg à Madagascar, avec mission d'y acheter diverses denrées, telles que riz, haricots, cire, ivoire et peaux, d'en ramener des esclaves et d'y faire le plus grand nombre possible d'observations géographiques et nautiques. Frédéric Verburg partit sur la galiote la *Tulp*, le 14 août 1655. Pendant dix-huit mois, on n'entendit plus parler de cette expédition; enfin, le 31 mars 1657, arriva au Cap le vaisseau français le *Maréchal*, venant de Madagascar et ayant à bord quatre marins de l'équipage de la *Tulp*, qui firent à Johan van Riebeeck un récit de leurs aventures. C'est ce récit que J. Van Riebeeck a consigné dans son *Journal*, que nous reproduisons ci-dessus.

2. Dans le *Journal* de J. Van Riebeeck, cette partie du récit est par erreur rejetée à la fin.

[Ghalemboule ou Fénerive], où le navire et la cargaison furent perdus. Le lendemain, nous avons sauvé quelques marchandises. Nous sommes restés de sept à huit jours près de l'épave. Un chef et quelques noirs [Malgaches] vinrent nous voir et transportèrent ces marchandises dans un petit village, où ils nous donnèrent asile pendant près d'un mois.

Le roi de l'île Sainte-Marie, ayant entendu dire que quelques Hollandais avaient fait naufrage sur la côte en face, vint avec quatre canots et ramena à Sainte-Marie le pilote et quelques hommes. Verburg et les autres restèrent quatre jours sur un îlot voisin, dont le chef les transporta aussi à Sainte-Marie; ils y furent bien reçus par le roi. Verburg lui acheta quatre maisons dans l'un de ses villages; malheureusement une épidémie s'étant déclarée parmi nous, treize de nos compagnons périrent en peu de jours, entre autres Frédéric Verburg, le pilote Cornelis Janssen Holsteyn et le teneur de livres Cornelis van Heyningen.

En ce pays, la saison mauvaise dure de février à juillet; pendant ces mois, les coups de tonnerre, les éclairs, le vent et la pluie furent si violents que le ciel et la terre semblaient prêts à s'abîmer.

Le 19 mai [1656], trois vaisseaux français arrivèrent sur rade, le *Duchesse*, l'*Armand* et le *Maréchal*; nous apprîmes qu'un quatrième, le *Saint-Georges*, s'était rendu au fort français de Tolanbaer [Taolankara ou Fort-Dauphin] [1]. Le *Maréchal* alla croiser dans la mer Rouge, où il captura un petit bateau

1. Ces quatre vaisseaux : la *Duchesse*, capitaine La Roche-Saint-André, qui était le vaisseau amiral, le *Maréchal*, capitaine Colon, l'*Armand*, capitaine Richmond, et le *Saint-Georges*, capitaine Labriants, avaient été envoyés à Madagascar par le maréchal duc de la Meilleraye, gouverneur de Nantes. Ils avaient relâché dans la baie de la Table [au Cap de Bonne-Espérance] du 24 mars au 2 avril 1656. Voir *Archives coloniales, Correspondance générale, Madagascar*, carton 1, pièce 2, et Flacourt (*Hist. de Madagascar*).

turc, chargé d'ambre, etc., et revint le 4 décembre à Sainte-Marie, où il trouva les deux autres vaisseaux[1] dans le plus triste état. Le 14 janvier 1657, la *Duchesse* emmena à Tolanhaer [Taolankara ou Fort-Dauphin] les dix survivants de notre malheureux équipage et nos marchandises, abandonnant les deux autres vaisseaux, qui étaient incapables de tenir la mer et qu'on mit à la côte. Le *Maréchal* resta pour recueillir leurs épaves.

Après avoir navigué deux semaines, nous sommes arrivés à Tolanhaer [Taolankara ou Fort-Dauphin], dont le fort, entouré de palissades, est armé de huit ou dix petites pièces de canon et occupé par une centaine d'hommes. Le *Maréchal* arriva deux semaines après nous avec l'artillerie et les débris des deux navires abandonnés.

Vers la fin de février [1657], le *Maréchal* partit pour le Cap de Bonne-Espérance avec quatre d'entre nous, les six autres restant pour garder nos affaires, car l'amiral français[2] ne voulut pas nous emmener tous, parce qu'il avait tant de monde à bord qu'il avait même dû laisser quelques-uns de ses hommes à Madagascar. Ceux des nôtres qui sont restés à Tolanhaer [Taolankara ou Fort-Dauphin] sont : Pieter Pieterssen, de Ter Veer, cadet; Jonas Janssen, d'Amsterdam, marin; Jelle Hendrickssen, du Kuynder, matelot; Robert la Grièvе, d'Hesdin, cadet; Hendrik Janssen, de Koetsveed, soldat; et Hendrik Isbrantssen, de Worcum, marin. Les marchandises que nous avons sauvées ont été déposées dans le fort français. Nous n'avons pas touché à Mascareigne [île Bourbon], où, dit-on, résident quelques Français.

1. D'après le contexte, ce sont l'*Armand* et le *Saint-Georges* qui étaient venus de Taolankara ou Fort-Dauphin à l'île Sainte-Marie.

2. Van Riebeeck le nomme ailleurs M. de Laros ou La Ros [La Roche St-André].

La *Duchesse* a été laissée à Tolanhaer [Taolankara ou Fort-Dauphin] et mise à la côte. Le seul fort qu'aient les Français à Madagascar est ce fort de Tolanhaer [Fort-Dauphin], pauvrement défendu par de piètres palissades. Dans la baie d'Antongil, ils ont cependant un poste avec dix-sept hommes, où l'un d'entre nous, Hendrick Dirckssen, de Vaarden, est volontairement resté.

Vers le 1er août [1656] les Français ont remarqué une galiote, qui croisa pendant huit jours devant Tolanhaer [Fort-Dauphin]; c'était probablement le *Nachtglas*, qui avait quitté le Cap le 18 juillet à la recherche de la *Tulp*. Mais comme elle ne mouilla pas, ils n'ont pas osé aller la reconnaître » (H. C. V. Leibbrandt, *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope : Riebeeck's journal*, Capetown, 1897, t. II, pp. 55-57.)

RELÂCHE D'UN NAVIRE HOLLANDAIS DANS LA BAIE D'ANTONGIL, EN 1657 (?)

Au commencement de 1655, le sieur La Forest, qui commandait un navire armé en course pour le compte du maréchal de la Meilleraye, ayant été tué par les Malgaches sur les bords de la Manantsatrana, rivière qui débouche en face de la partie Sud de l'île de Sainte-Marie, où il avait été chercher une cargaison de cristal de roche, le sieur Bachelier de Belleville, qui était le second du bord, prit le commandement du navire et s'en fut dans la mer Rouge, où, ayant aperçu un navire européen à la voile, il alla avec sa chaloupe aux nouvelles; la nuit survint avant qu'il eût atteint le navire vers lequel il se dirigeait. Le lendemain matin, ne voyant aucune voile à l'horizon, il dut accoster la côte d'Arabie et, après des péripéties diverses, il gagna Moka, où il trouva un navire hollandais qui le conduisit à Batavia. Il séjourna quelques mois dans cette ville et prit passage à bord

d'un autre navire hollandais qui retournait en Europe. Ce navire, surpris par une violente tempête dans les parages de Madagascar et ayant éprouvé de grosses avaries, relâcha dans la baie d'Antongil pour les réparer. Le sieur de Belleville, ayant trouvé dans cette baie quelques Français qui y étaient restés à la suite d'accidents arrivés à des navires du maréchal de la Meilleraye, se décida à demeurer avec eux et laissa le navire hollandais remettre à la voile après avoir terminé ses réparations (François Martin, *Mémoires sur l'établissement des colonies françaises aux Indes Orientales*, 1665, MS. des Archives nationales [pp. 53-54 de la copie Biblioth. Grandidier].

NAUFRAGE D'UN NAVIRE PORTUGAIS DANS LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN, EN 1658.

Un Portugais, nommé Antony Fery, a raconté aux Hollandais venus à la baie de Saint-Augustin en 1663 (voir plus loin, p. 305) que, cinq ans auparavant, le navire sur lequel il naviguait s'était mis à la côte dans cette baie. Des 130 personnes qui se trouvaient à bord, il était seul resté à Saint-Augustin; les autres avaient péri ou bien avaient été emmenés ou s'en étaient allés dans l'intérieur (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1664, p. 216). Peut-être ce naufrage est-il le même que celui de 1661 qui est raconté plus loin, p. 295.

TROISIÈME ÉTABLISSEMENT DES HOLLANDAIS DANS L'ILE MAURICE, EN 1659 [1].

Comme nous l'avons dit plus haut, page 279, les Hollandais ont abandonné l'île Maurice en 1654, peu après en avoir pris possession pour la seconde fois. En 1659, on y envoya du Cap

1. Voir ce que nous avons dit au sujet du récit de Valentyn, note 1, p. 276.

de Bonne-Espérance, dont dépendait cette île, Adriaan Nieuland comme gouverneur; il avait avec lui un comptable, douze hommes d'armes et un petit bâtiment avec des munitions et des pièces de charpente permettant de construire de suite une habitation. On lui avait promis de lui expédier au plus tôt un navire avec un plus grand nombre d'hommes et une plus grande quantité de munitions.

Adriaan Nieuland arriva sain et sauf à Maurice; il y fit bâtir de suite une maison et maintint son monde aussi longtemps qu'il eut de l'eau-de-vie à distribuer; mais, quand l'eau-de-vie vint à manquer et qu'en outre il tomba malade, ses hommes lui déclarèrent qu'ils ne voulaient pas demeurer avec lui plus longtemps et qu'ils étaient décidés à se retirer dans les bois. Ils s'emparèrent de tous les ustensiles dont ils pouvaient avoir besoin et qu'ils pouvaient facilement emporter avec eux et partirent.

Nieuland avait pris note de tous ces événements jusqu'à ses derniers moments. Deux jours après sa mort, un navire arriva; le capitaine et son secrétaire en débarquant trouvèrent le gouverneur étendu sur son lit, ayant près de lui le journal qu'il avait tenu jusqu'à son dernier soupir. En ayant pris connaissance, ils jugèrent sage de le porter à bord, puis ils tirèrent un coup de canon afin de faire revenir les rebelles qui ne pouvaient être bien loin. En effet, ceux-ci ne tardèrent pas à arriver sur la plage et saluèrent amicalement les matelots auxquels ils déclarèrent que le gouverneur se portait bien. On pénétra alors dans la maison du gouverneur qu'on trouva mort. On en vint aux mains. Les rebelles prétendirent n'avoir pas su que le gouverneur était malade et qu'il avait dû mourir subitement pendant qu'ils étaient allés dans la forêt. On enterra Nieuland et on ferma la maison, car les hommes qui étaient venus avec lui refu-

sèrent de rester à Maurice et demandèrent à retourner au Cap. Ils n'y furent pas reçus aussi agréablement qu'ils le pensaient. Trois de ces bandits furent pendus, deux furent fouettés et marqués au fer, deux autres, qui avaient été entraînés par leurs camarades, furent laissés en liberté. Ces événements me paraissent remonter vers 1663 (Fr. Valentyn, *Beschryving van Malabar en onsen handel aldaar, etc.* [*Histoire des comptoirs hollandais au Malabar et de notre commerce au Japon, ainsi que l'Histoire du Cap de Bonne-Espérance et de l'île Maurice*], t. V, 2e partie, p. 255, reproduit par Adrien d'Épinay dans ses *Renseignements pour servir à l'histoire de l'île de France*, île Maurice, 1890, pp. 17-18).

UN NAVIRE HOLLANDAIS DE BATAVIA VA CHERCHER LE GOUVERNEUR FRANÇAIS DE FORT-DAUPHIN, EN 1661.

Le 13 février 1661, Jacques de Bollan (ou Boullan) est parti de Batavia à bord de la petite flûte le *Postillon* qu'il était venu y louer à la Compagnie hollandaise des Indes, afin d'aller chercher à Madagascar le gouverneur français de Fort-Dauphin, M. Durivaux, ainsi que les canons d'un navire naufragé. Le gouverneur de Java lui remit le jour de son départ des instructions sous pli cacheté (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1661, p. 34).

Le 15 octobre 1661, Jacques de Bollan arrive de Madagascar en rade de Batavia avec le susdit *Postillon*, ayant à bord le gouverneur de Fort-Dauphin et 29 pièces de canon provenant d'un vaisseau français qui s'était échoué dans la baie de Tolanhar [Taolankarana ou Fort-Dauphin]; il apporte pour le compte du dit gouverneur 3 720 peaux et 572 « rondscherp » (?) et 170 esclaves, plus 29 pour son propre compte. Voici un résumé de ce voyage de Bollan d'après son journal de bord :

Parti d'ici [de Batavia] le 13 février dernier, il s'est arrêté d'abord à l'île Maurice, puis il est arrivé le 29 mars à Madagascar, dans la baie de Sainte-Claire [Lokara, à l'embouchure du Mananivo], et, le 2 avril, il a mouillé devant Fort-Dauphin, où il a été bien reçu et bien traité par le gouverneur, M. Durivaux; après avoir embarqué les canons et divers autres objets, il en est parti le 19 mai avec le dit gouverneur et un autre gentilhomme français nommé M. Chatnet. Au sortir de la baie de Tolanhar [Taolankarana], sur le bord de laquelle est construit le fort, il se déclara une voie d'eau dont ils ne s'aperçurent pas tout de suite, mais, dès qu'ils en eurent connaissance, ils firent route vers le Cap de Bonne-Espérance; quelques jours plus tard, le 25, comme les vents ne cessaient d'être contraires, ils résolurent de gagner l'île Maurice, mais, lorsqu'ils aperçurent la terre le 11 juin, ils constatèrent qu'au lieu d'être en vue de cette île, comme ils le pensaient, ils étaient de nouveau sur la côte de Madagascar; le fort courant qui existe dans ces parages les avait fait dévier de leur route. Ils abordèrent à l'île Sainte-Marie, où ils furent étonnés de ne trouver ni eau, ni riz, ni habitants; ils allèrent alors à la baie d'Antongil où ils arrivèrent le 17 juin. Le chef, qui s'appelait Filohariva [Filohaniarivo, le chef des mille], demanda à Jacques de Bollan cinq ou six hommes pour faire la guerre aux habitants de Sainte-Marie; Bollan les lui promit à la condition qu'il lui procurerait d'abord du riz et d'autres vivres, mais, une fois en possession de ces provisions, il leva l'ancre sans tenir sa promesse.

Parti le 1er juillet d'Antongil, Bollan est arrivé à Batavia le 15 octobre.

. . . .

. . . .

Il y avait à bord trois des matelots échappés au naufrage de

la galiote la *Tulp*[1] [en décembre 1655] et du yacht le *Welsing*, qui ont sombré sur la côte de Madagascar. Le gouverneur, M. Durivaux [Du Rivau[2]], à la demande de Jacques de Bollan, nous les a rendus; l'un d'eux, qui n'avait plus qu'une jambe et qui n'était bon à aucun service, fut débarqué. En revanche, deux matelots de la flûte le *Postillon*, qui étaient descendus à terre avec quatre des esclaves de Bollan pour couper du bois, se sont enfuis sans qu'on ait pu les rattraper : ce sont Jan Jansz Oudhollander et Juriaen Jansz van Maersen. M. Durivaux a raconté que, dans un voyage précédent à la baie d'Antongil, il y avait laissé vingt Français, et nos gens disent que, lorsque le navire *Arnhem*, qui est parti du Cap pour la métropole en février 1657, y hiverna, trois agents de la Compagnie et deux Français qui avaient pris passage sur ce navire, restèrent à terre. Les Malgaches disent qu'ils sont morts de maladie, mais il y a plutôt lieu de supposer qu'ils ont été massacrés.

Une grande discorde régnait parmi les officiers du *Postillon*.

. . . .

Le gentilhomme français Chatnet et le comptable Joannes Swarts sont restés dans l'Inde, à Tuticorin, à cause d'un différend avec Bollan...... (*Dagh-Register Batavia*, 1661, p. 306).

RAPPORT DE JACQUES DE BOLLAN ET DE MICHEL JORDIS SUR MADAGASCAR, EN 1661.

En outre de son journal de bord, Bollan a écrit un mémoire où il expose la situation de l'île de Madagascar et de ses habitants, autant du moins que son court séjour dans l'île a pu la

1. La *Tulp*, qui a fait deux voyages du Cap à Madagascar sous le commandement de Frédéric Verburg, a sombré sur la côte de Fénérive dans la nuit du 2 décembre 1655. Voir plus haut, note, p. 210-211 et pp. 278-284.

2. Du Rivau, envoyé par le duc de la Meilleraye pour commander au Fort-Dauphin (Flacourt, *Hist. de Madagascar*, 1661, p. 427).

lui faire connaître. Nous avons reçu un autre rapport sur le même sujet écrit et signé par l'assistant Michiel Jordis qui était du voyage. Ce rapport est mieux ordonné et plus détaillé que celui de Bollan,..... nous ne l'insérerons cependant pas ici et nous nous contenterons d'en transmettre les copies authentiques aux chambres présidiales respectives; nous n'en extrairons que ce qui concerne les Français résidant à Madagascar :

« Les Français ont actuellement à Madagascar trois forts : le principal, le fort Dauphin, est situé à Tolanhara [Taolankarana]; il couvre un vaste espace; ses flancs sont grands, et, sur celui qui est tourné vers la terre, il y a deux petits bastions. Du côté de la mer, il est naturellement fortifié, car il est bâti sur un rocher, couvert de sable et de broussailles, dont la base est soutenue par un mur en pierres, haut de quatre à cinq pieds, afin d'empêcher le glissement du sable et son ravinement par la pluie; de ce côté, il est tout en briques, mais, du côté de la terre, il est en un pauvre état, car il n'est protégé que par une palissade formée de vieux poteaux qu'on peut facilement déplacer avec la main pour s'y faire un passage; de ce côté, il y a deux grandes avenues. Le fort contient 14 pièces de canon, mais il n'y en a pas 4 qui soient capables de servir à la défense; les autres gisent sur le sol ou sont simplement posées sur leurs affûts. De ces 14 pièces, 4 de 12 livres et 6 de 4 ou de 6 livres regardent l'intérieur du pays et sont chargées, mais elles ont sur leur lumière, au lieu d'une feuille de plomb, une simple pierre et en outre, selon toute apparence, elles sont peu mobiles sur leurs appuis; 4 de 12 livres, qui sont tournées vers la baie, gisent par terre.

Il y a un puits tout près de la plage au bas du rocher sur lequel le fort est bâti, mais, étant donné le flux et reflux de la mer, son eau n'est pas bonne à boire et elle sert uniquement à faire

la cuisine; on va chercher l'eau potable à une sorte de citerne qui est à un quart de mille du fort et il serait facile de la leur couper.

La poudrière est placée dans le fort, du côté de la baie; elle est en pierres et s'élève de neuf à dix pieds au-dessus du sol; elle est couverte en chaume et, sur les quelques places où il n'y a plus de chaume, on a jeté des peaux de bœuf pour mettre le bâtiment à l'abri de la pluie. La plus grande partie de la poudre est à même sur le sol, les barils, dont quelques-uns seulement sont cousus dans des peaux, étant pour la plupart pourris. Les Français prétendent qu'il y en a de 4 000 à 5 000 livres, mais il y a tout lieu de penser qu'elle n'est plus bonne, car on dit qu'il y a au moins sept à huit ans qu'elle n'a été visitée ni remuée parce que cela leur aurait donné trop de peine.

Le magasin des marchandises est, comme la poudrière, en briques, avec plafond et toit en chaume. Il s'y trouve quelques voiles provenant de navires naufragés; dans une anfractuosité de la baie, nous avons vu quelques câbles et cordages, qui, pour la plupart, sont pourris.

La maison du gouverneur est construite avec les débris du navire la *Duchesse* qui s'est échoué dans la baie de Tholanhara [Taolankarana]. Elle s'élève au-dessus des autres, qui sont au nombre de douze et qui sont construites légèrement et menacent ruine. La porte de ce fort, que surmontent les armes du Roi de France, a été raccommodée à l'aide des poupes de navires naufragés. A côté, se trouve le parc aux bestiaux, auprès duquel un des Français monte la garde pendant la nuit afin que les noirs [les Malgaches] qui sont leurs ennemis ne viennent pas les leur enlever. A une portée de mousquet environ, se trouve un grand entrepôt construit avec de vieilles planches, dans lequel

sont déposées les peaux de bœufs qui appartiennent au gouverneur.

En dehors du fort, il y a d'autres maisonnettes qui regardent la mer et qui sont habitées par quelques Français et par un Malgache qui jusqu'à présent leur est resté fidèle. De l'ancienne Compagnie, il n'y a qu'un seul employé [un menuisier] qui soit encore vivant; tous les autres ont péri dans le dernier massacre. Les Français qui occupent ce fort sont au nombre de vingt-cinq environ; ce sont, pour la plupart, des matelots impotents, incapables de supporter la moindre fatigue, gens sans foi ni loi qui n'ont aucun respect pour le gouverneur et qui ne lui obéissent pas.

A M. Durivaux [Du Rivau], que le *Postillon* vient d'amener à Batavia, a succédé comme gouverneur le lieutenant Chapmargoe [Champmargou], qui avait le commandement du deuxième des trois forts, celui dont nous allons parler maintenant.

Ce second fort se trouve dans le pays d'Ymour [Imorona] et comme lui s'appelle Ymour [Imorona]; il est à trois bons milles au Sud de Fort-Dauphin; sa garnison comprend trente Français qui sont les gens les plus habiles du monde pour voler du bétail et qui, en cas de besoin, sauraient opposer une petite résistance. Ce fort est entouré d'une double palissade; du côté de la rivière, il y a un bastion armé de deux couleuvrines, tirant des boulets d'une livre, et, devant la porte, sont placés deux canons en fer de 2 livres, mais ils sont sur le sol, sans affût. Dans l'intérieur, il y a une trentaine de cabanes, les unes petites, les autres grandes, bâties à environ 8 ou 10 pieds de la palissade, laissant au milieu d'elles un vaste carré; la maison du gouverneur est construite avec de vieilles planches. Ce fort est tout à fait hors d'état d'offrir la moindre résistance; le côté le plus solide serait peut-être celui qui longe la rivière, mais il ne serait pas difficile à emporter.

Le troisième fort, appelé Careme (Ankarana?), est situé à trois milles du deuxième ou Ymour [Imorona] et a une garnison de seize Français, mais il est plus petit et n'a ni canons, ni munitions de guerre; il est entouré d'une palissade et disposé dans son ensemble comme le fort d'Ymour [Imorona].

Les Français se sont très malhonnêtement conduits avec les indigènes, qui, d'amis qu'ils étaient, sont devenus pour la plupart leurs ennemis mortels et ont contre eux une haine qu'il ne leur sera pas facile d'apaiser. Le dernier massacre des Français par les Malgaches a eu lieu le 1er mai 1659; cinquante-deux Français y ont péri, ce qui est dû en grande partie à leur imprévoyance, car ils faisaient porter leurs armes à leurs « Marmiten » ou esclaves [*maromita*, c'est-à-dire porteurs, serviteurs], qui les ont massacrés d'accord avec leurs concubines. Tous les Français, qui étaient depuis longtemps au service de la Compagnie française des Indes à Madagascar, dont ils connaissaient à fond la situation, ont péri dans cette catastrophe, à l'exception du menuisier dont nous avons parlé plus haut.

Les indigènes de Madagascar sont fourbes, lâches et dissolus. Lorsqu'ils méditent quelque trahison, ils viennent offrir leurs services, rampant la face contre terre et disant : Vous êtes des Dieux! nous ne sommes pas dignes de lever les yeux sur vous, etc., et ils protestent qu'ils sont prêts à mourir pour vous. Mais, dans toutes leurs protestations d'amitié et de fidélité, il n'y a pas un mot de vrai.

Le commerce à Madagascar a peu d'importance. Jacques de Bollan n'a pas eu le temps de tout examiner avec soin, et les Français qui parcourent le pays plutôt pour piller et se livrer au brigandage que pour faire du commerce, n'ont pas grand'chose à dire sur ce sujet. Ledit Bollan a rapporté quelques échantillons d'or, de santal, de callambac [kalamaka, sorte

de haricots], de racine de Chine [Gingembre], d'ébène, de soie, de gomme Taccamaca [Takamaka], de pierres précieuses, telles que rubis, grenats, saphirs, émeraudes, d'ambre gris, de poivre, etc. Les Français disent qu'il y a aussi de l'argent, mais ce n'est pas aussi certain que pour l'or. Il y a également de la cire, du miel, de l'indigo, du riz, du bétail, des peaux de bœufs, ainsi que des esclaves. Dans son rapport, l'assistant Jordis parle en détail de tous ces produits, mais il prétend que si l'on procédait à une enquête plus complète et plus détaillée, on découvrirait en six ou huit mois plus de richesses que les Français n'en ont découvert pendant leur long séjour » (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1661, p. 306-310).

Le 5 décembre 1661, est arrivé à Batavia, à bord du navire le *Provintien*, le comptable Joannes Swarts qui avait été à Madagascar avec la flûte le *Postillon* et qui était resté à Tuticorin dans l'Inde[1]. Il a remis aussi un rapport sur Madagascar, qui concorde dans son ensemble avec celui de Jacques de Bollan (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1661, p. 451).

Le 6 décembre 1661, il est accordé sur sa demande à M. Durivaux, ancien gouverneur de la forteresse française Dauphin [Fort-Dauphin], un prêt hypothécaire de 15000 florins [31 500 francs] au taux d'intérêt de 1 p. 100 par mois, et il est convenu que son artillerie sera transportée en Europe moyennant le paiment de 6 000 florins [12 600 francs] (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1661, p. 454).

RELÂCHE D'UN NAVIRE ANGLAIS À MADAGASCAR, EN 1661.

Un navire anglais, qui faisait partie d'une flotte de cinq vaisseaux à destination de Surate, de la Perse, de Rajapour et de

1. Voir plus haut, p. 289.

Malabar, a, dit-on, relâché à Madagascar pour s'y procurer des mâts en remplacement des siens qu'il avait perdus (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1661 [Batavia, 30 avril], p. 96).

FLOTTE DE HUIT VAISSEAUX FRANÇAIS ALLANT À MADAGASCAR ET DANS L'INDE, EN 1661.

La garnison du Cap de Bonne-Espérance comprend 120 hommes et on ne peut pas la diminuer, car le bruit court que les Français arment huit vaisseaux pour aller à Madagascar, en Chine, au Tonkin et en divers endroits de l'Inde, de sorte qu'au Cap on est inquiet.......

Le commandant Riebeeck écrit qu'il a appris que les Directeurs de la Compagnie néerlandaise des Indes en Hollande, craignant que ces huit vaisseaux français tentassent un coup de main sur leurs navires, ont conseillé à ceux allant dans l'Inde de ne pas s'arrêter au Cap et de faire plutôt escale à Madagascar ou à Maurice pour s'y ravitailler; les mêmes ordres sont donnés à ceux qui reviennent en Europe.

On a examiné en détail la baie de Saldaigne [au Cap] et on a constaté que le port y est beau, mais qu'il n'y a pas de bonne eau ni de jardins potagers; aussi ne peut-elle servir qu'en cas de nécessité (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1661 [Batavia, 30 mai], p. 146).

NAUFRAGE D'UN NAVIRE PORTUGAIS AU NORD DE LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN, EN 1661.

...Le 1er mars [1661], le navire anglais l'*Egel* est arrivé d'Angleterre à Surate, après avoir séjourné quelque temps sur la côte de Madagascar...

Il ramenait quatre ou cinq Portugais qui y avaient naufragé. Le

navire portugais qui a sombré sur la côte de Madagascar est la *Nossa Senhora de Strale* [*d'Estrella*]; le naufrage a eu lieu à 14 milles au Nord de la baie de Saint-Augustin. Quatre-vingt-neuf des personnes qui étaient à bord sont restées à Madagascar (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1661 [Batavia, 1er et 21 juin et 11 juillet], pp. 158, 190 et 212).

RELÂCHE DE SIMON VAN DER KERKHOVEN À MAURICE ET À MADAGASCAR (VOHÉMAR), EN 1662.

[Depuis le 12 février 1662, jour où il nous avait fallu abandonner notre navire (*Aernhem*) qui avait quitté Batavia le 23 décembre 1661], nous avions couru de tels dangers, notre vie avait été si souvent en péril, nous avions enduré de si extraordinaires souffrances, que ce nous fut une grande joie d'arriver en vue de l'île Maurice. Lorsque nous fûmes près de terre, un oiseau nommé *Pilsteert* [litt. : oiseau à la queue en flèche], venant de cette île, s'abattit dans notre barque, où nous le saisîmes sur-le-champ avec la main. On lui coupa le cou, on but son sang et puis on le dévora. Des poissons volants s'étant jetés également dans notre barque, les officiers les mangèrent avec beaucoup de plaisir, car leur chair est succulente. C'était le 20 février 1662, à la tombée du jour. Nous ne voyions pas où atterrir, car nos yeux, qui étaient très malades, nous brûlaient terriblement, et autour de nous il y avait des récifs et de petites îles.

[Ayant enfin mis pied à terre, nous y trouvâmes une hutte où] quelques-uns d'entre nous se mirent à l'abri; elle était trop petite pour nous donner asile à tous, cependant nous pensions, étant maintenant au bout de nos misères sur mer, jouir enfin d'un bon repos pendant la nuit. Il n'en fut rien, car Dieu nous envoya une nouvelle et dure épreuve; vers minuit, un

ouragan terrible s'abattit sur l'île; le vent, qui fit tout le tour du compas [de la boussole], était si violent que jamais je n'en ai vu de pareil, et en même temps il tomba une pluie torrentielle. Notre maisonnette fut mise en pièces. Nous étions couchés par terre les uns sur les autres, comme des morts, et on eût cru que nous n'étions qu'un tas de cadavres. Ce cyclone dura jusqu'au lever du jour. Dieu nous envoya alors un beau soleil qui, non seulement, sécha nos vêtements, mais nous réchauffa et nous donna du courage et comme une nouvelle vie; nos compagnons n'en souffrirent pas comme nous, parce qu'ils avaient trouvé à un quart de lieue de là un rocher sous lequel ils s'étaient abrités; aussi étaient-ils plus dispos que nous. Avisés par eux de l'existence de cette caverne qui était fort vaste, nous nous y sommes tous transportés et y avons établi notre camp. Mais, comme nous étions très nombreux et que les vivres étaient difficiles à se procurer, nous résolûmes, d'accord avec le capitaine du navire et les officiers, de quitter l'île Maurice.

Nous en partîmes en juin et nous fûmes en vue du Cap de Bonne-Espérance au commencement du mois de juillet: mais, quoique la saison de la mousson fût passée, nous ne cessâmes d'avoir orage sur orage, de sorte que, après être restés à la cape pendant quelques jours, le conseil du navire jugea opportun de faire route sur Madagascar et d'y séjourner jusqu'à ce que les vents eussent changés.

Nous sommes arrivés le 5 août dans la baie de Saint-Augustin, où nous avons trouvé un navire appelé *Kancker* [*le Cancer*], qui, après être arrivé à dix milles du Cap, avait été obligé de revenir en arrière. Quelques jours après, une frégate du Roi nommée le *Lupaert* entra également dans ce port.

Ayant quitté Madagascar, nous fîmes route vers une île appelée Joanne [Anjouan], qui en est à environ 200 milles;

les vents étant contraires, nous ne pûmes l'atteindre et nous cherchâmes, mais encore en vain, à aborder l'île Mehiele [Mohély] qui en est toute voisine; nous nous dirigeâmes alors vers l'île Commeren [la Grande Comore ou Ngazidya]. Comme nous comptions trouver des vivres dans une de ces îles, nous avions quitté Madagascar sans nous y être suffisamment approvisionnés. Nous n'en étions plus qu'à 3 ou 4 milles, lorsque, notre navire s'étant presque échoué sur des rochers que cachait l'eau et qui n'étaient pas à plus de 6 pieds de la quille, nous eûmes peur et nous renonçâmes à y relâcher.

Cette île Comore est si élevée qu'il est effrayant d'y arriver à la voile; car il n'y a pas que de petits accidents de terrain et, sauf aux deux extrémités, il y a une masse de grandes montagnes qui se perdent dans les nuages, ce qui est fort beau à voir. Ces trois îles sont, dit-on, riches en bétail et en provisions de toutes sortes, si bien qu'il y en a peu qu'on puisse leur comparer, mais elles ont un climat si brûlant et si malsain que les Européens qui passent même une seule nuit à terre peuvent être considérés comme voués à une mort certaine; c'est ce qu'on sait par de nombreuses expériences.

Ayant laissé ces îles derrière nous, nous n'avons pas aperçu d'autre terre qu'un îlot appelé Melyque [Mali?] auprès des Maldives, d'où quatre indigènes vinrent à notre bord dans une pirogue, apportant un régime de « pyssangh » [pisang (bananes)] qui leur fut généreusement payé par le chevalier; comme ils disaient que cette île contenait des choses curieuses, le chevalier se rendit lui-même à terre avec la barque, mais, voyant qu'en somme il n'y avait rien d'autre que des bananes et des noix de coco et qu'il n'y avait pas de bon lieu d'ancrage, nous repartîmes après quelques heures de séjour et arrivâmes en octobre à Madras. Le petit canot qui me conduisait à terre

avec quelques Arabes, chavira par l'imprudence du noir qui le gouvernait et nous tombâmes à la mer qui était fort houleuse, au milieu des brisants; ayant déjà enduré tant de souffrances, je me voyais perdu à deux pas du rivage lorsque, heureusement, deux ou trois des Arabes me sauvèrent en me conduisant à terre sur une planche.

Deux jours après, je fis mes adieux au chevalier et à ses compagnons qui m'avaient toujours témoigné une réelle amitié.

Le 4 octobre, je suis arrivé à Palliacatta [Palikat, un peu au N. de Madras, premier établissement des Hollandais dans l'Inde] où se trouvait en rade le *Provintien* et nous eûmes des nouvelles de notre barque qui était venue de la baie de Gale [Pointe de Galles], dans l'île de Ceylan, à la dite ville de Palliacatta.

Après nous avoir laissés à l'île Maurice au commencement de mars 1662, les marins de la barque étaient arrivés le 12 de ce mois à [la côte Nord-Est de] Madagascar, où les habitants leur avaient fait un accueil amical et leur avaient vendu du poisson, du riz et d'autres vivres, mais leur avaient volé de l'argent et diverses marchandises; ils revinrent deux jours après, le 28 mars, en faisant tout d'abord hypocritement montre de sentiments amicaux, et tout à coup tuèrent avec leurs sagaies deux hommes, le second pilote et le quartier-maître, et blessèrent le charpentier et le bosseman. Les autres, effrayés, se hâtèrent de regagner leur barque et de s'enfuir, mais les indigènes les poursuivirent, les uns à la nage, les autres en pirogues, avec tant de rapidité que les pauvres Hollandais n'avaient plus guère d'espoir de leur échapper, lorsque, pensant que les indigènes en voulaient surtout aux objets qu'ils possédaient, ils jetèrent par-dessus bord leurs couvertures, leurs chapeaux et tous les vêtements qu'ils avaient sur le corps, jusqu'à leurs chemises, que les indigènes repêchèrent et dont ils se contentèrent,

laissant la barque s'éloigner sans la poursuivre davantage.

Le 30 du même mois, ils arrivèrent à Bonamare [Vohémar?] où trois d'entre eux, le comptable, le bosseman et le charpentier, allèrent faire visite au roi qui demeurait à une demi-lieue dans l'intérieur; auquel ils se plaignirent de la conduite féroce des susdits Malgaches. Le roi demanda que le capitaine du navire vînt le voir ; comme celui-ci était malade, il dut se faire porter sur un brancard et amena avec lui le pilote chef; il apporta comme cadeaux une paire de pistolets, deux brasses de toile et un vêtement à demi usé. Le roi accepta ces divers objets avec reconnaissance et le retint chez lui jusqu'au 3 avril [1662], date à laquelle il lui permit de s'en retourner à la côte, d'où il regagna de suite son bord. Jusqu'à leur départ qui eut lieu le 15, les Hollandais purent se procurer facilement les vivres dont ils avaient besoin; ils partirent ensuite pour Ceylan. Deux jours avant leur départ, le capitaine, et, cinq jours après, le 20 avril, le charpentier Gerrit Martensz moururent.

Les survivants arrivèrent le 21 mai aux îles Maldives, où ils prirent quelques provisions, et, le 27, ils firent voile pour Ceylan où ils arrivèrent au nombre de neuf à la pointe de Galles. C'est la seconde fois que nous avons entendu parler de cette barque; en saura-t-on davantage, Dieu seul peut le dire; quant à moi, je ne le crois pas.

Après trois jours passés à Palliacatta [Palikat], le navire mentionné ci-dessus, le *Provintien*, fit voile le 7 octobre avec nous six pour Batavia, où nous sommes arrivés le 2 novembre 1662; nous y avons appris que cinq des neuf personnes de la barque dont nous avons parlé plus haut y étaient arrivées 8 à 10 jours avant nous. Nous avons le devoir en terminant ce récit de rendre grâce à Dieu de nous avoir sauvés d'une façon si miraculeuse et contre toutes probabilités (*Historisch Verhael der Wonderlike*

ende seer zeldsame voor-vallen den gene bejegent die met het Retour-schip AERNHEM, van Batavia na het Vaderland verreist zijn den 23 Decem. 1661 [Récit historique des événements merveilleux et très extraordinaires arrivés à ceux qui sont partis le 23 décembre 1661 avec le vaisseau « Aernhem », retournant de Batavia en Hollande], bechreven door Simon van den Kerkhoven, Siecken-trooster van Middelburg [écrit par Simon van den Kerkhoven, consolateur des malades de Middelburg, pp. 9-10 et 17-20, à Middelburg, imprimé chez Jacques Fierens, 1663]).

ÉTAT DU COMMERCE DES PORTUGAIS SUR LA CÔTE EST D'AFRIQUE, À MADAGASCAR ET À MAURICE EN 1662.

Il n'y a que les Portugais qui trafiquent sur la côte orientale d'Afrique, entre le Cap de Bonne-Espérance et la Mer Rouge, où ils ont la forteresse de Sofala, sur la côte du royaume de Monomotapa, des factoreries et de petits forts à Kilimane, à Angoxa et au Cap Corrientes, d'autres maisons fortes aux entrées des rivières de cette côte, la ville et la forteresse de Mozambique, le grand village de Sena [sur le Zambèse] dans l'intérieur, le fort de Saint-Marc à l'entrée de la rivière Quama [Rovouma], le fort de Mombaz et, non loin, sur la côte de Malindi, les villages et factoreries de Pata, de Monfiagen ber Ampasso [Mafia?], et d'autres lieux de moindre importance.

Ils touchent quelquefois à la côte occidentale de Madagascar. On dit qu'ils ont le dessein de bâtir un fort dans l'île Maurice (Thévenot, t. I, 1691, en tête de la 2e partie).

DESCRIPTION DU DRONTE DE L'ILE MAURICE PAR JOHN NIEUHOFF, EN 1662.

Il existe à l'île Maurice un certain oiseau, appelé par les habitants *Dronte* [*Didus ineptus*] et par les Hollandais *Dodaers*

[oiseau somnolent][1]. Par sa taille, il tient le milieu entre une autruche et une grosse dinde; il a du reste une certaine ressemblance avec ces deux oiseaux sous le rapport des plumes et de la queue.

Sa tête est grosse et rappelle un peu celle des coucous, sauf qu'elle est entièrement recouverte par une peau nue; les yeux sont grands et noirs; le cou est recourbé et très gros; le bec est très long et épais, d'une couleur bleu pâle, excepté au bout dont la partie supérieure est foncée et la partie inférieure jaunâtre; ces deux parties sont recourbées et tranchantes.

Il a le corps très gros et tout rond, couvert de plumes molles d'une couleur grise, comme celles des autruches; le ventre et le derrière sont tellement gros qu'ils traînent presque à terre, ce qui explique pourquoi il se laisse prendre si facilement. Des deux côtés, il a, au lieu d'ailes, de petites plumes d'une couleur jaune pâle, et, au lieu de queue, il porte cinq plumes frisées de cette même couleur. Ses jambes sont courtes et épaisses, avec quatre grosses griffes.

La chair du Dronte, surtout celle de la poitrine, est grasse et assez savoureuse; cent personnes peuvent faire un bon repas

1. Nous avons omis dans le tome II de mentionner qu'un nommé Emmanuel Altham, embarqué à bord du *Hopewell*, l'un des six navires envoyés d'Angleterre aux Indes en 1626 avec Sir Dodmore Cotton, ambassadeur en Perse, et Sir Robert Sherley (voir t. II, p. 379, note), a écrit en date du 15 juin 1628 une lettre à son frère contenant ce passage : « Il y a dans l'île de Maurice beaucoup de chèvres, de cochons, de bœufs, et des oiseaux fort étranges que les Portugais nomment *Dodos*, dont, en raison de leur rareté, puisqu'ils n'existent nulle part ailleurs dans le monde, je vous ai envoyé un exemplaire vivant par M. Perce qui a passé ici le 10 de ce mois sur le *William* ». A. Newton, qui a communiqué cette lettre à la Société Zoologique de Londres (*Proc. Zool. Soc. of London*, 16 juin 1874, p. 447-449, et *Trans. Roy. Soc. of Arts and Sciences of Mauritius*, t. IX, 1876, p. 33), dit que, malgré toutes ses recherches, il n'a trouvé aucune preuve que ce *Dodo* soit arrivé vivant ou mort en Angleterre (voir t. II, p. 404 et 476).

avec trois ou quatre de ces animaux. Dans son estomac, on trouve parfois une pierre poreuse et dure (John Nieuhoff's Voyages and Travels to the East-Indies, in *Churchill's A Collection of Voyages and Travels*, t. II, 1732, p. 313, avec une figure du Dodo, p. 312.)

RELÂCHE À MAURICE ET BOURBON DU YACHT *LANSMEER*, ENVOYÉ A LA RECHERCHE DES NAUFRAGÉS DE L'*AERNHEM* ET DU NAVIRE FRANÇAIS LE *SAINT-CHARLES* QUI AMENAIT DES COLONS À BOURBON, EN 1663.

Ayant reçu avis du naufrage de l'*Aernhem*, le Comité d'Amsterdam envoya à sa recherche le yacht *Lansmeer* qui, parti le 20 avril 1663 avec cinquante-et-un marins à bord, toucha au Cap de Bonne-Espérance, d'où il fit voile le 4 septembre par ordre de M. Overtwater pour les îles Maurice et Mascarenhas [Bourbon], où l'on pensait que quelques-uns des naufragés s'étaient réfugiés; mais on n'y trouva personne.

Le capitaine du yacht, Reynier Brinkmans, a tenu pendant ce voyage un journal dont nous extrayons les passages suivants :

« Le 20 octobre 1663, nous vîmes l'île Maurice et jetâmes l'ancre dans le port du Sud-Est [Le Grand Port]. Nous n'y avons trouvé âme qui vive.

« Le 23, nous avons envoyé quelques matelots dans un canot faire le tour de l'île; ils sont revenus le 5 novembre sans avoir rencontré personne, mais ils ont cependant rapporté diverses épaves qu'ils avaient recueillies çà et là, telles qu'une hache, un couperet, des morceaux de fer rouillés, une petite robe de baffetas [de grosse toile de coton blanche], des morceaux d'assiettes de porcelaine, du tabac, etc., d'où l'on pouvait conclure que des hommes avaient passé par là. Ils n'avaient pas fait le tour complet de l'île, empêchés par un grand récif qui s'allonge au

loin dans la mer et qu'ils ne purent réussir à franchir. Un peu en deçà de cette pointe, par 19° de latitude Sud, ils ont découvert une baie où un navire pourrait se mettre à l'abri et où il y avait beaucoup de tortues de mer.

« Le *Lansmeer* mit à la voile le 7 novembre et, le 10, jeta l'ancre dans la baie du Nord-Est [baie de Saint-Paul] de l'île Mascarenhas [Bourbon]. Quelques matelots allèrent avec le canot visiter la côte Ouest de cette île; arrivés à sa pointe Sud, ils tentèrent en vain d'y atterrir, car la plage y est molle et vaseuse et il y a un récif qui s'étend jusqu'à un mille dans la mer. Ils constatèrent qu'il n'y a pas de meilleur mouillage que la baie du Nord-Est, où ils revinrent le 14, n'ayant trouvé personne pendant leur exploration.

« Pendant leur absence, était arrivé un navire français du nom de *Debora* ou de *Saint-Charles*, dont le capitaine M. de Carquedien [Quergadiou ou Kercadiou [1]] et le second M. Jean Tourne [Le Tourneur] étaient Français, mais dont le patron, Jan Willemsz Leyel, le premier et le second pilotes, Andries Steen [2] et Herman Meyer, et le haut-bosseman [le contre-maître], Hendrik Paulusz [3], étaient Hollandais. Ils arrivaient, nous dirent le lieutenant et le patron qui vinrent à notre bord, de Madagascar, où ils avaient débarqué cent soldats dans la baie de Sainte-Luce [Manafiafy] pour Fort-Dauphin, et ils venaient prendre possession de l'île Mascarenhas [Mascareigne], qu'ils ont baptisée du nom d'île Bourbon et où ils se proposaient de laisser une dizaine

1. Ce gentilhomme breton est retourné à Madagascar à bord du « Taureau » le 7 mars 1665 avec les sieurs de Beausse, Souchu de Rennefort, etc. Voir Souchu de Rennefort, *Histoire des Indes orientales*, 1688, p. 8, etc.

2. Il n'y avait pas longtemps que cet Andries Steen était parti des îles Mascareignes pour les Pays-Bas à bord du *Maersscheven* (*Dagh-Register*).

3. Hendrik Paulusz avait été antérieurement au service de la Compagnie hollandaise des Indes (*Dagh-Register*).

de Français avec une douzaine de malgaches qu'ils avaient amenés avec eux dans le but de la peupler. Une fois cette affaire terminée, ils devaient se rendre à l'île Sainte-Marie et dans la baie d'Antongil afin d'y charger du riz à destination de Fort-Dauphin, puis aller prendre au Cap de Bonne-Espérance les canons et les marchandises qui avaient été sauvés du naufrage d'un navire français qui s'y était mis à la côte et retourner en France.

« Notre navire et ce navire français partirent tous deux le même jour, le 15 novembre, de l'île Mascareigne [Bourbon]. Nous lui remîmes une lettre pour le commandant du Cap Wagenaer, et nous nous dirigeâmes vers l'île Maria [île Sainte-Marie], parce que le capitaine français nous avait rapporté qu'il avait entendu dire que des naufragés hollandais y avaient été ou y étaient même encore; mais les courants violents qui poussent vers le Sud dans ces parages et les vents contraires du Nord-Nord-Est qui n'ont cessé de souffler à cette époque nous ont empêchés d'y atteindre; nous nous sommes alors décidés à retourner à Batavia » (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1664 [Batavia, 12 février], p. 40).

VOYAGE DE LA FLÛTE LE *WAATERHOEN* DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE À MADAGASCAR EN 1663, ET DESCRIPTION DE MADAGASCAR PAR SON COMMISSAIRE JOACHIM BLANK

La petite flûte le *Waaterhoen* [la Poule d'eau], partie du Cap à destination de Madagascar le 29 mai 1663, y est rentrée le 5 décembre suivant sans avoir rien fait d'intéressant [1].

1. On trouve dans le *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1663 (Batavia, 24 décembre), le passage suivant : « La petite flûte le *Waaterhoen*, qui a été dépêchée à Madagascar pour y prendre du riz et des esclaves, n'est pas encore de retour » (p. 705 et p. 711). Il semblerait, d'après ce passage, que le *Waaterhoen* est parti de Batavia; il n'en est rien, comme on le verra par le Rapport ci-dessus.

Elle arriva le 24 juin dans la baie de Saint-Augustin. Sur les dires des indigènes, les Hollandais crurent tout d'abord qu'ils y trouveraient du riz en grande quantité, mais, pendant les cinq semaines qu'ils y passèrent, ils ne purent pas s'y procurer plus de quatre charges et demie de fèves et de cajans [pois d'Angola], très peu de riz, tiré des fosses où les Malgaches le tiennent caché par peur de leurs ennemis qui ne cessent de les harceler, et sept esclaves.

Le 4 août, ils partirent et, le 14, ils mouillèrent en dedans d'une île située par 20° 43′ [île à l'entrée de la baie de Belo][1]. Comme, le 12, ils avaient perdu leur canot avec deux hommes qui le montaient, ils y en construisirent un autre. Ils remirent à la voile le 21 septembre et abordèrent à divers endroits, notamment à [l'embouchure de la rivière de] Pracel [baie de Rafinenta]; néanmoins, comme il y a dans ces parages beaucoup de récifs et de rochers au milieu desquels il est dangereux de naviguer, ils se dirigèrent vers la baie d'Antongil, qu'ils ne purent pas atteindre, car, n'ayant plus que peu d'eau et la mousson leur étant contraire, ce qui ne leur permettait pas de louvoyer, ils se résolurent, le 31 octobre, à retourner au Cap de Bonne-Espérance. Du reste, on était à la fin de la mousson, et, s'ils avaient attendu, ils auraient été empêchés cette année-là de regagner le Cap. Ils y arrivèrent le 5 décembre 1663[2].

1. L'entrée de la baie de Belo est par 20° 44′. Il y a encore dans ces parages deux autres îles, Nosy Andriamitaroka (par 21° 4′) et Nosy Andriangory ou Langoro (par 20° 50′), mais ces îles sont en pleine mer et n'offrent pas de lieux de relâche favorables pour y séjourner longtemps et y construire une embarcation.

2. Voici ce que dit, à propos de ce voyage du *Waterhoen*, Leibbrandt dans son *Précis of the Archives of the Cape of Good Hope*, *Journal 1662-1670*, pp. 84-85 (communiqué par M. Henri Dehérain) : « Le *Waterhoen*, commandé par le sous-marchand Jochem Blanck (de Lübech), a quitté le

Pendant ce voyage, cinq matelots se sont sauvés dans la baie Saint-Augustin et se sont réfugiés chez les Français; un autre est mort en route.

Le comptable ou commissaire Jocchum Blank, qui était à la tête de cette expédition, a laissé dans son journal, qui est daté du 19 juillet [1663], une description de l'île de Madagascar, aussi complète que le lui a permis le court séjour qu'il y a fait. Nous la reproduirons autant en vue du commerce que parce qu'on ne sait pas encore grand'chose de cette île.

« Dans la baie de Saint-Augustin, il n'y a pas de ville, mais seulement quelques villages. Comme le pays est boisé, les indigènes se logent sous les arbres, où ils construisent en un clin d'œil, avec des feuilles de lataniers, des cabanes pour y dormir; leurs esclaves portent toujours avec eux des nattes dans ce but.

« Au bord de la mer, le sol qui est couvert d'arbres est plat, avec quelques dunes le long de la plage, mais dans l'intérieur on aperçoit de hautes montagnes; partout il y a du sable et de la terre argileuse, mais pas de pierres; nous n'en avons vu aucune, sauf les rochers du rivage, mais il est à supposer qu'au pied des montagnes il n'en est pas de même.

« En ce qui concerne le gouvernement des habitants de la baie de Saint-Augustin, il y a quatre chefs, qui ont tous les mêmes pouvoirs et les mêmes prérogatives; chacun d'eux exerce la juridiction sur ses sujets, punissant lui-même les criminels, sans avoir à prendre conseil de personne. Lorsqu'une assemblée a lieu, le chef choisit parmi les principaux habitants de son domaine deux ou plusieurs conseillers, et c'est lui-même qui prononce le

Cap le 31 (?) mai 1663; il est arrivé à la baie de Saint-Augustin le 23 juin et y est resté jusqu'au 4 août. Pendant ce séjour, il a acheté sept esclaves et cinq charges de riz, de pois et de haricots; cinq hommes ont déserté. Il paraît ensuite avoir navigué le long de la côte. Il est rentré au cap le 5 décembre 1663. »

jugement, en vertu duquel le coupable est lié à un arbre et sagayé. Quand il est mort, on lui coupe une main, qu'on fixe à un arbre sur le bord du chemin. Ce genre de châtiment est appliqué à ceux qui ont commis un assassinat ou un homicide; mais lorsque quelqu'un a conspiré contre le chef, s'il est riche, on confisque tous ses biens et on l'exile; s'il est pauvre, on le sagaye, ce qui est du reste la punition commune à tous les crimes.

« Au civil, voici comment les choses se passent : Un homme en frappant un autre fait-il couler le sang, ne fût-ce qu'une goutte, il doit lui donner au moins un bœuf. Celui qui cherche à violer une femme, mariée ou non, doit, même s'il n'a pas réussi dans sa tentative, donner aussi un bœuf à cette femme ou à son mari. Quant aux insultes et aux injures, on ne les punit pas.

« Lorsqu'un envoyé d'un chef de l'intérieur vient à la baie de Saint-Augustin, ce qui arrive quelquefois, il est reçu en audience par le chef Manallus [Manely [1]], mais les trois autres doivent y assister et, après avoir entendu ses propositions, délibérer de concert à ce sujet. Le chef Manallus [Manely] se distingue des trois autres en ce qu'il traîne toujours à sa suite cent hommes qui ne le quittent jamais; il a, en outre, sous son autorité deux mille hommes, qui doivent l'accompagner à la guerre et qui n'ont d'autre arme que la sagaie. Les femmes et les enfants restent pendant ce temps à la maison, sans aucun soldat pour les protéger. Il n'a ni forts ni palais, mais une simple maison. Sa principale richesse consiste en bétail; il n'a aucun revenu fixe; lorsqu'il a besoin de quelque chose,

1. Litt. : le chef qui disperse. Il y a chez les Bara une famille de chefs qui s'appelle *Zafimanely*, les descendants de Manely, parce que leur ancêtre portait ce nom. — Peut-être cependant est-ce Manelatsa ou Manaloha?

il le demande tout bonnement à ses sujets. Il est en guerre contre une certaine nation de ce pays, appelée Lohafuty [Lahifoty [1]], mais, pour quelle raison, nous n'avons pu le savoir. Ils semblent être bien disposés à notre égard et ils sont familiers et généreux.

« Ils pratiquent la circoncision, sans formalités dignes d'être notées. Ils n'ont pas d'églises et pas de prêtres; nous, nous faisons la prière matin et soir et, le dimanche, nous assistons au prêche; mais ce n'est pas l'usage chez les Malgaches. D'après ce que nous a dit un Portugais que nous avons trouvé ici et dont nous parlerons avec plus de détail plus loin, leur culte ou plutôt leurs cérémonies religieuses ont lieu en plein air et se réduisent à tuer trois ou quatre fois par an un bœuf dont ils offrent en sacrifice à Dieu le quartier d'arrière, le faisant griller sur place et le déposant au centre de l'assemblée; tous les assistants commencent alors à entonner des chants pour remercier Dieu, chacun portant à la main un petit bâton teint du sang de bœuf. La cérémonie dure environ trois heures, après quoi ils plantent ces bâtons en terre, bâtons qui sont sacrés et qu'on ne doit sous peine de châtiments sévères endommager ni brûler, puis tout le monde mange la viande du bœuf.

« Aussi nous demandèrent-ils, lorsqu'ils nous entendirent chanter l'office, pourquoi nous ne tuions pas un bœuf et pourquoi nous ne nous divertissions pas après avoir terminé les cérémonies de notre culte.

« Voici quels sont les rites funéraires des habitants de la baie

1. Lahifoty est le nom d'un chef et non d'un peuple; il est l'ancêtre des *Maroseranina* ou chefs de presque toute la côte Ouest depuis le milieu du XVIIe siècle. C'est lui qui a commencé à fonder la puissance des Sakalava. Flacourt met son royaume là où est le Ménabé actuel.

de Saint-Augustin d'après un interprète qui nous a montré, en nous conduisant chez le chef Manallus [Manely], deux tombeaux entourés de petits pieux. Suivant leur fortune, ils tuent trente, quarante, cinquante bœufs et même davantage, dont ils brûlent une partie pendant l'enterrement, croyant que le défunt monte au ciel avec la fumée. Quand le feu est éteint, le cadavre est mis sous terre, et puis avec le reste de la viande les assistants s'en vont faire bonne chère à quelques centaines de mètres du tombeau, tandis que les femmes continuent leurs lamentations. Tous les ans, le jour anniversaire de la mort d'un parent, la famille sacrifie un bœuf et asperge le tombeau avec son sang.

« Un homme a généralement deux, trois et même quatre femmes; les chefs de la baie de Saint-Augustin en ont chacun trois; mais Manallus [Manely], que dans leur langue ils nomment Reandara [Roandriana], ce qui veut dire roi, en a quatre. Lorsqu'un mari en a assez de sa femme, il a le droit de la quitter, et de même la femme peut abandonner son mari, à condition que l'un rende à l'autre ce qu'il en a reçu.

« Quand un jeune homme demande la fille d'un chef ou seigneur et s'adresse à cet effet au père, celui-ci lui donne immédiatement la réponse; si la jeune fille lui est accordée, son père fait sur-le-champ abattre un bœuf et on festoie; les nouveaux mariés doivent chacun manger, en signe d'accordailles, un morceau du foie de l'animal; chez les gens du commun, on procède autrement, car ils doivent auparavant avoir le consentement de leurs supérieurs. Les engagements matrimoniaux sont du reste facilement rompus.

« Leurs maisons sont très basses et pauvres, en planchettes minces, couvertes en feuilles de lataniers sauvages tressées. Ils n'ont pas d'autres ustensiles de ménage que quelques pots en terre pour cuire leurs aliments et quelques calebasses dans

lesquelles ils boivent; mais le Portugais prétend qu'ils se sont emparés de beaucoup d'objets provenant de son navire et qu'ils les ont cachés ou enterrés à notre arrivée.

« Le costume des hommes consiste en une petite bande d'étoffe de coton, avec laquelle ils cachent uniquement les parties honteuses; les femmes des chefs s'enveloppent tout le corps; mais les femmes du commun et les esclaves ne couvrent que le ventre. Leur principal bijou est le corail, surtout le corail rouge; hommes et femmes en portent sur la tête, au cou et aux jambes; les femmes des chefs en attachent tout autour de leur vêtement, s'en parant à leur goût. Ce corail provient en grande partie du navire portugais qui a sombré sur cette côte et dont nous avons parlé plus haut. Ni l'or, ni l'argent, ni l'étain ne sont estimés par les gens de Saint-Augustin; le Portugais raconte même qu'ils n'ont fait aucune attention aux rixdalers [pièces de monnaie en argent (écus impériaux)], dont il y avait une grande quantité sur le navire. Ils portent autour des bras des anneaux de fils de cuivre. Nous avons constaté que le fil de cuivre ou le corail rouge étaient dans la baie de Saint-Augustin les meilleures marchandises. Leurs cheveux sont partagés en longues tresses par derrière la tête et en boucles sur le devant; ils les graissent comme les Hottentots.

« Leur nourriture consiste principalement en viande de bœuf, qu'ils ne tuent cependant que rarement, en riz, en haricots, en lait, en pisangs [bananes] et en certains fruits [*lokoko*, fruits du *Satrana* (*Hyphene coriacea*)] que mangent assez fréquemment les gens du commun et les esclaves et qui, assez semblables à une petite poire, sont de couleur rouge et ont le goût du sagou d'Amboine. Ils pêchent beaucoup de poisson.

« Au point de vue physique, les indigènes n'ont pas de distinction; hommes et femmes ont les membres gros et forts.

Ils ne donnent aucune instruction à leurs enfants, qui font comme leurs parents, comme les vieux. Ils travaillent peu, ils semblent du reste être assez intelligents. Nous n'avons pas appris qu'il y eût ici des enfants issus d'Européens.

« La succession se fait de frère à frère et non de père à fils dans les familles des quatre chefs de la baie de Saint-Augustin; ainsi c'est Misara, le plus âgé des frères puînés de Manallus [Manely], qui doit lui succéder, quoique celui-ci ait deux fils dont l'aîné jouit d'une grande considération auprès des sujets de son père à cause de sa bravoure dans la guerre et de son intelligence, et, comme les Malgaches tiennent beaucoup à ce que leurs chefs soient des vaillants, le jour où Manallus [Manely] mourra, il est très possible que son fils et son frère se disputent le pouvoir. Ces chefs peuvent réunir deux mille hommes, non compris les jeunes garçons; mais un certain roi, qui habite au Sud [le roi des Mahafaly], appelé Adriaen Furros [Andriamporosy?], pourrait, en cas de grande nécessité, en fournir quatre mille. Les deux mille hommes de la baie de Saint-Augustin ont bien de sept à huit mille femmes, car, comme il est dit plus haut, chaque homme a plusieurs femmes et on en enlève le plus qu'on peut à l'ennemi comme étant de bonne prise.

« Les habitants de la baie de Saint-Augustin sont quelque peu barbares, mais dans leurs relations avec les étrangers ils semblent animés de sentiments amicaux; toutefois ils n'ont aucune loyauté.

« Il ne s'est fait aucun commerce à Saint-Augustin avant l'arrivée du *Waterhoen*; il y était bien venu des navires anglais pour y prendre des provisions, mais il s'agit de savoir quels sont les articles qui y sont les plus appréciés. Ce que nous avons constaté jusqu'à présent, c'est que le cuivre est la meilleure marchandise; il en faut vingt petits morceaux (en hollandais

« staeffiens »), qui ne font pas une demi-aune, pour acheter un bœuf. Le riz et les fèves [ou haricots] s'achètent par mesures avec des grains de corail. Les prix ne sont pas uniformes, car il y a des vendeurs qui sont plus exigeants les uns que les autres. Les esclaves se paient de six à sept livres de cuivre; il y en a un assez grand nombre, quoique nous n'en ayons acheté que sept.

« En fait de bateaux, ils n'ont que des pirogues, et on ne peut pas dans ce pays se procurer des matériaux propres aux constructions navales.

« Les fruits que produisent naturellement les arbres ici sont les limons et les oranges, le tamarin, les pisangs [bananes] et quelques cannes à sucre. On y cultive du riz, des fèves [ou haricots], des cadjang [cajans ou pois d'Angola], des jamuysen [jambos ou fruits de Malacca], des melons d'eau [pastèques] et autres espèces, des sortes de poires appelées dans leur langue *Sata* [*lokoko* ou fruits du latanier nain *Satrana* (*Hyphene coriacea*)] dont nous avons déjà parlé, mais jusqu'ici nous n'avons pas vu de terrain convenant à la culture des fruits d'Europe.

« Il y a beaucoup de bœufs et de vaches, et il semble qu'on y peut faire de la viande salée; mais les moutons sont en petit nombre, ainsi que les chèvres. Le bétail est généralement assez gras, ce qui est étonnant dans un pays où les pâturages sont si maigres. En revanche, il n'y a ni chevaux, ni mulets, ni chemins où puissent circuler des voitures ou des charrettes; tout se porte à dos d'homme, parce qu'on veut ménager le bétail.

« Ils ont du miel qui vient de l'intérieur du pays. Ils ne savent préparer ni le tamarin, ni la canne à sucre; les chefs seuls savent faire une certaine boisson avec le miel, boisson où se trouvent toutes les saletés possibles. Leurs maisons sont en

mauvais état et mal arrangées, ils ne tirent parti d'aucune des choses qu'ils possèdent; ils ont des peaux, de la cire, du tabac, du sucre, des dents d'éléphant [!], de l'aloès, du santal et de l'ébène, de la soie, de l'or, de l'argent, mais on ne peut pas leur en acheter.

« Lorsqu'ils abattent des bœufs, ils n'enlèvent pas la peau comme on fait chez nous, ils la laissent attachée à la viande et la cuisent avec elle; ils la mangent en même temps que la viande. Les agents de la Compagnie se sont parfois procuré de la cire.

« Les indigènes font peu de cas du tabac, et nous avons été obligés de le préparer nous-mêmes. Quant au sucre, aux dents d'éléphant, etc., ils y sont peu ou même pas connus du tout. Nous ne pouvons rien dire de certain en ce qui concerne la soie; quant à l'or, à l'argent et à l'ambre, il est sûr que les habitants de la baie de Saint-Augustin ne les connaissent pas; mais il n'en est pas de même des indigènes avec lesquels ils sont en guerre [les sujets de Lahifoty ou habitants de Ménabé]. Il existerait aussi à Madagascar une rivière où l'on a trouvé du cristal de roche et d'autres pierres précieuses.

« Il paraît, d'après ce que nous a dit le Portugais, que les Anglais n'ont pas du tout abandonné le fort qu'ils avaient construit à Salara [sur la rive Sud de la baie de Saint-Augustin] à cause de maladies occasionnées par le climat malsain; ils étaient obligés, pour subvenir à leur nourriture, de recourir aux quatre chefs de la baie qui leur fournissaient tout ce qui leur fallait pour vivre; or, on dit que, s'étant emparés du père de Manallus [Manely], ils lui ont cloué les pieds sur le sol et se sont sauvés en Angleterre à bord de leurs deux navires, abandonnant beaucoup de gens auxquels les indigènes ont alors coupé la tête. Le fort a été ensuite démoli et incendié. Il semble donc que

cette population était alors aussi insolente et impertinente qu'aujourd'hui. Les Anglais qui viennent quelquefois ici disent, au contraire, que c'est leur capitaine qui eut la tête tranchée par ordre du chef de Saint-Augustin. La plage où était, dit-on, bâti le fort est battue par la pleine mer qui y déferle constamment, et, en cet endroit, la côte est très haute, de sorte que, d'après notre capitaine, il n'y peut pas mouiller de navires.

« Nous n'avons rencontré à Madagascar aucun Européen, si ce n'est le Portugais dont nous avons déjà parlé plusieurs fois et qui s'appelle Antony Fery. Il est arrivé dans la baie de Saint-Augustin, il y a cinq ans, à bord d'un navire portugais qui s'y est mis à la côte. Des 130 personnes qui se trouvaient sur le navire, il était resté seul à Saint-Augustin ; les autres avaient péri ou bien avaient été emmenés ou s'en étaient allés dans l'intérieur. Ni les Portugais, ni les Africains [Arabes de la côte orientale d'Afrique] ne fréquentent les côtes de Madagascar plus au Sud que les Baixos Pracel [les îles Stériles].

« Nous n'avons pu avoir aucunes nouvelles des navires retournant de l'Inde en Europe » (*Dagh-Register int Casteel Batavia*, 1664, pp. 211-216).

QUATRIÈME ÉTABLISSEMENT DES HOLLANDAIS DANS L'ILE MAURICE[1], DE 1664 À 1710.

1° Nouvelle prise de possession de l'ile Maurice en 1664[1]. — Une lettre du commandant du Cap, Zacharias Wagenaer, écrite en conseil du Fort de Bonne-Espérance, dit : « Conformément aux ordres de Messieurs les administrateurs de la Compagnie

1. Quelques habitants du Cap avaient déjà (à la fin de 1663 ou au commencement de 1664) tenté de partir pour Maurice avec leurs familles, mais cette tentative fut ajournée par ordre de « Messieurs les Seigneurs » (*Dagh-Register*, 1664 [Batavia, 29 avril], p. 144).

hollandaise des Indes contenus dans une lettre du 22 septembre 1663, la petite flûte *Waterhoen* portera à l'île Maurice, dont elle prendra de nouveau possession, le comptable Jacobus van Niewlandt, qui vient d'arriver ici au Cap avec le navire *Brederode*, et dix ou douze hommes, ainsi que du riz et d'autres provisions, pour un an au moins[1].

Une autre lettre de Wagenaer, datée du 24 mai 1664, dit que le *Waterhoen* est parti du Cap le 20 mai pour Maurice et ensuite pour Madagascar (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1664, pp. 259 et 285).

Une lettre emportée de Batavia par le yacht le *Kalff*, qui est parti le 25 octobre 1664, dit entre autres choses : Maurice n'a pas autant d'importance que le Cap de Bonne-Espérance et, par conséquent, les frais occasionnés par cette île ne doivent nullement être compris dans les charges de la Compagnie (*Dagh Register*, 1664, p. 464). — Le 14 décembre 1664, il est ordonné d'envoyer un navire visiter les îles situées à l'Est de Maurice afin d'y rechercher les navires manquants (*loc. cit.*, 1664, p. 552).

2° Nous avons dit plus haut, pp. 285-286, qu'après la mort du gouverneur Adriaan Nieuland, l'île Maurice avait été évacuée pour la troisième fois, probablement vers 1663. L'année sui-

1. Voici ce que, dans son Histoire de l'Afrique du Sud, George Mc Call Theal dit au sujet de ce nouvel établissement des Hollandais à Maurice : « Les administrateurs de la Compagnie hollandaise des Indes, craignant qu'une puissance étrangère s'établît à Maurice, donnèrent, le 24 août 1663, au gouverneur du Cap de Bonne-Espérance l'ordre d'envoyer une douzaine d'hommes l'occuper. C'est le 26 juin 1664 que Jacobus van Nieuwland, le nouveau commandant de l'île, y débarqua. Maurice est resté en possession de la Compagnie jusqu'au 25 janvier 1710 et fut, pendant toute cette période, sous la dépendance du gouverneur du Cap (*a*). Son histoire ne peut plus être séparée de celle de l'Afrique du Sud » (*History of South-Africa*, t. I, pp. 155-159, 186, 195-196 et 241 ; t. II, pp. 31, 51 et suiv.).

(*a*). De 1679 à 1691, le gouverneur du Cap a été Simon van der Stel, fils du second gouverneur de Maurice.

vante, en 1664, l'enseigne Dirk Janszoon [Janszen] Smient fut nommé gouverneur[1].

En 1668, il fut remplacé par Georg Frederik Wreede, dont la conduite fut si déréglée qu'il fut l'objet de nombreuses plaintes. Il se noya deux ou trois ans après[2].

Ensuite, vint le sieur Hubert Hugo[3], qui quelques années auparavant avait croisé dans la mer Rouge à bord d'un corsaire français, l'*Aigle noir*. Entré ensuite au service des Hollandais, il séjourna quelque temps à Surate, puis il vint avec sa femme à Batavia, d'où il fut envoyé en 1671 à Maurice comme gouverneur : il conserva ce poste jusqu'en 1677[4].

1. En 1665, le gouverneur du Cap de Bonne-Espérance a envoyé à la fin d'avril le houcre *Quickstaert* et à la fin de juin le *Pimpel* approvisionner l'île Maurice. Ce dernier avait ordre d'être de retour au Cap en novembre (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1665 [Batavia, 29 avril et 16 août], p. 91 et pp. 220 et 342).

2. Le 26 septembre 1670, le *Grundel* est parti du Cap de Bonne-Espérance à destination de l'île Maurice, avec l'ordre de toucher en revenant à la baie d'Osmedos de Sura (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1670-1671 [Batavia, 9 décembre 1670], p. 220).

3. Ce sieur Hugo a présenté le 26 janvier 1664 à Louis XIV un *Mémoire sur l'utilité que présenterait la fondation d'une colonie à Madagascar*, Paris, *Arch. colon.*, *Corresp. Madag.*, carton I, pièce 5 (publié dans le *Bull. Soc. Etudes colon. et marit.*, 1893, pp. 5-25).

4. Le soir du 2 août 1673, est parti de Batavia pour l'île Maurice le petit yacht *Wiltenburgh* avec une lettre pour le commandant Hubert Hugo et le Conseil de Maurice, lettre datée du 1er août.

Ce yacht a emporté pour cette île les articles suivants : 3 paquets de vêtements et 2 caisses de savon ; 10 livres de mercure ; 40 bottes de rotin pour lier ; 1 caisse avec des chapeaux et 1 balle de toile à voile ; 1 caisse de papier ; quelques vêtements, des bas, etc. ; 6 roues de cordage [cordages roulés en rond] ; 30 bottes de lusin et de merlin [cordage plus ou moins menu, composé de 2 et de 3 fils de caret] ; 1 horloge en métal ; 2 ooghysers [?] ; 6 leggers [grosses futailles] d'arak et 1/2 mesure d'arak apy [arak anisé (?)] ; 1/2 mesure de vin d'Espagne ; 2 aams [barriques de 150 litres environ] d'huile de coco ; 2 piculs [250 livres] de cire ; 4 demi-aams [demi-barriques de 75 litres environ] d'huile d'olive ; 2 demi-aams d'eau-de-vie ; 1/2 last [charge de 2 000 livres] de froment ; 33 piculs [4 125 livres] de sucre noir ; 4 charges [8 000 livres] de sel ; 8 charges 1/2 [1 700 livres] de riz et 50 bottes de paddy [riz en paille] ; 1 caisse de médicaments et

Hugo fut remplacé par le sous-commissaire Isaac Johannes Lamotius [ou Lomotius], qui resta à Maurice quinze ans, c'est-à-dire jusqu'en 1692. Il consacra vingt et un jours à reconnaître l'étendue de Maurice, faisant chaque jour, le long du rivage, des marches de trois à six milles; il a calculé que l'île mesurait soixante milles de tour.

1 soufflet neuf; plus, pour être plantés : 1 tonneau de vieux pienangh [?]; 100 jeunes cocotiers; 6 baquets de noyaux de divers fruits. Le *Wiltenburgh* est revenu de l'île Maurice à Batavia le 14 janvier 1674, rapportant seulement : 501 cuirs tannés; 1 horloge de métal; 34 livres d'ambre noir; 16 pièces de bois de charpente assorties; 1 grande planche d'ébène rouge, le tout valant 1 568 flor. 9 : 3 [environ 3 150 francs].

Ce yacht a apporté en même temps une lettre et divers papiers du commandant Hugo et du Conseil de Maurice, datés de la fin de novembre [1673]. A cette époque, tout allait assez bien dans l'île; on manquait seulement d'hommes et de femmes pour la culture (*a*) (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1673, p. 209, et 1674, p. 10). — La petite flûte l'*Helena* est partie le 9 novembre 1674 de Batavia pour Maurice (*b*), avec des lettres et des papiers pour le commandant Hugo et pour le Conseil de l'île et avec les articles suivants : 611 livres d'alun; 150 pièces de gony du Bengale [étoffe très grossière pour sacs]; 1 balance en fer; 1 000 livres de fer; 1 caisse de papier et d'articles de bureau; 12 livres de cannelle; 1 legger [grosse futaille] de vinaigre; 1/2 legger d'arak anisé; 20 piculs [2 500 livres] de sucre noir; 12 charges [2 400 livres] de riz brun; 2 000 livres de fer en barres; 2 fûts de poix; 2 fûts de goudron; 2 câbles; 2 vieilles voiles; 100 bottes de rotin de Java pour lier; 1 horloge; 1 récipient de craie de Timor; 50 pièces de très gros bambou; 30 baquets en bois avec des plants divers; 200 livres d'étain de Malacca; 200 noix de coco pour planter 3/8 charge [750 livres] de froment de Surate.

Cette flûte a été de retour à Batavia le 11 mai 1675, rapportant de Maurice les objets suivants, *en retour non taxé* : 506 billes d'ébène noir et

(*a*). Pour augmenter le nombre des travailleurs à Maurice, on y transportait quelquefois de Batavia des condamnés. Dans le *Dagh-Register* (1674, p. 65), on lit ce passage : « Deux serfs du commissaire Johannes Bruyning sont condamnés le 28 février 1674 à être fouettés, marqués au fer et exilés à Maurice pour vingt-cinq ans... et, le même jour, ont été également condamnés à être fouettés un homme et deux femmes esclaves pour s'être sauvés, l'homme devant en outre avoir une oreille coupée et la joue droite marquée au fer rouge et être exilé à Maurice, sans salaire pendant douze ans ».

(*b*). Quelques jours après le départ de l'*Helena*, le 25 novembre 1674, est arrivée à Batavia la flûte le *Marken*, qui avait été expédiée du Cap de Bonne-Espérance à Maurice, mais qui n'avait pu y aborder et avait été poussée jusqu'à la Sonde; elle portait une lettre du 20 août 1674 du gouverneur du Cap, Isbrand Goske, et de son Conseil au commandant de l'île Maurice, Hubert Hugo (*Dagh-Register*, 1674, p. 322).

Il fut remplacé en 1692 comme gouverneur par Roelof Diodati, qui était sous-commissaire, et, le 12 février 1693, il partit pour Batavia sur la flûte le *Duif*. Diodati resta à Maurice jusqu'à la fin de 1703, époque à laquelle il retourna à Java avec sa femme, qui y mourut le 6 mars 1704. Il fut, depuis, gouverneur au Japon où il est mort en 1721.

Abraham Mommer van de Velde, qui avait été le second de Roelof Diodati à Maurice, lui succéda comme gouverneur de cette île; il y demeura jusqu'en 1710, époque à laquelle la Compagnie hollandaise des Indes Orientales jugea bon de l'abandonner et fit revenir tous les colons à Batavia, où Mommer mourut le 29 juin de cette année[1].

rouge; 118 livres de tabac roulé de Maurice, comme échantillon; 1 pot de beurre de Maurice; 1 fauteuil en ébène rouge; 70 peaux de bouc préparées, en caisse; 20 mousquets; 20 épées; 2 couvercles en cuivre et 1 serpentin pour distillerie; 12 planches en ébène et 23 tonnelets de poudre avariée. Elle apportait aussi une lettre d'Hubert Hugo, datée de mars, où le commandant se plaignait que le pays fût désert, sans habitants et désagréable et que la moisson eût souffert des ouragans et de la pluie (*a*).

Le houcre le *Brantgans* est arrivé à Batavia de Maurice le 17 décembre 1675, apportant : 405 billes d'ébène noir et 20 d'ébène rouge; 1 caisse contenant 12 chaises en ébène; 1 pièce de bois puant d'anagyre (*b*), 2 fûts de fèves: 357 pièces de cuir blanc et 337 pièces de cuir gris, en 2 caisses (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1675, p. 124 et p. 342).

1. Le 23 septembre 1721, le chevalier de Fougeray, trouvant qu'il serait avantageux pour la Compagnie française des Indes de posséder Maurice, en prit possession (*c*). Il dressa un poteau haut de 40 pieds, auquel il attacha un drapeau blanc et l'inscription suivante :

> Vivat Ludovicus XV, rex Galliarum et Navaræ!
> In æternum vivat!
> Hanc ipse insulam suis dictionibus voluit
> Adjungi, illamque jure vindicatam in
> Posterum insulam francicam nuncupari.

(*a*). Une lettre postérieure (du 25 août 1675), arrivée à Batavia le 24 octobre, dit qu'il ne s'est produit depuis le mois de mars aucune amélioration dans la culture, ni dans l'exploitation du bois d'ébène (*Dagh-Register*, 1675, p. 285).

(*b*) L'*Anagyris fœtida* ou « bois puant » est un arbrisseau de la famille des Légumineuses.

(*c*). C'est en 1710 que les Hollandais ont abandonné Maurice; c'est en 1715 que M. du Fresne, capitaine d'un navire du Roi de France, arriva dans le port

Les employés qui se trouvaient à Maurice en l'année 1704 [1] et suivantes, étaient au nombre de quarante-huit; la garnison se composait de cinquante hommes et l'on comptait de vingt à trente familles de colons, dont plusieurs sont allées se fixer au Cap de Bonne-Espérance, lorsque la Compagnie abandonna définitivement cette île [2].

In gratiam honoremque tanti principis,
Istud vexillum niveum extulit Joannes
Baptista Garnier de Fougeray, Dux
Navis dictæ « le Triton », ex urbe
San Maclovio oriundus, in minori Britanniâ,
Cum ipse huc appulerit, die 23 septembris.
Eodem anno, in Galliam navigaturus,
Deo favente, anchoras solvit (*a*).

A une portée de canon de cette place, il érigea une croix sur les bras de laquelle il fit inscrire d'un côté : Garnier de Fougeray de Saint-Malo, commandant le *Triton*, avec les armes de France, et, de l'autre côté, le distique suivant :

Lilia fixa Crucis capite mirare sacratæ
Ne stupeas; jubet hic Gallia stare crucem (*b*).
29 oct., anno 1721.

(Baron Grant, *The History of Mauritius*, 1801, p. 28-29, note, et Magon de Saint-Elier, *Tableaux historiques, politiques et pittoresques de l'île de France*, Port-Louis, 1839, p. 51).

1. Valentyn, l'auteur du livre d'où est tiré ce passage, était à Maurice cette année 1704.

(2) Nous croyons qu'il est intéressant de donner ici le récit suivant où le capitaine le sieur de la Merveille raconte sa relâche à l'île Maurice :

« [Partis de Moka le 20 août 1709], nous trouvant le 18 septembre à l'Ouest des Maldives, nous avons rencontré un navire d'Amsterdam armé de 44 canons, nous l'avons attaqué et, après une assez bonne défense,

du Nord-Ouest [Port-Louis] et, ayant arboré le pavillon blanc, donna à cette île le nom d'île de France. M. de Beauvilliers, gouverneur de l'île de Bourbon de 1715 à 1721, en envoya prendre possession et M. de Fougeray y fit le premier établissement français en 1721. Le 11 octobre de cette année, M. de Nyon en fut nommé gouverneur et il y est arrivé en janvier 1722. Cette île a été cédée au Roi par la Compagnie des Indes en août 1764.

(*a*). Vive Louis XV, roi de France et de Navarre! Puisse-t-il vivre à jamais! c'est lui qui a donné l'ordre d'ajouter cette île à ses domaines et de l'appeler à l'avenir l'Ile de France, aussi ce drapeau blanc a-t-il été arboré en l'honneur de ce grand prince par Jean-Baptiste Garnier de Fougeray, capitaine du navire le « Triton », originaire de la ville de Saint-Malo, qui a abordé en ce lieu le 23 septembre 1721 et qui en est reparti le 3 novembre de la même année pour, avec la grâce de Dieu, retourner en France.

(*b*). Ne soyez point étonné de voir des lis fixés au haut de la Sainte Croix, puisque c'est la France elle-même qui l'a fait élever.

Ces colons ont pourtant regretté Maurice et beaucoup d'entre eux, devenus acquéreurs de métairies de huit à vingt mille florins [de 16800 à 42000 francs], ont déclaré qu'ils les quitteraient volontiers pour retourner à Maurice où la vie, selon eux, était douce et agréable, où ils avaient, disaient-ils, trouvé

nous nous en sommes rendus maîtres. Sa cargaison valait plus de 200000 écus; il y avait plusieurs caisses d'argent et des lingots d'or. Nous le menâmes à l'île Maurice afin de débarquer l'équipage.

« Dès que nous vîmes cette île, nous en approchâmes et rangeâmes sa côte à une demi-lieue. Nous aperçûmes presqu'au bord de la mer un petit bâtiment en pierres blanches ayant la forme d'une chapelle, ce qui nous fit juger qu'il y avait là des habitants. Continuant notre route, nous vîmes peu de temps après les montagnes marquées dans notre *Miroir de la Mer*, à la hauteur desquelles devait se trouver le meilleur havre de l'île, appelé le Port de Peterbothed [Pieter-Botte]; nous mouillâmes à trois quarts de lieue et on mit les chaloupes et les canots dehors pour aller le reconnaître.

« Nos gens, bien armés, descendirent à terre et, ayant trouvé un troupeau de bœufs sauvages, ils en tuèrent deux et les portèrent à bord du navire de M. de Champloret, qui nous en fit part. Les matelots avaient pris de fort beau poisson, qui se trouva excellent; ce qui nous fit bien augurer du pays en général, pour y faire notre relâche. Nous tirâmes de notre navire trois coups de canon pour appeler les habitants, mais personne ne parut.

« Le lendemain matin, on renvoya les chaloupes à terre pour tâcher de retrouver les bœufs ou d'autres animaux, ce fut assez inutilement; mais on fit une meilleure découverte, car nos gens trouvèrent un chasseur hollandais avec une meute de chiens; on l'amena à bord; ses chiens firent un terrible bruit sur le rivage, où ils l'attendirent deux jours entiers, criant presque toujours après lui.

« On apprit de ce Hollandais que lui et un autre chasseur que nos gens n'avaient pas vu demeuraient dans une habitation proche de la maison blanche que nous avions prise pour une chapelle; qu'ils appartenaient au gouverneur hollandais de l'île, lequel leur donnait une piastre pour chaque douzaine de peaux de cerfs qu'ils lui apportaient; qu'ils avaient pour toute arme un bon couteau, dont ils se servaient, après que les chiens avaient forcé le cerf, et qu'ils leur donnaient la chair à manger, ne gardant que la peau, laquelle était ensuite passée au chamois. Ils étaient partis au lever du soleil pour chasser et ils n'avaient point entendu notre canon.

« Là-dessus, on trouva bon de faire deux choses : la première, de renvoyer le lendemain matin cet homme avec une lettre pour le Gouverneur, par laquelle on lui demanderait, en payant, des vivres et des rafraîchisse-

tout ce qu'ils pouvaient souhaiter et où ils possédaient de jolies habitations, de beaux vergers, des champs magnifiques et des bestiaux qu'ils avaient dû abandonner à cause de l'impossibilité qu'il y avait de les emporter.

L'obligation de tout recommencer à nouveaux frais fit mourir

ments, tant pour nous que pour les Hollandais dont nous avions pris le vaisseau, sans quoi ils ne pouvaient manquer de souffrir extrêmement, lui promettant de lui rendre les prisonniers. On résolut aussi que ce chasseur, que nous avions empêché d'avoir dans le vaisseau aucun entretien avec les Hollandais de notre prise, serait conduit par dix de nos soldats jusqu'au lieu où il trouverait son camarade; que de là il poursuivrait son voyage vers le gouverneur, nous laissant son camarade en otage jusqu'à son retour, s'il n'aimait mieux revenir lui-même au vaisseau et faire partir l'autre avec la lettre.

« Tout cela fut fort bien exécuté, car le canot revint le soir même, nous amenant le second chasseur jusqu'au retour de l'autre avec la réponse du gouverneur. Nous apprîmes de lui que les Hollandais ne faisaient presque plus cas de l'île Maurice depuis qu'il ne s'y trouvait plus d'ambre gris et que le bois d'ébène se vendait mal en Hollande; que d'ailleurs les récoltes de riz manquaient depuis longtemps par suite d'une extrême sécheresse, sans compter qu'une multitude infinie de singes [*Macacus sinicus*] et de rats détruisait tout. Il nous dit aussi que, du côté où nous étions mouillés, il y avait beaucoup de cerfs et de cabris, et que, de l'autre côté de l'île, au delà des montagnes, on trouvait force sangliers [cochons marrons] qui faisaient un tel dégât qu'on avait depuis peu ordonné une battue générale pour les détruire et que, les habitants s'étant assemblés, on en tua en un jour plus de 1500. Cet homme nous dit enfin qu'il ne restait plus dans cette île qu'environ 80 Hollandais et qu'un navire de la Compagnie, qui était passé il y avait deux ans, avait apporté au gouverneur un ordre de les transporter avec leurs familles à Batavia et qu'on attendait à tout moment le navire qui devait les y emmener.

« Ce même jour-là, nous entrâmes avec deux de nos vaisseaux dans le port de Peterbothed [Pieter-Botte], après l'avoir fait sonder et avoir envoyé les canots de nos prises à la pointe des bancs qui sont à craindre. Les autres navires entrèrent le lendemain et, le jour d'après, notre chasseur revint avec une lettre du gouverneur et un présent de fruits du pays, oranges, citrons, patates, etc. La lettre portait qu'à la rigueur il pouvait ne nous rien fournir à cause de la guerre ouverte entre nos deux nations et qu'il était en état de se défendre, si nous entreprenions de l'insulter; que néanmoins, en considération des serviteurs de la Compagnie de Hollande, nos prisonniers, il nous enverrait des chasseurs qui pourraient nous fournir de cerfs et de cabris, s'excusant de ne pas envoyer de bœufs, n'en ayant que

de chagrin beaucoup de ces malheureux. C'est le plus grand éloge qu'on puisse faire de l'île Maurice et c'est ce que nous avons de plus important à en dire (François Valentyn, *Beschryving van't Nederlandsch Comptoir op de Kust van Malabar en van onzen handel Japan, mits gaders een Beschryving van Kaap*

pour sa subsistance, outre qu'il était presque impossible de les conduire de si loin à travers les bois; que, quant aux légumes et autres semblables choses, nous en trouverions fort aisément.

« Sur cette réponse, nous résolûmes de lui envoyer un présent. Un lieutenant qui savait le hollandais et l'écrivain de M. de Champloret en furent les porteurs. Il y avait, du lieu où nous étions mouillés, sept lieues à faire pour aller par terre au port et à la forteresse où demeure le gouverneur. Ils trouvèrent en chemin une petite rivière qu'ils passèrent, au-delà de laquelle ils le recontrèrent escorté de 25 hommes bien armés. Nos gens furent bien reçus de lui et régalés en ce lieu-là même de viandes froides; ils burent de la bière et de la ponche [punch], qui est une boisson faite d'un tiers d'eau-de-vie et deux tiers d'eau, avec du citron, du sucre et de la muscade.

« Le gouverneur les mena au fort, où il leur donna fort bien à souper; la gouvernante fut de ce repas. Le lendemain, il les expédia, en faisant porter avec eux quantité de fruits et d'autres rafraîchissements. A leur retour, nous fîmes assembler les officiers hollandais, qui écrivirent eux-mêmes à ce gouverneur pour lui représenter que deux ou trois cerfs par jour, c'était bien peu de chose pour les équipages de quatre vaisseaux. Le gouverneur envoya tout aussitôt le lieutenant de la garnison, qui vint nous faire des compliments de sa part et visiter les officiers hollandais et qui nous amena deux chasseurs de plus; nous eûmes alors quatre ou cinq cerfs par jour.

« M. de Champloret et moi et quelques officiers, tous bons tireurs, nous allâmes aussi à la chasse et nous fîmes assez de chemin sans rencontrer les bœufs à qui nous en voulions principalement. Nous nous partageâmes en deux troupes pour parcourir les deux côtés de la montagne qui était fort haute et tâcher de tuer du moins quelques cerfs et des cabris, mais il nous fut impossible de les approcher; nous eûmes seulement le plaisir d'en voir un grand nombre. On domine du sommet de cette montagne toute la côte qui est toute couverte de bois.

« Nous redescendîmes dans la plaine, marchant toujours à l'ombre, et nous rejoignîmes nos gens qui, étant descendus par un autre côté, avaient trouvé un grand étang dont l'eau était très bonne; un ravin assez profond s'y dégorge et sa décharge se faisait à la mer, qui, en cet endroit-là, forme un bras s'avançant tout contre l'étang.

« Cette découverte nous dédommagea de notre rude et inutile chasse, et nous choisîmes ce lieu pour faire notre aiguade; les eaux y sont d'une

ders Goede Hoope en't eyland Mauritius [*Histoire du Comptoir hollandais au Malabar et de notre commerce au Japon, ainsi que l'Histoire du Cap de Bonne-Espérance et de l'île Maurice*], t. V, 2e partie, 1726, pp. 155-156).

qualité si parfaite qu'elles ne se sont jamais gâtées pendant notre traversée de l'île Maurice en France qui a duré près de cinq mois.

« Toute notre chasse se borna à quelques pigeons rougeâtres [*Nesœnas Meyeri*] qui se laissent tellement approcher qu'on les assomme facilement à coups de pierres. Je tuai aussi deux chauves-souris d'une espèce particulière [roussettes (*Pteropus*)], de couleur violette avec de petites taches jaunes, ayant une espèce de crampons aux ailes, par où cet oiseau [ce mammifère] se pend aux branches des arbres, et un bec de perroquet [!]. Les Hollandais disent qu'elles sont bonnes à manger et que, en certaine saison, elles valent bien nos bécasses. Enfin, nous vîmes des chats devenus sauvages, qui ont été apportés dans l'île pour tâcher de détruire les rats dont il y a une très grande quantité.

« En tirant vers le bord de la mer, nous trouvâmes, à côté d'un petit ravin, un fort beau tombeau de pierre taillée, couvert d'une table de marbre avec une inscription qui nous apprit que c'était le tombeau de la femme d'un général hollandais, morte en cette île en allant aux Indes. Avant que de nous embarquer, nous mangeâmes sur le rivage d'excellentes huitres, ce qui acheva de nous remettre de notre fatigue.

« J'allai à bord du navire de M. de Champloret, où nous délibérâmes sur le carénage de nos vaisseaux qui en avaient un extrême besoin, outre que la doublure était peut-être endommagée par les vers. Je crus que l'île Sainte-Marie, éloignée seulement d'une lieue de Madagascar et qui a environ vingt lieues de circuit, nous serait de toutes manières plus commode pour cette manœuvre ; M. de Champloret, au contraire, fut d'avis de caréner au port où nous étions, malgré la disette de vivres et les autres incommodités. Je ne voulus point m'opposer à son avis et, pendant qu'on travaillait, je fus me promener à la maison blanche, où je vis un très bon port et au pied du coteau, quelques huttes, qui avaient apparemment servi à des vaisseaux qui y étaient venus mouiller. Nous y déjeunâmes dans l'intention d'aller aussi voir l'habitation de nos chasseurs hollandais. Nous poursuivîmes donc notre chemin à travers les bois dont les arbres sont propres à diverses teintures ; au reste, nous sentions par intervalles une très forte odeur de clous de girofle, quoique cette île n'en produise point, ce qui venait, à ce qu'on nous dit, d'une certaine plante qui croît à la hauteur de deux ou trois pieds et qui a le même goût et la même odeur que le clou ; on me la montra et j'en fis moi-même l'épreuve.

« Après avoir passé un grand ruisseau sur de grosses pierres de marbre, nous arrivâmes au logement des Hollandais, qui est assez agréable et environné de cinq autres maisons, dans l'une desquelles est tout le

3° Lorsque les Hollandais se sont établis à Maurice, les Drontes (*Didus ineptus*), les Poules à bec de bécasse (*Aphanapteryx Broeckii*), les Tortues de terre gigantesques, etc., y étaient encore abondants; mais, si l'on sait par le *Journal manuscrit du*

ménage des cannes de sucre; nous y vîmes le pressoir pour faire ce qu'on appelle là le vin de cannes et ailleurs du *frangorin*, liqueur blanche, qui a de la force et de la douceur, mais dont l'odeur est désagréable à ceux qui n'y sont pas accoutumés. Nous vîmes au dehors une belle et grande allée en berceau d'orangers et, d'un autre côté, un grand jardin bien entouré de petits citronniers qui servent de haie contre les singes. Tout cela est entouré de champs cultivés, dans lesquels croissent les patates. Nos Hollandais me menèrent aussi voir les habitations voisines, où c'était à peu près la même chose, et enfin un beau bois d'ébéniers. Au retour, nous mangeâmes du cerf et nous bûmes du *frangorin*. Le lendemain, en me promenant dans leur jardin, j'eus le plaisir de voir de derrière la haie plus de 4000 singes dans le champ voisin; ils étaient de la plus petite espèce; en un moment, assis sur le derrière, ils eurent tiré de terre avec leurs pattes de devant une grande quantité de patates; à mesure que les uns s'en allaient, il en venait d'autres, qui faisaient le même manège, ce qui aurait duré longtemps, sans les chiens qui survinrent et leur firent gagner le bois.

« J'allai me promener ensuite jusqu'à la petite rivière où nos gens avaient rencontré le gouverneur; je vis de fort belles plaines et quantité de bois, avec des habitations abandonnées. A mon retour chez nos chasseurs, je fus assez surpris de voir des poulets à la broche; ils me dirent qu'ils venaient des coqs et des poules apportés d'Europe, qui depuis étaient devenus sauvages, en sorte que, pour tuer des poulets, il fallait aller à la chasse; ces animaux vivent singulièrement d'une espèce de petit piment ou de graines d'un goût si fort qu'une seule a plus de force dans un ragoût que le poivre concassé. Le lendemain, je fis couper du bois d'une grande beauté, propre à faire des meubles, et je retournai à nos vaisseaux en traversant des forêts dont tout le pays est presque couvert jusqu'au bord de la mer.

« Cependant nos gens continuaient d'aller à la pêche et prenaient beaucoup de poisson, qui était d'un grand secours aux équipages ennuyés de manger du bœuf et du lard salés. Le peu de viande de cerf qu'on avait était réservé aux malades et à la table des officiers, qui le plus souvent étaient réduits à manger du poisson. On en fit même beaucoup saler et sécher au soleil pour le voyage, ce qui nous a été d'une grande utilité.

« Enfin nos malades étant rétablis et nos vaisseaux bien réparés, notre eau et notre bois embarqués, nous tînmes la parole que nous avions donnée au gouverneur de l'île, en lui rendant tous nos prisonniers hollan-

second du navire « Berkley Castle », M. Benjamin Harry[1], qui a hiverné à Maurice en 1681, qu'il y avait encore à cette époque des Drontes, on sait, d'autre part, que ces oiseaux étaient éteints en 1693, quand Leguat y a passé quelques mois.

NOUVEAU VOYAGE DE LA FLUTE LE « WATERHOEN » À MAURICE ET À MADAGASCAR, EN 1664. RAPPORT DU COMMISSAIRE JOCHEM BLANCK[2].

L'*Eendracht*, venant du Cap de Bonne-Espérance, a apporté [à Batavia] le 3 mars 1665 une lettre du gouverneur Zacharias Wagenaer et de son conseil, datée du 26 novembre 1664, lettre dont on avait déjà reçu une copie le 14 février 1665 par le *Waterhoen*. A cette lettre était annexée une copie du rapport que le sous-marchand [commissaire] Jochem Blanck a rédigé à son retour de Maurice et de Madagascar, où il a été en 1664 avec la petite flûte le *Waterhoen*. Voici un court résumé de la copie de

dais et, après avoir pris congé de lui, nous sommes partis du port de Peterbothed [Peter Both] le 16 décembre 1709 [en route pour l'île Bourbon] (La Roque, *Voyage de l'Arabie Heureuse de 1708 à 1710*, Paris, 1716, pp. 171-185).

1. Manuscrit du fonds Sloane, n° 3668 (*British Museum*); voir plus loin p. 390 la traduction du passage ayant trait au Dronte de Maurice.

2. Dans le volume du *Dagh-Register* (1664), p. 259, il y a une lettre du gouverneur du Cap, Zacharias Wagenaer, datée du commencement de 1664, qui ordonne à la flûte le *Waterhoen*, après avoir touché à Maurice, de se rendre à la baie d'Antongil pour essayer d'y faire le commerce et, l'opération terminée, de se diriger sur les îles Comores pour y rechercher les navires qui se sont perdus en retournant en Europe. — Dans le volume de ce même recueil [*Dagh-Register* (1665)] où se trouve le rapport imprimé ci-dessus, il y a, p. 29, un résumé de ce voyage du *Waterhoen* qui est tout pareil. Il y est dit, en effet, que cette petite « flûte » est rentrée au Cap le 15 novembre 1664, venant de Madagascar où elle avait pris seulement sept charges de riz; qu'elle avait d'abord porté à Maurice l'assistant Jacob Nieuwlandt avec douze hommes et des provisions pour une année; qu'elle en était partie le 22 juillet et avait touché en allant à Madagascar à trois autres îles pour y chercher, mais inutilement, les navires perdus.

ce rapport qui a été remise à Son Excellence [le gouverneur des Indes Orientales] :

« Nous avons quitté la baie de la Table le 20 mai 1664. Le 5 juin, nous avons rencontré un navire anglais, la *Coronation*, qui allait à la côte de Coromandel, et, le 23, nous sommes arrivés en vue d'une île, qui est marquée sur les cartes sous le nom d'île Diego Rodrigo [Rodrigues], mais nous n'y pûmes trouver de mouillage, si bien que nous dûmes mettre le cap sur l'île Maurice où nous avons jeté l'ancre dans le port du Sud-Est [le Grand-Port] trois jours après. Nous en sommes repartis le 22 juillet, après avoir déposé, selon les ordres reçus, l'assistant Jacobus van Niewlandt et douze hommes avec des outils et des provisions.

« En faisant route pour Madagascar [1], nous avons cherché inutilement à aller plus Nord que les deux îlots, appelés Anasare [Nosy Hara?] [2], et nous n'avons plus eu malheureusement le temps d'exécuter les instructions qu'on nous avait données, c'est-à-dire d'acheter du riz dans la baie d'Antongil pour l'approvisionnement du Cap et de faire une enquête au sujet des navires disparus.

« Le 5 août, nous sommes arrivés dans la baie d'Antongil par

1. Voici ce que dit au sujet de ce voyage Leibbrandt dans son *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope, Journal 1662-1670*, p. 129 : « Le *Waterhoen* est parti du Cap pour Maurice dans la dernière décade de mai 1664 avec l'ordre de toucher à la baie d'Antongil au retour. Il était commandé par le sous-traitant Jochem Blanck. Il a séjourné à la baie d'Antongil du 5 août au 24 septembre et n'a obtenu que sept charges de riz et un seul esclave. Ce mauvais marché est dû à ce que le chef d'Antongil Fillo Horiva [Filohaniarivo] n'avait pas la permission de ses conseillers (?) de vendre des esclaves; s'il l'avait fait, ceux-ci l'auraient tous abandonné. Le *Waterhoen* est rentré au Cap le 15 novembre 1664 ». (Communiqué par M. Henri Dehérain.)

2. Voir la note de la page précédente, où il est dit que le capitaine du *Waterhoen* avait ordre d'aller aux Comores et celle où il est dit qu'en allant de Maurice à Madagascar il a touché à trois autres îles.

16° de latitude Sud et nous y avons jeté l'ancre par 14 ou 15 brasses derrière l'île Marosse [Nosy Marosy], ainsi appelée du nom d'un indigène [1] qui parlait assez couramment le hollandais et qui, disait-il, avait été, il y a quelques années, à Batavia avec le capitaine Bontekoe [2] et, après, en Hollande avec le capitaine van Dijck; nous l'avons employé comme interprète et l'avons bien payé pour ses services, car c'était un homme modeste et en somme fort recommandable.

Le roi, qui s'appelle Fillo Horwa [Filohaniarivo [3]], nous accorda de suite la liberté de commercer, mais le trafic fut maigre; à eux tous, les indigènes ne purent nous fournir plus de sept charges de riz blanc; nous ne pûmes non plus avoir d'esclaves, le roi ne voulant pas nous vendre un seul des siens de peur que les autres ne se sauvassent de chez lui et ne se réfugiassent chez ses ennemis. Il en vint néanmoins un de sa propre volonté, que nous avons emmené au Cap. On ne trouve autre chose à acheter dans la baie d'Antongil que les fruits de la terre et des arbres, notamment du riz qui y est beau et blanc, mais qu'on ne peut avoir en grande quantité; les achats se font avec des morceaux de fer, de l'étain, du cuivre, des grains de corail, du taffachelas [sorte d'étoffe] et des toiles communes pour noirs.

« Les indigènes ne savent pas préparer la cire; le peu qu'ils en recueillent, ils le mangent avec le miel. Nous n'avons pas réussi à saler de la viande, ni du poisson; la viande commen-

1. Nosy Marosy signifie « l'île où il y a beaucoup de chèvres », et son nom ne vient nullement de celui d'un individu quelconque.

2. Il ne faut pas confondre ce capitaine Bontekoe avec le célèbre voyageur, Guillaume Isbrantsz Bontekoe, qui a été à Bourbon et à Madagascar en 1619 et en 1625, et dont nous avons donné les récits dans le tome II.

3. *Filohana*, litt. : celui qui est à la tête, le chef (chez les habitants de la baie d'Antongil), et *arivo*, mille, c'est-à-dire le chef de mille hommes.

çait déjà à sentir après avoir été un jour à peine dans la saumure; du reste il n'y a pas à beaucoup près autant de bœufs et de moutons que dans la baie de Saint-Augustin, et il n'y eut pas moyen de prendre du poisson.

« L'ordre du gouverneur Wagenaer d'aller, dans le cas où le riz ferait défaut à Antongil, en charger en d'autres endroits proches où il n'y aurait pas de Français, n'a pu être exécuté, car, au Nord de la baie d'Antongil, il n'y a pas de ports connus, et nous n'avons pas jugé à propos d'aller à l'île Sainte-Marie ni à Agalamboule [Analambolo (litt. : où il y a une forêt de bambous) ou Fénerive], parce que les Français y ont des établissements. Pour la même raison, les indigènes ne voulurent pas y aller nous en chercher, car ils tremblent au seul nom de Français; en outre, leurs pirogues ne sont pas propres à la navigation sur mer; la plupart sont en effet de simple troncs d'arbres creusés; il y en a cependant quelques-unes plus grandes, qui sont faites en planches, rattachées l'une à l'autre au moyen de fibres végétales.

« Les indigènes nous ont dit que, dans le Nord de l'île, il y avait des Portugais, mais que leurs navires ne venaient jamais de là à Antongil, probablement parce qu'il n'y a aucun trafic à y faire.

« La juridiction du roi d'Antongil s'étend environ jusqu'à quatorze ou quinze milles dans l'intérieur. Comme il n'y a pas de montagnes[1], le pays est généralement marécageux; il est traversé par une grande rivière que nous avons remontée jusqu'aux confins du territoire du roi; on croit qu'elle prend sa source fort loin de là.

« Le roi a sous sa dépendance une soixantaine de villages

1. Le pays est au contraire fort montagneux, ce qui, du reste, n'empêche pas les marécages d'y être abondants.

habités par des nègres [des Malgaches] ; il peut mettre en campagne de sept à huit cents hommes armés de sagaies et de boucliers ou rondaches en bois. Ses revenus consistent uniquement dans les vivres que non seulement ses esclaves, mais aussi les gens libres doivent lui donner chaque jour; c'est lui qui prend soin qu'on ensemence et qu'on plante en temps voulu. Il possède un pouvoir absolu sur ses sujets, libres comme esclaves, qui tous lui obéissent aveuglément. Il est très dévoué à notre nation, mais il porte une haine profonde aux Français. Son parent le plus proche, qui s'appelle Filla Fonoha [Filohamponahana?], habite du côté sud de la baie, mais il est loin d'être aussi civilisé que lui.

« Les habitants construisent leurs maisons avec des morceaux de bois qu'ils attachent ensemble à l'aide de fibres végétales ; elles sont bâties un peu au-dessus du sol à cause surtout des grandes quantités de rats qu'il y a dans ce pays.

« Les habitants de la baie d'Antongil ont en général à peu près la même figure que les Cafres, mais leur chevelure est un peu plus épaisse et un peu plus longue. Ils sont fourbes, néanmoins les relations avec eux sont faciles et agréables. Leurs seuls ustensiles domestiques sont des pots de terre et des calebasses. Leur nourriture consiste en pisang [bananes] et en poisson, principalement en thon. Leur vêtement a la forme d'un sac ou grand manchon, qui n'est ouvert qu'en haut et en bas; lorsqu'il fait froid, ils s'en enveloppent tout le corps.

« Ils n'ont aucun culte et vivent comme de vrais sauvages. Chacun prend autant de femmes qu'il en peut nourrir.

« Le 6 et le 7 octobre, nous sommes partis de cette baie d'Antongil; comme, de l'avis de tous, le *Waterhoen* n'était pas capable de naviguer le long de la côte en quête d'un autre port et que les provisions se faisaient rares, nous résolûmes de faire route

pour le Cap où nous sommes arrivés sains et saufs le 15 novembre 1664 ».

Ce nouveau voyage a été en somme assez nul puisqu'ils n'ont fait rien d'autre que transporter quelques Hollandais à Maurice et recueillir sept charges de riz (*Dagh-Register int Castel Batavia*, 1665, pp. 39-40).

A la suite de ces deux voyages infructueux, le commandant du Cap de Bonne-Espérance expédia à Batavia le *Waterhoen* qu'il jugea ne pouvoir lui être utile à cause de sa marche trop lente; il y arriva le 14 février 1665. Du reste, les officiers de cette flûte qui avaient reçu d'excellentes instructions ne les avaient pas suivies ; il n'est pas extraordinaire que de semblables expéditions ne réussissent pas avec des jeunes gens inexpérimentés, et il est fâcheux qu'on ne puisse pas les confier à des gens ayant déjà séjourné en Extrême-Orient, qui sont malheureusement trop utiles ailleurs pour qu'on les déplace. Le commandant du Cap demande au Gouverneur des Indes Orienrales de lui envoyer deux jeunes gens intelligents. Comme il attendait plusieurs *hookerboots* (espèces de navires) d'Europe, il projetait d'en envoyer un à la baie de Saint-Augustin et les autres à Maurice pour y porter des provisions et ensuite à Ceylan (*Dagh-Register*, 1665, p. 29).

RELÂCHE DE DEUX NAVIRES ANGLAIS DANS LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN, EN 1664.

Le 8 novembre 1664, est arrivée au Cap, venant de la baie de Saint-Augustin, une petite flûte anglaise le *Leeuw* (*The Lion*), qui en était partie en même temps qu'un autre petit bateau anglais, l'*Arent* (*The Eagle*), tous deux chargés de 335 esclaves, que les Anglais avaient achetés en peu de temps et qu'ils avaient l'intention de transporter aux Barbades [en Amérique]. Le capi-

taine du *Leeuw* eut l'audace de demander 500 florins par tête aux habitants du Cap qui voulaient lui en acheter (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1665, p. 29).

COMMERCE D'AHMEDABAD, LA CAPITALE DU GOUDJERAT, AVEC MADAGASCAR EN 1665.

Un Genevois, M. Jean Herman Widerholt, écrit en 1665 : « Il sort d'Amadabat [Ahmedabad], ville riche et marchande du royaume de Guzerat [capitale du Goudjerat], peu éloignée de Surate, quantité de toiles de coton peintes qui se transportent en Arabie, en Perse, en Abyssinie, aux îles de *Madagascar*, Java, Moluques, et en Europe (Jean Herman Widerholt, *Histoire des joyaux et des principales richesses de l'Orient et de l'Occident*, Genève, 1665, p. 95-96[1]).

FLOTTE FRANÇAISE À DESTINATION DE MADAGASCAR, LEVANT DES RECRUES DANS L'ILE DE SAINT-MARTIN (ANTILLES), EN 1666.

Le 1er mars 1666, il y avait à l'île de Saint-Martin [l'une des petites Antilles] douze navires de guerre français, dont cinq étaient, dit-on, à destination de Madagascar, l'un d'eux ayant 56 canons et les autres de 40 à 50. Ils levaient des recrues et se

1. A la fin de ce petit in-12, il y a une Table géographique où Widerholt donne, pp. 147-148, la description suivante de Madagascar : « Madagascar, la plus grande île du monde après Bornéo, nommée autrement de Saint-Laurens, couchée du Nord au Sud le long de la côte orientale de l'Afrique, presque tout entière sous la zone torride, depuis le 12e degré de latitude méridionale jusqu'au 26e, un peu au-delà du Tropique d'hiver. Elle est assez fertile et produit de tout ce qui est nécessaire à la vie, comme riz, sucre, miel, limons, gingembre, safran, coton, et même elle a des mines d'argent. Les Français y ont plusieurs colonies et ont dessein d'y établir un magasin général pour le commerce qu'ils entreprennent aux Indes ».

préparaient à la guerre; il y a à Saint-Martin et aux environs 6 000 soldats (*Calendar of State Papers, Colonial Series, America and West-Indies*, 1666, p. 362).

BATEAU HOLLANDAIS BRÛLÉ À MADAGASCAR, À LA FIN DE 1666.

Le 8 octobre 1666, est parti de Batavia à destination des îles de Majotse [Mayotte, l'une des îles Comores] le petit yacht *Goede Hoop*, qui appartenait à un négociant libre, Vincent van Moock, et emportait une cargaison de vêtements valant 1 272 rixdalers [6 675 fr.], de porcelaine valant 100 rixdalers [525 fr.], de soufre valant 5 rixdalers [26 fr. 25] et de laine valant aussi 5 rixdalers [26 fr. 25].

Le 12 mai 1668, est arrivé à Batavia Jacob van Dyck qui était à bord du *Goede Hoop* et qui, au lieu de venir de l'île Mayotte, arrivait de Hollande. Il a raconté que ce yacht avait été brûlé à Madagascar et qu'il n'avait pu par conséquent aller aux Comores. Ayant trouvé à Madagascar un navire français en partance pour la France, il s'y était embarqué et avait gagné la Hollande après avoir beaucoup souffert en route (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1666, p. 159, et 1668-1669, p. 75).

DESCRIPTION DE LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN PAR LE COMMISSAIRE HOLLANDAIS JACOB GRANAET (1666)[1].

La flûte *Hoogh Caspel*, envoyée à Madagascar pour y acheter du riz et des esclaves, a séjourné dans la baie de Saint-Augustin du 26 septembre au 17 octobre 1666. Au retour, le commissaire Jacob Granaet a remis le rapport suivant à Cornelis van Quaelbergh, gouverneur du Cap de Bonne-Espérance :

1. Communiqué et traduit par M. Henri Dehérain, auquel nous adressons tous nos remerciements pour cette intéressante contribution.

« Nous jetâmes l'ancre dans la baie de Saint-Augustin [le 26 septembre 1666]. Les habitants sont très cupides, menteurs et voleurs. Ils cherchèrent d'abord à nous tromper, en nous promettant des quantités de riz, de haricots et de bétail dont ils se prétendaient abondamment pourvus, cherchant ainsi à nous soutirer des cadeaux. Mais leurs estomacs affamés nous prouvèrent bientôt que nous n'en pourrions presque rien obtenir, d'autant que les trois principaux chefs, avec lesquels M. Blanck [1] avait traité en 1663 (et sans lesquels il n'aurait rien obtenu), avaient été tués par les Lapahoutis [les gens de Lahifotsy?].

En outre, par suite des guerres continuelles dans lesquelles ils sont quotidiennement engagés, ils s'incendient réciproquement leurs maisons, se volent leur bétail et se détruisent leurs récoltes, de sorte qu'ils en sont contraints à se nourrir de vivres de rencontre : morceaux de cannes à sucre, petits poissons, et, comme pain, ils mangent des fruits secs. Leur nourriture ressemble beaucoup à celle des Hottentots d'ici [du Cap], mais ils sont moins sales de corps. Ils tressent leurs cheveux d'une manière très curieuse et, comme toutes les autres peuplades noires, ils les oignent d'huile. Ils sont presque nus, couvrant seulement leurs parties sexuelles avec de petits tabliers qu'ils font eux-mêmes. Leurs maisons sont construites en feuilles de palmiers sauvages et en branches d'arbres tressées; les portes sont si basses, qu'ils sont obligés de ramper pour y pénétrer. On peut avoir dans ce pays une assez grande quantité de poissons, mais les seuls bestiaux que nous y ayons vus sont ceux que nous avons achetés : un bœuf à bosse et dix-neuf chèvres ou moutons, qu'ils craignaient de se voir enlever par leurs ennemis. Nous avons payé les moutons et les chèvres de 5 à

1. Jochem Blanck, à bord du *Waterhoen*, avait séjourné dans la baie de Saint-Augustin du 23 juin au 4 août 1663. Voir plus haut, p. 306-315.

6 barrettes de cuivre ou de 12 à 14 colliers de perles blanches ou rouges chaque, selon la taille, et le bœuf 2 livres et demie de fil de cuivre. Nous y avons acheté 7 « kufjes », soit 170 à 180 livres de haricots indigènes. Nous avons aussi obtenu un peu de vilain miel impur, que nous avons payé au-dessus de sa valeur pour les inciter à en apporter davantage, ce qu'ils auraient fait si les circonstances eussent été favorables; nous avons fait à tous de petits présents qui les ont satisfaits. Les marchandises qu'ils aiment sont les perles rouges, blanches et bleues, pourvu qu'elles soient grosses, car ils dédaignent les petites. Quant aux étoffes, ils les acceptent comme cadeaux, mais non comme monnaie. La partie du pays que nous avons parcourue nous a paru sèche et pauvre; il y a beaucoup de hautes montagnes et des forêts: le bois qui pousse près de la côte n'est bon qu'à brûler. Il y a des tamarins à cueillir. Nous vîmes aussi de petits arbres, dont le fruit ressemble à celui du *Sacelodam*; il y en a probablement de plus grands dans les montagnes.

Dans le voisinage de Zalaer [Salara], où les Anglais avaient naguère leur forteresse, il y a une jolie rivière où ils allaient chercher l'eau, comme nous le fîmes nous-mêmes; mais le mouillage en cet endroit est dangereux. Il y a beaucoup de jolis oiseaux, dont les noms nous sont inconnus; les bécassines [de mer] et les flamants abondent sur le rivage. L'île [de Madagascar] est pleine d'animaux sauvages, crocodiles, serpents, salamandres[1], lézards; nous en avons pris quelques-uns. Les mouches et les moustiques y sont innombrables; c'est un vrai fléau.

Les indigènes sont peu soumis à leurs chefs, qui se mettent en avant en toute circonstance. Ils sont presque tous agiles et forts; dans leurs combats, qui se font à coups de sagaies, ils luttent jusqu'à ce qu'un des partis prenne la fuite. Nous avons

1. Il n'y a pas de salamandres à Madagascar.

vu trois blessés, car il y eut un combat auprès d'une de nos tentes.

Après être restés inutilement sur cette rade plus de vingt jours et avoir constaté que nous n'y pouvions rien faire pour la Compagnie [hollandaise des Indes Orientales], notre petite provision de riz commençant à s'épuiser, nous levâmes l'ancre le 17 octobre. Nous arrivâmes ici [au Cap] le 11 novembre 1666, tous en bonne santé. — Signé : le Capitaine Jacob Granaet, 30 novembre 1666[1]. » (H. C. V. Leibbrandt, *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope, Journal 1626-1670*, pp. 199-201).

RELÂCHE D'UN NAVIRE HOLLANDAIS DANS LA BAIE D'ANTONGIL, EN 1667.

Les noirs [Malgaches] qui venaient de la baie d'Antongil à Ghallemboule [Analambolo (Fénérive)] nous apprirent qu'un vaisseau hollandais avait mouillé devant le pays de Vallengouze [Voalongoza], à la pointe Sud de cette baie d'Antongil, où l'équipage de ce vaisseau avait traité du riz; il avait ensuite mis à la voile (François Martin, Mémoires sur l'établissement des Colonies françaises aux Indes Orientales, 1664-1694. *Manuscrit des Archives Nationales*, T*, 1169 [p. 261 de la copie Biblioth. Grandidier]).

APPRÉCIATION DU R. P. BARRETO[2] SUR L'ILE DE SAINT-LAURENT, EN 1667.

Les personnes qui sont expertes dans les affaires coloniales ont toujours blâmé notre établissement dans l'île de Mozam-

1. Traduit du texte anglais de Leibbrandt, qui lui-même l'a traduit du texte hollandais, par M. Henri Dehérain, que nous remercions d'avoir bien voulu nous le communiquer.

2. Le R. P. Barreto est un Père jésuite qui a vécu longtemps sur la côte Sud-Est d'Afrique, dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

bique [îlot sablonneux sans eau courante et dépourvu de végétation], établissement qui serait bien mieux placé dans la baie des Baisers [Bahia de Beijos] ou baie de Saint-Augustin [sur la côte S.-O. de Madagascar], l'une des meilleures connues. Cette baie présente en effet de grands avantages sous tous les rapports : le climat y est excellent et le pays, qu'arrosent de nombreux cours d'eau, est riche en productions de toutes sortes qu'on y peut avoir à bon compte; les navires y peuvent atterrir facilement sans avoir à craindre les écueils et les hauts fonds du canal de Mozambique, tels que les Bassas de India et les Bancs de la Juive [rochers Europa]. D'autre part, il eût été facile de partir de ce point pour faire la conquête de toute l'île de Madagascar, qui est si riche en produits précieux de toutes sortes et qui réserve de grands avantages à ceux qui s'y installeront. Il faut ajouter qu'un établissement y est bien plus facile à défendre qu'à Mozambique... L'île de Saint-Laurent fournit d'excellent bois, et en aussi grande quantité qu'on peut en désirer, pour la construction de navires ainsi que pour leur mâture; on y trouve des épices, que les Portugais n'ont pas jusqu'à ce jour réussi à se procurer, parce qu'ils n'ont jamais voulu tenter la conquête de cette île, quoique, pour faire cette conquête, ils aient tous les droits et toutes les facilités possibles. En effet, avec l'aide des nègres de la côte Est d'Afrique, on pourrait en prendre d'abord une partie dont les habitants serviraient ensuite à s'emparer du reste de l'île, qui est divisé en plusieurs royaumes toujours en guerre les uns avec les autres et par conséquent faciles à subjuguer. Cette conquête permettrait de convertir au christianisme les indigènes qui sont plus sociables que les Cafres et empêcherait les Français ou d'autres peuples européens de s'y établir, comme ils en ont le dessein à cause de l'abandon dans lequel nous laissons ce pays... Si quelque nation étrangère vient à

prendre possession de l'île Saint-Laurent, il est possible que le Portugal par la suite perde le Cap de Bonne-Espérance... (R. P. Manoel Barreto, Lettre au vice-roi Jean Nunes da Cunha, 11 déc. 1667 [*MS. de la Bibl. Nationale de Paris*, *Fonds portugais*, 33, fol. 41-50, publiée dans le *Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa*, 1883, p. 34).

Les personnes qui connaissent l'île de Saint-Laurent l'appellent un *Paradis Terrestre* à cause des nombreux cours d'eau qui l'arrosent et de ses riches productions naturelles. On y jouit d'un printemps éternel et le bétail y est innombrable; les propriétaires des bœufs ne pourraient pas reconnaître ceux qui leur appartiennent, s'ils n'avaient la précaution de les marquer au fer rouge ou de quelque autre signe.

Les étrangers qui viennent dans cette île tuent ces bœufs à leur bon plaisir, comme s'ils n'appartenaient à personne; on ne les tue que pour en avoir la graisse et l'on abandonne leur chair aux oiseaux de proie. Ce bétail ne pourrait pas s'acclimater à Mozambique à cause de la différence des pâturages.

L'île a des ports assez grands pour recevoir toute une flotte espagnole, et on y pénètre par des canaux si étroits que leur entrée pourrait être fermée au moyen d'une simple chaîne quoique les eaux y soient profondes. Je ne m'étends pas longuement sur cette île, parce qu'elle ne forme pas le but principal de mon rapport; je dois dire cependant qu'il y a beaucoup d'épices; Nagino, dans sa Géographie, a décrit en détail ses richesses en mines et en ivoire, quoique je n'en aie jamais entendu parler par ceux qui ont fréquenté ces ports. Il y a d'immense forêts d'arbres propres à la construction, dont le bois a le grain fin et serré comme l'ivoire et dont on pourra tirer un bon profit en les transportant dans d'autres régions. On y trouve aussi des tortues, du cristal de roche et des pierres

précieuses ; j'ai eu moi-même, l'occasion de voir un gros morceau de cristal apporté de l'île Saint-Laurent à Mozambique, échantillon pris parmi les nombreux fragments que charrient les torrents venant des montagnes. On y fabrique des étoffes de couleurs assez variées, tissées d'une façon très curieuse avec des herbes ou des fibres d'écorces d'arbres [raofia], ainsi que des étoffes en laine [en coton], qu'on appelle « landes » [lamba][1] et qui sont très fines et douces au toucher.

La canne à sucre y est tellement abondante que l'île est considérée comme un nouveau Brésil, mais il n'y a aucune usine et, pour cette raison, nos compatriotes ne s'en occupent pas.

J'ai entendu dire maintes fois à Bartholomé Lopes, homme de jugement sain et d'esprit éclairé, qui a une grande expérience des voyages à Saint-Laurent, que, si le Roi voulait lui donner seulement six de ses vaisseaux avec quelques soldats, il se ferait fort, en joignant à cette flotte sa galère et quelques bateaux dont l'équipage se composerait de Cafres de la côte voisine d'Afrique, de mettre à mal et de couler tous les bateaux arabes qui viennent de la Mekke et de Mogdicho s'approvisionner dans cette île d'esclaves « bouques » [indigènes] qu'ils emmènent chez eux. Chaque année, en effet, les Arabes enlèvent de l'île de Saint-Laurent plus de mille Malgaches ; ils ont en divers ports de l'île des caciques [cheiks] qui, pendant le cours de l'année, achètent les prisonniers de guerre, qu'ils s'efforcent de convertir à l'hérésie musulmane, ce qui est un opprobre pour les chrétiens. Dans le but de modifier ce triste état de choses, Bartholomé Lopes osait espérer que le Roi se déciderait à ordonner aux vice-rois de l'Inde d'envoyer dans ces pays des forces suffisantes, avec lesquelles il se chargerait d'entre-

1. *Landy*, en malgache, signifie « soie », mais c'est évidemment, d'après le contexte, *lamba* ou vêtement, étoffe, qu'a voulu dire le R. P. Barreto.

prendre la conquête de l'île, sans autre intérêt que l'honneur, car l'argent lui importait peu. On a laissé échapper cette occasion; mais j'espère qu'il se trouvera encore, dans notre nation qui est si généreuse, des hommes qui auront le courage de reprendre ce projet et de le mener à bien.

Du reste, je m'en rapporte à la relation manuscrite que nous devons au Père Luis Mariano, de la Compagnie de Jésus, qui a fait le tour de l'île Saint-Laurent et a donné la description de ses ports, ainsi que de tout ce qu'il y a observé (R. P. Manuel Barreto, *Mozambique et Madagascar*, MS. de la Bibliothèque Nationale de Paris, Fonds portugais, 33; publié dans le *Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa*, 1883, p. 54-55.)

MASSACRE DE ONZE HOLLANDAIS DANS LE NORD DE MADAGASCAR, EN 1668.

1° A la fin de février 1668, est arrivé au Cap de Bonne-Espérance le houcre le *Poelsnip*, venant de l'île Maurice avec une cargaison de 718 billes d'ébène. Il avait touché à la pointe Nord de Madagascar où les indigènes avaient tué onze hommes de l'équipage (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1668 [Batavia, 13 mai], p. 75).

2° Le *Poelsnip* et le *Wetswout* sont partis du Cap le 16 juillet 1667 et sont allés à Maurice; en revenant, ils ont touché à la baie d'Antongil. Le sous-chirurgien Pieter van Meerzhoff et huit hommes y ont été massacrés par les indigènes. Avant d'être tué, Pieter van Meerzhoff avait réussi à acheter 7 charges de riz et 3 jeunes esclaves. Les deux navires sont rentrés au Cap le 27 février 1668 (Leibbrandt, *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope, Journal 1662-1670*, p. 238)[1].

1. Communiqué aimablement par M. Henri Dehérain que nous remercions.

DESCRIPTION DE MADAGASCAR PAR OLIVIER DAPPER (1668).

Dapper a publié en 1668 une *Description des pays de l'Afrique* et une *Description des îles de l'Afrique*; ces deux ouvrages ont été traduits en français et réunis en un seul volume (paru en 1686). C'est un simple extrait des voyages et descriptions de cette partie du monde publiés avant lui; comme il n'a fait que décrire et disposer dans un ordre géographique ce que les auteurs précédents, surtout Flacourt, avaient publié, il n'y a pas lieu d'en donner la traduction ici.

RELÂCHE D'UN NAVIRE FRANÇAIS, « LE SAINT-LUC », ET D'UN NAVIRE ANGLAIS, « LE EENHORN », À MAURICE, EN 1668.

Un navire français, le *Saint-Luc*, est arrivé le 18 mars 1668 à Maurice venant de Madagascar et a jeté l'ancre dans le port du Sud-Est [le Grand-Port], auprès de l'établissement de la Compagnie hollandaise des Indes, dans le but, disaient ses officiers, de se ravitailler et d'aller ensuite à l'île Mascarinas [Bourbon], mais les Hollandais habitant Maurice ont pensé qu'ils étaient venus pour se rendre compte de la situation de leur Compagnie et en conséquence ils ne les ont pas laissés se renseigner à cet égard.

Plus tard, on s'est aperçu que des palmiers avaient été coupés dans le port du Nord-Ouest [le Port-Louis actuel], ce qui prouvait que des navires y avaient relâché ainsi que ce fut le cas du bateau anglais, le *Eenhorn* [*The Unicorn*], qui, venant de la côte de Coromandel et se rendant en Angleterre, s'y est arrêté le 26 juillet 1668; ce bateau, après quelques jours de repos, avait continué son voyage, laissant à terre son constable et un matelot qui vinrent à l'établissement de la Compagnie, disant qu'ils s'étaient égarés en chassant dans la forêt; ils demandèrent la

permission de séjourner dans la susdite baie jusqu'à l'arrivée d'un autre navire qui devait suivre de près le leur et y faire escale. Les Hollandais, craignant que les Anglais ne tirassent parti d'un séjour prolongé de leurs compatriotes au port du Nord-Ouest [le Port-Louis actuel] pour faire valoir un droit de possession sur ce port, les expédièrent au Cap à bord du petit yacht le *Voerman*; de là, ils sont allés avec le navire *Poulorun* à Batavia, où ils sont arrivés en mars 1670.

A cette époque la situation à Maurice était bonne; l'accord régnait entre tous les habitants et le nouveau commandant en chef, George Fredrick Wreden, fondait de grandes espérances sur l'agriculture et l'exploitation des forêts d'ébéniers, en même temps que sur la pêche et l'élevage des porcs, dont il pensait pouvoir envoyer au Cap tous les ans un minimum de 1 000 têtes (*Dagh-Register Gehouden int Casteel Batavia*, 1670-1671 [Batavia, 28 mars 1670], pp. 37 et 38).

VOYAGE DU YACHT HOLLANDAIS « LE VOERMAN » À MAURICE, EN 1669.

Au lieu du *Lepelaer*, qui était prêt à mettre à la voile, c'est le petit yacht le *Voerman* qui a été commissionné en 1669 pour aller à Maurice.......

Il est revenu au Cap le 9 décembre [1669], ayant à bord le commandant en chef de l'île Maurice, l'enseigne Dirck Jansen Smient, qui avait fini son temps. Il rapportait 378 billes d'ébène, en ayant laissé, faute de place, 1 490; il avait aussi de l'ambre noir (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1668-1669 [Batavia, 13 octobre 1669], p. 428, et 1670-1671 [Batavia, 28 mars 1670], p. 37 [1]).

(1) DESCRIPTION DE MADAGASCAR PAR UN AMATEUR HOLLANDAIS, EN 1669. — Cette description de l'île de Madagascar est la traduction littérale des

LE MARQUIS DE MONDEVERGUE, GOUVERNEUR FRANÇAIS DE MADAGASCAR, TOUCHE AU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE EN 1671 (*a*).

Le 8 mars 1671, le *Mary Yacht* [*La Marie*] arriva de l'île de Madagascar au Cap de Bonne Espérance, ayant à bord le Marquis de Mondeverguin [de Mondevergue], gouverneur français de Madagascar [rappelé en France pour se disculper de diverses accusations]. Il fit dire au commandant en chef du Cap, M. Hakkins, qu'il serait aise de mettre pied à terre, pourvu qu'il fût assuré d'avoir une réception conforme à sa qualité. Toutefois il mit soudain à la voile sans attendre la réponse,

chapitres V à X (pp. 18 à 36) de la *Nouvelle Relation d'un Voyage fait aux Indes Orientales* par Dellon, docteur en médecine (*b*), qui, parti du Havre le 20 mars 1668 à bord du vaisseau de la Compagnie royale des Indes « La Force », en compagnie de « l'Aigle d'or », eut vue de Madagascar le 7 août et atterrit à l'île Bourbon le 1er septembre. Ayant mis à la voile le 22 de ce mois, il mouilla le 30 dans la rade de Fort-Dauphin, où était déjà à l'ancre depuis quinze jours « l'Aigle d'or », prêt à emmener M. de Faye, directeur de la Compagnie française des Indes, à Surate, où il est mort. Il n'y a donc pas lieu de donner ici cette description, puisqu'elle viendra à sa place dans l'un des volumes suivants où seront réimprimés les ouvrages français concernant Madagascar (*Beschyving van eenige voorname Kusten in Ost-en West-Indien... te Leuwarden, 1716* [*Description de quelques côtes importantes dans les Indes orientale et occidentale, telles que celle de Surinam, de la Nouvelle-Hollande, de la Floride, de l'île de Cuba, du Brésil, de Surate, de Madagascar, de Batavia, du Pérou et du Mexique, et de leur situation, de la nature et des coutumes de leurs habitans, de leur commerce, de leur religion et de diverses aventures curieuses, faite par divers amateurs.* — A Leeuwarden, chez Meindert Injema, imprimeur et marchand de livres en la rue Saint-Jacques, près du Waags-piep, 1716, chap. IX, p. 105-115]).

(*a*) Voir l'*Histoire des Indes Orientales* de Souchu de Rennefort, 1688, pp. 517-518 et 535-536. Mondevergue s'est embarqué le 15 avril 1670 sur « La Marie » pour aller en France, mais, le mauvais temps l'ayant obligé à retourner à Madagascar, il n'en est reparti qu'en février 1671.

(*b*) Cette relation de Dellon, qui contient la description des îles de Bourbon et de Madagascar, de Surate, de la côte de Malabar, de Calicut, etc., avec l'histoire des plantes et des animaux qu'on y trouve et un traité des maladies particulières aux pays orientaux [notamment des *Coliques de Madagascar* (pp. 291-293) et de la *Maladie vénérienne en l'Ile Dauphine* (pp. 293-294)], a été imprimée et éditée à Amsterdam en 1699. C'est un petit volume in-12 de 319 pages.

peut-être parce que le bruit courait que la guerre était déclarée entre la France et la Hollande (John Nieuhoff's Voyages and Travels in the East-Indies, in : *Churchill's A Collection of Voyages and Travels*, t. II, 1732, p. 322.)

RELÂCHE DU R. P. NAVARRETTE[1] À L'ÎLE MASCAREIGNE [BOURBON] ET À MADAGASCAR [FORT-DAUPHIN], EN 1671.

Des iles Mascareignes à Madagascar. — 13° Le 15 mars [1671], vers huit heures du soir [venant de Surate], la barre de notre gouvernail se brisa; nous en fabriquâmes une autre en quatre heures, sans difficulté, car le vent était calme. Quelques années auparavant, quatre navires ont sombré à peu près à cette même place, trois qui s'y sont perdus entièrement corps et biens et un hollandais, dont trois matelots seulement ont échappé à la mort et se sont sauvés à Maurice en canot. On est du reste toujours en butte aux tempêtes dans ces parages; nous en avons nous-mêmes subi une très violente.

14° Le 17, vers huit heures du matin, nous avons aperçu l'île Mascarenhas [Mascareigne], que les Français appellent île Bourbon; si elle avait un port, ce serait le plus beau pays de la terre, car le climat y est tempéré, l'eau y est bonne et abondante et on peut s'y procurer en quantité du poisson et des volailles, qui y sont en tel nombre qu'on les tue à coups de bâton. Le riz, le blé, les légumes et les arbres fruitiers que les Français y ont semés et plantés, y ont admirablement réussi.

1. Domingo Fernandes Navarette, de l'ordre des Prêcheurs, a été professeur de théologie au Collège et à l'Université de Saint-Thomas à Manille, puis missionnaire en Chine et supérieur de cette mission et enfin procureur général à la cour de Madrid pour la province de Rosario des Philippines. On lui doit une *Histoire politique, morale et religieuse de la Chine* (en espagnol), traduite en anglais dans *Churchill's Coll. of Voyages*, t. I, 1732, p. 1-380.

15° Peu après, le vent se leva du Sud-Est avec tant de violence qu'en une seule rafale il emporta trois voiles; il souffla toute la nuit; la mer, très agitée, battait furieusement notre navire où chaque jour s'ouvraient de nouvelles voies d'eau; le grand mât finit par tomber. Il n'était que trop facile de prévoir ce que nous allions avoir à souffrir.

16° Le 4 avril au matin, il y eut un orage épouvantable avec coups de tonnerre, éclairs, vent et pluie, contre lequel nous luttâmes pendant cinq heures, sans un morceau de toile aux mâts; la mer battit notre pauvre navire avec tant de violence qu'il semblait que toutes les planches du bordage allaient céder et l'eau s'y introduisait avec rage; nous nous serrions les uns contre les autres, en implorant la miséricorde divine, et je lançai dans la mer en priant des objets bénis. Ce danger passa, et nous nous préparâmes à en affronter d'autres, car nous nous approchions du Cap de Bonne-Espérance où l'hiver commençait. ......Après de nombreuses et graves péripéties, le 29 avril, il fut décidé que nous ferions route pour Madagascar; nous étions en mer depuis le 22 janvier, sans avoir relâché. C'était une grande déception, mais nous étions heureux d'être enfin délivrés de ces vents et de ces vagues terribles, et cependant nous avions tort, car si nous avions persévéré trois jours de plus, nous aurions certainement réussi à aller de l'avant comme nous nous en sommes rendu compte plus tard. Mais il y avait un mois que nous louvoyons dans les parages du Cap, toujours contrariés par des vents contraires; parfois, nous avions quelques heures de calme et immédiatement des baleines apparaissaient de tous côtés, prenant leurs ébats autour de notre navire, à notre grand effroi, car c'était à nos yeux le présage certain de la tempête, comme l'expérience nous l'avait montré.

17° Nous n'avions à bord personne ayant la pratique de ces

mers, ce qui nous fut très préjudiciable. Pour gagner Madagascar, il ne nous fallait pas de vents du Nord ni du Nord-Ouest, qui, au contraire, étaient les meilleurs du monde pour doubler le Cap, et ce sont précisément ces vents que nous eûmes le 14 mai. Ce jour-là, à la chute du jour, le vent soufflant avec fureur, nous vîmes sur la grand'hune ainsi que sur la hune de misène des feux de Saint-Elme, très grands et très brillants, qu'on pouvait comparer à la flamme des cierges. Ce phénomène dura dans tout son éclat pendant six heures, quoique la brise fût violente et, nous prenant de flanc, secouât notre navire d'une terrible façon. Des quelques marins qui en avaient déjà vu, les uns disaient que c'était un présage de beau temps, d'autres au contraire qu'il fallait nous attendre à un orage, d'autres enfin que leur apparition au haut des mâts était un bon signe, tandis qu'il en eût été autrement si les feux s'étaient montrés sur le pont. Pendant que tout le monde donnait son opinion, je jugeai que le mieux était de nous adresser à Dieu et nous chantâmes les litanies de Notre-Dame pour implorer son assistance. La conséquence fut que le lendemain, vers le soir, le vent du Nord tomba tout à coup et qu'il se leva un vent d'Est, le plus violent que nous ayions jamais eu. Pendant trois jours, nous naviguâmes avec la voile de misaine carguée; nos vergues et nos mâts de hune furent brisés; la mer qui battait la poupe avec fureur, nous terrifiait, et les vagues étaient si énormes que je n'osais pas les regarder. Je ne puis décrire ce que j'ai souffert pendant cette tempête et combien de nuits j'ai passées, tristement appuyé sur un canon ou assis auprès de l'habitacle; Dieu et moi seuls le savons!

Nous arrivâmes enfin à Madagascar ou île de Saint-Laurent, que les Français appellent aujourd'hui île Dauphine, après une détestable traversée et au milieu de disputes entre le capitaine,

le passager [M. Dandron] et le pilote. Dans la baie [de Taolankarana ou de Fort-Dauphin], car ce n'est point à proprement parler un port, nous avons trouvé la flotte du Roi [1] et un bâtiment de la Compagnie française des Indes.

Les Français ont parfois médit de l'inquisition espagnole, qu'ils ne connaissent que par des rapports faux et mensongers émanant de méchantes gens; j'ai dévoilé toute la vérité à M. Dandron [2], qui a été enchanté de mes explications et m'a confié qu'il serait heureux que l'inquisition existât aussi en France. Je lui ai fait connaître ce que le R. P. Rogemont, un jésuite flamand, m'avait dit en Chine, à savoir : que ses compatriotes se faisaient une idée monstrueuse de ce tribunal, parce qu'ils ajoutaient foi à toutes les absurdités qu'on colporte à son sujet, mais que, bien renseignés, ils n'y auraient pas fait d'opposition.

18° Nous n'avons jamais manqué de faire, matin et soir, les prières à bord des navires; on ne les a omises sous aucun prétexte. Les dimanches et fêtes, nous avons chanté les vêpres et les litanies, et pendant la matinée les psaumes et les hymnes correspondant à la fête du jour. Tous les hommes de l'équipage assistaient ponctuellement à la messe, que je célébrais toutes

1. D'après Souchu de Rennefort (*Hist. des Indes*, 1688, p. 543), la flotte de l'amiral de la Haye, après avoir visité l'île Mascareigne de la fin d'avril au 22 juin 1671, est revenue à Fort-Dauphin d'où elle est repartie le 11 août pour les Comores et Surate. Voir aussi *Le Journal du voyage des Grandes Indes*, pp. 67, 76 et 80.

2. M. Dandron était un protestant français qui s'était embarqué à Surate sur le même navire que le R. P. Navarette. Capitaine des gardes de Mondevergue, il était inculpé avec lui (Voir lettres de Colbert à Hotman, maître des requêtes en mission, du 30 juillet 1671, et à l'amiral de la Haye du 30 juin 1672, in : *Lettres de Colbert*, t. III, 2e partie, pp. 524 et 544. Voir aussi *Archives de la Marine* : Ordres du Roi pour la Cie des Indes, 1671, fol. 67, et 1672, fol. 74, et le *Journal du voyage des Grandes Indes*, p. 80, où il est dit que l'amiral de la Haye remet à Dandron ses lettres pour la Cour).

les fois que le temps le permettait; en outre, il y avait toujours quelques hommes qui se confessaient et communiaient. Je fus vraiment très édifié de la conduite de l'équipage, surtout de ce qu'on n'entendait pas de jurons, contrairement à ce qui a lieu d'ordinaire à bord de nos navires; il était rare qu'un homme proférât un blasphème. Dandron prétendait que l'habitude de ses compatriotes de prier en latin était préférable à notre usage continuel du chapelet, mais je lui fis comprendre que le chapelet offre plus d'avantages pour les gens ignorants qui n'entendent pas le latin et qui ont la satisfaction de comprendre les prières qu'ils récitent en le disant.

19° Quelques autres graves et difficiles questions ont été discutées à bord. Nous avons jeté l'ancre à Madagascar le 29 mai [1671]; le temps était mauvais et il pleuvait. Un capucin français [1] vint à bord, ce qui fut pour moi une grande consolation; il m'emmena sur son navire, puis sur un autre, où l'on me fit mille prévenances. Il en fut de même partout dans la suite; tous les navires furent gracieusement mis à ma disposition et on me traita avec une grande considération. J'allai à terre et j'y reçus la bénédiction d'un évêque français qui avait été missionnaire au Tonkin et en Chine et qui revenait de Rome; j'eus par lui des nouvelles d'Italie et d'Espagne. Je songeai alors que j'étais à plus de 3 000 lieues de l'Europe et, à cause de cette énorme distance, il me sembla que je n'y arriverais jamais.

Séjour a Madagascar. — 1° Je restai quelque temps à bord, n'ayant pas de logement à terre. J'avais du reste prévu ce que j'aurais à souffrir en ce lieu. J'ai eu sur le navire un entretien avec le capucin français au sujet des évêques français et espagnols. « Le roi d'Espagne, m'a-t-il dit, est plus attaché à la religion que notre souverain. Il en est de même de ses sujets qui

1. Le R. P. Ambroise de Preusty (*Journ. Voy. Grandes Indes*, p. 97).

l'envisagent autrement que mes compatriotes; et, quoiqu'il y ait en France un assez grand nombre de religieux pleins de piété et de science, il y a beaucoup d'évêchés qui sont conférés à des hommes dont le seul titre est d'être de grande maison ».

2° A bord des navires français, on avait demandé à l'évêque l'autorisation de manger de la viande tous les jours, ce qui ne me plut pas, car il était facile de se procurer du poisson. Les Français et les Portugais tournent en ridicule les Espagnols, qui, le samedi, mangent des viandes de rebut; ils ne réfléchissent pas que, sous d'autres rapports, ils se conduisent eux-mêmes beaucoup plus mal. Les Français blâment fort leur roi de vendre les charges et les fonctions, ce qu'ils considèrent comme très fâcheux au point de vue gouvernemental, quoiqu'on ait employé diverses méthodes pour remédier aux inconvénients d'une semblable manière de faire.

3° Ce sont les Portugais qui ont découvert l'île de Madagascar; mais ils l'ont abandonnée. Les Hollandais s'en sont ensuite emparé et ils en sont aussi partis. En dernier lieu, les Français en ont pris possession, mais ils disent qu'ils vont la quitter, parce qu'on n'en peut tirer aucun profit.

La baie [de Fort-Dauphin] se trouve située par environ 26 degrés de latitude Sud [1]. L'air y est malsain et l'eau y est mauvaise. Les Français ne possèdent, dans ces parages, que cette baie où ils ont construit quelques maisons couvertes en chaume, entourées d'un mur en terre, en attendant qu'ils aient édifié un fort, comme c'est leur projet.

Madagascar est la plus grande de toutes les îles connues. L'intérieur est très peuplé; ses habitants sont noirs et sont sous l'autorité de beaucoup de petits rois et de petits princes. Ils sont

1. Le mât de pavillon de Fort-Dauphin est par 25°1′2″ lat. S.

dans un état de complète barbarie; les frères et les sœurs se marient entre eux; les pères ont des rapports avec leurs filles et les fils avec leurs mères. Ils sont belliqueux et manient leurs sagaies adroitement, comme je l'ai constaté pendant mon séjour.

Le pays produit, en grande quantité, de très gros bœufs dont la chair est excellente et qui ont sur les épaules une grosse bosse semblable à celle du chameau; j'en ai pesé une dont le poids était de 36 livres; elles sont uniquement formées de graisse, assez semblable à du beurre, que traversent quelques filets de chair; on a un plat excellent en les coupant par tranches et les faisant griller. Il y a des masses de chèvres, diverses sortes de fruits et une très grande abondance de riz.

Cette île a deux grands ports, dont l'un, situé sur la côte Orientale, a pris le nom d'un explorateur portugais, Anton Gil [baie d'Antongil], et où la flotte a acheté une grande quantité de riz avec des perles de verre. L'autre, qui est, dit-on, extraordinaire, s'appelle la baie de Saint-Augustin. Malheureusement, ils sont tous deux très malsains.

4° Les Malgaches, d'après ce qu'ont appris les missionnaires, reconnaissent un Dieu du bien et un Dieu du mal. Ils adorent peu le Dieu du bien et beaucoup, au contraire, le Dieu du mal, car, disent-ils, ils n'ont rien à craindre du bon Dieu à cause de sa bonté, de sorte qu'ils n'ont pas besoin de se mettre en peine à son sujet, mais il faut qu'ils se concilient les bonnes grâces du Dieu méchant pour éviter qu'il ne leur fasse du mal, et ils lui offrent souvent des sacrifices.

Ils ont d'étranges superstitions et se livrent à toutes sortes de sortilèges pour échapper aux crocodiles, à la maladie et aux mille calamités qui les menacent. Ainsi, ils font porter à leurs enfants, autour du cou, leur cordon ombilical après qu'il a été coupé, pensant ainsi attirer le bonheur sur eux. C'est ce que j'ai

vu et ce que les indigènes eux-mêmes m'ont dit. Chacun a autant de femmes qu'il lui convient et ils sont libres de demeurer célibataires tant que cela leur plaît.

5° Je fis en sorte de m'installer le plus tôt possible à terre, car notre navire n'était pas un endroit favorable pour prier, lire ou étudier. Les repas et les visites s'y succédaient sans trêve ni repos, et le bruit y était tel que je n'y avais pas un seul moment de tranquillité; de plus, les vents du Nord-Est sont toujours si violents dans ces parages qu'aucun navire n'est en sûreté sur cette rade, de sorte que je me décidai à quitter le bord, bien que je fusse astreint à y revenir célébrer la messe chaque jour. Il ne m'était pas cependant facile de trouver à me loger à terre, car les missionnaires avaient dans leur maison l'évêque et sa suite, si bien qu'il n'y avait pas le moindre coin de libre. Je dus m'installer dans une petite cabane, basse et couverte en chaume, et d'ordinaire je dînais avec le gentilhomme français [M. Dandron], qui eut toujours pour moi de grands égards. L'église était loin de ma demeure, de sorte que je perdais beaucoup de temps à m'y rendre et à en revenir et, si j'avais dû la visiter fréquemment, c'eût été très fatigant pour moi.

Je vécus ainsi pendant plus d'un mois; mais quelques personnes eurent pitié de moi et ne se gênèrent pas pour exprimer franchement leur opinion sur la conduite de l'évêque à mon égard; un jour même, à mon insu, M. Dandron alla le trouver et lui dit : « Monseigneur, nous sommes tous scandalisés de voir que vous tous, qui êtes des missionnaires et qui prêchez aux autres la charité, vous n'en montrez pourtant aucune envers ce pauvre vieillard qui est tout comme vous un missionnaire et qui est en outre banni pour la cause de Dieu ». Quand j'eus connaissance de cette démarche, j'en fus fâché, car on pouvait croire que j'en étais l'inspirateur; mais cette vie m'était si

pénible, étant donné qu'elle devait durer encore cinq mois, que je finis par perdre patience et me décidai à retourner dans l'Inde par la même flotte. Je communiquai cette décision à mon ami le capucin, qui en informa l'évêque en le mettant au courant, entre autres choses, des services que j'avais rendus aux missionnaires du Tonkin et de la Cochinchine. Le capucin fut d'autant plus porté à agir ainsi qu'il apprit par un des papiers que je lui remis, que j'étais le supérieur de mon Ordre. Si j'avais su ce qui devait en résulter, je le lui aurais bien dit moi-même; mais cela ne me vint pas à l'idée, car il me semble qu'il importe peu de savoir quel titre a un religieux auquel on veut rendre service.

6° Enfin, le 11 juillet, on me donna une cellule auprès de l'église et une belle collection de livres, ce qui me causa une vraie joie. Un mois après, la flotte mit à la voile, emmenant l'évêque et sa suite à Surate [1]. Quant à moi, je restai [à Fort-Dauphin] avec les missionnaires affectés à Madagascar, qui étaient au nombre de trois et qui avaient, avec eux, deux frères lais d'un nouvel ordre religieux récemment fondé en France. C'étaient des hommes d'une haute piété, pleins de charité envers leurs prochains. Le matin, à quatre heures précises, ils se réunissaient pour faire la prière dans leur habitation; leur nourriture était peu abondante et de qualité médiocre. Les vendredis et jours d'abstinence, ils mangeaient des légumes provenant de leur petit jardin et rarement dans le menu figuraient des œufs. Pendant que l'évêque était encore là, un vendredi où nous étions sept à table, il n'y avait que de la soupe, et deux œufs pour Sa Seigneurie; j'étais à côté de lui et il fut assez bon pour me donner un de ces œufs et nous n'eûmes rien de plus. J'ai vu combien était faux ce qui m'avait été dit au sujet de l'usage de

1. D'après le *Journal du Voyage des Grandes Indes* (p. 80), l'amiral de la Haye a quitté Fort-Dauphin pour les Comores et Surate le 11 août 1671.

la viande les jours d'abstinence, car, pendant tout le temps que je suis resté avec les missionnaires, bien que leur table fût très peu garnie, jamais ils n'ont mangé de viande les jours défendus.

7° En ce qui concerne l'état du christianisme à Madagascar, les missionnaires me dirent qu'il y avait plus d'un millier d'individus baptisés, mais qu'il n'y en avait pas plus de cinquante qui vivaient chrétiennement. M. Dandron avait avec lui un petit Malgache qu'il avait emmené à Surate et à Masulipatam, où il avait demeuré trois ans; quoique ce Malgache fût à présent bien civilisé, bien vêtu à l'européenne, bien traité, et qu'il parlât français et portugais, pourtant l'amour de son pays l'emporta et il s'enfuit.

Tant qu'on ne les aura pas complètement soumis à nos lois, ce qui n'est pas facile, les indigènes ne s'amenderont jamais, ni au point de vue spirituel, ni même au point de vue temporel.

L'amiral français [de la Haye], étant allé dans l'intérieur avec cinq cents soldats dans le but de semer la terreur parmi ses ennemis, ne voulut pas écouter les avis du gouverneur [de Champmargou][1] et revint après en avoir perdu quatre cents; on raconte que quinze noirs [Malgaches] ont fait à eux seuls ce carnage, en se jouant[2].

8° Le gouverneur [de Fort-Dauphin] était un petit homme, malingre et infirme, ayant un bras et une jambe comme paralysés, mais un vrai saint; les Malgaches le redoutaient plus que

1. M. de Champmargou, qui a été gouverneur de Fort-Dauphin en 1665, n'était plus depuis 1669 que lieutenant du Roi à Madagascar, sous le gouvernement du comte de Mondevergue et de l'amiral de la Haye.

2. Voir dans le *Journal du Voyage des Grandes Indes* (p. 54), et dans l'*Histoire des Indes Orientales* (pp. 540-542), qui seront du reste insérés dans un des volumes suivants, le récit de l'insuccès qu'a eu l'amiral de la Haye dans son expédition contre Ramosa, l'un des chefs indigènes, malgré les 700 Français et 600 Malgaches qu'il avait emmenés avec lui. Le désastre n'a point cependant atteint les proportions que lui attribue le P. Navarrete.

s'il eût été un géant; il a fait de grandes choses et remporté avec une poignée d'hommes des victoires signalées sur ces noirs. Après la perte dont nous avons parlé, l'amiral partit [à la fin d'avril 1671] pour l'île Bourbon, en laissant au gouverneur l'ordre de ne pas faire la guerre aux Malgaches, quand même ils la provoqueraient. On a prétendu que cet ordre était dicté par la crainte que celui-ci fût vainqueur avec la poignée d'hommes dont il disposait, ce qui aurait rendu l'échec de l'amiral encore plus honteux. Tous les matelots et soldats qui étaient sous les ordres de l'amiral étaient partis pour l'Inde avec regret et mécontents de leur chef. D'après les informations que j'avais eues sur son compte, j'avais conclu qu'il ne ferait rien de bon à Madagascar; j'ai été bon prophète, comme les événements l'ont prouvé.

9° Lorsque l'amiral revint (le 25 juin) de l'île Mascarenhas [île Bourbon], j'eus un entretien avec lui et n'eus qu'à me louer de sa courtoisie. Sur ces entrefaites, il arriva que le major de l'île [le sieur La Case] mourut; il était marié avec la fille d'un grand chef malgache dont il avait eu trois filles. John Lambertegi [le sieur Jean de la Bretesche][1], qui était capitaine d'une compagnie et qui, m'a-t-il dit, avait servi en Espagne avec le même grade, demanda immédiatement la main de l'aînée de ces filles, et le mariage eut lieu avec la plus grande pompe possible à bord du vaisseau-amiral. Tous les bâtiments, qui étaient au nombre de treize, tirèrent plusieurs salves de coups de canon. Le capitaine d'une autre compagnie [Tomassin], un fort bel homme, épousa la veuve, mais la cérémonie eut lieu au petit matin et dans la plus stricte intimité[2]; ce fait me choqua, car nos Espagnols ont sous ce rapport plus de délicatesse. Il y avait à

1. Voir le *Journal du Voyage des Grandes Indes* de l'amiral de la Haye, 1697, p. 78. — 2. Voir le même *Journal du Voyage des Grandes Indes*, p. 79.

Fort-Dauphin plusieurs Français mariés avec des femmes noires [Malgaches], et d'autres étaient établis dans l'intérieur du pays où ils vivaient nus comme les indigènes; j'en ai vu plusieurs en cet état et en ai éprouvé une grande honte.

10° J'ai vu à Madagascar de beaux paons[1] [pintades?]. Dans l'île de Mascarenhas [île Bourbon], il y a, assure-t-on, de beaux oiseaux et d'autres animaux, mais on n'y a encore jamais vu ni un crapaud, ni un serpent, ni une souris, ni une vermine quelconque, ce qui ne laisse pas que d'être fort étrange. Comment y sont venus les animaux qu'on y trouve? L'explication est facile pour certains oiseaux, mais non pour tous; les pigeons ont un vol puissant, mais les tourterelles, les rossignols et d'autres ne peuvent pas facilement franchir d'aussi grands espaces. L'oiseau « Ruc », que j'ai mentionné dans le premier livre, est une chimère[2].

Le pays de Mozambique est situé à l'Ouest de Madagascar. Les Arabes y ont fait en l'an 1670 de grands dégâts. On y trouve en abondance de l'or et des éléphants, et on prétend qu'il y a des licornes. Dans l'intérieur, se trouve l'Empire de Monomotapa; un fils du défunt Empereur, le frère aîné de l'Empereur actuel, a été, il y a quelques années, baptisé par des religieux de notre Ordre dont il a pris l'habit; c'est un bon chrétien. Il était à Goa en même temps que moi. Ses compatriotes lui ont demandé de revenir parmi eux, mais, sachant ou soupçonnant qu'ils voulaient le mettre sur le trône et craignant de s'exposer à ce danger, il ne répondit pas à leur appel.

1. Il n'y a pas de paons à Madagascar.

2. Dans le premier livre, chapitre XVIII, § 3, il dit : « Je considère comme une chimère l'existence de l'oiseau *Ruc*, dont parle Marco Polo et qui, d'après lui, peut emporter un éléphant dans les airs; j'ai été pendant six mois à Madagascar, à Surate et en d'autres lieux, et nulle part je n'ai entendu parler de rien de semblable ».

11° A l'Ouest et près de l'île de Madagascar, il y a une petite île [Anjouan] habitée par des Arabes, qui y ont un fort, d'où ils font des incursions à Madagascar pour s'y livrer au pillage. Avant notre départ, un grand nombre de noirs (Malgaches) se réunirent et vinrent prier les Français de se joindre à eux pour faire la guerre à ces Arabes. A la suite de cette démarche, John Lambertegi [Jean La Bretesche] alla dans l'intérieur du pays avec quinze Français et quelques indigènes pour traiter cette affaire.

Mais le temps s'écoulait, l'hiver prenait fin et, vers la mi-octobre les pluies ayant cessé ainsi que le froid, je ne demandai qu'à quitter Madagascar. Le jour de la *Toussaint* fut choisi pour notre départ, mais le temps fut ce jour-là si mauvais qu'il y avait peu d'espoir qu'on pût lever l'ancre; en effet, j'ai célébré la messe à bord, mais nous ne sommes pas partis. Le jour des Morts, le vent souffla du Nord-Est et, comme nous étions tout prêts, nous mîmes à la voile à la grâce de Dieu.

Les provisions étaient loin d'être bonnes à bord de notre navire, aussi demandai-je à mon ami le missionnaire français quelques oignons, qu'il me donna et que j'ai beaucoup appréciés.

On me dit que l'amiral français avait mission de se rendre à Surate dans le but de combattre les Hollandais et les Anglais, mais il n'est pas probable qu'il ait atteint ce but. Si réellement l'honneur de la France repose sur cette flotte, comme on me le dit, cet honneur est bien bas, quoique les Français prétendent que leur roi est le plus puissant de tous les rois chrétiens. Que Dieu, qui leur a accordé ses faveurs « gratuitement », les leur continue! L'apôtre saint Jacques dit : « Tous les bienfaits descendent d'en haut, envoyés par le Père de toutes les Lumières ». Saint Thomas fait observer que l'apôtre en disant

« descendent », ne dit pas « tombent », afin de nous faire comprendre que Dieu octroie richesse, puissance, etc., à qui il veut, non point suivant les mérites, mais « gratuitement »; d'ailleurs, de même qu'il les donne, il les peut ôter, principalement s'il y est incité par les péchés.

Nous avons eu une bonne traversée pendant le mois de novembre, à l'exception d'un ouragan le 28; mais, comme nous étions en plein été, nous n'avons eu aucune crainte et nous lui avons tenu tête, en serrant nos voiles.

Le dernier jour du mois, nous avons doublé le Cap de Bonne-Espérance. Un capitaine huguenot, qui était du reste un brave et honnête homme, s'embarqua à notre bord à Madagascar; je ne puis dire combien cet hérétique m'a rendu de services, car il était bien pourvu de toutes sortes de choses et il a donné ordre à ses serviteurs de me fournir tout ce dont j'aurais besoin. Je leur demandais chaque jour mille choses et toujours ils me les donnaient sans hésiter. Je dois ma vie à cet homme après Dieu; j'eusse été heureux de pouvoir lui octroyer la vie éternelle. Il m'a dit que son Roi désirait s'emparer de la Nouvelle-Espagne et que, dans ce but, il avait envoyé un missionnaire étudier le pays, missionnaire qui y était resté trois années et avait communiqué un long et consciencieux rapport sur ce sujet à Colbert.

Avant d'arriver à Madagascar nous avons vu la mer couverte en certains endroits d'oies [Goëlands ou Mouettes?] en telles quantités que nous en avons été tout surpris; le D[r] John Munoz m'a assuré que c'étaient des oies marines, qui n'ont pas de pieds, mais seulement des ailes pour voler et qu'en réalité ce sont des poissons emplumés; Dieu seul sait où elles gîtent et couvent (*Viages y tratados del Padre Domingo Navarrete*, Madrid, 1676, chap. XXV, XXVI et XXVII [ces deux derniers sont intitulés : *De*

la Estada en Madagascar et *De la Salida de Madagascar*] (*a*); et *Churchill's A Collection of Voyages and Travels*, t. I, 1732, p. 288-289, § 13 à 19, et p. 290-293, § 1 à 11 et § 1 à 2).

RELÂCHE SUR LA CÔTE OUEST DE MADAGASCAR ET MORT DE JOHN NIEUHOFF[1], EN 1672.

Le navire l'*Arrow* [le *Pijl* (la *Flèche*)], sur lequel était embarqué John Nieuhoff [Johan Nyhof], passa en vue des côtes de France le 18 décembre 1671 et jeta l'ancre, le 1er janvier 1672, par 29° [2], aux îles Canaries, à trois lieues environ de Ténériffe; il s'y trouva avec le *Lion* [*Leeuw*], qui faisait également route pour les Indes Orientales. Le voyage continua avec un vent favorable, sans accident notable; ayant passé la ligne le 4 février et, le 16, les hautes îles de John Christian de Akonga [îles Tristan da Cunha] par 36° 36′ de latitude Sud [3], nous sommes arrivés,

1. John Nieuhoff est né à Ussen, dans le comté de Bentheim (Hanovre), le 22 juillet 1618. Entré en 1640 au service de la Compagnie des Indes Occidentales, il alla, à bord du *Roebuck*, comme subrécargue au Brésil, où il resta plusieurs années. Revenu en Hollande en 1649, il en repartit en 1653 à bord du *Calf* pour les Indes Orientales; en 1655, il fut envoyé de Batavia à Pékin avec les deux ambassadeurs, Peter de Goyer et Jacob de Keisar, qui étaient chargés par la Compagnie hollandaise des Indes de négocier un traité de commerce avec le Khan de Tartarie, qui, quelques années auparavant, avait conquis l'Empire de Chine; il revint à Amsterdam en juillet 1658. Il partit de nouveau pour les Indes Orientales en décembre 1658 et arriva à Batavia le 18 juillet 1659, puis alla à Amboine, à Bouro, à Malacca et dans l'Inde; il ne revint en Hollande qu'en juillet 1671. Son troisième voyage, pendant lequel il se perdit à Madagascar et dont nous donnons ici un extrait, d'après son *Journal* rapporté par le capitaine Reiner Klacson, a eu lieu en 1672; parti en décembre 1671, il arriva le 8 avril 1672 au Cap.

2. L'archipel des Canaries est compris entre 27° 30′ et 29° 30′ de latitude Nord. Le pic de Ténériffe est par 28° 16′ 40″.

3. Il y a trois petites îles situées dans le Sud de l'Océan Atlantique entre

(*a*) Une copie manuscrite de ce livre existe à Paris, à la *Bibliothèque de l'Arsenal* (fonds espagnol, n° 8803).

le 8 avril, en vue du Cap de Bonne-Espérance par 33° 30′ de latitude Sud, et cette nuit même nous avons jeté l'ancre dans la baie de la Table [1].

Nous y avons rencontré dix-sept navires, dont treize venaient des Indes Orientales à destination de la Hollande et qui mirent à la voile le 24.

Le navire l'*Arrow* avait à bord un grand canot, qui avait été démonté avant le départ d'Amsterdam : on le remonta pour explorer plus facilement les côtes de Sofala, de Mozambique et de l'île de Majotte [Mayotte].

Quelques matelots s'embarquèrent sur ce canot auquel on donna le nom de *Bow* [le *Boogh* (l'*Arc*)], et, en compagnie de l'*Arrow* [la *Flèche*] et d'un autre petit bâtiment, appelé le *Goldfinch* [le *Goutvinck* (le *Chardonneret*)], qui se rendait à l'île Saint-Maurice [île Maurice] et à bord duquel se trouvait M. Huigens [Hubert Hugo] [2] le gouverneur de cette île, on mit à la voile le 30 avril. Le 6 juin, par 36° 3′ de latitude, le *Goldfinch* mit le cap sur Saint-Maurice [Maurice], laissant le *Bow* et l'*Arrow* continuer leur voyage vers l'île de Madagascar, en vue de laquelle nous sommes arrivés le 20. Nous avons suivi la côte qui est escarpée et rocheuse; à une lieue de terre, auprès d'un grand promontoire, nous avons trouvé vingt brasses d'eau; le long du rivage, il y avait un long banc de sable. Nous étions alors par 24°; à cause du vent de terre qui soufflait, il nous fallut louvoyer, tantôt nous rapprochant de la terre, tantôt gagnant la pleine mer; à la fin, nous avons jeté l'ancre par trente brasses, parce que, à trois lieues du rivage, nous ne

37° et 38° de lat. Sud. L'île principale ou Tristan da Cunha est par 37° 6′ de lat. Sud et le pic qui en occupe le centre a une hauteur de 2 539 mètres.

1. La baie de la Table est par 33° 53′.

2. Hubert Hugo a été le septième commandant de l'île Maurice, de 1671 à 1677, d'après Valentyn, *Oud en Nieuw Oost-Indien*, 5e deel, 2e stuck, p. 156.

trouvions pas de fond. Le *Bow* arriva peu après, mais il se tint plus près de la côte.

Le 22, nous découvrîmes un îlot situé à moins d'une demi-lieue du rivage [Nosy Vé à l'entrée de la baie de Saint-Augustin]; l'*Arrow* y jeta l'ancre par dix-sept brasses; les matelots y furent pêcher et ramenèrent deux pirogues, appartenant aux indigènes, qui étaient chargées de noix de coco et de melons d'eau. Le *Bow*, ayant remis à la voile, jeta l'ancre dans la baie de Saint-Austin [baie de Saint-Augustin] auprès d'un îlot [presqu'île de Sarodrano?]; l'*Arrow* l'y suivit et découvrit à l'embouchure de la rivière deux promontoires blancs qui s'avançaient dans la mer.

Les indigènes nous apportèrent quelques fruits, et, le jour suivant, M. Hugo et M. Nieuhoff descendirent à terre afin de tâcher de trafiquer avec eux; mais ils ne purent acheter que quelques esclaves; M. Nieuhoff pêcha une grande quantité de poissons à l'embouchure de la rivière.

Le 2 juillet, le *Bow* entra dans la rivière afin de réparer les avaries qu'il avait éprouvées pendant la traversée; malgré tous nos efforts, nous ne pûmes prendre une seule tortue. Vers midi, le chef des Madagascarians [Malgaches] vint à bord pour nous vendre quelques esclaves.

Le 7, le *Bow*, sur lequel se trouvait M. Nieuhoff, se sépara de l'*Arrow* et s'avança de quelques lieues vers le Nord; mais il fut convenu que les deux navires se retrouveraient à l'île de Majotte [Mayotte].

Le 14, le *Bow*, après avoir fait 17 lieues, arriva en vue de la côte de Mozambique, par 16°56′ de latitude Sud; à trois lieues du rivage, nous trouvâmes cent brasses d'eau auprès d'un banc de sable; le jour suivant, nous fûmes à la hauteur et à une demi-lieue de l'île de Paimbris [îles Primeira].

Le 18, par 16°15′, nous avons aperçu des dunes blanches et, le soir, nous avons jeté l'ancre auprès d'un banc de sable, par dix-huit brasses, tandis qu'à l arrière du navire, il y en avait au moins soixante. Le 20, nous avons franchi une large baie, fermée par un grand banc de sable qui, à marée basse, était recouvert de six brasses d'eau.

Le 22, nous sommes passés entre les îles méridionales de Mozambique, appelées Saint-Jacques et Saint-Joris, où nous avons jeté l'ancre par neuf brasses. Il y avait sur cette rade, mouillés en arrière du fort, un grand navire portugais, à bord duquel était le gouverneur de Goa, récemment venu du Portugal, et trois autres navires plus petits. L'*Arrow*, ayant aussi jeté l'ancre sur cette même rade, plusieurs Portugais se sont rendus à notre bord pour nous acheter diverses marchandises. Trois autres navires portugais, dont l'un avait à bord le gouverneur de Mozambique, arrivèrent de Sofala. Le vent souffla en tempête pendant toute la journée.

Le 1er août, le *Bow* et l'*Arrow* remirent à la voile, faisant route vers l'île de Madagascar, vers Masyeleyn [Massalege ou baie de Mahajamba, sur la côte Nord-Ouest de Madagascar]. Le 10, ils arrivèrent en vue de Madagascar, par 15°53′ [pointe Ouest de la baie de Maroambitsy] [1], et ils jetèrent l'ancre par dix brasses d'eau à une demi-lieue environ d'une montagne ronde [mont Boteler, haut de 60 mètres]. Le *Bow* entra dans la rivière et aperçut deux barques mâtées et plusieurs pirogues, mais il ne put les atteindre. Comme chaque jour le vent fait tout le tour du compas, il est facile de naviguer le long de cette côte.

1. La pointe Ouest de la baie de Maroambitsy est par 15°57′ de latitude Sud. — Il y a lieu de remarquer que cette description de la côte Nord-Ouest de Madagascar est très confuse, à peu près incompréhensible, et qu'elle a dû être faite après coup, de mémoire, que par conséquent les identifications de lieux sont fort douteuses.

Le 12, M. Nieuhoff fit voile avec le *Bow* vers les îles de Makandari et de Magelagie [Nosy Manja, dans la baie de Mahajamba?], emmenant avec lui un esclave malgache.

Le 15, le *Bow* et l'*Arrow* se rencontrèrent, mais ils n'avaient pas pu faire un grand trafic. Ils virent passer neuf boutres avec quatre voiles carrées, et, dans une petite rivière, ils en croisèrent un autre qui leur fournit huit poulets et leur dit que plus loin, vers le Nord, ils trouveraient des vivres frais en abondance. Ils remirent donc à la voile et, au bout de cinq jours [!], arrivèrent à une grande baie [baie de Bombétoke?] où ils jetèrent l'ancre par sept brasses. Là, on leur dit que le pays était riche en provisions de toutes sortes et que Magelagie [la baie de Mahajamba] et les îles de Makandari [Nosy Manja?] étaient plus loin dans la direction de l'Est. Le 22, ils arrivèrent à une lieue d'une île [Nosy Manja?] où ils jetèrent l'ancre par onze brasses. Le 24, M. Nieuhoff remonta, sur le *Bow*, la rivière Magelagie [baie de Mahajamba]; revenu le 26, il rapporta que, sur le bord de cette rivière, s'élevait la ville populeuse et abondamment approvisionnée de Magelagie [Ampasindava, à l'embouchure de la Sofia], qu'il y avait vu un navire anglais qui achetait des esclaves destinés à la Barbade [l'une des Antilles] et plusieurs navires arabes faisant la traite. A la suite de ces renseignements, MM. Hugo et Nieuhoff se sont rendus à cette ville d'où ils sont revenus le 30. A environ deux lieues dans l'intérieur, on voit une haute chaîne de montagnes. Le 31, M. Nieuhoff débarqua un certain nombre de marchandises, mais il ne put pas s'entendre pour les achats, les habitants étant trop exigeants et demandant par esclave une somme de 16 couronnes [??]; le 2 septembre, MM. Hugo et Nieuhoff descendirent à terre avec quelques clous de girofle, pour lesquels le roi avait offert un peu d'argent, mais ils ne réussirent pas à lui en vendre.

Les Malgaches, qui sont très rusés, ayant souillé le puits où nous avions l'habitude de prendre notre eau fraîche, nous nous sommes dirigés vers la rivière Marigando [la baie de Narendry? [1]] où nous avons jeté l'ancre le 9, dans l'Est du Cap; nous avons trouvé de la bonne eau fraîche sur la côte Ouest de la baie. MM. Hugo et Nieuhoff eurent la chance de pouvoir troquer quelques-unes de leurs marchandises avec le roi du pays, et ramenèrent 22 esclaves, 13 vaches, des moutons et d'autres provisions dont nous avions un grand besoin. Il fut décidé qu'on pousserait plus loin vers le Nord, de 36 à 40 lieues environ; M. Nieuhoff prit donc les devants, le 22, avec le *Bow*, pour aller à la découverte du pays et des écueils et il arriva à la Young Man's Bay [la baie actuelle de Radama?] où il y a dix, douze et quinze brasses d'eau. Continuant son voyage, il arriva le 27 vers midi à la pointe de Parmira [cap d'Angadoha?, à l'Ouest de la baie d'Ambavatoby], auprès d'une des cinq îles [Nosy-Bé?], par 13°14′ [2]. Le 29, il était près du cap de Konquiso [cap d'Ankify?], où il rencontra quelques pirogues de pêcheurs. Le centre de ces îles constitue un rocher haut, escarpé et inaccessible, visible au loin de la haute mer. Quelques pêcheurs lui ayant montré l'endroit où résidait le roi, M. Nieuhoff s'y rendit avec le *Bow*, laissant l'*Arrow* dans la baie; en compagnie du second et de quelques matelots, il descendit à terre, avec l'espoir d'échanger quelques-unes de ses marchandises avec les habitants; mais, le 7, l'*Arrow* fut très surpris de voir le *Bow* revenir en tirant deux coups de canon en signe de détresse. L'*Arrow* mit de suite sa chaloupe à la mer, qui ramena à bord

1. Les anciens cartographes dénomment d'ordinaire Marigando l'embouchure du Manongarivo, dans la baie actuelle de Radama.

2. La pointe Ouest de Nosy Bé ou pointe Misaotsa est par 13° 14′ de latitude Sud; sa pointe Nord est par 13° 12′ et sa pointe Sud-Est par 13°24′30″.

le patron du *Bow*; celui-ci déclara que M. Nieuhoff, accompagné de quelques hommes, était descendu à terre dans la baie d'Antagoa ou Ant Ofy Sambo (Antafiasambo) [Baie d'Ampasindava], appelée par quelques-uns *Murtherers Bay* [*Baie des meurtriers*], avec l'intention d'y trafiquer, et qu'il n'était pas revenu. En conséquence le *Bow*, après avoir attendu trois jours pleins, avait levé l'ancre et était parti sans eux. On décida à l'unanimité que le *Bow* devait retourner sur les lieux; mais M. Hugo fit valoir tout d'abord qu'on n'avait que six mois de vivres et qu'on courrait le risque de mourir de faim en s'attardant plus longtemps dans ces parages, et il insista pour qu'on retournât d'abord au Cap, ce qu'on fit. La même après-midi, on mit à la voile et on navigua par des fonds de 25 et de 30 et puis de 20 et de 25 brasses d'eau. Le soir, les deux navires passèrent auprès d'un grand banc de sable qui s'étend du Sud-Ouest au Nord-Est de la plus grande des trois îles près du cap de Konquiso [Cap d'Ankify?], à trois lieues environ de ladite île et de la pointe Nord de la grande île de Naushy [Nosy Bé?].

Telle fut la fin de M. John Nieuhoff, qui avait passé tant d'années aux Indes occidentales et orientales et à qui était due une meilleure fortune. Les allégations de Hugo au sujet de manque de provisions était assez vrai, mais, d'un autre côté, il est hors de doute qu'on n'aurait pas eu besoin de consacrer beaucoup de temps à la recherche de Nieuhoff.

Le *Bow* et l'*Arrow* poursuivirent leur voyage. Le 8, ils se trouvèrent par 12° 40′ de latitude, ayant à six lieues au Nord-Est le cap occidental de Saint-Sébastien [cap Orontany][1]. Le lendemain, ils se trouvèrent en vue d'une petite île couverte d'arbres [Nosy Valiha], située à environ trois lieues du cap

1. Le cap Saint-Sébastien ou Orontany est en effet par 12° 26′ 40″.

Saint-Sébastien[1]. Les deux navires étant ballottés par la tempête et repoussés par les vents contraires vers ce cap, on se vit forcé de se nourrir pendant vingt-quatre heures avec une simple poignée de riz; c'est après avoir enduré beaucoup de misères et perdu beaucoup d'hommes que le *Bow* et l'*Arrow* arrivèrent enfin au Cap de Bonne-Espérance le 17 décembre 1672, où M. Hugo fut reçu avec indifférence. Le patron du *Bow* fut relevé de son commandement pour ne pas avoir attendu plus longtemps à l'endroit où M. Nieuhoff était descendu à terre.

Le *Bow* et l'*Arrow*, ayant embarqué des provisions en quantité suffisante, remirent à la voile le 1er janvier 1673 : le premier pour la baie où l'on avait laissé M. Nieuhoff, le second pour l'île de Saint-Maurice [île Maurice] où il devait transporter M. Hugo. On a été très longtemps sans nouvelles du *Bow*, mais, à la fin, on découvrit que l'équipage s'était mutiné et avait vendu le vaisseau aux Français à Mozambique, de sorte que l'on n'a jamais su si l'on avait eu des informations au sujet de Nieuhoff. A la demande de son frère, M. Henry Nieuhoff, les directeurs de la Chambre d'Amsterdam ont envoyé, le 2 mai 1676, du Cap de Bonne-Espérance le yacht le *Voerhout* au point où M. Nieuhoff était descendu à terre; ce yacht est rentré au Cap le 20 septembre avec 250 esclaves; le seul renseignement que le capitaine ait rapporté de son entrevue avec le roi du pays, est que ce roi, interrogé à ce sujet, avait déclaré ne rien savoir[2]. Ainsi

1. Cette île n'est en réalité qu'à une lieue et demie environ du Cap Saint-Sébastien.

2. « Le *Voerhout* est parti du Cap le 22 mai 1676 et y est rentré le 29 novembre. Dans les deux baies de Magelage [baie de Mahajamba] et de Marangaan [Maringando (baie de Narendry?)], distantes de 9 milles l'une de l'autre, il a acheté 254 esclaves et en a perdu 22 pendant le voyage. Les officiers rapportent qu'on peut y obtenir chaque année un bon nombre d'esclaves, mais que les indigènes sont très regardants au sujet de l'argent qu'on leur donne en paiement et qui doit être de très

donc il est très probable que M. Nieuhoff et ses compagnons ont été massacrés par les barbares habitants du pays au moment même où ils ont mis pied à terre (John Nieuhoff's Voyages and Travels[1], in : *Churchill's A Collection of Voyages and Travels*, t. II, 1732, p. 324-326).

VOYAGE DU NAVIRE HOLLANDAIS LE *PIJL* À MAYOTTE, À MADAGASCAR ET À MAURICE, EN 1672-1673.

Le *Pijl* [*La Flèche*] est revenu à Batavia le 14 juin 1673, après un voyage de dix-huit mois, ayant été au Cap de Bonne-Espérance, à Majottes [Mayotte], à Mozambique, à Madagascar et enfin à Maurice. Voici un résumé de ce voyage :

Le commandant Hubert Hugo était parti du Cap à bord de ce bateau le 30 mai [1672] pour Majottes [Mayotte], Mozambique et Madagascar, où il n'a pas fait grand'chose, n'ayant pu acheter ni esclaves, ni denrées quelconques. Il est rentré au Cap le 16 décembre 1672, sans avoir touché à Maurice. Le 1er janvier 1673, il est reparti pour Maurice sans attendre le sloop le *Boogh* [*L'Arc*]. On n'a jamais su ce qu'était devenu le marchand Johan Nyhof [Nieuhoff] qui était à bord de ce bateau et qui, étant descendu à terre à Madagascar le 3 octobre pour acheter quelques esclaves, n'a jamais reparu[2]....

Le *Pijl* apporte de Maurice à Batavia 812 pièces de bois

bon aloi; ils n'acceptent que des piastres mexicaines, qu'ils pèsent avec soin et qu'ils rendent lorsque le poids n'est pas exact. En revenant, le *Voerhout* s'est arrêté à l'île d'Anjouan pour acheter des vivres pour les esclaves » (Leibbrandt, *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope, Journal* 1671-1676, p. 301) [communiqué par M. Henri Dehérain].

1. Le récit du *Troisième voyage par mer et par terre de John Nieuhoff aux Indes Orientales* à bord de l'*Arrow*, est tiré de son Journal, qu'a rapporté et remis aux mains de son frère, Henry Nieuhoff, le capitaine Reiner Klacson.

2. Le *Pijl* et le *Boogh*, commandés par Hugo, sont partis du Cap le 29 mai 1672 et y sont rentrés le 17 décembre. Ils ont touché en juillet à Solaer [Salara, dans la baie de Saint-Augustin] et peut-être en d'autres

d'ébène et 1 mât, 1 quartier de lard, 1 pot de beurre, 90 morceaux de viande fumée, 60 langues fumées diverses, 1 boisseau de fèves et 1 caisse d'ambre gris.

Le commandant Hugo dit, dans une lettre en date du 24 avril 1673, adressée au Gouverneur des Indes Néerlandaises à Batavia, que, à son passage à Maurice, il l'a trouvé dans la désolation, que partout il n'y avait que des ruines, que les maisons étaient renversées, que le bétail était dispersé, que le pays était inculte, que cette île magnifique était en somme dans l'état le plus lamentable. Il a de suite donné des ordres pour que les maisons fussent réparées, les jardins replantés, la campagne défrichée, et on espère que, dans un an d'ici, l'île aura un tout autre aspect et produira beaucoup de vivres. Les bras manquaient pour le travail, mais le pays est extrêmement fertile, la mer très poissonneuse, etc. On n'a pas pu y trouver le vrai ambre gris (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1673, p. 29).

RELÂCHE DU BATEAU HOLLANDAIS LE *GRUNDEL* À MADAGASCAR, EN 1672.

Par une lettre du cap de Bonne-Espérance datée du 14 avril 1673, on apprend qu'à bord du houcre le *Goutvinck* vient d'arriver de la baie Falso [False bay (Simonstown)] l'équipage naufragé du houcre le *Grundel*, qui était parti le 4 octobre 1672 pour l'île Maurice qu'il n'a pu attteindre.

Le *Grundel* a atterri à Madagascar, où son équipage, pendant qu'il faisait de l'eau, a été subitement attaqué par une centaine de Cafres [malgaches] et soxante-dix à quatre-vingts Français,

points de Madagascar. Ils ont ramené 22 esclaves. Le marchand Nijhoff et trois hommes ont disparu pendant ce voyage (Leibbrandt, *Precis of the Archives of the Cape of Goode Hope, Journal 1671-1676*, pp. 98 et 303) [communiqué par M. Henri Déherain]. — Voir plus loin, p. 372, le récit de Hoffman à ce sujet.

qui ont tout près de là un grand fort; le commissaire et un matelot ont été faits prisonniers, et le capitaine et onze hommes se sont sauvés dans leur canot après avoir été blessés par trois ou quatre balles.

Au même endroit, il y avait sur le rivage la carcasse d'un bateau ressemblant au houcre le *Zeelt* qui est disparu; quelques matelots qui ont appartenu à son équipage, ont prétendu le reconnaître à certains signes.

Trois semaines après son départ de Madagascar, le *Grundel* a échoué à quelques milles de la baie Falso [False Bay] (*Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1673 [Batavia, 27 juin 1673], p. 171).

RELÂCHE DU PASTEUR HOLLANDAIS J. C. HOFFMANN, À MADAGASCAR (À SAINT-AUGUSTIN ET À BOINA) EN 1672, ET SON SÉJOUR À MAURICE DE 1673 À 1675.

Nous nous sommes embarqués au Cap le 27 mai 1672 et avons mis à la voile le 30, avec deux autres navires le *Boge* [*Boogh* (*L'Arc*)] et le *Goutvinck* ou *Goltfinck*. Le 6 juin, nos chefs donnèrent au *Goltfinck* l'ordre de se diriger sur Maurice, car ce navire n'était pas capable de nous suivre et nous étions décidés à faire voile d'abord pour Madagascar, afin d'y acheter des esclaves....

Le 20 juin, nous avons aperçu de loin l'île de Madagascar, mais la nuit étant tombée subitement, nous avons été repoussés vers la haute mer et n'avons pu y atterrir....

Le 23, à cause des courants qui nous étaient contraires et qui s'opposaient avec violence à notre marche, nous n'avons pas encore pu atteindre le port de cette île; nous avons donc jeté l'ancre et avons envoyé quelques hommes dans le canot pour se rendre compte avec la sonde s'il y avait auprès de la côte assez de fond pour notre navire. Quelques heures après, ils revinrent

en compagnie de deux pirogues dans lesquelles il y avait plusieurs Malgaches qui nous souhaitèrent la bienvenue avec des mines étonnées et des cérémonies étranges; ils nous apportaient quelques fruits, du poisson et des tortues d'eau. Ces individus étaient de grande taille et bien proportionnés; leur teint était d'un noir brunâtre; ils étaient tout nus, à l'exception d'un lambeau de toile tissée avec des fibres d'écorce qui leur couvrait les parties honteuses; leur langue nous était inconnue et nous fit un drôle d'effet; quelques-uns cependant bredouillaient plusieurs mots d'anglais qu'ils avaient appris de gens de cette nationalité qui, il y a cinquante ans, avaient construit un fort en ce lieu, fort qui est aujourd'hui en ruines; on n'en voit plus que le fossé et les fondations.

Nous avons offert de l'eau-de-vie à ces indigènes, mais ils ont refusé d'en boire; en revanche, le vin d'Espagne leur a plu, ce qui n'est pas étonnant, car ils ne sont pas habitués aux liqueurs fortes et ne boivent que de l'eau....

Le 24 juin 1672, nous nous sommes approchés de la terre et, vers quatre heures de l'après-midi, nous sommes entrés dans la baie de Saint-Augustin [sur la côte Sud-Ouest de Madagascar]. Nous y avons aperçu le *Boge*, dont une violente tempête nous avait séparés depuis quatre jours et que nous avions cru perdu, de sorte que sa vue nous a réjouis.

Madagascar, qui est l'une des plus grandes îles du monde, est située entre 13° et 25° de latitude Sud [1]; sa largeur est de 250 à 260 lieues géométriques(!), mais, en certains endroits, elle n'est que de 120(!). On prétend qu'elle a plus de 800 lieues de tour. Vue de la mer, elle paraît très boisée et la brousse y est si touffue qu'on a beaucoup de peine à la tra-

1. En réalité, entre 11° 57′ 17″ et 25° 38′ 55″.

verser; il paraît cependant, d'après certaines personnes, que, dans l'intérieur, il y a des plaines extrêmement fertiles. On dit aussi que, en outre des nègres [Malgaches noirs], il y a des indigènes de race blanche, mais, n'ayant pas pénétré très loin dans les terres, je ne m'en porte pas garant.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle nourrit facilement ses habitants; car, en outre du riz qui y pousse en grande quantité, son sol produit aussi en abondance des « kayangs » [cajans ou pois d'Angola], graine savoureuse qui ressemble à la vesce, mais qui est d'une couleur verte, des fèves d'une espèce particulière et des tamarins qui poussent sur de hauts arbres à petites feuilles et qui sont bien connus dans les pharmacies. Les indigènes nous ont apporté une grande quantité de ces divers produits, dont nous avons acheté plus de 2 700 livres avec des grains de corail dont la valeur totale ne dépassait pas 4 thalers [environ 20 francs?]. Quelques-uns de nos compagnons ont acquis, moyennant de petits bouts de fil de laiton, de vieilles et bonnes nattes espagnoles.

Les esclaves étaient aussi à très bon marché, et nous en avons pu acheter six, tant hommes que femmes, pour une quantité de fil de laiton et de corail valant à peine 8 thalers [40 francs environ?]; malheureusement il y en avait peu à vendre, quelques-uns par ci, par là, et, comme d'après nos instructions notre but principal était d'en acheter un grand nombre pour le service de la Compagnie des Indes, notre chef Hugo fit voile vers un autre port de cette même île pour voir si l'on pourrait y en obtenir davantage. Les rois de la baie de Saint-Augustin nous avaient bien promis de nous en livrer, si nous consentions à y demeurer quelques mois, mais, étant donné que la saison des pluies, qui dure six mois et pendant laquelle le vent ne cesse de souffler avec violence, allait bientôt commencer, nous n'avons pas voulu attendre.

Pendant notre séjour sur cette rade, nos chaloupes et nos barques allaient presque chaque jour à la pêche et rapportaient souvent une telle quantité de poissons que nous ne pouvions les manger tous frais et que nous en faisions sécher ou saler une bonne partie, en vue de notre prochaine traversée.

Dans la baie de Saint-Augustin, nous avons aussi pris à la ligne, du bord et même par les hublots de nos cabines, toutes sortes de gros poissons de mer, notamment des poissons longs d'une aune et couverts d'écailles, qui grognent comme de jeunes cochons de lait. Notre table a été pendant tout notre séjour plus que suffisamment garnie d'excellents poissons.

Sur ces entrefaites, notre commandant revint avec le *Boge*, rapportant un bœuf et quelques fruits du pays, tels que des « piesangs [1] » [bananes], des citrons, des grenades, etc., mais sans avoir pu se procurer d'esclaves. Peu satisfaits de cette maigre récolte, nous avons levé l'ancre, emmenant les quelques esclaves, 32 en tout, que nous avions pu acheter, et nous nous sommes dirigés vers Mosambicque [Mozambique]..........

[Après avoir visité Mosambique et Sofala], nous sommes retournés pour la seconde fois à Madagascar [à la baie de Boina], où nous sommes arrivés le 10 août 1672, et, notre navire étant seulement à quelques portées de mousquet du rivage, nous sommes allés à terre pendant le jour avec la chaloupe. Un des indigènes qui se tenaient sur la plage s'avança alors dans l'eau en courant jusqu'à ce qu'il en eût à la hauteur des mollets, puis il prit dans ses deux mains de l'eau qu'il déversa sur son visage; les autres qui étaient restés au bord de la mer, levèrent les mains en pleurant; nous avons pensé que, par ces cérémonies étranges, ils nous marquaient la crainte que

1. Du malais : *pisang*, banane.

nous leur inspirions et nous suppliaient d'être bons pour eux.

Sur ces entrefaites, vinrent à bord de notre navire les envoyés d'un roi de la province de Quale [Ankoala][1], qui nous dirent au nom de leur chef que celui-ci nous céderait, pour un prix minime, autant d'esclaves que nous en désirerions, ainsi que tous les vivres qui nous seraient nécessaires. Cette nouvelle nous remplit de joie, et nous nous hâtâmes d'envoyer avec le *Boge* notre chef de traite, Johann Niehoff, homme âgé et plein d'expérience, pour faire ces achats; il emporta une assez grande quantité de marchandises provenant de Nuremberg. Quant à nous, nous restâmes à l'ancre où nous étions, car, à cause du peu de fond de la mer, notre navire, qui était plus grand que le *Boge*, ne put le suivre. Nous nous attendions à voir bientôt revenir ce bâtiment plein d'esclaves; mais, à notre grand dam et chagrin, nous y avons plus perdu que gagné, car, au bout de quelques jours, le *Boge* est revenu sans le moindre esclave, nous rapportant une bien triste nouvelle. Aussitôt après l'arrivée du navire devant Quale [Ankoala], M. Johann Niehoff, accompagné de cinq autres Hollandais et d'un interprète noir, était descendu à terre avec un canot rempli de marchandises, conformément aux ordres qu'il avait reçus; mais, bien qu'on les eût attendus trois jours entiers, ils n'étaient pas revenus, et, d'autre part, aucun indigène ne s'était montré sur le rivage pendant tout ce temps-là. Nous en conclûmes qu'après leur arrivée à terre ils avaient été traîtreusement massacrés par ces sauvages, ce qui était d'autant plus vraisemblable que nos malheureux compatriotes étaient presque sans armes et qu'ils avaient avec eux une grande quantité de marchandises.

Cette nouvelle nous a causé naturellement beaucoup de cha-

1. *Ankoala*, litt. : où il y a de grands golfes, de grands marécages. C'est le nom que les Malgaches donnent souvent à toute la côte Nord-Ouest.

grin, et cependant nous avons encore été plus peinés de l'impossibilité où nous nous trouvions de tirer vengeance de ces méchantes gens. Toutefois le conseil du *Boge* se réunit, et décida d'envoyer de ce côté en toute hâte quelques matelots avec la chaloupe pour tâcher de s'assurer si réellement le massacre avait eu lieu comme nous avions tout lieu de le craindre, mais nous n'avons plus jamais entendu parler de ceux-ci, pas plus que des autres [1].

Nous nous résolûmes donc à quitter Madagascar et fîmes voile pour le Cap de Bonne-Espérance........

[Du Cap] où nous ne nous sommes pas attardés, après nous être suffisamment approvisionnés, nous avons dès le commencement de la nouvelle année fait route de nouveau pour Maurice, où nous sommes arrivés le 13 février 1673, heureux de voir cette île que nous appelions de nos vœux depuis si longtemps. Le soir, à notre grande joie, nous avons mouillé dans le port du Sud-Est [le Grand Port], devant le fort hollandais [2].

Nous n'avions pas plutôt jeté l'ancre que nous nous sommes rendu compte combien cette mer abondait en poissons, car en moins d'une demi-heure, avec cinq ou six lignes seulement, nous en avons pris plus de cent qui pesaient chacun, l'un dans l'autre, environ trois livres. Par contre, nous avons trouvé à terre un grand désordre; cependant, sous la direction du commandant qui n'était là que depuis peu, la situation s'améliorait de jour en jour. Ce nouveau commandant avait fort bien organisé son administration, et il avait donné une preuve de son

1. Voir plus haut, p. 366 (note 2), et aussi pp. 358-366, ce que disent de ce voyage du *Boge* et de la disparition du traitant Nyhof le *Dagh-Register int Casteel Batavia* et le *Précis of the Archives of the Cape of bord Hope.*

2. Voir la carte du port du Sud-Est, t. I, p. 240bis, et dans ce t. III, p. 41bis, et le plan du fort en 1638, t. II, p. 469, ainsi que sa vue en 1642 dans ce t. III, p. 42bis.

zèle en faisant de suite construire une église, car la salle où l'on faisait jusqu'ici le service divin, était devenue trop petite pour la nombreuse population qui s'y réunissait maintenant.

L'île Maurice est située par 20°10′ de latitude Sud [1]; elle mesure de 45 à 50 lieues de tour. Ses montagnes, qui sont bleues et boisées, sont hautes et couvertes de nuages épais, même par les temps clairs. Elle est extrêmement fertile et produit en abondance tout ce qui est nécessaire à l'existence des hommes; pour souffrir de la faim dans un tel pays, il faudrait en vérité qu'on eût les pieds et les poings liés.

Dans ses épaisses forêts, il y a en grande abondance toutes sortes d'animaux sauvages et domestiques; ces derniers y ont été amenés, il y a longtemps déjà, et s'y sont développés d'une façon extraordinaire à cause du manque d'habitants. On y trouve entre autres des vaches, dont on capture parfois quelques-unes qu'on apprivoise, des porcs, des chèvres, des cerfs et des tortues de terre; celles-ci sont d'ordinaire si grosses et si fortes qu'elles portent facilement sur leur dos deux ou trois hommes; elle sont bonnes à manger. Il y a aussi des oies, des flamants, trois espèces de pigeons de couleurs variées, des perroquets bigarrés et verts, des corbeaux rouges à bec recourbé et à tête bleue [*Buceros* (*Calaos*)], qui volent difficilement et ont reçu des Hollandais le nom de « corbeaux indiens [2] ». On y

1. L'île Maurice est comprise entre 19°59′ et 20°31′30″ de latitude Sud et sa circonférence est d'environ 200 kilomètres.

2. Voir les noms scientifiques des oiseaux de Maurice, t. I, pp. 244, 250-251, 275 (note *b*), 393, 482-483 (notes), et t. II, pp. 284, 404bis, 406bis, 416 (note), 417-422 (et note). — « On voit dans l'île de France [en 1725] une infinité de tourterelles, qui se laissent prendre à la main, et de perroquets, les uns verts [*Palæornis eques*], les autres gris [*Coracopsis sp.?*]; quand on en fait crier un, tous les autres se rendent au cri et l'on s'en saisit très aisément » (Père Ducros, *Lettres édifiantes et curieuses écrites des Missions Étrangères par quelques missionnaires de la Cie de Jésus*, XVIIIe Recueil, 1728, p. 11).

trouve enfin une espèce particulière d'oiseaux rouges qu'on nomme Toddarsche [Poules à bec de bécasse (*Aphanapteryx Broeckei*)][1] et qui sont de la grosseur d'une poule ordinaire. Comme ils ne peuvent voler et encore moins courir vite, on les attrape de la manière suivante, qui est fort amusante[2] : on prend dans la main droite un petit bâton et on s'enveloppe la main gauche d'un chiffon rouge, qu'on montre à ces oiseaux, qui sont généralement en grandes troupes; ces animaux stupides se précipitent alors presque sans hésiter sur le chiffon. Je ne sais pas à vrai dire si c'est par haine ou par amour de cette couleur; lorsqu'ils sont assez près, on leur donne un coup de bâton et on n'a qu'à les ramasser; dès qu'on en a pris un et qu'on le tient dans la main, tous les autres accourent comme pour venir à son secours et on leur fait le même sort[3].

1. Voir les figures de cet oiseau, t. II, pp. 285 et 286, et sa description, pp. 284-285, 294 (note 1) et 425 (note 1).

2. Voir t. II, p. 285 (note), le récit analogue de Cauche.

3. « Cette description n'a pas une grande valeur pour notre connaissance du Dronte; nous y apprenons néanmoins que cet oiseau pouvait courir avec vitesse et s'approchait en entendant les cris d'un de ses congénères captif, fait qui s'observe également chez d'autres oiseaux, par exemple chez la Pie de mer (*Hæmatopus ostrolegus* L.). Lorsque Hoffmann dit que les Drontes se réunissent en troupes et lorsqu'il décrit la manière de les capturer, manière qu'il déclare ridicule, on peut prendre ces affirmations pour ce qu'elles valent, car jusqu'ici ces deux traits de mœurs n'ont été confirmés par aucun autre voyageur, et le dernier a plutôt les apparences d'une fable. Néanmoins la description erronée d'Hoffmann, en ce qui concerne la couleur et la taille du Dronte, comparée notamment avec la description d'animaux qu'il a vus, par exemple du Dugong (voir tome II, pp. 420-421 (note), et p. 422 [la figure] prouve), incontestablement que cet écrivain n'a pas vu lui-même le Dronte et que, déjà en 1673, cet oiseau était devenu si rare qu'on pouvait vivre deux ans à Maurice sans l'apercevoir; les descriptions qu'on en faisait commençaient déjà à tenir de la fable. Au reste, le récit d'Hoffmann contient maintes données intéressantes sur la situation d'alors de l'île Maurice, notamment sur l'incroyable multiplication des quadrupèdes introduits dans l'île » (L'Ostéologie du Dronte par le prof. R. Owen, *Leopoldina*, mars 1868, p. 69, post-scriptum). Owen commet ici une erreur en rapportant au Dronte ou *Didus ineptus* une description qui est celle d'un tout autre oiseau, l'*Aphanapteryx Broeckei*, et,

Dans les forêts de Maurice, on trouve toutes sortes d'arbres fruitiers, tels que citronniers, orangers, palmiers, cocotiers, figuiers, etc., et d'autres arbres utiles, tels qu'ébéniers, qui fournissent de l'ébène rouge et noire et qu'on exporte chaque année en quantité en Hollande, et diverses espèces qui me sont inconnues, notamment l'arbre qui donne la gomme bien connue sous le nom d'Elemi, mais il n'y a aucun de nos arbres, si ce n'est ceux qu'on a apportés de Hollande et qu'on y a plantés, qui, du reste, ne s'y développent pas et n'y produisent pas de fruits comme en Europe, ne semblant pas pouvoir s'accommoder de ce sol étranger.

De même, nos céréales d'Europe, telles que le seigle, le blé, l'avoine, l'orge, y viennent très mal; j'ai souvent vu le blé, déjà haut comme la main, ne pas avoir de tige. Mais le pays est très favorable à la culture du riz, du maïs, des fèves, de la canne à sucre, du tabac et de tous les légumes de nos pays.

La mer y fournit, pour la nourriture de l'homme, une toute aussi grande variété d'animaux que la terre. En effet, en outre de toutes les innombrables espèces de poissons qu'elle renferme en quantité incroyable, on y trouve encore des tortues de mer, des vaches marines [dugongs][1], des huîtres et toutes sortes de coquillages. On y recueille aussi de l'ambre, qu'on emploie en médecine, mais qui toutefois est moins pur que celui de Prusse, etc. En somme, on nage ici dans l'abondance et les productions, soit de la terre, soit de la mer, suffiraient largement à elles seules à satisfaire les besoins des hommes.

Après avoir enduré tant de souffrances, nous avons été heureux de séjourner un long temps dans ces lieux bénis, que beau-

de ce fait, sa critique tombe; en réalité, Hoffmann ne parle pas du tout du Dronte qui était déjà éteint à cette époque.

1. Voir, t. II, la description et la figure du dugong, pp. 420-422 et note.

coup de personnes désignent avec raison comme un paradis terrestre, et nous avons vite oublié les dangers et les ennuis de notre dernière traversée qui avait été si souvent pénible. La plupart d'entre nous allaient tous les jours à la chasse, et, grâce à la quantité incroyable de gibier qu'il y a dans l'île, ne revenaient jamais bredouille; chaque mois, on abattait plus de deux cents cerfs ou biches, sans compter toutes sortes de poissons de mer et d'eau douce.

Les cerfs sont généralement excellents à manger; ils sont si gras, notamment avant le mois de mai qui est l'époque du rut, qu'ils ont souvent sur les côtes une couche de graisse de plus d'un pouce et demi d'épaisseur; leur chair est la plus délicate qu'on puisse souhaiter. Ils sont en si grand nombre et d'ordinaire si peu sauvages qu'on ne les tire pas au fusil, mais qu'on les chasse avec des chiens et qu'on les prend à la course. Quand ils se sentent poursuivis, ils entrent souvent en hardes dans la mer, pensant échapper ainsi aux chiens agiles qui sont sur leur piste, mais ils se fourrent au contraire dans la gueule du loup, car on les pourchasse avec des barques et on les égorge facilement.

Quant aux boucs et aux chèvres, qui courent beaucoup moins vite et moins longtemps que les cerfs, on les prend à la main. Leurs peaux, comme celles des cerfs, après avoir subi ici une certaine préparation, servent dans l'Inde à faire soit du cuir de Cordoue, soit du cuir gris, bien meilleur que partout ailleurs.

Tous les jours, on fait la chasse aux porcs avec des chiens, car on a résolu de les détruire tous, vu qu'ils avalent l'ambre que leur odorat leur fait découvrir sur le rivage de la mer et dont ils sont friands.

Les tortues de mer sont de taille plus grande que les tortues de terre. Elles ont l'habitude par temps calme et chaud de se tenir à la surface de l'eau exposées au soleil. Lorsqu'elles se

trouvent dans des endroits peu profonds, on peut les saisir sans peine avec la main, comme je l'ai fait moi-même, mais elles sont si fortes qu'elles entraînent facilement un homme en nageant. Quand on en a pris une, il n'est pas nécessaire de l'attacher, il n'y a qu'à la mettre sur le dos, car elle ne peut plus alors se retourner, ni par conséquent se sauver; elles vivent très longtemps ainsi sur le dos, j'en ai vu rester vivantes dans cette position pendant plus de douze jours. Elles ont d'ordinaire 2 pieds et demi de largeur; leur chair, une fois préparée, est blanche et a le goût de veau. Les femelles pondent jusqu'à deux et même trois cents œufs à la fois sur le rivage pendant la nuit et elles les enterrent dans le sable à un pied de profondeur, de façon qu'ils soient à l'abri des accidents; ils éclosent sous l'action de la chaleur du soleil; ils sont plus petits et plus ronds que les œufs de poules et ont une coquille blanche et molle; ils sont bons à manger. Avec la carapace de ces tortues de mer, qui est très brillante, on fabrique, comme l'on sait, des peignes, des coffrets et beaucoup de jolis objets.

Les vaches marines [Dugongs][1], qu'on appelle aussi « moines marins » et que beaucoup de personnes considèrent comme les véritables sirènes, sont plus nombreuses dans les parages de Maurice que partout ailleurs. Elles sont d'une espèce particulière et diffèrent de celles qu'on trouve au Cap. Elles ont sept pieds et plus de longueur, et leur corps a une forme cylindrique; leur peau est lisse et sans poils; à l'arrière de la tête, elles portent comme une sorte de capuchon de moine; leurs yeux sont tout petits; elles n'ont pas de jambes, et, au lieu de bras, elles ont deux moignons membraneux, que je ne puis mieux comparer qu'à des ailes d'oie dont on aurait arraché les plumes;

1. Voir, t. II, pp. 420-422 et note, la description et la figure du Dugong.

leur queue ressemble à celle de tous les poissons [!], avec cette différence qu'elle est horizontale au lieu d'être verticale; elles ont des mamelles, avec lesquelles elles allaitent leurs petits, tout comme les femmes; leur peau ressemble tout à fait à celle de l'homme, sauf qu'elle est un peu plus brune; elles ont une couche de lard épaisse d'une main, lard qui est bien meilleur que celui du porc et, lorsqu'il est bien préparé, il est peut-être préférable à beaucoup de mets très recherchés; chaque animal en fournit de 700 à 900 livres et quelquefois davantage. C'est certainement une bête des plus curieuses, dont je ferais volontiers, par curiosité, empailler un des petits pour l'emporter en Europe, si je ne craignais qu'il se corrompît à cause de la graisse dont leur peau est enduite.

Les vaches marines [Dugongs] paissent les herbes qui poussent dans les eaux peu profondes; quand on veut en prendre une, on doit choisir un jour calme et clair et se procurer une fouine ou trident qu'on attache avec une forte corde à sa barque et qu'on lance à l'animal après s'en être approché; dès que celui-ci se sent blessé, il va de côté et d'autre, entraînant le bateau dans tous les sens, jusqu'à ce que la perte abondante de sang qu'occasionne sa blessure l'ait tellement affaibli que le pêcheur n'a plus qu'à tirer sur la corde pour le haler sur le rivage.

Cette île africaine n'est pas seulement un grenier d'abondance, bien pourvu de toutes sortes de provisions, elle jouit d'un climat tempéré et excellent et est le pays le plus sain du monde. On n'y a jamais constaté de maladies pestilentielles, et, quoiqu'il y ait eu quelques cas de fièvre, c'est à peine si l'on se rappelle que, depuis des années, quelqu'un y soit mort de maladie.

On ne trouve à Maurice ni crocodiles, ni tigres, ni lions, ni loups, ni renards, ni aucun fauve, et on y rencontre beaucoup moins d'insectes venimeux que dans les autres pays orientaux;

seuls y abondent des lézards de toutes les couleurs et des scorpions, mais ceux-ci n'ont qu'un venin très faible et leur piqûre est à peine plus douloureuse que celle des abeilles.

Les saisons sont à peu près les mêmes à Maurice qu'au Cap; il y fait cependant un peu plus chaud et, pendant la saison des pluies, il y fait plus de vent. Mais il est affligé d'un terrible fléau : tous les trois ans, quelquefois aussi tous les sept ans, il s'abat sur cette île, ordinairement en février, un ouragan ou cyclone qui dévaste tout et cause de nombreux naufrages.

Un de ces ouragans nous a surpris le 11 février 1674. Un vent impétueux a soufflé tout à coup avec rage des quatre coins de l'horizon; il venait de haut en bas, semblant descendre du ciel; sa violence était telle que plusieurs édifices ont été renversés, entre autres l'église qui venait d'être construite. Il a duré environ six heures. Les forêts ont aussi beaucoup souffert; elles ont perdu toutes leurs feuilles et, quelques mois après, la végétation n'avait pas encore repris.

Quoique ce soit le meilleur pays où l'on puisse désirer passer sa vie, ma passion des voyages m'entraîna à le quitter, car j'étais très désireux de visiter l'Inde et surtout la capitale de l'Inde Néerlandaise, la célèbre ville de Batavia.

[Après deux années de service à Maurice, Hoffmann donna en effet sa démission de pasteur et s'embarqua le 17 mars 1675 pour Batavia] (Johann Christian Hoffmann, ancien D. G. W. à l'île Maurice, actuellement pasteur à Heckershausen (*Voyage aux Indes Orientales ou Journal personnel dans lequel sont décrits brièvement, mais avec précision, les événements remarquables survenus au cours d'un voyage dans les mers de l'Inde, dans l'Inde même et dans divers autres pays, ainsi que les habitants, les animaux rares et les belles plantes des lieux visités*, Cassel, 1680, chez l'auteur, imprimé par Friederich Hertzog).

ESCLAVES MALGACHES EN AMÉRIQUE, EN 1676 ET 1679.

Dès la prise de possession de la Barbade [l'une des petites Antilles] par les Anglais, on y a apporté des esclaves de Madagascar. En 1676, on y comptait 32 473 esclaves (10 525 hommes faits, 5 827 enfants mâles, 16 121 femmes et filles), tant de la Guinée et de Cormantin (ville de Guinée) que de Madagascar.

Dans la Nouvelle-Angleterre, à Boston, il n'y avait pas en 1676 plus de 200 esclaves, tant africains que malgaches.

A Boston, il y a en ce moment [en 1679] un navire arrivant de Madagascar, qui a déposé à la Jamaïque une cargaison d'esclaves (*Calendar of State Papers*, *Colonial Series*, *America and West-Indies*, 1675-1676, pp. 349 et 465, et 1677-1680, p. 373).

VOYAGES DES HOLLANDAIS DU CAP À MADAGASCAR POUR Y ACHETER DES ESCLAVES, DE 1676 À 1715[1].

Le *Voorhout* est parti du Cap de Bonne-Espérance le 22 mai 1676 et y est rentré le 29 novembre. Dans les deux baies de Magelage [Boina] et de Marangaan [Mananara (Bombétoke)], qui sont situées à 9 milles l'une de l'autre, il a acheté 254 esclaves, dont il a perdu 22 pendant la traversée. Les officiers rapportent qu'on peut chaque année obtenir en ces lieux un bon nombre d'esclaves, mais que les indigènes sont très regardants sur le bon aloi de la monnaie ; ils n'acceptent que des dollars mexicains, les pesant lorsqu'on les leur donne et les refusant si le poids ne leur agrée pas. Au retour, le navire s'est arrêté à l'île Ansuany [Anjouan] afin de prendre des vivres pour les esclaves.

Au commencement de novembre 1696, le *Soldaat*, commandé par le capitaine Holm, est parti du Cap de Bonne-Espérance et

(1) Nous devons la traduction des passages relatifs à ces voyages à M. Henri Dehérain auquel nous adressons nos meilleurs remerciments.

a acheté dans la baie de Maningare [Mananara (Bombétoke)] 119 esclaves dont 2 sont morts pendant la traversée; ils ont été payés 9 958 florins [environ 21 000 francs]. Le roi Simanata [Tsimanatona] préfère de beaucoup à l'argent et aux marchandises les bons mousquets, qui lui servent à détruire ses ennemis. Le *Soldaat* est rentré au Cap le 25 février 1697.

Le *Peter en Paul* est parti du Cap pour Madagascar le 24 septembre 1699 et est arrivé à la baie de Maningare [Mananara (Bombétoke)] le 16 octobre; il y a acheté au roi Simanata [Tsimanatona] 198 esclaves, dont 14 sont morts en route. Il a été de retour du Cap le 2 janvier 1700.

Le *Noordgouw* a jeté l'ancre dans la baie de Maningare [Mananara (Bombétoke)] le 28 septembre 1701 et a mouillé sur la rade de Morondava le 2 décembre. Les chefs de ces deux endroits sont Andian Sumanata [Andriatsimanatona] et Andian Tingaling Arivo [Andriantsingadinarivo]. Il s'est procuré en tout 127 esclaves, dont 39 sont morts en route.

Le même navire *Noordgouw* est reparti du Cap pour Maningare [Mananara (Bombétoke)] le 25 juin 1702 et il y est revenu le 10 décembre, ayant acheté 48 esclaves au chef Andian Mandefandangits [Andriamandefandangitsa], fils de Sumanata [Tsimanatona]. Comme deux navires pirates étaient venus dans cette baie, ce chef ne permettait pas qu'on amenât des esclaves à la côte.

Le *Ter Aa* est parti du Cap pour Madagascar le 23 juin 1705; il a touché à Mattatan [Matitanana, sur la côte Sud-Est], port où la Compagnie néerlandaise des Indes Orientales n'avait pas encore fait de commerce, et il y a acheté 96 esclaves au chef Resoedja [Rasoja], homme rusé et habile, mais égoïste et colère, qui est en bons rapports avec les Anglais et avec les pirates; puis il s'est rendu dans la rivière Maninzare [Mananara (Bom-

bétoke)] où le chef Defandangits [Mandefandangitsa] lui a fourni 106 esclaves. Il est rentré au Cap le 9 janvier 1706. Pendant la traversée, 37 esclaves sont morts.

Le même navire *Ter Aa* est parti du Cap pour l'île Maurice en juillet 1706; en revenant, il a touché à Marantaga [Matitanana, sur la côte Sud-Est] le 10 novembre et il y a séjourné jusqu'au 8 décembre; il y a pris quelques esclaves que lui a vendus le chef Rasoedja [Rasoja]. Le 9 décembre, il a jeté l'ancre sur la rade de Fort-Dauphin, dont le fort est en ruines; le pays est gouverné par plusieurs chefs indépendants les uns des autres, dont le plus puissant est un certain Samuel, fils de Dimararrive [Andriamananarivo], qui lui vendit des esclaves. Il revint au Cap le 31 janvier 1707 avec 70 esclaves[1].

Le *Leidsman* est parti du Cap pour Madagascar le 27 juin 1715 et y est revenu le 21 novembre avec 200 esclaves environ.

NAUFRAGE DANS LE PORT SUD-EST DE NOSY BÉ D'UN GRAND NAVIRE INDIEN(?).

1° « Nous trouvâmes au fond du port de Vohimalaza, au Sud-Est de Nosy-Bé [Ambanoro actuel], les débris d'un vaisseau, suivant toute apparence construit dans l'Inde, car il était en bois de « tèke ». Les noirs [malgaches] tiennent par tradition qu'il y a environ cent ans, un grand navire est venu mouiller en ce lieu, ayant à bord beaucoup d'effets de traite et particulièrement

1. « Les Hollandais avaient, en 1706, trois petits navires qui faisaient la traite avec la côte d'Afrique et les îles voisines » (*Lockyer's Account of the trade of India*, 1711, p. 289). — « Tous les ans, on envoie du Cap de Bonne-Espérance à Madagascar un navire pour y acheter des esclaves que les Hollandais emploient à cultiver la terre, car ils ne peuvent tirer aucun service des Hottentots, gens si lâches et si jaloux de leur liberté qu'ils aiment mieux mourir de faim que de s'occuper utilement » (Woodes Rogers, commandant de deux navires anglais en 1708, *Voyages aux Indes Orientales*, in : *Histoire des Voyages* de Prévost, t. XI, p. 80).

de l'or et de l'argent; que les naturels, s'en étant emparés, l'ont coulé, après avoir assassiné l'équipage et mis à terre sa cargaison dans laquelle se trouvaient beaucoup de liqueurs de toute espèce et une centaine de barils de poudre; que, s'étant enivrés et fumant sans précaution au milieu de ces barils de poudre, ils y ont mis le feu et ont perdu cinq ou six cents hommes dans l'incendie. La carcasse n'existait plus, mais j'en ai vu quelques débris à moitié ensablés et, près de là, quatre pièces de canon de quatre toutes rongées par la rouille (Mayeur, Voyage dans le Nord de Madagascar en 1774-1775, *Département des manuscrits du British Museum*, *Fonds Farquhar*, n° IV, t. I, 1er voyage; Copie de la Bibl. Grandidier, pp. 65-66).

2° Récit de ce même naufrage par Lamboina, roi du Nord de Madagascar. Quand Mayeur fut de retour chez Lamboina, il lui demanda s'il savait quelque chose au sujet du vaisseau perdu à Nosy Bé dont il avait vu les épaves et dont il est parlé ci-dessus. Lamboina lui dit : « Je ne puis te dire autre chose que ce que j'ai entendu dire moi-même. Autrefois régnait ici la famille des Entaisramênes [Antairamena?]; le chef de cette tribu peu nombreuse, pour faire le commerce avec des blancs qui de temps à autre venaient trafiquer sur ces côtes, avait fixé sa résidence à Noussébée [Nosy Bé], parce que les vaisseaux y pouvaient aborder plus librement et avec moins de dangers qu'ailleurs. Tant qu'il vécut, les étrangers furent parfaitement accueillis, mais à sa mort tout changea. Son fils, d'un caractère farouche et soupçonneux, prit ombrage de leurs assiduités et des établissements en pierres qu'ils construisaient, les seuls cependant qu'on pût y faire, le bois étant rare dans cette partie de l'île [!], et il résolut de se défaire d'eux à la première occasion favorable. La trahison seule pouvait lui en faciliter les moyens. Les étrangers arrivèrent; le prince leur fit bon accueil,

et, comme les bâtiments n'étaient point encore en état de les recevoir, ni de recevoir leurs marchandises, il les engagea à loger chez lui et à déposer leurs effets dans l'une de ses cases, ce qu'ils acceptèrent. Pendant que, sans soupçonner la perfidie de ce prince, ils s'occupaient du débarquement des marchandises, celui-ci donnait des ordres sur la grande Terre et sur les îles voisines pour rassembler autour de lui tous les gens en état de porter les armes. Quand il en eut réuni un assez grand nombre, il donna une très grande fête à laquelle il invita tous les étrangers, qui vinrent à terre, ne laissant à bord que ce qu'il fallait de monde pour la garde du vaisseau. L'équipage n'était pas nombreux. Le roi n'épargna rien pour rendre la fête agréable; il fit distribuer de la viande de bœuf, du vin et de la boisson en abondance. La nuit surprit tout le monde dans la joie et dans l'ivresse; il fallut cependant songer à se retirer, et le maître du vaisseau donna l'ordre à ceux qui n'étaient pas nécessaires à terre de retourner à bord, mais le roi redoubla d'instances pour qu'il n'en fût rien, alléguant que les danses des femmes allaient commencer et que leurs chants les divertiraient. Comme on ne soupçonnait point la trahison, on se laissa persuader. Au milieu de la nuit, le roi dépêcha une partie de ses gens au vaisseau pour s'en emparer; ils y mirent le feu après en avoir assassiné la garde et, au même instant, les autres firent main basse sur ceux qui étaient à terre : tous furent massacrés; personne n'échappa.

« Le vaisseau ne brûla pas en entier; il coula à fond. Le lendemain, le roi fit pêcher une partie des effets que le feu avait épargnés, les fit porter à terre et manda près de lui tous ceux de la grande Terre qui voudraient assister à la fête qu'il se proposait de donner en réjouissance du massacre des blancs et prendre part à leurs dépouilles. Comme les boissons du pays se font avec du jus de canne ou avec du miel et de l'eau,

auxquels on joint divers ingrédients pour les faire fermenter, il se passa huit jours avant qu'on en eût une quantité suffisante; le roi eut la constance de ne disposer d'aucuns effets pendant ces huit jours; il se contenta de mettre une garde auprès, se proposant de les exposer devant ses sujets le jour de la fête.

« L'île n'étant éloignée de la grande Terre que de trois lieues, les invités arrivèrent de bonne heure au jour dit. On leur montra les dépouilles des blancs et on se mit à danser et à boire.

« Les marchandises avaient été déposées dans une des cases du roi où chacun pouvait aller les voir. Il y avait dans le nombre une assez grande quantité de barils de poudre dont un se trouvait en consommation, et, dans le transport, il en avait été répandu beaucoup sur la natte qui recouvrait le plancher; personne n'y avait fait attention. Le roi s'y rendit le premier, accompagné de presque toute sa famille, et la foule le suivit, poussant de nombreuses acclamations. Dans l'ivresse de la joie que lui donnait le spectacle de tant de richesses, le roi se fit apporter du feu pour allumer sa pipe; une étincelle tomba à terre et le feu, ayant pris aux poudres, consuma en un clin d'œil les marchandises et le magasin, sous les ruines duquel le roi fut enseveli, brûlé avec presque toute sa famille et avec les curieux qui l'avaient suivi. Juste punition, dit Lamboina, d'un crime commis envers des étrangers qui ne lui avaient fait aucun mal et dont il avait trahi la confiance. »

Ce furent, dit Mayeur, ses propres expressions[1] (Mayeur, Voyage dans le Nord de Madagascar en 1774-1775, *Département des Manuscrits du British Museum, Fonds Farquhar*, n° IV, (t. I, 1er voyage); copie de la Bibl. Grandidier, p. 84-87).

1. « La famille royale des Entaisramênes [Antairamena?] fut presque totalement détruite dans ce désastre. Il n'en restait plus, lorsque Mayeur était au Cap d'Ambre [en 1775], que quelques misérables rejetons auxquels

RELÂCHE DE BENJAMIN HARRY À MAURICE, EN 1681.

Le 6 juillet 1681, ayant levé l'ancre à six heures du matin, le capitaine du *Berkley Castle* a envoyé sa chaloupe en avant pour faire des sondages près de la côte de l'île Marushes [Mauritius (Maurice)]; auprès de la *Queen*, l'eau est profonde[1].

Nous contournons la pointe Nord-Est, en nous tenant à moins de 2 milles [3 kilomètres et demi] de la côte, et nous apercevons deux drapeaux flottant au-dessus du port [Port du Nord-Ouest, le Port-Louis actuel]. A une heure de l'après-midi le grand canot de la *Queen* qui, venant de Fort-Saint-Georges [Madras], est déjà ici depuis quelque temps, accoste notre navire et nous donne des nouvelles, notamment de la *Society* qui, partie de Bantam [Java] le 9 mars, le jour où

on donnait à peine le titre de chefs de second ordre. En vain, il a cherché à découvrir à quelle nation Européenne avait appartenu cet équipage; nul n'a pu le satisfaire; on lui a dit seulement que ces blancs avaient longtemps fait le commerce dans la partie Nord de l'île, et que c'étaient eux qui avaient commencé les bâtiments en pierres qu'il avait vus sur différents points de la côte. Mon opinion est que le vaisseau était anglais. Je la base, il est vrai, sur une conjecture un peu incertaine; s'il faut s'en tenir à l'étymologie donnée par Mayeur au nom de « Veringoutre » [Varingotra] que porte une anse située dans le fond de la baie d'Antongil et qu'il dit ne point être madécasse, mais une corruption des deux mots anglais *Very good*, il paraîtrait que les Anglais ont été des premiers à trafiquer dans cette partie de l'île. Comme on voit près de terre dans le fond de cette anse une grosse roche dans laquelle sont scellés de forts anneaux qui servaient sans doute à abattre les navires en carène, il pense qu'on désignait par cette expression la bonté du lieu, sa sûreté, sa commodité, et que, passée dans la langue des naturels, elle s'y est changée en celle de « Veringoutre » (Note du Chev. de Froberville). — Les Anglais ne sont certes pas les auteurs des constructions en pierres qu'on trouve dans le Nord de Madagascar, ce sont incontestablement des Arabes (venus de l'Arabie ou des Indes). Ce navire, qui était en bois de tèke (de l'Inde par conséquent), n'était-il pas plutôt un vaisseau arabe? (Note des Éditeurs).

1. La *Queen* étant en ligne avec la pointe le plus Nord de l'île et celle de Bullocks Bay [la baie des Bœufs], ces deux pointes sont respectivement au S.-O. q. S. et au N.-E. q. E.

nous-mêmes avons quitté la côte [de l'Inde?], est arrivée ici après avoir été jusqu'à moins de quarante lieues du Cap et même, dit-on, avoir eu vue du Cap des Aiguilles.

A six heures du soir, nous avons jeté l'ancre par 9 brasses, près de *Blackamore* [*Blackmore*], dans la *Carpenters Bay* [la baie des Charpentiers] qu'on appelle à tort *Bullocks Bay* [la baie des Bœufs].

Dans la matinée du 7 juillet, nous nous halons par 6 brasses d'eau; le fond y est de sable et de petit gravier, très bon, mais je ne puis recommander ce mouillage avant de le mieux connaître; nous relevons : la pointe septentrionale, au Nord 28 Ouest; la rivière au Sud-Est; le Peeter Burts [le Mont Pieter Botte] [1], ou Freyers head, au Sud-Sud-Est; la pointe la plus proche du port au Sud-Ouest et sa pointe occidentale, à l'Ouest-Sud-Ouest. Tous ces relèvements sont pris en tenant compte des variations, ainsi que je le fais toujours.

Le 9 juillet, nous apercevons un navire, *The Eagle*, qui est parti de Maatrapoltu [Masulipatam, sur la côte de Coromandel, dans l'Inde] le 9 mai, et qui nous apporte la nouvelle de la mort de MM. Morris Wine et Colboorne; depuis que nous sommes dans ces parages, quatre des nôtres sont morts successivement à Motchlapatan [Masulipatam], MM. Hatton, Siwell, Wine et Colboorne.

Aussitôt après avoir jeté l'ancre, nous nous occupons tout d'abord de faire de l'eau. Nous découvrons, à environ un mille, un cours d'eau dont l'eau est très bonne. On y remplit les tonneaux qu'on fait rouler jusqu'au canot sur un sol caillouteux; pour franchir la barre, on est obligé d'attendre que la mer soit

1. A midi, le Mont Peeter Burts [Pieter Booth] ou le Freyers Head des Hollandais [Mont de Pieter Bothe] est par S. 59° 4' O. et l'extrémité Nord de la *Queen* à l'E. q. N.-E.

presque haute. La rivière, autant que j'ai pu le voir, vient du Sud-Ouest q. Sud; sur la barre, les eaux ne dépassent pas à marée basse un pied et demi, mais, à marée haute, elles s'élèvent environ à trois pieds et demi; aux plus hautes eaux, elles atteignent à peine 5 pieds.

On pourrait mouiller à moins de deux encâblures de cette rivière par 5 brasses ou 5 brasses et demie; le fond y est très bon, et trois navires y tiendraient aisément.

Cette rade abonde en poissons de plusieurs sortes, qu'on peut pêcher soit au filet, soit avec des hameçons. Je les décrirai plus loin.

Le 11 juillet, les charpentiers sont descendus à terre afin de bâtir les habitations nécessaires pour nos besoins.

Le 12, nous débarquons nos tonneaux d'eau vides, ainsi que divers objets et paquets encombrants, et nous commençons à changer l'arrimage de notre navire; il règne un grand désordre sur le faux-pont. Nous constatons que plusieurs ballots contenant de la soie, du drap, etc., sont mouillés. Ayant enlevé l'écoutille de la soute aux poudres et ouvert celle d'avant, nous trouvons près de six pouces d'eau sur le faux-pont à bâbord, et nous constatons qu'en haut comme en bas les ballots sont mouillés; le pouvoir absorbant du coton est tel que la paroi de tribord et les planchers étaient aussi tout humides. Dans la cale, nous découvrons à bâbord, où étaient arrimées beaucoup de marchandises de prix, trois couches de ballots complètement trempés et, tout à fait au fond, d'énormes dégâts, tant il était entré d'eau par une voie qu'il nous a été impossible de découvrir; nous avions déjà eu vent de cette avarie entre le Bengale et Madras, mais nous pensions qu'elle s'était aveuglée[1].

1. Var. et dir. amplitude, le soir du 12 juillet 1681 : entre 23° 30′ et

Après avoir dégagé l'avant, nous avons transporté à terre la plus grande partie des ballots mouillés. L'équipage était divisé en deux parties, dont l'une avait été envoyée à terre, et l'autre était restée sur le navire. Nous avons ensuite ouvert la grande écoutille, et avons encore trouvé de nombreux ballots de soieries et de draps mouillés....

Nous avons alors mis des hommes à laver le drap, qu'on a ensuite suspendu sur des chevalets pour laisser égoutter l'eau; puis on l'a porté dans la maison, où on l'a étendu sur le sol en le pressant et le maintenant au moyen de pierres; une fois sec on l'emballait et on le renvoyait à bord du navire, où nous passions notre temps à envoyer, recevoir, fermer et arrimer les ballots, sans compter l'eau et le bois qu'on nous apportait; nous nous occupions aussi de faire sécher les étoffes de soie.

Tous ces ennuyeux et pénibles travaux nous ont mené jusqu'au commencement de septembre, travaillant sans trêve ni repos pendant tout ce temps, que nous pensions tout d'abord devoir être consacré aux plaisirs et au repos.

Pendant notre séjour à Maurice, l'air a été très tempéré, ni trop chaud, ni trop froid; il a plu pendant trois ou quatre jours de suite et, la nuit, il tombait des averses; quelquefois dans la matinée et dans la soirée, il soufflait une petite brise de mer.

Je vais donner maintenant une courte description de l'île Mareshes [Mauritius (Maurice)], d'abord de ses productions, et ensuite de ses différentes parties. Les oiseaux les moins communs sont les Dodos [Drontes ou *Didus ineptus*], dont la chair est très coriace[1], une petite espèce de geai, dont la chair est

24° 00'. — Déviation de l'aiguille dans un sens, 35' 00", dans l'autre sens 29' 50", moyenne : 32' 25".

1. Coquerel dit que ce témoignage de l'existence du Dronte à Maurice

assez bonne, des sarcelles, des courlis, des flamants, des tourterelles, des roussettes ou grosses chauves-souris et beaucoup de petits oiseaux bons à manger[1].

Les Hollandais s'attribuent la propriété de ces îles, à cause de l'établissement qu'ils y possèdent; aussi le gouverneur nous a-t-il fait payer pour les chèvres, qui vivent à l'état sauvage et sont assez bonnes à manger, 1 penny [0 fr. 12] la livre de viande ou une demi-pièce de 8 [une demi-piastre] par tête. Les cerfs de Maurice sont aussi gros et leur chair est, en certaines saisons, aussi bonne que dans n'importe quel autre pays; nous payions pour eux trois pièces de 8 [trois piastres] par tête. Les jeunes bœufs de grande taille coûtaient 6 pièces de 8 [six piastres] par tête[2]. Nous nous y sommes encore procuré des cochons sauvages et des tortues de terre qui sont un manger excellent.

Citons, parmi les animaux que nous avons vus à Maurice, des scorpions, quelques rares moustiques, une foule de mouches, des rats et diverses espèces de singes[3].

[en 1679] est le dernier; car Leguat, qui y séjourna plusieurs mois en 1693, n'en parle pas; à propos des animaux de Maurice, il écrit en effet : « L'île était autrefois toute remplie d'oies et de canards sauvages, de poules d'eau, de gélinottes, de tortues de terre et de mer, mais *tout cela est devenu fort rare* » (*Album de la Réunion*, t. III, 1863, p. 76).

1. Pour les noms scientifiques de ces oiseaux, voir t. I, pp. 243-245, 250-251, 275 (note *b*), 393 et 482-483 (notes), et t. II, pp. 284, 404 *bis*, 406 *bis*, 416 (note), 417-422 (et note).

2. Les habitants libres nous ont cédé de jeunes bœufs pour 1 pièce 1/2 de 8 [1 piastre 1/2] par tête.

3. « L'île Maurice est le royaume des rats. On les voit descendre des montagnes en corps d'armée, grimper sur les rochers les plus escarpés, se promener dans les plaines, s'attrouper dans les marécages; ils désolent tout. Je les ai vus moi-même, à l'entrée de la nuit, sortir en foule du sein de la terre, comme des fourmis, et porter la désolation en tous lieux. Rien n'échappe à leur dent. Le moyen de dormir tranquillement au milieu de cette maudite engeance! pour se garantir de ses insultes, on s'enveloppe comme des morts et on tâche de s'accoutumer à la sentir

Dans les forêts on rencontre des ébéniers, des arbres à bois de fer noir et rouge, un faux pin [filao] qui ne dure pas et diverses autres essences qui, quoique très lourdes, brûlent très bien.

Il y a dans la mer et dans la rivière des tortues vertes, très bonnes, des requins, des chiens de mer, des mulets, des « jackabeirs », pesant jusqu'à 70 livres, mais non comestibles, des brêmes, des « pomfletts », des plies, des poissons qu'on appelle ici saumons, parce qu'ils leur ressemblent, mais qui sont pleins de petites arêtes fourchues, divers poissons rouges, qui ne sont pas bons à manger, et plusieurs espèces de petits poissons bons à frire[1]. On y trouve d'excellentes huîtres, des crabes et des anguilles de grande taille, dont la chair est très délicate.

Maurice produit des légumes, des fruits, des graines, des haricots verts, dits de Sydney, des pommes de terre, de la salade, des pamplemousses, des oranges, des jamroses (jumboes), des melons d'eau et des melons muscats, des cannes à sucre, des

sur soi trotter, sauter, se battre. Au réveil, on se raconte mutuellement les morsures qu'on a essuyées ». Dès 1728, cette multitude de rats était déjà fort diminuée et on faisait à Maurice de bonnes récoltes (R. P. Ducros, *Lettres édifiantes et curieuses écrites des Missions Étrangères par quelques missionnaires de la Cie de Jésus*, XVIIIe recueil, 1728, p. 16-17). — Quant aux singes [*Macacus sinicus*], ils ont été introduits à Maurice, d'après l'abbé de La Caille, par les Portugais; ils sont de taille moyenne et ont un pelage assez épais, d'un gris rougeâtre; leur queue est longue et ils vivent par bandes. Ils s'aventurent souvent à dévaster les maisons des colons, et, dans ce cas, ils placent des sentinelles sur des rochers ou dans des arbres et, quand celles-ci voient venir des chasseurs et leurs chiens, ils poussent un cri et toute la bande décampe prestement. Ils gravissent les montagnes les plus élevées et se réfugient sur de toutes petites avances surplombant des précipices (Baron Grant, *The History of Mauritius*, 1801, p. 65).

2. La plupart des poissons de cette mer sont très bons, soit salés, soit séchés; nous prenions surtout des anguilles, des mulets, des saumons et des brêmes.

citrouilles, du tabac, cette plante infernale, et beaucoup d'autres que j'oublie (Benjamin Harry, *Manuscrit du fonds Sloane du British Museum*, n° 3668, 5 : Copie du Journal de M. Benjamin Harry, premier lieutenant du navire « Berkley Castle », dont le capitaine était William Talbot, et qui, envoyé sur la côte du Bengale de novembre 1679 à 1682, a, au retour, hiverné à Maurisshes [Mauritius, Maurice], folios 89-111).

DESCRIPTION DE MADAGASCAR PAR D. J. MARTINEZ DE LA PUENTE (1681)[1].

Il y a dans ces parages, dit Marco Polo le Vénitien au chapitre CXXVIII de son livre, une autre île qui s'appelle Madagascar ou Madagaiscar et dont le périmètre est d'un peu plus de 130 lieues. Quatre rois Maures la gouvernent; ils font le commerce des défenses d'éléphants, et la chair des sangliers, ainsi que celle des chameaux, sert à leur nourriture. Il y a dans l'île beaucoup de montagnes (couvertes de forêts) de santal rouge; il y existe aussi beaucoup d'ambre. Parfois y arrivent certains oiseaux qu'on appelle *Nichas*, oiseaux si grands que les plumes de leurs ailes ont une longueur de douze pas et si forts qu'ils saisissent un éléphant et l'enlèvent dans les airs, où ils le mettent à mort; puis, le laissant tomber, ils se nourrissent ensuite de sa chair. Cela n'étonnera pas ceux qui ont lu l'histoire d'un autre oiseau qui existe dans quelques parties de la Mer Indienne, et qu'on appelle Rukh ou Roco (le Ruc), qui soulève un navire avec tous ses agrès et son équipage et l'emporte dans les airs, puis le submerge en le laissant tomber de haut. On peut consulter à ce sujet le Père Urreta dans son

1. Nous donnons ce court extrait de Martinez de la Puente pour montrer dans quelle ignorance étaient certains historiens et géographes sur Madagascar près de deux siècles après sa découverte!

histoire de l'Ethiopie, Pedro Bobistran dans ses histoires prodigieuses, et d'autres....

. . . .

A une distance de soixante lieues de la côte de Mozambique, se trouve l'île de Madagascar qui a 297 lieues de long du Sud au Nord et 70 de large dans presque toute son étendue; elle est entourée d'autres petites îles de moindre dimension....

. . . .

Le vice-roi des Indes portugaises, ayant envoyé au Portugal sous les ordres de Fernan Suarez huit navires avec une riche cargaison, cet amiral a découvert sur sa route la grande île de Saint-Laurent qui a 270 lieues de long et 90 de large; elle est très peuplée; ses habitants sont très doux; mais jamais on ne leur a prêché la religion chrétienne. Fernan Suarez est arrivé à Lisbonne le 23 mai 1506.

. . . .

Au début de l'année 1507, le roi Don Manuel envoya dans l'Inde Orientale Tristan da Cunha avec une flotte de quinze vaisseaux et 1300 soldats; il était accompagné du grand Alfonso de Albuquerque, qui avait 6 navires montés par 400 hommes.... Ils hivernèrent à Mozambique, parce que les vents étaient contraires; de là, ils s'en furent compléter la découverte de l'île Saint-Laurent, qui est la plus grande connue, puisqu'elle a une longueur de 300 lieues et une largeur de 150. Elle se trouve aux confins de l'Afrique, dont elle est à une distance d'environ 90 lieues (D. Joseph Martinez de la Puente, *Histoire des découvertes, conquêtes et guerres dans les Indes Orientales*, Madrid, 1681).

RELATION DE TROIS ANNÉES DE SOUFFRANCES DANS L'ILE D'ASSADA [NOSY BÉ], PRES DE MADAGASCAR, AU COURS D'UN VOYAGE AUX INDES EN 1686, PAR ROBERT EVERARD[1].

Mon père, William Everard, me mit, avec mon consentement, à bord du navire *Bauden* pour y faire mon apprentissage maritime sous les ordres du capitaine John Crib, qui se rendait à Bombay, puis à Madagascar, où il devait prendre des esclaves pour Atchin [dans l'île de Sumatra]. Il avait ensuite le dessein de retourner dans l'Inde.

Je suis parti de Londres le 5 août 1686 et, ce même mois, notre navire a mis à la voile des Downs [rade célèbre d'Angleterre] pour Madère. Notre chef de traite, M. Salway, nous a rejoints dans la Manche à bord d'une petite goëlette et s'est embarqué à notre bord.

Nous avons relâché à Madère et ensuite à l'île de Mai [de l'archipel du Cap Vert], où nous avons pris une provision de sel et avons acheté une demi-douzaine de bœufs. Les noirs nous dirent qu'ils venaient de recevoir la visite d'un pirate qui leur avait enlevé un certain nombre de têtes de bétail. De l'île de Mai,

1. Note des Éditeurs. — Cette relation est toute fantaisiste. Elle est sortie de l'imagination d'un individu qui avait de vagues notions sur Madagascar et de ses habitants, soit qu'il y ait touché avec un navire quelconque, soit qu'il ait lu quelque récit d'un des voyageurs qui ont écrit sur cette île, mais jamais le prétendu Everard n'a subi les malheurs dont il donne un si long exposé. On n'y trouve aucun renseignement géographique pouvant indiquer le lieu vrai de sa captivité; il ne donne ni noms de villes, ni noms de rivières, ni noms de chefs malgaches, ni dates, et, dans sa description des mœurs des indigènes, il n'y a rien de nouveau, mais, en revanche, les erreurs y abondent. Le récit qu'il fait de la manière dont il aurait vécu pendant deux ans et neuf mois n'est qu'un tissu de mensonges et d'impossibilités; quand il affirme qu'il avait de grandes difficultés à se procurer des vivres [entre autres des pommes de terre (!)] et surtout de l'eau (!) à la soi-disant île d'Assada et qu'il a dû y vivre pendant trois années tout nu, nous avouons ne pouvoir le croire.

nous sommes allés au port de Santiago [dans l'archipel du Cap Vert], où nous sommes entrés serrés de près par le susdit corsaire, qui ne put pas heureusement nous y suivre, parce que, le vent de terre s'étant levé à ce moment-là même, il fut obligé de prendre le large et d'aller jeter l'ancre de l'autre côté de l'île.

Deux ou trois jours après, il revint et tenta de nouveau d'entrer; notre mât d'artimon était alors tout dégréé, et, s'il avait pénétré dans le port, il nous aurait certainement capturés; grâce à Dieu, il ne le put pas et il dut de nouveau s'éloigner dans la direction de la ville.

Le dimanche suivant, deux hommes habillés en religieux vinrent à bord; le capitaine leur fit un bon accueil et, sur leur demande, leur fit visiter notre navire sous la conduite du canonnier. A quelques questions qu'ils posèrent et à leur attitude, nous avons supposé que c'étaient des pirates déguisés; le capitaine ordonna d'équiper le canot et de les conduire à terre.

Le lendemain, le corsaire reparut encore et tenta de nous joindre; il n'y réussit pas; toutefois, il nous héla, mais nous ne pûmes comprendre ce qu'il nous disait, et derechef il retomba sous le vent.

Cinq jours plus tard, nous avons quitté Santiago et, le lendemain, de grand matin, nous avons aperçu un vaisseau à deux ou trois lieues environ au vent à nous. A ce moment soufflait une petite brise qui ne tarda pas à tomber complètement; nous vîmes alors venir vers nous une embarcation manœuvrée par douze rameurs. Notre capitaine fit immédiatement monter tout le monde sur le pont. Le canot des pirates, en arrivant auprès de nous, nous héla, demandant où nous allions? « A Whitehall », répondit notre capitaine. Interrogés à leur tour, ils nous dirent qu'ils se rendaient au Brésil, puis ils nous invitèrent à mettre notre canot à la mer; notre capitaine n'en voulut

rien faire, car, leur dit-il, s'ils avaient à nous parler, ils pouvaient bien, puisque leur canot était à la mer, nous rendre eux-mêmes visite; mais ils s'en retournèrent à leur navire qui chercha à nous joindre à force de rames.

Vers les huit ou neuf heures du matin, comme le corsaire se trouvait sous notre poupe, louvoyant à notre tribord arrière, nous lui demandâmes où il allait. « A votre bord! » nous répondit-il. « Prenez-nous, si vous le pouvez! » lui cria notre capitaine. Aussitôt le tambour battit le rappel pour l'attaque, et les pirates nous abordèrent. Le combat dura de quatre à cinq heures; notre poupe et notre mât de pavillon furent endommagés et un grand nombre de nos haubans furent coupés. Le pont de notre navire était si encombré, que nous ne pûmes mettre en batterie que trois ou quatre de nos canons; néanmoins nous les forçâmes à lâcher prise en démolissant leur plat bord, de sorte que leur navire donna de la bande.

Aussitôt que les pirates se furent éloignés, nous sortîmes de nos retraites et nous trouvâmes, à l'arrière de notre navire, un des pirates en train de rendre le dernier soupir; il était armé d'un fusil, d'un pistolet, d'une hache, d'un coutelas et d'un pot à feu. Dans ce combat, notre second et quatre hommes ont trouvé la mort, et seize ont été blessés; j'étais parmi ces derniers.

Après cette lutte qui fut terrible, nous avons fait voile pour Deligo [Delagoa bay]; ayant au cours de la traversée aperçu la terre, comme le temps était calme, notre chef de traite y envoya notre canot avec un mousse français que nous ne revîmes jamais. Notre navire eut beau tirer des coups de canon et croiser auprès de cette côte pendant cinq ou six jours, nous n'en eûmes aucunes nouvelles.

Nous avons donc continué à faire voile pour Deligo [Delagoa bay], où nous sommes arrivés un mois environ après. Nous

avions à bord un sloop que nous devions monter dans ce port, et notre chef de traite avait l'ordre d'y acheter des dents d'éléphants et les autres articles qu'on y peut trouver; il en acheta en effet deux tonnes, mais il ne put en avoir davantage avant le lancement du sloop.

Une semaine après, est arrivée une embarcation que nous crûmes être celle que nous avions perdue; nous avons de suite mis un canot à la mer et avons été à sa rencontre; elle portait trois Anglais, qui nous racontèrent que, ayant été envoyés à terre pour y trafiquer, une lame, à la pointe Sainte-Marie, avait d'un seul coup rempli à moitié d'eau leur embarcation, puis une seconde s'était abattue brutalement sur elle et l'avait fait couler, les forçant de se sauver à la nage; un des hommes s'était noyé; la mer était si mauvaise qu'on n'avait pas pu envoyer à leur secours l'autre canot du bord, mais on avait jeté à la mer un petit baril contenant une lettre, qu'ils avaient recueilli sur le rivage. La lettre leur donnait l'ordre de se rendre à Deligo [Delagoa bay], où ils étaient venus par terre; les nègres les avaient dépouillés de leurs vêtements, de sorte que leur peau avait été cruellement brûlée par le soleil, et ils avaient été obligés de se nourrir de singes et de tubercules sauvages lorsqu'ils en trouvaient. Ils avaient enfin atteint Deligo [Delagoa bay], c'est-à-dire l'endroit où nous étions, dont les habitants leur avaient fourni les moyens de nous rejoindre.

A ce même moment, six ou sept chefs nègres, accompagnés d'une dizaine d'indigènes, vinrent à bord pour visiter notre navire. Notre chef de traite ordonna de les mettre tous aux fers, parce qu'ils ne voulaient pas lui vendre de dents d'éléphants, et il envoya des matelots avec le sloop pour se saisir de leur chef qui avait laissé venir à nous les cinq (*sic*) Anglais et qu'il fit également mettre aux fers; on ne les relâcha les uns

et les autres que lorsqu'ils eurent fourni les marchandises dont nous avions besoin.

Nous sommes restés à Deligo [Delagoa bay] pendant trois mois, puis nous avons fait voile pour l'île de Saint-Laurent [Madagascar]. En route, nous avons perdu notre sloop, mais notre chef de traite avait eu la precaution de donner aux matelots qui le montaient l'ordre, dans le cas où ils seraient séparés de nous, de s'arrêter à Saint-Laurent [Madagascar] où nous allions. Quand nous sommes arrivés dans la baie de Saint-Augustin, nous n'en avons cependant eu aucunes nouvelles, et, après l'avoir vainement attendu pendant une semaine, nous avons laissé aux habitants de cette baie l'ordre pour l'équipage de notre sloop, au cas où il y relâcherait, de venir nous rejoindre à Talleer [Tullear][1], qui est situé à 15 lieues de là et où nous nous sommes arrêtés pendant près d'un mois; nous y avons acheté seize ou dix-sept esclaves, beaucoup de bœufs pour faire de la viande salée, quatre ou cinq tonnes de riz [!], ainsi que des tamarins, des oranges et quelques autres denrées.

N'ayant toujours pas de nouvelles de notre sloop, nous nous décidâmes à gagner l'île de Johanna [Anjouan]. Un mois après notre départ, nous sommes arrivés en vue de l'île de Mayotto [Mayotte], qui en est à sept ou huit lieues, et, le lendemain, nous avons enfin mouillé en rade de Johanna [Anjouan], à quatre ou cinq lieues environ du rivage. Une embarcation vint auprès de notre navire pour nous vendre des noix de coco et des bananes en échange de toile. Les nègres [Anjouanais] qui la montaient ne purent rien nous dire au sujet de notre sloop.

Après nous avoir vendu toutes leurs noix de coco et quelques

1. La distance de Nosy Vé, qui est l'îlot situé à l'entrée S. de la baie de Saint-Augustin, à Tulear n'est que de 7'30", soit environ 14 kilomètres.

autres produits, les nègres [Anjouanais] partirent dans leur pirogue, mais, comme le temps était calme et très chaud, ils revinrent bientôt auprès de notre navire auquel ils amarrèrent leur embarcation. Plus tard le vent de terre se mit à souffler avec force et nous fit dériver vers Mayotte; sans le calme qui revint avec la nuit, nous eussions pu être le matin à Mayotte, mais, dans l'après-midi, un coup de vent nous ramena du côté de Johanna [Anjouan], et, dans ce virement brusque du navire, la pirogue que nous traînions à la remorque coula. Les insulaires de Johanna [Anjouan] nous dirent que peu leur importait la perte de cette pirogue, pourvu qu'ils pussent regagner leur pays où nous les avons débarqués avec notre canot.

Pendant plus d'une semaine, nous avons tâché d'entrer dans le port, chaloupe et yole en avant pour nous piloter; mais, dès que nous arrivions par le travers des « Roches Noires » [îlots situés à la pointe Ouest d'Anjouan], le courant nous prenait et nous emportait à la dérive. A la fin, nous avons expédié à la ville notre yole avec six ou sept hommes armés de mousquetons, mais nous ne les avons revus que quatre ou cinq jours après, notre navire ayant été une fois de plus entraîné au large. Heureusement, le roi de Johanna [Anjouan] donna à nos gens une génisse et d'autres vivres qui leur permirent de vivre jusqu'à notre retour. Quand ils revinrent à bord, deux ou trois d'entre eux étaient malades.

Ne pouvant réussir à entrer dans le port, nous avons jeté l'ancre de nuit en un lieu tout proche, où, nous dirent les noirs [Anjouanais], jamais encore aucun navire n'avait mouillé. Autant que je me le rappelle, notre ancre de veille se trouvait par un fond de 36 brasses et l'ancre à jet par 48 brasses.

Le lendemain matin, notre navire ayant chassé sur ses deux ancres, nous les fîmes lever et nous nous dirigeâmes de nouveau

vers la terre avec petite brise; il nous fallut une heure pour regagner notre mouillage. Les noirs [Anjouanais] vinrent alors à notre bord avec leurs pirogues, apportant pour nous les vendre de l'arack [eau-de-vie de riz], des noix de coco et d'autres objets; notre subrécargue, étant allé à terre acheter des provisions, en rapporta une douzaine de bœufs, ainsi que d'autres vivres. Nous prîmes aussi de l'eau.

Le roi du pays vint à notre bord quelques jours avant notre départ; notre chef de traite lui fit un beau cadeau. Ayant vu un mouton de Madagascar qui était sur le pont, ce roi, qui n'avait dans son île aucun animal de cette espèce, donna en échange quatre chèvres et parut enchanté de son acquisition. Nous priâmes les gens de Johanna [Anjouanais] de dire à notre sloop, s'il s'arrêtait chez eux, que nous l'avions attendu pendant près de trois semaines et qu'il vînt nous rejoindre le plus vite possible à Bombay.

Au départ de Johanna [Anjouan], nous aperçûmes au milieu de la nuit trois bâtiments. Notre chef de traite eut l'idée de capturer celui qui était en arrière; mais il changea d'avis et nous continuâmes notre route. Plus loin, nous rencontrâmes un banc de dauphins qui nous suivit pendant trois semaines; les hommes de l'équipage en prirent un grand nombre avec des crochets, des lignes et des harpons.

Un mois après, nous avons aperçu un petit bâtiment au vent à nous; nous avons serré le vent pour nous en approcher et, quand nous avons été près de lui, nous avons montré les couleurs royales, mais il ne nous attendit pas et nous eûmes beau mettre toutes voiles dehors, nous ne pûmes le rejoindre.

Cinq ou six jours après, nous arrivâmes en vue d'une terre basse que nous longeâmes pendant trois ou quatre jours, et nous nous trouvâmes enfin devant Bombay, à cinq ou six

lieues de la côte. A ce moment deux navires arabes, poussés par une légère brise, passèrent entre nous et la terre. Notre chef de traite fit tirer un coup de canon pour les engager à s'arrêter et à nous communiquer leurs nouvelles; mais ils continuèrent leur route, ne voulant pas mettre en panne.

Ce même jour, vers dix heures du soir, s'éleva une légère brise et nous mîmes le cap sur Bombay. Quand nous fûmes assez près de la côte, au moment de jeter l'ancre, notre canonnier tira le canon pour saluer le fort; mais quand, au lieu du drapeau anglais, nous vîmes flotter à terre les couleurs portugaises, le canonnier rechargea vite ses pièces, car nous ne savions si nous étions en guerre ou en paix avec les Portugais auxquels appartenait cette ville qui s'appelle Vessevar.

M. Salway, notre chef de traite, étant descendu à terre, apprit des Portugais que Bombay était à 7 ou 8 lieues de là. Le second lieutenant, M. Baker, qui l'avait accompagné, s'étant enivré légèrement chez le gouverneur et ayant été ramené à bord par le subrécargue, eut une grave discussion avec lui et, sur son ordre, fut mis aux fers, ainsi que le canonnier, car ils étaient tous deux de connivence, en attendant que nous fussions à Bombay où on les mit en prison.

Au sortir de Vessevar, nous nous échouâmes sur des rochers, en grand danger de nous y briser, et, en arrivant à Bombay, notre pilote nous jeta encore sur un récif d'où nous eûmes quelque peine à sortir. Une fois mouillés, nous avons envoyé de suite notre canot porter au général qui était à bord du navire *César* des nouvelles d'Europe, ainsi que le rapport de notre chef de traite sur la conduite du lieutenant et du canonnier, puis nous avons débarqué les soldats, ainsi que la poudre et le fer que nous apportions.

Le chef de traite réunit un conseil de guerre à bord du *Ruby*

et fit hisser un drapeau au mât d'artimon; plusieurs hommes de notre équipage y furent appelés comme témoins, et les deux prisonniers furent condamnés à être fouettés sur tous les navires en rade : ils reçurent en effet dix coups de fouet à bord de chacun d'eux, sauf à notre bord où on leur en donna vingt, et dix sous les murs du fort, puis ils furent rayés des rôles de notre équipage.

Nous avons ensuite caréné notre navire que nous avons complètement nettoyé. Le chef de traite n'a pas voulu payer l'équipage malgré ses réclamations.

Une quinzaine de jours après, nous avons reçu à bord la visite du gouverneur de Bombay, qu'accompagnaient le chef de traite et le capitaine du *Ruby*. Ce dernier fut nommé commandant de notre navire, dont le tonnage était supérieur à celui du *Ruby*.

Quinze jours plus tard, notre chef de traite nous informa que nous allions partir pour Madagascar; je lui déclarai que, mon maître ayant été tué, j'avais l'intention de rentrer dans ma famille, ce à quoi il ne voulut pas consentir, prétendant que je devais retourner en Angleterre avec le navire.

Environ trois semaines après, nous sommes partis de Bombay à destination de Madagascar, avec l'ordre de toucher en passant à Goa, où nous nous arrêtâmes pour acheter de l'arack [eau-de-vie de riz] dont nous prîmes une grande quantité.........

Pendant les quatre jours que nous fûmes sur cette rade, nous eûmes à subir une terrible tempête. De Goa, nous sommes allés à Carwar [Karwar], où à notre arrivée nous avons été accostés par le canot du *London*, qui nous informa que le *Josiah* était venu dans ce port pour réparer sa mâture et nous conseilla d'en faire autant, vu qu'on y trouvait de bon bois..........

Après avoir passé une semaine en rade de Karwar, nous fîmes

voile pour Madagascar. Le chef de traite nous vendit plusieurs caisses de liqueurs fortes, de sorte que chacun put en boire à son aise; mais un des matelots s'enivra si bien que, pendant la nuit, il tomba par-dessus bord et se noya. Deux ou trois jours après, on vendit ses vêtements au pied du grand mât.

Quatre jours après notre départ de l'Inde, nous sommes passés au milieu d'un groupe de petites îles [les Maldives]; nous y avons envoyé notre canot qui est revenu sans avoir rien trouvé à notre convenance. Grâce à un vent favorable, nous avons rapidement franchi cet archipel et, dix jours après, un dimanche, nous sommes arrivés en vue de Madagascar. Étant, à la tombée de la nuit, à environ cinq milles de terre, nous avons longé la côte jusqu'à ce que, le troisième jour vers minuit, par une brise très faible, notre navire fut porté par le courant si près du rivage que nous entendions le ressac des vagues et pouvions voir les brisants; la sonde nous apprit qu'il n'y avait que six à sept brasses d'eau et que la profondeur diminuait progressivement, aussi le capitaine commanda-t-il de mettre la barre tout au vent et le navire vira lof pour lof, sans quoi nous aurions certainement été jetés à la côte.

Le lendemain, nous descendîmes à terre et ne rencontrâmes aucun indigène. En explorant les environs, nos hommes aperçurent [dans un îlot] situé à environ un quart de mille de la Grande Terre un vieux fort que contournait un ruisseau d'eau douce. Notre charpentier abattit dans cette petite île les arbres dont il avait besoin pour terminer une chaloupe qu'il était alors en train de construire sur le pont de notre navire.

Le lendemain, notre capitaine alla avec le second, un Portugais que nous avions embarqué à Bombay, et quatre esclaves couper du bois à terre. Dès que ces quatre esclaves, qui étaient originaires de Madagascar où nous les avions achetés à notre voyage

d'aller, furent débarqués, ils s'enfuirent. Le lendemain matin, ayant aperçu une embarcation, nous hissâmes notre pavillon, mais les gens qui la montaient nous hélèrent et tirèrent un coup de mousquet; nous les hélâmes à notre tour, mais ils ne voulurent pas nous accoster. Notre capitaine fit mettre de suite le canot à la mer et nos hommes les suivirent à force de rames jusqu'à leur village, où ils débarquèrent afin de se rendre compte s'il était possible de faire quelque trafic en ces lieux. Le roi du pays leur dit que, si le capitaine voulait venir là où tous les navires anglais avaient l'habitude de mouiller, il ferait du commerce avec lui. Le capitaine s'empressa de lui envoyer une paire de pistolets en cadeau et reçut en échange un bœuf, et, deux ou trois jours après, dès que le vent le permit, nous jetâmes l'ancre aussi près de terre que possible, dans l'endroit où, suivant le dire du roi, tous les Anglais avaient l'habitude de mouiller.

Une pirogue amena à notre bord un individu qui parlait l'arabe et le portugais, langues que le patron de notre chaloupe connaissait aussi, et qui nous déclara que, si le capitaine voulait descendre à terre, le roi lui vendrait des esclaves et du riz. Notre subrécargue débarqua donc avec des perles de verre, des couteaux, des ciseaux, des piastres et quelques miroirs et nombre d'autres objets; de leur côté, les indigènes apportèrent du riz, des poules et des bananes. Le roi vint dans la maison où nous trafiquions et envoya chercher chez lui des pommes de terre bouillies [du manioc ou des patates], des volailles, ainsi qu'une certaine quantité de la liqueur du pays que les indigènes appellent toke [toaka] et qu'ils fabriquent avec du miel et les feuilles d'un arbrisseau dit callavance [garbanzo? pois chiches ou cajans?], qui ressemble à une féverolle. Quant à la liqueur appelée toke [toaka], elle enivrait les indigènes, mais ne nous

produisait pas le même effet. Le roi, nous ayant vu boire de l'arack qu'avait apporté notre subrécargue, voulut en goûter et s'en fit verser un peu dans la main, car nous avions bu à même la bouteille; cette liqueur fut tout à fait de son goût, si bien qu'il en demanda une bouteille pour lui; le subrécargue la lui apporta le lendemain et il s'en montra fort satisfait; trois ou quatre jours après, il en demanda une autre avec tant d'insistance que je dus aller la chercher de suite à bord avec une de ses pirogues, et il nous adressa les plus vifs remercîments. Le subrécargue lui ayant parlé des cinq esclaves qui s'étaient enfuis, il envoya à leur recherche plusieurs de ses gens, qui découvrirent les fugitifs, mais qui ne purent s'en emparer, en ayant eu peur, nous dit le roi, à cause des armes qu'ils ont pour se défendre. Cependant, la semaine suivante, ils réussirent à en capturer un qu'ils nous montrèrent, mais qui ne voulut répondre à aucune de nos questions; le roi refusa de nous le livrer tant qu'il n'aurait pas repris les autres, mais il promit de nous les rendre alors tous ensemble.

Quelques jours après, l'équipage du canot descendit à terre, armé d'espingoles, de mousquets, de pistolets et de cartouchières, et cerna la maison du roi avec lequel se trouvait notre capitaine. Cette manifestation effraya les habitants de la ville qui s'enfuirent, abandonnant femmes et enfants, ainsi que leur roi et cinq autres indigènes. Notre capitaine resta pendant deux heures avec le roi auquel il demanda quand il serait en mesure de lui vendre des esclaves et qui lui promit de lui en fournir autant qu'il voudrait dans un mois. Cette réponse satisfit pleinement notre capitaine. Nous aperçûmes alors deux pirogues revenant de notre bord auxquelles notre canot donnait la chasse, mais qui lui échappèrent; le subrécargue auquel le roi se plaignit de cet acte d'hostilité, lui dit que les nôtres n'avaient voulu

tout simplement qu'effrayer les gens qui étaient dans ces pirogues.

Quelques jours après, nous avons jeté notre balast par-dessus bord et, après avoir nettoyé le navire, nous avons embarqué pour le remplacer deux ou trois chaloupes de sable.

Le dimanche suivant, tout l'équipage est descendu à terre pour pêcher à la seine, me laissant seul à bord avec trois hommes et deux jeunes nègres. Le capitaine reçut en cadeau des indigènes un chevreau, puis, peu après, il regagna le bord avec tout son monde. Presque aussitôt, une pirogue vint lui annoncer qu'il y avait des nègres à vendre, mais ne pouvant pas quitter de nouveau son navire ce jour-là, il envoya à sa place le subrécargue avec le patron du canot, cinq hommes et moi-même. Nous emportâmes, conformément aux indications des indigènes, un grand assortiment de fusils, de pistolets, de poudre, de plomb, de couteaux, de ciseaux et de piastres; notre chien nous suivit. Ayant débarqué, nous transportâmes notre caisse de marchandises dans une des maisons de la ville où devaient avoir lieu les échanges et où les indigènes nous apportèrent du riz, de la volaille, des bananes, du miel et des ignames.

Entendant un grand vacarme, nous sortîmes croyant que c'était le roi qui venait nous faire visite, et nous nous trouvâmes en face d'une douzaine d'indigènes qui nous assaillirent à coups de lance et tuèrent cinq de nos hommes qui tombèrent sur moi, de sorte que je restai enseveli sous leurs cadavres. Le subrécargue s'étant élancé hors de la maison pour courir chez le roi dont la maison était tout à côté, reçut un coup de lance dans le ventre et expira sur-le-champ. Les meurtriers massacrèrent aussi l'homme qui gardait le canot.

En relevant les cadavres, les indigènes s'aperçurent que j'étais vivant; mais, grâce à Dieu, étant calmés, ils ne me tuèrent

pas et me conduisirent d'abord de l'autre côté de la ville où je restai une demi-heure, puis ils m'emmenèrent chez le roi dont la maison était à côté de celle où avait eu lieu le massacre, de sorte que je pus voir les Malgaches traîner les cadavres de nos hommes jusqu'au rivage au moyen de cordes passées autour des jambes, puis les hisser sur les rochers au milieu de l'eau.

Le roi me fit asseoir et ordonna à ses femmes de m'apporter à manger, du riz bouilli sur une feuille de bananier; mais j'étais si triste que je n'y pus toucher. On me conduisit ensuite pour passer la nuit dans une petite cabane, où je restai au milieu des esclaves jusqu'au matin.

Ce jour-là, le navire leva l'ancre et, du rivage, j'assistai à son départ en compagnie de quelques habitants de la ville. Il avait, pendant toute la nuit, tiré le canon sans répit; un boulet était même tombé dans la maison du roi qu'il avait traversée de part en part. Le soir, je vis des indigènes rapporter des objets provenant de la grande cabine, plusieurs dames-jeannes de quatre gallons [18 litres] pleines de vin de Madère, que j'avais moi-même remplies le matin du jour où j'étais venu à terre, l'épée du capitaine qu'ils avaient prise dans sa cabine, la boussole, ainsi que des drapeaux qu'ils avaient enroulés autour de leurs reins.

A la tombée de la nuit, le roi fit distribuer du toke [toaka] à tous ses soldats qui s'étaient réunis autour de lui et la plupart s'enivrèrent. Les quatre esclaves qui avaient déserté notre navire étaient au milieu d'eux; comme ils savaient un peu d'anglais, je leur demandai pourquoi on avait ainsi massacré nos gens; le roi, mis au courant de ma question, me fit répondre qu'un navire anglais qui était venu en cet endroit avait commis des actes criminels, tuant plusieurs indigènes, emportant de vive force des objets leur appartenant, et qu'il s'était vengé sur nous de la perfidie de nos compatriotes.

J'appris alors que les Malgaches qui étaient venus la veille nous inviter à descendre à terre portaient cachées sous leurs lambas de petites lances, que, lorsqu'ils avaient été réunis sur le gaillard d'arrière avec le capitaine, le lieutenant, le docteur, l'agent comptable, le charpentier et plusieurs gabiers, on avait servi divers mets auxquels ils n'avaient pas voulu toucher et que, pendant que les officiers mangeaient, ils tirèrent les sagaies qu'ils dissimulaient sous leurs vêtements et tuèrent le capitaine auquel ils coupèrent la gorge, ainsi que le lieutenant et l'agent comptable qu'ils transpercèrent de leurs lances. Quant au docteur, il réussit à gagner la sainte-barbe dont il ferma la porte, de sorte qu'ils ne purent l'atteindre. Quelques-uns des matelots se réfugièrent dans les haubans et d'autres dans l'entrepont, où ils prirent leurs armes et purent dès lors tenir en respect les assaillants qui n'osèrent pas dès lors y descendre. Le nombre des Anglais tués dans cet assaut ne fut pas moins d'une dizaine.

Pendant que l'équipage luttait contre ces perfides agresseurs, le navire dériva sur des rochers, mais, dès que les Malgaches furent partis, il fila les câbles de ses ancres qu'il abandonna et mit à la voile.

Quatre ou cinq jours après ces événements, le roi se rendit en pirogue à l'une de ses villes, qui est située à environ cinq milles, et m'emmena pour me montrer à son peuple. Il y séjourna trois jours. Le chef du lieu tua en son honneur un bœuf qu'on mangea avec du riz bouilli, et il fit apporter un grand nombre de calebasses de toke [toaka]; tout le monde en but, et, après, ils se livrèrent au son des tambours et de vases de cuivre à diverses manœuvres et exercices, courant de droite et de gauche, frappant le sol des pieds et faisant un tapage infernal; ils avaient à la main soit des fusils dont ils tenaient la crosse en l'air, soit des boucliers et des sagaies, qu'ils bran-

dissaient en poussant de grands cris et en se menaçant et se provoquant les uns les autres.

Le lendemain, le roi s'en alla visiter une autre de ses villes. Dès que nous en fûmes proches, un des gens de sa suite souffla dans une conque afin de prévenir les habitants, et les femmes, dès qu'elles eurent aperçu le roi dans sa pirogue, prenant en main des bâtons dont quelques-uns portaient des queues de vache, descendirent en dansant jusqu'au bord de l'eau, manifestant ainsi la joie que leur causait son arrivée; elles l'escortèrent toujours en dansant jusqu'à la maison où il devait passer la nuit. Les femmes qui habitaient cette maison en sortirent alors, portant une pierre sur laquelle était étendue une pâte blanche, dont chacune d'elles prit un peu au bout du doigt pour en marquer leur hôte illustre au front, sur chacune des joues et au menton; puis, elles apportèrent des mets divers pour lui et ses deux femmes, ainsi que pour sa suite. Le roi ordonna à sa femme de me donner à manger et elle me servit du riz sur une feuille de bananier.

Dans cette promenade de ville en ville, il m'exhibait à ses gens et me faisait entrer dans les maisons où l'on me donnait à manger des bananes et du miel; en me voyant, les femmes étaient saisies d'effroi et s'enfuyaient, poussant des cris perçants et disant que j'étais le diable. Il y eut aussi ici des danses guerrières, après quoi le roi retourna chez lui le lendemain. A son arrivée, les femmes saisirent leurs bâtons et se mirent à danser, manifestant leur joie de ce qu'il était revenu en bonne santé.

Environ deux mois plus tard, arriva un boutre arabe qui venait pour acheter des esclaves. Les hommes qui le montaient, s'installèrent à terre dans une maison pour y faire la traite; j'allai les y trouver et les priai de m'emmener avec eux. Ils ne vou-

lurent pas y consentir et ils me dirent qu'ils ne me prendraient pas à bord, même si je venais à la nage la nuit précédant leur départ, parce que, me dirent-ils, ils mécontenteraient fort le roi et qu'ils ruineraient à tout jamais leur commerce avec les Malgaches. Ils achetèrent huit ou dix nègres et un peu de riz, puis ils partirent pour un autre port, leurs achats n'étant pas suffisants.

Quelques semaines après le départ de ce boutre, le roi alla avec ses soldats de l'autre côté [de la baie]. Il m'emmena avec lui, ainsi que notre chien. Comme il avait l'intention de faire la guerre à un roi voisin, il passa son armée en revue, mais six semaines s'écoulèrent avant qu'il entrât en contact avec l'ennemi; chaque jour, il visitait quelqu'une de ses villes, dont il emmenait les hommes valides, et partout, aussitôt qu'elles voyaient paraître le roi avec son armée, les femmes, saisissant leurs bâtons, accouraient et manifestaient par des danses la joie que leur causait sa venue.

Dès qu'il entrait dans une ville, on s'empressait d'étendre par terre une natte sur laquelle il s'asseyait, et la femme du chef du lieu venait portant une pierre enduite d'une pâte blanche; avec l'index qu'elle avait préalablement trempé dans cette pâte, elle traçait des raies sur le front, sur les deux joues et sur le menton du roi, ainsi que sur la figure des quatre femmes qui l'accompagnaient. Le chef de la ville, suivi de tous ses hommes, se présentait ensuite devant lui, apportant de grandes calebasses pleines de la liqueur du pays, puis il allait faire ses préparatifs pour l'accompagner, préparatifs qui étaient toujours terminés dans le courant de la journée; le lendemain, tout le monde se mettait en marche. Nous allâmes ainsi de ville en ville; dans la dernière, chacun prit les provisions nécessaires pour la campagne projetée. Mon chien, qui nous suivait partout,

donnait la chasse aux sangliers et aboyait après eux, jusqu'à ce qu'on vînt les tuer à coups de lance; quelquefois, il prenait un jeune marcassin qu'il m'apportait.

Ce ne fut guère que deux mois après avoir quitté la dernière ville du roi que nous arrivâmes en vue de la ville ennemie; tous nos guerriers s'y précipitèrent avec furie, tirant des coups de fusil et frappant tout ce qu'ils trouvaient avec leurs lances et leurs boucliers. Les gens de la ville, surpris et effrayés, s'enfuirent en toute hâte et ceux qui ne purent se sauver furent faits prisonniers; parmi ces derniers, se trouvaient beaucoup de femmes, notamment celles du chef et celles de deux ou trois autres grands personnages. On fouilla les maisons où l'on trouva des pièces de rabane, sorte d'étoffe rayée que les naturels fabriquent avec des fibres végétales, et où l'on recueillit aussi une assez grande quantité de provisions.

Le lendemain, ayant pénétré plus avant dans le pays, nous nous sommes trouvés en face de l'armée ennemie et on s'est battu. Le premier jour, l'armée dont je faisais partie fit quatre à cinq prisonniers et tua quelques ennemis; de leur côté, nos adversaires nous tuèrent quelques hommes et ils en auraient tué davantage s'ils avaient eu des mousquets comme nous; ils combattirent de leur mieux avec leurs lances et leurs boucliers, dont tous les indigènes se servent avec habileté. La nuit mit fin à la lutte qui recommença le lendemain de bonne heure. On se battit ainsi pendant environ un mois. Nous finîmes par avoir le dessus, ayant eu une vingtaine d'hommes tués, mais n'en ayant eu aucun fait prisonnier; quant à nous, au contraire, nous en ramenâmes une centaine, tant hommes que femmes et enfants; ceux qui ne pouvaient marcher furent jetés dans les rizières que nous avions incendiées et périrent au milieu des flammes.

S'étant emparé d'une grande quantité de vivres, le roi rentra

dans son pays avec son armée. Il mit une semaine entière pour regagner sa ville, car les prisonniers n'étaient pas sans nous causer des embarras, non seulement et surtout les femmes qui portaient leurs enfants sur le dos, mais aussi les hommes, qui avaient tous une lourde charge de riz et de diverses provisions. Quand il rentra dans ses états, les femmes de la première ville que nous traversâmes, prenant leurs bâtons, vinrent en dansant à sa rencontre jusqu'à environ un quart de mille. Arrivés devant lui, elles se prosternèrent toutes à ses pieds et quelques-unes lui baisèrent les orteils, puis, toujours dansant, elles l'accompagnèrent jusqu'à la ville, où elles étendirent une natte devant la porte de la maison qu'il devait occuper. Il s'y assit, entouré de tous ses soldats et des prisonniers. Les quelques hommes qui n'avaient pas pris part à l'expédition, apportèrent alors du toke [toaka ou rhum du pays] qu'ils offrirent au roi en lui baisant l'orteil; puis, la femme du chef de la ville appliqua sur sa figure, de la manière que nous avons déjà exposée, une pâte blanche qui était étendue sur une pierre plate; enfin, les gens de la ville déposèrent à ses pieds de deux à trois cents gros tas de riz placés sur des feuilles de bananier et une grande quantité de pots contenant du poisson bouilli qui devait être mangé avec le riz. Il y avait une telle abondance de provisions qu'elles suffirent à rassasier tous les assistants, qui mangèrent accroupis par groupes de quatre, de six ou de huit personnes. Quant à moi, on me servit à part sur une feuille de bananier. On nous fit la même réception dans toutes les villes que nous traversâmes.

A notre arrivée dans la capitale, les femmes et les épouses du roi prirent toutes leurs bâtons et vinrent jusqu'au bord de l'eau, manifestant leur joie de toutes les manières possibles. Le roi rapportait quelques morceaux d'un bœuf sauvage que l'on avait tué pour son usage personnel. Les hommes qui étaient

restés dans la ville déposèrent à ses pieds de grandes calebasses de toke [toaka] et lui baisèrent les orteils, puis les femmes apportèrent un énorme tas de riz, qu'elles déposèrent sur des feuilles de bananier et qui servit au repas de tous les soldats. Le roi donna ensuite l'ordre aux tambours de battre le rappel pour réunir tous ses sujets afin qu'ils vinssent boire du toke [toaka ou rhum du pays]. Leurs tambours consistent en un tronc d'arbre creux, dont les deux extrémités sont fermées par une peau de chèvre.

En revenant, j'eus des vertiges et je tombai plusieurs fois par terre; ma peau était tellement brûlée par le soleil que mon dos ressemblait à de la viande crue. Je ne pouvais marcher et me remuer qu'avec difficulté et au prix de grandes douleurs.

Pour faire du feu, les indigènes se servent de deux bâtons, dont l'un porte une encoche au-dessous de laquelle ils placent un petit bout d'étoffe ou d'amadou; puis ils les frottent l'un contre l'autre entre leurs mains; il en tombe des étincelles qui allument du feu.

Cinq ou six jours plus tard, j'ai assisté à la circoncision d'une vingtaine d'enfants, dont deux étaient fils du roi et quatre fils du chef de la ville. Dans ce pays, ce sont les femmes qui font cette opération; elles prennent un bâton long d'environ neuf à dix pouces [25 centimètres] et tranchent le prépuce sur ce bâton, puis, mettant le morceau de peau amputé dans une tasse avec un peu de toke [toaka], elles font avaler ce mélange à l'enfant et jettent le bâton à la mer. Les hommes se livrèrent ensuite à des danses guerrières. L'un d'eux, ayant pris sur ses épaules un des deux enfants du roi qui venaient d'être circoncis, courut de tous côtés, dansant et provoquant les assistants en brandissant sa lance d'une main et son bouclier de l'autre; il répéta ce même exercice avec le second fils du roi, ainsi qu'avec les trois enfants du chef de la ville. Les autres

enfants nouvellement circoncis furent promenés par leurs pères avec le même cérémonial. Puis, le roi fit abattre un bœuf et bouillir une énorme quantité de riz que les assistants mangèrent avec la viande de cet animal.

Le repas fini, les indigènes vinrent s'asseoir devant la maison du roi qui fit apporter une vingtaine de grandes calebasses pleines de toaka, qui est la liqueur du pays, et des feuilles de bananier qui devaient leur servir de verres pour boire. Quatre ou cinq hommes étaient chargés de leur verser la liqueur; quant au roi, qui était assis au milieu de ses sujets, il était servi par une de ses femmes. Lorsqu'ils eurent bu deux ou trois rasades, ils se mirent à chanter en chœur et à frapper à tour de bras sur des tambours et sur une casserole en cuivre jaune, ce qui produisit un vacarme infernal. Il y en avait qui frappaient sur un bambou creux ou qui grattaient avec les doigts une corde attachée à un bâton supportant une demi-calebasse. Tout ce bruit était à leur idée une musique charmante! les hommes continuèrent à boire pendant une partie de la nuit et s'enivrèrent pour la plupart.

Je vais maintenant parler des divers travaux qu'ils savent exécuter.

Pour fabriquer leurs hachettes, leurs lances et leurs couteaux, les seuls objets en fer qu'ils sachent faire, ils se servent comme enclume d'une grosse pierre et leurs soufflets sont formés d'un tronc d'arbre creux, dans lequel est disposé un bâton dont l'extrémité inférieure est garnie de chiffons et qu'ils abaissent et soulèvent comme nous le faisons avec les pistons de nos pompes.

Les femmes font des pots en argile, d'une contenance d'une pinte [un demi-litre] à quatre ou cinq gallons [20 litres]. Quand elles leur ont donné la forme voulue, elles les laissent sécher

un peu au soleil, puis, après les avoir recouverts entièrement de glumes ou balle de riz, elles y mettent le feu qu'elles entretiennent pendant environ un jour et une nuit, jusqu'à ce qu'elles jugent que la cuisson est suffisante.

Pour fabriquer leurs étoffes, les Malgaches plantent en terre quatre bâtons fourchus, deux par deux, à une distance égale à la longueur de l'étoffe qu'ils veulent faire, et sur les deux bâtons de chaque extrémité ils en posent en travers un autre petit auquel ils attachent les fils de la chaîne; avec un morceau de bois sur lequel est enroulé le fil de la trame, sorte de navette, ils passent cette trame entre chaque second fil de la chaîne. Leur fil, qui a une belle apparence, est fait avec des herbes [des fibres végétales], dont ils forment des écheveaux, qu'ils font sécher au soleil et qu'ils cardent avec un morceau de bois creux qu'ils tiennent dans chaque main. Ils teignent leurs étoffes en les faisant bouillir dans de l'eau où ils ont mis l'écorce de certains arbres.

Quelques jours après la circoncision, le roi s'informa si je savais fabriquer la poudre. Je lui dis que non. Il me demanda alors si je savais faire des balles. Je lui dis que oui. Il envoya de suite un de ses hommes chercher du plomb, un pot pour le faire fondre et de l'argile pour confectionner les moules. Ayant pris deux boules d'argile, j'enfonçai dans chacune d'elles la moitié de la balle qui me servait de modèle et les rapprochai après avoir enduit de graisse leur creux intérieur, faisant ainsi un moule où je versai le plomb fondu. Je fabriquai ainsi de 300 à 400 balles. Pendant que je faisais ce travail dont il fut très satisfait, le roi me fournit des vivres et de la meilleure liqueur du pays.

Sachant que je connaissais les pierres à fusil, il m'ordonna d'explorer l'île avec un de ses hommes pour en découvrir,

mais je n'en ai point trouvé. Un mois plus tard, le roi se désintéressa de moi et me chassa de chez lui, me défendant de jamais rentrer dans sa maison. Il me fallut dès lors chercher moi-même ma nourriture, si je ne voulais pas mourir de faim; je dus me contenter des vivres dont se nourrissent les indigènes, c'est-à-dire d'ignames et de pommes de terre [manioc ou patates?] que je retirais du sol à l'aide d'une pierre tranchante, car je ne possédais ni couteau, ni outil quelconque. Béni soit Dieu qui me sauva ainsi la vie! Je faisais cuire ces aliments avec le feu que j'allumais comme je l'ai dit plus haut; je cueillais aussi des bananes, des oranges, des ananas et d'autres fruits. Parfois, quand je désirais améliorer mon ordinaire, j'ajoutais à mes ignames et à mes pommes de terre [manioc ou patate] quelques poissons que je prenais, soit en établissant à l'entrée des petits bras de mer, à marée haute, des barrages qui les retenaient quand l'eau se retirait, soit en les harponnant avec un pieu pointu, long de cinq ou six pieds, que j'avais eu le soin de durcir au feu. Je pêchais aussi des crabes qui sont fort gros dans ce pays; marchant dans l'eau avec un bâton à la main, bâton long d'environ trois pieds, lorsque j'en apercevais un, je piquais dans le sable devant lui ce bâton, puis je l'abaissais sur lui de manière à le maintenir fortement et je lui arrachais ses deux fortes pinces afin qu'il ne pût me mordre. Par les temps de pluie, je suivais la plage dans l'espoir d'y trouver quelque tortue qui pût me fournir un plat de résistance, et, parfois en effet, j'en voyais venir une et même deux ou trois; je ne prenais que les petites, car je n'aurais pu à moi seul transporter les grosses jusqu'à ma demeure; j'avais quelquefois la chance de dénicher leurs œufs, qui me fournissaient un excellent manger. N'ayant pas de couteau, je me servais pour tuer les tortues d'une pierre dure et coupante avec laquelle je bri-

sais le pourtour du plastron, ce qui me permettait de prendre la chair que j'emportais dans mon pauvre logis et dont je faisais cuire une partie, tandis que j'en suspendais le reste à un arbre pour servir à un repas subséquent. Mes assiettes étaient des feuilles d'arbre [Callowpatch et Callowpea?].

Je faisais mes provisions d'ignames et de pommes de terre [manioc ou patates] pour cinq ou six jours, provisions que je renouvelais dès qu'elles étaient épuisées. Il me fallait creuser le sol à la profondeur de mon bras [60 centimètres] pour trouver les ignames et à une profondeur de dix pouces [25 centimètres] pour trouver les pommes de terre [manioc ou patates]. Je m'arrangeais toujours aussi pour n'être jamais dépourvu de poissons ni de tortues.

J'avais établi mon gîte sous un arbre où, pendant deux ans et neuf mois, j'ai passé toutes mes nuits couché tout nu sur le sol, car je n'avais aucun vêtement; parfois les indigènes me jetaient sur le corps des branches de dolique [plante légumineuse]. A l'époque des pluies, et il pleuvait parfois pendant trois mois de suite, mon arbre ne m'abritait guère et l'eau tombait sans arrêt sur mon pauvre corps qui était tout nu, aussi avais-je soin de toujours entretenir deux grands feux à mes côtés. Quelquefois, j'allais furtivement la nuit me réfugier sous les auvents des cabanes des indigènes, mais je m'empressais de regagner mon pauvre logis avant qu'ils se réveillassent, dans la crainte qu'ils me maltraitassent [!!].

Quand j'avais besoin d'eau, il me fallait aller à un mille de là pour en trouver et, comme je ne possédais aucun ustensile pour en apporter une petite provision qui m'eût cependant été bien utile, je devais faire ce trajet chaque fois que j'avais soif [!]; je ne pouvais boire à la fontaine qu'en me couchant à plat ventre. J'avais aussi à m'assurer qu'aucun indigène ne se trouvait

à proximité de l'eau, dans la crainte qu'il me fît du mal.

Deux ans après mon arrivée à Madagascar, je fus atteint de la maladie du pays. J'eus d'abord le corps couvert d'une foule de petits boutons qui, au bout d'une semaine, se transformèrent en plaies; j'en avais sur la jambe une qui était aussi large qu'une piastre et qui me rongea la chair si profondément que je voyais l'os; les autres étaient également fort graves. Je n'avais rien à appliquer sur ces plaies pour les guérir; de temps à autre, je me baignais dans la mer, ce qui m'occasionnait de grandes souffrances, et, quand je sortais de l'eau, les mouches me tourmentaient cruellement, de sorte que pendant toute la journée je ne goûtais pas un instant de repos.

Je souffrais de cette terrible affection depuis deux mois, quand j'eus la chance de découvrir un rayon de miel dans un creux de rocher sur le bord de la mer; ayant par un heureux hasard trouvé un pot de terre, j'y ai fait fondre ce miel avec la cire et ai obtenu ainsi un onguent onctueux dont j'ai enduit mes plaies et qui m'a procuré un certain soulagement.

Un peu plus tard, ces plaies ont gagné ma figure et mes mains et m'ont causé de telles démangeaisons que je ne savais comment les calmer. Parfois, je me traînais jusqu'au bord de la mer et les lavais, ce qui me faisait extrêmement souffrir. Puis, j'eus des vertiges au point de ne pouvoir me tenir debout; mais, grâce à Dieu, cette dernière indisposition ne dura pas plus de deux à trois jours; si elle avait duré plus longtemps, je serais certainement mort de faim, car mes provisions de vivres n'eussent pas suffi. Quant aux maudites plaies, elles persistèrent.

Environ six mois après, un boutre arabe vint en ce lieu acheter des nègres. Aussitôt que le patron fut descendu à terre, je le suppliai de m'emmener. Après que je lui eus raconté toute

mon histoire, telle qu'elle est écrite dans ce livre, il me déclara qu'il ferait son possible pour obtenir du roi la permission de me prendre à son bord, mais que, sans cette permission, il ne pourrait rien faire pour moi sous peine de se fermer à tout jamais le pays. En attendant, il m'invita à venir dans sa maison où il me donna à manger et à boire comme à ses matelots; quelquefois même, il me donnait une poignée de dattes confites et il me fit présent d'une pierre bleue, destinée à guérir mes plaies.

Environ six semaines après, le patron arabe me fit appeler, et, m'ayant fait asseoir et m'ayant donné un « palampore » [un vêtement arabe] neuf pour m'envelopper et me tenir chaud, il m'annonça qu'il m'avait acheté au roi pour vingt dollars [100 francs] et qu'il me remettrait entre les mains de mes compatriotes; il ajouta que, si le roi avait consenti à me vendre, c'est qu'il croyait que je ne tarderais pas à mourir.

Dès lors, j'eus à manger et à boire à ma suffisance et, grâce aux marchandises que me donnèrent mes nouveaux compagnons, je pus acheter des bananes, des ananas et des cannes à sucre. Les indigènes me demandaient quelquefois des perles de verre et, comme, n'en ayant pas, je ne pouvais leur en donner, ils m'injuriaient, mais je leur répondais dans leur langue sur le même ton, ce qui les exaspérait, et ils me faisaient des menaces dont maintenant je me riais.

Trois semaines après mon rachat par les Arabes, quelques habitants de l'autre côté [de l'île] vinrent faire visite au roi, et, s'étant enivrés, déchargèrent leurs mousquets. Une balle qui se trouvait dans l'un d'eux traversa la maison des Arabes, en blessant un au bras. Le patron fit immédiatement venir du bord tous ses hommes avec leurs mousquets, leurs épées et leurs boucliers, à l'exception de trois ou quatre qui restèrent

pour garder le boutre; il me mit entre les mains, à moi aussi, un mousquet et tous ensemble nous allâmes trouver le roi afin de savoir pourquoi les indigènes avaient tiré sur notre maison et blessé un de nos gens. Le roi nous répondit que le coup de feu avait été tiré par un individu ivre qui ne savait pas que son mousquet fût chargé à balle et il pria les Arabes de ne pas se fâcher pour cela, car le coupable était sujet d'un autre roi; lui et ses compagnons n'étaient pas en effet noirs, mais basanés. Pour calmer les Arabes, il leur fit cadeau de deux esclaves et, les opérations commerciales ayant repris, il leur vendit 120 esclaves, tant hommes que femmes et enfants.

Le boutre resta sur cette rade environ dix semaines, puis, une fois tous les esclaves embarqués, il fit voile pour Commoro [la Grande-Comore]. La traversée dura à peu près un mois [!]; comme notre bateau était petit et non ponté, l'emplacement occupé par les esclaves, où j'étais aussi parqué, était loin d'être suffisant pour leur nombre; nous y étions entassés les uns contre les autres et forcés de rester nuit et jour assis sans pouvoir nous promener ni même bouger. Aussi, lorsque nous débarquâmes à Commoro [la Grande-Comore], nous ne pouvions nous tenir debout, car, étant restés si longtemps immobiles, nous avions les jambes tout engourdies; toutefois, j'en recouvrai l'usage assez vite. Les Arabes avaient loué une maison où, pendant notre séjour dans cette île, nous logeâmes tous, maîtres et esclaves.

Une quinzaine après, les Arabes halèrent à terre leur boutre afin de le réparer, et ils enduisirent toute la carène de « lammer », qui est la poix de leur pays. Le bateau resta ainsi échoué pendant une quinzaine, et pendant ce temps, le patron me confia les clefs de la cambuse afin que j'y prisse les marchandises à ma convenance pour acheter du toddy, qui est une excel-

lente liqueur tirée du cocotier, des oranges, des citrons, des noix de coco, du poisson, des bananes, etc. En cet endroit, il acheta encore douze esclaves.

Un matin, un Comorien vint m'avertir qu'il y avait sur le rivage des débris d'un navire anglais. J'allai de suite les reconnaître; c'était un gros mât à moitié brûlé; de nombreuses pièces de bois ouvré furent également rejetées par la mer sur le rivage, et on trouva de l'autre côté de l'île quelques tonneaux. Les indigènes m'assurèrent que, seize jours environ avant notre arrivée, ils avaient entendu plusieurs coups de canon.

Aussitôt que notre boutre fut réparé, les Arabes réembarquèrent tous leurs esclaves et firent voile pour Pata [petite île située sur la côte orientale d'Afrique], qu'habitent des musulmans. Nous mîmes six semaines pour y arriver, non sans avoir couru de grands dangers, car notre bateau n'était pas ponté et la mer fut plusieurs fois très grosse.

[De Pata où il resta deux mois, Robert Everard fut envoyé à bord d'un boutre à Mascate, où il arriva après une traversée d'une quarantaine de jours et où il trouva quelques Anglais qui l'achetèrent au Sultan du lieu, moyennant les 20 dollars que les Arabes avaient donnés pour lui au roi malgache. Comme il avait perdu l'usage de sa langue natale, il ne put tout d'abord répondre aux questions de ses compatriotes qu'en malgache, mais, après six à sept jours, il se remit à parler anglais. Le *Bauden*, le navire sur lequel il était venu d'Angleterre à Madagascar, venait de partir de Mascate une semaine seulement avant son arrivée; il s'embarqua sur un vaisseau anglais à destination du golfe Persique et toucha successivement à Kongoun, à l'île de Kharak et à Bassora, où il lui arriva toutes sortes d'aventures, en somme peu intéressantes. Au

retour, il s'arrêta à cette même île de Kharak, à l'île Kishm et à Gomroun [Bender-Abbas], qui sont dans le détroit d'Ormouz, à Surate, puis à Bombay, où il retrouva le *Bauden* et plusieurs de ses anciens camarades].

En quittant Bombay, nous avons longé la côte et, trois ou quatre jours après, nous sommes arrivés en vue de Karwar [port situé un peu au Sud de Goa]; sept semaines plus tard, nous avons aperçu l'île de Moorushes [Mauritius (Maurice)], où nous avons pris nos quartiers d'hiver. Cette île est très montagneuse et la mer y est si claire que, quoiqu'il y eût seize brasses d'eau, nous voyions parfaitement le fond.

Nous n'y eûmes pas plus tôt jeté l'ancre que nous entendîmes quelqu'un nous appeler. Ayant armé le canot, nous nous sommes rendus de suite à terre, mais n'y avons trouvé personne; nous avons appelé à notre tour et n'avons pas reçu de réponse. Nous avons alors remonté la baie à force de rames et nous avons aperçu une hampe de drapeau; mais, ne voyant toujours personne, nous avons regagné notre navire.

Le capitaine nous renvoya au fond de la baie où nous devions nous établir et qui était à plus d'un mille du mouillage. A peine eûmes-nous mis pied à terre, que deux hommes vinrent à nous; c'étaient eux qui nous avaient appelés. Ils nous dirent que le navire *Shrewsbury*, à bord duquel ils étaient embarqués, avait sombré sur un banc de sable à environ 80 ou 100 lieues de l'île Maurice et que tout l'équipage s'était sauvé dans la chaloupe et dans la péniche et s'était réfugié dans cette île, où ils étaient depuis dix-huit mois, et que pendant tout ce temps aucun navire n'y avait mouillé.

Ces deux hommes, dont l'un était le maître d'équipage du *Shrewsbury*, allèrent avec notre capitaine de l'autre côté de la baie, et ils ne tardèrent pas à s'emparer d'une ou deux

chèvres qu'ils nous donnèrent et que nous emportâmes à bord.

Le lendemain, notre navire entra dans la baie qui porte le nom de Port du Nord-Ouest [le Port-Louis actuel], et nous l'y amarrâmes. Après avoir enlevé tous les câbles, les voiles, les tonneaux et les bois de charpente et l'avoir ainsi allégé le plus possible, nous l'avons abattu en carène afin que notre charpentier, qu'aidèrent celui du *Shrewsbury* et son aide, pût découvrir ses voies d'eau.

A Maurice, il est d'usage que le gouverneur désigne deux hommes avec mission de chasser pour le compte des navires qui s'y arrêtent. Il nous envoya donc deux chasseurs qui nous apportèrent quelques chèvres et un ou deux sangliers [cochons marrons], pour lesquels nous dûmes leur payer un demi-dollar [2 fr. 50] par chèvre et un dollar [5 francs] par sanglier [cochon marron]; mais, quelques-uns des marins du *Shrewsbury* qui étaient à notre bord ayant proposé à notre capitaine d'aller chasser à notre profit sans réclamer de paiement, nous avons congédié les Hollandais, ce dont ils furent peu satisfaits, et les hommes du *Shrewsbury* sont allés à la chasse pour notre compte, nous rapportant chaque fois de quatorze à seize chèvres, un ou deux sangliers [cochons marrons] et, de temps à autre, un daim [cerf] gras.

Quand nous eûmes terminé les réparations et réembarqué la plupart des objets, notre capitaine partit dans la péniche avec sa femme et quelques hommes au nombre desquels j'étais pour faire une petite excursion à la Rivière Noire [à la pointe Sud-Ouest de l'île], où nous nous sommes arrêtés pendant trois ou quatre jours. Nous avons halé la péniche hors de l'eau, sur la plage, afin que la marée ne l'emportât point, et nous nous sommes tous rendus à la maison où le capitaine s'installa avec sa femme; nous y avons été très bien traités. La veille de notre

départ, les hôtes du capitaine tuèrent un bœuf que nous avons emporté à bord, et nous l'y avons salé. Le capitaine qui avait laissé sa femme à terre dans la maison de ses hôtes et était revenu à bord avec nous, prit toutes les mesures nécessaires pour qu'on fît de l'eau le plus rapidement possible; malheureusement on n'arriva pas à en amener plus d'une barque par jour, l'endroit où on l'allait chercher, la baie du Charpentier, étant à plus de huit milles du mouillage.

Quand nous eûmes terminé l'embarquement de nos câbles, de nos voiles et des bois de charpente, et que nous eûmes fait nos provisions qui ont consisté en deux bœufs que nous avons salés et en un gros sanglier [cochon marron] dont nous avons tiré une grande quantité de lard, le capitaine est allé avec la péniche chercher sa femme à la Rivière Noire, d'où il est revenu au bout de quatre jours. Peu après, nous avons mis à la voile pour le Cap de Bonne-Espérance[1]. Il y avait environ trois mois que nous étions à Maurice[2] (Relation of three years' sufferings of Robert Everard upon the island of Assada, near Madagascar, in a Voyage to India in the year 1686, and of his wonderful preservation and deliverance and arrival at London, Anno 1693, in : *Churchill's Collection of Voyages and Travels*, London, 1732, pp. 259-280).

1. R. Everard dit avoir vu au Cap un vaisseau de guerre de 50 canons qui avait été enlevé aux Français par les Hollandais. Quelques-uns des matelots du *Shrewsbury*, qui avaient été embarqués à Maurice à bord de son navire, désertèrent au Cap.

2. Après avoir séjourné six semaines au Cap, R. Everard alla en dix-huit jours à l'île Sainte-Hélène où il resta aussi six semaines, puis il relâcha pendant trente heures à l'île de l'Ascension, pendant trois mois à la Barbade, et arriva enfin à Yarmouth et à Blackwall.

DESCRIPTION DE L'ILE MAURICE PAR GERRIT VAN SPAAN, EN 1694.

CHAP. V. — DE L'ILE MAURICE, QUI FUT DÉCOUVERTE PAR LES PORTUGAIS ET VISITÉE PAR LES HOLLANDAIS. DES OISEAUX RARES QU'ON Y TROUVE ET DE DIVERSES ESPÈCES DE CANARDS. DES CHAUVES-SOURIS, DES VACHES MARINES ET DES PORCS. DE LA PÊCHE. DES ÉBÉNIERS, PALMIERS ET COCOTIERS, DES ORANGERS ET DES CITRONNIERS. NAUFRAGE DU VAISSEAU « AARNHEM » ; DES MALHEURS DE L'ÉQUIPAGE, QUI ARRIVA ENFIN SUR LA PLAGE ARIDE DE CETTE ILE, ET DE SON SÉJOUR EN CE LIEU. DU VIN DE PALMIER. DU GOUVERNEUR DE MAURICE, LAMOSIUS. — Je n'ai lu dans aucun journal quand et par qui l'île Maurice a été découverte, mais il est certain que l'honneur en revient aux Portugais, qui lui donnent le nom de *Cerné*; les Hollandais l'appellent Maurice en mémoire du célèbre prince Maurice de Nassau. Elle est, dit-on, par 21° de latitude Sud, à 475 lieues du Cap de Bonne-Espérance; quelques personnes prétendent qu'elle n'a pas plus de 15 lieues de tour, d'autres disent qu'elle en a 30, enfin des marins qui y ont demeuré sept mois et demi assurent qu'elle n'en a pas moins de 60; mais n'en eût-elle que la moitié, elle n'en pourrait pas moins nourrir plusieurs milliers d'hommes. Il y a de hautes montagnes rocheuses couvertes de grands bois, de vastes plaines arrosées par de belles rivières et des criques où abondent non seulement les poissons, mais aussi les oiseaux d'eau, tels qu'oies, canards, etc.

C'est en 1598[1] que les premiers vaisseaux hollandais y ont atterri dans une baie où il y avait place pour plus de cinquante navires et où ils étaient bien à l'abri des vents. Dès qu'ils eurent

1. Voir dans le t. I de la *Coll. des anciens ouvrages concernant Madagascar*, pp. 240-245, le récit de la venue à Maurice de Van Neck et de Warwyk.

débarqué, les matelots prirent à la main beaucoup d'oiseaux d'espèces diverses qui ne cherchaient point à s'envoler, d'où ils conclurent que l'île était déserte. Il y a beaucoup de palmiers et de cocotiers et l'équipage apporta à bord une masse de fruits. Les tortues y sont si énormes qu'elles marchent avec quatre hommes sur le dos et que dix hommes peuvent s'asseoir dans leur carapace; elles sont fort bonnes à manger. Il y a tant de tourterelles que trois matelots en ont pris cent cinquante en très peu de temps; il y a aussi des hérons, des cygnes, des oies sauvages, des oiseaux qu'on appelle « oiseaux de dégoût » (Dodos) [1], parce qu'on ne pouvait pas les bien rôtir et qu'on avait le dégoût d'en manger, et beaucoup de perroquets.

Les Hollandais ont fait, sur le bord d'une rivière, un jardin, à peu près quatre fois grand comme le « Dam » [la place centrale] d'Amsterdam, et ils y ont semé toutes sortes de graines; ils ont aussi lâché quelques poules afin qu'elles y pullulassent.

La mer y est très poissonneuse; une fois, en un seul coup de filet, ils ont pris deux tonnes et demie de poisson, ce qui n'arrive jamais en Hollande si ce n'est avec les anguilles et les perches, qui là-bas ne sont pas abondantes. Ils ont pêché une raie qui a suffi pour deux repas de l'équipage; il est vrai qu'à cette époque il n'y avait pas à bord des navires des équipages aussi nombreux qu'aujourd'hui; en effet, cette flotte, qui comprenait six vaisseaux, n'avait en tout à bord, lorsqu'elle est partie de Hollande en 1598, que cinq cent soixante hommes dont quelques-uns certainement étaient morts pendant la traversée. Ce qu'ils racontent est-il du reste moins digne de foi que le récit de ceux qui disent avoir pris en Guinée des raies larges de quinze pieds? Emmanuel van Meteren, historien hol-

1. Voir t. I, pp. 244, 275 (note *b*), 393, et t. II, pp. 284, 404 et 405 (et planches) et 417-420.

landais aussi connu que Wilhelm van Nassawen, ne nous dit-il pas que, près de la ville de Geertruidenberg, on a souvent pris dans une seule journée 18 000 saumons et aloses, ce qui n'est certainement pas peu de chose. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris qu'on ait pêché à Maurice deux tonnes et demie de poissons d'un seul coup de filet.

Nous ne devons pas toutefois omettre de dire que l'amiral hollandais Matelief, qui a eu des relations si singulières et si comiques avec les Hottentots et qui est arrivé sur la rade de Maurice en 1606 [1], l'a indiquée comme située par 20°22′ lat. S. et comme ayant 30 lieues de tour et l'a décrite comme montagneuse, rocheuse et boisée; les forêts y sont composées dans les parties hautes d'ébéniers propres à fournir de bon bois d'ébénisterie, sans compter les palmiers, les cocotiers, les sycomores, etc.; il y a fait planter sur le bord d'une rivière des cotonniers, des orangers et d'autres plantes qu'il a fait entourer d'une palissade pour les protéger contre les rats qu'il pensait y être en grand nombre; mais il se trompait sous ce rapport, car toutes ces plantes ont prospéré et multiplié.

Les animaux qu'on trouve à Maurice sont des oiseaux aux belles couleurs, perroquets, pigeons, corbeaux indiens [*buceros*], éperviers, hiboux, grives, hirondelles et un grand nombre de petites espèces, ainsi que des hérons blancs et noirs, des oies, des canards, des « dodaersen » [2] et des chauves-souris extrêmement grandes, plus grandes qu'un pigeon, qui sont très nuisibles aux autres oiseaux, qui mordent très fort et qui se suspendent aux sycomores par les ailes; les matelots en ont tué beaucoup à coups de bâton. Il y a aussi beaucoup de tortues de

1. Voir t. I, p. 392-395.

2. Voir la liste des oiseaux de l'île Maurice t. I, pp. 244-245, 275 (note), 482 et 483 (notes), et t. II, pp. 284-286, 294 (note), 404-405 et 417-420.

terre et de mer; ces dernières sont les meilleures, leur chair est excellente et a bon goût; on peut se rendre compte de leur taille, lorsqu'on saura que quelques-unes avaient dans le corps jusqu'à trois cents œufs de la dimension des œufs de poule; elles les enfouissent dans le sable de la plage où la chaleur du soleil les couve. Avec trois de ces œufs, le cuisinier du bord nourrissait tout l'équipage [!]. On trouve aussi dans les eaux de Maurice des vaches marines [dugongs][1] qui ne ressemblent du reste en rien aux poissons; leur chair a le goût de la viande de veau.

Matelief a débarqué dans cette île vingt-quatre boucs et chèvres ainsi que neuf porcs, mais ce n'a pas été une bonne idée, car les porcs y ont tant multiplié qu'ils font beaucoup de mal, mangeant l'ambre gris que la mer rejette sur la plage; aussi les employés de la Compagnie hollandaise des Indes leur font-ils une chasse acharnée, tuant tous ceux qu'ils rencontrent.

Quelques-uns des naufragés du navire l'*Aarnhem*[2] ont abordé à Maurice le 12 février 1662. Au coucher du soleil, cent vingt hommes avaient quitté ce navire dans deux embarcations, une douzaine dans l'une et plus de cent dans la seconde; au moment où les matelots de la première de ces embarcations s'approchaient de leurs camarades en criant : « Au secours! nous enfonçons! », ceux-ci prirent peur et se dépêchèrent de s'éloigner, abandonnant à leur triste sort ces malheureux dont on n'a plus jamais entendu parler. Quant à eux, comme la mer était grosse, ils furent aussi bien près de sombrer, car leur bateau ne cessait d'embarquer de l'eau. Avec la voile et un tonneau vide qu'ils défoncèrent, ils établirent autour du bateau une sorte de bastingage qui empêcha les vagues de le remplir; puis, ayant fait un

1. Voir t. II, pp. 420-421 (et note) et la figure, p. 422.
2. Voir plus haut, pp. 296-301, récit de Kerkhoven.

mât avec une rame et une voile avec des couvertures, ils se dirigèrent vers l'île Maurice qu'ils supposaient être à cent vingt lieues. Il leur fallut se contenter de deux ou trois bouchées de pain et d'un dé d'arack [rhum] par jour; aussi souffrirent-ils extraordinairement de la faim et de la soif. Heureusement le vent était favorable! Toutefois, il y en eut qui, souffrant trop de la soif, burent de l'eau de mer ou leur urine; ceux-là tombèrent en délire et, devenus fous, se couchèrent au fond de la barque et furent étouffés ou se précipitèrent dans la mer. Comme on n'avançait que lentement, quelques-uns des passagers jugèrent que l'embarcation était trop chargée et qu'il fallait jeter par dessus bord un certain nombre de leurs compagnons; la proposition fut adoptée après une discussion assez vive. Alors commença un drame affreux. Crier et pleurer ne servit à rien. Le patron du canot fit choix des victimes; la première fut le sommelier, qui en perdit la tête, le second un homme d'une cinquantaine d'années qui avait les yeux un peu malades, mais qui était encore vigoureux, le troisième un Portugais qui eut beau supplier longtemps à genoux pour qu'on lui épargnât la vie, mais en vain, et le quatrième un nègre qui cria et se lamenta, faisant un grand vacarme, et qui, une fois à l'eau, réussit à s'accrocher au bateau, mais dont on détacha les mains brutalement et qui se noya comme les autres. On continua alors à voguer, mais il ne se passa pas un long temps avant que quelques-uns des survivants parlassent de faire une nouvelle exécution et, en effet, neuf autres personnes furent jetées à la mer.

Enfin, le huitième jour, ils aperçurent la terre. Un oiseau, un « pylstaast » [litt. : demi-canard, qui a la queue en flèche] s'étant abattu dans leur embarcation, ils lui coupèrent le cou, en sucèrent avidement le sang et en dévorèrent la viande crue; ils mangèrent encore deux ou trois poissons qui tombèrent dans le

bateau. Ils arrivèrent à l'île à la nuit tombante, mais les récifs qui l'entourent et contre lesquels se brise la mer les auraient empêchés d'atterrir si, par un hasard heureux, ils ne s'étaient trouvés par le travers d'une ouverture qui leur permit de gagner la plage, où ils débarquèrent de suite, cherchant de l'eau qu'ils burent en abondance dès qu'ils l'eurent trouvée; après s'être désaltérés avec excès, ils restèrent étendus par terre assez longtemps, puis, la faim se faisant sentir et le jour commençant à poindre, ils se mirent en quête de nourriture. Malheureusement, le lieu où ils avaient débarqué était aride, tout plein de pierres et de roches, et ils ne trouvèrent rien à manger; quelques-uns recourbèrent des clous en forme d'hameçons et se mirent à pêcher; ils prirent quelques petits poissons qu'ils s'empressèrent de dévorer; il y en eut qui trouvèrent des crabes et ils se les disputèrent, chacun se sauvant avec le morceau qu'il avait pu arracher.

La seconde nuit, il y eut une tempête horrible, un cyclone, comme aucun d'eux n'en avait encore jamais vu; le vent fit tout le tour de la boussole. Ils ne purent réussir à se garantir de la pluie et furent tout trempés, à l'exception de quelques-uns qui avaient découvert une grotte dans laquelle ils se réfugièrent et où ils n'eurent pas à souffrir de l'orage comme leurs compagnons. Le soleil qui luisit splendide le lendemain les sécha et leur redonna de la force et du courage. Tous allèrent alors s'installer dans la grotte qui était assez vaste pour leur donner asile.

Le maître d'équipage et le pilote, voyant que la nourriture était difficile à se procurer, se résolurent à partir dans le bateau afin d'aller annoncer leur désastre à quelque comptoir hollandais sur la côte de Madagascar. Mais, avant leur départ, il s'éleva une discussion au sujet de 169 ducats qu'avait laissés

un des passagers tombés à la mer et que plusieurs d'entre eux voulaient se partager; le maître d'équipage, croyant que ces gens voulaient saccager le bateau et l'empêcher de partir, s'opposa, la hache à la main, à ce qu'on en approchât, car, disait-il, l'expédition que nous allons faire est pour le bien général et sera périlleuse. Onze personnes partirent dans le bateau et arrivèrent sains et saufs à Madagascar, mais nous ne mentionnerons pas ici leurs aventures dans cette île.

Il eût été préférable que le bateau fût resté à Maurice, dont les naufragés eussent pu alors visiter toutes les baies et les rivières. Désespérés, ils quittèrent la grotte où ils s'étaient réfugiés et qu'ils nommèrent « la grotte de famine », et ils errèrent sur la côte déserte au milieu des dunes et des rochers couverts d'huîtres et de coquillages qui coupaient leurs souliers et rendaient leur marche très pénible; la mer toujours agitée et mugissante ne leur fournit aucun poisson. Les rivières qu'ils rencontraient étaient profondes et rapides et ils ne les traversèrent que difficilement, au grand risque de se noyer, l'eau leur arrivant jusqu'au cou.

Ils arrivèrent enfin à un endroit où ils purent prendre une grande quantité de poissons, qui leur furent d'un bon secours. Les fruits des palmiers, qui y abondaient et avaient la forme des « poires d'angoisse hollandaises », leur tenaient lieu de pain; la première fois qu'ils en mangèrent, ils eurent une forte diarrhée, comme s'ils étaient vénéneux, mais ils surmontèrent cette indisposition et prirent chaque jour plus de forces. Chacun ne songeait qu'à soi; on se promettait bien de s'aider, mais en réalité on recherchait uniquement ceux qui, possédant un bon couteau ou un sabre, pouvaient être utiles.

Peu après le départ du bateau, les naufragés obtinrent, au moyen de la batterie d'un pistolet, du feu qui leur permit

d'allumer des broussailles et du bois; ils purent dès lors cuire leurs aliments. Quand la pêche devenait moins abondante en l'endroit où ils étaient, ils se transportaient un peu plus loin et la quantité de poissons qu'ils prirent fut telle qu'ils en salèrent une partie; ils confectionnèrent des paniers et des nasses qu'ils placèrent dans quelques chenaux à haute mer et, de cette manière, ils en eurent beaucoup plus qu'il ne leur était nécessaire; ils eussent pu alimenter plusieurs régiments, d'autant que les poissons qui n'entraient pas dans les nasses restaient à sec dans les chenaux ou dans les petites criques et qu'il leur était facile de choisir les plus beaux et les meilleurs, laissant les autres.

Deux de ces gens, pleins de hardiesse, s'en allèrent à travers l'île qu'ils parcoururent pendant vingt-six ou vingt-sept jours. De retour auprès de leurs compagnons, ils les engagèrent à venir avec eux et leur promirent de les conduire en un lieu où ils trouveraient de la viande en abondance. Ils partirent donc tous et reconnurent qu'il eût été malheureux de se laisser mourir de faim dans une île si belle et si fertile; ils ne tardèrent pas à arriver à un endroit où il y avait les plus beaux bœufs du monde, ainsi que beaucoup de chèvres, de moutons, de cochons et de poules. Ils trouvèrent sur leur route des rivières et des étangs couverts d'oiseaux, cygnes, oies et canards, en tel nombre qu'ils ne l'eussent pas cru s'ils ne l'avaient vu de leurs yeux. Ils tuèrent des bœufs et des volailles, les uns découpant la viande et vidant les entrailles, les autres apportant du bois et préparant le feu; ils rôtirent aussi des perdrix et des tourterelles qui étaient autour d'eux par milliers. Ils ne purent s'emparer que de jeunes pourceaux quoique les porcs y fussent en grand nombre; les chèvres et les moutons allaient par troupes de cinquante à cent, et ils choisirent les

plus gras, laissant aller les autres; il leur arriva même pour s'amuser de poursuivre un bouc et de le relâcher après avoir fait une marque à ses cornes, puis, quelques jours après, de le reprendre. Ils s'amusèrent aussi à pousser vers le rivage des troupeaux entiers de chèvres et de moutons, qu'ils forçaient à entrer dans la mer et, en les poursuivant en pirogues, à nager jusqu'à quelqu'îlot planté de palmiers et de cocotiers.

Ils se construisirent des cabanes et s'invitèrent les uns les autres, chacun à tour de rôle régalant ses compagnons à qui mieux mieux avec de la viande de chèvre, de mouton, de bœuf et de cochon, sans oublier les oies, les canards, les perdrix, les pigeons, les tortues de terre et de mer, les vaches marines [dugongs] et toutes sortes de poissons; ils préparaient tous ces mets avec art, si bien qu'on eût pu les croire sortis de la taverne du Père Jérémias [qui est la meilleure taverne d'Amsterdam]. En somme, ils faisaient la meilleure chère du monde. Toutefois ils ignoraient quel jour tombait le dimanche et, pour être tout à fait heureux, il leur manquait non seulement une Bible, mais aussi des vêtements et des femmes. Du reste ils étaient gras à lard, ayant plus à manger qu'il ne leur était nécessaire et buvant autant de vin qu'ils le voulaient, vin qu'ils obtenaient le plus facilement du monde en perçant un trou dans le tronc des palmiers, où ils introduisaient un bout de roseau, et recueillant le suc dans une écuelle de coco; ce suc ressemble au vin des Canaries ou d'Espagne. Quand l'écuelle était pleine, ils la remplaçaient par une autre, et, comme dans cette île il y a des régions entières couvertes de palmiers et de cocotiers, ils s'y procuraient autant de ce vin qu'ils en voulaient. Ce vin de palmier est, du reste, connu dans toutes les Indes Orientales.

Le liquide que contiennent les noix de coco est aussi très

salutaire ; quand on le boit frais, il fortifie, il rafraîchit le sang, il apaise la soif et est un bon remède contre les fièvres et les maladies chaudes ; quand on le prend chaud, il guérit la dysenterie. N'est-il pas vraiment surprenant que cet arbre, dont il y a là-bas plus que de saules dans notre pays, fournisse tant de choses utiles à la subsistance des hommes? Avec la bourre qui entoure le fruit, les indigènes font des nattes, des habits, des couvertures, aussi bien que des voiles et des cordages; de la coquille qui contient la noix, ils fabriquent avec art des pots, des gobelets, des cuillères et beaucoup d'autres objets; enfin, on tire de cet arbre le manger et le boire : on en extrait du vin, de l'eau-de-vie, de l'huile, du vinaigre, du sucre; il sert encore à faire du beau papier mince.

En somme, les malheureux naufragés ont trouvé en cette île, qui n'est pas habitée, un vrai paradis. Quelques-uns l'ont quittée à bord de vaisseaux anglais; d'autres, auxquels ces Anglais venus en ce lieu pour y prendre de l'eau et des vivres avaient donné des pots et des poëles pour faire la cuisine, y ont demeuré un assez long temps, mais, pris du désir de revoir leur patrie, ils s'en retournèrent aussi en Europe.

Le sol de l'île Maurice est généralement un peu pierreux, mais il y a de belles vallées avec des terres grasses, qui seraient très fertiles si on les cultivait. Le pays est couvert de jolies collines d'où sortent de nombreux cours d'eau et que couvrent non pas des milliers, mais des millions d'arbres.

Il est très étonnant que dans ce beau pays, si fertile, il n'y ait pas une seule bête venimeuse, ni un seul fauve; il y a toutefois lieu de se méfier d'une sorte de poisson, un brême rouge, dont la chair est si malsaine et si vénéneuse que ceux qui en mangent éprouvent de terribles souffrances, quoiqu'elles n'occasionnent jamais la mort. Comme il ne faut pas cacher le mal, je

dirai que les rats, qu'y ont amenés les vaisseaux jetés à la côte, y abondent et qu'ils sont extrêmement nuisibles; on eût peut-être dû apporter quelques belettes qui sont leurs ennemies jurées et qui auraient vite fait de les exterminer, mais qui sait si ces bêtes n'eussent pas été ensuite plus nuisibles que les rats eux-mêmes en détruisant les oiseaux et leurs œufs!

On m'a dit qu'il y avait jadis une foule de serpents, mais que des psylles ou magiciens amenés de l'Inde par un navire les avaient chassés; je n'y crois point, car toutes les histoires de sorcellerie et de conjurations ne sont pas aujourd'hui pour nous plus véridiques que l'histoire des quatre fils Aymon; c'est pourquoi je ne m'étendrai pas sur ces psylles.

En février, il souffle à Maurice des vents violents qui font sombrer beaucoup de navires. La Compagnie néerlandaise des Indes Orientales a pris, il y a quelques années, possession de cette île à cause de sa position qui est excellente et de sa fertilité qui est très grande; elle a nommé comme gouverneur le brave et habile M. Lamotius, qui y a fait construire une bonne forteresse et y a installé une scierie qu'il a fait venir de Hollande pour faire scier des planches d'ébène.

On y mange, au lieu de pain, des patates, qui viennent sous terre et sont de la grosseur d'une belle carotte; elles sont douces et ont bon goût, elles sont excellentes à manger.

Mais il est temps de partir d'ici et de nous en aller à l'île Maskarenhas ou île Bourbon (Gerrit van Spaan, *De Geluk zoeker over zee of de Afrikaansche weg-wijzer, Beschrijvende Verscheide Gewesten, ten dienste van zulke, die in hun Vaderland met konnen bestaan ofsgesteld* [L'aventurier d'outre-mer ou le Guide Africain, donnant la description de diverses contrées à l'usage de ceux qui ne trouvent pas de moyens d'existence dans leur pays], 1re édition, Rotterdam, chez Pieter van der Slaat,

1694; 2e édition, in-8, Rotterdam, chez Pieter de Vries, 1752)[1].

DESCRIPTION DES CÔTES, DES CAPS, DES ILES, DES BANCS, HAUTS FONDS ET ÉCUEILS, DES BAIES, RADES ET PORTS DE TOUT L'OCÉAN ORIENTAL, À PARTIR DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, PAR THORNTON, EN 1703[2].

1° INSTRUCTIONS POUR ALLER DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE À LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN. — En partant du Cap, il faut être très attentif à la route qu'on fait, car dans ces parages le courant est

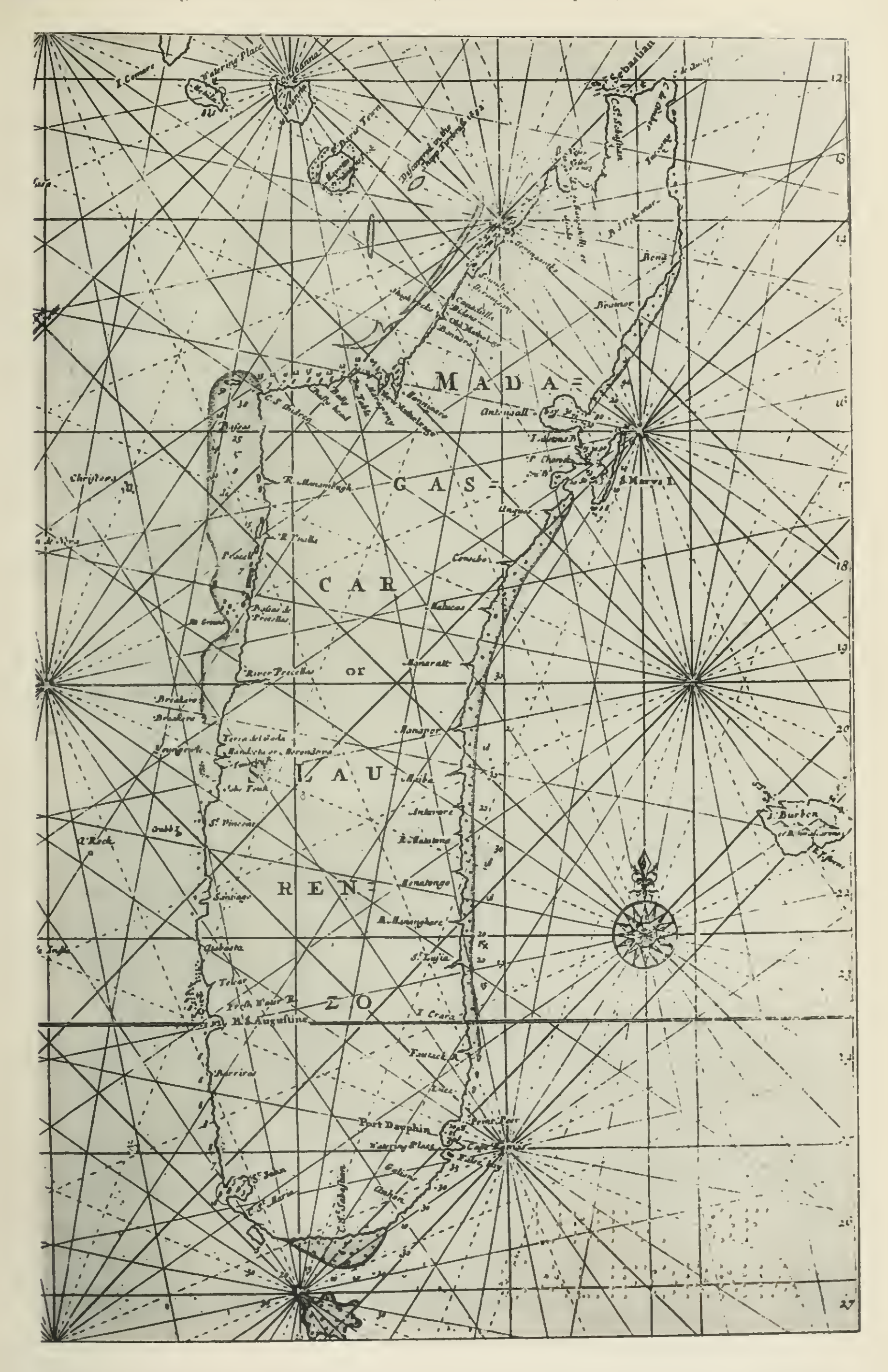
1. Le chapire VI traite de l'île Bourbon; comme le précédent, il n'apprend rien de neuf et nous nous dispenserons de le traduire, jugeant que le chapitre V suffit à montrer comment, à la fin du XVIIe siècle, on faisait la propagande de colonisation. Il est encore moins utile de reproduire le chapitre VII; on y dit en effet qu'en avril 1589 quelques négociants anglais ont envoyé quatre navires aux Indes qui, après avoir relâché au Cap de Bonne-Espérance, firent voile pour Madagascar, mais qui, avant d'arriver à cette grande et puissante île, furent assaillis par un cyclone. L'un d'eux, l'*Indian Merchant*, jeté sur une *Terra australis incognita*, y périt corps et biens à l'exception d'un homme et de quatre femmes. L'auteur s'est amusé à écrire un roman dont le sommaire du dit chapitre suffira à faire connaître les péripéties : *Naufrage du navire « The Indian Marchant ». Quatre femmes, dont la fille du capitaine et une négresse, et un homme d'une trentaine d'années, Jovis Pines, qui se trouvaient à son bord, sont jetés dans une île inconnue et inhabitée, qu'ils nomment l'île Pines, du nom de l'homme; faisant de nécessité vertu, ils se tirent d'affaire comme ils peuvent, et, ne voulant pas mourir sans laisser de postérité, ils procréent à force; la négresse elle aussi devient enceinte et tous ces enfants se marient entre eux. Jovis Pines, ayant atteint le grand âge de quatre-vingt-dix ans, installe son fils aîné roi de l'île et meurt peu après, entouré de tous ses enfants et petits-enfants au nombre de 1789.* L'auteur termine en disant qu'en 1676 un navire hollandais ayant découvert par hasard cette île perdue dans les mers du sud y trouva une population civilisée qui parlait anglais et dont le chef lui remit le récit qu'il reproduit.

2. Le troisième livre de l'ENGLISH PILOT contient les instructions nautiques à l'usage des marins naviguant dans l'Océan Indien. Nous ne donnerons ici que les parties ayant un intérêt géographique, laissant de côté la plus grande partie des détails sur les courants, les vents et les meilleures routes à suivre, dont la traduction intégrale présenterait peu d'intérêt.

fort et porte vers le Sud-Ouest. Quand le vent est favorable, on le remonte facilement, mais au cas contraire il faut se rapprocher le plus possible du rivage où il est moins violent. Il est nécessaire de ne s'approcher de la terre que par 24°20′, où les fonds sont sains, tandis que, par 25°, il y a des roches et des hauts-fonds dangereux. Là, la côte a une direction Nord-Sud (du compas), côte qu'on peut suivre, sans rien craindre, jusqu'à l'île [Nosy Vé] et aux hauts-fonds qui sont à l'entrée de la baie de Saint-Augustin; par 24° 10′, on voit un promontoire que termine une colline de sable ronde, semblable à la Table du Cap et sur laquelle il y a quelques arbres; ce promontoire est à 13 lieues au Sud de la baie.

2° Baie de Saint-Augustin. — En approchant de cette baie, on aperçoit dans les terres une montagne qui rappelle Westminster-Hall et, entre deux hautes falaises, une coupée semblable à l'entrée de Darmouth River. Quand on est au Nord des îles, [Nosy Vé], il ne faut pas y jeter l'ancre à cause des roches de corail qui les entourent; il vaut mieux marcher droit vers l'Est en suivant le chenal creusé par la rivière et mouiller en face de son embouchure qui est à 5 lieues des îles et où le fond est de vase, avec 12 à 22 brasses d'eau.

Le point le plus méridional de Madagascar est le Cap de Saint-Sébastien [Cap Sainte-Marie], qui est par 26°15′ de lat. S. [25°38′55″] et par 26° de longitude à l'Est du Cap [26°35′43″ en réalité]. La région Sud de l'île est très convenable pour s'y ravitailler; on dit qu'à Alexa [Ilinta ou baie des Masikoro], par 24° [25°] de latitude, il y a un ancrage sûr par 8 ou 9 brasses avec un bon fond de sable, ancrage que protègent une ou deux îles [Nosy Manitsa], et qui, suivant certains marins, est préférable à la baie de Saint-Augustin à cause de sa situation à la pointe extrême Sud-Ouest de Madagascar.



Carte de Madagascar par Thornton (en 1703).

3° Baie Tullea [de Tulear]. — Tullea [Tulear] est situé à 5 lieues environ [24 kilomètres] au Nord de la baie de Saint-Augustin. Les indigènes ont leur village à un demi-mille de la mer et le commerce y est assez important, mais le lieu n'est bon ni pour y faire du bois, ni pour y faire de l'eau, car la rivière [le Fiherenana] y est si peu profonde que même une petite barque n'y peut pas entrer; la rade est bonne, protégée qu'elle est par une ceinture de brisants qui s'étendent depuis la baie de Saint-Augustin jusque-là et qui sont à une lieue de terre. Tout le fond dans ces rades est de vase. Il y a au Nord un passage, large d'un mille, à travers lequel on peut faire voile en gardant la montagne de Westminster-Hall au Sud-Est. Ce passage est sain et facile à reconnaître; on y a de 16 à 12 brasses d'eau.

4° Description de la côte orientale de Madagascar depuis 15°30′ jusqu'à 24°58′ de latitude Sud. — Antongal Bay [la baie d'Antongil], dont le Cap méridional [occidental][1] (Cap Belao ou Bellone) est par 16°15′ [16°14′] de lat. S., est une grande et belle baie. On doit longer le bord septentrional [oriental], car la côte méridionale [occidentale] est pleine de roches jusqu'à plus de deux milles de terre. A son entrée, de cap à cap, cette baie a 7 lieues [20 kilomètres] de large, et sa profondeur n'est pas moindre que 20 lieues [60 kilomètres]. Au fond, se trouve une île qui a une dizaine de milles de tour, qui est haute et boisée et qui a un port superbe et de bonne eau; on y peut caréner et réparer les navires, mais il faut s'y tenir sur ses gardes à cause des indigènes qui sont toujours en guerre les uns avec les autres et auxquels on ne peut pas se fier.

L'île Sainte-Marie[2] est à 12 lieues au Sud-Est du Cap Sud

1. Thornton, comme beaucoup d'autres hydrographes et cartographes, oriente cette baie Est-Ouest, au lieu de Sud-Nord. Voir la carte ci-jointe.

2. La pointe Nord de l'île Sainte-Marie est par 16°41′ lat. S. et sa pointe Sud par 17°7′. L'îlot Madame est par 17°0′.

de la baie d'Antongil; elle est par 16°48′ de lat. S., et à 6 ou 7 milles environ de la terre ferme; il y a sur sa côte Ouest un port où l'on peut amarrer le long de terre un navire de 1 000 tonnes. Ses habitants, qui vivent tantôt sur cette île, tantôt sur la terre ferme, sont hospitaliers et civilisés. On y peut caréner les navires et s'y procurer des mâts et des vergues; à un demi-mille, il y a de la bonne eau. Les indigènes de la terre ferme viennent vendre aux navires qui y relâchent du riz, du lait, des poules, des bœufs et d'autres vivres.

5° Renseignements au sujet des mois pendant lesquels on peut naviguer le long de la côte orientale de Madagascar, de Sainte-Marie à Matthewtan [Matitanana]. — Dans ces parages, la variation est de 17°1/2 Ouest. De juillet à février, les vents soufflent d'ordinaire Est-Nord-Est et Sud-Ouest, quelquefois Nord; il y a souvent des vents de terre le long de la côte entre Sainte-Marie et Matthewtan [Matitanana], qui est par 20°15′ [en vérité, par 22°24′45″] de lat. S. et qu'on reconnaît à une grande montagne conique en forme de bonnet [Ivohilongy]; à l'embouchure de la rivière, la côte est plate et couverte de cocotiers. Le mouillage est à l'Est-Sud-Est de cette montagne; le fond y est excellent. Aussitôt l'ancre jetée, on doit tirer un coup de canon et hisser son pavillon afin d'appeler les indigènes qui viendront de suite à bord. Le roi est très accueillant et on y achète des esclaves en échange de fusils et de poudre. C'est une côte houleuse; on ne peut y descendre à terre dans nos embarcations.

6° De Matthewtan [Matitanana] à Port Dauphin [Fort Dauphin], qui est par 24°58′ [25°2] de latitude Sud et qui est un lieu favorable pour y traiter des esclaves. — La côte est dirigée du Nord 1/4 Est au Sud 1/4 Ouest. De juillet à février, il faut la suivre de près en se tenant environ à une lieue, la route étant sûre; elle est d'un joli aspect jusqu'à la baie du Port-

Dauphin [Fort-Dauphin] où elle devient montagneuse. Par 24°40′ [en réalité, par 25°], il y a un promontoire bas, rocheux, que prolonge en mer pendant 1 mille 1/2 une pointe de récifs; c'est la Pointe Peer [Pointe d'Itaperina]; elle forme le bord Nord de la baie de Port-Dauphin [Fort-Dauphin]. A l'autre extrémité, s'élève un grand cap à falaises rougeâtres, escarpées, sur lequel est bâti le Fort des Français, facile à reconnaître à sa couleur blanche. On jette l'ancre par 6 ou 7 brasses à une ou deux encâblures du rivage. Ce lieu est excellent pour y faire la traite des esclaves qu'on troque contre des fusils et de la poudre. Le roi parle bien l'anglais et le français. C'est réellement pitié que ce pays ne soit pas habité par des Européens!

En allant plus au Sud, on trouve une fausse baie [Fausse baie des Galions], à l'Est du Cap Ramas [Cap Ranovalona], baie qui est pleine de roches et de dangers.

7° Instructions pour éviter les hauts-fonds qui sont au Sud de Madagascar. — Ici, la variation est de 22° Ouest. On peut aussi bien passer en dedans qu'en dehors de ces hauts-fonds, suivant le vent qui règne; toutefois, si l'on passe en dedans, il ne faut pas serrer la terre de trop près, car il n'y a pas de passage, mais en gouvernant au Nord-Ouest, on trouve un chenal large de 7 milles où il y a de 10 à 15 brasses d'eau. Si l'on passe en dehors, il faut pousser jusque par 27°30′ de lat. où il n'y a plus aucun danger. Ces hauts-fonds sont aussi redoutables que n'importe lequel des autres brisants qui existent autour de Madagascar.

Entre Madagascar et la côte de Mozambique, il y a constamment un courant très fort portant au Nord-Ouest.

8° Youngoule [Ony olana] ou Mandeota [Mandrota [1]], dénommés par d'autres Morondava. — Morondava [Lovobé] est un port

1. Peut-être Manandrotra (litt. : qui est bordé d'arbres « rotra »).

excellent pour y faire du commerce. Les canots y peuvent atterrir à tout moment de la marée, car il y a sur la barre un chenal où, à mer basse, il n'y a jamais moins de deux à trois pieds d'eau. La mer y est haute vers les cinq heures et la marée, qui y est régulière, y a une direction de l'Est-Nord-Est à l'Ouest-Sud-Ouest. En dedans de la barre, il y a toujours plus de douze pieds d'eau et, dans l'endroit le plus profond, qui est à l'entrée même, il y a quatre brasses. Le delta a trois milles, mais est plein de hauts-fonds; les deux ou trois bras de rivières qui y débouchent n'ont que de l'eau salée, et on ne peut s'y procurer d'eau douce qu'en creusant des puits, peu importe où, par exemple, sans qu'il soit besoin d'aller au delà de trois à quatre pieds de profondeur. On n'y trouve pas non plus de bois de charpente; le seul bois qu'on y obtient ne peut servir que comme combustible. La pêche n'y est pas non plus bonne, si ce n'est en dehors de la barre.

On jette l'ancre à deux milles environ du rivage par 9 brasses d'eau, sur un fond de vase; la profondeur va diminuant graduellement jusqu'à la côte qui est très basse et couverte de broussailles et qui ne présente aucun point de repère remarquable; elle est orientée Nord-Est-Sud-Ouest.

Plus au Nord sur la côte occidentale, il y a un lieu excellent pour y faire la traite des esclaves, par 18° lat. S. [Ampandahy par 17°59′45″][1]. On peut naviguer en dedans des hauts-fonds, en ayant soin de se faire précéder d'une chaloupe afin de sonder. On mouille dans l'Est d'un îlot à 1 mille de terre. Dix lieues plus au Nord, il y en a une autre ville [Tamboharano] également fort bonne pour y trafiquer et dont le roi, ainsi que son peuple du reste, accueille avec plaisir les Européens.

9° Description de la cote Nord-Ouest de Madagascar. — La

1. Il y a en ce lieu des ruines arabes.

baie de Baly est à 3 milles 1/2 dans l'Est du Cap du même nom [Cap Ambararata]; les fonds y varient de 12 à 5 brasses et sont de pure vase. A l'Est, il y a un autre cap formé par deux gros monticules [Pointe de Sada]. La côte est toute basse et vue de 6 lieues du Cap Baly [Cap Ambararata], elle a l'aspect d'une île couverte d'arbres.

Vient ensuite le Cap de la Table [Cap Tanjona] qui forme comme deux longues tables et est à 7 lieues de la baie de Baly, dans l'Est-Nord-Est; la plus Nord de ces deux collines tabulaires est la plus grande et la plus longue; c'est le point le plus remarquable de toute cette côte. A 14 lieues de terre, il n'y a qu'une quinzaine de brasses d'eau sur un fond de vase et de sable; au large du Cap de la Table [Cap Tanjona], à 4 lieues 1/2 en mer, par 15°40′ [15°38′], il y a un banc de sable sur lequel il n'y a que 7 brasses d'eau.

A trois lieues au large de ce Cap de la Table, se trouve par 15°45′ l'île Mackamay ou Maraponi [île Makamby] qui a 1 mille 1/2 environ de long du Sud-Ouest au Nord-Est, et qui présente quatre à cinq coupées et quelques arbres disséminés aux deux extrémités. A 1 mille dans l'Est, on a un fond de sable dur avec une dizaine de brasses d'eau. On aperçoit à cinq lieues plus loin la pointe Ouest [Pointe Katsépé] de la baie de Manigaro [Mananara (baie de Bombétoke)]. A l'extrémité Est de l'île Mackamay [Makamby], il y a de l'eau douce en deux endroits et les poissons y abondent, d'après ce que disent les Portugais et les gens du pays.

Dans l'Est de Mackamay [Makamby], il y a la baie de Maraponi [l'embouchure de la Mahavavy] où se fait par boutres un grand commerce d'esclaves, de bœufs, de chèvres, de poules, etc., et où l'on peut se procurer du sel à bien meilleur marché qu'à Massaleige [Boina].

L'eau est houleuse auprès de l'entrée de la baie de Manigaro [Mananara (Bombétoke)], comme s'il y avait une barre et cependant il n'y a jamais moins de 6 à 7 brasses et, plus avant, il y en a de 8 à 12 sur un fond de vase et de sable. L'entrée de cette baie a plus de trois lieues de large. J'ai mouillé le long du bord Ouest tout contre le rivage par 7 brasses.

A l'entrée de la baie de Massaleige [Boina], il y a l'île Jamgomy [Nosy Antseranandava], qu'on doit serrer de près pour y entrer, car il y a un banc de sable le long de la terre ferme. L'île de Marren ou New Massaleige [Nosy Boina] a, de l'Est à l'Ouest, 1 mille 1/2 de long; à sa pointe Est se trouve une grande baie où il y a de 10 à 15 brasses d'eau avec fond de vase et où les grands navires sont à merveille. Il y a de la bonne eau. Un fort bâti sur cette pointe commanderait toute l'île. Au Sud, il y a une rivière où l'on peut commercer avec les habitants de l'intérieur qu'on appelle « Chiens » [Amboalambo, litt. : chiens de sangliers] et leur acheter des esclaves, des bœufs, etc.

De New Massaleige [baie de Boina] à Old Massaleige [baie de Mahajamba], la distance est de 55 milles [125 kilomètres] et la route est Nord-Est 1/4 Nord. Il y a de 6 à 7 brasses d'eau à deux lieues de la terre. A l'entrée d'Old Massaleige [baie de Mahajamba], se trouvent trois roches escarpées que les indigènes appellent Pannora [Ambolibozo??]. Deux lieues plus loin, il y a la baie Didane [baie de Majambo] qui n'est pas navigable, et, à deux lieues au delà, Cannadula [Pointe de Maromony] qui ressemble à une meule de foin et dans l'Est de laquelle, à 3 lieues, est la baie de Morumgany [Narendry] qui est formée par deux bras de mer, dont celui qui débouche à l'entrée, sur le bord Est, s'appelle Loundjee [Loza]; il y a trois îles dont une [Nosy Lava] a de 5 à 6 milles de large et 4 lieues de long et dont les deux

autres [Nosy Soy et Nosy Lango] sont toutes petites. On peut mouiller auprès de la pointe Est de la rade, et c'est dans l'île [Ambariokaka?] qui est dans la rivière Loundgee [Loza] que les indigènes enterrent leurs rois. Cette rivière est navigable pour de petits navires. Au Sud, il y en a une autre, Morumgany [??], qui est ronde et a à peu près un mille de diamètre et où il y a de l'eau douce et des chèvres; elle est à 7 lieues [!] de la terre ferme, tandis que l'autre n'en est qu'à 3 milles. On y trouve de l'eau douce, mais trop loin du rivage pour qu'il soit facile de l'y aller chercher.

A quatre lieues de là, se trouve une autre île; les montagnes sur la terre ferme ont la forme d'oreilles d'âne [Marotaolana et Antoanina]. Passant en dedans de cette île, nous avons trouvé un haut-fond de pierres et de sable qui s'étend jusqu'à un mille de la pointe Sud, de sorte qu'il vaut mieux passer en dehors; à son extrémité Nord, il y a en trois endroits de bonnes aiguades où l'on peut aller s'approvisionner avec des embarcations, mais les navires ne peuvent s'en approcher à moins d'un mille et demi à cause du peu de profondeur qu'y a la mer. A environ 4 milles dans l'Est-Nord-Est, il y en a une autre, à environ 3 milles de la terre ferme, qui a de 3 à 4 milles de long; on m'a assuré qu'un navire peut parfaitement passer entre elle et la terre. Quatre milles plus loin, au Nord-Nord-Est et à trois lieues de terre, il y en a une autre haute et ronde, que nous avons appelée E[1] [Nosy Ovy ou Berofia] et qui a environ 1 mille 1/2; sur sa rive orientale, il y a de l'eau. Il y a un chenal profond entre ces deux dernières îles.

Un peu plus loin, par 13°40′ [14°8′], est le port de Moringambo [l'embouchure du Manongarivo], où le mouillage est

1. Évidemment d'après le croquis de Wilde. Voir plus haut, p. 270 *bis*.

excellent par tous les temps et pour des navires grands et petits, sur fond de vase et par 13 brasses d'eau. Il est à l'entrée d'une rivière d'eau salée et est encaissé entre des montagnes. A 4 lieues 1/2 vers le Nord, il y a une autre île [Nosy Kalakajoro] qui est la plus grande du groupe après celle dont nous venons de parler; elle est très basse et plate, avec un rocher ressemblant à une voile du côté Nord-Ouest.

Assada [la baie d'Ampasindava] est à environ 6 ou 7 lieues de Moringambo [baie de Manongarivo]. Sur la route, on trouve trois petites îles dont l'une a été appelée Sumeretto [Nosy Kivinjy] par les Portugais; elle a la forme d'un pain de sucre et a entre elle et la terre ferme, à 1/4 de mille, un îlot rocheux [Nosy Ankazoberavina]. Puis en vient une autre, haute et rocheuse par 13°24′ [??]. Entre le « Pain de Sucre » et la terre ferme, il n'y a pas moins de 11 brasses.

Dès qu'on est entré dans la baie, on voit la grande île de Nosse [Nosy Bé] et au Sud, à 7 ou 8 lieues, une autre ronde et haute, longue de 5 milles [Nosy Mamoko] et une troisième de 3 milles entre elles deux [??]. On doit longer la côte Ouest de la baie pendant au moins 7 lieues avant de jeter l'ancre au lieu nommé par les Portugais Panggay ou rade de Mangahelly [Nosy Mamoko], à 9 lieues 1/2 dans le Sud-Ouest du « Pain de Sucre ». Cette baie d'Assada [Ampasindava], qui est orientée Nord-Nord-Est — Sud-Sud-Ouest, est saine, sans écueils. La rade de Mangahelly est entourée de pics et de vallées.

Nosse [Nosy Bé] mesure 5 lieues du Nord au Sud, et Nossengumby [Nosy Komba], qui est au Sud et qui est ronde, haute et boisée, a deux lieues de long; on y trouve de l'eau douce. Au Sud de Nossengumby [Nosy Komba], il y a Ciffey [Ankify], promontoire élevé qui se détache comme une île. Les plus hautes terres qui viennent ensuite dans le Sud et qui sont boi-

sées sont les montagnes de Mangahelly [sur la côte O. de la baie]. L'île qui est près de la côte forme une baie où se fait la traite.

Les iles Cumro [Comores]. — Ces îles sont au nombre de cinq et tirent leur nom de la plus grande d'entre elles ; ce sont : 1° Cumro [la Grande Comore], par 11°25′[1] ; 2° Mohilia [Mohély], par 12°15′[2]; 3° Joanna [Anjouan], par 12°12′[3]; 4° Meottey [Mayotte], par 12°56′[4]; 5° Saint-Cristophers [Juan de Nova] par 17°20′[5]. On peut se ravitailler à bon compte dans tous ces îles qui abondent en bétail et en fruits excellents.

La Grande Comore est la plus montagneuse et la plus riche de toutes, mais ses habitants sont de vrais sauvages, astucieux et cruels. Les Anjouanais sont, au contraire, hospitaliers et accueillent les étrangers avec plaisir (Thornton, *The English Pilot* : *Third Book* [*On the Oriental Navigation*], 1703, pp. 21-27).

DE LA LANGUE MALGACHE COMPARÉE À LA LANGUE MALAISE, PAR A. RELAND (1708).

Comme nous l'avons indiqué au début de cette Dissertation[6], la langue malaise est en usage sur une étendue de la Terre con-

1. La pointe Nord de la Grande Comore est par 11°21′ et la pointe Sud par 11°53′ de latitude Sud.

2. La latitude de Fombony, qui est la principale ville de Mohély, est 12°15′36″ S.

3. Les villes principales d'Anjouan sont M'Samoudou, par 12°10′, et Domoni par 12°14′30″ de lat. S.

4. La pointe Sud de Mayotte est par 12°59′35″ de lat. S.

5. L'île Juan de Nova ou de Saint-Christophe est par 17°4′ de lat. S.

6. En tête de la « Dissertation sur les langues des îles d'Orient », le § 1 est intitulé : *De la langue malaise qui est en usage dans la plupart des îles orientales* et commence ainsi : « La langue malaise est répandue dans les îles d'Orient qui couvrent un très grand espace tant en latitude qu'en longitude et dont on ne peut étudier les langues sans avoir quelque connaissance du malais. Or il y a peu de livres qui le fassent connaître ; aussi, en publiant cet ouvrage, j'espère avoir bien mérité non seulement de ceux qui désirent l'étudier, mais aussi de ceux qui veulent la comparer aux autres langues orientales... »

sidérable ; on la parle en effet non seulement dans la presqu'île malaise et dans les îles de Sumatra, de Java, de Bornéo et des Moluques, mais dans beaucoup d'autres qui sont situées plus à l'Est. Si nous ajoutons que beaucoup de mots malais se retrouvent dans la langue malgache, on ne peut qu'être surpris qu'elle ait laissé des traces dans des pays aussi éloignés les uns des autres que, d'une part, l'île de Madagascar, qui est tout près de la côte d'Afrique, et, d'autre part, l'île des Cocos, qui est placée en plein Océan Pacifique, entre l'Asie et l'Amérique. Nous allons comparer quelques mots malgaches aux mots malais pour confirmer notre dire.

QUELQUES MOTS MALGACHES COMPARÉS AUX MOTS MALAIS

MOTS MALGACHES	MOTS MALAIS
Alaoet [alaotra], mer.	لاوت Laoet [lāut].
Vourong [vorona], oiseau.	بورغ Bourong [būrung].
Voulou [volo], roseau.	بوله Boulo [būluh].
Tandoc [tandroka], corne.	تندق Tandoc [tanduk].
Voa [voa], fruit.	بوه Boa [būah].
Ny tangan [ny tanana], main.	تاغن Tangan [tāngan].
Ouvi [ovy], igname.	اوبي [اودب] Oubi [ūbi]
Vare [vary], riz.	برس Baras [bràs].
Menac [menaka], graisse.	مبيق [سيبق] Minjac [mīñak].
Kissou [kiso], couteau.	ڤيسو Pissoe [pīsaw].
Vintang [vintana], étoile.	بنتغ Bintang [bintang].
Poulo [folo], dix.	ڤوله Poulo [pūloh].
Enny [enina], six.	انم Anam [anàm].
Vatou [vato], pierre.	بات [باتو] Batou [bātu].
Tane [tany], terre.	تانه Tana [tānah].
Foetsi [fotsy], blanc.	ڤوته Poeti [pūtih].
Meytin [maintina], noir.	هيته [هيتم] Heitam [hītam].

Merahits [merahitsa], rouge.	مبره [ميره] Merah [mērah].
Tounou [tono], griller.	تون [تونو] Tounou [tūnu] (rôti).
Toulang [tolona], aide (?).	تولغ Toulong [tūlung].
Sorock [soroka], cuiller.	سندق [سودق] Soudock [sūduk].
Raa [ra], sang.	داره Dara [dārah].
Vohits[1] [vohitsa], montagne.	بوكت Boekit [būkit].

Si l'on note que tous les mots qui commencent à Madagascar par un V, comme *Vourong* [Vorona], *Voulon* [Volo], etc., s'y changent en *Bourong* [Borona], *Boulou* [Bolo], etc., quand le mot qui précède se termine par une consonne, la concordance de ces mots avec les mots correspondants malais paraît encore plus grande[2] (*Hadriani Relandi Dissertationum miscellanearum Pars tertia et ultima*, 1708, pp. 137-139).

1. Il y a à Madagascar, remarque Reland, une région dénommée *Vohits angombes* [*Vohitsaomby*], c'est-à-dire la montagne des bœufs, car *angombe* [*aomby*] signifie bœufs, que les Malais appellent Lemboe [lembu]. *Vohits massin* [*Vohimasina*] veut dire « la montagne heureuse ».

2. Dans le vocabulaire malais de Reland, il y a les mots suivants : Anac [ānak], enfant; Ampat [ampat], quatre; Oelar [ūlar], serpent; Angin [āngin], vent; Api [āpi], feu; Batang [bātang], tronc; Besar [besār], grand; Boelo [būlu], poils; Boelan [būlan], lune; Bonga [būnga], fleur; Tali [tāli], corde; Tahou [tāhun], année; Toelang [tūlang], os; Toeha [tuā], vieux; Tanzjong [tanjung], promontoire; Sjalan [jālan], route; Ratos [rātus], cent; Karang [kārang], rocher; Mata [māta], œil; Harong [ārang], charbon; Laki [lāki], homme, etc., qu'il n'a pas identifiés aux mots malgaches, quoiqu'ils aient la même origine et la même signification : Anaka, efatra, olitra, anina, afo, vatana, betsaka, volo, volana, vony, taly, taona, taolana, [ma]toy, tanjona, lalana, zato, harana, maso, arina, lahy (note des éditeurs).

NOTA. — Il n'est pas sans quelque intérêt de mentionner ici qu'en 1699 du riz de semence a été porté de Madagascar à Charleston en Caroline (Amérique du Nord) et que c'est de cette semence que sort tout le riz de la Caroline. Le capitaine d'un brigantin qui venait de Madagascar en a donné en effet, en cette année 1699, à un nommé Woodward qui l'a plantée avec succès et bientôt le riz a été cultivé dans toute la province. Grâce à l'introduction de cette céréale, les nombreux marais de la Caroline se sont changés en champs fertiles.

LES PIRATES EUROPÉENS A MADAGASCAR (1688-1716)

LES PIRATES READ ET TEAT À MADAGASCAR, EN 1688

On lit, dans un ancien manuscrit[1], que les pirates, qui auparavant abondaient dans les parages de Madagascar[2], étaient peu

1. *Description des ports et baies de Madagascar*, 1668, Volume 84², n° 1, du Dépôt des Cartes et Plans de la Marine (Madagascar, Mer des Indes), p. 4 : « On peut caréner à l'île Marosy (qui est située au fond de la baie d'Antongil), mais il faut y être sur ses gardes pour les gens du pays et les forbans dont il y avait un grand nombre de répandus à Madagascar, mais peu à présent (en 1668), ayant été détruits et étant sans vaisseaux ».

2. Au XIIIe siècle, et certainement bien avant, l'océan Indien était parcouru par des corsaires arabes, persans et indiens (*a*), il en venait jusque dans les parages des îles Comores et de Madagascar (*b*), mais ce n'est qu'au XVIe siècle, après que Vasco de Gama eut ouvert la route des Indes, que des pirates européens opérèrent dans ces régions. Job Queimado, qui commandait un des navires de la flotte de Tristan da Cunha et qui visita avec lui la côte Nord-Ouest de Madagascar, fut capturé en 1508 dans le canal de Mozambique par des Français. En 1526, partirent de Neypa [Dieppe] en France trois navires corsaires pour l'Inde, dont l'un, commandé par un Portugais, Estevão Dias Brigas, entra dans la rade de Diu avec 48 hommes et beaucoup de canons; un autre atterrit à Sumatra où il se mit à la côte; le troisième accosta Madagascar et, surpris par une tempête, se réfugia dans une baie bien abritée où il demeura longtemps, car la population y est douce et sociable. Les Français y firent un petit commerce et, à l'exception d'un matelot qui resta à terre et que les Portugais y trouvèrent en 1630, repartirent pour l'Europe emportant des bois odorants, des piments, etc., tous objets sans grande valeur (Correa, *As lendas da India*, t. III, p. 385 [voir le t. I *Coll. ouvr. anc. Madag.*, pp. 59, 86 et 87]). Vers 1560, le capitaine corsaire Boudart, de la Rochelle, fut pendu à Mozambique pour avoir pillé des caravelles portugaises dans l'océan Indien (*c*). Mais c'est à partir du XVIIe siècle que les pirates ont

a. « Vous dis qu'à Socotra viennent maints corsaires et là établissent leurs camps et vendent leur butin qu'ils ont dérobé et le vendent très bien parce que les chrétiens qui y vivent savent que toutes ces choses ont été prises à des idolâtres ou à des Sarrazins » (Le livre de Marco Polo, 1298, édit. Pauthier, t. II, p. 675).

b. Les habitants de Kermoha, l'une des Comores (Mohély), vont en mer attaquer et piller les navires (Edrici, *Nozhet al-Moschtak*, 1153, trad. Jaubert, t. I, 1er climat).

c. *Les voyages de Vincent le Blanc*, 1648, p. 96. — Jusque vers le milieu du XVIIe siècle, la piraterie était dans les usages des marins, qui n'hésitaient pas, lorsqu'ils étaient les plus forts, à attaquer les navires d'une nationalité différente de la leur, surtout les navires arabes et indiens dont la prise entrait pour

nombreux en 1668, ayant été détruits et n'ayant plus de navires. Mais, à partir de 1685, ils recommencèrent à faire parler d'eux.

apparu en nombre dans les eaux de Madagascar, dont la côte Nord-Est a été pendant plus d'un demi-siècle leur point de relâche préféré (*a*). « Le 15 août 1642, nous partîmes [Cauche (*b*) et Regimond] du port de Sainte-Luce [Manafiafy, dans le Sud-Est de Madagascar], à bord du *Saint-Laurent*, tirant à la mer Rouge avec dessein de faire quelque bonne prise.... Nous prîmes la route du Sud... et au bout de trois jours nous découvrîmes les îles Comores. De cette île jusqu'au cap Guardafui qui défend l'entrée de la mer Rouge, nous ne découvrîmes aucune terre... Notre navire côtoya à gauche, laissant derrière nous l'île de Zocotora [Socotora]. Notre barque fit rencontre d'un petit vaisseau [boutre] venant des Malabars, chargé de

une part dans les prévisions des bénéfices des Compagnies. En effet, un Mémoire sur le commerce des Indes de 1664 (par Hubert Hugo, *Arch. coloniales*, *Corresp. Madag.*, carton I, pièce 5 [publié dans le *Bull. Soc. Etud. colon. et marit.*, 1893, pp. 9-25]), raconte que, vers 1625, quatre navires français firent beaucoup de mal aux Arabes et aux Indiens à l'entrée de la mer Rouge; qu'en 1646, deux navires également français (dont l'un se mit à la côte à Aden et eut son équipage de 36 hommes fait prisonnier) et, en 1660, un autre commandé par Laurent David firent des prises importantes, notamment ce dernier qui s'empara à Perim des trésors de la reine mère de Vidjapour et répandit la terreur dans les Indes. Aussi François Martin (Mémoires ms. sur l'établissement des colonies françaises aux Indes, 1665, *Archives nationales*, T*, 1169) dit-il que le nom français n'était pas en honneur en Arabie à cause des prises faites dans ces parages par nos concitoyens.

a. Le pirate qui commettait le plus de crimes était aux yeux de ses compagnons un héros, pourvu qu'il eût du courage et de l'intelligence. En effet, la plupart des pirates étaient cruels; on rapporte qu'un certain capitaine fait prisonnier, un nommé Sawbridge, ayant ennuyé ses vainqueurs par ses demandes et ses plaintes, eut la bouche cousue avec une aiguille et du fil à voiles et resta ainsi pendant plusieurs heures. « Les pirates, dit Bucquoy en 1722, sont des misérables, perdus de débauches, hardis dans le mal et capables de tous les crimes, qui ont dépouillé toute humanité lorsqu'ils ont abandonné leur pays dont ils sont l'opprobre. Leurs chefs, qui sont choisis à l'élection, sont dignes d'eux, quoiqu'ils leur soient supérieurs par l'intelligence et par le savoir-faire. Leur état-major comprend un capitaine chargé de la conduite du navire et du commandement dans les combats, un quartier-maître qui a la direction de l'équipage, maintient la discipline, s'occupe des vivres et est dépositaire et distributeur du butin, et divers officiers inférieurs. Chaque bande de pirates a ses statuts, ses règlements, rédigés d'un commun accord et signés par les intéressés, qui prêtent serment de les observer en posant deux doigts sur la Bible ». (Voir l'*Extrait de la relation de J. de Bucquoy*, relatif aux pirates de Madagascar, 1722 [publié en 1744], dans le tome IV de cette collection). — Snelgrave dit que, « suivant l'usage de tous les corsaires, au capitaine d'un vaisseau pirate, qui était élu surtout pour attaquer et combattre les bâtiments rencontrés dans leurs croisières, était toujours adjoint un quartier-maître qui avait pour fonction de contrôler ses actes au point de vue de l'intérêt général et d'inspecter tout ce qui se faisait à bord; c'est lui qui devait être le premier à l'abordage et commander les embarcations envoyées en mission périlleuse » (*A new Account of some parts of Guinea and the Slave-trade*, 1734).

b. Il n'est rien moins que certain que Cauche ait pris part à cette croisière du *Saint-Laurent*.

En août de cette année-là, en effet, une frégate anglaise, le *Phénix*, commandée par le capitaine Tyrell, qui se rendait à

coton, de draps et de laine, n'y ayant que douze hommes dedans, lesquels se rendirent à nous sans se laisser forcer; nous nous contentâmes de prendre la marchandise, laissant aller les hommes et le vaisseau [boutre]. ...... Sous le 15e degré de latitude Nord, notre barque fit rencontre d'un vaisseau [boutre] malabarois, beaucoup plus grand que le précédent, son équipage étant de trente hommes, avec douze canons.... Ce vaisseau se rendit aussi et nous fîmes passer dans notre navire l'or et l'argent monnayé que nous y trouvâmes et valant 200 000 écus, avec des pièces de drap écarlate et huit vaches... Nous continuâmes notre route pour retourner à Madagascar et en France et, ayant fait rencontre d'un bateau marchand sans armes, nous enlevâmes la meilleure partie de sa marchandise, laissant libres les marchands et leur vaisseau... Nous arrivâmes à Sainte-Luce en novembre 1643 (Cauche, *Relat. Voy.*, 1651, pp. 105 et 106-110). En 1685, le *Phénix*, en route pour Bombay [où son capitaine Tyrell portait la nouvelle charte octroyée à la Compagnie anglaise des Indes par Jacques II], relâcha à Anjouan, où il rencontra un navire anglais le *Bristol*, occupé à aveugler une voie d'eau dans sa carène. Le capitaine Tyrell, qui était muni d'une autorisation du Roi d'Angleterre, s'en saisit et l'emmena à Bombay ainsi qu'un petit bateau dont il s'était emparé sur la côte de Madagascar, mais le *Bristol* sombra le troisième jour; quant au petit bateau, il arriva sain et sauf. L'équipage du *Bristol* fut considéré comme formé de pirates et un certain Mews, subrécargue, fut traduit devant le tribunal du général dont le général lui-même prit la présidence. Suivant sa coutume, il accabla Mews de noms injurieux et le condamna à être dépouillé de tout ce qu'il possédait sur terre et à payer en outre mille livres sterling [25 000 francs], devant rester en prison jusqu'à acquittement complet de cette somme. Mais un juge de l'île de Bombay lui montra que sa sentence était mauvaise de tout point et le persuada de rendre le pauvre homme à la liberté et de le renvoyer en Angleterre (Voy. d'un certain capitaine Hamilton, cité par Harris dans *An Historical Account of the intercourse between the inhabitants of Great-Britain and the people in the East-Indies* [*Navigantium atque Itinerantium Bibliotheca*, t. I, 1764, p. 900]).

Il y a lieu de remarquer que les gouvernements d'Europe ont plusieurs fois songé à s'allier aux forbans établis à Madagascar pour les utiliser dans diverses expéditions, mais il n'a jamais été donné suite à ces projets. Dans les *Archives coloniales*, il en existe un de ce genre, de 1701 (*a*);

a. En 1701, le gouvernement français a étudié un projet qui lui avait été soumis dans le but d'enlever Batavia et le Cap aux Hollandais, projet qui consistait à s'allier aux Arabes ou aux forbans, mais il a été reconnu qu'on ne pouvait faire fonds sur eux; en effet, les Arabes sont les ennemis jurés des chrétiens et veulent conquérir le monde pour eux, et on ne peut guère se fier aux forbans; du reste, il serait à peu près impossible de les assembler tous et l'alliance

Bombay, a saisi sur la côte de Madagascar un petit bâtiment qui faisait de la piraterie dans ces parages et un autre à Anjouan

en 1712, le sieur de la Merveille préconise une entente avec les pirates de Sainte-Marie (voir plus loin la note de la p. 623), et, pp. 626-630 et 631-638, on verra les négociations qu'en 1716 le roi de Suède Charles XII et le roi de Danemark Frédéric IV ont été sur le point d'entreprendre avec eux.

Powle Waldegrave [*An Answer to Boothby*, 1645 (voir plus haut p. 221-258)], dit que, lorsque le prince Rupert s'occupa d'aller coloniser Madagascar (1636), on s'inquiétait fort en Angleterre des pertes énormes que subissait le commerce dans l'océan Indien du fait des pirates qui avaient leur refuge aux îles Comores et à Madagascar. Il ajoute que c'est pour pirater à son aise plutôt que pour faire un honnête commerce que ce prince voulait s'y rendre. Il y a lieu de remarquer que, comme nous l'avons déjà dit, aux XVI[e] et XVII[e] siècles la piraterie était dans les usages des marins de commerce et que au nombre des bénéfices que devaient donner les expéditions commerciales envoyées aux Indes Orientales, le butin fait sur les navires arabes entrait dans les prévisions des armateurs.

qu'une nation ferait avec eux lui attirerait l'inimitié des autres peuples et la ferait haïr dans tout l'Extrême-Orient (*Archives coloniales, Fonds de la Compagnie des Indes*). Le gouverneur de Surate, Najabat Khan, a écrit le 24 avril 1704 et le 16 avril 1705 deux lettres au ministre de Pontchartrain au sujet des pirateries des « nations qui portent le chapeau » (*Archives coloniales. Fonds Compagnie des Indes, Correspondance générale de 1703 à 1705*, C[2] 67, f[os] 223 à 225 (1).

(1) 1° LETTRE DU 24 AVRIL 1704. — Au plus illustre gouverneur de la Chrétienté, au plus clairvoyant, à celui qui gouverne avec tant de prudence et d'équité, à Mgr le comte de Pontchartrain, ministre et secrétaire d'État pour Sa Majesté très chrétienne en Cour de France, que Dieu vous garde!

Monseigneur, par la grande générosité et bonne amitié que vous témoignez à tout le monde, je vous fais savoir, Seigneur, que, le Roi mon Maître, le Grand Mogol, m'ayant honoré du gouvernement de la ville et du port béni de Surate, j'ai été informé en y arrivant qu'il y a environ vingt années que des gens « portant chapeau », voleurs de mer, ont commencé à piller et prendre les navires des marchands sujets du Roi mon Maître et qu'ils continuent jusqu'à présent, bouchant le chemin par où nos pèlerins les plus dévots vont à nos lieux sacrés de la Mekke, ce qui discrédite tous les « gens à chapeau » dans les Indes. Cette conduite, étant venue à la connaissance du Roi mon Maître, l'a obligé de se courroucer contre les chefs des trois nations, ce qui a fait fermer tout le négoce en ce port; mais, comme le Roi mon Maître ne demande que la satisfaction de tout le monde, je l'ai informé de la vérité et, grâce à Dieu, j'ai acheminé les affaires assez bien en contentant tous les marchands qui ont fait depuis si longtemps de très grandes pertes et qui ne voulaient plus faire négoce à l'avenir; j'ai même écrit au Roi mon Maître comme intercesseur des trois nations pour ravoir les billets de cautionnement qu'ils avaient donnés, et j'ai fait en sorte de faire partir les vaisseaux de nos marchands cette mousson avec escorte des Nations. (*a*)

Je suis bien persuadé, Seigneur, de la probité et bonne foi de la Nation fran-

(*a*) Le Grand Mogol nous a fait avertir comme les Anglais et les Hollandais que, si on voulait avoir la permission du commerce, il fallait donner des vaisseaux pour escorter ceux du Mogol à Moka et que tout négoce serait interdit à ceux qui n'en donneraient pas (Lettre écrite à la compagnie d'Orient par les marchands français de Surate, le 30 nov. 1696 [*Arch. coloniales, Corresp. génér., Inde*, 1692-1698, fol. 188]).

(le *Bristol*, bateau anglais) [1], et, en 1686, un corsaire danois, Wilken, s'étant emparé de deux navires de Surate qui portaient

1. Alexander Hamilton, *A new Account of the East-Indies*, t. I, 1727, p. 192, et *Harris' Collection of Voyages*, t. I, p. 900).

çaise qui se fait un plaisir d'aider tous ses amis; mais, si sous le gouvernement passé on a pris aussi un billet de caution d'eux, ce n'est qu'au sujet des autres nations anglaise et hollandaise, sous le nom de « gens à chapeaux ». C'est pourquoi, Seigneur, sachant que vous êtes d'une prudence extrême et que vous prévoyez de loin les affaires les plus secrètes, c'est pourquoi, dis-je, je m'adresse à vous par la présente pour vous prier, Seigneur, de vouloir informer le Roi le plus puissant de la Chrétienté, votre Maître, le Roi de France, de toutes les affaires des Indes ainsi que des pirateries qui s'y font, priant Sa Majesté de vouloir bien vous ordonner à vous, qui êtes son ministre le plus clairvoyant et le plus opulent, de faire en sorte et de donner des ordres pour chasser tous les Coureurs de mer et laisser les mers des Indes nettes et libres de toute piraterie. En cela, Seigneur, le Roi mon Maître connaîtra votre prudence et générosité et, en même temps, votre zèle pour le bien public. Je ne vous écris pas davantage sur ce sujet, m'en remettant à tout ce que vous ordonnerez.

2° Lettre du 16 avril 1705. — Dieu est le tout-puissant, éternellement vainqueur! Que le chapeau de la sagesse soit toujours sur la tête et le manteau de la prudence sur le corps de l'élite des Chrétiens. Au meilleur de ses pareils et des grands et magnifiques seigneurs ses égaux, au plus illustre des Commandants des Francs, à M. le comte de Pontchartrain, ministre et secrétaire d'État de Sa Majesté très chrétienne, auquel, nous souhaitons d'être sans cesse et sans interruption l'ornement de sa Cour.

Nous faisons savoir à Votre Excellence pleine de sincérité que, ces jours-ci, un ordre du Trône Impérial a été donné au gouverneur du bienheureux port de Surate, serviteur de ce même trône, qui est le centre d'adoration des Rois et des Sultans de la Terre.

Étant arrivé au dit port, il nous a apparu que depuis l'espace de vingt années en çà, les Corsaires portant chapeau n'ont pas cessé d'infester les routes de la mer et d'y causer des désordres et des pirateries continuelles, pillant et déprédant les navires des marchands des Indes et fermant même les chemins aux pèlerins qui vont visiter les lieux saints de la Mekke et de Médine, desquels Dieu augmente la gloire et la Sainteté, lesquelles actions ont apporté un très grand déshonneur à tous ceux qui portent le chapeau en ce pays. Cette vérité ayant été représentée aux pieds de Sa Majesté impériale des Indes, notre Maître, il en a été fait de sanglants reproches aux Directeurs des Comptoirs des trois nations, et le commerce de ce port en a souffert un grand préjudice, pour ne pas dire qu'il en a été entièrement bouleversé.

Mais comme notre intention toujours droite n'a en vue que le bien des peuples et la tranquillité des créatures de Dieu, nous avons avec le secours divin et la volonté du Roi des Rois, notre Maître, rétabli en quelque façon ledit commerce en encourageant et favorisant les marchands, qui, à cause des pertes considérables qu'ils ont faites depuis un si long espace de temps, avaient perdu tout courage et désir de continuer leur négoce.

Nous avons intercédé auprès du Trône aussi sublime que le Ciel pour les directeurs des Comptoirs des trois nations portant chapeau, qui avaient reçu des reproches; nous avons offert pour eux des passeports au Tribunal aussi élevé que Saturne, afin d'obtenir leur pardon, et nous avons établi une escorte des porteurs de chapeau pour les navires marchands, encore que les vaisseaux se sont mis en voyage.

Quoique les bonnes intentions et la droite manière d'agir des gens de votre

pour 400 000 écus de marchandises et d'argent [1], cette riche prise éveilla la convoitise des flibustiers ou boucaniers des Antilles qui, n'y trouvant plus aussi facilement à s'emparer des galions espagnols, lesquels avaient pris l'habitude de s'armer et de se défendre, s'empressèrent de changer de champ d'opération. En effet Read, son lieutenant Teat et le quartier-maître H. More vinrent écumer la mer des Indes et le canal de Mozambique; on les trouve, en 1688, sur la côte orientale de Madagascar [2], aidant un roi du pays dans une guerre contre ses

1. Wilken, qui venait des Antilles et dont l'équipage comprenait des Anglais et des Danois, fut tué lors du partage de ces richesses.

2. François Martin dit qu'en 1665 « le nom français n'était pas en bonne odeur dans la mer Rouge par des courses que des navires de notre nation avaient fait à l'entrée de cette mer depuis quelques années » (Mémoires sur l'établissement des Colonies françaises aux Indes, manuscrit des *Archives nationales*, T*, 1169, registre in-folio de 631 feuillets; copie Biblioth. Grandidier, p. 102), et il signale la présence en 1684 de pirates dans les parages de Madagascar : « L'aumônier du navire le *Saint-Nicolas* nous dit que le vaisseau le *Saint-François d'Assise* (sur lequel il était parti de l'Inde le 31 janvier 1684) avait su des habitants de l'île Mascareigne [île Bourbon] qu'un navire corsaire anglais avait mouillé en rade de cette île où il avait pris des victuailles et des rafraîchissements, qu'il avait chèrement payés, y ayant laissé près de 40 à 50 000 francs en

nation nous soient parfaitement connues, cependant, comme sous le gouvernement précédent il est arrivé du désordre et qu'à cause de cela on avait pris des passeports du Général de leur Comptoir et parce que les désordres des Corsaires portant chapeau ont causé une diminution de crédit, d'honneur et d'estime pour les Comptoirs des porteurs de chapeau, en conséquence de cela, nous écrivons à Votre Excellence afin que, suivant sa sagesse et sa prévoyance ordinaires, elle prenne la peine d'informer de ces choses Sa Majesté Impériale de France pour qu'elle y fasse attention et qu'elle emploie sa puissance et sa sagesse pour procurer les moyens de faire cesser les pirates, afin que la sûreté puisse de nouveau exister sur les routes de la mer. Ce qui ne manquera pas de produire un bon effet, en rétablissant auprès du Trône de notre grand Empereur le crédit et la réputation des Francs, et ce sera très utile et avantageux tant à leur État qu'à leurs biens. Sur quoi, n'ayant rien à écrire davantage, nous souhaitons à Votre Excellence toutes sortes de prospérités. Le onzième de la Lune de Tilhadgé, l'an huitième de l'avènement de notre Empereur à la Couronne [le 16 avril 1705]. — Le sceau en cire rouge contient ce qui suit : L'an 1115, le Serviteur de la Religion et du Royaume Nedgabet [Najabat] Can [Khan] gouverneur de Surate. — Traduit par Pétis de la Croix, le 18 mai 1706 (*Archives coloniales. Fonds de l'Inde, Correspondance générale de 1703-1705*, C^2, 67, f° 223, recto et verso).

voisins, et, en 1689, dans la baie de Saint-Augustin, où le *Cygnet*, que commandait Teat, coula bas au retour d'une course dans la mer Rouge[1].

DESCRIPTION DE MADAGASCAR ET DE L'ILE D'ANJOUAN, PAR JEAN OVINGTON[2] (1690).

Pendant que nous étions [en rade de l'île de Sainte-Hélène en 1689], il y arriva un navire, *The New York*, chargé d'esclaves nègres, qui venait de Madagascar. Il nous apprit que, dans la baie de Saint-Augustin qui est un des ports de cette île, il y avait trois vaisseaux pirates, deux anglais et un hollandais,

pièces de huit [en piastres]. Ces corsaires sont Anglais, flibustiers des îles Antilles et mêlés apparemment d'autres nations » (Mémoires sur l'établissement des Colonies françaises aux Indes Orientales par François Martin, gouverneur de la ville et Fort-Louis de Pondichéry, manuscrit conservé aux *Archives nationales*, T*, 1169.) — Dampier raconte que l'équipage du *Cygnet*, armé en Angleterre en 1684 et commandé par le capitaine Swan, se révolta en 1687 et, s'emparant du navire, fit, conduit par Read et par Teat, plusieurs prises de vaisseaux espagnols et portugais dans les parages des îles Philippines et de Ceylan, et que leur navire poussé par les vents s'en vint atterrir à Madagascar; Read, y trouvant un petit bateau de New-York venu pour y acheter des esclaves (*a*), quitta avec cinq ou six autres pirates le *Cygnet* pour aller en Amérique. Teat, ayant pris le commandement du *Cygnet*, se joignit à un brigantin des Indes Orientales commandé par Knight et, après avoir touché à Anjouan, alla croiser dans la mer Rouge; revenu à Madagascar, le *Cygnet*, qui était un vieux navire, coula dans la baie de Saint-Augustin en 1689 (Dampier (*b*), *A new Voyage round the World, 1689-1690*, t. I, 1697, p. 510-511). D'après les *Archives coloniales*, en 1687, il y avait à Bourbon (sur une population totale de 308 âmes) deux pirates ayant renoncé à à leur vie de course et établis dans cette île.

1. Jean Ovington, *A voyage to Suratt in 1689*, p. 102; trad. franç. du P. Niceron, t. I, p. 100. Voir le § suivant.

2. Jean Ovington s'embarqua à Gravesend le 11 avril 1689 sur le vaisseau le *Benjamin*, qui allait à Surate.

a. A Madagascar, comme sur la côte de Guinée, chaque peuplade fait la guerre à ses voisins pour faire des prisonniers qu'elle vend aux Européens ou aux Arabes (Dampier).

b. Le capitaine Dampier (1652-1715) est un célèbre navigateur anglais, qui a été pirate et qui était tout à la fois un excellent marin et un bon hydrographe.

qui avaient une riche cargaison de soieries prises dans la mer Rouge sur les bateaux arabes qui trafiquent sur les côtes de l'Inde ainsi que de La Mekke à Surate. Comme leurs cordages étaient pourris et qu'ils manquaient de voiles, ils en firent avec de la soie. Ils avaient été tant de temps à guetter les vaisseaux qu'ils avaient pris et à charger leurs marchandises, qu'ils étaient hors d'état de tenir la mer, ce qui les avait obligés de se retirer dans cette baie pour se ravitailler. Ils y ont prodigué avec excès leurs richesses mal acquises et s'y sont livrés à la débauche, s'y enivrant avec des vins d'Europe qu'ils achetaient à tout prix.

Cette baie de Saint-Augustin est très fréquentée par les pirates européens qui croisent sur ces mers, où l'on voit souvent une vingtaine d'Anglais ou de Hollandais attaquer sans crainte les plus grands vaisseaux arabes.

Madagascar est une grande île, qui fournit toutes sortes de provisions aux vaisseaux qui y abordent; elle est gouvernée par plusieurs rois, indépendants les uns des autres, qui se font souvent la guerre, chacun tâchant d'empiéter sur ses voisins, mû par cet esprit d'ambition également propre à troubler le repos de celui qu'il agite et de celui à qui il s'attaque. Leurs richesses consistent, comme chez les rois d'Afrique, dans le grand nombre de leurs esclaves et toutes leurs guerres n'ont pas d'autre but que de faire des prisonniers pour les réduire en esclavage. La valeur de l'or leur est totalement inconnue, et ce « soleil de la terre », comme l'appelle un ancien auteur, ne les surprend point par son éclat et n'embrase point leurs cœurs du désir de le posséder. L'acier et le fer, qui leur servent à se battre et à faire des conquêtes, sont leurs métaux favoris; c'est pour cela que le commandant du vaisseau *The New York* y a acheté une boule d'or pesant

80 onces en échange d'un objet de nulle valeur qui leur a plu.

Trois mois après avoir quitté l'île de Sainte-Hélène, nous sommes arrivés au Cap de Bonne-Espérance; en le doublant, nous avons été assaillis par une tempête si violente que le commandant, qui était un homme courageux et qui avait une grande expérience de ces mers puisqu'il avait déjà été neuf fois aux Indes, avoua qu'il n'en avait jamais essuyé une semblable. Nous n'aurions pas manqué d'y périr, si Dieu n'avait eu pitié de nous et ne nous eût sauvé du grand danger qui nous menaçait.

Mais à peine en étions-nous sortis, que nous en courûmes un autre, que nous n'aurions pas évité si nous ne nous en étions aperçus à temps. Car, comme nous naviguions entre l'Afrique et l'île de Saint-Laurent [Madagascar], nous fûmes poussés par le courant, sans le savoir, vers la côte de cette île, où nous allions nous briser contre un rocher si des matelots ne l'avaient aperçu et ne nous en eussent averti par leurs cris. Il était environ quatre heures du matin et, comme la lune éclairait un peu l'horizon, nous vîmes de suite le péril que nous courions et virâmes immédiatement de bord, ce qui nous sauva. Quelques jours après, nous avons aperçu l'île que nous cherchions, l'île de Sainte-Jeanne [Anjouan].

Chap. IX. — Description de l'ile de Sainte-Jeanne [Anjouan]. Servitude des femmes de ce pays. Les Anglais y sont aimés et bien reçus. La nourriture des habitants; leurs mariages; leurs funérailles; leurs superstitions. — L'île de Sainte-Jeanne [Anjouan] est une des quatre îles Comores; leurs noms sont Comore, Monille [Mohély], Sainte-Jeanne [Anjouan] et Mayotte. Sainte-Jeanne [Anjouan] est proche de l'extrémité Nord de l'île de Saint-Laurent [Madagascar], entre cette île et la terre ferme d'Afrique, par 12°30′ de latitude méridionale, selon l'opinion

ordinaire, et par 12°6′, d'après nos propres observations [1]. On suppose qu'elle a environ 30 milles [48 kilomètres] de longueur et 15 [24 kilomètres] de largeur [2]. Sa fertilité est telle que tous les vaisseaux d'Europe à destination de Surate ou du Nord de l'Inde viennent s'y ravitailler. Le gibier y est abondant et à fort bon marché; les chèvres y sont d'un tiers plus grandes et plus grasses que dans tout autre pays; un jeune bœuf s'y vend deux écus, tandis qu'une belle chèvre, bien grasse, en coûte trois. Il y a beaucoup d'oiseaux. On y cultive le riz, la canne à sucre, le poivre, les ignames, les bananes, les patates, les oranges, les citrons et les limons, les pommes de pin [anones ou corossols?], et il y a beaucoup d'autres fruits qui poussent naturellement; chacun du reste est libre de cueillir à son gré les fruits qu'il veut, car les arbres fruitiers sont communs à tout le monde, à l'exception des noix de coco dont les propriétaires se réservent la jouissance exclusive. Le sol est également propre à la culture de la vigne, du tabac et du coton.

Les femmes y sont pour ainsi dire esclaves; c'est à elles qu'incombent les gros ouvrages et ce sont elles qui cultivent la terre, pendant que leurs maris vivent du fruit de leur travail dans une douce oisiveté. Tous les Orientaux en général tiennent leurs femmes à l'écart et les contraignent à une obéissance et à une soumission plus absolue qu'aucune nation de l'Europe; ce sont elles qui préparent les repas et qui les servent, car elles n'ont pas le privilège de manger avec les hommes et elles ne se mettent à table que lorsqu'ils ont fini. Cette servitude s'accorde mal avec la tendresse et l'affection qui, dans le mariage, doivent accompagner l'union des corps.

1. L'île d'Anjouan est comprise entre 12°5′ et 12°22′ de latitude Sud.
2. En réalité, elle a du Nord au Sud environ 31 kilomètres et de l'Est à l'Ouest 29 1/2.

Le sol de Sainte-Jeanne [Anjouan] est si fertile et donne des produits si abondants que ses habitants sont les plus heureux du monde. On a autrefois offert aux Anglais d'y bâtir, d'y planter et de s'y établir pour toujours; je suis persuadé que beaucoup y vivraient plus tranquillement et plus agréablement qu'ils ne vivent chez eux.

En descendant à terre, nous avons été reçus par le frère du dernier sultan, qui, depuis la mort de son frère, a en main presque toute l'autorité, quoique la puissance souveraine appartienne en réalité à la reine douairière à qui elle a été attribuée après la mort de son mari. Il était assis par terre à l'ombre d'un grand arbre, entouré d'une demi-douzaine de ses gentilshommes, assis comme lui sur le sol. Comme il parlait bien anglais, nous avons conversé agréablement avec lui dans notre langue. Sa suite répondait peu à sa grandeur; aucun de ses gens ne portait d'armes et tous étaient pauvrement vêtus. Lui-même n'avait pour trône que le gazon et pour dais que les feuilles des arbres. Nous nous approchâmes de lui sans aucune des formalités ordinaires des présentations de cour et sans avoir besoin par conséquent d'un maître des cérémonies; il nous a accueilli sans façons, avec une grande affabilité, et il nous a fait asseoir à ses côtés. Persuadés que nous ne trouverions point dans cette ville de nourriture qui nous convînt, nous avions apporté du pain et du fromage; nous en avons offert au Prince qui en a mangé ainsi que ses suivants et qui s'est fort régalé de ces mets, dont nos paysans font si peu de cas. Les habitants de cette île ne savent pas en effet faire de beurre ni de fromage, c'est pourquoi ces aliments, étant nouveaux pour eux, leur ont plu.

Pendant ce repas, le roi nous a questionné sur les affaires de notre pays et s'est enquis des nouvelles de son frère le Roi d'An-

gleterre. Nous lui avons conté les guerres dans lesquelles il était engagé et les dangers qu'il courait, en même temps qu'il en retirait de la gloire [1], ajoutant que nous espérions que Dieu lui conserverait longtemps la santé et lui accorderait la victoire sur ses ennemis; il nous écouta fort attentivement et témoigna un réel plaisir à posséder le portrait de ce prince dont nous lui fîmes cadeau.

Après que nous eûmes terminé notre récit sur la puissance et la grandeur de l'Angleterre et sur la valeur de son Roi, il nous confia qu'il désirait vivement réprimer les incursions du sultan de l'île voisine de Monille [Mohély], qui ne se gênait pas pour venir dans son île et qui lui avait tué quelques-uns de ses sujets; s'il n'en avait perdu que quelques-uns, c'est que ces peuples, qui n'ont ni épée, ni javelot, et qui ont pour toute arme les pierres qu'ils trouvent sur le chemin et qu'ils jettent avec plus ou moins d'adresse à leurs ennemis, n'en peuvent faire un grand carnage. Ils ne connaissent en effet aucune de nos armes de guerre; dans l'arsenal du roi, il y a en tout deux vieux fusils dont les chiens sont cassés et un pistolet dont la lumière est à peu près aussi large que le canon.

Ce prince, d'une humeur tranquille, que ses sujets respectent profondément et auquel ils sont humblement soumis, est tout aussi heureux que nos plus grands rois et beaucoup plus que ces puissants potentats dont le repos est sans cesse troublé par les ennemis de l'étranger et de l'intérieur.

1. On sait que Jacques II, ayant irrité le peuple anglais par sa prédilection pour la religion catholique, fut obligé en 1689 de se retirer en France, après une guerre civile fomentée par son gendre Guillaume d'Orange, qui s'était fait un parti puissant en Angleterre; il tenta plusieurs fois avec l'aide du roi de France, mais inutilement, de reconquérir son trône. En 1697, à la suite de la paix de Ryswick, Guillaume III força Louis XIV à le reconnaître roi d'Angleterre.

La reine de l'île de Sainte-Jeanne [Anjouan], comme celle d'Atchin [à Sumatra], ne se montre jamais aux étrangers; quand elle veut leur parler, elle couvre son visage d'une étoffe de soie claire qu'elle daigne rarement enlever. Lorsqu'elle est malade, ou qu'elle est obligée de sortir, elle se cache derrière des rideaux qui l'enveloppent de tous côtés.

Le prince de Sainte-Jeanne [d'Anjouan] a plusieurs filles, dont l'une est mariée à un Arabe propriétaire d'un boutre [bateau], qui lui a donné cinq cents écus, le tiers de sa fortune, à ce qu'on dit, des esclaves et des bestiaux. La plus grande partie de leurs richesses consistaient en esclaves et en bétail avant que les Européens eussent introduit parmi eux l'usage de l'argent monnayé.

Les habitants de cette île vont commercer à Patta, sur la côte orientale d'Afrique, où ils portent du riz dans des boutres, bateaux qui sont faits entièrement de bois, sans aucun morceau de fer.

Les Anglais ont abordé pour la première fois dans cette île à la suite d'un naufrage qu'ils ont fait dans ces parages, et ils ont manqué y trouver la mort, à laquelle ils venaient d'échapper par miracle, en dormant la nuit sur la terre, exposés aux brouillards froids qui en émanent et qui sont extrêmement pernicieux; heureusement leur force et leur bonne constitution, jointes aux soins qu'on leur a prodigués, les ont sauvés. Ils ont été traités avec la plus grande humanité par les habitants qui, compatissant à leur malheur, leur ont fourni avec une générosité extraordinaire tout ce dont ils avaient besoin; il y en eut un qui reçut de la Reine en cadeau une pièce d'étoffe de soie et qui, par son ordre, fut logé et nourri à ses frais tout le temps qu'il voulut. L'amitié qu'ils leur ont témoignée et la libéralité dont ils ont fait preuve à leur égard ont établi entre eux une si

grande liaison, que c'est un proverbe encore en usage parmi eux, qu' « un Anjouanais et un Anglais ne font qu'un ».

Aussi n'y a-t-il pas de nation qu'ils reçoivent avec autant de bienveillance que les Anglais. Notre probité en affaires commerciales n'est pas du reste sans contribuer à nous faire aimer d'eux, car tout le monde, même les gens les plus rudes, se plaisent à traiter avec des gens paisibles et équitables. Ceux qu'ils haïssent le plus, ce sont les Danois, parce que, un vaisseau de cette nation ayant abordé dans leur île à un moment où le sultan était en guerre avec celui de Monille [Mohély], ils demandèrent au commandant de prendre à son bord quelques soldats anjouanais pour les conduire contre l'ennemi, lui donnant pour les frais de cette expédition quelques centaines d'écus, et qu'il les trompa; car, au lieu d'aller attaquer leurs ennemis et de conduire les soldats anjouanais au combat, il les emmena ainsi que leur argent, et, depuis, on n'en a plus jamais entendu parler. Ces trahisons les éloignent de notre religion qu'ils en rendent responsable, quoique leur douceur et leur simplicité naturelles les portassent à l'embrasser, s'ils n'en étaient détournés par des actions aussi infâmes.

Dans la campagne, les maisons sont petites et pauvres, mais, dans la ville du roi comme dans celle de la reine, qui sont les principales de l'île, il y a de beaux édifices bâtis en pierre et couverts en [bardeaux de] bois. La ville où le roi réside et où il tient sa cour, est à 25 milles [à 38 kilomètres] [1] du port; ses habitants ont l'avantage, à cause de sa présence, d'être plus à l'abri des injustices et des passe-droits que ceux des autres lieux.

Ils s'emploient tous à cacher leurs richesses au prince, qui a

1. C'est une distance bien grande!

soin de s'emparer des biens de tous ceux qui meurent, réduisant souvent les veuves et les enfants à la dernière des misères. Cette manière d'agir, si brutale, ne se peut justifier, même de la part de princes musulmans, malgré le pouvoir absolu dont ils sont investis.

Dans la ville de la reine, qui est au bord de la mer, près de la moitié des maisons est inhabitée, parce que les gens de l'île Monille [Mohély] y ont tué quelques personnes et que, dans leur idée, une maison où a eu lieu un meurtre est souillée et doit être abandonnée, surtout si c'est le maître ou la maîtresse qui y sont morts, car, disent-ils, une fois la racine morte, les branches ne peuvent manquer de sécher et de périr si elles ne sont transplantées ailleurs. Du reste, à leurs yeux, la mort même d'une seule personne souille tellement la pureté d'une maison, que pendant un ou deux mois on n'ose y apporter à manger.

Les habitants de Sainte-Jeanne [Anjouan] se nourisssent tous de noix de coco, qui leur fournissent non seulement un aliment agréable et une boisson, mais encore une tasse pour boire. L'arbre qui les produit est très utile à la navigation, car on y trouve tout ce qu'il faut pour construire un bateau, en faire les cordages et le munir de vivres et de boisson. Un peu de riz mêlé avec l'amande de cette noix compose exclusivement la nourriture de toute la population de l'île.

Le roi et les grands du pays donnent quelquefois des festins d'une grande magnificence autant par le nombre des convives, car on y invite des villes entières, qu'à cause de l'abondance des mets, tout ce qui croît dans l'île étant en cette occasion mis à contribution; toutefois le manger consiste surtout en viande bouillie et en riz et on n'apporte pas beaucoup de soins à sa préparation.

Les Anjouanais ne boivent point de liqueurs fortes, non pas parce qu'ils ne les aiment pas, mais parce qu'elles leur sont défendues par la loi de Mahomet. Ils fument beaucoup de tabac et ont continuellement dans la bouche du bétel, qu'ils écrasent entre leurs dents jusqu'à ce qu'ils en aient tiré toute la substance qu'ils crachent ensuite à terre. Le bétel fortifie l'estomac, parfume l'haleine et conserve les dents auxquelles il communique, ainsi qu'aux lèvres, une couleur rouge qui est à leurs yeux un ornement; il leur donne de la vivacité; il leur tient dans une certaine mesure lieu de vin et même il enivre ceux qui n'y sont pas accoutumés. Des cavités sont ménagées dans leurs chambres pour recevoir leurs crachats; le plancher de la salle où le prince nous reçut en était tout plein.

Au centre de la ville de la reine, il y a une mosquée très fréquentée, où l'on nous permit d'entrer, en nous obligeant toutefois à ôter nos souliers. C'est une permission que les musulmans accordent rarement. Devant, se trouve une fontaine où l'on se lave le visage, les mains et les pieds en entrant comme en sortant; elle est fort proprement tenue et le plancher est couvert de nattes sur lesquelles les hommes s'accroupissent pour faire leurs dévotions; les femmes n'y viennent pas. Ils se servent de chapelets pour dire leurs prières, roulant les grains entre leurs doigts tout en s'entretenant souvent d'autres choses.

Les filles sont fiancées à sept ou huit ans, et on les marie à onze ou douze, qui est l'âge de la nubilité dans ces pays chauds; à cette occasion, a lieu un festin qui dure sept jours et auquel prend part qui veut. Il en est de même pour les funérailles.

Les femmes peuvent quitter leurs maris en certains cas. On les tient hors de la vue des étrangers, et elles n'ont pas la permission de sortir dans la rue; toutefois elles aiment tant aller se promener qu'elles s'y hasardent quelquefois, au péril de leur

vie. En général, les Orientaux sont tous très jaloux de leurs femmes, dont ils surveillent soigneusement la conduite, et ils ne manquent pas de les punir s'ils les surprennent en faute. Les lois contre l'adultère sont extrêmement sévères au Tonkin où les coupables sont livrés à un éléphant, dressé pour cette fonction, qui les prend avec sa trompe et les balance en l'air jusqu'à ce qu'ils soient morts. Au Japon, les femmes adultères sont seules punies; mais, pour le viol, pour la fabrication de la fausse monnaie et pour quelques autres crimes, ce n'est pas seulement la personne qui a commis le crime, mais aussi ses parents qui sont soumis au châtiment.

A la mort de leurs parents, les Anjouanais se livrent à de grandes lamentations. Ils n'ont point d'endroit particulier destiné à leur sépulture, ils les ensevelissent au milieu même des champs. Leur vêtement de deuil est simple et peu coûteux; il ne consiste qu'en quelques feuilles d'arbres, qu'ils s'attachent à la ceinture et qui forment comme une frange autour de leur corps[1]. Cette coutume n'est pas plus extraordinaire que celle des Tonkinois qui portent le deuil en blanc.

Les enfants reçoivent leur nom sept mois après leur naissance; à cette occasion, on offre un banquet à tous les amis de la maison. Si l'enfant vient à mourir avant ce temps, ils sont persuadés que leurs prières lui assurent un bonheur éternel.

Ces peuples n'ont que des idées très vagues au point de vue religieux; ils sont très superstitieux et ont une crainte continuelle du diable, qui, paraît-il, leur apparaît souvent. Ils lui donnent le nom de « Grégoire » [?] et ils assurent qu'ils le rencontrent fréquemment dans les chemins et dans les rues, surtout

1. Voir dans le tome II de cette *Collection des Ouvrages anciens concernant Madagascar*, p. 399, le portrait d'un Mohélien qui est représenté vêtu de cette façon.

le soir au bord de la mer. La terreur qu'ils en ont les oblige, quand le tonnerre gronde, à s'enfermer dans leurs maisons, dont personne n'ose alors sortir, car, disent-ils, c'est « Grégoire » qui se promène dehors. Tous les ans, à jour nommé, ils ramassent toutes les ordures de la ville et, après les avoir entassées sur un rocher noirâtre qui est placé entre la ville de la reine et le port, ils y mettent le feu de sorte que tout soit consumé; ils pensent ainsi brûler le diable et s'en débarrasser, mais celui-ci se moque de leurs exorcismes et, pour se venger de cette injure toute imaginaire cependant qu'ils lui font, il leur cause un mal réel, en leur enlevant chaque année un de leurs enfants, qui disparaît quelques soins qu'ils prennent pour l'en empêcher. C'est du moins ce qu'ils nous ont assuré à maintes reprises, en manifestant un grand chagrin de ce malheur.

Il y a à Sainte-Jeanne [Anjouan] certaines personnes qui passent pour avoir commerce avec le diable, usant des secrets de la sorcellerie pour l'invoquer et recourant à lui pour les affaires importantes; il ne manque jamais, paraît-il, de leur répondre, quand l'invocation est bien faite. Ils nous dirent qu'il les avait avisés de la prochaine venue sur les côtes de leur île de plusieurs vaisseaux français et anglais, ce qui en effet est arrivé, car, peu de temps après notre départ, le *Herbert*[1], navire de commerce appartenant à la Compagnie anglaise des Indes Orientales, fut attaqué à Anjouan par trois ou quatre vaisseaux

1. « Johanna [Anjouan], qu'on voit de Comora [la Grande Comore], est une île où il y a beaucoup de bœufs, de chèvres, de volailles et de gibier, ainsi que des citrons et d'excellentes oranges; aussi la plupart des navires anglais qui se rendaient jadis à Moka [dans la mer Rouge], en Perse et à Surate y relâchaient-ils d'ordinaire pour s'y ravitailler, jusqu'au moment où les pirates ont commencé à fréquenter ces parages. La flotte de la Compagnie anglaise des Indes Orientales a perdu deux navires auprès de cette île de Johanna [Anjouan]; l'un, l'*Herbert*, navire de 800 tonneaux, armé de 56 canons, que commandait le capitaine Burton,

français et malheureusement sauta, après s'être vaillamment défendu, alors qu'il s'apprêtait à leur donner la chasse. Quant à nous, nous avons échappé à ce danger, car nous avions déjà à ce moment quitté Sainte-Jeanne [Anjouan]. Nous sommes arrivés le 29 mai 1690 à Bombay, qui est sans contredit un des meilleurs ports de l'Inde (Jean Ovington, *A Voyage to Suratt in 1689* [*Voyages de Jean Ovington faits à Surate et en d'autres lieux de l'Asie et de l'Afrique*, traduits de l'anglais par le R. P. Niceron, t. I, 1725, p. 100-125).

LE PIRATE DAVID WILLIAMS À MADAGASCAR (1690-1709).

Né dans le pays de Galles de parents très pauvres, David Williams commença par garder les moutons, puis, voulant chercher fortune, il s'enrôla à bord d'un caboteur et partit ensuite pour les Indes sur la *Mary*. Au retour, comme la provision d'eau de ce navire était presque épuisée, le capitaine atterrit à Madagascar sur la côte orientale par 20° de latitude environ [à l'embouchure du Mangoro?][1] et envoya son grand canot à terre pour y faire de l'eau. Ce canot fut obligé, à cause du fort ressac, de mouiller à une petite distance du rivage; David Williams et un autre matelot, qui étaient tous deux très bons nageurs, se déshabillèrent et allèrent en nageant jusqu'à la plage. Pendant

y fut attaqué en 1690 ou 1691 par trois bâtiments français, dont chacun avait autant de canons et d'hommes que lui. Les voyant venir, le capitaine Burton fit couper les câbles et gagna la haute mer, mais, vers deux heures de l'après-midi, un combat acharné s'engagea et après six heures de lutte, à huit heures du soir, l'*Herbert* sauta; tous les hommes du bord périrent, à l'exception de six ou sept qui étaient dans la chaloupe; j'ai rencontré à Mascate quelques-uns de ces survivants. L'autre bateau y fut capturé en 1720 [voir dans le tome IV de la *Coll. Ouvr. anciens* la prise de la *Cassandra*] » (Alex. Hamilton, *A new Account of the East Indies from 1688 to 1723*, t. I, 1277, chap. II, pp. 16-22; 2e édit. 1744).

1. L'embouchure du Mangoro est par 19°59'30".

qu'ils étaient en quête d'une aiguade, le vent fraîchit et les vagues devinrent si fortes qu'ils ne purent regagner le canot, qui, après les avoir attendus quelque temps, voyant l'impossibilité où ils étaient de réembarquer, retourna au navire, lequel fit aussitôt voile pour la baie de Saint-Augustin, où il fit de l'eau, et continua sa route.

Le pauvre Williams et son compagnon furent ainsi abandonnés, dénués de tout, dans une île qui leur était inconnue; ils n'avaient en effet ni vêtements, ni vivres autres que les fruits sauvages qu'ils cueillaient dans les bois. Ils longèrent pendant quelque temps la côte et furent rencontrés par des indigènes qui les emmenèrent dans l'intérieur et les traitèrent avec humanité, leur fournissant tout ce qui leur était nécessaire, mais qui ne purent empêcher le compagnon de Williams d'être tellement désespéré qu'il tomba malade et ne tarda pas à mourir.

Peu de temps après, le prince auprès duquel vivait Williams, s'étant querellé avec un roi voisin, l'emmena avec lui à la guerre; mais l'ennemi, qui était très supérieur en nombre, le vainquit et fit beaucoup de prisonniers, notamment Williams, qu'il traita du reste fort bien et auquel il donna un vieux mousquet qu'il possédaït, lui disant : « Cette arme sera beaucoup mieux entre les mains d'un blanc qu'entre celles de mes sujets qui n'en ont pas, comme vous, la pratique. Soyez assuré, ajouta-t-il, que vous trouverez en moi un ami et un compagnon fidèle et que vous serez nourri tout comme moi, si vous m'assistez dans mes guerres ».

Il y a lieu de faire remarquer ici que la région orientale de Madagascar est divisée en un grand nombre de petits royaumes ou principautés qui sont presque toujours en guerre les uns avec les autres. Les motifs de ces guerres sont d'ordinaire insignifiants. Ainsi, par exemple, ils cherchent querelle à un voisin

qui possède un grand troupeau de bœufs[1], lorsqu'ils croient pouvoir s'en emparer, et, dès qu'un ou deux combats ont eu lieu, le vaincu fait la paix en abandonnant au vainqueur le nombre de bœufs et d'esclaves que celui-ci exige. Dans l'Ouest [dans le Nord-Ouest], au contraire, les diverses provinces sont réunies sous l'autorité d'un seul prince qui réside près de Methelage [baie de Bombétoke] et qui [comme nous le verrons plus loin pp. 616-619 et 621], est un grand ami des blancs; car, son père, qui a conquis son royaume avec l'aide des Européens, lui a légué l'obligation de leur fournir tout ce dont ils auraient besoin et de leur rendre tous les services en son pouvoir, le menaçant, s'il désobéissait à sa recommandation et venait jamais à se quereller avec des blancs et à répandre leur sang, de revenir sur terre pour le chasser de son royaume et le remplacer par son frère. Cette objurgation a eu le plus grand effet sur l'esprit du jeune roi, qui a cru fermement que son père la mettrait à exécution, s'il lui désobéissait, car il n'y a pas sur toute la terre de population aussi superstitieuse que les Malgaches.

Revenons à Williams. Emmené par le prince victorieux qui avait pour lui une grande estime, il vécut en bons termes avec lui. Quelque temps après, ce prince, avisé que l'ennemi qu'il avait si brillamment vaincu avait contracté une alliance avec des voisins pour recommencer la guerre, prit les devants dans l'intention de ravager le pays des alliés avant qu'ils n'eussent pu concentrer leurs forces. Ayant levé en toute hâte une armée, il marcha vers le Sud; à son approche, les habitants abandonnèrent leurs villages et, le laissant dévaster à son gré sans essayer de s'y opposer une vaste étendue de terrain, ils envoyèrent des messagers à leurs amis pour les appeler à leur

1. A Madagascar, les bœufs sont avec les esclaves la principale, presque l'unique richesse des indigènes.

secours. Dès qu'ils eurent réuni un corps de troupes assez considérable, ils attendirent le moment propice et, profitant de ce que leurs ennemis étaient fatigués et embarrassés par le lourd butin qu'ils traînaient avec eux, ils en vinrent facilement à bout; le roi s'échappa, mais Williams fut pour la seconde fois fait prisonnier et conduit devant le vainqueur qui lui serra les mains et lui demanda son amitié, ayant une haute estime de son caractère, car il l'avait vu se conduire bravement, tuant avec son fusil un grand nombre d'ennemis et à la fin se défendant à coups de crosse contre ceux qui cherchaient à s'emparer de lui.

Chez ce nouveau maître, chez lequel il vécut pendant plusieurs années, Williams fut traité avec encore plus de respect que chez le précédent. Mais, une guerre étant survenue et son prince ayant été battu, le pauvre Williams, que ses ennemis poursuivaient chaudement, se voyant sur le point d'être pris, jeta son fusil et monta sur un arbre; il lui fallut capituler, non sans avoir la crainte d'être massacré, car il avait blessé et tué un grand nombre d'entre eux, mais ils lui donnèrent quartier et se conduisirent fort bien à son égard.

Le roi de Maratan [Matitanana], entre les mains de qui il venait de tomber, l'emmena chez lui et le traita avec autant d'égards que ses maîtres précédents; il se fit suivre par lui dans toutes ses guerres, qui furent heureuses, car les troupes que commandait Williams avaient toujours le dessus et revenaient toujours avec un butin considérable de bœufs et d'esclaves; tous les prisonniers que les Malgaches font à la guerre sont en effet esclaves tant qu'on ne les a pas rachetés; ce sont généralement des femmes et des enfants, car, d'ordinaire, ils ne font pas de quartier aux hommes. La renommée des succès et de la bravoure du blanc se répandit dans tout le pays, et son nom seul effrayait

si fort les indigènes qu'il suffisait qu'ils sussent qu'il venait à la tête d'une troupe pour qu'ils se soumissent sans livrer bataille.

Cette renommée étant venue aux oreilles de Dempaino [Andrianampoina], qui vivait à 200 milles de Maratan [Matitanana], ce prince, qui était puissant et avait sous ses ordres plusieurs petits chefs, envoya un messager pour demander au roi de Maratan [Matitanana] qu'il lui envoyât le blanc; mais celui-ci, qui n'avait nullement l'intention de s'en séparer, nia qu'il eût un blanc dans son pays et dit que celui qu'on appelait ainsi était né à Madagascar. Il y a, en effet, dans cette île une race d'individus qu'on nomme « blancs » et qui sont les descendants d'Arabes venus, il y a très longtemps, sur la côte orientale, descendants qui se sont mêlés avec les indigènes et qui, en somme, sont des mulâtres, ayant les mêmes mœurs que les autres habitants de Madagascar. L'envoyé de Dempaino [Andrianampoina] demanda à voir cet homme; Williams, qui était fortement bruni par le soleil, eût parfaitement pu, si on l'avait prévenu, passer pour un descendant de ces anciens Arabes, d'autant qu'il parlait parfaitement la langue malgache, mais, ne sachant rien, il répondit tout naturellement à l'envoyé qui lui demandait s'il était Malgache et où il était né, qu'il était Anglais, et il lui raconta toute son odyssée, ajoutant qu'il y avait cinq ans qu'il était à Madagascar.

L'envoyé de Dempaino [Andrianampoina] dit alors au roi de Maratan [Matitanana] qu'il devait lui remettre le blanc, car c'était l'ordre de son maître, prince très puissant, suzerain d'un grand nombre de chefs, à qui il serait dangereux de désobéir. Le roi lui répondit que les sujets de Dempaino [Andrianampoina] avaient le devoir de lui obéir, mais que lui ne reconnaissait la suprématie de personne et qu'il n'avait d'ordre à recevoir de

qui que ce fût, puis il le congédia. L'envoyé, de retour chez son maître, lui rapporta fidèlement les paroles qu'avait dites le roi de Maratan [Matitanana], ajoutant qu'il les avait prononcées d'un ton hautain.

Dempaino [Andrianampoina], qui n'était pas accoutumé à ce qu'on ne fît pas toutes ses volontés, envoya un de ses généraux à la tête de 6 000 hommes réclamer le blanc, avec l'ordre, en cas de refus, de déclarer la guerre et de l'en prévenir par un express, afin qu'il vînt en personne avec un autre corps d'armée. Cette invasion fut exécutée si promptement et si secrètement que la ville ennemie fut investie avant qu'aucun avis y fût parvenu. Le général fit aussitôt savoir au roi qu'il dépendait de lui d'avoir la paix ou la guerre et que, s'il lui livrait le blanc, il n'avait rien à craindre. Pris ainsi à l'improviste, le roi, bien à contre-cœur, remit Williams entre les mains du général qui s'en retourna auprès de son maître, sans se livrer à aucune déprédation, mais après avoir exigé, sous peine qu'il prît la ville de vive force et passât au fil de l'épée tous ses habitants à l'exception des femmes et des enfants, cent esclaves et cinq cents bœufs comme compensation aux frais de l'expédition; le roi eut beau objecter que c'était une taxe considérable et injuste, il dut s'exécuter. Williams étant venu sans serviteur, le général demanda au roi si le blanc était son esclave. « Je ne l'ai jamais traité comme tel », lui répondit-il. « Je ne m'en serais pas douté à le voir ainsi sans serviteur », dit le général. A la suite de ce colloque, Williams reçut en cadeau un esclave.

Dempaino [Andrianampoina] accueillit Williams avec beaucoup d'affabilité et le vêtit richement à la mode du pays; il lui donna autant d'esclaves qu'il était nécessaire pour le servir et il lui fournit tout ce dont il avait besoin, si bien qu'on pouvait croire que ce roi avait mis en mouvement une armée de

6 000 hommes uniquement pour témoigner de la haute estime dans laquelle il tenait les Européens.

Williams resta avec ce prince pendant plusieurs années, jusqu'au jour où un navire pirate, le *Bedfort*, que commandait l'Anglais Achen Jones, mouilla sur cette côte et l'emmena à la baie de Saint-Augustin. Là, ce navire se perdit par la faute des matelots pendant qu'on le carénait, et l'équipage y vécut jusqu'à l'arrivée d'un autre pirate, le *Pélican*[1], à bord duquel une partie s'embarqua pour aller aux Indes. Quant à Williams, il s'en alla avec le *Mocha*, que commandait le pirate Culliford et qui, après une croisière dans la mer Rouge, revint à l'île Sainte-Marie où se fit le partage du butin[2].

Quelques-uns des hommes de l'équipage qui étaient Américains profitèrent d'une occasion pour retourner dans leur pays, mais Williams resta à Sainte-Marie jusqu'à l'arrivée et à la prise du navire du capitaine Fourgette[3]. Il prit aussi le *Speaker* (comme il sera raconté plus loin, p. 595 et note), fit une croisière avec lui et vint mouiller à Maratan [Matitanana][4], dont le roi lui demanda quel présent il lui apportait en récompense de l'accueil cordial qu'il lui avait fait jadis. Williams lui ayant répondu qu'il avait été largement payé par le prince auquel il l'avait enlevé et par les services qu'il lui avait rendus auparavant, cette réponse l'exaspéra si fort qu'il lui enjoignit de quitter immédiatement son pays.

Williams partit alors à bord du *Prosperous* que commandait Howard et qui le mena à l'île Sainte-Marie. Il alla avec ses compagnons à la Grande Terre et fut un des deux individus qui

1. Il en est parlé dans la vie de North. Voir plus loin, p. 561.
2. Les détails de cette croisière sont consignés dans la vie de North et de Culliford. Voir plus loin, p. 561-562.
3. Voir plus loin la note des pages 593-594.
4. Il en est parlé de nouveau dans la vie de North.

tombèrent entre les mains d'Ort Van Tyle[1], lors de son combat avec les pirates. Ce Hollandais le força à travailler aux champs, à planter des patates, etc., pour se venger des ravages que l'équipage du *Prosperous* avait faits dans sa propriété; il a été en réalité son esclave pendant six mois, mais, au bout de ce temps, il trouva l'occasion de se sauver et il en profita, abandonnant son compagnon Thomas Collins qui avait eu le bras cassé par Ort Van Tyle.

Ayant réussi à s'échapper des mains de ce maître dur et vindicatif, il se réfugia auprès d'un prince malgache nommé Rebaibarang [Rabeharena], avec lequel il resta pendant six mois. Il alla ensuite vivre avec un pirate hollandais nommé John Pro[2], qui avait une petite plantation au bord de la mer. Le commodore Richards étant venu en cet endroit avec plusieurs navires de guerre s'empara de John Pro et de Williams et les fit mettre aux fers à bord du *Severn*; le capitaine de ce navire, étant allé à Anjouan, accepta d'aider les habitants de cette île contre les Mohéliens moyennant une somme de 2 000 dollars [10 000 fr.], mais, pendant le cours de cette expédition dans laquelle il perdit plusieurs de ses hommes, les deux pirates réussirent à s'échapper et à gagner dans une pirogue Mohély où ils se cachèrent pendant quelque temps dans les bois; s'étant munis de provisions, ils revinrent ensuite à Anjouan d'où, après s'être reposés, ils allèrent à Mayotte, île qui a 18 lieues de long[3]. Avec un boutre que le sultan de Mayotte leur fit construire et qu'il

1. Voir plus loin le récit détaillé de ce drame dans la vie de Howard.

2. Drury en passant à la fin de 1716 à Mathelage [baie de Bombétoke] y a trouvé ce John Pro (*Madagascar or Robert Drury's Journal during fifteen years captivity on that island*, 1729, p. 432-438 [livre dont nous donnerons la traduction intégrale dans le t. IV de cette collection]). — Voir plus loin, la note 1 de la page 551.

3. En réalité, elle n'en a guère plus de dix.

munit de toutes les provisions nécessaires, ils se rendirent à Methelage [Bombétoke], qui est environ par 16°40 de latitude Sud[1] et où ils rencontrèrent Thomas White[2].

Ils restèrent trois mois sur cette rade; puis, après avoir mis le feu à leur boutre, ils s'embarquèrent à bord du navire de White et, doublant le cap d'Ambre, ils mouillèrent à Ambonavoula [Ambanivolo (Fénérive)]. Williams y demeura jusqu'à ce que White y revînt avec le navire *Hopewell*, à bord duquel il prit passage sur le gaillard d'avant et fit une croisière dans la mer Rouge; à la fin de ce voyage, il fut choisi comme quartier-maître. Au retour, le navire toucha à Mascarenas [île Bourbon] pour s'y ravitailler; là, presque la moitié de l'équipage le quitta pour s'installer à terre; le reste se rendit à Madagascar, à Hopewell, ou, comme disent quelques marins, Hopewell Point [Foulpointe], où les pirates se partagèrent le butin et s'établirent.

Douze mois après, le brigantin *Charles*, que commandait Halsey, arriva sur cette rade[3]; Williams s'y embarqua et fit une croisière, après laquelle ils débarquèrent tous à Maratan [Matitanana] et vécurent à terre; ils aidèrent le roi du lieu dans la guerre qu'il fit à son frère et dont il sortit victorieux. Sur ces entrefaites, Williams, ayant appris qu'il y avait à Manangcaro [Manankara], à dix lieues de Maratan [Matitanana][4], un grand canot envoyé dans le Sud par un navire pirate qui était mouillé à Ambonavoula [Ambanivolo (Fénérive)], y alla prendre passage ainsi que ses compagnons.

Trois mois après son arrivée à Ambonavoula [Ambanivolo

1. Il y a là une erreur, car, dans un autre passage (voir p. 594), il est mis 16°; la latitude 16°40′ correspond aux falaises d'Ambatosarotra.

2. Voir plus loin le récit de la vie de White, p. 594.

3. Voir plus loin dans la vie d'Halsey, p. 605.

4. L'embouchure de la rivière Manankara n'est en réalité qu'à 16 milles (soit un peu plus de 5 lieues marines) de celle du Matitanana.

(Fénérive)], il fut choisi pour être le capitaine du navire d'Écosse dont il est parlé dans la vie d'Halsey[1] et qu'il mit promptement en état de prendre la mer grâce au travail incessant qu'il exigea des prisonniers écossais, mais, au moment même où il allait mettre à la voile, un cyclone s'abattit sur cette partie de Madagascar et mit le navire à la côte où il se perdit.

Il construisit alors un sloop sur lequel il s'embarqua avec dix hommes pour aller à Mascarenas [île Bourbon]; n'ayant pu y atterrir, il doubla le Cap Sud de Madagascar et se rendit à Methelage [baie de Bombétoke], où il hala son navire sur la plage et séjourna toute une année. Son caractère acariâtre et les querelles continuelles qu'il avait avec les habitants du pays indisposèrent le roi qui lui ordonna de s'en aller; il remit son bateau à flot et partit avec l'intention de doubler le Cap d'Ambre, mais, le vent soufflant de l'Est-Sud-Est et le courant portant au Nord-Ouest, il revint mouiller dans la baie de Boyne [Boina], qui est à 10 lieues[2] de Methelage [Bombétoke] et qui dépend du roi qui l'avait expulsé. Les Arabes font un commerce suivi dans cette baie dont le gouverneur est de leur nationalité.

Quand Williams eut jeté l'ancre, il alla à terre dans une pirogue pagayée par deux de ses esclaves Malgaches avec trois de ses compagnons, sur les cinq qu'il avait avec lui. Deux de ces hommes, David Eaton et William Dawson, demandèrent un guide pour les mener à la ville du Roi; le gouverneur leur en donna un qui les conduisit dans une embûche où ils furent tués. Quant à Williams et au Français Meyeurs, qui étaient aussi descendus à terre, pendant qu'ils étaient en train de marchander

1. Voir plus loin, page 606.
2. En réalité. il y a environ 35 kilomètres en ligne droite.
3. *Samsam* est le nom que, sur toute la côte de l'Afrique orientale, on donne aux petites perles de verre rouges.

des « samsams[3] », qui sont des grains d'agate [!], ils furent appréhendés par une bande de soldats du gouverneur qui se saisirent d'eux et les ligottèrent, puis les torturèrent pendant presque toute la journée, leur jetant des cendres brûlantes à la figure et sur la tête et les faisant battre avec des baguettes par des enfants. Williams promit au gouverneur une somme de 2 000 dollars [10 000 fr.] s'il lui laissait la vie, mais celui-ci lui dit que sa proposition n'avait aucune raison d'être puisqu'il aurait l'argent en même temps que le plaisir de le martyriser; quand il fut près d'expirer, on l'acheva à coups de sagaie. Son compagnon, également injurié et battu, subit le même triste sort.

Après avoir commis ces meurtres barbares, le gouverneur songea à s'emparer de leur bateau, où il n'y avait plus que deux Européens, quelques esclaves, soit en tout six hommes et quelques jeunes femmes malgaches, et il usa du stratagème suivant : il mit dans le canot de Williams douze de ses gens bien armés avec une chèvre et quelques calebasses de « toke » [*toaka*, sorte de rhum indigène] et il les fit conduire à bord par les esclaves mêmes de Williams. Quand ils furent près du bateau, ils demandèrent la permission de monter à bord ; l'un des Européens, qui s'appelait William Noakes, demanda aux nègres de Williams où était le capitaine : « A boire du « toke » [*toaka*] avec le gouverneur », répondirent-ils et ils ajoutèrent qu'il leur envoyait pour se régaler des provisions et du « toke » [*toaka*]. Une des esclaves du bord lui conseilla de ne pas les laisser monter sur le navire, car, comme il y avait à terre quatre blancs et qu'aucun d'eux ne revenait, elle suspectait quelque trahison. Il ne voulut pas l'écouter et, lui donnant un coup de pied, s'écria : « Que le diable t'emporte ! Veux-tu qu'à cause de tes lubies ridicules nous soyons privés de vivres frais? » Il fit donc monter les Malgaches à bord; l'un d'eux, lui arrachant des mains son

pistolet, lui en tira un coup en pleine tête, et, saisissant à bras-le-corps l'autre Européen, le jeta dans la mer où il se noya. Maîtres maintenant du bateau, ils le menèrent au fond de la baie et le pillèrent.

Le roi était alors à la chasse aux sangliers, chasse à laquelle il se livre tous les ans pendant trois mois. La nouvelle de ces meurtres lui parvint dans la brousse; il n'en continua pas moins à se livrer à son sport favori; quand il fut revenu chez lui, les blancs qui résidaient dans son pays lui demandèrent justice; il les calma et leur dit qu'ils pouvaient s'en fier à lui. Il envoya au gouverneur de Boyn [Boina] un messager, qui, après l'avoir complimenté sur sa manière de faire et l'avoir avisé qu'il était décidé à suivre son exemple et à chasser du pays tous les étrangers, devait le prier de venir conférer avec lui, mais de ne pas se laisser voir par les blancs qui seraient capables de vouloir venger leurs compatriotes.

Le gouverneur s'empressa de venir et s'arrêta dans une petite ville située à deux milles de celle du roi, d'où il lui fit demander ses ordres. Le roi lui recommanda de venir de très bonne heure le lendemain matin, avant que les pirates fussent levés; c'est ce qu'il fit, mais, saisi sur la route par une troupe de Malgaches mise dans ce but en embuscade, il fut conduit devant le roi qui, après lui avoir reproché sa barbarie, le fit remettre entre les mains des blancs afin qu'ils fissent de lui ce qu'ils voudraient; mais ils le lui renvoyèrent, disant qu'il avait le droit de répandre le sang de ses sujets, mais qu'il n'en était pas de même pour eux. L'oncle du roi le fit alors sagayer, puis on fit venir de Boyn [Boina] tous les objets qui avaient appartenu à Williams et à ses hommes et on les distribua entre leurs compatriotes. Le roi exprima le regret que cet Arabe n'eût qu'une seule vie, ce qui ne lui permettait pas de le punir de ses crimes

abominables, comme il l'eût désiré (Ch. Johnson, *The History of Pyrates*, t. II, 1724, p. 268-264[1]).

LES PIRATES MISSON ET CARACCIOLI[2] À MADAGASCAR ET AUX COMORES, EN 1693.

Misson était un cadet d'une riche et noble famille de Provence, dont le nom ne nous est pas connu. Il reçut une excellente éducation et s'embarqua sur le vaisseau *la Victoire* que commandait un de ses parents, M. Fourbin [de Forbin]; il visita les principaux ports de la Méditerranée. Étant allé de Naples à Rome, il y fit connaissance d'un prêtre sans foi ni loi, Carraccioli, qui était aussi ambitieux qu'irréligieux et qu'il emmena à bord. Il déploya un grand courage dans un combat que son navire livra devant Livourne à deux vaisseaux turcs. Revenue à Marseille, *la Victoire* alla se radouber à la Rochelle et partit pour la mer des Antilles, où, dans les parages de la Martinique, elle livra combat à un navire de guerre anglais, le *Winchelsea*, qui sauta et se perdit corps et biens, mais non sans s'être brillamment défendu et avoir auparavant décimé l'équipage ennemi et tué tous les officiers. Misson, avec l'assentiment de ses compagnons, prit alors le commandement de *la Victoire* et fit de Caraccioli son lieutenant, et ils se livrèrent à la piraterie. Ils commencèrent par s'emparer d'un sloop de la Jamaïque, qu'ils relâchèrent parce qu'il n'y avait rien à prendre à bord, mais après avoir fait jurer à l'équipage qu'il ne parle-

1. Il y a dans ce volume une erreur de pagination; en effet les numéros vont de 268 à 272, puis les pages immédiatement suivantes portent 257 à 264; le passage qui est traduit ici comprend donc en réalité 13 pages.

2. Les aventures de ces deux pirates ont été racontées par le capitaine Charles Johnson d'après un manuscrit dû à Misson lui-même. Il y a tout lieu de croire que ce Misson n'a pas été très véridique dans son récit.

rait pas de cette prise avant six mois, puis ils attaquèrent deux navires hollandais dont l'un coula à fond pendant le combat, mais dont ils capturèrent l'autre avec sa riche cargaison de soies brochées, de dentelles d'or et d'argent, etc. Prenant l'un le nom du feu capitaine Fourbin (de Forbin) et l'autre celui du feu premier lieutenant d'Aubigny, ils s'en allèrent à Carthagène vendre sous ces faux noms le produit de leurs rapines.

Partis de nouveau en quête d'aventures, ils surprirent deux navires hollandais, l'un sur la côte de Guinée, le *Newstadt*, qui portait des esclaves et de la poudre d'or, et l'autre sur la côte d'Angola, qui était chargé d'étoffes et qu'ils coulèrent après l'avoir pillé; ils avaient à leur bord 90 prisonniers, qu'ils débarquèrent sur la côte occidentale d'Afrique, à l'exception de onze d'entre eux. Ils relâchèrent au Cap de Bonne-Espérance, dans la baie de Saldanha, mais, ayant aperçu un navire anglais, ils se mirent à sa poursuite et ils s'en emparèrent, quoiqu'il fût de construction récente et armé de 32 canons; ils y trouvèrent de nombreuses balles d'étoffes et environ 1 500 000 francs en numéraire. Dans ce combat, le capitaine anglais et quatorze de ses hommes furent tués et Misson ne perdit pas moins de douze des siens; il fit enterrer le capitaine sur la plage et fit graver sur la pierre tombale : « Cy gît un brave Anglais ». Quant aux prisonniers, qu'il traita fort bien, ils demandèrent à servir sous ses ordres. Misson donna alors un équipage au navire qu'il venait de prendre et dont Caraccioli devint le capitaine.

Ayant doublé le Cap, les deux vaisseaux firent route pour la pointe Sud de Madagascar; mais, ayant appris par un des Anglais que les navires européens à destination de Surate relâchaient à Anjouan, Misson convint avec Caraccioli de faire voile pour cette île. Ils longèrent la côte Ouest de Madagascar et passèrent au large de la baie de Diego [!]; à peu près à mi-chemin entre

cette baie et l'île d'Anjouan, ils rencontrèrent un navire de guerre anglais venant de l'Inde, qui était en perdition et faisait des signaux de détresse. Misson s'en approcha et recueillit à son bord l'équipage qu'il porta à Anjouan pour y attendre le passage d'un navire hollandais ou anglais. Ils y furent tous bien reçus par la reine régente et par son frère, autant à cause des Anglais qu'ils y amenaient qu'à cause de leur force contre laquelle le frère de la reine qui dirigeait les affaires de ce royaume ne pouvait songer à lutter, et aussi parce que celui-ci espérait avoir leur appui contre le sultan de Mohély qui se préparait à faire une descente dans son île.

Caraccioli conseilla à Misson de fomenter la discorde entre les deux sultans, et, en donnant son aide aux habitants d'Anjouan, de se rendre maître de ces deux petits pays, car les uns le béniraient comme leur sauveur et les autres chercheraient à se concilier son amitié, et ainsi il tiendrait la balance entre eux. Il suivit ce conseil et offrit son appui et son amitié à la reine qui les accepta avec reconnaissance.

Beaucoup d'Anjouanais parlent anglais et ils dirent aux Anglais qui étaient à bord ainsi qu'aux interprètes que, quoique Misson ne fût pas Anglais et qu'ils estiment les Anglais plus que toute autre nation, il n'en était pas moins leur ami et leur allié, leur frère.

La reine fournit à ses hôtes tout ce qui leur était nécessaire; Misson épousa sa sœur et Caraccioli se maria avec la fille de son frère, dont il enrichit de trente fusils et d'autant de pistolets l'arsenal, qui jusque-là ne comprenait que trois pistolets et deux escopettes rouillés; il lui donna en outre deux barils de poudre et quatre barils de balles. Plusieurs hommes de l'équipage prirent aussi femme, et dix d'entre eux décidèrent de s'établir dans cette île et réclamèrent leur part de prise, qu'on leur

remit; leur départ fut plus que compensé par l'enrôlement d'une trentaine de matelots du navire naufragé qui demandèrent à suivre Misson.

Pendant qu'ils se livraient à toutes sortes de plaisirs, chassant, festoyant, parcourant l'île, le sultan de Mohély fit une descente qui jeta l'alarme dans tout le pays. Misson conseilla au frère de la reine de ne pas lui opposer de résistance et de le laisser pénétrer avec toute sa bande jusqu'au centre de l'île, l'assurant qu'il se chargeait de lui couper la retraite; mais le prince lui fit remarquer qu'il était absolument nécessaire de l'arrêter de suite, parce qu'autrement il leur causerait à tous des dommages irréparables en détruisant leurs plantations de cocotiers. Misson demanda aux Anglais qui n'étaient point sous ses ordres s'ils voulaient bien se joindre à lui pour repousser les ennemis de leur hôte commun, ce à quoi ils consentirent; il leur donna des armes et les incorpora dans la troupe de Caraccioli avec un nombre égal d'Anjouanais sous les ordres du frère de la reine. Cette troupe se porta par terre à la rencontre des Mohéliens qu'elle mit facilement en déroute; quant à lui, il arma ses bateaux et alla de suite sur la côte Ouest où avait eu lieu leur débarquement, de sorte qu'il leur coupa la retraite; les Anjouanais, qui avaient beaucoup à se plaindre d'eux, ne leur firent point de quartier et, si Misson et Caraccioli ne s'étaient pas entremis, aucun des trois cents soldats venus de Mohély n'eût échappé; cent treize furent faits prisonniers par les Français et conduits à bord de leurs navires, d'où Misson les renvoya sains et saufs chez eux avec un message pour leur Sultan, qu'il engageait à faire la paix avec son ami et allié le Sultan d'Anjouan; mais celui-ci, peu touché de la générosité avec laquelle on lui avait renvoyé ses sujets, lui fit dire qu'il n'avait d'ordres à recevoir de personne et qu'il savait très bien faire la paix ou faire la

guerre sans avoir besoin de conseils. Misson, irrité de cette réponse insolente, décida d'aller l'attaquer dans son île même et mit à la voile pour Mohély, emmenant avec lui une centaine d'Anjouanais. A la vue des deux navires, les Mohéliens s'assemblèrent en armes sur le rivage, mais les canons eurent vite fait de les disperser et protégèrent la descente des cent Anjouanais et d'autant de Français et d'Anglais. Une troupe d'environ sept cents Mohéliens tenta de les arrêter, mais leurs sagaies et leurs flèches furent de peu d'effet contre les fusils de Misson, dont la première décharge fit parmi eux un grand carnage; une vingtaine d'obus jetés ensuite les mirent tous en fuite. Européens et Anjouanais marchèrent alors, sans trouver de résistance, jusqu'à la capitale qu'ils réduisirent en cendres, puis ils coupèrent autant de cocotiers qu'ils purent et se rembarquèrent.

A leur retour, la reine d'Anjouan célebra une grande fête en l'honneur de ses hôtes et amis dont elle glorifia le courage et les services; cette fête dura trois jours, après quoi son frère demanda à Misson de faire une seconde descente, à laquelle il se proposait de prendre part afin d'assujettir sous sa domination les Mohéliens, mais Misson, qui projetait d'établir un poste de relâche sur la côte Nord-Ouest de Madagascar, avait tout intérêt à entretenir la discorde entre ces deux Sultans des Comores, et il ne pouvait par conséquent lui convenir d'aider l'un d'eux à abattre l'autre; il était en effet assuré que, leurs forces étant à peu près égales, ils se disputeraient son amitié tant qu'ils seraient en guerre. Il répondit donc qu'il y avait lieu de peser sérieusement les conséquences d'une semblable entreprise, car le résultat pouvait très bien ne pas répondre à leurs espérances et la conquête être beaucoup moins facile qu'ils ne l'imaginaient, que le Sultan de Mohély serait sans nul doute sur ses gardes et non seulement fortifierait son camp, mais qu'il établirait de nombreuses embus-

cades et qu'il leur tuerait certainement beaucoup de monde, que, s'ils étaient contraints de se retirer après de grandes pertes, l'audace des Mohéliens s'en accroîtrait et qu'ils deviendraient des ennemis irréconciliables, qu'ils perdraient par conséquent tous les avantages que leur donnait en ce moment leur double victoire, grâce à laquelle ils pouvaient faire un traité de paix favorable, qu'il ne resterait pas toujours à Anjouan et qu'à son départ le Sultan de Mohély ne manquerait certainement pas de prendre une revanche sanglante. La reine approuva complètement Misson.

Sur ces entrefaites, quatre ambassadeurs mohéliens arrivèrent avec des propositions de paix. Trouvant les Anjouanais dans une mauvaise disposition à leur égard, l'un d'eux leur tint ce discours : « Ne croyez pas, Anjouanais, malgré vos récents succès, que la fortune vous sera toujours favorable; vous n'aurez pas toujours l'aide des Européens et, si vous n'aviez eu leur aide, peut-être est-ce vous qui aujourd'hui solliciteriez cette paix à laquelle vous semblez opposés. Voyez le soleil, il monte et gagne le zénith, mais il n'y reste point et descend de suite. Que son exemple vous fasse réfléchir aux changements qui arrivent constamment dans les choses d'ici-bas. Plus grande est en ce moment votre gloire, plus près peut-être est-elle de son déclin, car tout ce que nous voyons nous montre qu'il n'y a rien de stable sur la terre et que tout y est sujet à des changements continuels. La mer qui bat les rivages a ses limites qu'elle ne peut franchir et, dès qu'elle les a atteintes, elle s'en retourne dans les profondeurs des abîmes. Chaque herbe, chaque arbrisseau, chaque arbre, nos corps eux-mêmes nous enseignent que rien n'est durable en ce monde et qu'on n'y peut compter sur rien. Le temps passe insensiblement, un soleil suit l'autre et chacun amène des changements. Le soleil d'aujourd'hui vous voit vic-

torieux, grâce à ces Européens, et tout gonflés d'orgueil, tandis que nous, qui étions accoutumés à vous vaincre, nous venons vous demander la paix. Le soleil de demain peut vous voir privés de l'aide dont vous vous glorifiez et forcés d'implorer notre pitié. Ne pouvant savoir ce que le lendemain nous apportera, vous seriez bien imprudents et malavisés de repousser une proposition aussi avantageuse pour tout le monde que la paix durable que nous vous offrons ».

Après ce discours, les ambassadeurs se retirèrent dans le palais de la reine dont ils étaient les hôtes, laissant les grands d'Anjouan délibérer; quand le conseil eut pris fin, on les rappela et la reine leur dit que, se conformant à l'avis de ses bons amis les Européens et à celui de ses conseillers, elle consentait à conclure avec eux la paix qui, ajouta-t-elle, fera disparaître toute trace de nos anciennes querelles; mais que, puisqu'ils avaient été les agresseurs, tandis qu'elle n'avait fait que défendre son royaume, qu'ils n'avaient que trop souvent envahi, et que jusqu'à ces derniers jours elle n'avait jamais tenté d'opérer une descente sur leurs côtes, s'ils désiraient réellement vivre en bonne amitié avec elle et son peuple, il fallait qu'ils lui envoyassent douze enfants comme otages, deux fils de leur sultan et dix de familles nobles, et que, maintenant qu'ils connaissaient les conditions auxquelles elle consentait à ne pas tirer parti de ses victoires, ils pouvaient se retirer.

Les ambassadeurs s'en retournèrent à Mohély, et, environ dix jours après, les deux navires de Misson ayant mouillé sur la rade de cette île, ils lui envoyèrent dire que leur sultan acceptait les conditions que lui posait la reine d'Anjouan et qu'il enverrait les otages, mais qu'il demandait qu'on cessât toute hostilité et qu'il priait les commandants des navires de venir lui faire visite. Les Anjouanais qui étaient à bord s'efforcèrent de dissuader

Misson et Caraccioli d'accepter cette invitation, mais ceux-ci, qui n'avaient peur de rien, s'y rendirent malgré tout, ayant eu soin toutefois d'armer les matelots de leur chaloupe. Ils furent accueillis par le sultan avec des marques d'amitié et ils dînèrent avec lui sous un tamarinier; mais, quand ils le quittèrent pour retourner à leur embarcation, ils se virent tout à coup entourés par une centaine de Mohéliens qui se jetèrent sur eux et leur lancèrent une grêle de flèches; tous deux furent blessés et, des huit hommes qu'ils avaient emmenés, quatre furent tués! Ils déchargèrent leurs pistolets sur leurs agresseurs et tombèrent sur eux à coups de coutelas, mais tout leur courage ne les eût pas sauvés, si les coups de pistolets n'avaient appelé l'attention de leurs gens restés dans la chaloupe qui, s'armant de leurs fusils, accoururent à leur aide et firent une décharge dans le dos des assaillants dont douze restèrent sur le carreau. D'autre part, les gens à bord des navires entendant des coups de feu envoyèrent de suite à terre tous leurs bateaux bien armés. L'attaque de matelots de la chaloupe avait un peu intimidé les Mohéliens, qui cependant n'abandonnèrent pas la partie, et l'un d'eux, se jetant avec colère sur Caraccioli, lui fit une grande blessure au côté avec un long couteau, mais il paya sa scélératesse de sa vie. Les bateaux du bord étant enfin arrivés, leurs équipages guidés par la fusillade accoururent sur le lieu du combat et, après avoir mis en fuite les ennemis, ramassèrent leurs morts, au nombre de sept, et leurs blessés, au nombre de huit, dont deux moururent de leurs blessures.

L'équipage des deux navires, résolu à tirer vengeance de cette trahison, se préparait le lendemain à opérer une descente dans l'île, quand ils virent venir deux pirogues avec deux hommes, pieds et mains liés, que le sultan envoyait comme les prétendus auteurs de la trahison faite, disait-il, sans son aveu, afin qu'ils

les punissent comme le méritait leur acte criminel. Les Anjouanais qui servaient d'interprètes, après avoir rendu compte de ce message, ajoutèrent que ces deux hommes étaient envoyés comme boucs émissaires, mais qu'il n'y avait pas à ajouter foi aux paroles du sultan de Mohély, car il n'y avait nul doute que c'était lui qui avait donné l'ordre d'assassiner les Européens et que ce qu'il y avait de mieux à faire était de tuer les Mohéliens venus dans les pirogues ainsi que les deux prisonniers, puis de retourner prendre un plus grand nombre d'Anjouanais et de ne faire aucun quartier à de semblables traîtres. Misson ne fut pas d'avis de prendre des mesures aussi violentes, car toute cruauté lui répugnait et il pensait qu'une vengeance sanglante, à moins d'une absolue nécessité, témoignait d'une âme basse et timide. Il renvoya donc les piroguiers à terre, les chargeant de dire au sultan que, s'il lui remettait les otages avant le soir, il accepterait ses excuses, mais que, dans le cas contraire, il le tiendrait pour l'auteur du vil guet-apens dont il avait été la victime.

Les pirogues s'en furent à terre, mais ne revinrent pas donner de réponse, de sorte que Misson fit prévenir par les Anjouanais les deux prisonniers qu'on les conduirait à terre le lendemain matin et qu'ils auraient à dire de sa part au sultan qu'il n'était pas un bourreau et n'avait pas à mettre à mort des individus parce qu'il lui avait plu de les condamner, mais qu'il saurait bien tout de même trouver le moyen de se venger de sa trahison. Les prisonniers se jetèrent à ses pieds, le suppliant de ne pas les renvoyer à terre où ils seraient sûrement mis à mort, car leur crime était d'avoir cherché à dissuader le sultan de commettre l'acte criminel dont au contraire on les accusait.

Le lendemain, les deux navires mirent à terre deux cents hommes sous la protection de leur artillerie; la précaution

qu'avaient prise les commandants de s'approcher de la côte le plus près possible fut du reste inutile, car pas un être vivant ne se montra. La petite armée s'était avancée de deux lieues dans l'intérieur de l'île, lorsqu'ils aperçurent derrière des buissons un groupe d'indigènes; Caraccioli qui commandait l'aile droite les chargea avec cinquante hommes, mais il se trouva au milieu de trappes dans lesquelles tombèrent plusieurs de ses gens, de sorte qu'il s'arrêta, craignant quelque embûche, et, s'en retournant avec ses hommes par le même chemin qu'ils avaient suivi en venant, il rentra à bord avec l'intention de revenir à la rescousse avec du renfort et de faire des descentes simultanées en divers points de l'île. Il prit des informations sur la nature du pays auprès des deux prisonniers qui l'avisèrent que, du côté Nord, le sol était tout marécageux et qu'il y courrait de grands dangers, car c'était l'endroit où les indigènes ont l'habitude de se réfugier en cas d'attaque.

Les navires retournèrent à Anjouan où les deux commandants et les autres blessés furent entourés des soins les plus empressés; ils ne voulurent pas quitter le bord et furent plus de dix semaines avant de quitter leur lit et de pouvoir se promener sur le pont. Leurs femmes anjouanaises leur témoignèrent une affection dont on n'eût pu les croire capables; celle de l'un d'entre eux qui vint à mourir resta un assez long temps auprès de son cadavre, immobile comme une statue, puis, l'embrassant sans verser de pleurs, elle demanda la permission de l'emmener à terre pour le laver et l'ensevelir, priant les amis de son mari, par l'aide d'un interprète et en y ajoutant quelques mots de notre langue qu'elle connaissait, de venir le lendemain lui rendre les derniers devoirs.

Un certain nombre de marins alla en effet à terre, apportant la part qui revenait au défunt dans les prises effectuées et

qui, sur l'ordre de Misson, fut remise à sa veuve. Quand elle eut entre les mains cet argent et qu'on l'eut assurée qu'il était bien à elle, elle sourit en disant : « Que tout cet argent me plairait, s'il pouvait me servir à racheter la vie de mon mari et l'arracher à la mort et que je l'accepterais alors avec reconnaissance! mais, comme il n'est point capable de le faire revivre, je n'en ai que faire et vous pouvez le garder ». Puis elle les pria d'accomplir les cérémonies funèbres suivant l'usage de leur pays, de peur qu'il ne fût fâché s'il en était autrement, et elle les avisa qu'elle n'y assisterait pas, ayant hâte de se remarier. Cette fin de discours, qui s'accordait si peu avec le commencement, surprit fort les Européens qui néanmoins se laissèrent guider par elle jusqu'à une plantation de bananiers où ils trouvèrent une multitude d'hommes et de femmes assis autour du corps qui était déposé sur le sol même et recouvert de fleurs. Après les avoir tous embrassés les uns après les autres, sans oublier les Européens, elle s'assit et lança des imprécations contre les Mohéliens qui avaient tué en trahison celui qui était l'objet de son premier amour et à qui elle avait donné tout son cœur et sa virginité, et qui maintenant était insensible à ses caresses; puis elle fit son éloge, l'appelant le « Bonheur des Enfants », le « Bien-Aimé des Vierges », « l'Étonnement des jeunes gens » et célébrant sa force, sa beauté, sa bravoure, le comparant à un taureau pour son audace, à un agneau pour sa douceur, à une tortue pour son affection. Une fois ce discours terminé, elle se coucha à côté de son mari et l'embrassa, puis, se relevant, elle se fit une blessure profonde sous le sein gauche avec une baïonnette et tomba morte à ses côtés.

Les Européens furent étonnés de l'amour profond que cette jeune fille, qui était d'après ce qu'on leur dit tout au plus âgée de dix-sept ans, témoigna ainsi pour leur compagnon, et ils

admirèrent son courage, regrettant de l'avoir mal jugée et de l'avoir méprisée lorsqu'elle leur avait annoncé qu'elle avait hâte de se remarier, propos qu'ils n'avaient pas tout d'abord compris.

Après avoir assisté aux funérailles des deux époux, les marins retournèrent à bord et racontèrent ce qui s'était passé. Les femmes des capitaines [1] n'en parurent nullement surprises et celle de Caraccioli dit simplement qu'elle était certainement de haute noblesse, car les femmes nobles doivent suivre leur mari dans l'autre monde, sous peine d'être jetées à la mer et de devenir la proie des poissons, or elles savaient que leur âme n'aurait aucun repos tant que tous les poissons qui auraient mangé de leur chair ne seraient pas morts. Misson leur ayant demandé si elles auraient agi de même au cas où leurs maris fussent morts, sa femme répondit au nom de toutes que, sous aucun prétexte, elles ne voudraient être l'opprobre de leur famille et que du reste leur amour pour leur mari ne le cédait point à celui de la veuve qu'il admirait tant.

Une fois rétablis, Misson et Caraccioli décidèrent de croiser le long de la côte du Zanguebar et, ayant pris congé de la reine d'Anjouan et de son frère, ils voulurent débarquer leurs femmes, mais celles-ci ne consentirent pas à se séparer d'eux; ils eurent beau leur dire que leur croisière serait courte et qu'ils ne tarderaient pas à revenir; elles ne voulurent rien entendre et elles les avertirent que, s'ils les déposaient à terre, ils étaient sûrs de ne plus jamais les revoir. Ils furent donc contraints de leur céder, mais ils leur firent comprendre que, si les femmes des autres marins restaient aussi à bord, leur navire ne pourrait livrer aucun combat ni même se défendre; elles promirent

1. Misson était avec la sienne à bord du *Bijou*, le navire qu'ils avaient capturé et auquel ils avaient donné ce nom à cause de sa forme élégante et des dorures qui l'ornaient.

que la reine s'y opposerait, ce qui eut lieu en effet. Partis pour la baie de Mozambique, dix jours après, ils capturèrent un navire portugais, armé de soixante canons, qui avait à bord plus de six millions de poudre d'or. Le combat fut chaud; le capitaine et une soixantaine de Portugais furent tués; quant aux pirates, ils perdirent trente des leurs, dont vingt étaient Anglais, et Caraccioli y laissa sa jambe gauche. Les deux femmes se tinrent tout le temps sur le pont, sans manifester aucune frayeur, si ce n'est pour la vie de leurs maris.

La grave blessure de Caraccioli les fit retourner à Anjouan, où les soins empressés dont il fut entouré le sauvèrent ainsi que vingt-sept blessés. Caraccioli resta deux mois au lit. Quand Misson le vit en pleine convalescence, il préleva sur l'équipage du *Bijou* tous les hommes qu'il put, ne laissant à son bord que le nombre de matelots nécessaire pour le défendre, et il fit voile pour Madagascar, après avoir accru de 10 canons portugais son artillerie, qui fut ainsi portée à 40 bouches à feu.

Il longea la côte de cette île jusqu'à la pointe extrême Nord, puis, revenant en arrière, il entra dans une baie au Nord de Diego Suares [!], où il pénétra jusqu'à dix lieues dans l'intérieur; y ayant trouvé à bâbord (à gauche) un port large, sûr et abondamment pourvu d'eau douce, il y jeta l'ancre et y débarqua. Ayant constaté que le sol y était fertile, l'air sain et le pays environnant plat, il jugea que cet endroit était excellent pour y établir un lieu de refuge, et il prévint ses hommes qu'il projetait d'y bâtir des maisons et des hangars pour y abriter leurs prises et qu'il fortifierait cette ville de sorte qu'ils y pussent y vivre en paix et jouir tranquillement du fruit de leur travail, lorsque l'âge ou les blessures les auraient rendus incapables de naviguer, toutefois qu'il ne prendrait aucune résolution définitive avant d'avoir consulté tous ses compagnons et et que, lors même

que tous seraient de cet avis, ce dont il ne doutait pas puisqu'il agissait pour le bien de tous, il n'était pas d'avis de commencer de suite cet établissement, de peur qu'en leur absence les indigènes ne le détruisissent, que néanmoins, si tel était leur avis, ils pouvaient, puisqu'ils n'avaient rien à faire, abattre dès maintenant du bois et l'équarrir afin d'avoir, lorsqu'ils reviendraient avec leurs compagnons, les matériaux tout prêts pour construire immédiatement un fortin.

Cette motion fut approuvée de tous et, pendant les dix jours qu'ils séjournèrent en ce lieu, ils abattirent et équarrirent grossièrement cent cinquante gros arbres sans avoir vu un seul indigène. Ils avaient eu soin de choisir pour les abattre ceux qui étaient au bord même de la rivière afin de n'avoir pas de peine pour les charrier. Ils retournèrent ensuite auprès de leurs compagnons auxquels ils rendirent compte de ce qu'ils avaient vu et fait et de la résolution prise par le capitaine, qui fut approuvée par tous sans exception.

Le capitaine Misson demanda à la reine d'Anjouan de lui fournir trois cents de ses sujets pour l'aider à bâtir une ville sur la côte de Madagascar, lui disant qu'il ne doutait pas qu'elle y consentît à cause des services qu'il lui avait rendus dans sa guerre avec les Mohéliens et qu'il lui rendrait probablement encore dans l'avenir; elle ne voulut rien décider avant d'avoir pris conseil des grands de son royaume, qu'elle promit de convoquer de suite, ajoutant qu'elle ne doutait pas qu'ils ne lui accordassent sa demande, car ils lui étaient tous reconnaissants de ce qu'il avait fait pour leur pays.

En conséquence, le Conseil fut convoqué et la demande de Misson lui fut soumise. Un des anciens dit qu'il ne croyait pas bon de la lui accorder, mais que, d'autre part, il n'était pas prudent de la lui refuser, car, en l'aidant à construire sa ville, on

favorisait l'éclosion d'une puissance qui pouvait, à cause de sa proximité, être un jour dangereuse pour eux, et que ces mêmes hommes qui les avaient protégés pouvaient, quand ce serait leur intérêt, les réduire à l'esclavage; d'autre part, si on leur refusait cette satisfaction, ils étaient capables de leur faire beaucoup de mal; il conclut en disant qu'il fallait choisir le moindre de ces maux, mais qu'il n'augurait rien de bon pour Anjouan de cet établissement si proche. Un autre émit l'avis que, beaucoup d'entre eux étant mariés à des femmes d'Anjouan, il était peu probable qu'au début ils devinssent ennemis des Anjouanais, dont l'amitié pouvait au contraire leur être utile, et que, quant aux générations à venir, il n'y avait rien à craindre car leurs enfants seraient à moitié de leur sang, et que jusque-là, s'ils accédaient à la proposition de Misson, ils étaient sûrs d'avoir un allié et un protecteur contre le sultan de Mohély, qu'il était donc bon, à son avis, d'accorder à Misson ce qu'il demandait.

Le débat fut long; on y pesa avec soin tous les inconvénients et tous les avantages qui pourraient résulter de la décision qu'ils allaient prendre et on finit par conclure qu'il était préférable de donner à Misson les hommes dont il avait besoin, mais à la condition qu'il ne les garderait pas plus de quatre mois et qu'il ferait alliance avec eux pour guerroyer contre les Mohéliens. Ces conventions arrêtées, Misson attendit que Caraccioli fût complètement rétabli, puis il mit à la voile, ayant embarqué les Anjouanais à bord du navire portugais avec quarante Français et Anglais et quinze Portugais pour le manœuvrer. Il arriva ainsi à l'endroit dont il avait fait choix pour s'y établir, endroit qu'il nomma *Libertalia*, le nom de *Liberi* devant désigner son peuple et remplacer les diverses appellations de Français, d'Anglais, de Hollandais, d'Africains, etc.

Les pirates commencèrent par construire deux forts, un de chaque côté de la baie, auxquels ils donnèrent une forme octogonale et qu'ils munirent de 40 canons pris au navire portugais, une des batteries d'angle comptant 10 pièces. Ils bâtirent ensuite, à l'abri de ces forts et de leurs bateaux, des maisons et des magasins, et ils désarmèrent le navire portugais dont ils mirent les voiles et les cordages en lieu sûr.

Pendant qu'ils bâtissaient leur ville, plusieurs d'entre eux, qui étaient souvent allés chasser jusqu'à quatre ou cinq lieues du camp, eurent la curiosité de pénétrer plus avant dans l'intérieur et, ayant construit quelques huttes à quatre lieues environ de ce campement, ils partirent; après avoir marché vers l'Est-Sud-Est pendant environ cinq lieues, ils rencontrèrent un Malgache armé d'un arc et de flèches [!] et d'un javelot, avec lequel ils entrèrent en relations amicales; l'ayant engagé à ne pas avoir peur et à les accompagner, ils réussirent à l'amener au camp, où pendant trois jours ils le traitèrent de leur mieux, puis ils retournèrent avec lui à l'endroit où ils l'avaient rencontré et ils lui firent cadeau d'une pièce de toile rouge et d'une hache, dont il parut ravi. Il les quitta très satisfait.

Les chasseurs ne doutèrent pas qu'il y eût un village dans les environs. Ayant remarqué qu'après avoir regardé le soleil il s'en était allé vers le Sud, ils prirent la même route en se guidant avec la boussole, et, du sommet d'une colline, ils découvrirent un assez grand village vers lequel ils se dirigèrent. A leur vue, les habitants sortirent avec leurs armes, arcs, flèches [!] et javelots, mais, voyant que deux seulement des Européens s'avançaient vers eux, portant à la main des haches et des étoffes comme cadeaux, quatre d'entre eux vinrent à leur rencontre. Ils ne purent naturellement pas se comprendre, mais, comme ils levaient vers le Ciel un de leurs doigts montrant le

Soleil et qu'ils étaient circoncis, les Européens crurent comprendre qu'ils voulaient leur dire qu'il n'y avait qu'un seul Dieu, qui avait envoyé un prophète, et de ce qu'ils pratiquaient la circoncision, ils conclurent qu'ils étaient musulmans. Les cadeaux furent portés au chef qui parut en être satisfait et qui invita par signes les Blancs à entrer dans son village; mais ceux-ci, qui avaient présente à la mémoire la trahison des gens de Mohély, n'y voulurent point aller et firent signe qu'on leur apportât des vivres là où ils étaient (Capt. Johnson, *The History of Pyrates*, t. II, 1724, p. 1-3, 11-12, 33-48.)

Les Malgaches, en les voyant si défiants, leur apportèrent du riz bouilli et des volailles. Lorsqu'ils eurent mangé, ils leur firent comprendre par signes que c'étaient eux qui avaient amené à bord de leurs navires un de leurs compatriotes auquel ils avaient donné une hache et une pièce d'étoffe. Sur ces entrefaites, ledit Malgache revint de la chasse et parut enchanté de les revoir. Le chef du village leur fit alors signe qu'ils pouvaient s'en aller et que dix de ses gens, qui arrivaient chargés de volailles et de chevreaux, les accompagneraient jusqu'à leur bord avec ces présents. Ils se quittèrent bons amis et les Anglais conçurent dès lors l'espoir d'entretenir de bonnes relations avec les indigènes.

Toutes les maisons des Malgaches sont en planches assemblées avec soin, mais sans fondations, et elles sont faites de telle sorte qu'une demi-douzaine d'hommes suffisent à les soulever et à les transporter d'une place à une autre; on voit quelquefois un village tout entier se mouvoir ainsi. Les chasseurs, revenus à bord avec tous ces présents, furent accueillis avec joie par leurs compagnons et les Malgaches furent non seulement bien traités, mais reçurent en cadeau de la toile, des marmites de fonte, du rhum et un beau couteau pour le chef.

Ces Malgaches demeurèrent trois jours avec les pirates, examinant et admirant la ville et les forts, à la construction desquels tout le monde travaillait avec ardeur, y compris les prisonniers.

Comme il n'y avait aucun danger à craindre du côté de la terre et que le fort, quoique en bois, était une protection suffisante pour sa colonie naissante, Misson partit avec cent soixante hommes pour faire une seconde croisière sur la côte du Zanguebar. Au large de Kiloa, il donna la chasse à un grand navire portugais armé de 50 canons et portant trois cents hommes d'équipage; la lutte fut terrible et Misson, se voyant sur le point d'être pris, avec l'énergie du désespoir, entraîna ses hommes à l'abordage et parvint à s'emparer du navire ennemi à bord duquel il mit trente-cinq hommes, puis il reprit le chemin de Libertalia[1]. Cette prise lui coûta fort cher, car il ne perdit pas moins de cinquante-six hommes dans ce combat. La cargaison de ce navire était d'une très grande valeur; il y avait en effet non seulement 200 000 livres sterling en or [5 000 000 de francs], mais en outre toutes les marchandises d'un autre navire qui l'accompagnait et qui s'était mis à la côte.

Arrivé en vue de Madagascar, ils aperçurent un sloop qui les attendait et qui, quand ils furent à portée de canons, hissa le drapeau noir et tira un coup de canon au vent; Misson hissa aussi ses couleurs et tira un coup sous le vent, puis il fit mettre un canot à la mer. Le sloop l'attendit; le lieutenant de la *Victoire* alla à bord et fut reçu très civilement par le capitaine Tew[2], à qui il raconta brièvement leurs aventures

1. Le capt. Johnson, qui écrit *Libertalia*, t. II, p. 47, met, p. 83, *Libertatia*, vraisemblablement par suite d'une erreur typographique.

2. Il y a lieu de donner ici quelques détails sur Tew : M. Richier, le gouverneur des Bermudes, avait équipé pour faire la course deux sloops, sous les ordres de George [Dew et de Thomas Tew qui avaient pour mis-

et parla de leur nouvelle installation, l'invitant très aimablement à venir faire visite au capitaine Misson. Tew ne voulut

sion d'aller à l'entrée de la rivière de Gambie, en Afrique, et, après entente avec l'agent de la Compagnie royale africaine, de s'emparer de la factorerie française de Goorie [île de Gorée].

Les deux capitaines partirent ensemble des Bermudes, mais, une tempête les ayant séparés, Tew, se trouvant livré à lui-même, rassembla ses hommes et, après leur avoir exposé les difficultés et les dangers de l'entreprise qu'ils allaient tenter et en même temps le peu de profit qu'ils en tireraient, même s'ils réussissaient, il leur proposa d'agir à leur idée et pour leur propre compte. Cette proposition fut acceptée avec enthousiasme. Puis il leur demanda d'élire un quartier-maître, qui pût lui servir de conseiller. Cette détermination prise, Tew changea sa route et, doublant le Cap de Bonne-Espérance, il se dirigea vers la mer Rouge, où il rencontra un grand navire allant des Indes en Arabie, qui portait une riche cargaison et que suivaient cinq autres également chargés de richesses considérables. Quoique, dans un but de défense, il y eût à bord en outre de l'équipage trois cents soldats, Tew n'hésita pas à l'attaquer et il s'en empara sans éprouver de pertes. Le butin fut de 3 000 livres [75 000 francs] par homme. Encouragé par ce succès, Tew voulut aller à la recherche des cinq autres navires dont il avait entendu parler à bord de la prise, mais le second s'y opposa et il dut abandonner son projet et se diriger vers Madagascar. Le second trouvant que cette île était riche en produits de toutes sortes, que l'air y était sain et le sol fertile et que la mer abondait en poissons, proposa de s'y établir [à l'île Sainte-Marie] (*a*); vingt-trois hommes seulement se rallièrent à sa proposition, les autres restèrent avec le capitaine Tew (*b*) qui, après avoir donné aux nouveaux colons leur part de butin, se prépara à retourner en Amérique, comme il le fit d'ailleurs plus tard, mais, ayant rencontré la *Victoire* et sa prise, il pensa qu'il y avait là une occasion d'acquérir de nouvelles richesses, et c'est dans ce but qu'il entra en pourparlers avec Misson, comme nous le racontons ci-dessus (Ch. Johnson, *The History of Pyrates*, t. II, 1724, p. 85-87).

a. Le capitaine Houssaye (*Mémoire sur la navigation aux Indes Orientales*, 1698) rapporte qu'à cette époque [en 1698] il y avait déjà des forbans établis à l'île Sainte-Marie, et une note de 1699 conservée aux *Archives coloniales* (*Fonds de la Compagnie des Indes*, C[2] 65, f° 29) dit que « les corsaires pirates établis à Sainte-Marie vont croiser au large d'Anjouan et sont dangereux pour la Compagnie française des Indes ».

b. Le Malata Ratsimilahö, auquel on doit la fondation du royaume des Betsimisaraka, est le fils de ce Tom Tew, que les Malgaches nommaient Tamö, et d'une princesse malgache de la famille des Zafindramisoa, Rahena. Né vers 1695, il réunit sous sa direction en 1712 tous les habitants de la côte entre Foulpointe et la baie d'Antongil et les mena à la guerre contre leurs voisins du Sud, qui avaient envahi la région entre Tamatave et Fénerive; il les soumit à son autorité et fut reconnu roi des Betsimisaraka sous le nom de Ramaromanompo. Il est mort

point y aller sans avoir pris l'avis de ses hommes. Pendant ce temps, Misson vint en personne auprès du sloop et invita le capitaine à monter à son bord, offrant de laisser en otage son lieutenant s'ils n'avaient pas confiance en lui et ajoutant que du reste ils n'avaient pas de raison de ne pas se fier à lui, vu qu'étant beaucoup plus fort qu'eux il n'avait nul besoin de recourir à un stratagème quelconque. Cette raison détermina les hommes du sloop à laisser leur capitaine aller avec le lieutenant qu'ils ne voulurent même pas garder afin de montrer une plus grande confiance à leurs nouveaux amis.

Le lecteur sera peut-être étonné de voir un sloop oser donner la chasse à deux navires de grande taille comme la *Victoire* et sa prise ; mais son étonnement cessera lorsqu'il connaîtra la suite.

Le capitaine Tew revint à son bord très content du traitement magnifique qu'on lui avait fait à bord de la *Victoire*, et il rendit compte à ses hommes de ce qu'il avait vu. Après avoir pris leur avis, il suivit Misson qui lui offrait de visiter son établissement et il fut, ainsi que ses compagnons, très surpris des fortifications qui défendaient cette colonie. En arrivant devant le premier fort, ils tirèrent une salve de neuf coups de canons, auxquels en répondirent neuf de terre. Tous les prisonniers, dès qu'on eut jeté l'ancre, furent autorisés à monter sur le pont, ce qui ne leur avait pas encore été accordé à cause du petit nombre d'hommes de l'équipage. Ceux qui étaient à terre ne se sentirent pas de joie en voyant une aussi belle prise, mais cette joie se changea en tristesse lorsqu'ils apprirent quel en avait été le prix; néanmoins, l'alliance avec le sloop apporta un dédommagement à leurs regrets.

vers 1754, à l'âge de soixante ans. C'est l'un de ses fils, Zanahary, dont la mère était une princesse sakalave, qui lui a succédé (Hist. de la fondation du royaume des Betsimisaraka, par G. Grandidier, *Bull. du Comité de Madag.*, 1898, p. 275).

Tew fut reçu avec une grande courtoisie par Caraccioli et ses compagnons, qui admirèrent beaucoup le courage qu'il avait déployé non seulement en s'emparant du grand navire portugais, mais aussi en osant donner la chasse à Misson, et on l'invita à délibérer avec les officiers pour décider ce qu'on ferait des cent quatre-vingt-dix prisonniers qu'amenait Misson et qui étaient presque aussi nombreux que les pirates eux-mêmes, y compris les soixante-dix hommes de Tew. Il fut résolu qu'on les tiendrait à l'écart des Portugais et des Anglais qui avaient été pris auparavant, afin de pouvoir leur faire croire que les Pirates étaient grands amis d'un prince indigène très puissant et de leur proposer à leur choix, soit d'aider les colons dans leur travail, soit d'être envoyés prisonniers dans l'intérieur du pays au cas où ils ne voudraient pas se joindre à eux. Il y en eut soixante-trois qui refusèrent, mais les autres demandèrent à être employés dans la colonie à n'importe quel travail plutôt que d'être relégués dans l'intérieur; cent dix-sept furent employés à la construction d'un dock situé à environ un demi-mille au Nord de l'entrée du port, et on fixa les limites que ne devaient pas dépasser les divers prisonniers sous peine de mort; on pouvait en effet craindre qu'ils se révoltassent, s'ils venaient à connaître leur force. On avait eu soin, à l'arrivée de la *Victoire*, de cacher le nombre des pirates morts et celui des prisonniers portugais qu'elle ramenait et on avait au contraire augmenté le nombre des nouvelles recrues. En outre, les Anjouanais étaient tous bien armés et disciplinés et le *Bijou* était chargé de surveiller le chantier où travaillaient les prisonniers nouveaux venus. Tout en prenant les précautions nécessaires à leur sécurité, les pirates ne négligeaient pas non plus ce qui était nécessaire à leur existence; ils avaient labouré et ensemencé un vaste champ avec du maïs et du blé [!] et d'autres grains qu'ils

avaient trouvés à bord de leurs prises. De son côté, Caraccioli, qui avait le don de la persuasion, réussit à amener beaucoup des prisonniers portugais, qui avaient perdu tout espoir de rentrer dans leur pays, à se joindre à eux.

Quant à Misson qui avait de la peine à se faire à une vie inactive, il serait volontiers reparti pour une nouvelle croisière, mais, craignant une révolte des prisonniers, il n'osait pas affaiblir sa colonie en lui enlevant le grand nombre d'hommes qu'il lui eût fallu emmener. En conséquence, il proposa d'abandonner leur dernière prise aux prisonniers et de les renvoyer. Caraccioli et Tew n'étaient pas de cet avis, craignant qu'on ne connût de cette façon leur retraite et que les Européens établis sur la côte d'Afrique ne vinssent par suite les attaquer avant qu'ils fussent en mesure de se défendre; Misson répondit qu'il ne pouvait souffrir d'être toujours en désaccord avec ses compagnons et qu'après tout il valait mieux mourir une bonne fois que de vivre dans des transes continuelles, qu'en outre le moment de rapatrier les Anjouanais était venu et qu'on ne pouvait les transporter dans leur île que sur un bateau bien équipé et qu'il était impossible d'en bien équiper un tant qu'il y aurait tant de prisonniers, que c'était donc une nécessité de les renvoyer ou de les passer tous au fil de l'épée ce qui eût été un acte barbare auquel il se refusait à souscrire même pour avoir sa sécurité. On convoqua en assemblée tous les pirates et ce furent les propositions de Misson qui furent agréées.

Misson avisa donc les prisonniers qu'il avait décidé de leur donner la liberté, qu'il savait bien qu'en les mettant en liberté il devait s'attendre à être attaqué dès qu'on connaîtrait le lieu de sa retraite et qu'il pouvait éviter cette fâcheuse occurrence, en les faisant tous mettre à mort, mais que son humanité ne lui permettait pas de s'arrêter un seul instant à une semblable idée,

que du reste, grâce à ses alliances avec les chefs indigènes, il avait la certitude de repousser les attaques de ses ennemis; toutefois il demanda à chacun d'eux de prêter le serment de ne jamais prendre les armes contre lui. Il s'enquit ensuite de ce qu'ils avaient perdu, et il le leur fit rendre, prélevant ces objets sur sa propre part de prise. En les congédiant, il leur dit qu'il ne faisait pas la guerre aux opprimés, mais aux oppresseurs; les prisonniers, enchantés de cette conduite si généreuse, lui souhaitèrent d'avoir une bonne fortune analogue à celle qu'il leur avait octroyée. Dès qu'on eut enlevé du navire tous les canons et les munitions, ainsi que les voiles et les agrès supplémentaires, et qu'on l'eut approvisionné de manière à ce qu'il pût atteindre la côte du Zanguebar, ils partirent au nombre de cent trente-sept, louant hautement la conduite de leurs ennemis.

Pendant tout ce temps, les pirates n'avaient eu aucune nouvelle des indigènes, et les chasseurs n'en avaient rencontré aucun, ce qui fit craindre à Misson qu'effrayés du voisinage du fort, ils se fussent retirés dans l'intérieur; mais, au moment où les Anjouanais allaient partir, il en vint une cinquantaine amenant une centaine de beaux bœufs et quarante-cinq esclaves, soit vingt hommes et vingt-cinq femmes, pour lesquels ils demandaient du rhum, des haches, de la toile et des perles de verre dont Misson avait rapporté quelques barils de la côte d'Angola. Les esclaves de Misson furent à cette occasion pourvus de femmes. On choya fort les indigènes et on fit comprendre par signes aux esclaves qu'ils étaient libres, on les habilla et on les plaça sous la direction d'un nombre égal de blancs, qui cherchèrent, de toutes les manières possibles, à leur prouver qu'ils étaient ennemis de l'esclavage. Les indigènes restèrent dix jours dans la colonie, ce qui retarda d'autant le départ des Anjoua-

nais, dont cent s'embarquèrent à bord du *Bijou*, sous les ordres du lieutenant de Carraccioli qui s'excusa auprès du sultan de l'île d'Anjouan de les avoir gardés un mois de plus qu'il n'était convenu et de ne pas les ramener tous à la fois, n'ayant plus que deux bateaux, car le navire portugais, qui était démâté, avait été transformé en ponton. Les dix pirates de Misson qui s'étaient établis à Anjouan, étant désireux de retrouver leurs compagnons, furent ramenés à Libertalia avec leurs femmes, ils en avaient chacun deux ou trois, et leurs enfants; le *Bijou* dut faire deux autres voyages pour rapatrier le reste des Anjouanais.

Misson arma le *Bijou* et, résolu à faire une croisière sur la côte de Guinée pour y capturer des bateaux négriers afin de peupler et de fortifier sa colonie, il en donna le commandement à Tew, tandis que lui et Caraccioli devaient presser le travail du dock; il lui donna deux cents hommes, soit trente-sept nègres, dont dix-sept étaient des matelots expérimentés, quarante Portugais, trente Anglais et le reste Français. Tew ne rencontra aucun navire sur sa route jusque dans les parages du Cap de Bonne-Espérance, où il tomba sur une galère de la Compagnie hollandaise des Indes Orientales, armée de 18 canons, qu'il prit après une faible résistance et en perdant seulement un homme; sur la côte d'Angola, il s'empara d'un navire anglais contenant deux cent quarante esclaves, tant hommes que femmes et petits garçons. Les nègres qui étaient à son bord et qui avaient aussi été pris autrefois sur cette côte, trouvèrent parmi ceux-ci beaucoup d'amis et même de parents à qui ils firent part de leur sort heureux et inespéré, car le Grand Capitaine, comme ils appelaient Misson, avait charitablement brisé leurs chaînes d'esclaves et avait fait d'eux des hommes libres qui partageaient sa fortune. Ils les félicitèrent de ce que le même bon-

heur les attendait, car ils étaient entre les mains d'un homme qui abhorrait même le nom d'esclavage. Tew, connaissant la politique de Misson et exécutant ses ordres, leur fit enlever leurs chaînes et leurs menottes, ses matelots nègres l'ayant assuré qu'il n'avait pas à craindre qu'ils se révoltassent et qu'au contraire ils étaient tout heureux d'être tombés entre ses mains.

Satisfait de ces prises, il prit le chemin le plus court pour rentrer à Libertalia, où il arriva sans accident. J'ai oublié de dire qu'il avait déposé ses prisonniers hollandais, à l'exception de neuf qui n'avaient pas voulu le quitter, dans la baie de Saldanha, à environ 30 milles au Nord du Cap de Bonne-Espérance, là même où Misson avait fait enterrer le capitaine anglais dont il a été question plus haut.

Il avait trouvé à bord du vaisseau hollandais une grande quantité de couronnes anglaises [valant 6 fr. 25], qui furent déposées dans le trésor public, l'argent étant inutile là où tout était en commun et où aucun mur ne séparait les propriétés des uns et des autres. Les nègres qu'il avait libérés furent employés à achever le dock et traités en hommes libres; ils n'étaient pas sans apprécier leur changement de condition et, en conséquence, ils étaient très laborieux et fidèles. Un blanc ou un des vieux esclaves était attaché à chaque groupe de quatre travailleurs et leur enseignait le français, en leur répétant plusieurs fois les mots dont leurs compatriotes leur donnaient le sens.

Misson fit construire dans une crique deux sloops de 80 tonnes chacun, qu'il arma de 8 canons provenant du navire hollandais et auxquels il donna les noms de *Childhood* et de *Liberty*. Ils furent achevés en peu de temps et se montrèrent bons marins. On mit à leur bord un équipage de cinquante blancs et de cinquante nègres, et leurs officiers furent nommés au scrutin;

comme leur première mission était d'explorer les côtes de Madagascar et d'en dresser la carte, de reconnaître les bancs de sable et les récifs et de procéder au sondage des rades et des ports, ce fut le maître d'école qui eut le commandement de l'un et Tew, qui en avait exprimé le désir, eut celui de l'autre. Cette circumnavigation autour de l'île dura près de quatre mois et eut en outre l'avantage d'apprendre aux nègres d'Angola nouvellement libérés à manœuvrer un bateau, car ils avaient le plus grand désir non seulement d'apprendre le français, mais aussi de se rendre utiles ; pendant ce temps, quelques indigènes vinrent souvent au camp des pirates, et se mirent à baragouiner un peu de français mélangé à quelques mots des autres langues européennes qu'ils entendaient prononcer par les gens de Misson ; il y eut même six familles qui se fixèrent dans la colonie même, ce qui à tous égards fut fort utile, car ils firent à leurs compatriotes un récit très élogieux de l'union qui régnait entre les pirates.

Au retour des sloops qui avaient fait la carte exacte de la côte de Madagascar [!], Caraccioli eut l'idée de faire une croisière dans les parages des îles voisines; il s'en alla à Mascarenas [à l'île Bourbon], ayant dans son équipage autant de nègres que de blancs, et il y captura un navire hollandais qui était sur rade en train d'y fonder une colonie; cette prise fut très appréciée, parce qu'on y trouva beaucoup de marchandises et d'objets d'Europe qui étaient nécessaires aux pirates.

Les nègres étant devenus de bons matelots, Misson décida de s'en aller croiser du côté de l'Arabie. Il les répartit tous entre les deux navires dont il prit le commandement de l'un et dont il confia l'autre à Tew; les deux équipages ne comprenaient pas moins de 500 hommes. A l'entrée de la mer Rouge, ils surprirent un grand navire qui portait des pèlerins à la Mekke; il

y avait 1 600 personnes à bord. Aussi, encombré de passagers et de marchandises, malgré ses 110 canons, fut-il d'une prise facile. Misson et Tew déposèrent les prisonniers à terre non loin d'Aden, à l'exception d'une centaine de jeunes filles de douze à dix-huit ans qu'ils gardèrent, les femmes manquant dans leur colonie, et, ayant mis sur ce navire deux cents de leurs hommes ils l'emmenèrent à Libertalia, où ils comptaient débarquer les canons et les marchandises..... En arrivant à Madagascar, ils trouvèrent à bord une quantité de diamants, de magnifiques soieries, de tapis, d'épices, etc., d'une valeur considérable; après les avoir débarqués ainsi que les canons, les agrès, les chaînes et les courbes de pont, ils le mirent en pièces. De chaque côté de la rade, ils élevèrent une batterie qu'ils garnirent avec ses canons, de sorte que leur repaire se trouva en état de résister à toute attaque du dehors, quel que pût être le nombre des navires envoyés contre eux.

Il y avait autour de la ville de vastes champs cultivés et de bons pâturages où paissaient plus de trois cents beaux bœufs achetés aux indigènes. Le dock étant terminé, la *Victoire*, qui, lors de la dernière expédition, avait été fortement endommagée par une tempête auprès du Cap Guardafui et qui, en somme, était en mauvais état, fut démolie et reconstruite sous le même nom; une fois prête et approvisionnée, elle s'apprêtait à partir pour la côte de Guinée dans le but d'y prendre des nègres, quand un des sloops, qui était en croisière plutôt pour exercer les matelots que pour faire une prise, rentra inopinément poursuivi par cinq navires qui semblaient être portugais et armés de cinquante canons, avec un nombreux équipage. Aussitôt l'alarme donnée, les hommes prirent les armes et se rendirent chacun à leur poste, qui dans les forts, qui aux batteries; Misson prit le commandement de cent nègres qui étaient depuis long-

temps exercés par un sergent français et qu'il se proposait de conduire là où le besoin s'en ferait sentir; Tew eut sous ses ordres tous les Anglais. Ces arrangements étaient à peine terminés que les navires ennemis se présentèrent à l'entrée de la rade, arborant le pavillon portugais; ils furent chaudement accueillis par les deux forts, mais ils ne s'arrêtèrent pas, quoique l'un d'eux donnât de la bande, et ils pénétrèrent dans la baie, croyant y être à l'abri; ils furent tristement surpris d'être salués de nouveau par les forts, par les batteries et par les sloops, qui en coulèrent deux, dont la plus grande partie de l'équipage fut noyée; quelques hommes seulement réussirent à gagner les autres navires. Les Portugais, qui ne croyaient pas le repaire des pirates aussi bien fortifié et qui avaient pensé, une fois les forts doublés, pouvoir débarquer leurs soldats sans difficultés, reconnurent leur erreur et, comme ils étaient entrés dans la rade à la fin de la marée montante, ils s'empressèrent de profiter du jusant pour en sortir, laissant deux de leurs navires sombrés et beaucoup de marins noyés. Misson les poursuivit et leur livra combat à l'entrée même de la baie; les Portugais se défendirent avec une grande bravoure; l'un de leurs trois navires attaqué par les pirates les repoussa par deux fois, mais il finit par demander quartier après avoir perdu beaucoup de monde; les deux autres s'étaient sauvés dès le début, le laissant se tirer d'affaire comme il pourrait. A son bord, ils trouvèrent une grande quantité de poudre et de munitions dont ils s'emparèrent et ils traitèrent les vaincus avec humanité, les louant de leur courage; malheureusement il y avait parmi eux deux des prisonniers auxquels Misson avait rendu la liberté après leur avoir fait jurer de ne pas prendre les armes contre lui; condamnés à être pendus devant les forts, ils furent exécutés le lendemain matin après que les secours de la

religion leur eurent été donnés par le chapelain portugais. Ce combat a fait beaucoup de bruit à Lisbonne et les gazettes l'ont à tort attribué à Avery qui, d'après la légende ayant cours en Angleterre, avait pris le titre de roi et avait sous ses ordres une flotte de trente-deux navires.

Caraccioli fit une harangue pour expliquer les raisons qui l'avaient amené, ainsi que Misson et Tew, à agir dans cette circonstance contrairement à leurs principes bien connus de ne jamais répandre le sang volontairement ; mais ces deux hommes, qui leur devaient leur liberté et qui avaient violé leur serment, avaient commis un crime qui ne pouvait rester impuni.

Il surgit une querelle entre les Français de Misson et les Anglais de Tew. Celui-ci voulait qu'on la vidât le sabre en main, mais Caraccioli s'y opposa, disant avec raison que la mort des hommes qui succomberaient dans cette lutte fratricide affaiblirait la colonie, et il demanda à Tew de tâcher d'obtenir de ses gens qu'ils acceptassent un arrangement amiable, comme il le ferait de son côté avec Misson ; il ajouta qu'il ressortait de ce différend qu'il était nécessaire d'établir des lois et de constituer un gouvernement afin d'éviter le retour de semblables difficultés et de vivre en complète union, ce qui était indispensable pour des gens qui avaient le monde entier pour ennemi. Le lendemain, les trois chefs convoquèrent tous les colons et leur firent part de leurs projets, leur exposant que, là où il n'y a pas de lois, il n'y a point de justice, point d'union, et que les plus faibles sont opprimés ; ils leur proposèrent de se diviser en groupes de dix qui nommeraient chacun un délégué chargé d'élaborer les lois et d'établir une constitution, ajoutant qu'on répartirait également entre tous le trésor commun, ainsi que les marchandises et le bétail, et qu'à l'avenir chacun serait propriétaire absolu des terres qu'il cultiverait et qu'il entourerait d'une palissade.

Cette proposition eut l'approbation générale et les colons se divisèrent de suite en groupes de dix, mais ils décidèrent que le congrès ne se réunirait que lorsqu'ils auraient construit une maison dans ce but, ce qui demanda une quinzaine de jours. Caraccioli ouvrit la session de ce petit parlement par un discours éloquent où il montra les avantages qui résulteraient d'une bonne organisation et insista sur la nécessité de confier le commandement suprême à un seul individu qui serait nommé pour trois années et qui serait chargé de récompenser la vertu et de punir le vice conformément aux lois établies. Tout fut approuvé à l'unanimité et il fut décidé que, pendant son triennat, le grand chef aurait droit au titre de « Sa Haute Excellence le Conservateur » et jouirait de toutes les prérogatives de la Royauté, que le Congrès se réunirait au moins une fois tous les ans et que rien d'important ne serait décidé sans avoir pris son avis. Ce fut Misson qui fut nommé « Conservateur ». La première session dura dix jours, pendant laquelle furent élaborées et édictées de nombreuses lois qu'on fit imprimer à l'usage des colons, car il y avait dans la colonie un imprimeur et tout ce qu'il fallait pour imprimer.

Tew fut fait grand amiral et Caraccioli secrétaire d'État. Un conseil composé des individus les plus capables de la colonie, sans acception de nationalité ni de couleur, fut chargé de veiller à son administration et répartit entre tous le trésor et le bétail de la communauté. Chaque colon s'empressa de clore les terrains qu'il voulait cultiver.

Tew proposa de construire un arsenal et d'augmenter le nombre des navires. Le conseil approuva la première proposition qu'il se chargea de soutenir devant le parlement, mais il trouva que la seconde n'avait pas de raison d'être, tant que le nombre des colons ne se serait pas accru ; car il ne fallait pas détourner

les bras de l'agriculture. Le Conseil refusa aussi d'approuver la demande que lui fit Tew d'admettre dans la colonie les Anglais qui avaient suivi son quartier-maître, car c'étaient des mutins qui ne pouvaient que mettre le désordre partout, que cependant si, avisés de l'existence de la Colonie, ils demandaient à en faire partie et promettaient de se bien conduire, on pourrait peut-être leur en accorder la permission à titre gracieux.

L'amiral manifesta ensuite le désir de faire une croisière afin de capturer quelque navire de la Compagnie anglaise des Indes et de tâcher de ramener avec lui de nouveaux colons, car la Colonie avait plus besoin de bras que de toute autre chose.

La *Victoire* fut, en conséquence, mise en état de prendre la mer et, peu de jours après, Tew en prit le commandement et mit à la voile avec 300 hommes d'équipage; il alla jeter l'ancre devant le lieu où quelques-uns de ses anciens matelots avaient établi leur camp, mais il eut beau hisser son pavillon et tirer le canon, il ne vit rien venir. Il fit mettre alors le canot à la mer et alla à terre, où il en trouva deux auxquels il donna connaissance de la fondation de la Colonie de Misson; ils l'emmenèrent dans la forêt à leur établissement, afin qu'il parlât à leurs compagnons. Le gouverneur, qui était son ancien quartier-maître. lui fit un bon accueil, mais lui dit qu'il ne voyait aucun intérêt pour eux à quitter ce lieu, que certainement leur venue à Libertalia accroîtrait beaucoup la force de la Colonie, mais qu'ici ils étaient libres et indépendants et avaient sous la main tout ce qui était nécessaire à leur existence et que ce serait une folie de leur part d'aller se soumettre à un gouvernement quelconque, si doux qu'il fût, qu'il était nommé par ses compagnons gouverneur pour trois mois et que son pouvoir consistait tout simplement à juger les petits différends qui surgissaient entre eux, qu'après ses trois mois il passerait la main à son successeur,

car il n'était point rééligible, chacun devant à son tour exercer le commandement suprême. Il ajouta que, si cependant quelqu'un commissionné par un gouvernement régulier venait s'établir au milieu d'eux avec des colons, il se soumettrait volontiers à son autorité, mais qu'il ne lui convenait pas d'accepter comme maîtres des individus plus coquins qu'eux-mêmes, et il remit entre les mains de Tew un manuscrit où il avait exposé ses idées à ce sujet.

Tew, voyant qu'il n'y avait rien à faire avec ces gens, s'en retourna à bord et lut le factum qui lui avait été remis et dont nous extrayons les passages suivants :

« L'île de Madagascar produit tout ce qui est nécessaire à l'existence des hommes, et elle ne le cède à aucun autre pays sous le point de vue de l'excellence du climat et de la fertilité du sol. Le poisson abonde sur ses côtes; les forêts regorgent de gibier et la terre est riche en minerai de fer, comme on peut le voir d'après les armes des indigènes, et probablement aussi en minerais d'or et d'argent.

« Le sol y produira, quand on voudra, de la canne à sucre, du coton, de l'indigo et d'autres plantes tropicales à bien meilleur compte qu'en Amérique, comme le montre la comparaison des prix de l'établissement d'un moulin à vent, etc., aux Barbades, où tout est cher, matériaux et main-d'œuvre, et à Madagascar, où tout est à bon marché. En effet, un esclave coûte aux Barbades de 750 à 1 250 francs, tandis qu'à Madagascar, avec une douzaine de francs de marchandises, on peut en acheter tant qu'on voudra; nous y avons eu un beau gars pour un vieil habit. La nourriture en Amérique est chère: ici, elle ne coûte pour ainsi dire rien, de sorte qu'on y pourra nourrir beaucoup mieux les nègres qui, par conséquent, donneront un meilleur travail. Un moulin à bœufs est certainement moins dispendieux, mais la nourriture du bétail aux Barbades est chère.

« Il y a, en outre, à Madagascar toutes sortes de plantes médicinales et tinctoriales, qui peuvent être exportées avec avantage en Europe, et les bois précieux y abondent. Il n'est pas douteux que, si les Anglais y fondaient une colonie, on y pourrait récolter la plupart des denrées que l'on va chercher aux Indes, telles que la soie, le coton, etc.

« Les indigènes sont d'un naturel doux et ils possèdent de grands troupeaux de beau bétail; nous avons acheté un bœuf pesant 800 livres pour une culotte.

« De plus, un établissement anglais sur la côte de Madagascar apporterait un frein à la piraterie et serait d'un grand secours pour les navires de la Compagnie des Indes, qui pourraient s'y ravitailler et par conséquent ne pas emporter une aussi grande quantité de provisions, ce qui serait beaucoup plus économique. »

Tew, qu'un vent contraire avait retenu sur cette rade, retourna à terre le lendemain et demanda au gouverneur comment il avait fait la connaissance des indigènes.

« Nous en avons un jour rencontré un en chassant, lui répondit-il, nous l'avons cajolé et amené à notre camp où nous l'avons bien traité; d'autres l'ont suivi et nous avons vécu en bons termes d'amitié avec eux. » Pendant que Tew causait avec le gouverneur et buvait avec lui du rhum qu'il lui avait apporté en cadeau, il s'éleva une tempête qui, avant qu'il eût pu regagner son bord, cassa les ancres de son navire, la *Victoire*, et le mit à la côte où périt tout l'équipage sous les yeux du capitaine.

Force lui fut donc de rester avec ses anciens compagnons, sans savoir comment il pourrait regagner la colonie de Misson. Au bout de trois mois, il aperçut à l'horizon un grand navire qu'il supposa être le *Bijou*, mais il eut beau allumer des feux, ce navire ne s'arrêta point; pensant qu'il ne ferait qu'une courte

croisière, il fit des feux toutes les nuits. Un mois après, en arrivant le matin sur la plage, il fut tout étonné de voir à l'ancre tout près de terre deux sloops, d'où partit bientôt un bateau avec six rameurs à bord duquel était le capitaine Misson.

Arrivé à terre, Misson embrassa Tew et lui dit que tous leurs rêves de bonheur s'étaient envolés, car, sans provocation aucune, deux troupes considérables d'indigènes, profitant de l'absence de la *Victoire* et du *Bijou* qui étaient partis en croisière, étaient venus de nuit les surprendre et avaient fait un horrible carnage des colons, sans distinction d'âge ni de sexe, avant même qu'ils eussent pu se mettre en défense, de sorte qu'il avait dû se contenter de prendre la plus grande quantité possible de diamants et d'or et de se sauver à bord des deux sloops avec quarante-cinq hommes seulement. Caraccioli avait péri dans ce combat.

Tew, de son côté, lui raconta ses malheurs et lui proposa d'aller en Amérique où, avec les richesses qu'il avait sauvées, on pourrait mener une vie agréable. Misson, qui avait le désir de revoir sa famille, ne voulut prendre aucun engagement, mais il lui donna un des sloops et permit à ceux qui le voudraient suivre d'aller à son bord; en outre, il partagea avec lui ce qu'il avait sauvé du trésor commun. Trente hommes s'en allèrent avec Tew et quinze restèrent avec Misson.

Ils attendirent en vain pendant une semaine le retour du *Bijou*, puis ils firent voile pour la côte de Guinée. Surpris par un terrible ouragan dans le voisinage du Cap Infantes, le sloop du malheureux Misson sombra sans que Tew pût lui porter secours. Arrivé en Amérique, Tew remit à ses armateurs une somme quatorze fois supérieure à la valeur du sloop et vécut assez longtemps tranquille et ignoré à Rhode Island, mais, sollicité par quelques-uns de ses anciens compagnons qui avaient dissipé leur gain, il reprit la mer et trouva la mort en montant à

l'abordage d'un navire du Grand Mogol. Quant aux Français qui l'avaient accompagné en Amérique, ils se dispersèrent; c'est dans les papiers de l'un d'eux, mort à La Rochelle, qu'a été trouvé le manuscrit de Misson dont ce récit est la copie (Ch. Johnson, *The History of Pyrates*, t. II, 1724, p. 81-84 et 87-109).

LE PIRATE AVERY[1] À MADAGASCAR, EN 1694 ET 1695.

1° Embarqué sur un navire anglais, *The Duke*, que le gouvernement espagnol avait loué pour renforcer sa flotte de l'Amé-

1. Le pirate Avery a été pris par Adrian Van Broke et par Daniel Defoe comme héros des romans « *The life and adventures of captain Avery* (1709) (*a*) » et « *The King of the Pirates, Avery* (1719) (1) », dont tous les deux sont un composé de l'autobiographie très sujette à caution de Misson et de la vie d'Avery. Defoe a aussi écrit « *The life, adventures and pyracies of the famous captain Singleton* (1720) », dont une partie des aventures se passe à Madagascar.

(*a*) VIE ET AVENTURES DU CAPITAINE JOHN AVERY[2]

PRÉFACE

Comme, toutes les fois qu'on peut craindre que la véracité d'un récit soit mise en doute, il est nécessaire de le faire précéder d'une préface, il me semble à propos dans le cas présent d'en mettre une sous les yeux des lecteurs, qui ont été si souvent induits en erreur par des récits analogues à celui-ci que beaucoup d'entre eux sont en doute dès qu'une personne, qui en somme leur est inconnue, leur raconte des choses qui se sont passées au loin. « Quel est cet individu qui s'est sauvé de Madagascar? » dit l'un. « Comment a-t-il pu avoir connaissance des grands secrets du capitaine Avery? » dit un autre; et, comme le remarque fort justement le Dr Sherlock, chacun s'arroge le droit de trouver des défauts au livre qu'il a acheté, ce dont on ne peut l'empêcher puisqu'il l'a payé de ses deniers et qu'en somme il lui appartient, et d'adresser au pauvre auteur maintes critiques, se plaisant à profiter de l'occasion pour faire valoir sa soi-disant érudition.

Afin de mettre un terme à cette curiosité et de prévenir toute objection sérieuse du public, nous faisons savoir que l'auteur de ce petit écrit est Adrien van Broeck[3], Hollandais de distinction qui, après avoir reçu une bonne éducation à Leyde, s'est livré au commerce, comme ont coutume de le faire tous les Hollandais instruits. Son savoir, que ne cessaient de vanter toutes les personnes qui le connaissaient,

1. Voir le résumé de ce roman plus loin, pp. 529-531 (notule).
2. Cette *Vie d'Avery* par Adrian van Broke est un pur roman. La description de Madagascar, de ses productions et de ses habitants est tirée des divers livres du XVIIe siècle où l'on a parlé de cette île, notamment de l'*Histoire de Flacourt de 1658*.
3. Dans la traduction allemande de 1748, ce nom est orthographié tantôt Adrian van Broke et tantôt Adrian van Broeck.

rique du Sud dans le Pacifique, Avery, qui avait réussi à débaucher la plus grande partie de l'équipage, profita de l'ivresse

appela sur lui l'attention du gouverneur de la Compagnie hollandaise des Indes orientales qui, désireux de mettre à profit ses grands mérites, le nomma subrécargue d'un des navires de cette compagnie, « la Zélande [1] », qui était sur le point de mettre à la voile avec une riche cargaison. On lui donna des lettres de recommandation pour que, dès son arrivée à Batavia, il fût pourvu d'un emploi lucratif.

La fortune, qui ne favorise pas toujours ceux qui le méritent, voulut que son navire, ayant une voie d'eau, sombrât non loin de l'île Sainte-Hélène; heureusement les marins et les passagers purent se sauver dans les canots.

Adrien van Broeck perdit dans ce naufrage la plus grande partie de son bien. Arrivé à terre, il se rendit chez le gouverneur [de l'île Sainte-Hélène] et obtint pour le compte de la Compagnie un autre navire, avec lequel il fit voile comme il put pour Batavia. Mais, quoi qu'il eût couru un réel danger et que la mer, image de l'inconstance, eût englouti sa fortune, un malheur encore plus grand l'attendait, car, pendant la traversée, il fut capturé par quelques-uns des pirates du capitaine Avery qui le dépouillèrent de ce qui lui restait d'argent, quelques milliers de piastres, et l'emmenèrent, lui, son navire et ses compagnons, à Madagascar. On le conduisit devant le capitaine qui l'interrogea sur une foule de sujets et notamment sur l'état des affaires en Europe, et qui conçut tant d'estime pour lui que non seulement il lui offrit de demeurer en toute sécurité et liberté avec lui, mais encore de lui donner dans le Gouvernement qu'il venait d'établir tel emploi qui lui conviendrait.

Van Broeck eut peur, s'il refusait cette offre, de s'attirer l'inimitié du capitaine; il l'accepta donc et fut initié à ses plus secrets desseins; c'est ainsi qu'il eut connaissance des faits relatés dans ce rapport, faits dont, grâce à cette circonstance, il fut le témoin oculaire. Mais un homme au cœur généreux et honnête ne saurait rester longtemps dans une situation déshonorante, et Van Broeck ne séjourna dans ce nid de voleurs que le temps strictement nécessaire; dès qu'il le put, il partit à bord d'un navire anglais pour les Indes, que, comme nous le dira le récit qui va suivre, le capitaine Avery relâcha, lui remettant une lettre pour le gouverneur du Fort Saint-Georges [à Madras]. Van Broeck emportait une forte somme d'argent qu'Avery lui avait furtivement glissée dans la poche pendant la nuit.

Après un court séjour dans l'établissement anglais [de Madras], il arriva sain et sauf à Batavia où il occupe actuellement la charge honorable et lucrative pour laquelle il avait été recommandé.

Il nous reste encore à répondre à l'objection qu'on pourrait élever contre la véracité de ce récit, parce qu'Adrien van Broeck n'y parle jamais de lui. Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur aux meilleurs historiens de ce genre, par exemple, à Jules César, dans ses Commentaires, et à d'autres, qui, tous, ne mentionnent jamais leur propre personne, sauf dans les cas d'extrême nécessité.

L'auteur qui naturellement tient à sa bonne réputation aurait, du reste, fait preuve de peu de jugement et de peu de bon sens s'il avait mêlé le récit de sa vie à celui de la vie de pirates où l'on ne parle que d'actes de violence et de faits illicites injustifiables.

Mais ne retenons pas plus longtemps le lecteur à la porte, qu'il entre et qu'il lise ce récit. Il y prendra certainement plaisir; il n'y trouvera pas un style pompeux et des phrases élégantes, mais des événements assez intéressants pour satisfaire sa curiosité et tenir son esprit en éveil.

Dans un récit historique, il est plus nécessaire d'être véridique que d'avoir un beau style, car la simplicité convient mieux à la vérité que ces phrases recherchées qu'on compose péniblement pour raconter des événements faux et

1. Ce nom du navire manque dans la traduction allemande.

dans laquelle se plongeait chaque soir le capitaine pour s'emparer de ce navire et fit voile pour l'Océan Indien, mettant

romanesques. Aussi, l'auteur de ce livre, qui en a parfaitement connu le héros, a jugé à propos de ne pas servir au lecteur une de ces relations pompeuses auxquelles se complaisent les écrivains actuels, mais de mettre sous ses yeux, sans se préoccuper de la mode, les événements tels qu'ils ont eu lieu, dans le même simple appareil qu'avait le héros de ce récit au moment de sa naissance.

Le capitaine Jean Avery est né en 1653 à Plymouth, grand port de mer du Devonshire, de parents plus connus par leur industrie que par leur noblesse.

Son père avait longtemps été au service du roi sous les ordres de l'amiral Balke, qui était son compatriote et son camarade; mais, ne trouvant pas grand profit dans cette carrière et voyant que, dès le début de la guerre civile, tout le monde entrait en révolte contre le roi, il préféra abandonner son ami plutôt que son roi, et il entra en relations avec des marchands qui lui donnèrent, à cause de sa conduite prudente et laborieuse, une position convenable; il acquit en peu de temps la réputation d'un bon marin. Pendant ses voyages en pays étranger, sa femme veilla à l'éducation de son fils, le jeune Avery, dont elle prit grand soin, et elle ne négligea rien pour qu'un jour il fût aussi capable que son père. Malheureusement, elle mourut pendant que son mari était sur mer, son fils n'ayant pas encore six ans. Elle le légua à une de ses sœurs, Mme Norris, qui habitait la même ville qu'elle; cette dame, qui était veuve sans enfants, témoigna une affection toute maternelle à ce neveu dont elle admirait la vive intelligence et prit à cœur de lui faire donner une éducation appropriée à un enfant qui donnait les plus belles espérances; elle l'envoya à l'école et eut le plaisir de voir qu'il surpassait non seulement les enfants de son âge, mais même ceux qui étaient beaucoup plus âgés que lui. Il semblait que la Providence l'eût d'avance destiné à la fortune et à la grandeur auxquelles il a malheureusement atteint dans la suite, d'autant plus qu'il était audacieux et aimait à tyranniser ses camarades, ce qui n'était pas sans désagréments pour quelques-uns d'entre eux et ce qui provoquait des plaintes continuelles contre lui. Mais c'est bien inutilement qu'ils se plaignaient, car l'amour de la domination était profondément enraciné en lui et il était aussi peu disposé à obéir à ses supérieurs qu'à traiter avec douceur et bonté ses inférieurs. Son maître, qui n'était pas sans voir tous ses défauts, le punissait, mais sans arriver à ce qu'il s'amendât.

Enfin son père revint. Satisfait de la fortune qu'il avait acquise, il prit la sage résolution de ne plus courir les chances des voyages lointains et de se fixer dans son pays natal, où il serait à l'abri des dangers auxquels il avait été si souvent exposé en mer. A cet effet, il loua près de Plymouth, moyennant un loyer annuel de 160 livres, dans une localité nommée *Cat-Down*, une colline d'où l'on voyait le bras de mer qui s'enfonce de plusieurs milles dans les terres en décrivant divers courbes et détours; son nom vient d'une dune qui la domine et la protège contre les tempêtes. C'est là que ce vieux brave établit sa demeure.

Il vécut assez longtemps pour voir la restauration des Stuarts et sa patrie délivrée de la domination illégitime et de la tyrannie de Cromwell sous laquelle elle avait langui pendant tant d'années. Puis, ayant chanté son *Nunc dimittis*, il rendit le 14 mars 1663 son âme à Dieu.

Notre jeune pirate, qui entrait alors dans sa onzième année, retomba entièrement sous la tutelle de sa tante, chargée expressément par son beau-frère, avec un marin nommé Bartholomée Knowles, de s'occuper de son éducation. Ce Knowles était aussi riche que le vieil Avery, mais non point aussi honnête, comme nous le fera voir la suite de ce récit. Le jeune Avery vécut donc sous la surveillance de sa tante et de son co-tuteur pendant quatre années environ, jusqu'au moment où cette brave dame, qui était fort âgée, mourut, laissant à son neveu une somme de 500 livres qui augmenta d'autant sa fortune. Knowles resta alors son seul tuteur et, libre dorénavant de mettre à exécution les

le capitaine et les cinq ou six hommes qui ne voulurent pas rester à bord dans un canot avec lequel ils allèrent à terre.

mauvais desseins qu'il nourrissait d'ancienne date, il se mit en mesure de les accomplir. Il parut voir avec plaisir les désirs ambitieux de son pupille et il l'encouragea à partir à bord d'un des navires de guerre de la flotte envoyée de Plymouth pour détruire le nid de pirates d'Alger. Avery ne voyait dans la conduite de Knowles à son égard qu'un témoignage d'affection. Une lettre patente royale lui conféra le grade de sous-lieutenant et il partit avec cette escadre...

Pendant son absence [1], ce tuteur malhonnête s'entendit avec un homme de loi qui était son voisin pour fabriquer des actes qui le mirent en possession de la fortune de son pupille.

Quant à Avery, il se montra très habile marin et reçut toutes sortes de témoignages d'estime de ses chefs, notamment du contre-amiral Lawson; il se distingua au siège d'Alger; ayant eu une querelle de jeu avec un lieutenant, il se battit en duel avec lui, puis il alla à la Jamaïque et donna pendant deux ans la chasse aux pirates, gagnant pour sa part plusieurs lingots d'or et d'argent, qu'il gaspilla fort vite.

De retour en Angleterre, après avoir vainement tenté de rentrer en possession de son patrimoine, il reprit du service pendant la guerre contre la Hollande et revint en Angleterre lorsque la paix fut conclue. Il fit alors plusieurs voyages aux Iles sous le vent [Petites Antilles] comme capitaine de divers navires. Revenu encore une fois en Angleterre, il tomba amoureux de la fille d'un cultivateur qu'il épousa; mais le beau-père était un malhonnête homme qui ne lui donna pas un sou de dot et sa femme n'était pas des plus honorables, car, six mois après le mariage, elle accoucha d'un garçon qui était tout le portrait d'un certain aubergiste de la ville.

Avery, fort désappointé et la rage au cœur contre la société, s'en fut alors à Londres, où il contracta un nouvel engagement avec les négociants pour lesquels il avait déjà voyagé. Comme l'Angleterre et la France étaient en guerre, il en tira prétexte, ayant le secret dessein de se livrer à la piraterie, pour armer son navire d'un plus grand nombre de canons qu'il n'est ordinaire et embaucher un équipage comme on n'en avait encore jamais vu en mer; il n'eut pas de peine à persuader ses hommes de le suivre dans cette voie. Il relâcha d'abord à la Jamaïque; le commis du bord qui avait eu vent de ses projets et qui espérait en les dénonçant obtenir une bonne récompense, s'entendit avec le maître canonnier pour aller les dévoiler au gouverneur de cette île; mais heureusement le maître cannonier, pris de remords, découvrit le plan de son complice à Avery qui l'empêcha de descendre à terre et qui, une fois en mer, le fit pendre; puis ayant fait jurer à ses hommes fidélité et discrétion, il commença sa carrière de flibustier dans la mer des Indes.

Sa bonne fortune lui fit rencontrer un grand navire [2], armé d'un bon nombre de canons, qui portait un millier d'hommes et une masse de marchandises, les plus précieuses qu'on trouve dans l'Orient. Il y avait à bord une petite fille d'Aurengzeb, le Grand Mogol d'alors, dont l'empire était plus étendu qu'aucun autre dans le monde. Ce vaisseau était si fort et on y voyait sur le pont un si grand nombre de soldats qu'au premier abord le capitaine Avery ne laissa pas que d'hésiter à l'attaquer, craignant que son premier fait d'armes eût un résultat malheureux. Il se recueillit donc un instant et, après avoir supputé les forces dont il disposait, confiant dans le courage et dans l'extraordinaire audace de ses compagnons dans les combats navals, il jugea que le nombre considérable d'hommes qui encombraient ce vaisseau et qui n'étaient pas habitués aux guerres

1. Toute la partie comprise entre cet alinéa et la page X est un simple résumé du texte original dont il n'est nullement utile de donner une traduction complète.
2. Ici recommence la traduction textuelle.

Après avoir capturé en mai 1694 deux vaisseaux de 26 canons [1] à l'île du Prince dans le golfe de Guinée, Avery se rendit

1. Phillips, Voyage du navire « Hannibal », in *Churchill's Coll. Voyages.*

maritimes, était plutôt une cause d'infériorité qu'un avantage, et il donna le signal du combat, se ruant à l'attaque avec un courage indomptable, comme s'il avait prévu que le fruit de sa victoire serait la femme la plus charmante et les objets les plus précieux de tout l'Orient. Les Anglais n'eurent par le fait à tirer qu'une ou deux bordées pour que les Indiens amenassent les voiles et se rendissent.

La cargaison de ce navire avait une telle valeur qu'elle pouvait assouvir la cupidité des marins les plus insatiables. Car on y trouva plus d'un million [sterling] en argent monnayé et des étoffes du plus haut prix, sans compter une très belle femme. A peine le capitaine eut-il aperçu cette jeune dame toute éplorée qu'il en eut pitié et oublia la résolution inhumaine qu'il avait prise à son départ d'Angleterre. Malgré la conduite si vile de sa femme, comme il a été dit plus haut, il devint amoureux. Il aurait pu prendre la princesse de force, ce dont quelques auteurs du reste l'ont accusé, mais il lui témoigna au contraire le profond respect qu'elle méritait à cause de sa haute naissance. Après s'être emparé de toute la riche cargaison du navire qu'il avait capturé, il prit à son bord cette princesse et sa suite et laissa le reste de l'équipage aller où bon lui semblait. Ces trésors qui étaient la dot de la princesse étaient destinés au roi de Perse, qui n'eut pas la bonne fortune d'entrer en possession de cette précieuse cargaison, ni, du reste, de sa fiancée à laquelle Avery, avec son consentement, ravit quelque chose de plus précieux que tous ses joyaux. Celui-ci, qui était sous le charme de cette aimable créature, ne se fit en effet aucun scrupule de se marier en dehors des usages de l'église anglaise et l'épousa suivant les rites orientaux.

Les autres marins tirèrent au sort les femmes ou servantes qui accompagnaient la princesse et, suivant l'exemple de leur chef, ils les épousèrent bénis par le même prêtre. Puis, ils firent voile pour Madagascar, tout chargés de richesses; mais, lorsqu'ils arrivèrent en vue de cette île [dans la baie d'Antongil] [1], leur amour pour leurs femmes était déjà très refroidi.

Quand le Grand Mogol connut cet enlèvement, il envoya par représailles 300 hommes contre les Établissements anglais; la Compagnie anglo-indienne s'empressa de calmer son courroux à l'aide de présents et prévint le Conseil des directeurs en Angleterre de l'état critique des choses. Ceux-ci cherchèrent à décider le Dr D...nt à se rendre comme leur ambassadeur à la cour du Mogol, lui offrant un magnifique uniforme, mais le docteur avait trop peur de risquer sa vie dans une aussi périlleuse mission et du reste il sollicitait une place honorable en Angleterre même, de sorte qu'il refusa. Ce fut sir William Norris qui, n'hésitant pas à accepter cette fonction, partit pour les Indes avec le courage inhérent à sa noble race.

Le Grand Mogol non seulement l'écouta favorablement, mais, en le congédiant, il le combla de riches cadeaux, que Norris ne put transmettre lui-même à sa famille, ayant eu le malheur de mourir pendant le voyage de retour. Il ressort de là qu'un prince cupide regarde plus à l'argent qu'aux liens du sang, confirmant la règle que les rois ne connaissent pas de parents lorsqu'il s'agit d'accroître leurs états ou leurs trésors.

Mais revenons à Madagascar [à la baie d'Antongil] où nous avons laissé notre héros victorieux et amoureux. Dès que le navire fut en vue de l'île, les indigènes vinrent en masse sur le rivage. En voyant une telle foule, Avery eut quelque hésitation, mais, lorsque quelques-uns des flibustiers qui y étaient autrefois

1. Voir plus loin, p. 519, où il parle de l'île [Mangabé ou Marosy] par 15° 30' de lat. Sud.

peu après à Madagascar, sur la côte Nord-Est, où se trouvaient deux sloops à l'ancre, dont les matelots, qui les avaient volés en

venus lui eurent donné de la fertilité de l'île et du caractère de ses habitants une description rassurante, il se décida à envoyer quelques-uns de ses gens avec l'étendard de la paix et des cadeaux pour les chefs. Dès que ces envoyés eurent mis le pied sur le rivage, les indigènes manifestèrent une grande joie et les conduisirent devant leur roi, dont la résidence était à environ 3 milles de la côte, entourée de nombreuses huttes comme chez tous les peuples de l'Orient.

Près de mille hommes armés formaient un demi-cercle, au centre duquel étaient assis sur une natte, les jambes croisées, trois personnages qu'à leurs vêtements et à leur aspect il était facile de reconnaître comme les grands du pays. Celui qui était au milieu était le grand chef et les deux autres, qui étaient assis à ses côtés à une certaine distance, étaient son frère et son premier ministre.

Dès que parurent les Européens, les soldats poussèrent un grand cri et se mirent à brandir leurs sagaïes, ce qui ne laissait pas que d'être effrayant, quoiqu'en réalité, comme ils le surent plus tard par l'interprète, c'était un souhait de bienvenue.

Il se fit ensuite un grand silence et deux ou trois des chefs se détachant des groupes vinrent au-devant des flibustiers pour les conduire au roi auquel ils présentèrent leurs hommages respectueux à la manière des Européens; ils lui dirent que leur seul but en venant dans son pays était d'accroitre sa prospérité et sa puissance, que leur chef était un grand et puissant seigneur qui, ayant à se plaindre des rois d'Europe, cherchait un lieu convenable d'où il pût porter coup à leur commerce, ce qui les toucherait fort et leur serait très préjudiciable, et que son établissement dans ce pays ferait de lui un prince si puissant qu'on briguerait de tous côtés son alliance et qu'on s'empresserait de venir demeurer auprès de lui, sous sa protection.

Lorsque ces paroles lui eurent été rapportées, le roi exprima le vif désir de faire alliance avec un aussi grand chef et il fit dire à Avery que, dès que les préparatifs pour une réception solennelle seraient terminés, il serait heureux de le recevoir à sa Cour en grande pompe. Il donna ensuite des ordres pour qu'on servît à ces envoyés un bon repas et il leur exprima de nouveau le plaisir qu'il ressentait de les avoir auprès de lui, s'excusant de ne les pouvoir mieux traiter, après quoi, comme il est d'usage en Orient, il se leva et se retira chez ses femmes.

Au fond de la baie [d'Antongil], il y a une île de 10 milles de tour environ [1], qui est montagneuse et toute boisée, ce qui fait que les navires qui y jettent l'ancre tout près de terre y sont à l'abri des vents. Aussi le capitaine Avery décida-t-il d'y attendre le retour de ses envoyés, et, pendant ce temps, il fit faire des sondages dans la rade qui est sur la côte orientale de cette île, par 15°30′ de latitude Sud, et qui est spacieuse et abritée des vents les plus violents.

Un ou deux jours après, comme il l'avait promis, le roi vint avec une belle suite inviter le capitaine à descendre à terre. A son arrivée, Avery fit tirer en son honneur plusieurs salves d'artillerie et lui témoigna toute la considération que méritait sa haute situation. Il lui offrit à lui et à sa suite un grand repas où il fit servir tout ce qu'il avait à bord de son navire, dont les grandes dimensions remplissaient les indigènes d'étonnement: il accepta sans hésiter l'invitation du roi de venir à terre où eut lieu une réception telle qu'on en voit peu dans les pays sauvages, ce qui lui donna à penser qu'il n'était pas le seul et le premier Européen ayant atterri dans ce port.

Ces deux potentats, car, après cette entrevue, il faut reconnaître que tous deux eurent leur part de domination sur cette partie du monde, conclurent une

1. L'île [Nosy Mangabé ou Nosy Marosy], qui est au fond de la baie d'Antongil, a sa pointe Nord par 15°28′35″ lat. Sud et sa pointe Sud par 15°31′. Sa circonférence est de 8 milles.

Amérique, filèrent les câbles, en l'apercevant, et mirent leurs bateaux à la plage, puis se cachèrent dans les bois, pen-

alliance permanente; ils s'accablèrent réciproquement de cadeaux et se promirent aide et assistance en toute occasion. Le capitaine retourna à son navire avec l'intention de s'établir dans l'île (Nosy Mangabé) dont nous avons parlé et qu'il avait choisie pour y résider; il y débarqua avec ses gens, ne laissant à bord que les hommes absolument nécessaires au service du navire.

Tout d'abord, il fit transporter à terre tout le butin et prit soin que le partage fût fait le mieux du monde, conformément au droit et à la coutume des pirates; car, quoique ce soit leur métier de piller et de voler tous ceux qui leur tombent sous la main, ils n'en observent pas moins entre eux les règles de l'équité de la façon la plus stricte.

Dès que le partage eut été fait, à la satisfaction générale, et que les malades furent rétablis, le navire ayant été dûment calfaté, il reprit la mer, laissant une partie de ses gens à terre avec leurs femmes. Dans l'espoir de faire quelque bonne prise, il croisa tout autour des îles voisines, dont l'abord de quelques-unes est dangereux, tandis que, dans les autres, il y a de bons ports; mais toutes, en général, ont en abondance ce qui est utile à la vie des hommes, et, s'il y manque certaines choses, ce sont celles dont on peut parfaitement se passer, car on y trouve tout ce qui peut être utile et agréable à l'existence d'hommes sages.

Pendant cette croisière, où il captura deux navires arabes et un navire anglais de la Compagnie des Indes à destination de l'Europe, tous avec une riche cargaison, il eut le loisir de se livrer à un sérieux examen de conscience et, repassant dans son esprit les divers événements de sa vie, de se consulter sur la conduite à tenir pour être en sûreté.

Il était fort perplexe à ce sujet. Retourner en Angleterre où il avait tant d'ennemis, eût été hasardeux et dangereux; car, s'il échappait à la fureur des flots, il avait toute raison de croire qu'il serait mis à mort dès son arrivée à terre. Il se décida donc à fixer sa résidence permanente dans le lieu où il avait laissé sa femme et son butin; aucun lieu en effet ne pouvait mieux lui convenir que ces îles autour desquelles il croisait, îles qui sont situées entre les Indes orientales et occidentales et qui offrent de nombreuses ressources pour le commerce. Leur voisinage de plusieurs des îles des Épices, l'honnêteté de leurs habitants, leur éloignement de l'Europe, ainsi que l'abondance des vivres de toutes sortes qu'on y trouve, l'incitèrent à prendre la résolution d'y créer une Colonie, où il était assuré de jouir d'une sécurité absolue, même dans le cas où l'Univers aurait voulu l'en empêcher. Une fois sa décision prise, après avoir entre temps capturé un navire français, qui comme lui se livrait à la course, le capitaine Avery exposa ses projets non seulement à ses gens, mais aussi aux prisonniers qu'il avait faits dans ses diverses prises et qui étaient les uns Anglais, les autres Français, leur déclarant que ceux qui n'avaient pas envie de rester à Madagascar, pourraient s'en aller où bon leur semblerait à bord d'un navire qu'il leur donnerait dans ce but.

La générosité d'Avery était si connue que presque tout le monde consentit à le suivre, à l'exception des officiers et de quelques matelots du navire de la Compagnie anglaise des Indes, qui demandèrent à retourner en Europe. Quant aux Français qui se savaient en son pouvoir, ils jugèrent prudent de s'attacher à sa fortune, pensant qu'il valait mieux partager le butin avec lui que de le lui abandonner en totalité, et ils prirent la place des Anglais qui voulaient regagner leur pays. D'ailleurs, avant de partir, ces Anglais, ainsi que leur commandant, aidèrent à débarquer les matériaux nécessaires à la construction d'un fort. Ce fort fut terminé en peu de temps et ils l'armèrent de quelques gros canons et des 48 pièces prises sur le navire de la Compagnie des Indes orientales, de sorte qu'ils pouvaient y résider et y déposer leurs biens en toute sécurité; ils l'appelèrent du nom de leur chef *Fort-Avery*.

sant que c'était un navire de guerre chargé de les poursuivre. Avery, se doutant de la chose, envoya quelques-uns de ses

Les remparts et les canons ne suffisent pas à eux seuls à donner à une société, fût-elle de forbans, la tranquillité et la paix indispensables pour le bien de tous; ils établirent donc, du consentement général, les lois qu'ils jugèrent utiles au bon fonctionnement du nouvel État. Avery fut élu chef de la communauté avec un grand cérémonial et il fut investi de pouvoirs analogues à ceux que possèdent à présent les Doges de Venise ou de Gênes.

Lorsque l'organisation de cette République de pirates fut complète conformément au désir d'Avery, ceux qui avaient demandé à regagner leur pays eurent la permission de s'embarquer sur l'un des navires arabes pour aller aux îles de l'Ouest. Avery et une partie de ses nouveaux sujets restèrent à Madagascar; les autres partirent en course sous le commandement de M. De Sale, le plus haut gradé des officiers après le nouveau Duc, qui, pendant ce temps, tout comme ceux de ses compagnons qui étaient mariés, filait le parfait amour avec sa princesse.

Le temps calme les chagrins les plus vifs. Aussi la princesse ne pensa bientôt plus aux plaisirs dont elle jouissait autrefois à la cour de son grand-père le Mogol; du reste, celle qu'elle avait à Madagascar pouvait, dans une certaine mesure, la remplacer. Elle donna naissance à un fils, peu après que son mari eut été investi de sa nouvelle dignité. Les femmes qui faisaient autrefois partie de sa suite eurent également des enfants. Mais, si Avery et quelques-uns de ses compagnons avaient le bonheur d'être mariés, il n'en était pas de même des autres qui n'avaient pas la possibilité de se marier, faute de femmes, et qui cependant en éprouvaient naturellement le plus vif désir. C'est pourquoi l'avis général fut que, pour le bien du nouvel État, et afin que sa population se développât, il fallait aller chercher des femmes.

On organisa le plus vite possible dans ce but une expédition, que la fortune favorisa, car le navire revint bientôt avec un plein chargement de femmes. Ce n'étaient pas, il est vrai, des beautés et leur teint laissait à désirer, mais, dans le besoin, on prend ce qu'on trouve. Ils se consolaient du reste en pensant que le jour où ils en auraient assez, il ne leur serait pas difficile d'en avoir d'autres au même prix. Car, dans ces îles comme sur le continent africain qui en est tout voisin, on troque les femmes contre des marchandises, tout comme le bétail; on y peut acheter de ses parents une fille non mariée aussi facilement qu'une dent d'éléphant, avec cette différence toutefois qu'une fille vaut moins cher qu'une défense d'éléphant; ce sont du reste ces deux articles qui forment le fond du commerce dans ces régions.

Tous les sujets d'Avery, se trouvant dès lors pourvus de tout ce qui leur était nécessaire et de ce qu'ils pouvaient désirer, furent d'avis qu'il fallait établir leur résidence permanente dans l'îlot [de la baie d'Antongil] et amener de force ou par la ruse quelques Européens à se joindre à eux, afin d'accroître la population et par conséquent la puissance de la nouvelle République. Ce désir ne tarda pas à recevoir satisfaction; car la renommée de cette colonie se répandit promptement dans le monde des flibustiers de toutes les nations et un grand nombre d'entre eux vint se mettre sous la protection d'Avery qui se vit bientôt à la tête d'un État beaucoup plus considérable que les débuts ne pouvaient le faire prévoir. Cette augmentation de puissance et de force fut cause que non seulement il donna à son domaine une grande extension, mais que tous les chefs de l'île qui étaient dans ses environs durent lui payer tribut. De toutes parts, il se forma des communautés qui construisirent des villes, et on bâtit des forts et on établit des retranchements qui rendirent ce lieu inexpugnable aussi bien du côté de la mer que du côté de la terre. Quand le commodore Warren vint avec son escadre pour les chasser, il eut l'humiliation de ne pouvoir accomplir la mission qui lui était confiée, ayant reconnu qu'elle

compagnons leur dire qu'ils étaient des amis et qu'il leur demandait de se joindre à lui afin de s'entr'aider et de pourvoir

était inexécutable; il dut rentrer en Angleterre sans avoir fait rien d'autre que de proclamer un « Pardon » qui ne fut accepté que par quelques rares pirates, leur chef en étant exclus. Dans toute communauté ou agglomération d'individus, il y a toujours entre ses membres des différences de goût et d'opinions; les uns, par ambition, d'autres par hostilité pour leur chef, songent à le renverser pour prendre le gouvernement en mains, s'imaginant qu'ils en sont plus capables que lui et qu'ils sont les victimes de ceux sous les ordres desquels ils sont placés. C'est ainsi que De Sale, mécontent d'être le second dans l'État et non, comme il s'en jugeait digne, le premier, perdit tout espoir avec la vie en cherchant à supplanter Avery. Ce De Sale était certainement un brave et vaillant officier, mais il se montra ingrat et perfide envers Avery qui cependant avait été bon pour lui, lui laissant la vie quand il le fit prisonnier et l'élevant à la dignité de « vice-roi », ce qui lui donnait le second rang dans l'État. Mais la femme qui lui était échue en partage n'était pas belle comme celle d'Avery, ni d'une haute naissance, et la vue de la princesse la lui faisait prendre en aversion. Il s'évertua de toutes les manières pour tâcher de faire partager à la femme d'Avery sa passion, mais en vain, car elle ne prêta pas l'oreille à ses suggestions; était-ce par orgueil qu'elle ne céda pas aux sollicitations de l'ami et subordonné de son mari ou avait-elle trop peu d'expérience des affaires d'amour pour comprendre les insinuations de De Sale sans une déclaration en règle; en un mot, fût-ce par manque d'intelligence ou par ruse, c'est ce que nous ne saurions dire et ce qu'il n'est pas utile de rechercher, mais, ce qui est certain, c'est que plus elle semblait inexpérimentée à son amoureux, plus celui-ci lui trouvait de charmes, et il prit la ferme résolution de la posséder, résolution qui eut pour lui un effet aussi dangereux et nuisible que son amour était honteux et blâmable. Profitant d'une absence d'Avery que ses fonctions retenaient momentanément loin de sa demeure, le misérable fut plus assidu auprès de la princesse; il multiplia ses visites de sorte qu'il était facile de se rendre compte qu'il n'était heureux qu'en sa présence, et il se décida à profiter de l'occasion. La violence de son amour lui donnait du courage et de l'intrépidité et, comme il désespérait d'arriver à son but par la douceur, il chercha de quelle manière, fût-elle infâme, il pourrait assouvir ses désirs, peu importe ce qui en adviendrait.

Il sonda d'abord l'opinion de ses compatriotes français auxquels il exposa que la tyrannie des Anglais devenait chaque jour plus insupportable et qu'en conséquence il était nécessaire de s'en affranchir le plus tôt possible, car la puissance d'Avery allait croissant chaque jour à leur détriment; il était facile en effet, leur dit-il, en comparant sa conduite actuelle avec celle d'autrefois, de voir qu'il aspirait à exercer un pouvoir absolu et arbitraire, ce qui était de tout point contraire aux véritables intérêts de la communauté, et il ajouta que tous les hommes de bon sens, surtout ceux de nationalité française, qui étaient d'ancienne date habitués à vaincre, devaient se préoccuper des moyens de secouer ce joug, ce qui serait certainement plus facile pendant l'absence d'Avery. C'était précisément leur tour de relever les sentinelles et de monter la garde au château fort; l'occasion était donc très favorable pour s'affranchir de l'esclavage qui les menaçait; ils pourraient ensuite obtenir de leurs souverains légitimes l'amnistie pour les graves offenses qu'ils avaient commises en violant le droit des gens, contraints qu'ils étaient par suite des circonstances d'exercer la piraterie, métier illicite, et il leur serait en outre loisible de s'emparer des immenses richesses d'Avery qui étaient renfermées dans le château, sans compter d'autres trésors qu'ils recevraient certainement des mains du Grand Mogol, lorsqu'ils lui ramèneraient, après une habile convention, la princesse sa petite-fille affranchie de sa triste captivité. En terminant, il les adjura, pour

à leur sûreté. Les hommes du sloop étaient bien armés et avaient posté des sentinelles sur la lisière du bois pour sur-

l'honneur de leur patrie et par respect pour lui qui avait été si longtemps leur chef et avait navigué avec eux pendant des milliers et des milliers de lieues, de se montrer vaillants afin de gagner une aussi glorieuse récompense. Quant à lui, il se mettrait à leur tête et serait le premier à affronter les dangers, et, au moment de partir pour regagner leur pays, après avoir mené à bien leur légitime et glorieuse entreprise, il se rendrait à bord le dernier, promettant de ne laisser personne en arrière.

L'amour du butin, l'espoir d'obtenir l'amnistie des gouvernements d'Europe et de revoir leur patrie, étaient d'excellents arguments, bien propres à faire une profonde impression sur l'esprit de ces hommes habitués aux entreprises les plus barbares, de sorte qu'ils se laissèrent facilement convaincre par De Sale auquel ils jurèrent tous, sans exception, de vivre et de mourir avec lui.

Il fut convenu entre eux que dès que la cloche de la relève sonnerait et qu'ils auraient la garde des portes du château fort, ils se mettraient à la besogne et pilleraient tout ce qu'ils rencontreraient sur leur chemin, n'épargnant ni hommes, ni femmes, ni enfants, à la seule exception de la princesse et de ses serviteurs.

Mais le bon génie d'Avery, qui l'avait jadis protégé à la Jamaïque, vint de nouveau à son aide en cette circonstance, peut-être avec l'intention de lui réserver dans la suite de plus grands malheurs au cas où il ne changerait pas de genre de vie.

Un certain Piccard, que De Sale avait à plusieurs reprises malmené pendant qu'il était sous ses ordres sur mer et qu'il avait souvent mis aux arrêts, qui, d'autre part, ne pouvait espérer rentrer en France, même eût-il été amnistié pour le crime de piraterie, à cause de nombreux autres crimes dont il s'y était rendu coupable, tels que meurtre et inceste, guettait depuis longtemps une occasion de se venger de De Sale et l'occasion qui se présentait de mettre son ennemi à mal le remplit de joie. Aussi courut-il de suite chez le capitaine de la garde descendante, un nommé Richardson, originaire du pays de Cornouailles, qui avait été jadis le lieutenant d'Avery, et il lui dévoila toute la conspiration, ajoutant que, s'il ne prenait pas d'urgence les mesures nécessaires pour prévenir ce malheur, avant qu'il se fût seulement écoulé deux heures, il éclaterait une révolution qui entraînerait la perte de la colonie.

Richardson était un homme sensé qui réfléchit mûrement à ce que Piccard venait de lui conter et qui comprit que son maître Avery courait un grand danger. Il s'empressa donc de lui dépêcher à toute vitesse un message pour le mettre au courant de ce qui se tramait contre lui et le prier de revenir en toute hâte, l'avisant qu'il allait, en attendant, s'assurer de la personne de De Sale, le dangereux chef de la conspiration, et empêcher par la force ses complices de relever la garde du château fort, ce qui fut exécuté de la façon suivante. Lorsque, une heure avant la relève de la garde, De Sale arriva, suivant son habitude pour faire sa cour à la princesse, il fut, à sa grande surprise, mis en arrestation, mais il ne suffisait pas de s'assurer de sa personne et Richardson prit des dispositions pour arrêter aussi ses complices.

Il venait d'entrer sur rade un navire chargé de butin, dont les marins s'étaient de suite rendus au château fort. Il les groupa avec les gens de la garde descendante et leur ordonna d'envelopper la garde montante dès qu'elle serait à la parade et de la faire prisonnière ou de lui couper en tout cas la retraite. Comme les hommes vils ne sont jamais très opiniâtres dans l'exécution de leurs détestables projets et qu'ils manquent le plus souvent de cœur au moment d'agir, ces misérables, se voyant entourés et sommés de mettre bas les armes, sous peine qu'il ne leur serait point fait de quartier, se laissèrent arrêter sans faire la moindre résistance. Ils furent conduits en prison, où ils demeurèrent

veiller les nouveaux venus et voir s'ils se mettraient à leur poursuite; quand ils virent deux à trois individus venir à

jusqu'au retour d'Avery qui, de concert avec ses conseillers, devait leur infliger le châtiment que méritait leur acte criminel.

A la nouvelle de ce coup d'État qui se répandit de suite dans toute l'île, les Français se cachèrent, car ils craignaient d'être victimes de la haine des Anglais et, en effet, sans la proclamation adressée à ses compagnons par le capitaine Avery dès son arrivée et par laquelle il prohibait toutes représailles cruelles et irréfléchies, ces Français auraient été tous massacrés. Il est réellement curieux de voir ces pirates, dont toute la vie n'était qu'un tissu d'iniquités et de violences, se conformer de bon gré aux règles de la justice.

On fit le procès de De Sale et de ses complices qui furent déclarés coupables et condamnés à être empalés, et leurs biens furent confisqués au profit de l'État. Cette sentence impitoyable fut exécutée de suite, sans que les condamnés montrassent le moindre repentir, témoignant seulement le regret de n'avoir pas réussi dans leur projet criminel, pendant que leur cruel châtiment terrifiait les spectateurs. Les complots qui ne réussissent pas contribuent à fortifier et à consolider les gouvernements qu'ils avaient pour but de renverser; c'est ce qui s'est produit pour Avery, qui est non seulement entré en possession d'immenses richesses après l'insuccès de De Sale et de ses complices, mais à qui le grand Conseil de l'île octroya, par une délibération solennelle, un pouvoir souverain pareil à celui des plus grands potentats du monde.

Dès lors, ce fut un crime de haute trahison non seulement de comploter contre sa personne, mais même de se permettre la moindre critique de ses actes. Le pouvoir absolu dont il fut investi par ses sujets était tel que pouvait le souhaiter un despote dévoré par une ambition insatiable.

La pensée que la vie est courte trouble la jouissance des biens d'ici-bas et le penchant qui porte au vice tant d'individus n'est pas si profondément enraciné dans leur cœur que de temps en temps ils n'aient des velléités de revenir à la vertu. C'est ainsi qu'Avery regrettait fort son pays où il avait le désir violent de retourner pour finir sa vie là où il était né. Hanté par le souvenir de tous ses crimes, qu'il s'avouait pour la première fois, et réfléchissant que, s'il s'était placé pour le moment au-dessus des lois d'ici-bas, un jour cependant viendrait où il lui faudrait répondre de tous ses faits et gestes devant Dieu, il en vint à songer aux moyens d'obtenir l'amnistie de la Compagnie anglaise des Indes Orientales. Ses gens ayant capturé un navire de cette Compagnie et le lui ayant amené, il le relâcha avec toutes sortes d'excuses et lui remit la lettre suivante pour le capitaine Pitts, gouverneur du fort Saint-Georgès [à Madras] : « Monsieur, la personne à qui je confie cette lettre pour vous la remettre, portera témoignage que je professe le plus profond respect pour votre Compagnie. Je ne parlerai point ici de ma conduite envers les autres nations, mais soyez assuré de mon affection inébranlable pour mes concitoyens. Rien ne m'est plus pénible que de penser que j'ai jadis donné aux sujets de Sa Majesté le Roi d'Angleterre l'occasion de se plaindre de moi. Comme je le puis, grâce à mon immense fortune, j'offre de réparer tous les dommages que je leur ai portés, de la manière qu'on jugera la meilleure, pourvu que l'on m'accorde la permission de rentrer avec mes biens dans mon pays sans y être inquiété. Étant donné les dépenses de guerre que la Couronne est obligée de faire en ce moment, il me semble qu'une offre de quelques millions n'est pas à rejeter. Il n'est pas douteux que je puis me défendre dans ma résidence, quelque considérables que soient les forces qui viendraient m'attaquer, mais l'horreur que j'ai aujourd'hui pour toutes les injustices et iniquités et le désir de servir utilement ma patrie et d'y terminer mes jours me hantent tellement que je vous supplie de me prêter dans cette affaire votre généreux concours, et je termine en disant que je suis, Monsieur, avec tout le respect qui vous est dû, votre très obéissant serviteur. Jean Avery. »

eux, seuls, sans armes, ils les attendirent et, après leur avoir parlé, ils les menèrent à leurs compagnons qui, en recevant le

Selon son désir, cette lettre fut envoyée en Angleterre, mais je ne puis dire si la Compagnie des Indes Orientales l'a remise entre les mains du gouvernement ou si elle a jugé qu'il était absolument impossible de se commettre avec un flibustier, rebelle contre les lois de son pays et violateur du droit des gens, car il ne reçut aucune réponse; il prit les mesures qui lui parurent le mieux convenir aux circonstances dans lesquelles il se trouvait et qui ne pouvaient d'aucune façon lui attirer le mépris des honnêtes gens.

Mais ne nous arrêtons pas plus longtemps à ces projets d'entente avec l'Angleterre et revenons à Madagascar. Le dangereux complot auquel Avery avait échappé miraculeusement fut cause qu'on fit non seulement une loi bannissant à toujours les Français de l'île, mais qu'il décida d'accord avec son Conseil qu'on leur ferait partout une guerre à mort. En conséquence, il arma une flotte dans le but de ruiner leur commerce et de dévaster la colonie qu'ils possédaient sur la côte Nord de l'île; ce qui fut exécuté avec tant de rapidité et de vigueur que tous leurs efforts pour résister à cette attaque ne servirent à rien. Ils pillèrent Port-Sainte-Marie [dans l'île Sainte-Marie], qui était le chef-lieu des possessions de la Compagnie française des Indes Orientales depuis 1664 [1], et ils en rapportèrent plus de deux millions en argent, des pierres précieuses et d'autres objets de valeur, dont le quart, conformément à leur pacte, revint à Avery qui ainsi, chaque jour, croissait en puissance et en richesses, car il ne se passait guère de semaines sans qu'il y eût quelque prise. S'il avait pu obtenir l'amnistie à prix d'argent et retourner dans son pays, il avait une telle fortune qu'il avait les moyens d'acheter la France entière, toute riche qu'elle est.

Sa toute-puissance, qui égalait celle des plus grands rois et que rien ne limitait, et ses exploits extraordinaires dont la renommée s'était répandue au loin, attiraient dans ses États toutes sortes de gens qui voulaient vivre sous sa haute garde. Il faisait battre monnaie à son effigie et il édictait ses ordonnances et ses lois, à l'instar des princes souverains. Après avoir chassé les Français de l'île, afin de satisfaire son ambition et de n'avoir ni rival ni égal, il fit la guerre au roi du pays qui, à son arrivée l'avait accueilli fort cordialement et qu'il vainquit et soumit à son autorité. Comme nous l'avons dit plus haut, aucun état basé sur la violence et le brigandage ne peut jouir de sécurité; les prétendus amis d'Avery lui avaient en vain, il est vrai, tendu des pièges, mais il avait les raisons les plus sérieuses de craindre ses ennemis connus et inconnus et de songer aux moyens de se défendre contre leurs embûches.

Quoique loin de l'Europe, il était suffisamment au courant de ce qui s'y passait pour prévoir que, le jour où la paix y serait rétablie, on tenterait par tous les moyens possibles de le chasser de l'île de Madagascar. En conséquence il divisa son armée qui comptait 15 000 hommes en régiments et s'occupa activement de la bien armer et de l'exercer. Il fit pour ses forces de mer ce qu'il faisait pour les forces de terre. Il possédait plus de 40 vaisseaux de guerre, armés chacun de 36 à 70 canons, qui, s'il était nécessaire, pouvaient se réfugier dans une baie protégée par une jetée sur laquelle étaient alignées 100 pièces d'artillerie. Quoique les divers forts fussent en parfait état, il y ajouta des fossés et des ouvrages avancés, de sorte qu'il pouvait opposer la force à la force et défier toutes les entreprises ennemies.

La vérité nous force à confesser que, la personne qui a communiqué à l'auteur ces mémoires ayant quitté Avery au moment où il demandait l'amnistie,

1. C'est une erreur. Le chef-lieu de la *France Orientale*, comme on nomma Madagascar dans le sceau royal octroyé en 1665 à la nouvelle Compagnie fondée en 1664 par Colbert sous la dénomination de *Compagnie Orientale*, était le Fort-Dauphin. Il est vrai toutefois que, dès 1643, Pronis avait pris possession de l'île Sainte-Marie (comme de la baie d'Antongil) au nom du Roi de France et de la *Société de l'Orient*.

message d'Avery, crurent tout d'abord que c'était un piège qu'on leur tendait pour les amener à bord du *Duke*; mais, lors-

nous sommes obligés d'arrêter ici notre récit, sous peine d'en imposer à nos lecteurs. Nous allons donc terminer en donnant une description véridique du pays dont il est aujourd'hui le maître.

L'île de Madagascar a été nommée île de Saint-Laurent parce qu'elle a été découverte le jour de la fête de ce Saint ou, suivant d'autres, parce que c'est un Portugais du nom de Laurent qui l'a vue le premier en 1506. Du temps de Henri IV, les Français l'ont appelée île Dauphine. On suppose que c'est la Menuthias dont parle Ptolomée et la Cerné que Pline mentionne en Ethiopie.

Elle est située dans la mer d'Afrique et s'étend du côté de l'Ouest vers la côte du Zanguebar et de la Cafrerie. Elle a 50 lieues de long et de 80 à 100 de large et est située dans la zone torride, sous le tropique du Capricorne. Ses côtes présentent beaucoup de promontoires, dont la plupart sont couverts de citronniers, d'orangers, d'ébéniers et d'autres arbres dont le bois est moucheté; ils sont en beau marbre blanc, d'où jaillit l'eau la meilleure et la plus claire du monde.

Le pays est divisé en un grand nombre de provinces, dont celles du Nord ne sont pas connues des Européens. Les villages des indigènes sont composés de maisons en planches portatives, que quatre hommes suffisent à transporter d'un lieu à un autre: ils les entourent de palissades et d'un fossé large de 6 à 7 pieds.

L'air y est fort chaud et il n'y a jamais de neige ni de glace. En divers lieux, on trouve des mines de fer et de bon acier. Ils ont aussi des mines d'or, mais d'un or très pâle. Dans les cours d'eau, on ramasse des pierres précieuses de diverses sortes. Le miel y abonde, miel qui est excellent et semblable à du sucre, beaucoup plus dur que le nôtre; les Malgaches fabriquent avec ce miel l'hydromel, sorte de vin sucré ou de cidre dont ils font un grand usage. Ils extraient de l'huile de divers plantes, fruits, noix et graines; on y rencontre une espèce de terre qui est aussi utile en médecine que la *Terre sigillée de Lemnos* [1]. Le poivre blanc y abonde ainsi que toutes sortes de bois odorants des couleurs les plus variées. Il y a aussi de grandes quantités de « bamboches » [bambous] ronds, très hauts et très gros, avec lesquels ils fabriquent des pots, des bouteilles, des violons et des harpes [Valiha] [2], de petits canots qui peuvent porter deux personnes et des chaises, ayant soin de donner aux tiges des bambous, lorsqu'elles sont encore jeunes, la courbure et la forme utiles pour l'usage auquel ils les destinent. Il y a de ces bambous [cannes à sucre] qui ont une moelle sucrée, que les Indiens, les Arabes et les Persans apprécient fort et qu'on appelle « sucre de Bambas ou de Bamboches [Bambou] ». Le tabac y est très bon et il y a une certaine espèce de chanvre avec lequel ils font non seulement des tissus, mais dont ils mâchent aussi les feuilles afin de se procurer un sommeil agréable et de doux rêves, mais ceux qui n'y sont pas habitués deviennent comme fous pendant trois ou quatre jours.

Les Malgaches ont souvent à souffrir des sauterelles qui dévastent leurs rizières et leurs plantations; ils les recueillent et les mangent. Il n'y a dans cette île aucun animal nuisible, à l'exception des crocodiles et de grands serpents qui ne sont pas cependant venimeux.

Les habitants de Madagascar appartiennent à deux races différentes; les uns sont blancs et les autres noirs. A en juger par leurs noms et par leurs mœurs, les premiers semblent être des descendants de Juifs [3]. Tous vont nus, sauf

1. La *Terre de Lemnos* est de l'argile ocreuse rouge dont on formait des pastilles sur lesquelles était imprimé le sceau du Grand Seigneur et qu'on employait comme astringentes.

2. La *Valiha* est un instrument fort harmonieux qui se compose d'un tronçon de bambou, dont on soulève à l'aide de chevalets un certain nombre de fibres, que l'on pince avec les deux mains, comme une lyre.

3. Dans la traduction allemande de 1718, il est dit que les Malgaches blancs sont non pas d'origine juive, mais d'origine indienne (p. 66).

qu'ils surent que le capitaine se proposait de venir à terre sans armes pour s'entendre avec eux, n'amenant avec lui que le

qu'ils cachent leurs parties honteuses. Cependant les femmes de la haute classe portent de singuliers vêtements, très légers. Les hommes achètent leurs femmes et ils en prennent autant qu'ils en peuvent entretenir. Ils sont courageux et ne craignent pas la mort; leurs armes sont la lance, l'arc et les flèches. Les femmes sont honnêtes et vertueuses.

Leur langue tient de l'arabe, ainsi que leur écriture; ils se servent d'un papier de couleur jaune, fin et uni, qu'ils fabriquent avec le liber de certains arbres appelés Avo[1], et leur encre est faite avec une certaine gomme produite par l'Arandranto[2]; leurs plumes sont des lamelles de bambou[3].

Les Malgaches croient à un Dieu créateur du ciel et de la terre, qui récompense les bons et punit les méchants. Ils l'appellent Zankarre [Zanahary, litt. : le Créateur], et ils lui font des sacrifices, mais ils ne lui élèvent pas de temples. Ils croient aussi qu'il y a de bons et de mauvais anges, et ils ont une peur extraordinaire du diable; aussi, dans tous leurs sacrifices, lui jettent-ils le premier morceau, pensant ainsi le contenter[4]. Leurs prêtres sont des sorciers qui leur donnent des charmes et des amulettes pour les préserver des maléfices du Diable. Ils vivent en « hordes », comme les Tartares, sous les ordres d'un chef qu'ils appellent Tschich [Cheik][5], et qui est d'ordinaire l'individu le plus puissant de la communauté. Les dernières nouvelles que nous ayons eues de cette île disent que les diverses provinces sont gouvernées par de petits princes ou des seigneurs et que le peuple est divisé en plusieurs classes. Depuis qu'Avery a conquis l'île, tous ces princes dépendent de lui.

Quand de nobles seigneurs se font visite, l'hôte cède la plus belle de ses femmes à son visiteur, et les gens du peuple, lorsqu'ils reçoivent des amis, agissent de même à leur égard.

Les grands seigneurs prennent un grand plaisir aux diverses sortes de spectacles. Leurs acteurs s'appellent Secalses [Sekatsa[6]]; ils ne portent pas de barbe et, sur la scène [!], s'habillent en femmes; ils ne jouent pas trop mal.

Madagascar est aux antipodes de la partie méridionale de la Californie; l'air y est tempéré et extrêmement sain. Le sol y est très fertile et, en beaucoup d'endroits, produit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie des hommes.

Le jour le plus long dans la région Nord de cette île est de treize heures 1/2[7] et le jour le plus court dans la région Sud est de neuf heures 3/4; les nuits sont naturellement en raison inverse des jours.

1. « Le papier [des habitants de la côte Sud-Est] se fait avec la moyenne écorce d'un arbre qui se nomme *Avo*, laquelle est fort douce » (Flacourt, *Hist. de Madagascar*, 1658, p. 186). — L'Avo ou mieux *Avoha* est un arbre dont l'écorce, très fibreuse, sert aussi à faire des cordages et des vêtements.

2. « L'encre [des habitants de la côte Sud-Est] se fait avec la décoction du bois nommée *Arandranto*, qu'on laisse tarir jusqu'à ce qu'elle soit bien épaisse » (Flacourt, *Hist. de Madag.*, 1658, p. 186). — L'*Arandranto* ou *Aramy* est un arbre qui donne une excellente résine, la gomme élémi.

3. « Les plumes [des habitants de la côte Sud-Est] sont faites de cannes nommées *Volo* et dans les Indes *Bambou*. Ils coupent un morceau de ces cannes de la longueur de la main et large comme une plume; ils taillent le bout et le fendent » (Flacourt, *Hist. de Madag.*, 1658, p. 187).

4. « Tous croient qu'il y a un Dieu, qui a tout créé... Ils croient qu'il y a un Diable... Ils lui font des offrandes et parmi leurs sacrifices, comme pour l'apaiser, ils lui présentent le premier morceau... Ils divisent les esprits en sept sortes, tant bons (anges) que mauvais (démons) » (Flacourt, *Hist. de Madag.*, 1658, p. 54).

5. A Madagascar, il n'y a pas de chefs s'appelant « cheiks », excepté en quelques lieux de la côte Nord-Ouest où il y a de petites colonies d'Arabes.

6. Les Malgaches nomment *Sekatsa* ou *Saikatsa* des individus qui se travestissent, qui sont efféminés.

7. Dans la traduction allemande, il est mis seulement treize heures (p. 68).

nombre d'hommes qu'ils fixeraient, ils n'eurent plus de craintes et se réjouirent d'avoir de semblables alliés, car leurs bateaux

Les principaux produits de l'île sont le riz, les peaux, la cire, les gommes, le cristal de roche, le cuivre, l'ébène et des bois de toutes sortes.

Il y a sur la côte orientale de Madagascar une vallée très attrayante et fertile, appelée Ambouse [Ambolo[1]], qui contient des mines de fer et d'acier fort riches, et qui produit une grande quantité de cette huile qu'on appelle « Sejanum » [sésame]. Il existe, auprès de cette vallée, des sources d'eaux chaudes souveraines contre les rhumatismes, et, non loin, il y a une haute montagne au sommet de laquelle on trouve une source d'eau très salée, quoiqu'elle soit à plus de 30 lieues de la mer. Plus au Sud, il y a toutes sortes d'eaux minérales, très différentes de couleur, de goût et de vertus, et l'on rencontre en quelques endroits des lacs ou puits de bitume. On cite aussi une rivière dont le sable du lit est si chaud qu'on n'y peut pas marcher pieds nus, et cependant l'eau elle-même est extrêmement froide.

Il me faut encore parler de deux coutumes singulières. Si une femme meurt en accouchant, l'enfant est brûlé tout vivant avec le cadavre de sa mère, parce que, disent-ils, il vaut mieux qu'il meure, puisqu'il n'a plus de mère pour le soigner, et, si un enfant naît un jour néfaste ou sous un astre malheureux, ce dont les avertissent leurs prêtres, ils l'exposent aux bêtes fauves. Ils considèrent comme néfastes à peu près la moitié des jours de l'année; c'est la cause que l'île est si peu peuplée.

Les Malgaches parlent une langue barbare, et, quoique chaque province ait pour ainsi dire sa prononciation particulière, elle ne diffère cependant pas assez d'un endroit à un autre pour que tous les habitants de l'île ne puissent pas se comprendre, de sorte qu'on peut en somme dire qu'on parle dans toute l'île une seule et même langue.

De ce que nous venons de dire, on peut juger combien il serait avantageux pour l'Angleterre qu'on trouvât le moyen de prendre possession de cette île magnifique, soit en anéantissant par les armes ce nid de pirates, soit en s'entendant avec leur chef suprême qui désire obtenir l'amnistie de son passé et en acceptant ses propositions si avantageuses.

La conquête d'une île aussi grande, aussi belle et aussi riche en produits de toutes sortes, apporterait à l'Angleterre un accroissement de prestige et de puissance considérable et serait aussi glorieuse pour notre réputation en Afrique que nos dernières victoires l'ont été récemment en Europe (*The Life and Adventures of Captain John Avery (raised fron a Cabbin-boy to a King), now in possession of Madagascar : being a succinct account of his birth, parentage, education, misfortunes and successes, viz. : His serving the government on board the « Resolution » and « Nonsuch » men of war. The reasons why he quitted that service for that of the merchants. His putting to sea in a Merchant Ship, where he drew in the crew to turn Pirates with him. His sailing to Jamaica, where he disposed of the Ship's cargo. His taking a large ship, worth above a million sterling, belonging to the Great Mogul, with his grand-daughter on board (who was going to be married to the King of Persia), attended by a great retenue of Ladies. His Marriage with the said Princess and his men with her Retenue. The methods he took to establish himself. His wealth, strength and acquisitions by sea and by land. His character. The several overtures he has made to return his obedience. A description of the country with its customs, manners, etc.* — Written by a Person [Adrian van Broke, a Dutch Supercargo] who made his escape from thence, and faithfully extracted from his journal. London, printed and sold by J. Baker at the Black-Boy in Pater-Noster Row, 1709, price 6^{d}, pp. VIII-64, et traduction allemande : Adrian van Broke, eines hollanders, *Allerneueste Nachricht Von Madagascar und dem Leben,*

1. La vallée d'Ambolo est située dans le Sud-Est de l'île, non loin de Fort-Dauphin.

étaient trop petits pour qu'ils pussent songer à attaquer quelque gros vaisseau et, seuls, ils étaient incapables de faire des prises

des jekigen Beherrschers dieser Insul, aus dem Englischen übersezt, Zweite Auflage. — Frankfort und Leipzig, 1748, vi-71 pages [Les Nouvelles les plus récentes de Madagascar et de la vie du souverain actuel de cette île, par Adrien van Broke, Hollandais, traduit de l'anglais, 2e édition, Francfort et Leipzig. 1748][1]).

1. L'illustre auteur de *Robinson Crusoé*, Daniel Defoe, a écrit en 1729 sous la forme d'une autobiographie un roman, *The King of Pirates*[a] [Le Roi des Pirates], dont le héros est le célèbre pirate Avery. Au début du roman qui comprend deux lettres soi-disant écrites par Avery lui-même, il lui fait dire : « Vous pouvez être sûr que c'est avec un réel déplaisir que j'ai appris qu'une brochure fort ridicule, intitulée *La vie et les aventures d'Avery*, a été publiée en Angleterre, et je n'ai pas besoin de la lire pour savoir qu'elle est fausse d'un bout à l'autre, car, quoique mon extravagante histoire puisse très bien être la base d'un roman, cependant personne, autre que moi, n'est capable de le faire ».

Après l'avoir fait croiser d'abord dans l'Océan Atlantique, puis dans l'Océan Pacifique le long des côtes d'Amérique et relâcher à l'île de Juan Fernandez, il lui fait doubler le cap Horn, se ravitailler au cap Saint-Julien (près de l'embouchure du Rio Santa-Cruz en Patagonie) et partir de là le 10 décembre 1692 pour Madagascar où il arriva, dit-il, le 7 avril 1693. Après s'être ravitaillé dans la baie de Saint-Augustin, Avery se dirigea vers le Nord en quête d'un endroit sûr et commode où il pût se créer un refuge. Pendant qu'il longeait la côte, un horrible ouragan mit son navire sur un écueil ; il réussit toutefois à sauver les canons, les munitions, de nombreux objets et le trésor qui étaient à bord. N'ayant plus à sa disposition qu'un petit sloop avec lequel il ne pouvait songer à faire des prises sérieuses, il s'établit sur un îlot près de terre et y construisit une petite ville, qu'il fortifia en l'entourant de fossés et de trois palissades concentriques armées de canons et où il demeura huit mois. Au bout de ce laps de temps, ennuyé de son inactivité forcée, il proposa à ses compagnons de désigner quelques-uns d'entre eux pour aller courir avec lui à bord du sloop la chance de quelque heureuse prise, mais avec l'engagement de revenir coûte que coûte à Madagascar et y laissant, comme garantie de ce retour, leur part d'argent. Quoique cette proposition parût leur agréer, aucun ne manifesta le désir de partir, car ils n'avaient nulle envie de se séparer de leur argent. Avery profita de cet état d'esprit pour dire que dans l'intérêt public il s'embarquerait volontiers à bord du sloop et qu'il s'étonnait que l'amour de leur argent empêchât ses compagnons d'en faire autant, vu que cet argent était ici en toute sécurité. Personne ne s'opposa à ce qu'il prît le commandement du sloop et il fut autorisé à choisir les hommes qui devraient le suivre.

Avery fit de suite les préparatifs de départ, approvisionna convenablement le sloop et mit à la voile pour le Cap de Bonne-Espérance le 3 janvier 1694, laissant honnêtement son argent à la garde de ceux qui restaient à terre ; il alla d'abord à l'île Tobago (Petites Antilles), puis en Angleterre, où. après beaucoup de pas et de démarches, il finit par obtenir la place de second à bord d'un beau et fort navire, où il fit embarquer sept de ses anciens compagnons. Sur la côte d'Espagne, ils prirent les armes et, s'étant emparés du capitaine et du reste de l'équipage, ils mirent à terre ceux. au nombre de dix, qui ne voulurent pas se livrer à la piraterie. Aux Canaries, puis à Sainte-Hélène, ils se ravitaillèrent et finirent par atterrir à Madagascar devant leur ancienne résidence où ils retrouvèrent avec joie leurs camarades après une traversée de trois mois et dix-huit jours et une absence de près de trois années. Le nombre des pirates habitant cette ville s'était accru par suite du naufrage dans ces parages d'un navire corsaire dont l'équipage, composé de sept Hollandais, trois Portugais et cinq Anglais, s'était joint à eux. Le trésor était parfaitement en ordre et chaque homme eut la part à laquelle il avait droit.

Après un coup semblable, Avery ne pouvait songer à retourner en Angleterre comme le désiraient beaucoup de ses compagnons et, ne voulant pas, malgré ses richesses, mener une vie oisive et ennuyeuse au milieu des Malgaches, il décida quatre-vingt-cinq de ses hommes à partir avec lui en quête d'aventures à bord de son navire. Au moment où il se disposait à mettre à la voile, il aperçut un bateau qu'il héla et qui était monté par des pirates de sa connaissance ; il les accueillit avec joie, puis, après une quinzaine de jours passés en fêtes, il prit la mer et se dirigea vers le golfe Persique ; sur sa route, il rencontra deux boutres

a. Le titre complet est : *The King of Pirates, being an account of the famous enterprises of Captain Avery, the mock king of Madagascar, with his rambles and piracies, wherein all the sham accounts formerly published of him are detected. In two letters from himself, one during his stay in Madagascar, and one since his escape from thence*. 1720. — Defoe a encore parlé d'Avery dans son *Captain Singleton* et dans *A new voyage round the World*.

sérieuses. Maintenant ils allaient avoir beau jeu! Quant à Avery, il était également fort satisfait, car leur aide pouvait lui être utile pour tenter une grande entreprise, et, quoique la part du butin de chacun en dût être naturellement un peu diminuée, il n'eut pas à souffrir de cette diminution comme on le verra plus loin.

Après avoir tenu conseil, ils firent tous voile pour la côte d'Arabie, après avoir renfloué les deux sloops. Près de la

persans chargés de riz dont il envoya l'un d'eux avec quelques-uns de ses gens à Madagascar où il fut le bienvenu, car on y manquait de grains; ce boutre servit à faire deux ou trois voyages en Perse pour y acheter du riz.

Avery, ayant appris que la petite-fille du Grand Mogol devait traverser la baie du Bengale pour aller se marier avec le roi de Pégou et emportait avec elle une masse de bijoux et d'argent, se mit en mesure de profiter de cette occasion unique. En effet, il attaqua au passage les trois navires à bord desquels était cette princesse et sa suite et, s'en étant emparé, il fit main basse sur tous les bijoux et tout l'or qu'ils contenaient et dont la valeur était inappréciable; il raconte tout au long qu'il respecta la princesse et la fit respecter, laissant toutefois ses gens assouvir leurs passions à leur gré sur ses deux cents suivantes.

Il reprit alors le chemin de Madagascar, chargé de richesses incalculables. Sur sa route il captura un petit boutre qui était chargé de riz et d'arack ou rhum, et tout l'équipage se mit à boire et pendant une quinzaine ne dessoûla pas; sept à huit hommes furent tués dans des disputes, deux tombèrent par-dessus bord et plusieurs eurent le *delirium tremens*. Enfin, après sept mois d'absence, il se retrouva dans son établissement, où il vécut avec ses gens en pleine abondance et sécurité.

« On a raconté à Londres et en France, dit Avery, toutes sortes d'histoires terrifiantes à mon sujet; n'a-t-on pas dit que j'avais avec moi 5 000 hommes, que j'avais une flotte de vingt navires, que j'avais bâti une forteresse suivant toutes les règles de l'art, que j'avais offert au roi d'Angleterre des millions de livres sterling pour avoir mon pardon? etc. Rien de tout cela n'est vrai. Si l'on nous avait offert notre pardon moyennant une amende, si forte fût-elle, nous l'eussions accepté, car nous étions plus riches que bien des gouvernements et nous ne savions que faire de nos richesses. Mais on ne nous fit aucune offre de ce genre et c'est en vain que je m'évertuai à trouver un moyen de regagner mon pays, car j'étais trop connu pour espérer y rentrer incognito. Je restai donc encore trois années à Madagascar, recevant de temps en temps la visite de navires pirates; au début, j'avais avec moi huit cents hommes, tous braves et bons marins, mais peu à peu ce nombre diminua, car il y en eut qui s'embarquèrent pour l'Europe, d'autres partirent en course, enfin quelques-uns s'en allèrent en d'autres parties de l'île, tous emportant leur part de trésor. Trois autres années passèrent encore sans que je trouvasse le moyen de retourner en Europe ». Cependant, un beau jour, Avery, sans prévenir ses compagnons, partit avec quelques amis fidèles à bord d'un simple canot, longea la côte Ouest de Madagascar et arriva à la baie de Saint-Augustin où mouillent souvent des navires d'Europe pour s'y ravitailler. Il était là depuis deux jours quand arrivèrent cinq gros vaisseaux, trois anglais et deux hollandais. S'étant mis en embuscade avec ses treize compagnons sur la route que devaient suivre les matelots de ces navires pour aller faire de l'eau, ils en appréhendèrent cinq, qu'ils emmenèrent prisonniers à leur campement et auxquels, après leur avoir dit qu'ils appartenaient à la flotte d'Avery, sans dire que c'était Avery lui-même qui leur parlait, ils firent raconter ce qu'on disait d'eux en Europe. Ils apprirent ainsi les histoires extravagantes qui avaient cours sur eux; ils se gardèrent bien de les démentir, ils renchérirent au contraire de leur mieux, disant qu'ils étaient extrêmement forts et ne craignaient personne, que leur général avait plus de six mille hommes sous ses ordres, qu'il avait une flotte de douze vaisseaux, armés les uns de 60, les autres de 40 à 50 canons, et deux villes, toutes deux très bien fortifiées avec plusieurs batteries, que ses richesses, tant en or qu'en pierreries et en bijoux, étaient incalculables, et qu'enfin il était résolu à peupler toute l'île de Madagascar d'Européens et à faire venir des femmes de la Jamaïque et des Petites Antilles, et qu'il serait sous peu le roi de tout Madagascar. Toutefois, ils protestèrent contre les accusations qu'on portait en Angleterre contre Avery et contre ses gens qu'on accusait d'avoir violé la princesse et ses suivantes, puis de les avoir massacrées et jetées à la mer; ni Avery, ni ses gens, dirent-ils, n'ont commis aucune des cruautés qu'on leur reproche; ils ont pillé le trésor de

bouche de l'Indus, la vigie leur signala un vaisseau auquel ils donnèrent de suite la chasse, pensant avoir affaire à quelque navire de la Compagnie hollandaise des Indes, mais c'était mieux que cela, car, au premier coup de canon, ce vaisseau hissa le drapeau du Grand Mogol et se mit sur la défensive. Avery continua à canonner de loin, si bien que quelques-uns de ses hommes commencèrent à se demander s'il était bien le héros qu'ils croyaient. Les sloops abordèrent le vaisseau,

la petite-fille du Grand Mogol, mais ils l'ont respectée ainsi que ses dames de compagnie, et, s'il n'en a pas été de même pour ses suivantes, c'est qu'elles l'ont bien voulu; ils ajoutèrent qu'ils donneraient volontiers une somme énorme pour obtenir du roi d'Angleterre leur pardon. Après quoi, ils renvoyèrent à bord de leurs navires leurs cinq prisonniers, qui ne se firent pas faute de raconter tout ce qui leur avait été dit et colportèrent ces nouvelles dans les Indes Orientales, puis en Europe, si bien que, pendant un assez long temps, aucun navire anglais ou hollandais n'osa plus s'aventurer dans les parages de Madagascar, de crainte d'y rencontrer Avery, qui cependant à cette époque avait à peine une centaine d'hommes avec lui.

Après le départ des cinq vaisseaux, Avery, quittant la baie de Saint-Augustin, doubla le Cap Sainte-Marie, longea la côte Est, indécis sur ce qu'il devait faire, puis il revint dans le Sud et regagna son établissement du Nord.

Dans la soi-disant « Seconde lettre » (écrite de Constantinople), Avery dit qu'il est resté à Madagascar jusqu'à ce que, ses gens l'ayant presque tous abandonné, il ait craint qu'en Europe on connût par eux le triste état auquel il était finalement réduit et qu'on ne vînt le prendre, peut-être conduit par quelqu'un d'entre eux désireux de gagner ainsi sa grâce. Il prit alors la résolution de quitter l'île définitivement, mais il ne communiqua cette résolution qu'à huit amis fidèles, disant au contraire aux autres qu'il était décidé à y vivre et à y mourir. Afin de donner plus de poids à ses paroles et, d'autre part, d'avoir une plus grande liberté, il construisit dans l'intérieur du pays, à 16 milles du fort, une sorte de palais où il s'installa avec ses huit fidèles et où il transporta en secret tout son or et tous ses bijoux, et il planta tout autour des arbres et des fleurs. Puis, un beau jour, vingt-quatre des gens restés en ville, qui étaient dans la confidence, sous le prétexte d'aller acheter du vin sur la côte de Malabar et, si cela se pouvait, un navire plus grand que le seul sloop qu'ils possédaient, embarquèrent à bord de ce sloop leur part d'argent ainsi que les 64 barils de piastres appartenant à Avery, que celui-ci n'avait pas osé transporter dans sa demeure de peur d'éveiller l'attention de ses autres compagnons, et ils vinrent attendre leur chef en un lieu fixé d'avance, abandonnant définitivement Madagascar et le reste des pirates dont depuis ils n'eurent plus aucunes nouvelles.

Ils firent voile vers Bassora, dans le golfe Persique, sans chercher à attaquer les divers navires qu'ils rencontrèrent, car ils en avaient fini pour toujours avec la piraterie, mais, surpris par un cyclone, ils durent fuir devant la tempête et se retrouvèrent sur la côte orientale de Madagascar, où ils furent heureux de se mettre à l'abri d'un promontoire; ils y demeurèrent vingt jours; sept des hommes de l'équipage, en ayant assez, se séparèrent d'eux en ce lieu et, pendant ces trois semaines, le charpentier du bord leur construisit un bateau avec lequel ils se proposaient de retourner à leur ancienne résidence du Nord de l'île, où ils avaient laissé une certaine somme d'argent, mais ils ne réussirent pas dans leur tentative et ils furent recueillis dans les parages du Cap par un capitaine portugais qui les dépouilla en partie de leur avoir. Quant à Avery et à ses autres compagnons, ils allèrent à Bassora, où quelques-uns d'entre eux achetèrent un navire qu'ils se proposaient de ramener chargé de riz à l'établissement de Madagascar. Avery descendit à terre avec ses douze fidèles et remonta le Tigre jusqu'à Bagdad, où tous se vêtirent en marchands arméniens, puis, après avoir troqué leur or et leur argent contre diverses marchandises, ils se séparèrent et s'en allèrent chacun de leur côté. Avery fit route pour Ispahan, puis gagna Constantinople, d'où il est censé avoir écrit sa seconde lettre, se proposant de se rendre de là à Marseille et de se fixer dans une des villes du centre de la France, où il comptait vivre incognito.

chacun d'un côté et leurs matelots sautèrent à bord; aussitôt l'équipage amena le drapeau et se rendit. C'était un vaisseau du Grand Mogol, qui transportait plusieurs hauts personnages de la Cour, notamment, dit-on, une de ses filles, à la Mekke où les Musulmans se croient obligés d'aller en pèlerinage une fois dans leur vie. Les Orientaux aiment à voyager avec une grande magnificence, de sorte que tous ces hauts personnages étaient accompagnés d'une foule de serviteurs et d'esclaves et avaient emporté leurs vêtements les plus riches, tous leurs bijoux, des vases d'or et d'argent, sans compter les énormes sommes d'argent nécessaires pour payer les frais du voyage par terre et les magnifiques offrandes destinées à la Kaaba. Aussi est-il difficile de s'imaginer les richesses que cette prise donna aux pirates.

Après avoir enlevé tous les trésors et pris tout ce dont ils pouvaient avoir besoin ou qui leur plaisait, les pirates anglais laissèrent aller le vaisseau qui, n'étant plus en état de continuer son voyage, s'en retourna dans l'Inde. Quand le Grand Mogol eut connaissance de ce pillage, il entra dans une violente colère et parla d'envoyer une puissante armée pour chasser tous les Anglais de leurs établissements sur la côte de l'Inde, ce dont la Compagnie anglaise fut fort alarmée, mais elle arriva peu à peu à le calmer en lui promettant de faire tous ses efforts pour s'emparer de ces pirates[1]. Cet événement eut un très grand retentissement en Europe, comme dans l'Inde, et a été l'origine de toutes les histoires romanesques qu'on a colportées un peu partout sur la grandeur d'Avery [et qui sont racontées tout au long dans les romans mis ici-même en note].

Aussitôt leur coup fait, les pirates se dirigèrent vers Mada-

1. Voir la notule 1, pp. 453-455.

gascar où ils projetaient de déposer leurs richesses et de construire un petit fort dans lequel ils laisseraient une garnison pour veiller sur elles. Avery rendit ce projet inutile.

En effet, tandis qu'ils voguaient de concert vers le Sud-Ouest, il convoqua les capitaines des sloops à son bord et il leur dit qu'il avait réfléchi qu'un accident pouvait leur arriver, qu'une tempête pouvait les séparer les uns des autres et que leurs sloops, s'ils étaient rencontrés par quelque grand vaisseau, étaient incapables de se défendre, qu'au contraire son navire, étant bien armé et ayant un fort équipage, n'avait rien de pareil à craindre et que, étant du reste un fin voilier et portant bien la toile, il pourrait toujours échapper à toute poursuite quelle qu'elle fût; qu'il leur demandait par conséquent s'ils ne croyaient pas qu'il serait plus sûr de déposer à son bord tout le butin, qu'on renfermerait dans des caisses scellées par chacun d'eux de son cachet particulier. Cette proposition parut si sensée et si raisonnable qu'ils s'y rallièrent, et il fut fait comme le demandait Avery, on transporta à bord du *Duke* tout le trésor et on scella les caisses. Ils continuèrent à naviguer de concert le lendemain et le surlendemain, la mer étant belle. Pendant ce temps, Avery endoctrina ses compagnons, leur disant qu'ils étaient maintenant assez riches pour vivre à leur aise et que rien ne s'opposait à ce qu'ils se retirassent dans quelque coin isolé du monde où, étant inconnus, ils jouiraient en paix à terre de leurs richesses. Ils comprirent parfaitement ce qu'il voulait dire et tous s'accordèrent pour frustrer leurs alliés de leur part de butin; aucun ne s'éleva contre une semblable trahison. Donc, profitant de la nuit qui était très sombre, ils prirent une autre route et, quand le matin, les hommes des sloops ne les virent plus, ne pouvant à cause du beau temps douter qu'ils leur eussent faussé volontairement compagnie, ils

se lamentèrent et n'eurent pas de mots assez durs pour qualifier une action semblable.

Avery et sa bande se rendirent d'abord à l'île de la Providence, l'une des Bermudes et le principal lieu de réunion des pirates[1]; il y vendit son navire qui aurait pu le trahir et acheta

1. Guët, dans *Les Origines de l'île Bourbon*, 1888, p. 202-204, dit : « Dans le courant de novembre 1695, un forban anglais [Avery] toucha à Saint-Denis et y débarqua 70 flibustiers, français et danois, dont il voulait se débarrasser; les uns et les autres paraissaient du reste fort empressés de se séparer (*a*). C'étaient en grande partie des compatriotes, qu'on reçut d'autant mieux qu'ils étaient cousus d'or et d'argent; ils possédaient de 3 à 4000 écus chacun et ils ont assuré que, sans l'injustice commise à leur égard par les Anglais, il devait leur en revenir bien davantage pour avoir aidé à piller entre les bancs de Surate un vaisseau du Grand Mogol venant de la mer Rouge. Ce vaisseau, armé de 70 canons et ayant un équipage de 700 hommes, avait été pris sous pavillon anglais par un forban de cette nation [Avery] dont l'équipage comprenait une trentaine de Français enrôlés malgré eux. Le Mogol avait été furieux et, sans l'arrivée dans l'Inde d'une escadre française, c'en était fait du commerce européen dans ses États. Cette escadre, commandée par M. de Serquigny, était composée de cinq vaisseaux, armés ensemble de 256 canons et montés par 1266 hommes; Louis XIV l'avait envoyée aux Indes pour y soutenir notre commerce menacé dans ces parages par les Hollandais. Partie de Port-Louis (Morbihan) le 31 mars 1695, elle passa par le canal de Mozambique, relâcha le 12 septembre à Mohély, toucha à Anjouan et fut le 20 décembre à Surate, où M. de Serquigny apprit le pillage du navire du Mogol, sans pouvoir fixer à qui incombait la responsabilité de cette action. Sa mission se trouva entravée par cette affaire aussi fâcheuse pour le Mogol que pour notre nation soupçonnée d'y avoir pris part. L'escadre quitta l'Inde en février 1696 et livra le 6 mars, à l'entrée du golfe d'Oman, un combat à plusieurs vaisseaux hollandais qu'elle mit en fuite; elle continua victorieusement sa route et, après avoir passé le 1er juillet à Maurice, mouilla le lendemain en rade de Saint-Denis... L'arrivée de cette flotte fut comme un coup de foudre à Bourbon, et beaucoup d'habitants s'enfuirent dans les bois. L'amiral les fit rechercher et arrêter. Voici les détails curieux qu'il donne dans son *Journal de campagne* et dans son *Rapport au ministre* sur les flibustiers laissés à Saint-Denis par le forban anglais [Avery] : « Nous avons trouvé à Bourbon environ 70 flibustiers qu'un vaisseau anglais y avait amenés et laissés, et qui étaient en train d'y bâtir une frégate d'environ 80 tonneaux. Nous

a. Quand ces flibustiers débarquèrent à Bourbon, il y en avait déjà 11 qui étaient établis dans cette île [sur une population totale de 300 à 400 âmes] (*Archives coloniales*, et Guët, *Les Origines de Bourbon*, 1888, p. 217).

un sloop avec lequel il visita, en toute sécurité, divers ports de l'Amérique. Quelques-uns de ses compagnons descendirent, çà et là, à terre, emportant la part de butin qu'il voulait bien leur donner, car il avait caché la plus grande partie des diamants, auxquels ses hommes, qui n'en connaissaient pas le prix, n'avaient lors de la prise fait aucune attention.

Après avoir eu l'intention de se fixer à Boston, il se décida à aller en Irlande avec les quelques derniers compagnons qui lui restaient; il y vendit son sloop, mais, n'osant s'y défaire de ses diamants dans la crainte qu'on en reconnût la provenance, il se

étant assemblés, nous jugeâmes à propos de la faire brûler, ce que nous fîmes exécuter le 25 août 1696. Parmi ces flibustiers, il y avait bien 25 Français, que les Anglais avaient pris par force; tout le reste était Anglais ou Danois. Ces flibustiers étant dépourvus de toutes choses, l'escadre a beaucoup profité de cette indigence et l'on a pu dire avec raison que cette île était l'*Ile d'argent*, puisque l'on y avait mis au jeu sur une seule carte jusqu'à 10 200 écus, vendu un baril d'eau-de-vie 600 livres et le reste à proportion. Les plus gueux y ont rempli leur bourse et les malades se sont bien remis parce que l'air y est excellent. Une partie de ces flibustiers s'est embarquée sur nos vaisseaux; d'autres se sont mariés et établis dans l'île. J'ai bien recommandé au sieur Bastide [le gouverneur de l'île Bourbon] de ne pas souffrir qu'on fournisse des vivres aux vaisseaux corsaires, ni de permettre qu'on bâtisse aucun navire. Le 20 juillet 1696, l'escadre partit pour la rade de Saint-Paul où elle mouilla le 22, la rade y étant meilleure; elle en partit le 4 septembre pour la France (*a*) ».

a. Lorsque le forban anglais arriva à Saint-Denis, il y avait trois ans que la colonie était sans gouverneur; c'étaient le P. Hyacinthe, l'aumônier de Bourbon, et Firelin, garde-magasin de la Compagnie, qui en avaient assumé l'administration. M. de Vauboulon, qui en avait été nommé gouverneur en 1689, était un despote dont les abus de pouvoir rendirent la vie insupportable aux colons et qui se livrait à de vrais accès de fureur. Le P. Hyacinthe qu'il menaçait à tout instant de « faire pourrir en prison », déclara que les habitants de Bourbon et lui-même étaient en état de légitime défense et qu'il fallait lui ôter la possibilité de continuer ses méfaits. Les conjurés l'arrêtèrent et l'emprisonnèrent en novembre 1690. Du fond de son cachot, il tenta de fomenter une conspiration en sa faveur, mais son valet Laciterne, qui s'était chargé des négociations, fut vite dénoncé et passé par les armes. Vauboulon, miné par sa longue captivité et par le chagrin, mourut un mois après, le 18 août 1692. Ce ne fut qu'en juillet 1696 que le commandant de Serquigny vint à Saint-Denis pour traiter cette grave affaire; il ramena en France les inculpés, notamment le P. Hyacinthe et Firelin qui furent condamnés à Rennes avec quelques autres à perpétuité, mais ils n'accomplirent pas leur peine. Sous Vauboulon, comme sous le P. Hyacinthe, les forbans étaient les bienvenus à Bourbon.

rendit en Angleterre, entra en pourparlers avec des intermédiaires qui se chargèrent de les négocier et qui lui remirent en échange une toute petite somme d'argent. Jamais il ne put rien obtenir d'autre, les marchands le menaçant de le dénoncer s'il adressait une plainte contre eux, et il mourut peu après de misère.

Revenons maintenant aux deux sloops. Malgré leur colère, les hommes de ces sloops n'en continuèrent pas moins leur route vers Madagascar, quelques-uns d'entre eux se leurrant encore de l'espoir qu'ils y retrouveraient Avery. Mais quand ils y furent arrivés, il leur fallut se rendre à la triste évidence. Ils s'occupèrent donc de ce qu'ils allaient faire, car leurs provisions étaient presque entièrement épuisées; on pouvait bien se procurer à terre du riz, des volailles et du poisson, mais encore était-il nécessaire de les saler pour pouvoir les conserver à bord, et ils n'avaient pas de sel. Ne pouvant pirater, ils se résignèrent à s'établir à terre; ils enlevèrent tout ce qu'il y avait à bord des deux sloops, notamment beaucoup de munitions et de petites armes, et avec les voiles ils firent des tentes qu'ils dressèrent au bord de la mer.

Ils s'y rencontrèrent avec plusieurs de leurs compatriotes, venus en ce lieu sous les ordres de Thomas Tew de la manière suivante. Le gouverneur des Bermudes avait délivré aux capitaines George Dew et Thomas Tew une commission pour aller s'emparer de la factorerie française de Gorée (voir note 2, p. 497). Dew ayant eu son navire démâté par un ouragan retourna aux Bermudes, mais Tew, au lieu d'exécuter sa mission, doubla le Cap de Bonne-Espérance, alla à l'entrée de la mer Rouge où il eut l'audace d'attaquer et le bonheur de prendre un gros vaisseau qui se rendait de l'Inde en Arabie. Il voulait aussi s'en prendre à plusieurs autres qui suivaient, mais il en fut empêché par le quartier-maître, ce qui amena de la mésintelli-

gence entre eux; ils se décidèrent dès lors à abandonner la piraterie, et ils firent voile pour Madagascar où ils pouvaient s'établir tout à leur aise et vivre heureux avec ce qu'ils possédaient. Peu après, Tew retourna à New-York où il rentra en grâce.

Il y a lieu de faire remarquer que les Malgaches sont des espèces de nègres qui diffèrent de ceux de Guinée par leur chevelure, qui est longue, et par leur teint, qui n'est pas aussi noir. Il y a à Madagascar une foule de petits princes, qui se font continuellement la guerre les uns aux autres; les prisonniers sont réduits à l'esclavage et leurs maîtres ont aussi bien le droit de les vendre que de les tuer. Quand les pirates s'établirent au milieu d'eux, leur alliance fut vivement recherchée par ces princes; ils se joignirent tantôt à l'un, tantôt à l'autre, mais, de quelque côté qu'ils se missent, ils étaient sûrs d'être vainqueurs; car ici les Malgaches n'ont pas d'armes à feu, ils n'en ont même aucune idée, de sorte que les pirates leur inspiraient une telle terreur qu'il suffisait de la présence de deux ou trois d'entre eux dans l'une des armées pour que l'autre se sauvât sans tenter la moindre résistance.

Du reste, les pirates ne furent pas seulement craints, ils devinrent puissants; de leurs nombreux prisonniers de guerre, ils firent des esclaves qu'ils employèrent aux travaux des rizières, à chasser, à pêcher, etc., et ils épousèrent les plus jolies femmes du pays, non pas seulement une ou deux, mais autant qu'il leur plut; chacun d'eux eut un aussi grand harem que le sultan de Constantinople. Ils avaient en outre une masse d'indigènes qui vivaient sous leur protection, leur rendant des hommages volontaires afin d'être grâce à eux à l'abri des attaques de quelque puissant voisin. Ils ne tardèrent pas à vivre à l'écart les uns des autres, comme autant de petits princes indépendants, avec leurs femmes, leurs esclaves et leurs clients; car la discorde, engen-

drée par le pouvoir et la richesse, se mit parmi eux; ils se querellèrent, en vinrent à s'attaquer à la tête de leurs petites armées, et beaucoup d'entre eux ont trouvé la mort dans ces combats. Mais il survint un accident qui les força à faire la paix et à s'unir dans un but de sûreté commune.

En effet, ces grands seigneurs improvisés usaient de leur pouvoir en vrais tyrans et faisaient trop souvent montre d'une incroyable cruauté. Rien n'était plus commun que de les voir, à la suite du plus léger mécontentement ou pour le plus petit grief, faire attacher à un arbre un de leurs clients et le tuer à coups de fusil; c'était la punition qu'ils infligeaient à tout individu qu'ils jugeaient coupable, peu importait que la faute fût grande ou petite. Les Malgaches, que révoltaient ces atrocités, s'entendirent pour se débarrasser de ces maîtres barbares, en les tuant tous une même nuit. La chose était facile, puisqu'ils avaient chacun leur demeure, éloignée les unes des autres, mais une femme qui avait été la concubine de l'un d'eux fit près de vingt milles en trois heures pour lui révéler ce complot. L'alarme une fois donnée, les pirates se réunirent le plus vite possible et les Malgaches, les trouvant en armes, se retirèrent sans mettre leur projet à exécution.

Cette alerte les rendit très prudents pour l'avenir, et voici les moyens qu'ils mirent en œuvre pour assurer leur sécurité. Comprenant que la crainte qu'ils inspiraient ne pouvait les préserver de toute attaque et que l'homme le plus brave est susceptible d'être tué pendant son sommeil par un individu qui lui est très inférieur en force et en courage, ils s'appliquèrent à fomenter la guerre entre les diverses peuplades malgaches voisines, restant eux-mêmes neutres; comme les vaincus accouraient se mettre sous leur protection, afin d'éviter d'être tués ou réduits en esclavage, ils fortifiaient ainsi leur parti.

Lorsqu'il n'y avait pas de guerre, ils s'efforçaient de susciter des querelles entre les diverses familles, et ils les poussaient ensuite à se venger des affronts et des injustices qu'ils leur faisaient faire sous main. Ils leur apprenaient à surprendre et à attaquer leurs adversaires et ils leur prêtaient des pistolets et d'autres armes à feu tout chargés afin qu'ils tuassent leurs ennemis; la conséquence était que, pour sauver sa vie et celle des siens, le meurtrier était obligé de se réfugier auprès d'eux avec ses femmes, ses enfants et ses parents, et c'étaient là des amis sur la fidélité desquels ils pouvaient compter, puisque leur vie dépendait de leurs protecteurs.

Par ces procédés, les pirates groupèrent autour d'eux une population qui devint considérable en l'espace de quelques années, et ils commencèrent alors à établir leurs résidences à une plus grande distance les unes des autres pour pouvoir jouir d'une plus vaste étendue de terrain, chacun ayant ses femmes et ses enfants qui étaient fort nombreux et traînant après lui son cortège de clients et de serviteurs qui formaient en somme autant de petites tribus. Si c'est le pouvoir et le commandement qui distinguent les rois des autres hommes, ces bandits avaient toutes les prérogatives de la royauté; ils avaient même les frayeurs qui sont l'apanage des tyrans, comme le prouvent les grandes précautions qu'ils prenaient pour fortifier leurs demeures.

Leurs habitations étaient en effet plutôt des forteresses que des maisons; elles étaient toutes bâties sur le même plan. Ils choisissaient au milieu de la forêt un emplacement situé auprès d'un cours d'eau, et, tout autour, ils élevaient un mur ou rempart si haut qu'il était impossible d'y grimper, surtout pour des gens qui ne connaissent pas les échelles; une porte ménagée à travers ce mur donnait entrée dans l'enceinte, au centre de

laquelle, dans la partie la plus à l'abri des surprises, était bâtie la maison ou plutôt la hutte qu'habitait le Prince au milieu d'un tel fourré qu'on ne pouvait la voir qu'en étant tout à côté; le sentier qui y conduisait et qui était si étroit qu'on n'y pouvait aller qu'à la file, un à un, était habilement tracé, serpentant d'une telle façon et entrecoupé de tant de chemins de traverse qu'il formait un véritable labyrinthe et qu'une personne ne connaissant pas bien la route à suivre pouvait marcher des heures et des heures sans arriver à trouver la hutte. En outre, tout le long de ces étroits sentiers étaient semées de grandes épines qui poussent sur le tronc d'un des arbres de ce pays et qui, si quelqu'un eût voulu y pénétrer la nuit, l'eussent certainement gravement blessé!

Ils vivaient en somme comme de vrais tyrans qu'ils étaient, craints de tous, mais craignant eux-mêmes tout le monde. Quand le capitaine Woodes Rogers vint à Madagascar dans le *Delicia*, navire armé de 40 canons, afin d'y acheter des esclaves qu'il comptait aller vendre aux Hollandais, soit à Batavia, soit à la Nouvelle-Hollande, il atterrit en un port auquel n'avait touché aucun navire depuis sept ou huit ans, où il trouva onze de ces pirates, qui étaient dans l'île depuis plus de vingt-cinq ans, et tout un peuple d'enfants et de petits-enfants métis qui descendaient soit d'eux, qui n'étaient plus à cette époque, comme nous venons de le dire, qu'au nombre de onze, soit de tous ceux qui étaient morts.

En voyant un navire aussi grand et aussi fort, les anciens pirates supposèrent tout d'abord que c'était un navire de guerre venu pour les prendre, et ils se cachèrent au fond de leurs retraites; mais, quand ils virent des marins descendre à terre sans faire montre d'hostilité et commercer avec les indigènes, ils sortirent de leurs retraites en gala.

Il y avait si longtemps qu'ils étaient à Madagascar que leurs habits étaient depuis longtemps usés; on ne peut pas toutefois dire qu'ils étaient en guenilles, puisqu'ils n'avaient pas de vêtements; ils se couvraient le corps tant bien que mal avec quelques peaux de bête non tannées, toutes velues; ils n'avaient ni bas, ni souliers, et leurs barbes et les poils de leurs corps étaient si longs qu'ils avaient l'aspect de vrais sauvages [!]. Mais ils ne tardèrent pas à être bien équipés, car ils vendirent un grand nombre de leurs esclaves pour se procurer des étoffes, des couteaux, des scies, de la poudre, des balles et beaucoup d'autres objets. Ils se lièrent vite avec les marins du *Delicia* qu'ils allèrent plusieurs fois visiter à leur bord et qu'ils invitèrent à venir à leur tour les voir à terre. Ils n'avaient pas manqué d'examiner avec soin ce navire, car ils avaient conçu le projet de s'en emparer, pensant que ce ne leur serait pas difficile, mais le capitaine, qui se méfiait de quelque trahison, fit bonne garde et ils durent renoncer à leur projet. Toutefois, quelques-uns des matelots étant venus à terre, ils cherchèrent à les débaucher et à les amener à consentir, lorsqu'ils seraient de garde, à s'emparer du capitaine et à maintenir le reste de l'équipage en respect l'arme au bras, jusqu'à ce qu'ils fussent venus à bord se joindre à eux, après quoi ils pirateraient et feraient certainement des prises magnifiques. Le capitaine, voyant cette grande intimité entre les pirates et ses gens, se douta qu'elle ne cachait rien de bon et défendit à l'avenir qu'ils eussent des relations ensemble; les officiers continuèrent à descendre à terre pour faire la traite, mais les matelots eurent l'ordre de ne plus quitter le canot.

Les pirates, voyant qu'il n'y avait rien à faire, ne firent pas du reste de difficultés pour avouer qu'ils avaient eu le projet de s'emparer du *Delicia*. Après le départ de ce navire, ils retour-

nèrent à l'état de sauvagerie dans lequel ils vivaient auparavant, mais avec moins de sujets, car ils en avaient vendu un bon nombre.

Si l'ambition est la passion maîtresse des hommes, ils doivent avoir été heureux! L'un de ces grands princes, qui était un ancien batelier de la Tamise, avait quitté Londres à la suite d'un meurtre et aucun des autres ne savait lire ni écrire; leurs ministres n'étaient pas plus instruits qu'eux! C'est tout ce que nous savons de ces rois de Madagascar dont quelques-uns règnent probablement encore aujourd'hui sur cette île [en 1724] (Capt. Johnson, *The History of Pyrates*, t. I, 1724, p. 47-63).

2° Avery a été le premier pirate qui ait montré aux autres la route de la mer Rouge, où, en courant peu de dangers, ils ont fait de riches prises. Il y alla dès 1694 et, en 1695, il captura un navire nommé *Gunsway*, qui appartenait au Grand Mogol et qui était chargé de 2 600 000 roupies [environ 8 millions de francs][1]. Ils s'établirent et se fortifièrent sur l'île Périm afin de garder le détroit de Bab-el-Mandeb, mais ils ne tardèrent pas à l'abandonner à cause du manque d'eau douce qu'ils ne purent réussir à s'y procurer, même en creusant dans le roc un puits profond de 15 brasses. Ils se transportèrent alors à l'île Sainte-Marie de Madagascar, où ils se marièrent avec les filles des chefs du pays (Alexander Hamilton, *A new Account of the East-Indies*, t. I, 1727, p. 42, 146 et 233).

1. On raconte qu'à bord de ce navire se trouvait une jeune dame mogole qui allait, accompagnée de plusieurs servantes, en pèlerinage à la Mekke. Avery, dit-on, l'emmena à Madagascar, où il vécut quelque temps avec elle.

LE PIRATE WILLIAM KID À MADAGASCAR ET AUX COMORES (1696-1701).

Vers 1688, époque à laquelle les pirates infestaient la mer des Antilles, le capitaine Kid[1] commandait dans ces parages un navire de guerre; s'étant fait en plusieurs circonstances remarquer par son courage et par son habileté comme marin, Lord Bellamont, gouverneur des Barbades, arma un bateau dont il lui confia le commandement, avec une commission royale pour donner la chasse aux corsaires et le droit de s'emparer des navires de commerce français qu'il rencontrerait, vu l'état de guerre où étaient alors les deux nations.

Kid quitta Plymouth en mai 1696 sur le navire l'*Adventure*, armé de 30 canons et avec 80 hommes. Il fit voile pour New-York et s'empara en route d'un bateau français; dans ce port, il augmenta son équipage qui fut porté à 155 hommes, à chacun desquels il promit sa part du butin futur. Il alla d'abord à Madère pour y prendre du vin et diverses provisions, puis à Bonavista, une des îles du Cap Vert, où il se procura du sel, et à Santiago, une autre île du même archipel, où il se munit de vivres.

Quand il eut terminé ses préparatifs, il fit voile pour Madagascar, le repaire bien connu des pirates. Sur sa route, il rencontra l'amiral Warren, qui commandait une flotte de trois navires de guerre et auquel il fit part de sa mission; il navigua de conserve avec lui pendant deux ou trois jours, puis il le quitta et prit le chemin le plus court pour gagner Madagascar,

1. William Kid est un des pirates dont le nom a été le plus populaire au commencement du XVIIIe siècle, à cause du jugement retentissant qui fut prononcé contre lui et de son exécution à Londres.

où il arriva en février 1696, neuf mois après son départ de Plymouth.

A cette époque, la plupart des navires pirates étaient au loin en mer en quête de butin et, malgré ses efforts, le capitaine Kid n'en trouva pas un seul aux alentours de l'île; aussi, après avoir fait de l'eau et des provisions, se décida-t-il à tenter la chance sur la côte de Malabar, où il atterrit au mois de juin suivant, quatre mois après son arrivée à Madagascar[1]. Pendant cette croisière qui n'eut pas de succès, il toucha quelquefois à l'île de Mahala [Mohély], quelquefois à celle d'Anjouan qui est à mi-chemin [!] entre l'Inde et Madagascar. Comme ses provisions s'épuisaient et que son navire avait besoin de réparations, il emprunta pendant qu'il était à Anjouan une somme d'argent à des Français qui avaient perdu leur bateau, mais qui en avaient sauvé la cargaison, et, avec cet argent, il acheta les matériaux nécessaires à la remise en état de son navire.

Jusqu'alors Kid n'avait pas fait acte de piraterie, quoiqu'il en eût eu plusieurs fois l'occasion, mais quand son bateau eut été remis en bon état, il quitta Anjouan et se mit à piller les navires

1. A cette époque, les forbans étaient en bons termes avec les gouverneurs anglais. « Depuis le départ de M. le directeur Pilavoine [directeur du Comptoir français de Surate] pour Goa, qui fut le 25 juillet 1696, il n'est pas arrivé de grands changements; il est toutefois bon de faire voir la conduite que les Mores tiennent à l'égard des nations depuis que les Anglais ont eu la lâcheté de se laisser mettre les fers aux pieds. Il est vrai que cette nation a perdu le cœur depuis qu'elle a perdu l'honneur et qu'elle s'est mise à pirater les mers des Indes, il y a environ dix ans, ce qu'elle continue de faire avec si peu de honte qu'il n'y a pas deux mois [en octobre 1696] on a vu arriver à Bombay les vaisseaux qui en ont pillé deux de leurs propres courtiers et les ont brûlés ensuite à Aden, quoiqu'ils eussent le pavillon anglais, un passeport et sept à neuf Anglais dans chacun. C'est ce qu'on aurait peine à croire, si l'on n'était persuadé que le gouverneur de cette ville est entièrement à eux et qu'il participe à ces vols (Lettre écrite à la Cie d'Orient par les marchands du Comptoir de Surate en date du 30 nov. 1896, *Arch. colon.*, *Correspond. générale*, *Inde*, 1692-1698, fol. 188).

qu'il rencontra, d'abord dans les parages de la mer Rouge, puis le long de la côte de Malabar. Il s'empara notamment d'un navire de commerce arabe, le *Queda*, dont l'équipage comprenait trois Européens et de nombreux Indiens et Arméniens et dont il vendit la cargaison [illegible] livres sterling [250 000 francs].

Kid mit quelques-uns de [illegible] hommes à bord du *Queda* et fit voile pour Madagascar avec [illegible] navire et le sien. Aussitôt qu'il y fut arrivé et qu'il eut laissé tomber l'ancre, il vit venir à bord un canot amenant plusieurs Anglais qu'il avait autrefois connus intimement et qui, après l'avoir salué, lui dirent qu'on les avait prévenus qu'il avait mission de les prendre et de les pendre, ce qui, ajoutèrent-ils, ne serait pas bien de la part d'un vieil ami. Kid dissipa leurs craintes, en leur jurant que tel n'était point son projet, que maintenant, au contraire, il était sous tous les rapports leur frère et qu'il piratait tout comme eux, et, faisant venir une bouteille de « bomboo », il but à la santé de leur capitaine.

Ces Anglais appartenaient à un bateau pirate appelé la *Résolution*, commandé par un certain Culliford, qui était à l'ancre non loin de là et qui n'était autre que le navire de commerce *Mocco*. Kid alla avec eux à leur bord et leur promit aide et amitié; Culliford de son côté vint à bord du navire de Kid, qui, pour lui prouver la sincérité de ses dires, lui donna divers objets indispensables dont il avait besoin pour reprendre la mer, notamment une ancre et quelques canons.

L'*Adventure* était si vieille et en si mauvais état qu'il fallait toujours avoir deux pompes en service; aussi, Kid transporta-t-il tous les canons et toutes les armes à bord du *Queda* dont il fit son navire de combat et, de même qu'il avait partagé l'argent entre ses hommes, il partagea entre eux le reste de la cargaison. Peu après, la plus grande partie de ses compagnons l'abandonna; quelques-uns allèrent à bord du navire de Culli-

ford, d'autres se retirèrent dans l'intérieur de Madagascar, si bien qu'il ne lui resta plus que quarante hommes. Il mit cependant à la voile et atterrit à Amboine, une des îles hollandaises à épices, où il apprit que le bruit de ses hauts faits était parvenu jusqu'en Europe. La piraterie avait pris à cette époque une telle extension que le roi d'Angleterre fit une proclamation dans laquelle il offrit le pardon à tous les pirates qui se soumettraient avant la fin d'avril 1699, exception faite d'Avery et de Kid.

A son départ d'Amboine, Kid ignorait cette proclamation, et, comme il avait divers passeports pris sur des navires français capturés en vertu de sa commission, il crut qu'il suffirait de les exhiber pour expliquer ses pillages; mais il en fut tout autrement. A peine arrivé à New-York, il fut saisi par ordre de Lord Bellamont avec tous ses papiers et ses effets. Plusieurs de ses anciens compagnons, s'en étant allés les uns à la Nouvelle-Angleterre, les autres à Jersey, arguèrent de la proclamation du Roi pour qu'on les laissât en liberté, ce qu'on fit; mais peu après, revenant sur cette première décision, on s'empara d'eux et on les impliqua avec leur capitaine dans le procès qui eut lieu en mai 1701 et qui se termina par la condamnation à mort de Kid et de six de ses compagnons, qui furent pendus sur la place de grève de Londres [*Execution Dock*] (Capt. Johnson, *History of the Pyrates*, t. II, 1724, p. 65-66, 68-70, 75-77. — Voir aussi *Dr Campbell's Naval History of King William III*).

LE PIRATE SAMUEL BURGESS A MADAGASCAR (1698(?)-1716)

Né à New-York, Samuel Burgess avait reçu une bonne éducation. Après avoir navigué quelque temps dans les eaux américaines, il partit comme second à bord d'un navire de Frédéric Phillips qui se rendait à Madagascar pour y faire le commerce

avec les pirates. Ce navire ayant sombré, il vécut pendant dix-huit mois dans la baie de Saint-Augustin. Des pirates y ayant relâché, le roi du pays le força à s'embarquer avec eux quoiqu'il eût préféré vivre tranquillement à terre.

Burgess alla alors aux Indes, fit quelques riches prises et s'en vint chercher à l'île de Sainte-Marie des vivres frais, du bois et de l'eau. Une partie de l'équipage descendit à terre et s'y établit; le reste s'en fut en Amérique où le navire, une fois vidé de sa cargaison, fut mis à la côte.

Burgess épousa une parente de son armateur M. Phillips et fut de nouveau envoyé à Madagascar sur un navire nommé *Pembroke*. Après avoir chargé à Delagoa des dents d'éléphants, il relâcha dans la baie de Saint-Augustin, où il retrouva plusieurs de ses anciens compagnons, avec lesquels il échangea des marchandises contre de l'argent et des esclaves; puis, il alla à Méthélage [Bombétoke] où il se procura encore de l'argent et des esclaves. A l'île Sainte-Marie, il fit aussi un commerce considérable avec les pirates et il en prit plusieurs à bord, qui payèrent leur passage cher. Il retourna alors à New-York apportant une liste des objets propres au commerce à Madagascar. Ce voyage produisit, tous frais payés, un gain net de 5 000 livres sterling [125 000 francs].

Encouragé par ce succès, son armateur l'autorisa à emporter la cargaison qu'il voudrait; il prit donc du vin, de la bière, etc., et repartit pour Madagascar. A Maratan [Matitana], sur la côte Sud-Est, il vendit une grande partie de ces objets à un bon prix, et il se défit du reste de ses marchandises à Méthélage [Bombétoke], d'où il retourna à New-York avec un bénéfice de 10 000 livres sterling [250 000 francs] et en plus 300 esclaves [1].

1. Alex. Hamilton (*A New Account of the East-Indies*, t. 1, 1727, p. 318) dit qu'en 1702 le capitaine Green (qui plus tard fut pendu en Écosse)

Dans le voyage suivant, il atterrit d'abord à Méthélage [Bombétoke] où il fit un commerce lucratif et où il se ravitailla; puis, doublant le cap Sud de Madagascar, il s'arrêta le long de la côte orientale en divers endroits pour y vendre ses marchandises. A l'île Sainte-Marie, il trouva un bateau appartenant à son armateur, qui avait ordre de suivre ses instructions; il resta sur cette rade jusqu'à ce qu'il eût réalisé les cargaisons des deux navires. Il fit ensuite voile pour l'Amérique, rapatriant une vingtaine de pirates qui avaient accepté le pardon du Commodore Littleton [en 1703].

[Ayant été fait prisonnier au Cap de Bonne-Espérance, Burgess fut conduit devant le gouverneur de Madras, qui jugea que sa prise était contraire au droit; ayant été relâché, il fit plusieurs voyages dans les mers du Sud, etc.], puis il embarqua comme second à bord du *Hannah*, dénommé ensuite *Neptune*, et il prit en Écosse une cargaison pour Madagascar; mais la rivalité qui existait entre lui et le capitaine Miller fut cause de la perte du navire, car, étant en relations d'amitié avec les pirates, il les excita à s'en emparer, comme il est raconté plus loin dans la vie d'Halsey (p. 606-608). Il y a toutefois à dire que, le capitaine et son subrécargue ayant été attirés à terre sous le prétexte de voir des arbres propres à faire des mâts, Halsey les invita à manger un aloyau de bœuf et à boire un bol de punch à l'arak; Miller accepta cette invitation. Il y avait là une vingtaine de pirates; un certain Emmy, qui avait été batelier sur la Tamise, ne se mit pas à table avec les autres et s'assit à côté, enveloppé dans un grand manteau sous prétexte qu'il avait la fièvre, quoiqu'en réalité ce manteau n'eût d'autre but que de cacher ses pistolets. Le dîner fini, Halsey sortit comme pour aller s'occuper de

trafiqua avec les pirates de Madagascar et en transporta quelques-uns de l'île Bourbon à l'île Sainte-Marie.

quelque divertissement pour ses hôtes, Miller et son subrécargue; Emmy se leva alors et, posant le canon de son pistolet sur la poitrine du capitaine, lui dit qu'il était son prisonnier; au même moment, deux autres pirates entrèrent dans la salle chacun avec une espingole, l'assurant, lui et son compagnon, qu'il ne leur serait fait aucun mal, s'ils n'opposaient pas de résistance. Pendant ce temps, les autres pirates se saisirent des matelots qui étaient dans le bois occupés à couper des arbres, et ils les traitèrent fort honnêtement.

Une fois maîtres du navire, ils leur rendirent la liberté à tous et Miller fut renvoyé avec onze de ses hommes, comme il est dit plus loin dans la vie de Halsey (p. 608). Burgess fut nommé quartier-maître et on partagea le butin pris tant sur le navire écossais que sur le *Greyhound*.

Peu après, Halsey ayant sur son lit de mort nommé Burgess son exécuteur testamentaire et l'ayant non seulement chargé de veiller sur sa femme et sur ses enfants, mais lui ayant en outre fait un legs considérable, les autres pirates furent très mécontents de ce que cette faveur tombât sur un nouveau venu, et ils prélevèrent 3 000 livres sterling [75 000 francs] sur l'argent qu'Halsey lui avait donné et 1 200 [30 000 francs] sur sa part de prise. Quoiqu'ils l'eussent traité de cette façon, ils furent assez simples pour lui donner le commandement du navire écossais et le charger de le mettre le plus vite possible en état de tenir la mer, ce qu'il se hâta de faire avec l'intention de se sauver avec lui, mais quelques-uns de ses camarades qui étaient dans une autre partie de l'île, en apprenant cela, jugèrent qu'il n'était pas prudent de se fier à lui, de sorte qu'il dut abandonner le dit navire et qu'il s'en alla vivre avec eux; il obtint qu'on lui rendît son argent.

Il demeura pendant cinq mois dans l'île Sainte-Marie; mais,

sa maison ayant été la proie d'un incendie, il put heureusement sauver son argent et il partit avec David Williams pour aller à Mascarenas [île Bourbon]. N'ayant pu y atterrir, il se rendit à Méthélage [Bombétoke], où il vécut en bonne amitié avec le roi du pays; il fut un des Européens auquel furent remis quelques-uns des effets de Williams (voir plus haut, p. 479).

De Méthélage [Bombétoke], il s'en alla à la baie de Saint-Augustin avec un lot de « samsams » [petites perles de verre rouges], avec lequel il acheta cinquante esclaves qu'il revendit aux Arabes. En revenant à Méthélage [Bombétoke], il rencontra le sloop du capitaine North, qui avait à son bord trente des hommes de Miller; ceux-ci proposèrent de s'emparer de Burgess, qu'ils accusaient de les avoir trahis et ruinés et de les avoir forcés à se livrer à la piraterie, mais North n'y voulut pas consentir; alors ils se saisirent de North, l'emprisonnèrent et lui enlevèrent tout son argent; puis, le relâchant, ils lui donnèrent 300 livres sterling [7 500 francs] pour sa part de prise, qu'il restitua à Burgess à son arrivée à Méthélage [Bombétoke].

Burgess vécut en ce lieu pendant deux ou trois ans, jusqu'à la venue de Hollandais, qui appartenaient à un navire de la C[ie] des Indes et qui avaient été pris par deux navires français, lesquels, allant à Moka et manquant de vivres, relâchèrent à Méthélage [Bombétoke], où ils débarquèrent quatre-vingts de leurs prisonniers. En quittant cette baie, les Français firent voile pour Anjouan, où ils laissèrent les officiers hollandais qui y construisirent un bateau et qui vinrent ensuite chercher leurs hommes à Madagascar; ils prirent avec eux Burgess, qui pouvait leur être très utile, et allèrent à Youngoul [baie de Lovobé], où ils se mirent à la côte. Burgess y demeura dix-huit mois; puis, ayant demandé au roi de ce pays, qui était l'oncle du roi de Méthélage [Bombétoke], de le faire conduire à

Méthélage, il s'y rendit et y séjourna cinq ans. Il ne cessa d'y être malade et y perdit un œil.

Le *Drake*, de Londres, que commandait le capitaine Maggot, étant venu dans cette baie pour y acheter des esclaves, le prit à son bord, mais, sur ces entrefaites, un autre navire de la même Compagnie, le *Henry*, étant arrivé et son capitaine Harvey n'étant pas au courant du commerce dans ce pays, on le fit passer à bord de ce navire. Le capitaine Harvey, qui resta neuf mois sur cette rade, indisposa le roi par ses exigences, et ce roi, outré de ce que Burgess qu'il avait si longtemps traité avec bonté lui reprochait brutalement de ne pas tenir ses promesses, l'invita à dîner et lui fit boire beaucoup de *toke* [*toaka*] *de miel* [hydromel], qu'on suppose avoir été empoisonné, car il tomba malade peu après et mourut, confiant tout ce qu'il possédait au second du bord pour qu'il le transmît à sa femme et à ses enfants[1] (Capt. Johnson, *The History of the Pyrates*, t. II, 1724, p. 265-272)[2].

1. Drury (*Madagascar or Robert Drury's Journal*, 1729, p. 323-324 et p. 432-435) parle de Burgess (voir dans le tome IV de cette *Collection*). — Lorsque Drury mouilla à Massalege [baie de Bombétoke] en 1716, il y trouva quatre pirates venus de l'île Sainte-Marie : Burgess, Zachary, John Pro et Nick [Nicholas] Dove. Ces pirates avaient des maisons avec des lits à rideaux et divers meubles, mais pas de chaises, que remplaçaient des coffres; ils se servaient de plats d'étain. Nick Dove, qui avait été son compagnon de naufrage dans le Sud de Madagascar, lui raconta que, après avoir demeuré deux ans à Fort-Dauphin, il s'en était allé à Matitanana où il avait trouvé à s'engager à bord d'un navire de pirates; après avoir pris plusieurs boutres arabes, comme aucun d'eux ne pouvait leur servir pour faire la course et que leur navire était en très mauvais état, ils s'établirent à la grande terre en face l'île de Sainte-Marie et y construisirent un fort armé des canons de leur vieux vaisseau. Ils y menèrent une vie de débauches; les rapts de femmes et de jeunes filles qu'ils commirent journellement et les brutalités auxquelles ils se livrèrent les rendirent odieux à la population qui leur fit une guerre continuelle. Dove resta neuf ans en ce lieu sans faire acte de piraterie. Le chef de cette association était un charpentier nommé Collins.

2. Par une erreur de pagination, il y a dans ce volume deux séries de pages portant les numéros 265-272; ceux-ci répondent à la seconde.

LE PIRATE JOHN BOWEN À MAURICE ET À MADAGASCAR, EN 1700 ET ANNÉES SUIVANTES.

[Bowen [1] croisait, en 1700, sur la côte de Malabar avec le navire le *Speaker* dont l'équipage était composé d'hommes de toutes nationalités. Les pirates fréquentaient volontiers ces parages où les marchands des ports leur signalaient les prises à faire et leur achetaient ensuite le butin. Bowen y captura entre autres un navire de guerre anglais venant du Bengale, qui était commandé par le capitaine Coneway, dont il vendit la cargaison à trois marchands différents.]

Riches des dépouilles de ce navire et de quelques autres, Bowen et ses compagnons abandonnèrent l'Inde et firent voile pour Madagascar; ayant eu des vents contraires et naviguant à la diable, ils s'échouèrent sur le récif de Saint-Thomas à l'île Maurice et y perdirent leur bateau; ils réussirent toutefois à gagner cette île, où ils arrivèrent sains et saufs. On leur y fit un excellent accueil; Bowen fut logé dans la maison du Gouverneur qui le complimenta; les malades furent transportés dans le Fort, où le Docteur prit soin d'eux et où on ne les laissa manquer de rien. Ils restèrent trois mois à Maurice. Comme ils projetaient toujours d'aller à Madagascar, ils achetèrent une chaloupe qu'ils convertirent en brigantin et, vers le milieu du mois de mars 1701, ils partirent après avoir pris officiellement

1. Drury raconte que le pirate Boon [Bowen], qui venait de capturer un riche vaisseau arabe, ayant perdu son navire près de l'île Maurice, transforma sa chaloupe en sloop et partit vers le milieu de mars 1701 pour Madagascar, laissant à Maurice cinquante lascars (matelots arabes) qu'emmena le navire à bord duquel était Drury, le *Degrave*. Il parle aussi de la prise d'un bateau anglais, commandé par le capitaine Drummond, sur la rade de Matitanana, mais sans dire que ce pirate était Bowen et sans donner le nom de ce bateau qui s'appelait le *Speedy-Return* (*Madagascar or Robert Drury's Journal*, 1729, p. 8 et 18).

congé du Gouverneur, auquel ils firent cadeau de 2 500 piastres, abandonnant en outre les épaves de leur navire avec les canons, les provisions et tout ce qui avait pu être sauvé. De son côté, le Gouverneur leur fournit d'abondantes provisions pour leur voyage, tout court qu'il dût être, et il les invita à choisir l'île Maurice pour lieu de relâche lors de leurs futures croisières, leur promettant que son gouvernement leur fournirait tout ce dont ils pourraient avoir besoin.

A Madagascar, ils atterrirent sur la côte Est en un point appelé Maritan [Matitanana], où ils abandonnèrent leur bateau, et ils s'établirent à terre dans une plaine fertile, sur le bord d'une rivière à l'embouchure de laquelle ils bâtirent deux forts, l'un faisant face à la mer et l'autre, plus petit, sur la rive Sud, tourné vers l'intérieur, de manière à être aussi bien à l'abri d'une aggression venant de l'extérieur que d'une attaque des indigènes dont du reste ils employèrent un grand nombre à leurs constructions. Ils bâtirent une petite ville pour y vivre confortablement, ce qui les occupa pendant la fin de l'année 1701.

Mais ils n'eurent pas plus tôt fini leur installation qu'ils s'en lassèrent et eurent le plus grand désir de reprendre leur ancienne vie. Aussi décidèrent-ils de remettre en état le brigantin qu'ils avaient obtenu à Maurice des Hollandais et qu'ils avaient échoué dans une anse non loin de leur camp. Un accident qui survint tourna à leur avantage et leur épargna beaucoup de travail.

En effet, au commencement de l'année 1702, un navire appelé le *Speedy-Return*, qui appartenait à la Compagnie écossaise de l'Afrique et des Indes Orientales, et que commandait le capitaine Drummond, entra dans le port de Maritan [Matitanana] à Madagascar, avec un brigantin nommé le *Content*. Drummond venait de Don Mascarenhas [île Bourbon], où il avait porté une cargaison d'esclaves prise à Sainte-Marie, petite île située sur la

côte Est de Madagascar, et il en venait chercher une autre dans ce port.

Aussitôt son navire mouillé, le capitaine Drummond descendit à terre avec son médecin Andrew Wilky et quelques hommes de l'équipage. Pendant ce temps, John Bowen se rendit à bord dans une pirogue avec quatre de ses compagnons sous le prétexte d'acheter quelques marchandises d'Europe; ne trouvant sur le pont que le maître et le contre-maître avec un ou deux matelots, les autres hommes de l'équipage étant occupés dans la cale, ils profitèrent de l'occasion et, mettant chacun à la main un pistolet et un grand couteau, ils les menacèrent de les tuer tous s'ils ne se retiraient immédiatement dans l'entrepont. L'un des pirates, les armes à la main, fit sentinelle à la porte, et les autres, ayant fermé les écoutilles, firent le signal convenu à leurs camarades restés à terre, dont quarante vinrent de suite à bord et s'emparèrent tout tranquillement du navire d'abord et du brigantin ensuite, sans coup férir et sans effusion de sang.

Bowen fut fait ou plutôt se fit commandant de ces deux bateaux; il garda à bord l'ancien équipage ou du moins la plus grande partie et il mit le feu au sien, qui maintenant ne pouvait lui être d'aucune utilité, puis, après avoir réparé le *Speedy-Return* et fait de l'eau et des provisions, il partit en quête de nouvelles aventures (Capt. Ch. Johnson, *The History of the Pyrates*, t. II, 1724, p. 50-52).

Ayant appris par les gens de l'équipage qu'ils avaient laissé en rade de Don Mascarenhas [l'île Bourbon] une galère appelée le *Rook*, sous les ordres du capitaine Honeycomb, il résolut d'accord avec ses compagnons de faire voile pour cette île. Mais, ayant perdu une huitaine de jours à faire de l'eau et à mettre leurs affaires en ordre, ils n'y arrivèrent qu'après le

départ de la susdite galère, qui ainsi échappa heureusement à l'attaque imprévue de ces traîtres. La nuit qui suivit leur départ de Maritan [Matitanana], le brigantin s'échoua sur un banc de rochers qui s'étend dans l'Ouest [!] de l'île de Madagascar [1]. Le navire ne s'en aperçut pas et Bowen arriva à Mascarenhas [Bourbon] sans savoir ce qu'était devenu le brigantin.

Le capitaine Bowen y séjourna une huitaine de jours et fit pendant ce temps des provisions, puis, jugeant que le *Rook* était parti pour quelqu'île voisine, il mit à la voile pour Maurice dans l'espoir de l'y retrouver; mais, voyant dans le port du Nord-Ouest [le port Louis actuel] quatre ou cinq navires, il se jugea trop faible pour les attaquer et il s'en retourna à Madagascar, où il arriva sain et sauf, d'abord à Fort-Dauphin, puis à la baie de Saint-Augustin.

Peu de jours après, le brigantin *Content*, qu'ils croyaient perdu ou tout au moins qu'ils supposaient avoir renoncé à la piraterie, arriva dans cette baie, et ils apprirent alors le malheur qui lui était arrivé. Très contents de se retrouver, les pirates tinrent conseil et décidèrent que le brigantin, qui faisait eau de toutes parts, n'était plus en état de leur servir; ils l'échouèrent donc sur la côte et y mirent le feu et les deux équipages se réunirent à bord du *Speedy-Return*.

Bowen et ses compagnons apprirent là par les indigènes les aventures d'une autre bande de pirates qui y avait séjourné pendant quelque temps et dont le chef était un nommé Howard : un bateau de la Compagnie des Indes appelé le *Prosperous* ayant, par une fâcheuse malchance, relâché dans cette baie où ces bandits étaient à terre sans navire, ils s'en étaient rendus maîtres sous prétexte d'achats, à peu près de la même manière que

1. Il y a là une erreur, car le brigantin ne peut s'être échoué dans l'Ouest de l'île, puisqu'il était dans l'Est et allait à Bourbon!

Bowen et sa bande s'étaient emparés du *Speedy-Return*, et ils avaient fait voile pour New Mathelage [la baie de Boina].

Bowen et sa troupe jugèrent qu'il était de leur intérêt de s'allier avec eux, car ils étaient trop faibles pour tenter seuls un gros coup; ils se souvenaient en effet de la reculade qu'ils avaient dû faire à Maurice lorsqu'ils étaient à la recherche de la galère le *Rook*, dont ils auraient pu s'emparer, s'ils avaient seulement eu avec eux un autre navire pour les appuyer. Ils quittèrent donc la baie de Saint-Augustin et allèrent à New Mathelage [la baie de Boina]; n'y trouvant pas le navire qu'ils cherchaient et apprenant qu'il y était venu, mais qu'il était reparti, ils n'y firent qu'un court séjour et continuèrent leur route jusqu'à Anjouan, où ils ne le trouvèrent pas davantage, puis jusqu'à Mayotte, où enfin ils le joignirent. Ces événements se passaient vers Noël 1702.

Howard accepta volontiers l'alliance que lui proposa Bowen. Ils restèrent environ deux mois à Mayotte, jugeant qu'ils avaient autant de chance de voir venir à eux une proie qu'à en aller chercher une en mer. C'est en effet ce qui arriva; au commencement de mars, le navire *Pembroke*, de la Compagnie anglaise des Indes Orientales, y vint faire de l'eau; il fut assailli et pris par les pirates après un combat où le second et un des matelots furent tués.

Les deux navires pirates quittèrent alors la rade, emmenant le *Pembroke*, qu'ils pillèrent ce jour-là et le lendemain; après avoir enlevé la majeure partie de sa cargaison et de ses provisions et ayant pris à leur bord le capitaine et le charpentier, ils le laissèrent aller là où il plairait au reste de son équipage de le conduire et ils s'en vinrent mouiller à New-Mathelage [baie de Boina]. Là, les deux capitaines, après s'être consultés, firent un plan de croisière aux Indes; c'est dans ce but qu'ils avaient

pris avec eux le Capitaine Woolley du *Pembroke*, afin qu'il les pilotât dans ces parages; mais les deux équipages se disputèrent à qui l'aurait et ils en seraient venus aux mains, si l'on n'avait trouvé un expédient qui les mit tous d'accord, c'est-à-dire de le tuer en lui donnant un coup de massue sur la tête, car de cette manière personne ne profiterait de ses connaissances spéciales des côtes de l'Inde. Bowen s'entremit et amena ses gens à autoriser le capitaine Woolley, qui eut ainsi la vie sauve, à rester à bord du *Prosperous* où il se trouvait alors.

Il fut convenu que le *Speedy-Return*, qui avait besoin d'un nettoyage et de diverses réparations, irait se mettre en carène à la baie de Saint-Augustin, pendant que le *Prosperous* ferait de l'eau et des provisions. Le rendez-vous était à l'île de Mayotte, où le *Prosperous* se rendit en effet comme il était convenu; il y attendit quelque temps le navire de Bowen; ne le voyant pas venir et n'en ayant pas de nouvelles, Howard partit pour Anjouan, où il ne le trouva pas davantage. Pensant qu'il lui était arrivé quelqu'accident, il se décida à partir seul pour faire l'expédition projetée.

Le *Speedy-Return* était bien arrivé sain et sauf à la baie de Saint-Augustin et s'y était nettoyé et approvisionné; mais, y étant resté plus longtemps qu'il ne pensait, il eut des vents contraires et ne réussit pas à atteindre Mayotte. Cependant à la fin, il arriva à Anjouan, où Bowen, ayant appris qu'Howard venait de quitter l'île, s'en fut vers la mer Rouge; le vent étant encore mauvais pour cette traversée, il atterrit au Cap Saint-Jean près de Surate, où il retrouva le *Prosperous*.

Bowen et Howard partirent alors ensemble pour l'expédition projetée; ayant rencontré sur leur route quatre navires arabes qui allaient de Moka à Surate, ils tentèrent de s'en emparer. Bowen donna la chasse à deux d'entre eux et captura le plus

grand, de 700 tonnes, qu'il mena à Rajapora où il vendit la cargaison aux marchands indiens; il y trouva en outre une somme de 22 000 livres sterling [550 000 francs] en or. De son côté, Howard réussit à prendre à l'entrée de la baie de Surate l'un des deux autres qui portait 84 000 sequins, d'une valeur de 10 shillings [12 fr. 50] environ chacun, et qu'il abandonna à la dérive en face de Daman, sans ancre, ni chaîne, après l'avoir pillé, puis il rejoignit son camarade à Rajapora.

Ayant visité leurs deux bateaux et constaté qu'ils étaient en mauvais état, ils résolurent de les brûler et d'aménager pour leur service le navire dont ils s'étaient emparés et auquel ils donnèrent le nom de la *Défiance*; ils y installèrent les deux équipages. Pendant la fin de l'année de 1703, ils croisèrent sans succès sur la côte de Malabar. Le capitaine Woolley, qui était très malade, fut déposé à terre auprès de Cochin.

Ayant rencontré le *Pembroke*, ils le pillèrent pour la seconde fois, puis le laissèrent aller. Ils firent voile ensuite pour Maurice, où ils restèrent quelque temps, y menant une vie extravagante. Là, deux matelots de l'ancien équipage du *Drummond*, Israël Phipeny et Peter Freeland, désertèrent et se cachèrent à terre jusqu'au départ de leurs camarades; ils revinrent en Angleterre à bord de la *Raper* en 1705 [1] (Capt. Ch. Johnson, *The History of the Pyrates*, t. II, 1724, p. 58-64).

LE PIRATE NATHANIEL NORTH À MADAGASCAR (1701-1712)

Nathaniel North est né aux Bermudes; il exerça d'abord pendant plusieurs années la piraterie dans l'Océan Atlantique, puis, doublant en juin [1701?] le Cap de Bonne-Espérance à

1. Ch. Johnson met 1725, mais il est facile de voir qu'il y a là une erreur d'impression.

bord du *Pélican*, il alla relâcher dans la baie de Saint-Augustin, où il se ravitailla et fit de l'eau. Il en partit en août, trop tard pour aller faire sa croisière aux Indes, car, désirant agir en toute sûreté de conscience, il ne voulait pas prendre de navires européens, mais seulement des boutres arabes; il alla donc à Anjouan[1]. La viande qu'il avait salée à la baie de Saint-

1. Nous croyons intéressant de donner ici en note la description suivante d'Anjouan par un capitaine français qui a beaucoup voyagé dans la mer des Indes : « Partis du port de Massali [baie de Bombétoke] le 23 septembre [1708], nous fîmes route pour Anjouan où nous devions faire de l'eau. Le gouverneur de Moili [Mohély], lorsque nous passâmes devant son île, nous envoya des fruits et nous fit inviter à y descendre, marquant beaucoup de considération pour les Français et nous faisant la promesse de fournir à un prix raisonnable tout ce dont nous pourrions avoir besoin ; mais, comme l'eau n'y est pas en bonne réputation, on passa outre pour gagner Anjouan, qui n'en est éloigné que de huit à neuf lieues. Nous trouvâmes les marées si contraires que nous employâmes cinq jours entiers à faire ce trajet.

Nous mouillâmes à Anjouan le 5 octobre; il vint de suite quelques bateaux à bord de nos navires avec une grande quantité de cocos, que les Arabes appellent Nardgil, de bananes ou figues d'Inde, d'oranges et de citrons et aussi beaucoup de poissons pour nous les vendre. J'allai voir le gouverneur qui demeure dans une petite ville peu éloignée, où il y a une mosquée et dont les habitants parlent arabe; il me régala avec de la liqueur de coco et il fuma de notre tabac, mais il ne voulut pas boire du vin que j'avais fait porter, offrant au reste tout ce qui dépendait de lui pour les besoins de nos équipages.

Le roi d'Anjouan vint exprès de huit lieues pour nous voir; nous le régalâmes dans nos vaisseaux du mieux qu'il nous fut possible; il ne mangea guère que de la volaille, encore voulut-il la faire tuer et apprêter par ses gens, et il ne but point de vin. Il nous demanda de la poudre à acheter, mais, comme c'était pour faire la guerre à son voisin le prince de Moili [Mohély] dont nous avions tout lieu d'être contents, nous nous excusâmes de lui en fournir, l'ayant seulement accommodé de quelques fusils. Nous trouvâmes là un Arabe fort spirituel, nommé Abdala, qui parle français et anglais et qui sert d'interprète; nous fîmes la faute de ne pas l'emmener avec nous, car il nous eût beaucoup servi durant notre séjour en Arabie. [De là, nous allâmes à Socotra], mais le troisième jour de la sortie d'Anjouan, nous perdîmes le brigantin que nous avions fait faire à Brest, que nous avions apporté en pièces et que nous avions fait remonter à Massali [Bombétoque] ; il en coûta la vie à six hommes, de neuf qui étaient embarqués dessus (Récit d'un capitaine, directeur

Augustin, n'ayant pas été bien préparée, commençait à se pourrir, de sorte qu'il avait besoin de faire de nouvelles provisions; tous les pirates avaient aussi à réparer leurs vêtements qui tombaient en loques. L'idée leur vint de s'emparer du sultan d'Anjouan afin d'obtenir de lui une forte rançon, mais le maître, qui ne connaissait point les côtes de cette île, n'y voulut pas conduire le navire.

Ils croisèrent au milieu de cet archipel et firent une descente à Comaro [la Grande Comore] dont ils prirent la capitale, sans y trouver d'autre butin que quelques chaînes d'argent et de mauvaises toiles, puis ils allèrent à Mayotte, où ils embarquèrent un Français qui y avait naufragé et avait été bien traité par le Sultan; ils lui demandèrent de les aider à prendre la ville de ce Sultan; il leur dit que tel n'était pas son avis, parce qu'il avait de grandes obligations aux habitants de ce pays, toutefois que, comme il était sous leur dépendance, il ferait ce qu'ils lui demanderaient. Ils entourèrent donc la maison du Sultan et, après trois jours de lutte, ils s'en emparèrent. Le fils du roi s'ouvrit, le cimeterre à la main, un chemin à travers la masse des pirates, mais il ne tarda pas à être tué. Le prétexte qu'ils mirent en avant pour expliquer leur conduite cruelle, c'est que les Mayottais avaient empoisonné l'équipage d'un navire ami. Le roi eut beau nier et affirmer, ce qui était vrai, que jamais il n'était venu sur sa rade un navire du nom qu'on lui disait, il fut conduit à bord, et on enferma les autres prisonniers dans une sorte de mosquée dont trente-six hommes eurent la garde.

L'alarme ayant été donnée dans toute l'île, les indigènes accoururent au nombre de plusieurs milliers et attaquèrent

d'une Compagnie de négociants à Saint-Malo (le sieur de la Merveille), dans le *Voyage de l'Arabie Heureuse en 1708-1710*, publié par La Roque en 1715, pp. 15-18).

cette garde; mais les gens du navire, entendant des coups de fusil et voyant les coteaux couverts de monde, tirèrent quelques coups de canon chargés à mitraille qui firent un grand massacre des Mayottais et les obligèrent à fuir.

Le sultan donna pour sa rançon quelques chaînes d'argent valant mille piastres [cinq mille francs] et toutes les provisions dont ils pouvaient avoir besoin. Lorsqu'il fut conduit à terre, on lui fit jurer que les pirates étaient les maîtres de l'île et que jamais plus il n'empoisonnerait d'Européens.

Après cette expédition mémorable, ils restèrent encore une quinzaine de jours à Mayotte, toujours sur leurs gardes, puis ils firent voile pour la baie de Saint-Augustin, emmenant avec eux vingt esclaves comme domestiques.

Là, une épidémie sévit sur leur équipage. Ils construisirent sur la plage des cabanes où ils mirent les malades; malgré tous les soins qu'ils leur prodiguèrent, ils perdirent le capitaine et trente hommes. Quand la maladie commença à diminuer, ils pensèrent à reprendre la mer, mais, en faisant la visite de leur navire, le *Pélican*, ils trouvèrent que les cercles des barriques à eau étaient tout rongés aux vers et pourris, ce à quoi remédia leur tonnelier qui était très ingénieux : il s'en alla dans les bois avec les esclaves mayottais et y cueillit des lianes avec lesquelles il serra fortement les douves. En reconnaissance de ce service, il fut nommé capitaine et North fut fait quartier-maître.

A Saint-Augustin, ils recueillirent quelques naufragés, notamment David Williams. Ayant fait l'appel de tous les hommes de l'équipage, ils trouvèrent qu'ils étaient 105, et ils décidèrent que leur navire serait un navire libre, c'est-à-dire que tous les hommes auraient droit à une part de prise égale. Ils partirent pour la mer Rouge où ils capturèrent divers navires.

S'étant joints au *Mocha*, capitaine Culliford, et au *Soldada*, capitaine Shivers, ils coururent sus à un gros vaisseau arabe que le *Mocha* aborda le premier et dont l'équipage et les passagers, au nombre d'un millier, demandèrent quartier avant que le *Pélican* eût mis un seul homme à bord, si bien que les deux autres bandes de pirates s'adjugèrent tout le butin sans vouloir en donner une part à l'équipage du *Pélican* et, après avoir déposé leurs prisonniers et les chevaux sur la côte de Malabar et coulé bas leur navire *Soldada*, s'en allèrent à l'île Sainte-Marie où le vaisseau fut à son tour sabordé; ces deux bandes, qui comptaient 350 hommes, s'y partagèrent le butin : chaque homme eut mille livres [25 000 francs], soit en or, soit en argent, sans compter les marchandises.

Quant au *Pélican*, il croisa pendant quelque temps sur la côte de Malabar où son équipage captura trois vaisseaux arabes; ces pirates armèrent l'un d'eux, qu'ils nommèrent le *Dolphin*, de 26 canons et l'affectèrent à leur service, puis, ayant abandonné en mer leur ancien navire, ils firent route pour Madagascar; en passant auprès de Mascarenas [île Bourbon], ils perdirent dans un ouragan tous leurs màts, ils purent néanmoins avec une mâture de fortune gagner l'île de Sainte-Marie, où ils remâtèrent leur bateau.

Ils y trouvèrent les capitaines Culliford et Shivers avec leur prise ainsi que trois navires américains venus pour commercer avec les pirates, dont l'un était le *Pembroke*, appartenant à Frédéric Phillips de New-York et commandé par Samuel Burgess. Le capitaine du *Dolphin* et quelques autres matelots, fatigués de la vie de pirates, s'en retournèrent en Amérique à bord de ces navires. L'équipage ayant remplacé le capitaine par un nommé Samuel Inless qui vivait à Sainte-Marie, le *Dolphin* partit pour les détroits de Malacca; après diverses prises, il

revint à Madagascar où eut lieu le partage du butin qui fut d'environ trois à quatre cents livres [7 500 à 10 000 fr.] par homme. Un mois après leur retour, parurent trois navires de guerre anglais : l'*Anglesea*, capitaine Littleton; le *Hastings*, capitaine White, et le *Lizard*, capitaine Rumsey; à leur vue, les pirates du *Dolphin* tâchèrent de haler leur navire à terre, mais, n'y réussissant pas complètement, ils y mirent le feu.

Le commodore Littleton apportait le pardon aux pirates qui voudraient l'accepter. Culliford et Shivers l'acceptèrent et retournèrent dans leur pays avec des navires de commerce. North l'accepta aussi, mais ne s'y fia pas, parce que l'époque fixée pour leur soumission était déjà passée avant que les navires de guerre fussent arrivés.

La plupart des pirates avaient quitté l'île Sainte-Marie quand les navires de guerre y avaient jeté l'ancre; North ne crut pas prudent de s'y attarder et, mettant tout ce qu'il possédait dans le canot du *Dolphin*, il alla rejoindre ses camarades sur la Grande Terre; surpris par un grain pendant la traversée, son canot chavira et tous ceux qui étaient à bord périrent, à l'exception de North, qui nagea pendant quatre lieues, et d'une femme Malgache qu'il mit sur la quille de l'embarcation.

En le voyant sortir de l'eau tout nu, les Malgaches eurent peur, le prenant pour le diable; une femme, qui avait l'habitude d'aller vendre des volailles dans les maisons des pirates, eut le courage de rester et le reconnut, dès qu'il fut à terre; elle lui donna la moitié de son lamba pour se couvrir et, appelant un Malgache qui l'accompagnait et qui avait couru se cacher dans le bois, elle le conduisit à l'habitation de quelques blancs qui était située à 16 milles du lieu où il avait abordé, une grande marche pour un homme affaibli par une longue natation! Ces blancs lui firent un bon accueil et lui donnèrent

des vêtements; il resta avec eux jusqu'à ce qu'il eût repris ses forces, et il s'en alla alors chez un prince malgache de sa connaissance avec lequel il demeura jusqu'à l'arrivée du capitaine Fourgette, c'est-à-dire pendant une année entière.

Avec le bateau de Fourgette dont la prise est racontée plus haut (note de la page 593), North et White, doublèrent le Cap d'Ambre et se rendirent dans la baie de Methelage [Bombétoke], où ils surprirent le *Speaker*, comme il est dit dans la Vie de White (p. 595-598 et note p. 595); après la mort de Booth, Bowen qui lui succéda prit North pour quartier-maître du *Speaker*, où il resta, comme il est dit plus loin, p. 599, jusqu'à la perte de ce navire.

Nathaniel North s'embarqua alors sur le *Speedy Return*[1] en qualité de quartier-maître de l'équipage, avec l'intention d'aller faire une croisière dans la mer Rouge; mais, en touchant à l'île Mayotte, ils firent, avec le capitaine Howard qu'ils y trouvèrent, la convention dont nous avons parlé p. 556. Ils allèrent donc se ravitailler à la baie de Saint-Augustin, étant convenus de se retrouver à Mayotte deux mois après. Ils y revinrent en effet vers l'époque fixée, mais, ayant appris qu'Howard était parti pour une croisière, ils firent voile pour le Cap Saint-Jean, près de Surate, dans l'espérance de l'y joindre.

Ils furent surpris pendant cette traversée par un violent ouragan qui les fit presque sombrer, les vagues battant en plein la poupe de leur navire, si bien qu'il leur fallut jeter par-dessus bord tous leurs canons, à l'exception de deux qui étaient dans la cale. Cette tempête les conduisit dans le golfe Persique, où ils s'emparèrent de plusieurs petits bateaux qui leur servirent à réparer leur navire.

1. Le *Speedy Return* avait été pris au cap. Drummond (voir p. 553-554.)

Le *Speedy Return* arriva enfin au Cap Saint-Jean, près de Surate, où il trouva le *Prosperous*. Ils croisèrent de conserve dans la mer Rouge. L'équipage du *Speedy Return*, ayant capturé un grand vaisseau arabe, passa à son bord ainsi que l'équipage du *Prosperous*, après avoir mis le feu au *Speedy Return* et coulé le *Prosperous* qui étaient en mauvais état, puis ils firent voile pour Madagascar, après avoir partagé le butin dont ils vendirent une partie aux marchands de la côte de Malabar. Passant en vue de l'île Maurice, ils s'arrêtèrent dans le port du Nord-Ouest [le Port-Louis actuel], où ils firent du bois et de l'eau. Il y a dans ce port une grande quantité de poissons vénéneux nommés « les happeurs rouges », dont les effets pernicieux étaient bien connus du capitaine Bowen, qui recommanda à ses hommes de n'en pas manger, mais, comme à l'ancre dans un port chacun est son maître, personne ne suivit cet avis; lui-même en mangea aussi, préférant être empoisonné avec eux que de leur survivre seul, sachant le sort qui l'attendait s'il tombait aux mains des Hollandais.

Ils se gorgèrent donc de poisson et burent après avec excès; bientôt après, ils enflèrent d'une façon effrayante. Le lendemain matin, quelques colons vinrent à bord avec des volailles, des chèvres, etc., et trouvèrent les pirates en un fort misérable état; voyant quelques-uns de ces poissons sur le pont, ils leur demandèrent s'ils en avaient mangé et, sur leur réponse affirmative, ils leur conseillèrent de boire beaucoup de liqueur forte, ce qui était le seul moyen de combattre le poison, qui les aurait du reste déjà fait périr, s'ils n'en avaient bu une forte dose après leur repas. Ils exécutèrent de suite l'ordonnance, qui n'était pas pour leur déplaire, et ils en réchappèrent, à l'exception de quatre qui payèrent de leur vie leur entêtement à ne pas suivre l'avis de leur chef.

Il y avait trois mois qu'ils étaient dans le port du Nord-Ouest [le Port-Louis actuel], ayant mis leur navire en carène pour nettoyer la quille et la graisser et s'y approvisionnant, lorsque le gouverneur leur fit dire de prendre au plus vite la mer, parce qu'il allait arriver des navires de la Compagnie hollandaise des Indes. Ils hâtèrent leurs derniers préparatifs et mirent à la voile, laissant cependant deux de leurs hommes derrière eux, comme il a été dit dans la Vie de Bowen (p. 558).

En passant, ils s'arrêtèrent à Don Mascarenas [île Bourbon], où ils s'approvisionnèrent de cochons, de chèvres, de moutons, de volailles, d'oiseaux de toutes sortes et de grosses tortues[1]. Bowen et quarante de ses hommes, qui en avaient

1. Nous croyons intéressant de donner ici en note la description suivante de l'île Bourbon par un capitaine français, le sieur de La Merveille, qui a beaucoup voyagé dans la mer des Indes : « [Partis de l'île Maurice le 16 décembre 1709], nous avons mouillé au dehors et puis nous avons mis à la voile pour aller à Mascarin ou l'île de Bourbon, habitée par des Français. J'étais à bord du navire de M. de Champloret qui m'engagea à y rester, le nôtre étant trop écarté. Le second jour, nous arrivâmes à la rade mal assurée de Saint-Denis, la seule où de gros vaisseaux puissent aborder cette île. Nous descendîmes à terre le lendemain 19. Nous l'avions saluée de sept coups de canon, après avoir mouillé sur cette rade où il y a un fort qui nous rendit un pareil salut. Un capitaine accompagné de quelques habitants vint nous recevoir au débarquement qui n'est pas bien facile à cause du galet, espèce de caillou mouvant dont tout ce rivage est rempli et qui fait là un étrange bruit par le roulement de la mer qui frappe contre et qui est presque toujours grosse. Nous allâmes saluer M. de Charanville, le gouverneur de l'île Bourbon, qui nous reçut fort obligeamment et nous fit servir une collation où il nous sacrifia plusieurs bouteilles de son meilleur vin, qui commençait à lui manquer. Nous couchâmes chez lui et nous y restâmes tout le lendemain pour faire quelques provisions; nous achetâmes des bœufs, mais l'embarquement en fut très difficile.

Ce jour-là même, nous vîmes passer nos autres navires, auxquels nous avions donné l'ordre d'aller à l'anse de Saint-Paul qui n'est pas si exposée aux vents et où le débarquement est plus aisé, n'y ayant que des sables. Le lendemain, il se leva un vent terrible qui grossit beaucoup la mer; cependant nous aperçûmes du haut de la maison une chaloupe qui partait de notre bord, prenant le chemin du lieu où nous étions des-

assez de la vie de pirates et qui aspiraient à retourner dans leur pays à la première occasion, descendirent à terre sous la protection du gouverneur dont ils se concilièrent les bonnes grâces à force de cadeaux. Il y avait six mois qu'ils étaient à Don Mascarenas [île Bourbon], quand Bowen fut pris de coliques sèches, maladie aussi commune dans cette île qu'aux Antilles, et mourut; il fut enseveli en plein champ, car les prêtres ne permirent pas son inhumation en terre sainte, parce qu'il était hérétique.

Revenons maintenant au navire des pirates. Quand Bowen eut débarqué, North fut nommé capitaine. Voici quelle fut la

cendus. On jugea d'abord qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire; c'était en effet pour nous donner avis que le navire avait chassé sur ses ancres et qu'il n'était plus en sûreté.

Un Français que nous avions pris en Arabie, venant des Indes, s'était embarqué de bonne volonté dans cette chaloupe, en intention de se jeter à la mer dès qu'elle ne pourrait plus avancer par un si gros temps et de venir à la nage nous informer de l'état du vaisseau; c'est ce que nous vîmes du rivage où nous étions accourus. On n'a jamais vu mieux nager que cet homme, mais son entreprise était téméraire, car, quand il fut question d'aborder, la mer était si furieuse et donnait avec tant de violence contre le rivage, tout rempli de ces grosses pierres dont j'ai parlé, que c'était assez pour l'écraser. Cependant il tenta plusieurs fois de se prendre quelque part; mais le retour de la vague le reportait au large en un instant. En vain les plus hardis mariniers de ce lieu s'avancèrent et firent tous leurs efforts pour le secourir; ce pauvre homme, ayant enfin perdu toutes ses forces, fut encore quelque temps le jouet des vagues et puis il disparut à nos yeux, spectacle bien triste pour nous et accident dont nous eûmes tous un sensible regret.

Nous renvoyâmes à bord la chaloupe qui était demeurée au large, en lui faisant un signal, et, comme le même gros temps continuait, nous en fîmes un autre au navire de partir incessamment pour la rade de Saint-Paul, prenant la résolution de nous y rendre par terre au travers des montagnes. Nous passâmes encore cette nuit-là chez le gouverneur, où, le vin nous manquant tout à fait, nous bûmes d'un certain hydromel que nous trouvâmes bon et qui, lorsqu'il est bien épuré, a un goût aussi délicat que le meilleur vin de Malaga.

Le lendemain matin, après avoir bien déjeuné, nous nous remîmes en marche, le gouverneur, qui voulut être de la partie, et nous faisant porter un drapeau pour marquer encore aux officiers du vaisseau de

cérémonie de son installation : lorsque l'équipage l'eut élu pour commander le bateau, on lui apporta solennellement une

mettre à la voile incessamment et que nous partions pour l'autre rade, ce qu'ils comprirent fort bien et exécutèrent à notre vue.

Nous eûmes bien de la peine, après quatre grandes pauses sous des arbres, de gagner le sommet de la montagne, moi surtout qui, ne croyant pas aller à pied, n'avais qu'une espèce de souliers à la flibustière faits d'un morceau de peau de cerf avec un tissu de corroye par-dessus, la chose du monde la moins propre à grimper une montagne. Le gouverneur m'avait donné deux ou trois noirs avec un hamac pour me porter, mais je ne voulus jamais me risquer dans cette voiture par la grande difficulté des chemins, tout remplis de précipices et de passages fort dangereux.

Après cette montagne, nous trouvâmes un terrain fort pierreux et malaisé et ensuite une autre rude montagne qu'il nous fallut descendre pendant une lieue et demie, sans pouvoir aller autrement qu'à pied, appuyés sur de longs bâtons. Nous arrivâmes ainsi en un lieu nommé « La Barque », qui est justement à la moitié du chemin. On se mit sous des arbres pour manger et se reposer, mais il ne s'y trouva point d'eau.

Nous avions jusque-là passé par des montagnes couvertes de bois, en trouvant quelques citronniers et quantité de choux palmites ou de palmiers à qui on a coupé la tête. Il s'agissait de continuer notre route sur le bord de la mer tout rempli de gros galets comme à la rade de Saint-Denis, n'y ayant point d'autre passage; celui-ci était encore rendu impraticable par les vagues de la mer qui venaient se briser contre les rochers et s'étendaient jusqu'au pied de la montagne qui borde toute cette côte; en sorte qu'il fallait être fort adroit et fort attentif pour passer, en sautant de roche en roche dans l'intervalle du retard des vagues. Cependant, on voyait des femmes et de jeunes esclaves faire tout ce chemin et celui des montagnes, les pieds nus, avec une facilité surprenante. Pour surcroit de peine, en quittant les bords de la mer, il fallut se résoudre à monter une dernière montagne fort droite, appelée « la Couronne », en se tenant des mains autant que des pieds.

Enfin nous arrivâmes au sommet, entièrement épuisés de fatigue et sans avoir trouvé une goutte d'eau; ma soif était extrême, mais il fallut reprendre courage, n'ayant plus qu'une demi-lieue à faire pour arriver au lieu où nous devions coucher. Par bonheur, à force de chercher à droite et à gauche sur cette effroyable route, on découvrit enfin de l'eau qui fut d'un grand secours pour achever le reste du chemin. La nuit nous prit avant que d'arriver au village où il fallait passer la nuit, auquel on a donné le nom de « Bienvenu ». Nous y trouvâmes assez bien à souper et nous y bûmes du frangorin ou vin de cannes.

Le lendemain, nous eûmes des chevaux pour nous porter à Saint-Paul, habitation des Français, éloignée d'une bonne lieue de ce village; une

épée, on lui adressa quelques compliments et on le pria de bien vouloir en prendre le commandement, comme en étant le plus

lieue de ce pays-là en vaut deux grandes de France. La rade ou plutôt l'anse de Saint-Paul est au bout d'une plaine, bornée par la montagne que nous venions de descendre et fermée en partie par une pointe qui s'avance dans la mer. Cette plaine est d'environ deux lieues de longueur sur une petite demi-lieue de largeur, ayant dans son milieu un grand et profond étang d'eau douce, sur lequel on voit des oies et des canards en quantité et, sur les bords, beaucoup de moutons et d'autre bétail. Tout est bon en ce quartier-là et singulièrement la volaille, mais on la vend cher aussi bien que les cochons, dont l'espèce est fort petite. Les tortues de terre et de mer y sont très communes; enfin, le poisson y abonde, quoiqu'on n'en pêche guère qu'à la ligne avec les canots du pays, simples troncs d'arbres creusés qui ne portent pas beaucoup et qui ne peuvent pas aller au large.

Cependant, il s'est trouvé des noirs de Madagascar, esclaves à Mascarin [île Bourbon], qui, pour se sauver, ont entrepris de faire avec un de ces canots le trajet d'une île à l'autre, en quoi quelques-uns ont réussi et d'autres ont péri. On nous dit que, depuis ce temps-là, la Compagnie royale de France, qui est en possession de Mascarin [Bourbon] avait résolu de défendre aux habitants d'acheter des noirs de Madagascar, outre que ces noirs sont les plus méchantes gens du monde. On venait d'en arrêter quatre, que l'on mit aux fers, accusés d'avoir comploté avec plusieurs autres contre la vie du gouverneur, des officiers et des principaux habitants. La catastrophe devait se passer la nuit de Noël [1709] qui était fort proche et on faisait les informations [l'enquête] de ce complot (a).

Le jour de la solennité, nous assistâmes à la grande messe, où il y avait assez de peuple, et nous vîmes des femmes aussi blanches et d'un

(*a*) En effet, les esclaves malgaches cherchaient continuellement à s'enfuir, et on s'en plaignait à Bourbon comme à Maurice. Voici ce qu'écrivait à ce sujet un missionnaire qui a visité l'île Maurice en 1725 : « Au milieu de la plaine de Flacq, campait [en 1725] un détachement de soldats français avec lesquels je passai la nuit; ils me racontèrent les dangers auxquels ils étaient exposés nuit et jour; les esclaves réfugiés dans les montagnes, toujours prêts à fondre sur eux, leur causaient de continuelles alarmes. Je fus extrêmement touché du récit que me fit l'un d'eux, qui ne vit encore que parce que ces inhumains le crurent mort des blessures dont ils l'avaient couvert. Le bras cassé et le ventre percé, soutenant d'une main ses entrailles, il s'était traîné jusque sur un rocher pendant les ténèbres de la nuit. De là, à la faveur de la lumière que répandait un grand feu allumé par les noirs fugitifs, il vit rôtir deux de ses camarades et cette troupe barbare danser tout autour avec des cris et des hurlements horribles..... Il faut exterminer les esclaves et les rats (1)..... Les nègres marrons ou fuyards, sont des ennemis plus dangereux que les rats, mais dont il est plus aisé de se défaire. Ce sont des esclaves achetés à Mada-

(1) Voir plus haut p. 391 et note 3 (Benjamin Harry, 1681).

digne. Quand il eut accepté, on le conduisit en grande pompe dans la cabine principale où on le fit asseoir à une table à

teint aussi frais qu'en France. Elles portent de petits corps et des jupes légères et sont coiffées à la française; les plus riches ont de la dentelle et la plupart vont les pieds nus. Les hommes et les femmes sont là-bas tout à fait gracieux et obligeants, jusqu'à vous arrêter, quand on passe devant leurs maisons, pour vous inviter à y entrer et à vous rafraîchir.

Nos officiers trouvaient ces manières fort à leur gré; mais, pour y répondre, il fallait présenter de la ponche [punch], liqueur assez chère en ce pays puisque l'eau-de-vie s'y vend souvent une piastre et demie la bouteille.

Les maisons ou les habitations de cette rade ne sont pas bâties en file et ne composent pas des rues, comme dans une ville; ce sont tous bâtiments de bois, isolés, n'ayant qu'un seul étage à cause des ouragans assez fréquents qui renverseraient tout si on leur donnait plus d'élévation.

L'île en général, dont le circuit est d'environ 60 lieues, est fort montagneuse et assez garnie de bois. On trouve dans certains endroits un fort bon terrain, où l'on recueille du froment et du vin. Tout le travail de la campagne se fait par les esclaves, les habitants travaillant fort rarement.

Parmi les arbres, on voit de fort beaux palmiers, qui ne sont pas stériles. Le gouverneur m'a dit qu'il y avait tout au plus 3 000 âmes dans toute l'île, qui est bonne et fort saine, en sorte que c'est avec quelque raison qu'on l'a comparée au paradis terrestre; mais elle est presque sans aucun autre commerce que celui provenant du passage des navires français qui vont aux Indes.

Malgré l'honnêteté du gouverneur et celle des habitants qui voulaient toujours nous retenir encore quelques jours, dès le lendemain des fêtes, nous fîmes embarquer nos bœufs et nos autres provisions, pour partir immédiatement après.

gascar qui, s'étant enfuis les uns après les autres, se sont rassemblés dans les montagnes et font de là de très cruelles excursions sur leurs anciens maîtres. Leur premier dessein fut de repasser dans leur patrie et l'on eût mieux fait de favoriser leur évasion que de leur en ôter les moyens, en brisant un canot qu'ils avaient construit dans ce but. Ils ne s'en iront pas maintenant quand on le voudra. Ils se sont rendus redoutables par leurs ruses, leur hardiesse et leur cruauté; dès leurs premières irruptions, ils ont conquis des armes et aussi des négresses pour perpétuer leur race. Ils obéissent à un chef. Le premier qu'ils ont eu a été tué dans un combat: blessé à mort à la tête de sa troupe, il prit un morceau de cuir qui le ceignait en guise de ceinture et, ayant bouché sa plaie, il s'écarta et alla expirer entre deux rochers. Dix Français ont péri en cette rencontre; de son côté, il fut le seul qui mourut; on lui trouva la tête rasée et des pendants d'oreille, marque de la royauté chez ces peuples. La Compagnie des Indes doit prendre des mesures sérieuses pour détruire incessamment ces rebelles » (P. Ducros, *Lettres édifiantes et curieuses écrites des Missions étrangères par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus*, XVIII[e] Recueil, 1728, p. 12-13 et p. 15-19).

l'autre bout de laquelle il y avait une seconde chaise pour le quartier-maître, qui, une fois assis, lui dit en quelques mots que

Comme nous ne demeurâmes pas longtemps à Mascarin [Bourbon], je n'ai pas pu apprendre tout ce qu'il y a de remarquable; mais, après mon retour, un ami me mit entre les mains la relation que je vais joindre à ce que j'en ai déjà dit. On ne peut en être mieux informé, puisque celui de qui je la tiens l'a faite sur les écrits et sur le rapport de M. de Villers, qui a été gouverneur du pays pour la Compagnie des Indes orientales pendant huit ou neuf ans et qui a parcouru toute l'île avec soin, l'examinant avec exactitude pour la rendre propre à être une bonne colonie, ce qu'elle est déjà; elle pourra devenir encore meilleure dans la suite et être même un entrepôt considérable pour nos voyages d'Orient. Quoique plusieurs aient écrit de cette île, personne n'en a rapporté les curiosités que l'on va apprendre ici et qui paraîtront tout à fait extraordinaires.

« L'île de Bourbon est dans l'Océan Ethiopique ou Indien, presque sous le tropique méridional, à l'Est de Madagascar dont elle est éloignée de 80 lieues environ. Il ne paraît pas que les anciens l'aient connue; aussi les Portugais n'y trouvèrent-ils point d'habitants lorsque, après avoir doublé le Cap de Bonne-Espérance, ils la découvrirent. Ils lui donnèrent le nom de *Mascaregnas*, à cause que leur chef se nommait ainsi, et le vulgaire même le lui conserve encore aujourd'hui, en appelant *Mascarins* ses habitants. Elle n'a proprement commencé d'être habitée qu'en 1654, lorsque M. de Flacourt, gentilhomme français, gouverneur de ce qu'on possédait dans l'île de Madagascar, étant informé que celle de Mascaregnas était d'un excellent terroir et d'un air merveilleusement sain, y envoya sept ou huit de ses gens qui ne pouvaient guérir des maladies qu'ils avaient contractées à Madagascar. Comme ils guérirent facilement et en peu de temps, ils firent naître l'envie à d'autres d'y passer. Depuis ce temps-là, on la nomma l'île de Bourbon, mais il ne s'y est fait d'établissement considérable que lorsque la Compagnie royale d'Orient s'en est enfin emparée vers l'an 1680 et l'a peuplée particulièrement de Français sous la domination du Roi; aussi n'y parle-t-on que la langue française et on n'y professe que la religion catholique, avec des prêtres séculiers qui en ont soin. Cette île, plus longue que large, a environ 65 lieues de tour, s'étendant de l'Ouest à l'Est.

« Son territoire est un plat pays tout autour sur le bord de la mer, de peu d'étendue jusques aux montagnes qui font le milieu de l'île selon sa longueur et sa largeur. Elles sont entrecoupées de vallons, et plusieurs rivières en sortent et arrosent les terres. Le plat pays est divisé en trois quartiers, savoir : Saint-Denis, Saint-Paul et Sainte-Suzanne, dans lesquels les habitants ont bâti leurs *cases* et établi leurs habitations, qui ne forment point encore de ville ni de bourg. Il y a considérablement de terres défrichées et cultivées. On y cueille du blé, du ris, du blé d'Espagne [maïs], du mil et beaucoup de légumes.

l'équipage, connaissant son courage et son expérience de la mer, lui faisait l'honneur de le choisir pour leur commandant

« La terre, dans ce qui est plat pays, n'a de profondeur jusqu'au roc qu'environ deux pieds, ce qui fait qu'elle est bientôt lasse et qu'il faut la laisser reposer. On trouve davantage de profondeur de bonne terre dans la montagne, chose assez extraordinaire. Ceux qui ont assez de courage et de moyens pour défricher y trouvent leur compte. En 1708, il y avait environ 900 habitants dans l'île, tant en chefs de famille qu'enfants et esclaves nègres. Il y a un gouverneur, un greffier et un garde-magasin pour la Cie d'Orient. Tout leur commerce, outre celui qui peut être entre les habitants, consiste à envoyer tous les ans une barque à Pondichéry, sur la côte de Coromandel, et à recevoir les navires qui passent pour l'Orient ou qui en reviennent, auxquels on fournit ce qui leur est nécessaire et sur quoi le vendeur fait un grand profit.

« L'air de cette île est admirable pour la santé; les *crioles*, qui sont ceux qui naissent sur les lieux, ne vivent pas vieux ordinairement, mais les autres vont souvent jusqu'à cent ans. Les maladies extraordinaires du pays sont la colique et un accident qu'ils appellent *mal de chien* [la *kola* des Malgaches ou *yaws* d'Afrique?] que l'on guérit en brûlant le talon du malade jusqu'au vif avec un fer rouge. On ne voit point de bête venimeuse dans cette île. Vers l'Orient, il y a un furieux volcan, montagne qui vomit du feu et fait de grands ravages, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; ses feux sont perpétuels et les environs sont tout brûlés et couverts de pierres fondues, qui sont cassantes et tranchantes comme les pierres à fusil; ce pays est désert, sulfureux, et ne vaut rien du tout, on le nomme le *Pays brûlé*. Les terres du haut des montagnes sont meilleures que celles d'en bas; il y fait très froid et on n'y manque point de glace, chose à remarquer, car elles sont sous le Tropique.

« Entre ces plaines, qui sont sur les montagnes et dont personne n'a rien écrit, est celle qu'on a nommée *la plaine des Cafres*, à cause qu'une troupe de Cafres esclaves des habitants de l'île s'y était allée cacher après avoir quitté leurs maîtres. Du bord de la mer, on monte assez doucement pendant sept lieues pour arriver à cette plaine par une seule route, le long de la rivière de Saint-Étienne; on peut même faire ce chemin à cheval, car le chemin est bon et uni jusqu'à une lieue et demie en deçà de la plaine et garni de beaux et grands arbres, dont les feuilles qui en tombent servent de nourriture aux tortues que l'on y trouve en grand nombre [1].

1. Ils emportèrent comme provision 40 grosses tortues de terre auxquelles ils ne donnèrent rien à manger, les laissant se nourrir de leur graisse. « L'île de Mascarin abondait autrefois en tortues de terre, mais les matelots en ont tant détruit qu'on n'en trouve plus guère que sur la côte occidentale, encore y sont-elles très rares. On attribue à ces animaux plusieurs propriétés, entre autres celles de purifier la masse du sang et de guérir les maladies qui proviennent de la trop grande abondance ou de la corruption des humeurs. On en tire encore une huile fort douce, qui a presque le même goût que l'huile de Pro-

et lui promettait fidélité et obéissance, ne doutant pas qu'il ne se conduisît toujours avec la plus grande bravoure et qu'il agît

On peut estimer la hauteur de cette plaine à deux lieues au-dessus de l'horizon; aussi d'en bas paraît-elle toute perdue dans les nues. Elle peut avoir quatre ou cinq lieues de circonférence; le froid y est insupportable et un brouillard continuel, qui mouille autant que la pluie, empêche qu'on ne s'y voie à dix pas; comme la nuit il tombe, on y voit plus clair que pendant le jour, mais alors il y gèle terriblement et le matin, avant le lever du soleil, on découvre la plaine toute glacée. Ce qui s'y voit de bien extraordinaire, ce sont certaines élévations de terre, taillées presque comme des colonnes, rondes et prodigieusement hautes, car elles n'en doivent guère aux tours de Notre-Dame de Paris; elles sont plantées comme un jeu de quilles et si semblables qu'on se trompe facilement à les compter. On les appelle des *Pitons*; si on veut s'arrêter auprès de quelqu'un d'eux pour se reposer, il ne faut pas que ceux qui ne s'y reposent pas et qui veulent aller ailleurs s'écartent seulement de 200 pas, ils courraient risque de ne plus retrouver le lieu qu'ils auraient quitté, tant ces « pitons » sont en grand nombre, tous pareils et tellement disposés de la même manière que les Créoles, gens nés dans le pays, s'y trompent eux-mêmes; c'est pour cela que, pour éviter cet inconvénient, quand une troupe de voyageurs s'arrête au pied d'un d'eux et que quelques personnes veulent s'écarter, on y laisse quelqu'un qui fait du feu ou de la fumée qui serve à redresser et ramener les autres; lorsque la brume est si épaisse, comme il arrive souvent, qu'elle empêche de voir le feu ou la fumée, on se munit de certains gros coquillager dont on laisse un à celui qui reste auprès du piton; ceux qui veulent s'écarter emportent l'autre, et, quand on veut revenir, on souffle avec violence dans cette coquille comme dans une trompette, qui rend un son très aigu et s'entend de loin, de manière que, se répondant les uns les autres, on ne se perd point et on se retrouve facilement. Sans cette précaution, on y serait attrapé.

« Il y a beaucoup de trembles dans cette plaine, qui sont toujours verts; les autres arbres ont une mousse de plus d'une brasse de long qui couvre leur tronc et leurs grosses branches; et ils sont secs, sans

vence » (R. P. Brown, *Lettres édifiantes et curieuses écrites des Missions Étrangères par quelques missionnaires de la Cie de Jésus*, XXXe Recueil, 1773, p. 338-389). Il est curieux que ce ne soit que dans de toutes petites iles, aux Mascareignes, aux Aldabra, aux Galapagos, qu'on ait trouvé vivantes des tortues gigantesques : « Je crois qu'il n'y a pas de lieu au monde où il y ait une plus grande quantité de tortues de terre que dans les îles de Galapagos: elles y sont aussi grosses et aussi grasses qu'aucune de celles que j'ai vues ailleurs, et elles sont si peu farouches qu'un homme peut en une heure en assommer une vingtaine. Elles sont excellentes à manger. J'ai entendu dire qu'à Madagascar et à l'île Bourbon, il y en a de très grandes, mais je ne sais si elles le sont autant que celles des Galapagos et si leur chair est aussi savoureuse (Dampier, *A new Voyage round the World*, 1684, t. I, 1697, p. 101-104).

toujours pour le plus grand bien de leur Compagnie. Le quartier-maître lui mit alors en mains le sabre qu'on lui avait déjà

feuillages, mais si moites d'eau qu'on ne peut en faire du feu. Si après bien de la peine on a allumé quelques branchages, ce n'est qu'un feu noir sans flamme, avec une fumée rougeâtre qui enfume la viande au lieu de la cuire. On a peine à trouver un lieu dans cette plaine pour y faire du feu, à moins que de chercher une élévation autour de ces pitons, car la terre de la plaine est si humide que l'eau en sort partout, et on y est toujours dans la boue, mouillé jusqu'à mi-jambe. On y voit grand nombre d'*oiseaux bleus* [*Porphyrio sp.* ou *Notornis sp.?*] qui se nichent dans les herbes et dans des fougères aquatiques [1]. Cette plaine était inconnue avant la fuite des Cafres; pour en descendre, il faut reprendre le chemin par où on y est monté, à moins qu'on ne veuille se risquer par un autre qui est très rude et très dangereux.

« On voit de la plaine des Cafres la montagne des *Trois Salases*, ainsi nommée à cause des trois pointes de ce rocher, qui est le plus haut de toute l'île Bourbon. Toutes ses rivières en sortent et il est si escarpé de tous côtés que l'on n'y peut monter.

« Il y a encore dans cette île une autre plaine appelée *Silaos*, qui est plus haute que celle des Cafres et qui ne vaut pas mieux; on ne peut y monter que très difficilement.

« L'île de Bourbon est fort bien boisée, mais d'autres arbres que ceux

1. « Vers l'Est de l'île de Mascarin [Bourbon], il y a une petite plaine au haut d'une montagne, qu'on appelle la plaine des Coffres [Cafres], où l'on trouve un gros oiseau bleu dont la couleur est fort éclatante. Il ressemble à un pigeon ramier; il vole rarement et toujours en rasant la terre, mais il marche avec une vitesse surprenante. Les habitants ne lui ont point encore donné d'autre nom que celui d'*oiseau bleu*. Sa chair est assez bonne et se conserve longtemps.

« Vers juillet et août, temps auquel règne l'hiver, on voit descendre des montagnes une espèce de grive [*Ixocincla*], oiseau gras et d'un goût exquis, qui ne se nourrit que de riz et de café sauvage. On le prend ordinairement en lui passant au cou un nœud coulant attaché à une perche flexible et déliée; cet oiseau est si peu farouche que souvent il vient se reposer sur la perche fatale ou sur le bras du chasseur. Comme il est fort gras, le moindre coup l'abat et, lorsqu'il tombe à terre, il ne peut plus se relever. Cette manière de prendre la grive ne doit pas étonner, j'en ai vu prendre ainsi dans plusieurs endroits de l'Europe où les toiles sont cependant fort en usage.

« La chauve-souris [*Roussette* ou *Pteropus*] est ici de la grosseur d'une poule. Cet oiseau [!] ne vit que de fruits et de grains, et c'est un mets fort commun dans le pays. J'avais de la répugnance à suivre l'exemple de ceux qui en mangeaient, mais, en ayant goûté par surprise, j'en trouvai la chair fort délicate. On peut dire que cet animal, qu'on abhorre naturellement, n'a rien de mauvais que la figure et le nom.

« On n'a jamais vu dans l'île de Mascarin [Bourbon] ni serpents, ni reptiles venimeux. L'araignée, animal dangereux dans tout le reste de la terre, est ici sans venin; elle est communément de la grosseur d'un œuf de pigeon, et sa toile est d'un si beau tissu qu'on a regret de ne pouvoir la mettre en œuvre » (R. P. Brown, *Lettres édifiantes et curieuses écrites des Missions Étrangères par quelques missionnaires de la Cie de Jésus*, XXXe Recueil, 1773, p. 340-342).

présenté, mais qu'on lui avait ensuite repris, disant : « Voici les insignes de votre pouvoir. Que vos entreprises soient heureuses pour vous aussi bien que pour nous! » Une salve de canons et de mousqueterie fut alors tirée en son honneur et l'équipage tout entier poussa trois hourrahs. Ainsi finit la cérémonie. Le nouveau capitaine invita à sa table quelques-uns de ses compagnons et il fit servir un grand bol de punch à chacune des tables de l'équipage.

Quittant Mascarenas [île Bourbon], North fit voile pour Madagascar où il atterrit au cap Dolphin [Fort-Dauphin][1]; il commença à y embarquer des vivres, mais, le vent étant devenu fort, il lui fallut reprendre la mer, laissant à terre son canot et trente hommes. Il longea la côte Est et arriva à un lieu nommé Ambonavoula [Ambanivolo (Fénérive)], par 17°38′ de latitude Sud[2], où ils débarquèrent leurs marchandises et s'éta-

d'Europe; il y en a d'une hauteur et d'une grosseur étonnantes. On y trouve l'*Ebêne*, qui n'est que le cœur et qui n'a jamais plus d'un demi-pied de diamètre de sa grosseur. Il y croît aussi certains arbres dont on peut faire de fort bonnes futailles. On y recueille beaucoup d'*Aloès* et, sans le grand soin que demandent les gommes, on y en recueillerait beaucoup d'excellentes que l'on néglige; l'arbre *Tacamaca* et celui du *Benjoin* y viennent fort haut, aussi bien qu'un autre appelé *Natte*.

« On y trouve des oiseaux appelés *Flamans* qui excèdent la hauteur d'un grand homme.

« Cette île a un grand défaut, elle n'a aucun port, ni aucun bon lieu pour en faire; deux rades foraines, l'une à Saint-Paul, l'autre à Saint-Denis, sont les seuls ancrages où les navires qui passent peuvent s'arrêter et se rafraîchir, mais gare la saison et la rencontre des ouragans, horribles fléaux qui désolent ces mers à certaines époques.

« On voit dans cette île une rivière fort remarquable, en ce que son fond est tellement couvert et, pour ainsi dire, pavé de longues et très grasses anguilles qu'on lui en donne le nom » (La Roque, *Voyage de l'Arabie heureuse de 1708 à 1710*, Paris, 1716, p. 185-206).

1. Comme il est dit dans la *Vie de White* (p. 599-600).

2. Fénérive est en réalité par 17°23′15″; si la latitude donnée dans ce récit était exacte, il faudrait identifier cet Ambonavoula avec Foulpointe (17°40′15″), qui est le « Hopewell » des pirates. Johnson (*Hist. of Pyrates*) et Hamilton (*A New Account of the East Indies*, t. I, 1727, p. 17) disent que

blirent au milieu des indigènes, vivant comme des princes souverains.

Ils avaient laissé les prisonniers arabes à bord, avec les provisions nécessaires. North donna secrètement à leur maître d'équipage l'avis de profiter de la brise de terre qui souffle la nuit pour s'en aller, lui et ses compatriotes, dans leur pays avec les marchandises qui restaient dans le navire, le prévenant que, s'il ne le faisait pas, les pirates haleraient bientôt le bateau à terre, le déchargeraient complètement et qu'ils ne reverraient jamais plus leur patrie. En conséquence le maître d'équipage arabe suivit cet avis qu'il communiqua à ses compatriotes, sans leur dire, bien entendu, que c'était North qui le lui avait donné, et, profitant d'une nuit bien noire, ils levèrent l'ancre sans bruit et mirent à la voile.

Le lendemain matin, quelques-uns des pirates, qui se disposaient à aller chercher sur le navire du fer et divers objets dont ils avaient besoin pour trafiquer avec les indigènes, furent grandement surpris de voir la rade vide. Ils donnèrent l'alarme et s'en vinrent raconter le fait à North, qui leur répondit que c'était leur faute, car ils eussent dû laisser à bord assez d'hommes pour empêcher les Arabes de s'en emparer, qu'il n'y avait d'autre remède à leur mal que la patience, car ils n'avaient aucun moyen de le poursuivre, à moins qu'ils ne jugeassent pouvoir le faire avec un simple canot.

Quelques pirates émirent l'idée que, le fond de la rade étant mauvais, le câble avait été probablement coupé par quelque rocher et que le navire avait été entraîné à la mer à la suite de cet accident. Mais, étant montés sur une colline, ils l'aperçurent voguant vers l'Est toutes voiles dehors!

les pirates Halsey, North, Burgess, etc., étaient établis à Foulpointe en 1704.

Ils leur fallut faire contre mauvaise fortune bon cœur, puisqu'ils n'avaient plus d'espoir de le jamais revoir et, transportant leurs biens en des lieux situés à une petite distance les uns des autres, qu'ils choisirent pour s'y établir, ils défrichèrent une vaste étendue de terrain qu'ils plantèrent en manioc, en patates, etc., et achetèrent du bétail et des esclaves; ils vécurent ainsi en bon voisinage pendant cinq années.

Comme les indigènes au milieu desquels ils vivaient étaient en querelles et en guerres incessantes, les pirates interposèrent leur médiation et s'occupèrent de les réconcilier; North, qui avait un grand bon sens et qui était fort juste, était pris souvent pour arbitre et les raisons qu'il donnait pour expliquer sa sentence étaient si bien appréciées de tous que même le condamné s'en allait content.

Ce désir de paix dont étaient animés les pirates et leur exemple d'union confraternelle, car ils étaient convenus de ne se jamais quereller, mais de porter tous leurs différends devant North assisté d'un conseil de douze d'entre eux, donnèrent d'eux une haute opinion aux indigènes qui avaient au contraire de la rancune contre les Européens qui les avaient précédés et dont ils avaient eu beaucoup à se plaindre. Ils attachaient un tel prix à ce qu'il ne cessât de régner entre eux la plus parfaite harmonie que quiconque parlait à un de ses camarades d'un ton colère ou même simplement bourru était réprimandé par toute la Compagnie, surtout si le fait avait eu lieu en présence d'indigènes, fût-ce d'esclaves. Ils pensaient en effet avec raison que l'union et la concorde pouvaient seules garantir leur sécurité, car les Malgaches, qui sont toujours prêts à faire la guerre pour un motif quelconque, ne manqueraient certainement pas de profiter de la moindre dissension qui s'élèverait entre eux pour leur tomber dessus, les massacrer et les piller.

North entretenait souvent ses compagnons du danger que leur feraient courir des dissensions intestines et il leur montrait au contraire combien leur vie unie et toute confraternelle leur donnait de puissance à Madagascar où ils vivaient comme autant de princes souverains. Ils ne se faisaient pas faute de pratiquer largement la polygamie, qui est naturelle dans une contrée dont les habitants considèrent la cohabitation avec une femme enceinte [!] comme un crime contre nature.

Le bon exemple donné par ces pirates et l'équité avec laquelle ils réglaient les querelles et les différends des indigènes avaient mis le calme dans tout le pays environnant. Il y avait trois ans qu'ils étaient en ce lieu, quand North et une cinquantaine de ses compagnons eurent l'idée d'aller dans le Sud pour y acheter des esclaves et du bétail. Dans ce but, ces cinquante blancs, accompagnés de trois cents Malgaches, emportèrent une quantité considérable de poudre et d'armes, en outre de celles à leur usage. Après avoir marché pendant environ 80 milles[1], ils arrivèrent chez une tribu qui habitait les bords de la plus grande rivière de l'Est, le Mangora [Mangoro], et qui leur vendit une grande quantité d'esclaves et de bétail en échange de fusils et de poudre. Comme cette tribu était en guerre avec un prince voisin, elle leur demanda de leur prêter aide et assistance, leur promettant de leur donner 100 esclaves et 500 bœufs et de leur laisser tous les prisonniers qu'ils feraient. North accepta ces conditions et, se joignant avec sa troupe aux « Mangoriens », il marcha contre leurs ennemis qui habitaient une très grande ville construite au sommet d'un haut rocher, à laquelle on ne pouvait accéder que d'un seul côté où se trouvait la porte gardée par une forte troupe de soldats. Les Malgaches étaient

1. Il y a entre Fénérive et l'embouchure du Mangoro 2°36', c'est-à-dire 156 milles marins.

tous d'avis de ne pas s'attaquer à cette ville, qui était très fortifiée et réputée imprenable, et de se contenter de la tourner et de ravager et de piller le pays, mais North leur dit qu'il était dangereux de laisser derrière soi une semblable garnison, qui ne cesserait de les harceler et qui, en tout cas, les empêcherait certainement d'emmener leur butin, qui, en outre, serait un excellent refuge où tous les gens des villages environnants trouveraient un asile pour s'y concentrer et venir en temps opportun les attaquer en rase campagne, tout frais et gaillards contre des gens fatigués par leurs marches et encombrés de butin.

Le chef des Mangoriens trouva toutes ces raisons excellentes, mais, comme à cause de plusieurs assauts antérieurs tentés en vain il jugeait la ville imprenable, il soutint qu'une semblable attaque prendrait inutilement beaucoup de temps et occasionnerait la mort de beaucoup d'hommes; North lui demanda de s'en remettre à lui, ce à quoi il consentit, toutefois après avoir dit qu'à son sens il était bien inutile de tenter de prendre une ville fortifiée par Dieu même et qui avait déjà causé la mort d'un nombre considérable de ses sujets.

North, nonobstant, investit la ville et envoya aux habitants un messager pour les sommer de se rendre, sinon qu'il ne ferait de quartier à personne, pas même aux femmes et aux enfants. Ceux-ci se rirent de ce message et demandèrent si leurs ennemis savaient voler comme les oiseaux, ajoutant que, tant qu'ils ne les verraient pas planer dans les airs, ils ne craindraient rien.

North choisit trente Européens qu'il mit à la tête de trois compagnies de Malgaches de cent hommes chacune, et il fit jeter quelques grenades au milieu des ennemis qui montaient la garde au pied du rocher; quand ceux-ci virent les terribles effets de ces grenades qu'ils ne connaissaient point, ils furent terrifiés et, jetant bas leurs armes, ils gagnèrent rapidement,

non sans perte d'hommes, le milieu du rocher où se trouvait un autre corps de garde. Dans le poste qui venait d'être évacué, North installa sous les ordres de dix Européens cinq cents noirs, et il ordonna aux autres blancs de gravir le rocher et, après avoir chassé la garde, de la poursuivre et d'entrer dans la ville à sa suite. Voici comment ils montèrent à l'assaut : comme le sentier était étroit et qu'on n'y pouvait passer que trois de front et que les ennemis jetaient une grêle de pierres sur eux, trois Malgaches sans armes ouvraient la marche et, avec leurs boucliers, en protégeaient contre les pierres et les sagaies des ennemis trois autres qui étaient armés de fusils; de nombreux autres groupes semblables suivaient, encadrant les pirates.

Les ennemis tentèrent résolument de défendre le passage; toutefois, quand ils eurent jeté sans aucun effet une grande quantité de sagaies et qu'ils eurent perdu quelques hommes tués par les balles des Européens, ils gagnèrent rapidement le sommet du rocher où, appuyés par les gens de la ville, ils se préparèrent à résister; les hommes de North, qui les avaient suivis de près, tirèrent une salve de mousqueterie qui jeta la confusion dans leurs rangs et qui permit aux assaillants de s'approcher assez près pour leur jeter des grenades qui, éclatant au milieu d'eux, en firent périr plusieurs et les affolèrent, de sorte qu'ils coururent vers la ville pour s'y abriter; les habitants, craignant que les assaillants entrassent avec eux, fermèrent les portes et les gens de North, malgré tout ce que celui-ci put dire, firent un horrible carnage des ennemis dont quelques-uns seulement furent faits prisonniers et envoyés au camp sous la garde d'un certain nombre de Mangoriens qui allèrent chercher de la poudre pour faire sauter la porte.

Pendant ce temps, les gens de la ville ne cessaient de jeter

une quantité prodigieuse de sagaies dont les assiégeants se garaient avec leurs boucliers. Sommés à nouveau de se rendre, ils refusèrent. Les soldats de North se cachèrent le mieux qu'ils purent en attendant la poudre; du reste, les sagaies tombèrent moins dru, car, à chaque fois qu'une tête paraissait, ils tiraient dessus.

Quand la poudre fut arrivée, ils en remplirent un tronc d'arbre qu'ils creusèrent dans ce but et où ils la pilèrent fortement, puis, protégés par leurs boucliers et leurs fusils, ils le placèrent dans un trou pratiqué sous la porte et y mirent le feu. Le fracas fut épouvantable et la porte vola en éclats, laissant l'entrée libre. Tous les assiégeants, auxquels se joignirent les cinq cents autres Mangoriens venus avec la poudre, pénétrèrent dans la ville où ils firent un carnage effroyable. Les Européens protégèrent tous ceux qu'ils purent; malgré leur intervention, le sol fut bientôt couvert de morts et de mourants. A la fin, en partie par fatigue, en partie obéissant à la persuasion, les vainqueurs cessèrent le massacre. Ils réduisirent la ville en cendres et emmenèrent trois mille prisonniers à leur camp, d'où ils envoyèrent à North les vieilles femmes, les enfants et les gens bons à rien, croyant par cet envoi tenir la promesse qu'ils lui avaient faite pour avoir son aide.

Quand North vit la fourberie et la malhonnêteté de ces gens, il envoya dire à leur chef que, d'après leurs conventions, tous les esclaves lui appartenaient et que du reste, suivant toute justice, il avait seul droit sur eux, puisque seul il avait soutenu contre tous l'avis d'assiéger la ville et que c'était à lui seul qu'il devait son succès; que, lorsqu'il avait fait alliance avec lui, il avait cru avoir affaire à un homme d'honneur et qu'il avait le grand regret de constater qu'il s'était trompé; qu'au lieu de lui donner tous les esclaves, comme il le devait, il lui avait

envoyé tous ceux qui n'étaient propres à rien; qu'il ne fallait pas qu'il le crût assez aveugle pour ne pas s'apercevoir de ce procédé inqualifiable et assez faible pour ne pas venger un semblable affront. Son envoyé était chargé en outre de demander ce qu'étaient devenues toutes les jeunes et belles femmes qu'il avait vues parmi les captives; le chef mangorien répondit d'un ton hautain que ces femmes étaient ses parentes ou les parentes de ses concitoyens et qu'il ne pouvait permettre qu'on les réduisît en esclavage.

Cette injure piqua North et ses compagnons au vif; ces derniers voulaient se faire immédiatement justice, mais North leur demanda de patienter et de s'en remettre à lui, ce à quoi ils consentirent. Il envoya donc un de ses interprètes s'enquérir en secret des liens de parenté qui existaient réellement entre elles et les Mangoriens; elles répondirent qu'il y avait eu quelques alliances entre leurs ancêtres.

Il y a lieu de remarquer que, quoique les habitants de Madagascar parlent une seule et même langue, il y a une certaine différence entre les dialectes des différentes peuplades et que, à moins d'avoir habité très longtemps dans l'île, on a grand'peine à les bien entendre, c'est pourquoi North était obligé d'avoir des interprètes.

Quand il connut la réponse des captives, North alla trouver le chef et lui dit qu'il était fort étrange qu'il fît la guerre à des parentes et qu'il lui prouverait bientôt qu'il avait plus de droits sur elles que lui, malgré sa prétendue parenté, que du reste, les ayant prises une fois, il saurait bien les reprendre conformément à ses droits et à la justice, qu'en tout cas il lui conseillait de bien se tenir sur ses gardes, car il lui déclarait hautement qu'il n'était plus l'allié, mais l'ennemi irréconciliable de gens aussi déloyaux et aussi perfides.

Aussitôt qu'il eut terminé son discours, North et ses compagnons et leurs esclaves quittèrent les Mangoriens, puis, formés en plusieurs compagnies, ils tirèrent une première volée de coups de fusils au-dessus de la tête de leurs anciens alliés, qui en furent extraordinairement surpris, puis deux autres qui amenèrent le Prince et ses principaux chefs à se diriger vers lui en rampant à quatre pattes et, pour témoigner de leur soumission absolue, à baiser suivant l'usage du pays les pieds des Européens, demandant qu'ils voulussent bien leur continuer leur amitié et leur promettant tout ce qu'ils voudraient.

North dit alors au Prince que la fourberie était le fait d'une âme basse et lâche, que, s'il avait jugé que sa part était trop faible, il pouvait le prier de l'augmenter et que certainement ses gens et lui, qui n'étaient ni avides ni déraisonnables, se seraient plu à lui donner satisfaction, mais que, sous un faux prétexte de parenté, il lui avait volé d'une manière vile ces femmes qui lui appartenaient sans contestation possible, comme pouvait l'attester une foule de témoins qui avaient assisté à leur contrat d'alliance, et qu'il avait résolu de lui infliger un châtiment sévère pour lui montrer en quelle horreur les Européens ont l'ingratitude et la trahison et combien ils tenaient au contraire en haute estime la justice et la franchise, que cependant, puisqu'ils étaient venus à résipiscence, non seulement il leur pardonnait, mais oubliait tout ce qui s'était passé.

North se fit alors amener tous les prisonniers qu'il divisa en deux groupes de nombre égal; il garda celui où étaient les meilleurs esclaves et il envoya l'autre au Prince, lui faisant dire que, quoique ni la force, ni la fraude n'étaient capables de lui enlever un seul esclave, comme ses troupes avaient pris part à l'attaque, il était juste qu'elles eussent aussi leur part dans le butin et que c'est pour cela qu'il lui en abandonnait

la moitié, mais qu'à l'avenir il ne les assisterait plus dans cette guerre.

Le Prince et son peuple admirèrent la magnanimité et la générosité de North, auquel ils firent dire qu'ils étaient plus reconnaissants de la leçon que les Européens venaient de leur donner que de la part de butin qu'ils lui devaient, quoiqu'ils estimassent ce cadeau comme il le méritait, qu'à l'avenir ils auraient en horreur toute action basse, maintenant qu'ils connaissaient la beauté de la vertu. Ils le firent aussi remercier de s'être contentés d'avoir tiré par-dessus leurs têtes, s'étonnant que les blancs épargnassent la vie de leurs ennemis contrairement aux usages des Malgaches qui ne donnent quartier qu'aux femmes et aux enfants afin qu'il ne reste aucun homme adulte capable de venger ses compatriotes. Enfin, ils le firent prier de vouloir bien, en considération de leur soumission, ne pas les quitter.

Les pirates n'y voulurent point consentir et ils s'en retournèrent chez eux avec leurs esclaves et leur bétail; les Mangoriens furent très contrariés de leur résolution, mais ils ne se quittèrent tout de même très bons amis.

Sur leur route, les blancs rencontrèrent une bande de cinq cents Malgaches appartenant à une autre peuplade, les Timouses [Tanosy], dont le chef fit le serment d'amitié avec eux. Voici comment se fait ce serment : les parties contractantes entre-croisent leurs doigts et leurs orteils et se jurent mutuellement de se rendre tous les bons offices possibles, d'être l'ami de leurs amis et l'ennemi de leurs ennemis, appelant la malédiction céleste sur celui d'entre eux qui viendrait à manquer à son serment et demandant à Dieu qu'il périssse par la sagaie, que les crocodiles le dévorent ou que le feu du ciel le foudroie. Alors un des assistants fait une petite coupure à la peau de la poitrine de chacun d'eux, en essuie le sang avec un morceau de pain [de gingembre]

que l'autre doit manger. Ce serment est considéré par les Malgaches comme sacré et inviolable; il y a bien peu d'exemples qu'ils y aient manqué, mais ceux qui l'ont violé, disent-ils, ont toujours été punis conformément aux imprécations qu'ils avaient prononcées.

Étant en guerre avec des voisins puissants, ce prince avait dû abandonner son pays, emmenant avec lui tous ses chefs, ses femmes, ses parents et environ cinq cents soldats. Il suivit North et s'établit dans son voisinage, où il resta deux ans, tout le temps qu'y demeura North lui-même; avec les armes, la poudre et les hommes que celui-ci lui fournit libéralement, il fit plusieurs incursions dans les pays voisins et fit jurer obéissance à tous les habitants de ces pays qu'il vainquit.

Au bout de ces deux ans, arriva Halsey avec un brigantin [1]; la croisière n'avait pas été fructueuse et l'équipage, mécontent de son capitaine, demanda à North de prendre le commandement; celui-ci n'accepta pas leur proposition, parce que, leur dit-il, Halsey est un marin très capable, auquel il n'y a rien à reprocher ni au point de vue du courage, ni au point de vue de l'expérience de la mer, et que jamais il ne consentirait à prendre la place d'un homme qui n'avait pas démérité.

L'équipage ne fut pas satisfait de cette réponse et offrit le commandement à White, qui se récusa aussi, de sorte qu'il lui fallut conserver son ancien capitaine. Toutefois, comme North et sa bande avaient dépensé tout leur argent à faire des plantations et qu'ils manquaient de vêtements, ils s'engagèrent à bord du navire d'Halsey comme simples pirates; North eut le grade de quartier-maître. Partis pour la mer Rouge, ils y firent une prise [2], le *Rising-Eagle*, dont Halsey assuma le comman-

1. Comme il est dit plus loin dans la *Vie de White*, p. 604.
2. Voir plus loin la *Vie d'Halsey*, p. 606.

dement, laissant le brigantin sous les ordres de North. Les deux navires firent voile pour Madagascar, mais, séparés par une tempête, Halsey atterrit à Ambonavoula [Ambanivolo (Fénérive)], et North à Maratan [Matitanana] où, trouvant que le brigantin était tout rongé aux vers et faisait eau de toutes parts, d'un commun accord avec ses hommes, il fit mettre à terre toutes les marchandises et l'abandonna.

Les pirates furent très bien accueillis par le roi de Maratan [Matitanana]. Ce roi était alors en guerre avec son frère; North en profita pour nouer des relations intimes avec sa sœur, mais, lorsque le roi revint victorieux, il fut fort en colère contre lui pour s'être permis de prendre de semblables libertés avec une femme de sa famille et il décida de le mettre à l'amende de 200 sequins [environ 2 000 francs] pour le punir d'avoir fait un semblable affront à sa noble lignée. North, qui se méfiait du coup, le calma en lui en faisant présent d'une centaine.

Les pirates vécurent à Maratan [Matitanana] toute une année; puis, désireux de gagner Ambonavoula [Ambanivolo (Fénérive)], ils demandèrent au roi de les aider à construire un bateau; moyennant un don de mille piastres, ils obtinrent son concours et celui de ses sujets qui, sous la direction de North, firent en très peu de temps un bateau de 15 tonnes avec lequel ils allèrent à la bouche d'une rivière, le Manangaro [Mananjara], qui est à 30 lieues au Nord de Maratan [Matitanana][1]. Là ils rencontrèrent quelques-uns de leurs camarades du navire écossais le *Neptune*, qui les aidèrent à transporter leurs marchandises à Ambonavoula [Ambanivolo (Fénérive)], où North avait eu autrefois son établissement et où il avait laissé une femme et trois enfants.

1. L'embouchure du Matitanana est par 22°24′45″ et celle du Mananjara par 21°14′30″, soit une distance de 70′ ou environ 130 kilomètres.

A peine arrivé North apprit par les indigènes que les Timouses [Tanosy] qui étaient venus autrefois avec lui avaient formé le projet de se révolter contre lui et de tuer tous les blancs. Prêtant une oreille trop crédule à ce racontar, il leur déclara la guerre et les chassa du pays.

Quelque temps après, il construisit un sloop et s'en alla à Antonguil [Antongil], où il acheta quatre-vingt-dix esclaves et prit à son bord le subrécargue écossais, M. George Crookshank, avec l'intention de le mener à Mascarenas [île Bourbon] ; mais tous ses compagnons s'élevèrent contre cette idée, disant que ce subrécargue, une fois en Europe, amènerait leur perte. North répondit qu'il serait trop cruel, après avoir dépouillé cet excellent homme de tous ses biens, de le retenir par force éloigné de son pays et de sa famille, que c'était son prisonnier à lui et qu'il n'avait pas à leur demander leur avis au sujet de l'acte d'humanité qu'il voulait faire, que c'était du reste la seule manière de réparer le dommage qu'on lui avait causé, ses biens et marchandises étant répartis entre un grand nombre d'individus.

Cette affaire fut soumise au vote de tout l'équipage et, comme la plupart des pirates étaient ses obligés et ne voulaient pas aller à l'encontre de son désir, quarante-huit sur cinquante-quatre lui donnèrent raison. Ils lui demandèrent ensuite s'il avait aussi l'intention de prendre avec lui un certain J. B., pour lequel il avait de l'amitié; ce J. B., qui avait été enseigne à bord du *Neptune*, était un jeune écossais, artiste distingué, excellent marin et très capable de commander un navire. North répondit qu'il avait besoin de lui à bord à cause de ses connaissances spéciales; les pirates ayant exprimé la crainte qu'il lui faussât compagnie, ce qui serait une perte sensible pour tous, car c'était un habile artiste et un joyeux compagnon, et ayant

conclu qu'il était nécessaire pour le bien commun de le garder prisonnier, il les assura qu'il prendrait toutes les précautions nécessaires pour l'empêcher de s'échapper, d'autant plus que personne autre n'était capable de retrouver la route pour retourner à Ambonavoula [Ambanivolo (Fénérive)].

North alla donc à Mascarenas [île Bourbon], où il mit à terre le subrécargue et son esclave avec tout l'argent qu'il possédait, environ 1 600 piastres [8 000 francs], et dont il lui fit cadeau, car, quand les pirates eurent capturé le *Neptune*, comme il est dit plus loin (p. 606-607), ils n'avaient pas pris l'argent qu'ils avaient donné au capitaine, au subrécargue ou à des marins quelconques en échange de liqueurs et autres divers objets, ce qu'ils eussent considéré comme une action malhonnête, mais, quant au navire et à sa cargaison, ils considéraient au contraire qu'ils étaient parfaitement dans leur droit en s'en emparant. Il est vrai qu'ils ont forcé les traitants du *Greyhound* à rembourser l'argent qu'ils avaient pris; mais, avant de les accuser d'injustice, il y a lieu de peser les circonstances et se rappeler l'histoire entière.

En réalité, ils n'ont pas pris ce navire, puisqu'ils l'ont renvoyé avec les provisions nécessaires pour le voyage; on ne peut cependant nier qu'ils eussent un certain droit sur lui, puisqu'il appartenait à des ennemis et était venu sur une de leurs rades sans passe-port. D'autre part, ils n'ont pas volé à ces traitants l'argent qu'ils leur avaient versé auparavant, ils l'ont pris en paiement des liqueurs qu'ils avaient enlevées du *Neptune* et mises à son bord; les traitants ne pouvaient pas, en toute honnêteté, croire qu'ils les leur donneraient pour rien. Supposons un instant qu'ils s'en fussent emparés par force et ne l'eussent pas échangé contre des marchandises, comme il est cependant évident qu'ils le firent, n'était-ce pas un acte de jus-

tice, tel qu'on pouvait raisonnablement l'attendre de ces pirates qui ne supportent pas qu'une mauvaise action reste impunie, et personne ne peut justifier la conduite de ces traitants qui ont dénoncé la prise du navire écossais.

Mais revenons à notre sujet.

North ne permit pas à J. B. d'aller à terre ; toutefois, pour le dédommager de sa captivité, il lui fit cadeau de quatre esclaves, que celui-ci vendit 300 piastres [1 500 francs], et il prit soin qu'il fût bien nourri et bien traité à bord. Le but de North en venant à Mascarenas [île Bourbon] était d'obtenir l'autorisation d'y amener ses enfants afin qu'ils fussent élevés dans la religion chrétienne, autorisation qu'il obtint du gouverneur moyennant de riches cadeaux, après quoi il retourna à Madagascar. Dans la traversée, il raconta à J. B., pour lequel il avait une grande amitié, son dessein d'amener ses enfants à Mascarenas [île Bourbon] et de remettre entre les mains d'un honnête prêtre une grosse somme d'argent pour constituer à chacun d'eux une fortune et de charger ce prêtre de leur donner une éducation chrétienne, car il aimait mieux, disait-il, qu'ils fussent catholiques plutôt que païens. Son désir était ensuite de se rendre à Maratan [Matitanana] et de tâcher de racheter par la pénitence les erreurs de sa vie, et, comme il avait l'intention de ne plus jamais quitter Madagascar, il comptait donner à J. B. son sloop avec 200 piastres [un millier de francs], afin qu'il pût trouver le moyen de retourner dans son pays, puisqu'il avait la sagesse de ne pas vouloir se livrer à la piraterie.

A son arrivée à Madagascar, North apprit qu'un navire français y avait touché et y avait laissé quelques hommes en détresse; il partit de suite vers le Sud, longeant la côte pendant une centaine de lieues afin de rechercher les malheureux abandonnés et de leur venir en aide. C'est là un acte d'huma-

nité qu'il est bon de signaler à tant de personnes qui prennent les dehors de la religion et agissent avec plus de barbarie que ceux qu'on considère comme l'opprobre du monde.

North ne rencontra qu'un seul de ces hommes qu'il ramena avec lui, vêtit et nourrit. Quand il arriva à Ambonavoula [Ambanivolo (Fénérive)], il trouva tout le pays en désordre et ses compagnons prêts à partir en guerre contre les indigènes; sa présence suffit à rétablir le calme.

Quatre mois après, il mit de nouveau son sloop à la mer pour aller acheter des esclaves à Antongil; n'y en trouvant qu'un très petit nombre, car en deux mois il ne put pas s'en procurer plus de quarante, il revint chez lui avec l'intention de mener ses enfants à Mascarenas [île Bourbon]; J.-B. l'en ayant dissuadé à cause de la saison, il s'en alla à Methelage [Bombétoke], sur la côte Nord-Ouest de Madagascar, afin de s'y procurer des *samsams* [perles de verre rouge]. En ayant acheté une quantité considérable, il se rendit à Anjouan, puis à Mayotte, et retourna à Madagascar; ne réussissant pas à doubler le Cap d'Ambre à cause des courants, il revint à Mayotte; il mouilla sur la côte Ouest de cette île, dans un port nommé Sorez [?], où quelque temps auparavant était venu commercer un navire anglais. Le commandant, un certain Price, étant allé à terre avec le docteur, tous deux furent faits prisonniers et ils ne furent relâchés que contre une rançon de 200 barils de poudre et de 1 000 petites armes. Quant aux matelots du canot, ils furent laissés entre les mains des Mayottais qui n'exigeaient cependant que deux petites armes par homme, mais il n'y avait plus rien à bord; ils furent par la suite vendus à des Arabes.

Apprenant cette infamie, North et ses hommes firent une descente dans l'île, incendièrent la principale ville et ravagèrent la plus grande étendue possible de champs.

De Mayotte, North retourna à Madagascar, où il apprit d'un roi de ses amis que les blancs et les indigènes étaient en pleine guerre à Ambonavoula [Ambanivolo (Fénérive)]; il acheta trente esclaves, se ravitailla et retourna chez lui.

A la nouvelle de son arrivée, les indigènes lui envoyèrent des messagers pour conclure la paix, mais il refusa de les écouter et, ayant levé une armée, il brûla un grand nombre de leurs villages et fit beaucoup de prisonniers. Les Malgaches s'empressèrent de faire amende honorable et lui demandèrent très humblement de vouloir bien cesser la guerre et leur accorder la paix. Il finit par y consentir et conclut avec eux un traité d'amitié environ quatre mois après son retour. Mais ceux-ci, ayant corrompu quelques-uns de ses voisins, le firent assassiner dans son lit. Les pirates en furent fort alarmés et, ayant pris de suite les armes, ils se jetèrent sur ces traîtres dont ils firent un épouvantable carnage. Pour venger dignement la mort de Nathaniel North, ils continuèrent cette guerre pendant sept années, ne s'arrêtant que lorsqu'ils furent maîtres de tout le pays environnant et que tous les habitants leur eurent juré fidélité et pleine et entière soumission (Ch. Johnson, *The History of Pyrates*, t. II, 1724, p. 373, 380-382, 384-387, 391-395, 397-413).

LES PIRATES THOMAS WHITE, BOOTH ET BOWEN À MADAGASCAR (1701 ET ANNÉES SUIVANTES).

Thomas White, qui est né à Plymouth, où sa mère tenait un cabaret, servit d'abord sur un navire de guerre, puis alla aux Barbades où il se maria et entra au service d'un négociant de l'endroit. On lui donna le commandement d'un brigantin, le *Marygold*, avec lequel il fit avec succès deux voyages à la côte de Guinée; au troisième, il fut pris par des pirates français

qui, après avoir croisé quelque temps sur la côte d'Afrique, doublèrent le Cap de Bonne-Espérance et s'en furent à Madagascar; étant ivres, ils mirent leur navire sur un rocher en un lieu nommé Elexa [Ilinta, dans la baie des Masikoro, ou plutôt falaises de Lanivato?], situé dans le pays que gouvernait alors un roi nommé Mafaly [Mahafaly] [1].

Dès que le navire eut touché sur le rocher, les capitaines White, Boreman [2], Bowen et quelques autres prisonniers s'emparèrent du canot et, avec des morceaux d'aviron et des douves de tonneau qu'ils y trouvèrent, ils gagnèrent la baie de Saint-Augustin, qui est située à une quinzaine de lieues plus Nord et où ils furent très bien accueillis par le roi du pays, Bavaw [Baba], qui parlait bien anglais et dont ils furent les hôtes pendant une année et demie; ce roi, comme il avait coutume de le faire pour tous les blancs qui venaient dans son pays, leur fournit tous les vivres nécessaires jusqu'à ce qu'il vînt un navire sur lequel ils pussent s'embarquer. Au bout de ce temps, il arriva un navire pirate à bord duquel il força ses hôtes à prendre passage, à moins qu'ils n'aimassent mieux s'en aller chercher dans l'intérieur de Madagascar une autre résidence; ils préférèrent s'embarquer à bord du navire dont le commandant William Read les accueillit fort civilement.

Ce commandant longea la côte afin de recueillir les Européens qui pouvaient y être abandonnés. Comme il n'avait pas plus de quarante hommes d'équipage, il eût pris à son bord avec plaisir quelques-uns des Français naufragés, n'eût été la barbarie avec laquelle ils s'étaient comportés à l'égard de leurs prisonniers

1. Mahafaly est le nom du pays.
2. Né dans l'île de Wight, Boreman avait été d'abord lieutenant dans la marine royale, puis était entré, comme White, dans la marine marchande des Barbades et était également tombé entre les mains des pirates.

anglais. Il n'en eut pas du reste l'occasion, car les indigènes, ayant été maltraités par ces Français, s'étaient vengés en les tuant ou en les réduisant en esclavage. Read s'en alla alors croiser du côté du golfe Persique, où il s'empara d'un navire de 200 tonnes. Étant mort peu après, il fut remplacé par un nommé James.

Comme le brigantin était petit et rongé aux vers, les pirates l'abandonnèrent et se rendirent à Mayotte avec le navire qu'ils venaient de prendre, et qu'ils y armèrent et approvisionnèrent, car cette île abonde en vivres, qui y sont à très bon marché ; ils s'y procurèrent un canot à douze rames provenant d'un navire de la Compagnie anglaise des Indes qui s'était perdu dans ces parages, le *Ruby*, et, après y avoir séjourné pendant toute la mousson, c'est-à-dire pendant six mois, ils s'en allèrent à Madagascar.

En approchant de la grande terre, ils aperçurent un navire qui contournait l'île venant de l'Est ; comme ils se donnèrent mutuellement la chasse, ils ne furent pas longtemps à venir en contact et, s'étant hélés l'un l'autre afin de connaître leur nationalité, tous deux répondirent : « Gens de la mer ! » et ils pactisèrent. Ce navire était un navire français, qui, commandé par un nommé Fourgette, était venu à Ambonawoula [Ambanivolo (Fénérive)], par 17° 30′ [17° 24′], avec une cargaison de liqueurs de la Martinique, pour y acheter des esclaves aux pirates de la côte orientale de Madagascar et qui avait été pris par les pirates du *Dolphin*[1].

Dès que tous les hommes du *Dolphin* qui étaient à terre

1. Voici de quelle manière ce navire fut pris. Dix pirates, conduits par George Booth qui avait été auparavant canonnier à bord du navire pirate le *Dolphin*, étaient montés à son bord sous le prétexte d'acheter divers objets dont ils avaient besoin. Le capitaine Fourgette, qui se tenait sur ses gardes et qui fouillait toujours les individus venant sur son navire, trouvant sur le premier qui mit le pied sur le pont, et qui était un Hollandais, une paire de pistolets de poche, l'accusa d'avoir des intentions criminelles contre lui; ses compagnons s'emportèrent alors contre lui, lui reprochant sa conduite et le menaçant de lui brûler la cervelle, puis ils

furent embarqués, ce qui lui forma un équipage de quatre-vingts personnes, Booth fit voile pour l'île Sainte-Marie où était mouillé entre cette île et la grande terre un navire dont le capitaine, nommé Mosson, et l'équipage avaient été massacrés à l'instigation d'un Hollandais de New-York, Ort Van Tyle, qui y était établi. Il y fit de l'eau et y prit quelques poissons, puis il se dirigea vers la rivière Methelage [baie de Bombétoke?] sur la côte Nord-Ouest de Madagascar, par 16° environ, dans l'intention d'y saler de la viande avant d'aller croiser dans l'océan Indien.

C'est en allant à Methelage [Bombétoke?] qu'il rencontra le navire pirate de White; les deux navires firent route de conserve et mouillèrent dans cette baie où ils nettoyèrent leurs navires, salèrent de la viande et firent des provisions. Ils étaient prêts à prendre la mer quand parut [en 1701?] un grand navire qui s'arrêta dans cette baie. Les pirates ne savaient si c'était un navire de guerre ou un navire marchand. En réalité, c'était un

le rejetèrent brutalement dans le canot, bien qu'ils eussent tous fait le serment sur la Bible de s'emparer du navire ou de mourir. Quoique Fourgette les fit tous fouiller, ils réussirent cependant à entrer avec quatre pistolets; c'était peu, étant donné qu'il y avait sur ce navire vingt hommes dont les armes étaient toutes prêtes au ratelier. Booth et les autres préférèrent rester avec les officiers inférieurs, trois des pirates seulement, Johnson, Isaac et un autre, descendirent dans l'entrepont; le capitaine les invita à dîner dans sa cabine. Booth devait donner le mot d'ordre, qui était *Hurrah!* A un moment, il s'en alla le long du plat-bord, comme pour uriner, et, saisissant tout à coup les armes au ratelier, il donna le signal convenu et tira un coup de pistolet qui blessa un des hommes. Grâce aux armes dont ils s'étaient emparés, les sept pirates qui étaient restés sur le pont tinrent en respect l'équipage; le capitaine, entendant le coup de pistolet, se jeta sur les trois qui étaient en bas avec lui, d'abord sur Johnson qu'il larda de coups de fourchette, sans lui faire grand mal, vu que cette fourchette était en argent; il ne réussit pas non plus à blesser Isaac; en fin de compte, voyant que toute résistance était inutile, il se soumit et fut mené à terre avec ceux de ses hommes qui voulurent le suivre; on lui laissa tout ce qui lui appartenait, notamment ses livres et ses papiers, et on lui donna plusieurs barils de liqueur ainsi que des armes et de la poudre, afin qu'il pût acheter des vivres dans le pays.

navire de guerre français, autrefois armé de 50 canons, mais qui, ayant été pris par les Anglais, était employé à la traite des noirs et s'appelait le *Speaker*; il venait chercher une cargaison d'esclaves pour la Jamaïque. Son capitaine était un tout jeune homme sans expérience[1].

1. Voici un autre récit de la prise de ce *Speaker* fait par des marchands français du comptoir de l'Hougly (Calcutta), récit qui diffère notablement de celui de Johnson : il a été fait à ces marchands par ceux des marins de ce navire qui n'ont pas voulu se joindre aux pirates : « Embarqués sur un vaisseau nommé le *Speaker* qui partit des Downs en août 1700 pour aller à Madagascar faire le commerce d'esclaves qu'ils devaient ensuite porter à la Jamaïque ou à la Barbade, ils arrivèrent à l'île de Sainte-Marie où ils perdirent leur chaloupe avec neuf hommes; le capitaine qui était à terre pour y faire son négoce fut arrêté par des forbans de leur propre nation qui se retirent près de cette île; ils le forcèrent de leur dire le mot du guet qu'il avait laissé à ses officiers pour éviter d'être surpris; ces corsaires armèrent deux chaloupes qui abordèrent le soir le vaisseau sous prétexte qu'ils portaient des rafraîchissements par ordre de leur capitaine et, ayant menacé les équipages qui étaient affaiblis par les maladies de ne pas leur donner de quartier s'ils faisaient résistance, ils s'en rendirent maîtres sans tirer un seul coup. Plusieurs matelots prirent parti avec eux et on donna aux autres, au nombre de vingt-sept, le petit bâtiment de soixante tonneaux avec lequel ils sont arrivés au commencement de juin 1701 en rade de Calcutta. Ceux-ci rapportent que ces forbans ont de suite armé le *Speaker* qui n'avait que 36 pièces de canon et sur lequel ils en mirent 44, puis qu'ils partirent avant eux avec cent soixante hommes et qu'ils en devaient prendre cent quarante dans un autre quartier de l'île avec l'intention d'aller dans le golfe Persique, résolus de n'épargner aucune nation; ce que nous avons l'honneur de marquer ci-dessus nous a été confirmé par un religionnaire (protestant) français, chirurgien sur ce vaisseau, qui nous a assuré que trois des quatre vaisseaux de guerre qui sont arrivés il y a deux ans avec l'ambassadeur de la Nouvelle Compagnie avaient touché à Sainte-Marie, où ils ont brûlé le seul grand vaisseau qui restait aux pirates et deux petits, que pareil nombre s'était retiré dans une petite rivière qui est auprès de l'île, que le commandant de cette escadre avait pris trois ou quatre des plus considérables parmi ces voleurs, mais qu'il les avait relâchés moyennant une grosse somme et que les autres officiers en avaient fait des procès-verbaux. Nous racontons ces choses comme on nous les a rapportées » (*Archives Coloniales, Correspondance générale, Fonds Inde*, C^2 66, 1701-1702, copie des lettres écrites à la compagnie des Indes, par M. du Livier et les marchands du comptoir d'Ougly (Hougly, sur le Gange), lettre du 12 janvier 1702, fol. 232 verso et 233 recto).

Les pirates envoyèrent leurs canots pour prendre langue, mais, le navire ayant tiré sur eux, ils en conclurent que c'était un navire de guerre et ils s'empressèrent de mettre leurs deux bateaux à la côte; l'un d'eux s'échoua au milieu de palétuviers qui le défoncèrent, mais l'autre, le brigantin français, n'éprouva aucun dommage.

Ce succès enorgueillit le capitaine du *Speaker*, qui, avançant dans la baie, tira plusieurs coups de canon contre les deux bateaux pirates et quelques autres en plein pays. Les indigènes, effrayés, demandèrent au roi de ne pas lui permettre de commercer dans ses États; mais les pirates, qui avaient des visées sur ce navire, intercédèrent auprès de lui en faveur de leurs compatriotes qui avaient, dirent-ils, commis une méprise, car, ajoutèrent-ils, dans nos pays on tire toujours une salve de coups de canon en signe de bienvenue et c'est par erreur qu'il y avait des boulets.

Le commissaire du *Speaker* descendit à terre, portant comme cadeaux pour le roi du pays, dont la résidence est à 24 milles de la côte, une paire de petits fusils incrustés d'or, une paire d'espingoles et une paire de pistolets, afin d'avoir l'autorisation de faire la traite avec ses sujets. Dès qu'il eut mis le pied à terre, il fut appréhendé par un nommé Tom Collins qui avait jadis appartenu à la *Charming Mary* des Barbades, mais qui était ensuite devenu pirate et qui lui annonça qu'il était son prisonnier et avait à répondre pour tout le mal fait à deux navires marchands qui faisaient la traite des nègres. Le commissaire répondit qu'il n'était point le chef, que le capitaine était un jeune homme ardent qui ne comprenait rien aux affaires, mais qu'ils auraient satisfaction. Tom Collins le mena à bord du navire de Booth, qui lui parla d'abord en termes sévères, puis qui le fit cependant traiter honnêtement et, le lendemain, le fit conduire auprès du roi et lui fit obtenir sa requête.

Le roi lui concéda donc le droit de faire le commerce dans son pays et il envoya au capitaine le cadeau d'usage, c'est-à-dire un couple de bœufs, vingt à trente sacs de riz portés par autant d'hommes et un nombre égal de calebasses d'une liqueur du pays nommée *toke* [*toaka* (le rhum malgache)]. Le capitaine établit son magasin sur la plage et commença l'achat d'esclaves et de provisions. Les pirates qui allaient et venaient incessamment au milieu des gens du *Speaker* s'efforcèrent d'obtenir des renseignements au sujet de ce navire. Ils apprirent d'un certain Hugh Man qu'il n'y avait pas plus de quarante hommes à bord et qu'ils avaient perdu sur la côte avant de venir dans cette baie leur grand canot avec le lieutenant et vingt matelots, mais qu'ils se tenaient bien sur leurs gardes et avaient toujours leurs armes toutes prêtes. Moyennant une somme de 100 livres sterling [2500 fr.], Hugh consentit à aider les pirates à s'en emparer et promit de mouiller les amorces des armes à feu.

Au bout de quelques jours, le capitaine du *Speaker* descendit à terre et fut reçu avec beaucoup de courtoisie par les chefs des pirates, car il avait consenti à leur donner pleine satisfaction, et, le lendemain, il accepta leur invitation de venir manger un cochon rôti tout entier.

Après dîner, Bowen, qui avait été, comme nous l'avons dit, prisonnier avec White et Boreman à bord du corsaire français et qui était à présent de la confrérie des pirates, sortit un instant, puis revint braquant un pistolet de chaque main sur le capitaine du *Speaker*, lui criant qu'il était son prisonnier, qu'ayant besoin d'un navire ils avaient résolu de s'emparer du sien qui était en parfait état en dédommagement du mal qu'il leur avait causé. Pendant ce temps, ses gens qui étaient à terre, et qui buvaient du punch en compagnie de quelques pirates, furent également faits prisonniers. Il y avait un mot d'ordre sans lequel

aucune embarcation ne pouvait aborder le *Speaker*, mais ce mot qui était « Coventry » était connu des pirates qui y envoyèrent la chaloupe à douze avirons qu'ils avaient amenée de Mayotte avec vingt-quatre hommes.

En arrivant auprès du navire, ceux-ci, étant hélés, répondirent « Coventry ». « Fort bien ! », dit le second, mais, voyant un second canot, il demanda ce que c'était ; l'un ayant répondu : « c'est la provision d'eau », et un autre ayant dit : « c'est la provision de viande », il fut pris de soupçon et, criant : « Aux armes, mes gars ! ce sont les pirates ! », il mit le feu à la mèche d'un canon ; cette mèche, qui avait été mouillée par Hugh Man, ne brûla pas et les pirates montèrent facilement à l'abordage et se rendirent maîtres du navire sans perdre un seul homme[1].

Le lendemain, ils mirent quelques provisions à bord du brigantin français qu'ils donnèrent au capitaine du *Speaker* et à ceux de ses gens qui voulurent le suivre, au nombre desquels fut Hugh Man à qui les pirates avaient payé les 100 livres sterling promises, mais dont ils n'avaient point trahi le secret. Arrivé à Anjouan, le pauvre capitaine, inconsolable de sa mésaventure, tomba malade et mourut.

Après s'être ravitaillés, les pirates se rendirent à la baie de Saint-Augustin, où ils embarquèrent environ quatre-vingts hommes qui avaient appartenu au navire pirate l'*Alexander* dont James était le commandant ; ils prirent aussi ses canons qui furent dès lors au nombre de 54 à bord du *Speaker*. L'équipage comprit dès lors deux cent quarante hommes et une vingtaine d'esclaves.

1. Il est à remarquer que, dans la note conservée aux *Archives coloniales* qui est citée p. 595 (note 1), il est dit que le *Speaker* a été capturé en rade de l'île Sainte-Marie [au lieu de Bombétoke, comme le dit ci-dessus Johnson] ».

Ils partirent de là pour croiser dans l'Océan Indien. A Zanzibar, étant descendus en nombre à terre pour y faire des provisions fraîches, ils furent assaillis par les Arabes et ne se sauvèrent que difficilement, après avoir perdu une vingtaine d'hommes au nombre desquels était le capitaine Booth, que le gouverneur fit tuer dans son palais. Ils le remplacèrent par Bowen et nommèrent Nathaniel North quartier-maître chef, puis ils s'en allèrent à l'entrée de la mer Rouge et de là sur la côte de Malabar[1].

L'équipage de Bowen s'étant dispersé, White s'en alla à Methelage [Bombétoke?], où il vécut à terre avec le roi, n'ayant pas l'occasion de quitter ce lieu jusqu'au jour où vint mouiller sur cette rade un navire pirate du nom de *Prosperous*, que commandait Thomas Howard; ce navire avait été pris dans la baie de Saint-Augustin par quelques forbans qui s'y trouvaient à ce moment et par l'équipage de son propre canot qui, envoyé à terre pour faire de l'eau, se joignit à eux à l'instigation du maître d'équipage, Ranten. Ils attendirent la nuit pour aborder le navire qu'ils surprirent et dont ils s'emparèrent non sans un combat pendant lequel le capitaine et le second furent tués et plusieurs matelots blessés. Les pirates qui étaient à terre avec Thomas White, résolus à s'embarquer sur ce navire, le décidèrent à y venir aussi plutôt que de rester seul avec les indigènes dans l'attente d'un navire qui pût le ramener en Angleterre. White navigua sur ce navire, dont il fut fait le quartier-maître, jusqu'à sa rencontre avec celui de Bowen, à bord duquel il alla et où il resta même après la mort dudit Bowen (voir p. 567).

A Port-Dolphin [Fort-Dauphin][2], il alla à terre avec vingt-six

1. Les aventures des pirates sur cette côte ont déjà été racontées dans la vie de Bowen, pp. 557-558.

2. On sait que, pendant tout un siècle, de la fin de 1672 à 1768, la France a complètement abandonné Fort-Dauphin.

de ses matelots; ils y furent abandonnés par le navire qui fut obligé de dérader pendant la nuit et ne put rentrer dans le port; le lendemain, ne voyant aucune voile à l'horizon, White supposa qu'il s'en était allé sur la côte Ouest de l'île comme il en avait été question et il se dirigea de ce côté avec son bateau et ses vingt-six matelots. Il relâcha dans la baie de Saint-Augustin; après une semaine d'attente, rien ne venant, il lui fallut partir, car le roi ne voulut pas lui permettre de séjourner sur sa rade plus longtemps, croyant qu'il mentait en disant qu'il attendait un navire; il lui donna toutefois des vivres. Ayant fait de l'eau, il se dirigea donc sur Methelage [Bombétoke?], où le roi qui le connaissait lui fit bon accueil; il y séjourna pendant une quinzaine de jours. Rien ne venant encore, il sala de la viande, embarqua des provisions que le roi lui donna, prit de l'eau et fit route pour le Nord de l'île qu'il avait l'intention de doubler, afin de gagner l'île de Sainte-Marie où il pensait trouver enfin son navire. A la pointe Nord de Madagascar, le courant qui va au Nord-Ouest pendant huit mois de l'année était si fort qu'il lui fut impossible de la contourner; il lui fallut relâcher dans une des nombreuses rades de cette côte où il séjourna environ un mois, après quoi une partie de l'équipage demanda qu'on brûlât le canot et qu'on s'en allât par terre à travers l'île jusqu'à Manangaromasigh [Mananaramasiaka ou Mananarabé (Antalaha) ?], par 15° de latitude Sud environ [14° 50′], où vit le roi Reberimbo [Raberambo] que les pirates avaient plusieurs fois aidé dans ses guerres contre ses voisins et qui était un de leurs bons amis. White sauva le bateau, non sans peine, mais il ne put empêcher la moitié de ses gens de mettre leur projet à exécution; il leur fournit donc des vivres et les accompagna pendant leur première journée de marche, puis, revenant à la côte, il partit de suite avec le reste de ses compagnons pour Methelage [Bombétoke?], crai-

gnant que les autres revinssent sur leurs pas et brûlassent son bateau. Il y séjourna trois mois et le ponta.

Pendant qu'il était sur cette rade, il y arriva à bord d'un petit boutre trois pirates qui avaient été pris sur la côte orientale de Madagascar par les navires de guerre le *Severn* et le *Scarborough* envoyés pour faire la chasse aux corsaires et qui avaient réussi à s'échapper à Mohély; ils s'étaient rendus dans une pirogue à Anjouan, puis à Mayotte dont le sultan leur avait fait construire le boutre avec lequel ils avaient gagné Methélage [Bombétoke?].

L'époque des courants qui portent avec force au Nord-Ouest étant passée, ils brûlèrent le petit boutre de Mayotte et partirent tous ensemble sur le bateau de White pour le Cap d'Ambre; trouvant le courant encore trop violent pour le doubler, ils relâchèrent dans une baie voisine où ils demeurèrent un mois, se nourrissant de poissons et de sangliers, qui abondent dans cette région. A la fin, le temps s'étant embelli et le courant ayant diminué de violence, ils doublèrent le Nord de l'île et, après avoir longé la côte Est pendant une quarantaine de milles, ils entrèrent dans une baie [baie de Rodo] où ils trouvèrent un fragment de veste qu'ils reconnurent pour être celle du charpentier de leur navire, un de ceux qui étaient partis par terre; comme dans cette partie de Madagascar le sol est rocailleux, ils supposèrent qu'il s'était servi de ce lambeau d'étoffe pour s'envelopper les pieds. Ils continuèrent à suivre cette côte, mouillant chaque nuit dans de bonnes rades, jusqu'à Manangaromasigh [Mananaramasiaka ou Mananarabé (Antalaha)]; le roi Reberimbo [Raberambo] ne put leur donner aucuns renseignements au sujet de leurs compagnons partis par terre, mais il leur fournit tous les vivres dont ils avaient besoin.

De là, ils allèrent à l'île de Sainte-Marie, où on leur remit une lettre à l'adresse de tous les Européens, qu'ils reconnurent

pour avoir été écrite par un de leurs anciens officiers et qui les avisait de bien se tenir sur leurs gardes et de ne pas trop se fier aux indigènes qui en diverses circonstances avaient agi traîtreusement. S'étant enquis de leur navire, ils apprirent que leurs compagnons l'avaient cédé à des Arabes, qui l'avaient emmené, et s'étaient établis à Ambonavoula [Ambanivolo (Fénérive)] qui est à une vingtaine de lieues [de milles] de l'île Sainte-Marie et où ils vivaient au milieu des indigènes comme autant de petits princes souverains.

Un des Malgaches qui avaient apporté la lettre monta à bord du bateau de White et le pilota vers une pointe de terre formée d'un côté par une rivière et de l'autre par la mer, pointe nommée Olumbah [Analambolo? (Fénérive)], où douze pirates vivaient ensemble dans une grande maison qu'ils avaient construite et fortifiée avec 20 canons. Les autres étaient installés soit sur les bords de la rivière, soit sur la côte, par groupes de douze ou de quatorze d'une même nationalité, Anglais, Français, Hollandais, etc. Les nouveaux venus reçurent leurs parts de prise qui avaient été honnêtement mises de côté pour le cas où ils reviendraient, et on réserva celles des individus partis par terre.

Thomas White, qui avait le très vif désir de revoir l'Angleterre et nulle envie de s'établir à Madagascar, proposa à ses compagnons de poursuivre leur navigation ; il y en eut qui approuvèrent sa motion, décidés comme lui à retourner en Europe, s'ils en trouvaient le moyen, et, s'ils ne le pouvaient pas, à continuer leur vie de piraterie ; mais d'autres s'opposèrent à ce qu'ils prissent ainsi le bateau pour eux seuls et ils demandèrent à ce qu'on le mît en vente au profit de la communauté. C'est ce qui fut fait. White l'acheta pour la somme de 400 piastres et, avec quelques-uns de ses anciens compagnons auxquels se joignirent d'autres pirates, il reprit la route qu'il

venait de suivre et retourna à Methelage [Bombétoke?], où il trouva un petit navire français de 50 tonnes, armé de 6 canons, l'*Hérault*, dont s'étaient emparés à l'embouchure du Maratan [Matitanana], sur la côte Sud-Est de Madagascar, des pirates qui étaient là à terre et auxquels s'étaient joints plusieurs naufragés du navire de la Compagnie anglaise des Indes le *Degrave* [1]; ces naufragés avaient en vain demandé au capitaine de l'*Hérault* de les rapatrier, mais ce capitaine, qui avait jadis piraté, ayant servi comme quartier-maître à bord du *Speaker* sous les ordres de Bowen, craignit qu'une fois à bord ils ne s'emparassent de son navire, d'autant plus que, l'Angleterre et la France étant alors en guerre, ce n'eût pas été un acte de piraterie.

Une fois l'*Hérault* pris, les pirates s'en étaient allés dans l'intérieur de Madagascar, l'abandonnant aux naufragés du *Degrave*, qui le mirent en état dans le but d'aller aux Indes pour y trouver les moyens de retourner en Angleterre. Le capitaine White proposa aux gens de l'*Hérault* de se joindre à lui et d'aller à Ambonavoula [Ambanivolo (Fénérive)] pour recruter un équipage, ce qu'ils acceptèrent à l'unanimité; ils le nommèrent leur chef.

Il mit donc à la voile et, après avoir doublé la pointe Sud de l'île, il alla relâcher à Don Mascarena [île Bourbon], où il prit un chirurgien, puis, ayant mouillé à Ambonavoula [Ambanivolo (Fénérive)], il y recruta soixante hommes et s'en fut à Mayotte où il nettoya son navire en attendant la bonne saison pour aller croiser dans la mer Rouge.

L'époque favorable venue et ses provisions faites, il partit et s'embusqua dans une rade auprès de Bab-el-Mandeb..... [Après avoir pillé huit navires, quelques-uns fort grands et ayant une riche cargaison], Thomas White fit voile pour Madagascar, tou-

1. Voir à ce sujet le récit de Drury dans le tome IV.

chant sur sa route à Mascarena [île Bourbon] où quelques-uns de ses gens restèrent à terre avec leur part de prise qui montait à 1 200 livres sterling [30 000 francs] par homme; après s'y être ravitaillé, il vogua vers Madagascar et mouilla devant Hopeful Point [Foulpointe], où il s'établit à terre et fit le partage du butin. Il y bâtit une maison, acheta du bétail et s'occupa de mettre son bateau en état pour la saison prochaine.

Pendant qu'il faisait ses préparatifs pour prendre la mer, arriva le capitaine John Halsey dont le brigantin était plus propre à faire la course que l'*Hérault*; il cessa donc les travaux qu'il avait entrepris et s'embarqua à son bord avec ceux de ses compagnons qui voulaient courir les aventures.

De retour à Madagascar, White tomba malade de la dysenterie; il mourut cinq à six mois après. Sentant sa fin prochaine, il fit son testament et nomma trois personnes de nationalités différentes comme tuteurs d'un fils qu'il avait eu d'une femme du pays, demandant qu'avec l'argent qu'il lui laissait on l'envoyât en Angleterre par le premier navire anglais qui viendrait, afin qu'il fût élevé dans la religion chrétienne et qu'il devînt un meilleur homme que son père. Son enterrement eut lieu avec les mêmes cérémonies que celles qu'on fit à Halsey après sa mort et dont le récit se trouve plus loin, p. 608 [1].

Quelques années après, un navire anglais ayant touché à Hopeful Point [Foulpointe], les tuteurs de son fils s'acquittèrent de leur mandat, en le confiant au capitaine qui en prit soin et en fit un homme probe et honnête (Ch. Johnson, *The History of Pyrates*, t. II, 1724, p. 119-135 et 137-138).

1. Maillard, dans ses *Notes sur l'île de la Réunion* (1862), p. 335, dit : « En 1719, le capitaine forban White, qui était en relâche à Bourbon, y mourut et y fut enterré ». Drury dit la même chose (*Madagascar or Robert Drury's Journal during fifteen years captivity on that Island*, 1729, p. 451; édit. 1807, p. 447; édit. 1890, p. 308).

LE PIRATE HALSEY À MADAGASCAR (1702-1710).

John Halsey est né à Boston en Amérique; il fut d'abord envoyé par le gouverneur en croisière sur les bancs de Terre-Neuve avec un brigantin; il y prit un terre-neuvien français, puis, après avoir capturé un vaisseau espagnol aux îles Canaries et s'être ravitaillé aux îles du Cap Vert, il doubla le Cap de Bonne-Espérance et mouilla à Madagascar dans la baie de Saint-Augustin; il y fit de l'eau et du bois et prit à son bord quelques naufragés du *Degrave*, navire de la Cie des Indes que commandait le capitaine Young et qui s'était mis à la côte [1].

Il fit voile pour la mer Rouge. Ayant rencontré un vaisseau hollandais, armé de 60 canons, qui venait de Moka, il l'accompagna pendant toute une semaine. Il était résolu à se livrer à la piraterie, mais ne voulait s'en prendre qu'aux navires arabes.

Dans les parages des îles Nicobar, il captura le navire *Buffalo* et, ayant mis à son bord comme capitaine un nommé Rowes et comme second un Français nommé Myers qu'il avait recueillis à Madagascar, il l'expédia dans cette île pendant qu'il s'en alla avec son brigantin dans le détroit de Malacca où il ne réussit pas dans ses diverses tentatives. N'ayant avec lui que quarante hommes et l'eau se faisant rare, d'autre part n'osant pas s'aventurer à terre de peur des Hollandais, il fit voile pour Madagascar afin de s'y aller ravitailler et d'y prendre des matelots; s'étant arrêté à Mascarenas [île Bourbon], il put, grâce à un petit présent fait au gouverneur, s'y procurer ce qui lui était nécessaire. Il gagna ensuite le port connu par les pirates sous le nom de *Hopeful Point* [Foulpointe] et nommé par les indigènes *Harangby* [Ibarambé], qui est près de l'île de Sainte-Marie, par 17°40′ de

1. Voir au sujet de ce naufrage le récit de Drury dans le tome IV.

latitude Sud: il y retrouva le *Buffalo*. Sur cette même rade, il y avait un autre navire, la *Dorothy*, qu'avait capturée Thomas White avec l'aide d'une centaine de pirates, qui sont établis dans les environs de ce port et ont sous leurs ordres, les uns de cinq à six cents, les autres un millier de Malgaches, qui reconnaissent leur autorité.

Halsey fit à son brigantin les réparations nécessaires et, après avoir pris des provisions et augmenté son équipage d'une centaine d'hommes, il fit voile pour la mer Rouge. Il toucha d'abord à Anjouan où il prit à bord des chèvres et des cocos, puis il gagna en onze jours le détroit de Bal-el-Mandeb, où il fit trois prises, notamment celle de l'*Essex*, qui lui rapportèrent, rien qu'en argent monnayé, plus de 5 000 livres sterling [plus de 1 250 000 fr.] avec l'une d'elles, *The Rising Eagle*, il retourna à Madagascar où eut lieu le partage du butin.

Quelques-uns des passagers de l'*Essex* qui avaient été bien traités par Halsey et par ses hommes et qui étaient retournés dans l'Inde, vinrent peu après avec un petit navire, le *Greyhound*, munis d'une autorisation du gouverneur de Madras, pour tâcher de racheter à bas prix aux pirates les objets que ceux-ci leur avaient enlevés. Ils furent accueillis de la manière du monde la plus honnête et on leur rendit tout ce qu'ils demandaient en échange d'argent ou de toiles.

A ce même moment, arriva un navire écossais, le *Neptune*, avec 26 canons et 54 hommes, que commandait le capitaine James Miller et dont le subrécargue avait longtemps vécu avec les Hollandais; il venait chercher des esclaves à destination de Batavia et il devait ensuite aller prendre à Malacca la cargaison du *Speedwell* qui s'était perdu sur cette côte en revenant de Chine. Voyant que les pirates faisaient le commerce avec le *Greyhound* sans discuter les prix, et ayant à bord des marchan-

dises qui leur convenaient tout particulièrement, notamment de l'eau-de-vie de France, du vin de Madère et de la bière anglaise, le capitaine Miller préféra les leur vendre à bon prix contre argent comptant que d'acheter des esclaves. Furieux de cette concurrence, les gens du *Greyhound* conseillèrent à Halsey de s'emparer du *Neptune*, ce qui, disaient-ils, ferait le plus grand plaisir au gouverneur de Madras; Halsey leur fit remarquer que, si ses hommes se décidaient à faire un coup semblable. il n'y aurait pas de doute qu'ils prendraient en même temps les deux navires.

Peu après, un cyclone abattit tous les mâts du *Neptune* et fit sombrer les trois bateaux des pirates, qui formaient toute leur flotte. Ceux-ci, n'ayant plus dès lors de navire à eux, jetèrent leur vue sur le *Neptune* et s'entendirent avec le quartier-maître, Daniel Burgess, qui était en mauvais termes avec le capitaine; ce Burgess, après avoir fait transporter sur la plage les vergues et les petits mâts, sous le prétexte d'aller chercher dans les bois les arbres nécessaires pour remâter le navire, demanda au capitaine Miller de lui amener des matelots; Miller, descendit à terre sans défiance et fut aussitôt saisi avec tous ses gens. Burgess se rendit alors à bord et conseilla aux seize hommes d'équipage qui y restaient de se rendre; ceux-ci toutefois lui proposèrent d'aller sur la plage chercher, sous la protection de leurs canons, les petits mâts et les vergues qui auraient pu leur permettre de prendre la mer; il les en dissuada, disant que ce projet n'avait aucune chance de réussir, et, comme ils ignoraient encore sa trahison, ils se rendirent à ses raisons. Les traitants du *Greyhound* se montrèrent très satisfaits de cet événement, ne se doutant pas qu'ils allaient avoir la même mésaventure. En effet, deux jours après, dès que les pirates furent maîtres du *Neptune*, ils s'emparèrent

du *Greyhound*, reprirent tout l'argent qu'ils avaient payé pour leurs diverses acquisitions, et, mettant à son bord dix barriques de vin de Madère et deux fûts d'eau-de-vie, ils y firent embarquer le capitaine, le second, le maître d'équipage et le maître canonnier du *Neptune* avec quatorze de ses matelots et leur ordonnèrent de partir, gardant avec eux le reste de l'équipage qui était composé de jeunes gens propres à les suivre dans leurs entreprises, mais dont la plupart se livrèrent à la boisson et ne tardèrent pas à mourir.

Quant à Halsey, pendant qu'on mettait le navire en état, il tomba gravement malade de la fièvre et mourut; on l'enterra avec une grande solennité; on plaça sur son cercueil que recouvrait un drapeau son épée et son pistolet et on dit les prières de l'Église d'Angleterre, puis on tira autant de coups de canon qu'il avait d'années, c'est-à-dire 46, et on termina la triste cérémonie par trois salves de mousqueterie anglaise et par une salve de mousqueterie française.

Brave, courtois et humain envers ses prisonniers, Halsey était aimé de ses compagnons; il laissa après lui d'unanimes regrets. Son tombeau fut placé au milieu d'un champ de pastèques et entouré d'une palissade, afin d'être à l'abri des sangliers qui sont en grand nombre dans ces régions.

L'année suivante, le *Neptune* était prêt à prendre la mer, quand un cyclone survint qui le mit à la côte. C'est le dernier navire qu'ait possédé cette bande de pirates (Capt. Ch. Johnson, *The History of Pyrates*, t. II, 1724, p. 110-113 et 115-118).

LE PIRATE THOMAS HOWARD À MADAGASCAR (1702-1716?)

Thomas Howard était un batelier de la Tamise. Ayant dissipé après la mort de son père la petite fortune que celui-ci lui avait

laissée ainsi que tout ce que possédait sa mère, il s'embarqua pour la Jamaïque à bord d'un navire marchand, d'où il déserta pour se joindre aux pirates qui infestaient ces parages. Il fit avec eux de nombreuses prises, tant dans les eaux américaines que sur la côte occidentale d'Afrique, et ils se rendirent maîtres d'un grand navire portugais qu'ils nommèrent l'*Alexander*.]

Ayant doublé le Cap de Bonne-Espérance, l'*Alexander* s'échoua [en 1702] sur un récif situé à 40 milles au Nord de la baie de Saint-Augustin, tout près d'un îlot; pendant que l'équipage était occupé, pour l'alléger, à transporter sur cet îlot une grande quantité de provisions et d'eau, le quartier-maître, qui était Howard, et onze matelots qui étaient seuls restés à bord s'entendirent pour s'emparer du trésor, le mettre dans le canot et se sauver à Madagascar. Le capitaine, qui était malade dans sa cabine, n'entendant plus aucun bruit, monta sur le pont, et, les voyant s'enfuir à terre, tira sur eux deux coups de canon, sans résultat. Comme la mer baissait et que, le navire étant à sec, on y pouvait venir facilement de l'îlot, il eût été facile de le sauver si l'on avait eu les canots, mais, faute d'embarcations, il leur fallut le décharger complètement et se servir des épaves pour en construire un nouveau. Les Anglais et les Hollandais qui s'entendaient bien ensemble, jugeant que les provisions n'étaient pas assez abondantes pour les nourrir tous pendant un assez long temps, forcèrent les Français et les Portugais, qui étaient au nombre de trente-six, à s'en aller sur un radeau à la grande terre de Madagascar, qui était à environ 3 lieues. Ils avaient réussi à construire un bateau de 60 tonnes et allaient le lancer, quand arriva un brigantin qui les recueillit.

Howard et ses compagnons longèrent la côte Ouest de Madagascar avec l'intention de doubler la pointe Nord et de gagner

l'île de Sainte-Marie, mais le courant auprès du Cap d'Ambre était si fort qu'ils y restèrent une quinzaine de jours, pendant lesquels ils virent passer trois grands navires de guerre, l'*Anglesea*, le *Hastings* et le *Lizard*, sous les ordres du commodore Littleton qui venait de porter le pardon du Roi aux pirates de l'île Sainte-Marie, dont la plupart l'avaient accepté. Au premier abord, ils avaient cru que c'étaient des navires pirates et avaient allumé un feu qui attira à terre leurs canots, mais, s'étant aperçus que c'étaient des navires de guerre, ils jugèrent prudent de se cacher, et les bateaux ne trouvant personne s'en retournèrent à bord.

Ils avaient en ce lieu autant de poissons et de sangliers qu'ils pouvaient désirer. Un jour qu'Howard était à la chasse, ses compagnons profitant d'un vent favorable partirent et doublèrent le Cap d'Ambre, le laissant se débrouiller comme il pourrait. A 25 lieues environ du Cap d'Ambre, ils entrèrent dans une belle baie [baie de Vohémar?], située sur la côte orientale de Madagascar, qui n'était pas fréquentée par les Européens et qui était même à peine connue. Ils y furent fort bien accueillis par le roi du pays qui leur donna toute la viande fraîche et tous les vivres qu'ils pouvaient désirer. Ce roi, nommé Mushmango [Masimanga?], qui jadis résidait dans les environs de la baie de Saint-Augustin et qui, à la suite de guerres malheureuses, avait été obligé de quitter son pays, avait traversé toute l'île et était venu s'établir en ce lieu. Une fois le bateau ravitaillé, pendant que Johnson, qui en avait pris le commandement à la place d'Howard qu'ils avaient abandonné dans le Nord-Ouest, était à terre avec trois marins, les autres s'en allèrent avec le trésor dans l'intention de gagner l'île Sainte-Marie, mouillant chaque nuit dans quelque anse le long de la côte ou, lorsque le vent était contraire, se mettant à l'abri de quelque cap.

Le roi auquel Johnson se plaignit de la fuite de ses compagnons, qui, dit-il, lui volaient non seulement son bateau, mais aussi ses marchandises qui étaient à bord, partit avec un bon nombre de ses sujets et, suivant la côte, il ne tarda pas à rejoindre le bateau qui était à l'ancre dans une petite anse, et dont l'équipage dormait profondément à l'exception de l'un des matelots qui veillait et qu'il tua net d'un coup d'espingole; le bruit réveilla en sursaut les pirates qui s'empressèrent de démarrer. Le roi, de retour chez lui, raconta son expédition à Johnson auquel il fournit une pirogue avec des vivres, de l'eau et des sagaies afin qu'il pût poursuivre les fugitifs et les rattraper.

Johnson longea la côte jusqu'à l'île Sainte-Marie, où il apprit que ses compagnons étaient allés à Ambonavoula [Ambanivolo (Fénérive)] et s'étaient établis dans un village situé sur le bord de la rivière Manansallang [Manantsahala?]; laissant sa grande pirogue sur la plage, il remonta cette rivière dans le petit bachot d'un indigène jusqu'à ce village, où il séjourna quelques mois. Quand Fourgette, dont il est question plus haut (note p. 593), vint sur cette rade avec un navire de la Martinique, il embarqua à son bord et se rendit avec lui sur la côte Ouest, où il atterrit à une île nommée Anquawla [Ankoala[1]]. Howard, qui avait été abandonné à 30 lieues au Nord de cette île où il avait été amené par quelques Malgaches qui l'avaient rencontré dans la brousse, demanda à être admis à leur bord, ce qui lui fut accordé. Deux de leurs esclaves s'enfuirent en ce lieu;, le roi refusant de les leur rendre, les pirates débarquèrent au

1. Ankoala, litt. : où il y a des *hoala*, des baies, de grandes plaines marécageuses. Ce nom est donné par les Sakalava à la côte Nord-Ouest de Madagascar, qui est découpée par un grand nombre de vastes baies, et ne s'applique spécialement à aucune des îles éparses sur cette côte.

point du jour et, pénétrant à l'improviste dans la ville, s'emparèrent de douze de ses concubines qu'ils emmenèrent et gardèrent à bord jusqu'à ce qu'ils eurent eu satisfaction.

Howard passa du bateau de Fourgette sur le *Speaker*, sur lequel il navigua jusqu'à ce qu'il sombrât sur la rade de l'île Maurice. Retournant alors à Madagascar, il s'établit à la baie de Saint-Augustin. Quand le *Prosperous*, navire de 36 canons que commandait le capitaine Hilliard, vint dans cette baie, Howard et quelques pirates qui étaient à terre avec lui, aidés par le maître d'équipage et par plusieurs matelots du bord, s'en emparèrent, après avoir tué le capitaine et son second et blessé diverses autres personnes (voir p. 599).

Nommé commandant de ce navire à bord duquel resta une partie de l'ancien équipage, Howard fit voile pour la côte orientale. Après avoir doublé le Cap Sainte-Marie, il s'arrêta à Maritan [Matitanana] où il recueillit plusieurs pirates du *Speaker*, ce qui lui fit un équipage de soixante-dix hommes, puis il poursuivit sa route jusqu'à l'île Sainte-Marie où il mit son navire en carène, l'approvisionna d'eau et de bois et y embarqua encore quelques matelots. Il y reçut, ainsi que ses compagnons, d'un nommé Ort Van Tyle qui habitait la grande terre, une invitation à assister au baptême de deux de ses enfants; ils y allèrent et furent fort bien traités, mais, ayant entendu dire, sans cependant en être sûrs, qu'il avait tué quelques pirates, ils s'emparèrent de sa personne et pillèrent sa maison, jetant dans la rivière ou brûlant ce qu'ils ne purent emporter dans le grand canot qu'ils avaient aussi pris. Leur intention était de l'emmener à bord et de le pendre au bout d'une vergue, mais l'un d'eux l'aida à s'échapper et il se sauva dans la brousse; ayant rassemblé en hâte quelques-uns de ses esclaves, il se mit en embuscade le long de la rivière pour

attendre le passage de la chaloupe d'Howard et de son canot à bord duquel, outre les marchandises, se trouvaient ses femmes et ses enfants, ainsi que les femmes et les enfants de plusieurs Européens qui les lui avaient confiés. C'étaient les femmes qui ramaient; le canot ayant chaviré sur la barre, Ort van Tyle fit feu sur les hommes et en blessa un au bras et à la jambe, qu'il fit prisonnier ainsi qu'un de ses camarades; les autres gagnèrent le bord Sud de la rivière et se sauvèrent; quant aux femmes, elles vinrent au contraire sur le bord Nord et s'en retournèrent chez elles. Lorsque la chaloupe arriva à son tour, il tira sur Howard qui eut le bras fracassé, mais qui ne s'en retourna pas moins à son bord où on le soigna.

Le *Prosperous* partit alors pour Methelage [Bombétoke?], où il prit des provisions en vue d'une croisière dans l'Océan Indien. Pendant qu'il était sur cette rade, arriva un grand navire hollandais, armé de 40 canons et portant un nombreux équipage, qui, craignant qu'Howard nuisît à son commerce, refusa d'entrer en relations avec lui et le menaça de l'attaquer s'il ne quittait la place. Howard, qui n'était pas de force à lutter avec lui, s'en alla alors à Mayotte.

Quelques jours après le départ du *Prosperous*, le capitaine Bowen arriva à bord de son navire écossais, le *Speedy Return*, et jeta l'ancre à une portée de fusil devant le navire hollandais, qu'il salua de onze coups de canon, salut que les autres rendirent de la même manière avec quinze coups, tambours battant et trompettes sonnant des deux côtés. Les Hollandais, un peu étonnés cependant et non sans quelque crainte, hélèrent les pirates qui répondirent : « Gens de la mer! »; ils leur dirent alors d'envoyer à leur bord leur quartier-maître, qui y alla en effet et les rassura en leur disant qu'ils n'avaient aucune mauvaise intention contre eux, qu'ils étaient seulement à la

recherche des navires arabes et qu'ils ne relâchaient dans cette rade que pour prendre des provisions. Les Hollandais leur dirent qu'ils n'en trouveraient pas en ce lieu et qu'il valait mieux pour eux aller ailleurs. Nonobstant, le quartier-maître descendit à terre, là même où ils avaient établi leur magasin et déposé quelques marchandises, et il y tua trois bœufs que les indigènes l'aidèrent à dépouiller et à couper. Les Hollandais, voyant que les pirates et les indigènes étaient bons amis et que Bowen avait un nombreux équipage, et apprenant que deux autres corsaires allaient venir, jugèrent prudent de partir pendant la nuit, abandonnant les marchandises qu'ils avaient à terre et dont s'emparèrent les pirates.

Peu de jours après, Bowen alla rejoindre le *Prosperous* à Mayotte, avec l'intention d'y attendre la saison favorable pour se rendre sur les côtes de l'Inde. Cependant, après y avoir demeuré quelque temps, comme leur provision de viande salée diminuait, ils retournèrent à Madagascar pour s'y ravitailler; Bowen alla à la baie de Saint-Augustin et Howard avec le capitaine Whally [ou Wolley], qu'il avait à son bord, à Methelage [Bombétoke?], ayant convenu de se retrouver à l'île de Saint-Jean pour guetter les navires arabes[1]. Ils s'y rencontrèrent en effet à l'époque fixée et firent plusieurs prises importantes; Howard s'empara entre autres, à la barre même de Surate, d'un navire arabe qui portait une riche cargaison et qu'il avait l'intention de mener à Madagascar, mais, son beaupré ayant été cassé dans l'abordage, les autres mâts tombèrent et il fallut le laisser à la côte de Daman.

Ayant rejoint Bowen qui croisait le long de la côte de Malabar sur le vaisseau qu'il avait pris et qui avait 56 canons, les équi-

1. Voir plus haut Bowen, p. 557.

pages du *Prosperous* et du *Speedy Return* mirent le feu à leurs navires et s'embarquèrent à bord de celui de Bowen.

Peu après, Howard se fixa dans l'Inde où il épousa une femme du pays; comme il était d'un naturel méchant et qu'il la maltraitait, ses beaux-parents le tuèrent (Ch. Johnson, *The History of Pyrates*, t. II, 1724, p. 244-250).

LE PIRATE CORNÉLIUS À MADAGASCAR (1703-1705).

Après avoir fait de nombreuses prises au long de la côte occidentale d'Afrique, le pirate irlandais Cornélius doubla à bord du *Morning Star* le Cap de Bonne-Espérance, auprès duquel il se croisa avec le *Lizard* et deux autres navires de guerre sous les ordres du commodore Littleton; il voulait leur donner la chasse, ses hommes s'y refusèrent sous le prétexte qu'ils n'étaient pas en nombre, n'étant en tout que soixante-dix, et que c'étaient probablement des navires de guerre. Il continua donc sa route vers Madagascar et, entrant dans la baie de Methelage [baie de Bombétoke] qui est sur la côte occidentale, il mouilla devant le petit village indigène de Pombotoque [Ampombitokana (Bombétoke)].

Le quartier-maître descendit à terre, où il trouva plusieurs Malgaches qui parlaient anglais. Quand le chef de la ville, qui était noir, sut que les pirates venaient trafiquer et acheter des provisions, il leur envoya deux bœufs à bord et il fit conduire le quartier-maître chez le roi qui demeurait à une vingtaine de milles de la mer. Les matelots du canot, en voyant venir à eux une troupe de Malgaches sans le quartier-maître, eurent tout d'abord peur qu'il ne lui fût arrivé malheur, mais leurs craintes se dissipèrent lorsqu'ils virent les deux bœufs

qu'on leur amenait et qu'ils surent qu'il avait été faire visite au roi du pays et qu'il serait de retour le lendemain.

Le roi, à qui le quartier-maître remit une espingole, un fusil et une paire de pistolets comme cadeaux, lui ayant demandé où allait son navire et ayant appris qu'il cherchait fortune, lui dit : « Je ne vous demande rien à vous autres blancs que je considère comme mes parents, car ce sont les blancs qui m'ont aidé à conquérir ce pays, et tout le bétail qu'il renferme est à leur disposition. Je vous enverrai une grande quantité de provisions et, quand elles seront épuisées, je vous en renverrai d'autres ». Il envoya en effet à la côte un troupeau de mille bœufs, disant aux pirates de prendre ceux qu'ils voudraient; ils en choisirent une centaine bien gras, qu'ils salèrent.

Voici en quelques mots l'histoire de ce roi qui s'appelle Andian Chimenatto [Andriantsimanatona] [1] et qui est le second fils d'Andian Lifouchy [Andriandahifotsy], le roi du pays compris entre Methelage [Bombétoke] et la baie de Saint-Augustin; son frère aîné est Timanangarivo [Tsimanongarivo] [2]. A la mort de son père Andian Lifouchy [Andriandahifotsy], Chimenatto [Tsimanatona] tâcha, avec l'aide de son jeune frère et d'un grand nombre de Sakalava, d'arracher le pouvoir à son frère aîné Timanangarivo [Tsimanongarivo], mais il fut vaincu et obligé de fuir; toutefois, il ne cessa de le harceler et de lui faire subir des pertes qui l'affaiblirent. Puis, il alla dans le Nord, où il fit sans grand succès la guerre à Andian Methelage [3], et il

1. Le nom posthume de ce roi est Andriamandisoarivo (le Seigneur qui disperse mille personnes).

2. Le nom posthume de Tsimanongarivo (celui que mille personnes ne peuvent atteindre), qui a succédé dans l'Ouest à son père Andriandahifotsy (le Seigneur blanc) ou Andrianihanininarivo (le seigneur regretté par mille personnes), est Andriamanetriarivo (le Seigneur qui dompte, qui soumet mille personnes).

3. Andian Methelage signifie le seigneur de Methelage [de Bombétoke].

s'établit sur un cap, au bord de la mer, où les Tyloutes [Antalaotra], c'est-à-dire les habitants de la côte qui sont des descendants d'Arabes, et les Vaujimbos [Vazimba], qu'on regarde comme la dernière caste de toute l'île, lui causèrent toutes sortes de vexations et l'entretinrent en de perpétuelles alarmes.

Sur ces entrefaites, deux navires, qui appartenaient à Frédéric Phillips de New-York et qui venaient à Madagascar chercher des esclaves, passèrent en vue du cap où était établi Chimenatto [Tsimanatona]; ils venaient de Youngowl [Ony olika?[1] (bouche du Morondava dans la baie de Lovobé)], où les capitaines avaient compté prendre leur cargaison, mais, ayant appris que le vieux roi Andian Lifouchy [Andriandahifotsy], qui était un grand ami des blancs, était mort et que son fils aîné et successeur Timanangarivo [Tsimanongarivo] avait massacré l'équipage d'un brigantin parce qu'il l'avait soupçonné d'avoir empoisonné son père qui y avait bu tant d'eau-de-vie qu'il en était mort, ils n'avaient pas voulu s'y arrêter et étaient partis en quête d'un meilleur lieu pour faire la traite. Chimenatto [Tsimanatona], les ayant aperçus, alluma un grand feu qui attira leur attention et qui fut cause qu'ils envoyèrent à terre quelques matelots dans un canot; le roi leur fit un excellent accueil et invita les navires à entrer dans la baie, faisant toutes sortes de promesses. Les capitaines lui ayant demandé s'il avait des esclaves à leur vendre, il répondit qu'il n'en avait pas beaucoup, mais que, s'ils lui donnaient quelques-uns de leurs gens pour l'accompagner à la guerre, il leur en fournirait autant que leurs navires pourraient en prendre. Ils lui dirent alors que, son frère Timanangarivo [Tsimanongarivo] ayant fait tuer plusieurs de leurs compatriotes, ils n'osaient se fier à lui, mais il se défendit d'avoir

1. Ony olika, litt. : la rivière qui serpente.

aucun mauvais dessein à leur égard, leur raconta toutes ses guerres et stigmatisa durement la conduite de son frère, ajoutant que, s'ils lui donnaient quelques blancs pour l'aider dans ses expéditions, il remettrait entre leurs mains comme otages ses femmes et ses plus proches parentes.

Cette proposition fut acceptée, et Chimenatto [Tsimanatona], après avoir fourni aux deux navires tous les vivres dont ils avaient besoin, partit en guerre accompagné de vingt blancs; avec leur aide, il s'empara d'une grande ville où il fit de nombreux prisonniers parmi lesquels les capitaines eurent l'autorisation de prendre ceux qu'ils voulurent, sans rien payer, mais à la condition que leurs hommes l'accompagneraient dans une seconde expédition, ce qui fut fait. Il en revint avec plusieurs milliers d'esclaves et de grands troupeaux de bœufs. Les capitaines des deux navires choisirent environ six mille esclaves, qui, avec tout plein de vivres pour leur traversée, ne leur coûtèrent que deux à trois barils de poudre et quelques fusils.

Le roi leur proposa de lui laisser ces vingt hommes, promettant de leur fournir pour rien à leur prochain voyage toute une nouvelle cargaison d'esclaves. Ces hommes ne demandant pas mieux que de rester à terre, les navires les y laissèrent et partirent. Quand ils revinrent l'année suivante, ils reçurent leur pleine cargaison, conformément à la convention, et ils emmenèrent ceux de leurs compatriotes qui désiraient être rapatriés, en laissant quelques-uns qui s'y trouvaient bien et qui aidèrent Chimenatto [Tsimanatona] à soumettre complètement à son autorité les Antylouts [Antalaotra] et les Vaujimbos [Vazimba], de sorte qu'il devint le roi de tout le pays de Methelage [de la baie de Boina à la baie de Mahajamba]. En effet, à Madagascar, le chef qui a un blanc avec lui est sûr de la victoire, la seule vue d'un blanc dans l'armée ennemie jetant le décou-

ragement parmi les combattants et les faisant fuir avant tout engagement[1].

1. Nous donnons ici en note le récit d'un capitaine français [le sieur de La Merveille], qui a visité le roi Tsimanatona en 1708 : « Le 7 août 1708, nous aperçûmes les basses de la Juive... [la flotte comprenait 3 ou 4 navires]. Le lendemain, nous délibérâmes sur la maladie de nos équipages qui étaient fort affligés du scorbut et nous résolûmes, contre notre premier projet qui était d'aller à Anjouan, de relâcher à Massali [baie de Bombétoke], port commode de l'île de Saint-Laurent ou Madagascar, déterminés à prendre ce parti par un officier anglais embarqué sur le *Diligent*, qui avait été à Madagascar et qui s'offrait de nous conduire sûrement dans ce port.

« Nous fîmes donc route et, après avoir traversé le long banc de Madagascar, nous trouvâmes la mer tranquille et une espèce de frai ou graisse de poisson à la surface de l'eau, que nos anciens marins appellent « Sperme de baleine ». Le troisième jour, nous vîmes la terre et, ayant mis toutes nos voiles, nous entrâmes en peu de temps dans la plus belle baie que l'on puisse voir et où il y a une rivière, ne doutant pas que ce fût celle de Massali [baie de Bombétoke].

« Nous mouillâmes à l'entrée par 8 ou 9 brasses sur un bon fond ; nous vîmes en même temps une pirogue à la voile qui sortait, rangeant la pointe qui est du côté du Nord ; il y avait bien trente hommes noirs dedans ; on dépêcha tout aussitôt nos canots pour aller prendre langue d'eux, mais, ayant doublé cette pointe, on trouva que les noirs épouvantés avaient déjà mis pied à terre et qu'ils emportaient sur leurs épaules la pirogue dans les bois qui sont en abondance sur tout ce rivage-là.

« Tout ce que purent faire nos gens, ce fut d'apprendre par notre interprète arabe, de quelques autres noirs qu'ils rencontrèrent et à qui on fit boire de l'eau-de-vie, qu'un roi du pays ne demeurait qu'à 18 ou 20 lieues de là et qu'en ce lieu était un port où nous trouverions tout ce que nous pouvions souhaiter, après quoi ils gagnèrent aussi les bois. Pour nous, après avoir fait pêcher force poissons, qui sont excellents en cette baie, jugeant bien que ce n'était pas celle que nous cherchions et que notre Anglais s'était trompé, nous mîmes à la voile le 11 de bon matin, faisant route pour le port de Massali [baie de Bombétoke], qui était justement celui que les noirs venaient de nous indiquer.

« Nous rangeâmes la côte à trois quarts de lieue de distance ; il y a de ce côté-là une habitation d'Arabes qui trafiquent avec Mascate et qui construisent des vaisseaux qu'ils chargent d'esclaves et d'autres marchandises de Madagascar. Deux petits bâtiments de ces Arabes nous ayant aperçus, l'épouvante les saisit tellement que l'un prit le large et l'autre alla s'échouer.

« Le lendemain 12, nous mouillâmes dans le port de Massali [baie de Bombétoke]. M. de Champloret, qui était entré le premier, envoya notre officier anglais demander au roi du pays, dont la demeure n'est éloignée que de six lieues de ce port, des rafraîchissements pour nos équipages et la permission de débarquer. Ce prince accorda l'un et l'autre, ce qui m'obligea d'aller l'en remercier.

« Deux noirs, auxquels deux autres succédaient en se relayant, me portèrent dans un hamac, machine faite d'une grosse toile de coton, plissée par les deux bouts, et suspendue à une longue perche qu'on fait traverser et que les noirs, l'un devant, l'autre derrière, portent sur l'épaule.

« Je me fis entendre au roi par quelques Anglais établis dans ce pays-là et qui en savent la langue, et j'en fus très bien reçu. Il me présenta la main, marque d'une considération extraordinaire, les plus grands de son royaume ne l'approchant que pour lui baiser la cuisse. Je ne ferai point ici la description du Palais et de la cour de ce roi, où tout nous parut assez simple et assez sauvage, si on en excepte la couronne d'or que ce prince avait sur la tête, dont le haut finissant en pointe était orné de perles, ayant assez de rapport à celles que le

Mais revenons-en à Cornelius, qui envoya au roi, en échange de son cadeau de bœufs et de cent sacs de riz, deux barils de poudre, lui faisant dire qu'il lui en donnerait volontiers davan-

commun des peintres donne aux Mages, et deux beaux diamants qu'il portait aux doigts. Nous lui fîmes quelques présents; le plus estimé fut l'eau-de-vie, dont il goûta, et il fuma avec nos pipes. Il reçut aussi fort agréablement une paire de pigeons, deux poulets d'Inde, un gros et jeune dogue d'Angleterre qu'il nous demanda et une chienne danoise, comme autant de raretés en son pays.

« Je ne parle point non plus d'une espèce de bal fort bizarre dont il nous régala et du repas qu'il prit en notre présence avec sa famille et les grands de sa cour, qui ne consistait qu'en pièces de bœuf rôties sur du charbon, mangées sans en avoir ôté la peau et sans pain.

« Ce prince est de haute stature et de bonne mine, quoique presque noir, et de grosse corpulence, âgé d'environ quarante ans. Son siège royal est une espèce de fauteuil d'ébène, garni et ouvragé d'ivoire. Il avait sur ses épaules, d'un côté, une gaze de soie fort claire et mise en écharpe et, de l'autre, une chaîne d'argent passée de même et artistement travaillée, d'où pendait un petit poisson d'argent. Une boîte ou petit coffret d'argent était aussi attaché à cette chaîne, rempli, nous dit-on, de caractères et de figures magiques, estimés de souverains préservatifs contre toutes sortes d'accidents. Le reste de l'habit était une espèce de jupe d'étoffe de soie à grains, ornée de perles et de corail, ayant les jambes et les pieds nus avec des sandales près de son siège.

« Pendant l'audience que ce prince me donna, assis sur des nattes et placé vis-à-vis de lui, je vis passer deux de ses femmes, qui étaient fort grasses et telles qu'on dit qu'il les aime, car on a soin de les engraisser, dès que leur embonpoint diminue; elles sont au nombre de dix-huit.

Nous fîmes camper nos équipages sous des tentes et des baraques dans un lieu propre, entouré et fermé d'une bonne haie, avec des corps de garde qu'on posait le soir après avoir battu la retraite. Cette précaution était nécessaire, surtout depuis que le roi nous eut envoyé plus de 200 femmes, avec toutes sortes de rafraîchissements et de denrées du pays, lesquelles établirent aussi une espèce de camp à un demi-quart de lieue du nôtre. Elles venaient trouver nos gens pendant le jour avec beaucoup de familiarité. D'ailleurs les Hollandais malades n'étaient pas plus tôt rétablis qu'ils songeaient à se sauver; plus de 80 se sauvèrent effectivement, et il courut même un bruit qu'ils devaient se joindre aux gens du pays pour nous surprendre et pour enlever nos vaisseaux, ce qui nous fit tenir sur nos gardes tant à bord qu'à terre.

« En général, on ne peut rien trouver de meilleur que toutes les denrées de ce pays-là, quoique fort chaud et avec de très mauvaises eaux. Selon le traité que nous avions fait avec le roi, on nous donnait un bœuf pesant mille ou douze cents livres pour un fusil et soixante livres pesant de riz pour une mesure de poudre de 28 onces [850 grammes]. Je ne dis rien du gibier, du poisson et des tortues de terre et de mer, tout cela s'y trouvant parfaitement bon et en quantité. Comme nous étions près de notre départ, les femmes dont j'ai parlé s'avisèrent de nous apporter des œufs de crocodiles, qui sont presque semblables à ceux des oies, avec la coque fort blanche et un peu raboteuse. Les Anglais nous avertirent qu'il fallait les casser pour les reconnaître et que ces œufs, si on en mangeait, ont la funeste vertu de troubler l'esprit; ils ne sont remplis que de blanc avec une petite barre de sang dans le milieu.

« Les malades étant presque tous rétablis et nos provisions faites, nous sortîmes du port de Massali [baie de Bombétoke] le 23 septembre [1708], faisant route pour Anjouan » (Récit d'un capitaine, directeur d'une Compagnie de négociants à Saint-Malo [le sieur de la Merveille], dans le *Voyage de l'Arabie Heureuse en 1708-1710*, publié par La Roque en 1715, p. 7-15).

tage, s'il le désirait, mais le roi lui fit répondre qu'il ne voulait rien de plus et que du reste il n'avait besoin de rien, que, si Cornelius manquait de munitions, il se ferait un plaisir de lui donner dix barils de poudre, car il les considérait, lui et ses compagnons, comme ses parents, qu'il l'engageait donc à continuer son voyage et que, si à son retour il était riche, il accepterait avec joie les cadeaux qu'il lui ferait, mais que, comme maintenant il était pauvre, il ne voulait rien de lui.

Cornelius perdit en ce lieu soixante-dix de ses hommes qui, ayant été privés de vivres frais pendant longtemps, mangèrent avec excès, burent sans mesure du *toke* [*toaka*], sorte d'hydromel, et menèrent la vie la plus licencieuse possible, ce qui leur occasionna des fièvres violentes qui les emportèrent.

Cornelius, ayant appris par les indigènes que le navire le *Speaker* avait quitté Methelage [baie de Bombétoke] environ trois mois auparavant pour aller aux Indes, prit, après avoir fait ses provisions, la même route dans l'espoir qu'il le rejoindrait et pourrait s'unir à lui, mais le *Speaker* croisait dans la mer Rouge, tandis que le *Morning Star* alla dans le golfe Persique, de sorte qu'ils ne se rencontrèrent point. Cornelius remonta assez haut dans ce golfe et s'embusqua derrière l'île aux Antilopes, sur laquelle il plaça une vigie et d'où il réussit à faire plusieurs prises. Y ayant mis un jour son navire en carène après avoir débarqué une grande partie des marchandises et des tonneaux à eau, il fut avisé par la vigie de la venue de deux grands navires, dont l'un portait un drapeau à son mât d'avant; fort inquiet, il fit immédiatement rembarquer le plus de marchandises et de provisions qu'il put jusqu'au moment où, les navires, qui étaient portugais et dont l'un avait 70 canons et l'autre 26, étant tout près, il mit à la voile et combattit tout en prenant le large; il réussit à leur échapper. La nuit, il revint à

sa station que les ennemis avaient visitée, mais qu'ils avaient abandonnée après avoir défoncé les barriques.

Cornelius, qui n'avait pas trouvé d'argent dans les divers navires qu'il avait capturés et pour qui les balles de tissus n'avaient que peu de valeur, partit alors pour l'île d'Anjouan où il se proposait de débarquer les nègres qui formaient la majeure partie de l'équipage et qui avaient été dressés par les Anglais. Joseph Williams, qui craignait que, une fois les nègres à terre, les Français et les Hollandais ne se débarrassassent aussi des Anglais qui formaient à peine le tiers de l'équipage blanc, avisa les nègres du projet formé contre eux et, les aidant avec ses compatriotes à s'emparer de toutes les armes, il se fit nommer capitaine et mit sous bonne garde les Français et les Hollandais. Il alla à Methelage [baie de Bombétoke], où il abandonna au roi le navire qui était tout rongé aux vers et impropre à tenir la mer, et tous les pirates vécurent sous l'égide du roi Chimave [Tsimavo], fils d'Andian Chimenatto [Andriantsimanatona] qui était mort pendant leur croisière.

Cinq mois après, Cornelius mourut et fut enterré avec les cérémonies habituelles[1] (Ch. Johnson, *The History of Pyrates*, t. II, 1724, p. 262-267)[2].

1. Cette Histoire des Pirates de Madagascar a été résumée par l'un de nous dans *L'origine des Malgaches*, 1901, pp. 165-180 (note des éditeurs).

2. De 1705 à 1720, les pirates continuèrent à habiter Madagascar, mais leurs expéditions maritimes furent moins fréquentes et surtout eurent moins de retentissement. Du reste, ils étaient poursuivis avec plus d'ardeur qu'auparavant et ils étaient très affaiblis; le commodore Woodes Rogers dit que, ayant eu au Cap en 1710 quelques entretiens avec un Anglais et un Irlandais qui avaient demeuré plusieurs années avec les pirates de Madagascar et qui, après avoir obtenu leur pardon, étaient venus vivre au Cap, il apprit d'eux que ces misérables, qui avaient fait tant de bruit dans le monde, se trouvaient réduits au nombre de 60 à 70, dont la plupart étaient devenus fort pauvres et étaient méprisés à Madagascar quoiqu'ils s'y fussent mariés. Ils ajoutèrent qu'il ne leur restait

ENVOI DE TROIS FLOTTES ANGLAISES DANS L'OCÉAN INDIEN, POUR RÉPRIMER LA PIRATERIE EN 1699, EN 1703 ET EN 1705 (?).

1° Le Gouvernement anglais, alarmé de l'extension qu'avait prise la piraterie dans l'Océan Indien et des pertes énormes que

plus qu'une frégate et un sloop; mais qu'à la conclusion de la paix, c'est-à-dire lorsque les troupes seraient congédiées, si l'on n'avait soin de nettoyer l'île et d'empêcher que leur nombre s'accroisse, ils recommenceraient leurs brigandages et feraient de nouveau parler d'eux (Prévost, *Histoire des Voyages*, t. XI, p. 80). Le 18 janvier 1709, défense fut faite aux habitants de l'île Bourbon de trafiquer avec les pirates et une ordonnance de Louis XIV, en date du 15 juin 1711, interdit tout commerce avec eux. C'était l'île de Sainte-Marie qui était leur retraite ordinaire; ils y avaient construit à la pointe Nord de l'îlot de la caye [de madrépores] (aujourd'hui l'îlot Madame) une jetée ou digue pour pouvoir y caréner leurs navires (*a*); le sieur de la Merveille (*b*) dit en 1712 : « il peut y avoir dans Sainte-Marie [où il a relâché] environ 600 habitants [indigènes] et 400 flibustiers de toutes les nations de l'Europe, qui ont choisi cette petite île comme l'asile le plus sûr et le plus vivant de l'Inde: c'est l'entrepôt de tout leur trafic et de leur piraterie, le Nord de cette île étant un bassin fait par la nature dans lequel vingt navires peuvent tenir au large et en sûreté, et il y a un banc où l'on peut échouer et un quai naturel contre lequel les navires peuvent accoster ». Ce sieur de la Merveille, qui « a fait grande liaison avec ces forbans », a appris d'eux qu'ils n'avaient plus d'autre désir que de jouir de leurs biens; il a reçu beaucoup de renseignements sur la richesse de Sainte-Marie et il ajoute que « une colonie française dans cette île de Sainte-Marie réussirait bien et qu'elle ferait le plus gros commerce de l'Inde, les forbans qui y sont établis [et qui sont principalement des Anglais] m'ayant assuré que les Français y seraient très bien reçus, que des navires anglais avaient tenté à plusieurs reprises de s'y établir et qu'ils les avaient toujours refusés, que ces forbans donneraient les plus considérables d'entre eux comme otages à notre nation et qu'ils l'aideraient de tout leur cœur et de toutes leurs forces et lui

(*a*). Voir le plan-manuscrit du port de l'île Sainte-Marie par Reynaud et Sornay, 1733, qui est conservé au *Dépôt des cartes et plans de la marine* ainsi qu'au *Dépôt des fortifications des colonies*, et qui est reproduit dans l'*Histoire de la Géographie* d'Alfred Grandidier, pl. 32, carton 6.

(*b*). Le sieur de la Merveille est l'un des capitaines armateurs qui a fait en 1708-1710 le voyage de l'Arabie Heureuse dont Laroque a écrit le récit en 1715. Il a adressé en 1712 au ministre de Pontchartrain un Mémoire manuscrit qui est conservé dans les *Archives Coloniales*, *Correspondance générale*, *Madagascar*, carton I, pièce 31, dont sont extraits les deux passages cités ci-dessus.

subissait de ce fait le commerce de l'Extrême-Orient, envoya à l'île de Madagascar, dans le Nord de laquelle beaucoup de pirates étaient établis et avaient leur base d'opérations, et aux Indes cinq vaisseaux de ligne sous les ordres du Commodore Warren. Il eut beau promettre le pardon à tous ceux qui abandonneraient la carrière de flibustiers, en exceptant toutefois Avery

fourniraient toutes les découvertes et les connaissances qu'ils ont ». Cette proposition n'eut pas de suite. — En 1716, un capitaine de la marine marchande, nommé Gaultier, signale l'existence de pirates à Madagascar (*a*). — Clément Downing dit qu'en 1716 et en 1717 les pirates infestaient la mer des Indes (*b*). Le mois de juillet 1719 est le dernier terme accordé aux pirates pour accepter l'amnistie offerte par le roi d'Angleterre (*c*). — En mars 1720, le chef d'escadre portugaise, Borelly, a fait le rapport suivant, qui est peu intelligible et erroné : « Les pirates qui croisent dans les mers d'Occident et d'Orient font leur retraite à l'île Sainte-Marie, située à l'Est de Madagascar deux lieues avant d'entrer dans la Rivière [baie] de Tellenare [Baie de Tintingue ou Baie d'Antongil?]; cette rivière est profonde et les plus gros vaisseaux y peuvent mouiller. Il y a à son entrée une forteresse de 44 pièces de canons dont partie est en fonte et l'autre de fer, avec une garnison de 250 hommes. Le chef de ces forbans est un mulâtre de la Jamaïque, marié à la fille du roi de Tellenare [?]; comme il est fort absolu dans le pays, il y a, quand il lui plaît, tous les vivres nécessaires pour approvisionner les pirates dont le nombre dépasse 1 200, parmi lesquels il y en a de tout métier. Ils le regardent comme leur roi et tous les habitants de Tellenare [?] sont ses sujets. Ces forbans croisent d'ordinaire dans les parages de Trinidad [Antille] et de Tristan da Cunha [dans l'Atlantique Sud] (?), et, lorsqu'ils ne peuvent pas tenir la mer, ils entrent dans la rivière de Tellenare [?] (*d*). — Le gouverneur français de Pondichéry écrivait en 1720 au gouverneur de Madras que, dans la mer des Indes, les forces des pirates étaient considérables, qu'ils y avaient onze vaisseaux montés par 1 500 hommes, que quelques-uns s'en étaient allés au Brésil et à la Guinée, mais que les autres s'étaient fortifiés à Madagascar et dans les îles voisines de Maurice, d'Anjouan et de Mohély. — Faverolles dit en 1720 que les forbans relâchent souvent dans le port de Fort-Dauphin (*e*).

(*a*). Lettres de M. Darquistade, armateur à Nantes (1716), où ce Gaultier expose un projet de commerce à Madagascar (*Bibliothèque de la Chambre de commerce de Nantes*, liasse 41, dossier 9).

(*b*). *A compendious History of the Indian Wars*, 1737.

(*c*). Snelgrave, *A new Account of some parts of Guinea and the slave trade*, 1734, p. 252.

(*d*). *Archives coloniales*, *Correspondance générale*, *Madagascar*, carton 1, pièce 37.

(*e*). *Archives du Dépôt des cartes et plans de la Marine*, vol. 84^2, pièce 3.

dont du reste on ignorait le sort, il ne reçut aucune soumission (Salmon, *The Universal Traveller*, 1754).

2° Le commodore Littleton fut envoyé en 1703 avec trois navires de guerre, l'*Anglesea*, le *Hastings* et le *Lizard*, pour mettre un terme à la piraterie qui avait pris un très grand développement. Il apportait le pardon aux pirates de l'île Sainte-Marie avec l'amnistie entière pour tous ceux qui promettraient d'abandonner leur vie d'aventures, mais avec l'ordre de sévir contre ceux qui ne feraient pas leur soumission [1]. Un certain nombre de ceux qui étaient établis à Madagascar acceptèrent ce pardon [2]. Alexander Hamilton dit que Littleton mouilla ses trois vaisseaux dans une baie de la côte vis-à-vis de l'île Sainte-Marie, baie à laquelle Thornton a donné son nom [Littleton's bay (baie de Tintingue)]; que, après avoir fait venir à son bord une vingtaine de pirates, il les relâcha sous divers prétextes et qu'il leur prêta même les palans et outils nécessaires pour radouber leurs navires. Il ajoute qu'il ne cherchera pas à décider si ces faits étranges sont vrais ou faux, mais qu'ils lui ont été racontés et affirmés par un ancien pirate entré au service de la Compagnie française du Bengale (Alex. Hamilton, *A new Account of the East Indies from 1688 to 1723* [3], t. I, 1727).

1. Voir à ce sujet *Dr Campbell's Naval History of King William III.*

2. Voir dans la Vie de Burgess, p. 548, et dans celle de Howard, p. 610.

3. L'île de Mohilla [Moheli] est à une petite distance de Johanna [Anjouan]; elle est assez peuplée, mais ses habitants ne sont pas aussi civilisés que ceux de Johanna [Anjouan]. Les rois des îles de cet archipel sont continuellement en guerre les uns avec les autres. Les habitants de Johanna [les Anjouanais], appuyés par le commodore Littleton, ont débarqué à Mohilla [Mohély] et s'y sont livrés à une foule de déprédations et à de grands massacres; à quels motifs politiques Littleton a-t-il obéi en renonçant à la neutralité que les Anglais ont toujours observée vis-à-vis de ces insulaires, je l'ignore.

L'île Mayotte est à environ 35 lieues de Johanna [Anjouan], c'est la plus grande des îles habitées; mais, comme elle est entourée de bancs de roches dangereux qui sont cachés sous l'eau, elle ne reçoit pas beau-

3° Le commodore Richards, qui croisait dans l'Océan Indien à la tête de plusieurs navires de guerre, s'empara de John Pro et de David Williams sur la côte orientale de Madagascar, vis-à-vis l'île de Sainte-Marie, où ces deux pirates s'étaient établis, et il les fit mettre aux fers à bord du *Severn*. Ils réussirent à s'échapper à Anjouan (voir plus haut, placard 16) [Captain Charles Johnson, *The History of the Pyrates*, t. II, 1724, p. 260].

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU ROI DE DANEMARK PAR JEAN HENRY HUGUETAN, COMTE DE GYLDENSTEEN, À GOTTORP, LE 6 JUIN 1716.

Le soussigné représente très humblement à Votre Majesté qu'il est informé, de bonne part, qu'il y a à Madagascar nombre de pirates qui naviguent sous divers pavillons et qui depuis une longue suite d'années ont fait des prises très considérables sur les Maures, tant à l'entrée de la mer Rouge et dans le golfe Persique que dans l'Océan Indien;

coup de visiteurs et, par conséquent, les mœurs de ses habitants ne sont pas aussi bien connues.

La religion professée dans ces îles est le mahométisme; mais on y rencontre bien peu d'individus qui soient réellement attachés à leur foi. Je quitte maintenant ces îles pour gagner le cap Guardafuy et aller dans la mer Rouge.

La navigation dans les mers éthiopiennes est très dangereuse; on ne possède pour ces parages que des cartes très incomplètes. J'ai vu à Moka un capitaine de navire hollandais qui avait reçu au mois de janvier à Batavia l'ordre d'aller visiter l'extrémité nord de Madagascar, puis de se rendre dans la mer Rouge; il m'a affirmé avoir vu dans ces mers plusieurs grandes îles et de nombreux rochers et hauts-fonds qui ne figuraient point sur les cartes; aussi était-il obligé de jeter l'ancre durant la nuit, lorsqu'il pouvait trouver un ancrage. Il m'a en outre expliqué que, au milieu de ces bancs et rochers, les courants sont très violents et ont une direction sud (Extrait de : Alexander Hamilton, *A new Account of the East Indies from 1688 to 1723*, t. I, 1727, chap. II, p. 16-22; 2e édit. 1744; reproduit dans l'*Antananarivo Annual*, 1892, p. 497-500).

Que lesdits pirates depuis environ vingt à trente ans ont fait paraître en diverses occasions un désir sincère de quitter ce genre de vie, pour s'établir et vivre sous la protection de quelque souverain en Europe;

Que le feu Roi d'Angleterre Guillaume III de glorieuse mémoire, étant touché des remontrances qui lui avaient été faites à ce sujet, et peut-être sensible aux grands avantages qui en pouvaient résulter, leur avoit envoyé des pardons;

Qu'effectivement le capitaine Kitt [Kid] [1] et son équipage s'étaient transportés en Angleterre pour y jouir des promesses qui leur avaient été données de bouche et par écrit.

Son exemple aurait été infailliblement suivi par tous ceux de sa profession, mais le malheur du capitaine Kitt [Kid] voulut que, la femme d'un officier anglais ayant prouvé que son mari avoit été tué par ledit capitaine Kitt [Kid] dans une certaine action, elle en demanda justice suivant la rigueur des lois, qui ne permettent pas, même au souverain, d'absoudre un homicide perpétré sur la personne d'un de ses sujets, à moins que les plus proches parens du décédé n'y soient consentants. De manière que, pour satisfaire à la loi, on fut obligé, au mépris de la parole donnée et de la foi publique, de faire exécuter ledit Kitt [Kid] avec ses compagnons d'infortune.

Cette mauvaise manœuvre, qui a été suivie de plusieurs autres de la part des Anglais à l'égard desdits pirates, les a jetés dans le désespoir et dans une juste méfiance envers la nation anglaise.

Il y a ici une personne qui fut envoyée à ladite ile de Madagascar, il y a quelques années, par la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales, non pas afin de commercer avec lesdits

1. Voir plus haut la *Vie de William Kid*, p. 543-546.

pirates, mais afin d'y faire une traite d'esclaves pour les ouvrages publics du Cap de Bonne-Espérance et renouveler la bonne harmonie de ladite Compagnie avec un des rois de de ladite île nouvellement couronné, sous la protection duquel plusieurs pirates qui ont quitté le métier se sont retirés, surtout depuis qu'ils ont abandonné l'île de Sainte-Marie et le port d'Antonghiel [Antongil].

Ladite personne s'est souvent entretenue avec les principaux chefs de ces pirates, touchant la misère de leur état au milieu de toutes leurs richesses, et ils lui ont maintes fois protesté qu'ils étaient tout disposés à quitter ce métier, mais, comme lesdits pirates ne faisaient nullement le sujet de sa Commission, ladite personne n'a pu leur être d'aucune utilité, de peur d'être désapprouvée par le Gouverneur du Cap de Bonne-Espérance. Tout ce qu'il a pu et cru devoir faire pour l'acquit de sa conscience, ç'a été d'en faire à son retour en Europe un fidèle rapport aux Commissaires députés pour les affaires secrètes de la Compagnie, comme aussi de l'État et des affaires des îles de Madagascar et de Saint-Maurice [Maurice].

Cependant les choses sont restées sans changement, à cause que les deux puissances les plus intéressées à la navigation et au commerce des Indes Orientales, savoir les Anglais et les Hollandais, ne sont pas propres à retirer lesdits pirates de l'état où ils se trouvent actuellement, savoir la première à cause de la méfiance qu'elle s'est attirée et la seconde parce que leur Compagnie ne peut être considérée que comme une Société octroyée de marchands, sous le bon plaisir de leurs Hautes Puissances, et que, comme cela est connu de tout le monde, elle n'a aucune part à la souveraineté de l'État.

Votre Majesté jugera elle-même, par le récit abrégé que je viens de faire de l'état de ces gens-là, combien ce serait une

action pieuse et digne de la clémence d'un grand Roi de les retirer de l'état de perdition où ils se trouvent et dans lequel ils sont en quelque manière obligés de continuer à cause des circonstances dont je viens de faire mention à l'article précédent.

J'ai l'honneur de représenter à Votre Majesté qu'outre le motif de clémence il y en a encore deux autres qui pourraient engager Votre Majesté à leur accorder l'honneur de sa puissante protection. Le premier est le service personnel que Votre Majesté pourrait retirer desdits pirates, surtout dans ses armées navales, leur habileté et leur bravoure étant si connues de tout le monde qu'il n'est pas besoin que j'en parle; secondement, Votre Majesté pourrait profiter d'une somme considérable qu'ils ne manqueront pas de lui offrir, aussitôt qu'ils sauront que Votre Majesté est dans la disposition de leur accorder la grâce de sa protection.

Pour savoir à quoi s'en tenir, on pourrait équiper quelque bâtiment pour s'aboucher et traiter avec eux de la part de Votre Majesté; en ce cas-là, Votre Majesté pourrait y envoyer la personne qui est ici présente, et qui est personnellement connue de la plupart des pirates et des principaux chefs de l'île, avec les pleins pouvoirs nécessaires, et lui adjoindre les personnes qu'elle jugerait nécessaires.

A l'égard des frais qu'il faudrait nécessairement faire pour cette expédition, le soussigné s'offre à entrer dans la moitié si Votre Majesté lui veut bien accorder un cinquième de ce qui reviendra des pardons qu'on portera auxdits pirates; d'un autre côté, s'il plaît à Votre Majesté de faire elle-même les frais de l'équipement d'un vaisseau, le soussigné ne demande autre chose, pour être au comble de ses vœux, sinon que son zèle ait le bonheur d'être de quelque utilité pour le service de Votre

Majesté. Signé : Jean Henry Huguetan d'Odybe (*a*) [*Archives d'État de Stockholm* : Handel och Sjöfart. Köloniër. Africa].

(*a*). Note pour le roi de Suède jointe au mémoire d'Huguetan. — Il est inutile de dire par quelle occasion ce projet est tombé entre mes mains, il suffit de savoir qu'il est dû à un officier hollandais, qui se trouvait à Hambourg, il y a dix-huit mois, et que M. Huguetan, à présent comte de Gyldensteen, faisait souvent venir chez lui pour le questionner sur le sujet des pirates de Madagascar, un soir il l'envoya chercher et, sans lui découvrir son dessein, il le fit monter en carosse et le mena à Gottorp où ils trouvèrent le Roi de Danemark; d'abord, M. Huguetan lui proposa l'affaire de bouche, qui fut ensuite couchée sur le papier, de la manière qu'on en vient de faire la lecture.

Je ne puis dire positivement ce qui a empêché l'exécution du projet pour envoyer des Pardons aux pirates, si ce n'est ce qu'on m'en a dit, que le Danemark a refusé d'entreprendre plusieurs affaires qui lui ont été proposées au delà de la Ligne, à raison de la guerre où ce royaume est engagé contre la Suède, quoique, à mon avis, cette raison soit assez faible, puisque les entreprises qui peuvent procurer quelque secours d'hommes et d'argent ne sont jamais plus de saison qu'en temps de guerre.

Ce qu'il y a de vraisemblable, c'est que le roi de Danemark, qui méditait en ce temps-là la conquête de la Scanie, se trouva trop d'affaires sur les bras, à l'arrivée du Czar dans sa capitale et d'une armée de troupes auxiliaires qui surpassait la sienne, pour songer à une entreprise si éloignée.

D'ailleurs l'auteur de ce projet, comme il me l'a lui-même avoué, n'avait pas envie de s'embarquer avec MM. les Danois et se retira le plus promptement qu'il lui fut possible des mains de M. Huguetan, qui à son insu l'avait engagé dans un pas fort glissant, et ainsi l'affaire est demeurée pendue au croc.

Je passe au dessein que je me suis proposé d'ajouter mes pensées à celles du Hollandais, ou pour mieux dire d'approfondir un peu la matière et de faire voir non seulement que l'affaire est bonne et faisable, mais qu'elle convient surtout à une puissance qui tôt ou tard pourrait avoir quelque démêlé avec les Hollandais ou avec les Anglais.

Premièrement, je remarque par les nouvelles publiques que les pirates de Madagascar sont toujours dans le sentiment de ne point accepter de pardon de l'Angleterre, c'est ce qu'ils m'ont plusieurs fois dit et protesté lorsque j'étais parmi eux, et même avec des expressions très fortes et un désir de venger le capitaine Kitt [Kid] qui surpasse tout ce que j'en pourrais dire.

A l'égard du dessein du Roi George de faire équiper quatre frégates pour les exterminer, si on avait quelque vue de ce côté-là, il faudrait s'informer précisément du temps auquel elles pourront mettre en mer, parce que cela donne une face toute nouvelle aux affaires, que c'est sur le mouvement des Anglais qu'il faudra régler toute l'entreprise, et finalement qu'il faut éviter de se mettre au hasard de pêcher derrière les filets.

Cependant, sauf meilleur avis, je ne suis pas du sentiment que les Anglais réussiront dans le dessein qu'ils ont de détruire entièrement les pirates de Madagascar, à moins qu'ils ne les rencontrent en pleine mer, ce qui n'est pas fort facile et ce qui dépendra de la manière que les Anglais s'y prendront; quant à moi, je ne connais que deux routes pour y réussir, dont je ne parlerai pas présentement parce que cela m'éloignerait trop du sujet que je me suis proposé.

Ce qu'il y a de plus apparent, c'est que l'escadre anglaise ira faire la ronde de tous les ports de Madagascar, comme fit il y a quelques années le commodore Littleton, à savoir dans les baies de Saint-Augustin et d'Antonghiel [Antongil] et dans la rivière de Maningare [Mananara (baie de Bombétoke)] ainsi que dans les autres ports de l'île; sur quoi il faut remarquer que les navires anglais ne viendront pas si subitement dans ces endroits-là qu'on n'en soit averti le

LE ROI DE SUÈDE CHARLES XII ENTRE EN NÉGOCIATION AVEC LES PIRATES DE MADAGASCAR, EN 1716.

Le roi de Suède, Charles XII, à qui la fortune des armes n'avait cessé d'être défavorable depuis la malheureuse bataille

long des côtes, et, si les pirates[1] se croient assez forts pour leur faire face, je suis persuadé qu'ils les attaqueront eux-mêmes; mais, s'ils se croient trop faibles, ils jetteront leur navire sur le rivage et se sauveront à terre avec leurs armes à feu et leurs munitions; s'ils ont du temps de reste, ils prendront ce qu'ils ont de plus précieux et mettront le feu à leurs navires. Si les Anglais les veulent poursuivre et attaquer à terre, il ne tiendra qu'à eux, mais cela dépendra de la force et du nombre des uns et des autres et je doute fort qu'ils prennent ce parti-là.

D'ailleurs, après le refus qu'ont fait les pirates des pardons du Roi George, je suppose qu'ils sont déjà sur leurs gardes et qu'ils s'enverront des exprès par terre les uns aux autres sur les mouvements des Anglais, dès que ceux-ci paraîtront sur les côtes de Madagascar.

Pour ce qui est des naturels du pays, on n'en peut rien dire de certain, parce qu'ils ménageront les deux partis et se jetteront toujours du côté du plus fort.

A tous égards, le moyen le plus sûr pour faire cesser les pirateries de l'Orient est celui de la douceur, moyen par lequel on profiterait doublement des dits pirates, je veux dire de leurs richesses aussi bien que de leur science dans l'architecture navale et de leur connaissance des côtes des îles et des mers de l'Asie et de l'Afrique orientale.

Je connais plusieurs endroits où l'on pourrait établir une colonie de ces gens-là, si Sa Majesté le Roi de [Suède] ne jugeait pas à propos de les prendre en Europe sous sa protection, ce ne serait peut-être pas même le plus mauvais parti et je le connais assez du goût des pirates, que je crois fort portés à mettre toute leur confiance en ce qui leur serait promis de la part de Sa Majesté. Il s'agirait de choisir l'endroit le plus propre et le plus convenable, suivant l'usage qu'on se proposerait desdits pirates.

Cette entreprise conviendrait parfaitement à la Couronne de [Suède], car ce serait un très bon commencement pour mettre un pied ferme dans l'Orient et acquérir par degrés ou par voie de conquête un négoce dont elle a besoin et par lequel les autres puissances maritimes[2] sont montées au faîte de la grandeur et des richesses où nous les voyons présentement, quoiqu'à plusieurs égards elles soient inférieures à la Couronne que je viens de nommer, qui a chez elle tout ce qu'il faut pour l'équipement des plus grands navires, et qui, avant la présente guerre, a toujours abondé en bons sujets.

Je sais qu'on me pourrait faire deux objections, à l'égard de l'éloignement de la [Suède] avec les Indes Orientales et sur la difficulté que les sujets de cette Couronne pourraient rencontrer dans le débit de leurs marchandises de retour.

A la première, je réponds qu'il est connu de tout le monde que les Hollandais prennent leur route en revenant par le Nord de l'Écosse et toujours au moins à 60 degrés de latitude septentrionale; tous les pilotes avec lesquels j'ai navigué, ou que j'ai mis sur ces sortes de matières, sont d'avis que la route du Nord n'est guère la plus longue, et qu'elle est la meilleure en revenant des

1. « Ils étaient de mon temps cinq ou six vaisseaux de moyenne grandeur; je ne puis dire précisément s'ils ont diminué ou augmenté en nombre ou en force; suivant les nouvelles publiques, c'est encore à peu près la même chose. »

2. A savoir l'Angleterre et la Hollande.

de Pultava en Ukraine (1709) et qui rentra dans ses États en 1715, désireux de prendre sa revanche de ses revers et de

Indes à cause des vents qui sont presque toujours favorables, et que le danger de la mer du Nord n'est effectivement que pour les navires hollandais qui sont obligés de prendre cette route en temps de guerre avec la France, et qui sortent du Tessel pendant les mois de novembre, décembre, janvier et février, à cause des vents du Nord qui règnent communément l'hiver avec une grande impétuosité et qui leur sont tout à fait contraires. De manière que, dans un sens, on pourrait dire que Gtbg [Gottembourg] est moins éloigné des Indes, que la Hollande qui en possède presque tout le commerce.

A l'égard de la difficulté du débit des marchandises des Indes, je réponds que [la Suède] est plus à portée de fournir tous les ports de la mer Baltique, et généralement toutes les parties de l'Europe les plus septentrionales, que la Hollande, et que le trajet de Gtbg [Gottembourg] en Écosse et en Irlande en est infiniment moins dangereux et plus court, que d'aucun port des Provinces-Unies. J'estime généralement les pays septentrionaux de l'Europe fort propres pour la navigation et pour le commerce, parce que la plupart ont chez eux ce qu'il faut que les autres nations aillent chercher avec beaucoup de frais et de risques, aussi bien que les sujets les plus robustes et les plus capables de supporter les fatigues et le travail de la mer, comme nous l'expérimentons tous les jours en Angleterre et en Hollande, où nous faisons beaucoup de cas des matelots du Nord et de la mer Baltique, surtout quand ils ont acquis quelque expérience.

D'ailleurs un voyage de huit ou quinze jours par mer, de plus ou de moins, ne décide de rien sur une cargaison de marchandises fines. Il y aurait plusieurs choses très remarquables à dire sur le sujet des révolutions du commerce depuis environ deux siècles, pourquoi et comment il a plusieurs fois changé de centre et, finalement, sur les moyens de l'attirer et de le faire fleurir, mais, comme cela m'engagerait dans une trop longue discussion, je reviens aux pirates.

Si Sa Majesté était d'avis de les prendre sous sa protection et de s'en servir à l'établissement d'une colonie au delà de la Ligne, comme je l'ai dit ci-devant, on trouverait assez d'endroits propres pour une telle entreprise, et les pirates qui connaissent bien la carte en proposeraient eux-mêmes. Je crois que l'île de Saint-Maurice [île Maurice] pourrait entrer en considération; elle est située vers les 22 degrés de latitude méridionale, elle a 60 lieues de tour, quand on en retranche les pointes ou angles qui avancent dans la mer, et 93 quand on les compte, elle est arrosée de 72 rivières ou ruisseaux qui se jettent dans la mer; outre cela, elle est abondante en bois et en gibier, qui s'y est multiplié à l'infini depuis que les Portugais y en ont fait transporter et qui consiste principalement en trois espèces, savoir cerfs, sangliers et chèvres; il s'y trouve aussi quantité de chevaux et de vaches qui sont devenus sauvages; l'air y est très sain, le climat et le terroir y sont fort propres à la culture du sucre, du tabac, de l'indigo et d'autres denrées qui sont d'un fort grand débit en Europe et dans les Indes; je crois même que le café et la plupart des fruits de l'Orient y viendraient très bien, comme je l'ai remarqué à l'égard du coco et du pisan [bananes]: la côte est la plus poissonneuse que j'aie trouvée au monde, on y pêche des veaux marins [dugongs] et des tortues de terre et de mer, aussi bien que toutes sortes de coquillages; mais ce qui me semble le plus remarquable, c'est que, nonobstant la chaleur du climat, il n'y a point de bêtes venimeuses. C'est dans cette île que l'on trouve le meilleur ambre gris, ainsi que le meilleur bois d'ébène noir et rouge qui soit au monde.

Il y a environ cent quinze ans que les Hollandais ont pris possession de cette île, à peu près dans le même temps qu'ils ont dépouillé les Portugais de leur conquête des îles Moluques.

Le Hollandais qui a fait le projet de M. Huguetan m'a dit avoir été envoyé

remettre à la fois Stanislas sur le trône de Pologne, de replacer le fils de Jacques II sur celui d'Angleterre et de rétablir

deux fois à ladite île de Saint-Maurice [île Maurice], et qu'il avait eu en 1703 une commission particulière du gouverneur du Cap de Bonne-Espérance pour examiner les propriétés de l'île et lui en remettre une relation particularisée, mais qu'à son retour de Batavia, il avait doublé le Cap de Bonne-Espérance sans y mouiller, qu'ainsi son rapport n'avait jamais été présenté et que cet incident était en partie cause que le gouverneur dudit Cap n'y avait pas fait travailler à l'augmentation des plantations comme c'était son dessein.

Depuis ce temps-là, la régence de Batavia qui haïssait le gouverneur dudit Cap a pris l'occasion de luy ôter un fleuron de son Gouvernement, en faisant abandonner ladite isle de Saint-Maurice [île Maurice], sous prétexte qu'elle coûtait plus d'entretien à la Compagnie qu'elle ne rendait de profit.

Cependant les directeurs de la Compagnie en Hollande ont été d'un sentiment tout contraire, si ce qu'on m'en a dit est vrai, qu'ils en avaient fait reprendre possession par un bas officier et cinq ou six hommes, uniquement pour empêcher qu'elle tombât entre les mains de quelque autre puissance européenne.

Dans cet intervalle, un officier allemand qui a quitté le service des Hollandais l'a proposée au Danemark comme une très bonne acquisition, mais on lui a répondu que, tant que la guerre continuerait avec la Suède, on ne pouvait pas entrer dans son projet.

Il est étonnant que les Anglais, qui ont toujours conservé avec soin l'île de Sainte-Hélène (que les Hollandais ont abandonnée) et dont ils ne peuvent tirer aucun profit, parce que ce n'est qu'un rocher de six lieues de circuit, et où à peine trouve-t-on un pied de terre, n'aient pas témoigné plus d'empressement pour l'acquisition d'une île qui leur conviendrait fort bien, et au bord de laquelle plusieurs de leurs vaisseaux viennent mouiller au retour du Bengale et de Surate.

Nous avons eu des avis certains que le conseil du Cap de Bonne-Espérance, aussi bien que celui de l'île Saint-Maurice [île Maurice], ont toujours jugé la conservation de ladite île très nécessaire à leur Compagnie, principalement à cause des flottes de retour qui passent à sa hauteur en revenant de Batavia, et ils ont toujours posé en fait qu'on les pourrait considérablement incommoder, si elle venait à tomber sous la puissance de quelque souverain avec lequel la Hollande fût en guerre, d'autant plus que leurs navires de retour ne sont guère en état de se défendre. Ils ont même appréhendé qu'il ne vînt envie aux pirates de s'en rendre les maîtres, pendant que la Compagnie hollandaise n'y avait encore qu'une petite garnison de 40 à 50 hommes; le conseil de l'île de Saint-Maurice s'en exprime ainsi au gouverneur du Cap, dans une de ses lettres écrites vers l'an 1700 et dont nous avons eu des copies entre les mains :

« *Cette île serait pour les pirates de Madagascar l'asile de toutes les Indes le plus convenable et pour eux le plus à souhaiter, et nous sommes du sentiment que, s'ils y étaient une fois bien établis, toutes les forces étrangères ne seraient pas capables de les en déloger* ».

Ce qui est d'autant plus vraisemblable, qu'elle est d'un abord très difficile et naturellement si bien fortifiée qu'il n'y aurait qu'à poser des batteries dans les endroits nécessaires.

Je n'ai pas négligé de sonder les pirates sur cette matière lorsque j'étais avec eux, mais les réponses qu'ils m'ont faites en diverses occasions m'ont assez donné à connaître que, n'ayant point de protection au monde, ils jugeaient mieux de leur convenance d'être toujours ambulans, plutôt que d'avoir un asile ou retraite assurés, où tôt ou tard on ne manquerait pas de les venir attaquer.

Il y a dans l'île de Saint-Maurice [île Maurice] deux ports et une méchante rade qui est à l'embouchure de la Rivière Noire, où j'ai aussi mouillé l'ancre avec

le duc de Holstein dans ses États, fit chercher jusque dans les mers de l'Asie un secours qui, tout odieux qu'il paraissait, n'eût

une chaloupe: le port des Hollandais, où était la loge de mon temps, est au Sud-Est de l'île; j'estime que le meilleur est celui où j'ai mouillé avec le chevalier Baronnet Norris en 1702 au retour de sa fâcheuse ambassade auprès du grand Mogol et qui est situé au Nord-Ouest; nos pilotes nous ont assuré qu'on y était en sûreté dans les plus grandes tempêtes, même sans ancres et sans cordes.

Outre l'île de Saint-Maurice [île Maurice], il y en a encore d'autres, comme Diego-Rodriguez [Rodrigues], où le marquis du Quesne voulait autrefois établir une colonie, et dont M. Leguat a donné une description au public; elle n'est éloignée de Saint-Maurice que de 80 lieues, je l'ai vue plusieurs fois de la mer, mais, comme je n'y ai jamais mis pied à terre, je renvoie ceux qui sont curieux d'en savoir l'histoire naturelle au voyage dudit M. Leguat.

Je passe à la côte orientale de l'Afrique, que je juge très propre à l'établissement d'une colonie, à environ cent lieues du Cap de Bonne-Espérance en tirant vers Mozambique; ce serait un fort bon moyen pour entrer en commerce avec les Abyssins, entreprise dans laquelle les Hollandais n'ont jamais pu réussir. Suivant le rapport qui nous a été fait il y a quelques années au Cap de Bonne-Espérance, les partis Hollandais ont découvert le long de cette côte une belle rivière très poissonneuse, capable de porter navires, avec force bois et le plus beau pâturage du monde; j'ai été informé, par l'extrait de quelques résolutions qui m'ont été communiquées au Cap de Bonne-Espérance, qu'on avoit fort balancé de faire quelque établissement environ à la distance que je viens de marquer, de même qu'au Nord dudit Cap, aux environs de la baye de Sainte-Hélène, ou au delà en tirant vers le Cap Vert, mais que la négative l'avoit emporté pour une raison de politique, à savoir que, comme les Hollandais ont toujours fait consister la force du Cap dans son grand éloignement de l'Europe, ils ont posé en fait que les ennemis qu'ils pourraient avoir tôt ou tard, ne manqueraient pas de tomber sur leurs colonies le long de la mer pour se rafraîchir et ensuite venir attaquer le Cap de Bonne-Espérance, c'est ce qui a obligé le Conseil dudit Cap à préférer l'avancement de l'agriculture dans le cœur de l'Afrique, afin d'en laisser les côtes incultes et désertes, quoiqu'à cause du charriage du vin et du grain dans les magasins de la Compagnie cela soit fort incommode pour leurs habitants.

Je crois qu'un établissement, tel que j'en viens de donner une petite idée, serait parfaitement du goût et de l'inclination des pirates, surtout si on leur faisait espérer de leur faire avoir des femmes blanches (pour me servir de leur manière de parler), ce qui serait assez facile; au reste, chaque pirate pourrait se servir de son talent ou suivre son inclination dans le genre de vie qu'il voudrait choisir ou que le service du Roi requérerait, les uns à la navigation et les autres à l'agriculture et aux mines, se servant d'esclaves pour travailler et remuer la terre qu'on leur donnerait, comme cela se pratique dans tout l'Orient.

Si la couronne [de Suède] avait une fois une colonie de ces pirates dans quelque endroit des Indes, soutenue par des troupes nationales ou allemandes, par des navires et munitions de guerre, par des gens de métier, par des outils et autres choses nécessaires, je crois que rien ne serait impossible au bonheur de ses armes, à la sagesse et à la fermeté de son Gouvernement, soit paix, soit guerre, soit traités d'alliance ou de commerce. Si cette couronne venait dans la suite du temps à se rendre considérable dans cette partie du monde, les rois du pays brigueraient son appui et ouvriraient eux-mêmes le chemin à de plus grandes conquêtes pour secouer le joug des Hollandais dans l'espérance de rendre leur condition meilleure.

D'ailleurs Sa Majesté le Roi de [Suède] aurait tous les jours occasion de se venger de ceux qui ont favorisé et qui favorisent encore actuellement ses

pas moins été utile pour une descente en Écosse, et qui du moins eût apporté en Suède de l'argent, des hommes et des vaisseaux.

ennemis; avec l'île Maurice et quelques forces navales, on les pourrait harceler comme on voudrait. Je suis sûr qu'ils le prendraient d'un ton moins haut si on en venait avec eux à une guerre ouverte, ce ne pourrait être pour la [Suède] qu'une véritable bénédiction, car leur commerce est trop étendu et les mers de l'Asie trop spacieuses, pour qu'ils puissent pourvoir à leur sûreté; il y a beaucoup de choses à dire sur ce sujet, mais le tems n'en est pas encore venu.

Si dans la suite du temps, Sa Majesté trouvait à propos d'ériger une Compagnie orientale à [?] ou dans quelque autre port de ses royaumes, je ne doute pas que les principaux marchands des villes hanséatiques n'y prissent volontiers part, mais avec cette différence (sauf correction) qu'il ne faudrait lui céder aucune supériorité territoriale, comme a fait la République de la Hollande.

Je finis cet article en disant que puisqu'un Hollandais a bien trouvé le moyen d'ériger une Compagnie orientale à Copenhague sans avoir aucune base, à plus forte raison la [Suède], ayant une colonie redoutable, serait d'autant mieux en état d'entreprendre quelque chose de considérable dans l'Orient. Si on allègue que la Compagnie danoise n'a pas eu grand succès, il faut premièrement remarquer qu'elle n'a eu qu'un fonds d'environ cent mille écus et, nonobstant la petitesse de ce capital, celui qui en était alors le principal ressort avait si bien économisé toutes choses qu'elle n'a pas délaissé de faire dans le commencement de très beaux progrès, dont les Danois se sont enorgueillis mal à propos, car, se croyant assez habiles pour conduire leur barque tous seuls, ils ont traité indignement celui qui, après Dieu, était l'auteur de leur Compagnie et de sa prospérité; le temps a découvert la vanité de leurs pensées, puisque, depuis l'époque de leur ingratitude, leurs affaires ont pris un mauvais train et qu'actuellement leurs actions sont à 30 pour 100 au-dessous de l'inscription.

On a donné deux livres au public qui parlent des pirates de la mer du Sud et de l'Amérique en général, l'un intitulé *Histoire des flibustiers de la mer du Sud*, et l'autre *Histoire des Aventuriers et des Boucaniers*, où l'on voit la relation de l'action intrépide par laquelle ils se rendirent maîtres de Panama et à laquelle prit part le fameux voyageur Dampier, mais, comme je ne sache pas que le public ait vu quelque chose des pirates de Madagascar, je dirai ce que j'en ai remarqué ou appris de leur propre bouche, lorsque je me suis trouvé avec eux.

Les marins anglais se plaignent généralement de l'avarice et de l'inhumanité de leurs capitaines, qui contractent ordinairement pour la nourriture de tout l'équipage à raison de tant par jour ou pour tout le voyage et qui, au lieu de leur donner la nourriture dont ils ont besoin pour leur sustentation, ne leur en font pas souvent distribuer le quart, ce qui réduit toujours un équipage au dernier désespoir, d'autant plus qu'on ne trouve rien à bord pour de l'argent: dans le commencement, on a bien recours aux remontrances, mais, quand les prières ne font qu'irriter un inhumain, comme on en a des exemples, et qu'il ne leur en revient que des coups de corde, alors ils consultent tout de bon entre eux pour leur commune conservation: quelquefois, il y a des bas officiers qui entrent dans le complot, ou même qui en sont les chefs. Le résultat de pareilles conférences est ordinairement de se défaire de ceux qu'ils croient les auteurs de leurs souffrances; alors il ne s'agit plus que d'en trouver l'occasion favorable; il arrive aussi qu'ils attendent quelquefois jusqu'à leur arrivée près de quelque côte et qu'ils prennent leur temps quand les principaux officiers sont à terre pour vaquer aux affaires ou pour se rafraîchir; alors ils coupent de nuit les cordes ou câbles de leurs ancres et se sauvent à Madagascar, où il n'y a point de comptoir d'Européens, depuis que les Français se sont laissés égorger dans leur port Dauphin [Fort-Dauphin].

Cela arrive aussi quelquefois aux navires de la Compagnie hollandaise, mais

Il y avait longtemps que des pirates de toutes nations, et particulièrement des Anglais, ayant fait entre eux une association, infestaient les mers de l'Europe et de l'Amérique. Pour-

plus rarement, parce qu'il y a plus d'ordre et de justice à bord de leurs navires.

Enfin, soit que la révolte se fasse en pleine mer ou près de terre, le premier acte des conjurés est de faire main basse sur tous ceux qui sont en état de leur résister ou qui ne veulent pas adhérer à leurs desseins; ils ont ordinairement soin de se conserver ceux dont ils ont quelque opinion ou nécessité, surtout les chirurgiens, les charpentiers et les voiliers, le canonier et quelques-uns de ceux qui sont entendus dans la navigation. Après quoi ils procèdent à l'élection d'un capitaine et d'un gouvernement qui a quelque rapport à celui de notre patrie; les principaux officiers, après le capitaine, sont deux quartier-maitres, dont l'un se nomme le « quartier-maitre du peuple » et l'autre le « quartier-maitre du capitaine »; ce sont deux espèces d'orateurs qui proposent les matières dont il s'agit et qui vont aux opinions. Si le peuple croit avoir quelque sujet de mécontentement du capitaine, il s'adresse à son quartier-maître, et pareillement celui du capitaine parle pour la défense de son principal, sans que le capitaine paraisse y prendre part; cela se fait par bienséance, pour ne pas commettre la personne du capitaine avec le premier venu.

Quand il s'agit de changer de route, d'attaquer ou d'autres choses d'importance, tout est réglé à la pluralité des voix, le capitaine, les pilotes quartier-maitres, le premier chirurgien et autres qui sont de l'État-Major ont doubles votes, aussi bien que double part au butin; pendant les courses, le capitaine ne se mêle de rien et ce sont les pilotes qui ont soin de suivre la route dont on est convenu; quant à lui, il passe son temps à jouer et à se divertir avec ceux qu'il invite dans sa chambre, mais, quand il s'agit de se battre, alors personne ne commande que lui seul, c'est lui qui fait la disposition de l'attaque et de l'abordage, qui est ordinairement commandé par un des plus intrépides. Ils se font une espèce de statuts dont ils jurent l'observation sur l'Évangile; d'ailleurs, ils sont assez fidèles entre eux et capables d'une amitié sincère.

S'il survient entre eux quelque dispute sur le point d'honneur, elle ne peut être vidée à bord; le moindre coup y est puni d'une amende de 500 pièces de huit, soit mille florins d'Allemagne; mais, à la première terre, ils peuvent vider leur différend en présence de témoins, ce qui se fait ordinairement avec le fusil.

Voilà, en abrégé, ce que je puis dire des pirates de Madagascar, dont je n'entreprends pas l'apologie, mais, comme nous devons souvent un certain genre de vie, aussi bien que quelques-unes de nos passions, à la nécessité que le destin nous a imposée ou aux aventures de notre première jeunesse et que les vertus et les vices s'acquièrent par la conversation et par l'exemple, je ne suis pas fort éloigné de croire que ces gens-là deviendraient de fort bons et fidèles sujets à l'égard d'une puissance qui leur voudrait offrir sa protection et qui, par un effet de clémence et de générosité, les voudrait bien retirer du mauvais pas où ils se trouvent actuellement; il est du moins certain qu'on en pourrait faire une pépinière de bons pilotes et de bons matelots, et je puis dire n'avoir jamais vu faire de manœuvre avec plus d'adresse qu'à bord de leurs navires.

Une puissance absolue ne manquerait pas de moyens pour les engager à une manière de vivre plus disciplinée et plus moralisée, ce qui est d'autant plus probable que ce sentiment s'accorde avec l'expérience de tous les siècles, témoin ces fondations de royaumes et de républiques en Grèce et en Italie qui dans le commencement n'étaient qu'un ramas de coureurs et de gens qui ne s'étaient distingués que par leurs dérèglements, mais qui, à l'aide des lois et du temps, sont devenus les nations du monde les plus braves et les plus polies, et en un mot les plus capables de toutes sortes de vertus (*Archives d'État de Stockholm* : Handel och Sjöfart. Koloniër. Africa).

suivis partout sans quartier, ils venaient de se retirer sur les côtes de Madagascar, grande île à l'Orient de l'Afrique. C'étaient des hommes désespérés, presque tous connus par des actions auxquelles il ne manquait que de la justice pour être héroïques. Ils cherchaient un prince qui voulût les recevoir sous sa protection; mais les lois des nations leur fermaient tous les ports du monde.

Dès qu'ils surent que Charles XII était retourné en Suède, ils espérèrent que ce prince, passionné pour la guerre, obligé de la faire et manquant de flotte et de soldats, leur ferait une bonne composition; ils lui envoyèrent (en 1716) un député qui vint en Europe sur un vaisseau hollandais, et qui alla proposer à son ministre le baron de Goërtz de les recevoir dans le port de Gottembourg, où ils s'offraient de se rendre avec soixante vaisseaux chargés de richesses.

Le baron fit agréer au roi la proposition; on envoya même l'année suivante deux gentilshommes suédois, l'un nommé Cromstrom et l'autre Mendal, pour consommer la négociation avec ces corsaires de Madagascar.

On trouva depuis un secours plus noble et plus important dans le cardinal Albéroni, puissant génie qui a si bien gouverné

1. Dans les livres écrits sur les pirates, on ne trouve nulle part trace de ce fait. Le baron de Goërtz, qui avait été chargé par Charles XII de restaurer les finances, s'est évidemment laissé leurrer par les racontars mensongers répandus à cette époque par deux aventuriers bien connus dans les cours du Nord : le prétendu comte ou landgrave de Linange, qui se prétendait roi de Madagascar élu par 100 000 flibustiers, et le marquis de Langalerie.

Linange, qui s'intitulait prince de l'Empire et de Chabanais, duc de l'Angelpont, de Madagascar, d'Ophir et autres lieux, s'appelait en réalité Joseph Joumard; il appartenait du reste à une bonne famille. S'étant fait protestant, il fut mis à la Bastille en 1709 comme renégat; il en sortit le 16 novembre 1714 et se mit avec quelques gens sans foi ni loi en quête d'aventures. Le hasard le mit en face du marquis de Langalerie auquel il persuada qu'ils étaient apparentés. Ce marquis de Langalerie, qui était

l'Espagne et qui entra avec ardeur dans le projet de mettre le fils de Jacques II sur le trône d'Angleterre [1] (Voltaire, *Histoire de Charles XII*, livre VIII, édit. de Pourrat, 1838, p. 390-391).

né dans le Limousin le 24 décembre 1661 et qui était ruiné par le jeu et le luxe, n'en avait pas moins fait bravement son métier de brigadier de cavalerie au siège de Charleroy en 1693 et, après plusieurs autres guerres, avait été élevé au grade de maréchal de camp à l'armée de Catinat au Piémont; mais, poussé à bout, comme beaucoup d'autres officiers généraux, par le ministre Chamillart, il quitta l'armée française et prit du service en Allemagne; il fut condamné par coutumace avec le prince Eugène et de Bonneval, comme coupables de lèse-majesté et de félonie, à avoir la tête tranchée par effigie. En 1711, il abjura le catholicisme en grande cérémonie, plus peut-être par intérêt que par conviction. Ces deux aventuriers, tous deux renégats, s'associèrent dans le but de renverser le Pape.

Linange, qui, comme tout le monde, avait entendu parler des hardies prouesses des pirates de Madagascar, n'hésita pas, pour accroître son crédit et obtenir une alliance, à raconter à Langalerie, qu'il persuada facilement, et à tous ceux qui voulurent l'entendre que cent mille flibustiers le reconnaissaient comme leur chef suprême : « Les peuples de l'Angelpont, de Madagascar et d'Ophir ainsi qu'un grand nombre d'armateurs européens établis depuis longtemps dans ces îles et dans plusieurs autres de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique, dit-il dans une déclaration publique, se sont mis sous mon obéissance et m'ont conféré le titre de Roi avec la suprême autorité; seul, j'ai le droit et le pouvoir de faire transporter où bon me semblera la prodigieuse quantité de richesses dont ces peuples et armateurs sont en possession » (*a*), et il ajoutait que, par amitié pour les Hollandais, il était disposé à céder ce merveilleux monopole à telle Compagnie qu'il leur plairait de former.

Ne réussissant pas de ce côté, Linange et son associé Langalerie se retournèrent du côté du Grand Seigneur dans le but d'organiser avec lui une croisade contre le Pape et les catholiques et ils firent un accord avec son ambassadeur Osman-Aga : « Nous nous proposions, écrit Langalerie, de faire sentir au Grand Seigneur la nécessité de nous donner une des îles de son Archipel où il y eût un bon port, afin d'y recevoir les flibustiers dont fourmillait alors l'île de Madagascar. Nous avions parole de ces gens-là qu'aussitôt qu'ils auraient reçu leur passeport de la Porte, ils s'y rendraient en toute diligence avec une flotte de 60 vaisseaux armés en guerre et chargés de la meilleure partie de leurs immenses trésors. Ils en devaient laisser le reste à Madagascar ainsi qu'une partie de leurs camarades, afin d'établir et de soutenir le commerce entre ce pays et notre nouvel État. Nous comptions sur plus de 20 000 braves

(*a*) *Recueil Lamberty*, t. IX, p. 566-568.

ADDENDA AU TOME I

RELÂCHE À MOHELY DE R. COCKS ET D'E. CAMDEN, EN 1611.

1° Richard Cocks, capitaine de la Compagnie anglaise des Indes orientales, est parti d'Angleterre le 18 août 1611 et a doublé le Cap de Bonne-Espérance le 9 août; il a vu Madagascar le 3 septembre et, le 3 octobre, il a jeté l'ancre sur la côte d'Afrique auprès des îles d'Angoxa, où il s'est approvisionné d'eau et de vivres.... Le 26, il a jeté l'ancre en rade de Malhelia ou Muelia [Mohély], qui est le meilleur point de relâche entre l'Europe et les Indes. Les habitants de cette île sont sociables et vendent volontiers aux navires toutes sortes de provisions. Le sultan, qui a fait le pèlerinage de la Mekke, connaît parfaitement la

gens que ces corsaires de toutes nations devaient nous amener. Ceux qui savent combien sont riches et nombreux ces corsaires comprendront aisément que leur union nous aurait rendus de tout point formidables » (a).

En attendant qu'Osman-Aga obtînt du Grand Seigneur la cession de l'île où pourraient s'établir les pirates de Madagascar, Linange et Langalerie tentèrent d'installer dans les environs d'Altona au printemps de 1716 un camp où ils se proposaient de réunir la petite armée avec laquelle ils espéraient mener à bien leur croisade contre le Pape. Le roi de Danemark, Frédéric IV, qui était engagé avec la Prusse dans une lutte suprême contre Charles XII de Suède, ne fit pas un bon accueil à leur demande. Ainsi se termina cette vaste friponnerie. Langalerie a été emprisonné à Vienne et est mort en 1717 (b).

(a) *Mémoires* [apocryphes] *du marquis de Langalerie, lieutenant-général du Roi, général-feld-maréchal-lieutenant au service de l'empereur Charles VII, histoire intéressante où se trouve un grand nombre d'anecdotes concernant Mme de Maintenon, MM. de Catinat, de Vendôme, de Savoie, etc., écrite dans ma prison à Vienne*. La Haye, 1743, p. 431-433.

(b) De Boislile. Les Aventures du marquis de Langalerie, *Revue historique*, janv.-avril 1898, p. 273-280. — On peut aussi consulter : Der Marquis von Langallerie und der König von Madagascar, 1716, in : *Aus vier Jahrhunderten, neue Folge*, t. II, p. 162-164; Oscar Schwebel : Ein Kaiser von Madagaskar in der Mark, in : *New-York Illustrirte Zeitung* du 23 juin 1883: et *Notice* (non mise dans le commerce) *sur Philippe de Gentils, marquis de Langalerie, französischer General-lieutenant, österreischer General der Cavalerie angeblich Kaiser von Madagaskar, polnischer General der Cavalerie, etc.* (*1661-1717*), imprimée pour la famille en 1895, à Munich.

valeur de l'argent; autrement, on eût pu acheter tout ce qu'on aurait voulu pour des couteaux, des cuillers d'étain, des perles de verre, etc.

L'île de Jean de Nova n'existe pas, ou bien elle est mal placée sur la carte et est tout près de Madagascar.

R. Cocks est arrivé le 18 février 1612 à l'île de Socotora, où il a trouvé des lettres d'Henri Middleton.

2° Edmond Camden, capitaine de la Compagnie anglaise des Indes orientales, a doublé le Cap de Bonne-Espérance le 9 août 1611 (comme son compagnon Richard Cocks), a vu Madagascar le 30 de ce mois, a mouillé le 26 septembre en rade de Mohély, où il s'est approvisionné d'eau et de vivres, et il a atterri à Socotora le 17 février 1612 (*Calendar of State Papers, Colonial Series : East Indies 1513-1616*, p. 246 et p. 247).

Nota. — Ce paragraphe aurait dû être inséré dans le tome I, p. 476.

RELÂCHE DANS LA BAIE DE SAINT-AUGUSTIN D'UN VAISSEAU HOLLANDAIS, DE LA FLOTTE DE G. SPILBERG, EN 1602.

Guyon Le Fort, émigré originaire de Vitré, commandant le navire hollandais « Het Schaap » (*Le Bélier*), est venu en février 1602 réparer dans la baie de Saint-Augustin les dégâts qu'un cyclone avait causés à son navire et il s'y trouva avec Pyrard de Laval et Martin de Vitré (De Jonghe, *De Opkomst van het nederlandsch verlag in Oost-Indie*, La Haye, 1864, t. II, p. 272, et *Les Routes de l'Inde* de M. Ch. de La Roncière, *Rev. des Questions historiques*, 1er juillet 1904, pp. 161-162).

Nota. — Ce paragraphe aurait dû être inséré dans le tome I, p. 320.

ADDENDA AU TOME II

ROUTIER DE L'ÎLE DE SAINT-LAURENT [MADAGASCAR] AVEC LA DESCRIPTION DE SES CÔTES, PORTS, RÉCIFS ET BANCS DE SABLE, D'APRÈS LA NOUVELLE EXPLORATION ET LES LEVÉS QUE LA CARAVELLE « NOSSA-SENHORA DA ESPERANÇA » A EFFECTUÉS DANS LES ANNÉES 1613 ET 1614 PAR ORDRE DU VICE-ROI DOM JERONYMO D'AZEVEDO, ROUTIER RÉDIGÉ PAR LE PÈRE JÉSUITE LUIS MARIANO.

Les différents routiers de l'île de Saint-Laurent que nous possédions jusqu'ici ont été établis, pour la plupart, d'après les récits des Maures qui naviguent dans ces parages ou d'après des observations faites en passant; ils sont, par suite, confus et obscurs. Je me suis donc décidé à composer le présent Routier, avec l'aide de Dieu, et je me suis efforcé d'être aussi bref, aussi clair et aussi exact que possible en décrivant ce que j'ai vu et trouvé dans ma navigation à bord de la caravelle « Nossa-Senhora da Esperança ». Je dois, tout d'abord, prévenir les navigateurs que je n'ai pas la prétention de tracer des règles ni d'indiquer les meilleures routes générales ou particulières, car, pour cela, il faudrait avoir une expérience que je n'ai pas et avoir fait sur mer de plus grands et de plus nombreux voyages. Je me propose donc simplement d'indiquer ici la route qu'a suivie notre caravelle, d'exposer les péripéties de notre voyage et de décrire les pays que nous avons visités.

Dans ce but, je commencerai par m'occuper de la côte Nord-Ouest, celle qui regarde le pays de Mozambique, qui est la plus connue de toutes et avec laquelle nous avons les rapports les plus fréquents.

CHAP. I. — DU CAP NORD AU [PAYS DU ROI] TINGUIMARO [ITONGOMARO]. — La pointe Nord ou de Saint-Ignace est formée par une côte longue de 15 à 16 lieues[1], que limitent deux caps : celui de l'Est, qui est par 12° de latitude Sud environ, porte sur les cartes le nom de cap Natal [Noël], et nous avons appelé celui de l'Ouest, qui est par 12°30', Cap de Saint-Alexis [de Saint-Sébastien][2]. Le Cap Natal est une langue de terre plate, très étroite, ayant au Nord-Ouest un peu moins de deux lieues de large. La côte qui lui fait suite du côté de l'Est a, sur un assez long parcours, une direction presque Nord-Sud; dans les cinq premières lieues, il y a deux grandes baies [baies de Mahajeby et de Diego?], qui, vues de loin, nous ont semblé très profondes et avoir des eaux très claires, pouvant par suite fournir un excellent abri. Sur cette même côte, par 13° environ, se trouve le port de « Bimàrò » [Vohémar].

Quant à la côte du côté de l'Ouest, elle a d'abord une direction Sud-Sud-Ouest, pendant à peu près deux lieues [!], puis elle forme une grande rade où il y a des fonds de quatre brasses [baies d'Antsantsa, d'Amponkarana?], très bonne pour les petits navires; elle est orientée O. 1/4 S. S. O. pendant sept ou huit lieues [!] et est très large. A une lieue de cette rade, on en rencontre une autre plus petite [baie du Courrier ou peut-être d'Ambararata?], qui est à l'abri de presque tous les vents et a un fond de vase, par cinq brasses; on l'appelle la « Rade du Pilote ». Au delà, il y a une troisième rade [baie de Befotaka], plus vaste que les deux précédentes, dont la direction est Sud et

1. La lieue marine valant 5 557 mètres et la distance entre les caps d'Ambre et de Saint-Sébastien étant d'environ 82 kilomètres, il y a en effet entre eux à peu près 15 lieues marines.

2. En réalité, le Cap Natal ou Cap d'Ambre est par 11°57'17" et le Cap de Saint-Alexis ou de Saint-Sébastien (Orontany) est par 12°26'40", soit en latitude une distance de 29'23" au lieu de 30'00" qu'indique le P. Mariano.

qui entre dans les terres sur une longueur de deux grandes lieues; son entrée a aussi deux lieues et est semée d'écueils très dangereux. Sur le bord Est, on voit un récif qui s'avance dans la mer pendant une demi-lieue et qui a, à son centre, un banc de sable; sur le bord Ouest, il y en a un autre à près d'une lieue de la plage, qui est très dangereux, parce que la mer n'y brise qu'à certains moments. Dans l'intérieur de cette rade, sur le bord Est, il y a un îlot [Nosy Mahanotsa?] entouré du côté du Nord comme du côté du Sud d'écueils dangereux, dont il faut se méfier. Du reste, le fond de la rade est excellent; on y trouve 10, 18, 20 brasses d'eau et même plus, et il y a deux bons chenaux, l'un à l'Est et l'autre à l'Ouest du banc de sable. Toute la rade est environnée de coteaux verdoyants d'où coulent en grand nombre des ruisseaux et des sources d'eau douce. Il y a aussi de nombreux villages. Cette rade n'est exposée qu'aux vents du Nord-Est, du Nord et du Nord-Ouest. La côte, longue de trois lieues, qui la sépare du Cap de Saint-Alexis [Saint-Sébastien] est orientée du Nord-Ouest au Sud-Est [O.N.O.-E.S.E.]. Le pays est couvert de montagnes élevées qui s'abaissent tout près du cap, où il y a une dépression située vis-à-vis d'une petite rade [baie d'Andranonaomby?] au fond de laquelle se trouve, tout près de la plage, une aiguade excellente et abondante.

Tout le long de cette côte, à une distance d'une lieue et demie, le fond est de vase et il y a de 10 à 20 et même 25 brasses d'eau, mais à une plus grande distance de la terre, à cinq ou six lieues, il est au contraire dangereux à cause des récifs et écueils qui s'étendent, pour ainsi dire, d'un cap à l'autre. A partir du Cap Natal [Cap d'Ambre], pendant les quatre premières lieues, on rencontre alternativement des bancs de sable et des rochers ou des îlots à fleur d'eau et des hauts-fonds;

viennent ensuite un grand nombre de petites îles et même d'îlots peu élevés, mais très accidentés et taillés à pic, ressemblant de loin à des forteresses bien construites. La plus grande de ces îles [Nosy Hara], qui est la plus proche de la côte dont elle est distante tout au plus de deux lieues, est située en face de la « Rade du Pilote » [baie du Courrier]; les autres sont Ouest-Nord-Ouest. Un peu plus loin, j'ai vu un écueil plus dangereux encore, formé par six ou sept pointes de rochers, sur lesquelles il n'y a pas plus d'une brasse ou d'une demi-brasse d'eau; l'un d'eux, par les temps calmes, est presque à fleur d'eau; ils sont situés à peu près dans le Nord de la grande rade. Tout autour de ces écueils, il y a, sur une étendue de trois lieues au moins, un fond rocheux que recouvrent de 3 à 6 brasses d'eau et qui s'élargit de tous les côtés, surtout du côté de l'Est où s'élèvent des îles escarpées. Cependant, on trouve la trace de l'existence d'un chenal entre ces îles et d'autres que nous n'avons pas visitées. Ces mêmes écueils se prolongent vers le Nord-Ouest. Dans la direction que nous avons suivie, à une distance de trois à quatre lieues, il y a un autre écueil contre lequel la mer brise violemment et qui a une bonne lieue de longueur; il est à cinq lieues à l'Est du Cap de Saint-Alexis [Saint-Sébastien], dans la même direction Sud-Sud-Ouest. Trois lieues plus loin, à l'Ouest de ce cap, il y a une petite île peu élevée, entourée d'une plage de sable et pleine de *moninjas* (?), qui est presque dans le Sud-Sud-Est du cap de Saint-Alexis [Saint-Sébastien]; entre elle et le cap, il y a des écueils; à une lieue au Nord, on trouve plus de dix brasses d'eau. L'eau y semble libre et profonde, mais on n'y peut pas jeter la sonde. Entre tous ces écueils, il doit certainement y avoir de nombreux chenaux suffisamment profonds et larges; mais, comme ils sont plutôt d'un aspect effrayant et qu'on n'y a pas jeté la sonde, je ne crois

pas devoir les mentionner. A ce propos, il me semble bon de remarquer qu'il serait téméraire de se risquer, entre la côte et ces écueils avec un navire plus grand qu'une caravelle ou une galiote. Quoique le fond y puisse sembler suffisant, il faut noter qu'il est partout composé de vase liquide et que la grande quantité des écueils y constitue un grand danger.

Les signes qui permettent de reconnaître cette presqu'île [de Saint-Sébastien] sont : du côté de l'Est, un pic très élevé; au milieu, une montagne très haute [Ambohipotsy, alt. 519 m.]; du côté de l'Ouest, une quantité de petites îles [Nosy Valiha, Nosy Tanga, Nosy Fisaka, Nosy Mananono, Nosy Antolo, etc.], très proches les unes des autres, et, enfin, le cap de Saint-Alexis [Saint-Sébastien].

Les vents ordinaires, pendant la mousson du Sud-Ouest, d'avril à octobre, sont Sud-Sud-Est, Sud-Est et Est-Sud-Est; ils soufflent avec une grande violence; il arrive quelquefois cependant qu'ils tombent et qu'il survient des coups de vent du Nord, du Nord-Ouest ou de l'Ouest, si variables et si inconstants que souvent un navire, au moment même où il marche vent en poupe, reçoit tout à coup une poussée contraire. Souvent aussi un navire est retenu en rade au mouillage, tandis que, à une petite distance, on voit la mer agitée par un vent contraire. De novembre à mars souffle la mousson du Nord-Est, qui donne, sur cette côte Nord-Ouest de Madagascar, des vents Nord-Nord-Ouest et Nord-Est, accompagnés de pluies d'après le dire des indigènes. En outre de l'abondance d'eau douce que l'on rencontre partout dans cette presqu'île et que les indigènes indiquent volontiers, on y trouve beaucoup de bœufs, de chèvres, de bananes, d'ignames, de riz et un peu de mil, qu'on se procure en échange de draps, surtout de draps ayant des couleurs vives, de chaînes d'argent, de bracelets en étain fin, de verroterie

grosse et fine, surtout de perles de verre bleues. Les indigènes ne possèdent que de petites pirogues qui ne portent guère chacune plus de deux paniers. Tous les habitants, dont le nombre est assez considérable, sont les sujets du Roi de Sadâ [d'Ampasindava et d'Anorontsanga], Tinguimaro [Itongomaro]. Ils n'ont pour toutes armes de guerre que des sagaies et des boucliers.

Après le Cap de Saint-Alexis [Saint-Sébastien], qui est entouré d'un récif s'étendant en mer jusqu'à une bonne demi-lieue, la côte a une direction Sud-Est pendant environ deux lieues, puis elle s'infléchit pendant deux autres lieues vers le Sud-Sud-Est, direction qu'elle conserve à peu près jusqu'à la baie de Tinguimaro [Itongomaro]. Sur cette côte, jusqu'au 13e degré de latitude environ, on rencontre onze ou douze îles, grandes et petites, divisées en deux groupes. Le premier en comprend six toutes petites et inhabitées, qui sont disposées comme il suit : la première [Nosy Valiha] se trouve à la distance d'une bonne lieue à l'Ouest du Cap de Saint-Alexis [Saint-Sébastien], laissant entre elle et le cap un bon chenal; les deux suivantes [Nosy Fisaka et Nosy Mananono] sont vis-à-vis de la côte, dans le Sud-Ouest, et les trois dernières, situées au Nord-Ouest et au Sud-Est [Nosy Tanga, Nosy Tsiankazo et Nosy Mandazona], sont près de la côte et décrivent une sorte d'arc qui forme un port d'une lieue et demie de diamètre avec 15 brasses ou plus d'eau et un fond de sable dur et uni; il y a entre elles des chenaux très larges, aux eaux limpides. L'autre groupe, qui est à une distance de quatre [de six] lieues du premier, se compose de deux grandes îles [Nosy Mitsio], de trois petites et de plusieurs rochers arides [Nosy lava, Nosy Mangiho, Nosy Tsarabajina, Nosy Antaly, Nosy Tsitampery, Nosy Toloho, etc.], situés au Sud de la plus grande de ces îles, qui

est par 13°[1]. Tout le long de cet archipel, il y a de 25 à 30 brasses d'eau sur fond de sable. Quant à la côte elle-même, je n'en saurais rien dire, car nous ne l'avons vue que de très loin.

CHAP. II. — DE LA BAIE DE TINGUIMARO [DU ROI ITONGOMARO (BAIE D'AMPASINDAVA ACTUELLE)[2]]. — Cette grande baie a deux entrées, qu'on reconnaît à un grand rocher, haut comme le mât d'un vaisseau de guerre, qui ressemble à une tour ou à une très grande meule, et qui est par 14° 1/4 de latitude Sud. Comme il est en dedans de la baie, à 2 lieues du bord Est et à une demi-lieue du bord Ouest de l'entrée, on le voit très bien du dehors et de loin. A une demi-lieue au Nord-Est de ce rocher, il y a un îlot plus bas, boisé, et, dans la même direction, une île plus grande [Nosy-bé], orientée du Nord-Nord-Ouest au Sud-Sud-Est et pouvant mesurer trois lieues de long, à la pointe Sud de laquelle il y a une montagne rocheuse haute et couverte d'arbres [Mont Lokobé]. Entre ces deux îlots, le grand et le petit, il y a une passe de 5 à 6 lieues; la baie a une direction d'abord Sud-Est, puis Sud-Sud-Est et Sud pendant 9 ou 10 lieues, toujours avec

1. Nosy Mitsio, qui est de beaucoup la plus grande de ces îles, a sa pointe Sud par 12°56'.

2. La description de cette baie de Tinguimaro [Itongomaro] n'est guère compréhensible. Que peut bien être ce rocher, haut comme le mât d'un navire, qui est séparé d'une grande île [Nosy bé?] par un chenal de 5 à 6 lieues et qui est par 14° 1/4 de latitude, tandis que dans le chapitre suivant la baie de Sada, qui est, dit Mariano, à 6 ou 7 lieues plus au Sud, est par 14°? Après avoir étudié et retourné de toutes les manières possibles le texte de ce chapitre II, nous ne voyons la possibilité de l'expliquer qu'en admettant une confusion de notes, car le P. Mariano est généralement très exact dans ses écrits. S'il n'y avait pas au chapitre III la description de la rade et des îles de Sada qui sont incontestablement notre baie actuelle de Radama ou Anorontsanga, nous aurions certainement plutôt identifié la baie de Tinguimaro avec cette baie de Radama qu'avec celle d'Ampasindava, ce que nous avons du reste fait à maintes reprises, à tort, dans le tome II.

de grands fonds de 10 à 20 et même 25 brasses jusqu'au mouillage. On parviendra plus facilement à ce mouillage par la seconde passe, qui est entre le rocher et l'îlot boisé au long même dudit rocher, en suivant un chenal d'une demi-lieue où les moindres fonds mesurent sept brasses et sont de roche. L'îlot et le rocher sont à peu de distance l'un de l'autre.

Allant de l'avant, la côte que nous avons suivie à une demi-lieue ou deux tiers de lieue, est haute et très boisée et elle s'incurve peu à peu, ayant successivement une direction Est, Est-Sud-Est, Sud-Est et Sud. En pénétrant dans l'intérieur de la baie, on ne tarde pas à apercevoir du côté de l'Est, dans le Sud de la grande île, une autre île toute ronde, très haute, ressemblant à une énorme meule de paille [Nosy Komba?]. Si l'on va plus avant, de manière à bien découvrir tout le fond de la baie, cette île ronde reste à l'Est-Nord-Est; la côte qu'on longe est très élevée, abrupte et couverte d'arbres, et elle forme une sorte de rade si abrupte qu'à une portée de fusil de terre il y a de 16 à 17 brasses d'eau.

De là, gouvernant au S.-E. 1/4 E., on traverse la baie par de grands fonds, bien nets, sans aucuns dangers. En outre des nombreuses montagnes rocheuses qu'il y a dans l'intérieur des terres, lorsqu'on est auprès de la côte opposée, on voit, sur le bord de la mer, beaucoup de collines très boisées et, un peu plus loin en mer, une montagne à pic qui ressemble à un beau et grand Calvaire et qui est une île [Nosy Mamoko?], où les Maures de la côte de Malindi viennent trafiquer chaque année avec cinq ou six boutres et où il y a une petite ville nommée Tafia-Saba[1], nom qui est également celui de la rade. A une portée de mousquet de cette montagne, il y a 4 à 5 brasses, sol de vase; un peu plus

1. *Tafia-Saba*, litt. : le port au cuivre.

loin en mer, on trouve 8 et 10 brasses; il faut gouverner bien en face de la montagne de manière à l'avoir à l'Est pour apercevoir le chenal qui la sépare de la terre ferme et en fait une île. Ailleurs, le long de cette côte [Ouest], du côté du Sud comme du côté du Nord, il y a des récifs et de nombreux bancs de sable. A l'époque de la mousson Sud-Ouest, cette baie, qui en est bien abritée, est très tranquille, mais à la mousson Nord-Est, la mer y est, dit-on, souvent houleuse et agitée; à cette époque, il est préférable de mouiller le long du bord Ouest.

Au Sud de ce mouillage, à une bonne lieue, débouche dans cette baie, par deux bras formant une île très fertile, une rivière nommée Cuàla [Hoala][1]; c'est sur le premier de ces bras, à trois ou quatre lieues en amont, que se trouve la capitale du roi Tinguimaro [Itongomaro], appelée aussi Cuâla [Hoala], qui est très grande et très populeuse. Cette rivière, qui a la largeur d'une portée d'escopette, est navigable à toute époque pour des bateaux ne calant pas plus de deux palmes [environ 0 m. 40 à 0 m. 50]; le courant y est modéré, et, non loin de son embouchure, l'eau est douce. Les habitants de cette contrée sont des Bouques [Malgaches noirs] païens. Le pays est riche en riz, viande de bœuf, de chèvre et de tortue et en esclaves; il y a beaucoup d'ignames, de bananes, d'oranges et de cannes à sucre, des sangliers, des volailles et même des chapons. On y fait des étoffes de paille [de rafia (rabanes)] fort belles, et on peut s'y procurer des planches, du bois de construction, de beaux mâts, le tout en échange d'étoffes, surtout d'étoffes de couleurs vives, et de grosses chaînes d'argent, de manilles d'étain, de verroteries, principalement bleues, et de bassins et de cuvettes. Le trafic doit se faire sur la plage et non dans la ville même de

1. *Hoala* en malgache signifie « baie », « golfe », et *Ankoala*, [la côte] où il y des baies; c'est le nom qu'on donne à la côte N.-O. de Madagascar.

Cuàla [Hoala], où l'on serait exposé à des vexations et où l'on n'aurait pas toute sa liberté d'action.

Chap. III. — De la rade et des iles de sada [baies d'Anorontsanga et de Radama actuelles]. — Au sortir de la baie de Tinguimaro [Itongomaro (baie d'Ampasindava)], lorsqu'on veut aller dans le Sud, on suit d'abord la côte qui est orientée Est-Ouest, puis qui tourne vers le Sud-Sud-Ouest; après avoir navigué pendant six à sept lieues, on arrive au 14e degré de latitude; les terres sont élevées tout le long de cette côte et on aperçoit deux montagnes très élevées [Andranomiserana (alt. 686 m.) et Ambohimirahavavy (alt. 753 m.)]. Tout près de terre, on ne trouve pas de fond et il n'y a pas d'écueils. Entre 14° et 14° 30′ de latitude Sud, il y a une grande baie qui décrit dans sa partie Sud une courbe en forme d'arc, ou plutôt de sac dirigé vers l'Est et ayant une longueur de plus de quatre lieues, en avant de laquelle il y a deux îles à côté l'une de l'autre, disposées O.N.O.-E.S.E. [Nosy Antanimora et Nosy Valiha]; un peu plus en dehors, il y en a une troisième placée vis-à-vis l'endroit où la côte forme un coude [Pointe Sangajira, à côté et à l'Est de Sada[1] ou Anorontsanga]; elle est reconnaissable à la bosse que forme sa montagne [Nosy Kalakajoro (alt. 166 m.)]; elle est à quatre ou cinq lieues dans le Nord-Nord-Est de la seconde[2]; la première est d'une lieue et demie plus dans l'intérieur de la baie. Ces trois îles, qui ont toutes environ deux bonnes lieues de tour, se ressemblent beaucoup, tant au point de vue de la grandeur que de l'abondance d'eau et du

1. Sada est le nom de la colline sur laquelle était bâti le fort hova et au pied de laquelle est, sur le bord même de la mer, la ville d'Anorontsanga.

2. Il y a dans le texte « troisième », mais comme il est parlé ici de la troisième île, il n'est pas douteux qu'il y a là une erreur de transcription.

nombre d'arbres et de leur grande hauteur; elles sont toutes trois inhabitées. La quatrième [Nosy Ovy ou Berofia] est beaucoup plus grande que les précédentes qui, pour ainsi dire, l'environnent de toutes parts; elle a à peu près deux lieues de long sur une demi-lieue de large et est habitée; dans sa petite ville réside une des femmes de Tinguimaro [Itongomaro], le roi de cette région. Cette grande île est séparée des deux premières [Nosy Antanimora et Nosy Valiha] par un chenal large de plus d'une lieue, où l'on trouve les fonds que l'on peut désirer, mais tout autour il y a une chaîne de récifs, au-dessus desquels il n'y a pas plus de 4 brasses d'eau et qui sont à une lieue environ dans la mer et s'étendent à trois ou quatre lieues dans la direction N.N.E.-S.S.O. Au bout de ce chenal, il y a un grand fleuve [le Manongarivo] dont l'embouchure mesure plus d'une lieue, et où les fonds sont de 6 à 7 brasses et excellents. Ce fleuve a une direction Sud, pendant cinq lieues, puis il se divise en deux bras, dont l'un vient du Sud-Ouest et l'autre du Sud-Sud-Est. On peut, de ce côté, faire quelque commerce, comme celui dont j'ai parlé ci-dessus. Les points de repère sont, outre les différentes montagnes situées au bord même de la mer ou dans l'intérieur des terres, les îles mêmes, en particulier celle de la Bosse [Nosy Kalakajoro (alt. 166 m.)]. Je ne parlerai pas ici des autres chenaux, quoiqu'ils nous aient paru excellents, parce que nous n'y avons pu jeter la sonde.

Chap. IV — Du fleuve Duna [Loza (baie de Narendry)]; de Mazalagem le vieux [baie de Mahajamba]; de Manangara [Mananara (baie de Bombétoke)], et de Beni [Boina] ou le nouveau Mazalagem. — De 14°20′ jusqu'à 15° [de la pointe Sud de la baie actuelle de Ramanetaka (cap Ankabamby) à la pointe Nord de la baie de Mahajamba], la côte se dirige du Nord-Est

au Sud-Ouest. Par 14°30′ [en réalité 14°38′], débouche le fleuve Duna [Loza][1] où, assure-t-on, le fond est excellent et de 7 brasses environ. Comme points de repère, il y a vis-à-vis, dans le Nord, trois îles [Nosy Saba, Nosy Lava, Nosy Soy[2]]; mais on n'a pas exploré ces parages et on n'y a pas jeté la sonde. Au Sud de ce fleuve, jusqu'à cinq ou six lieues en mer, les fonds sont formés en partie de sable, en partie de boue et en partie de galets et de pierres; on trouve du reste les mêmes jusqu'au cap Saint-André. Mazalagem le Vieux [Langany (Nosy Manja)] est situé un peu au delà du 15e degré [en réalité par 15°19′]. L'entrée de la baie a une largeur d'une lieue et demie; dans l'intérieur, elle se rétrécit et ne mesure plus qu'une lieue[3]; elle est orientée Nord-Sud, et, à environ deux lieues dans l'intérieur[4] et près de sa côte Est, il y a un îlot qu'on voit parfaitement de l'entrée de la baie et qu'on reconnaît sans difficulté à un grand arbre très touffu qui y existe. Cet îlot a été autrefois la résidence des rois de Mazalagem, mais il y a douze ou quatorze ans qu'ils l'ont abandonné, parce qu'ils n'étaient pas de force à lutter contre Tinguimaro [Itongomaro, le roi du Nord]. Le mouillage est en face de l'îlot par 10 ou 12 brasses ou même plus, s'il en est besoin, car j'ai entendu dire que l'on y rencontre les fonds que l'on veut

1. *Dona* ou plutôt *Donana* [litt. : qui est craint] est synonyme de *Loza* [litt. : qui est étrange, qui est effrayant].

2. Il y a en effet trois îlots [Nosy Lango, Nosy Faohina et Nosy Soy] en face de l'embouchure du Dona ou Loza, mais à l'Est et non au Nord; comme Mariano n'a pas exploré la baie de Narendry et n'a fait que passer au large, il n'a pu apercevoir que Nosy Saba, Nosy Lava et Nosy Soy, les deux autres îlots n'étant pas facilement visibles du large.

3. L'entrée de cette baie mesure en réalité une lieue marine trois-quarts; l'étranglement en face de Nosy Manja a un peu plus d'une demi-lieue marine.

4. Il y a en réalité un peu plus de trois lieues marines.

et que, pour y atterrir sans danger, il suffit de faire attention à ce que l'on voit. Les points de repère, en cet endroit, se réduisent à une chaîne de collines qui paraît blanche le matin et rougeâtre le soir; cette chaîne se détache très nettement sur l'horizon et s'étend au loin; elle est d'ailleurs la seule de tout le pays, et elle est placée sur un plateau assez élevé, à l'Ouest et auprès de l'embouchure du fleuve.

De Mazalagem le Vieux [baie de Mahajamba] jusqu'au Nouveau Mazalagem, que les naturels appellent Beni ou Bueni [Boina], la côte a une direction Ouest-Sud-Ouest [en réalité Sud-Ouest]; elle n'est échancrée par aucune baie ni par l'embouchure d'aucun fleuve important et elle ne présente aucun danger; elle est basse et la plage est belle et de sable blanc. Cinq à six lieues avant d'arriver à Bueni [Boina], on trouve le fleuve Managâra [Mananara ou le Betsiboka actuel] qui a peu d'eau, mais dont les eaux sont douces dans l'intérieur des terres. J'ai entendu dire que, près de la côte et vis-à-vis de ce fleuve [baie], il y a des hauts-fonds ou bancs de sable sur lesquels il y a peu d'eau et qui s'étendent loin au large; à trois lieues de terre, il n'y a que de 7 à 10 brasses.

Bueni [Boina], qui est le port le plus fréquenté par nos navires, est situé un peu au delà du 16e degré de latitude [en réalité par 15° 49′]. On le reconnaît très facilement grâce à une petite île triangulaire, nommée Macâmbe [Makamby], qui est élevée, très escarpée dans sa partie sud et remarquable par sa couleur rouge; elle est environ à une lieue de la côte à laquelle la relie un grand banc. Le seul repère qu'on ait pour entrer dans cette baie est une touffe épaisse d'arbres qui se trouve sur un îlot situé à son entrée même du côté Ouest [Nosy Antseranandava]. A partir de cet îlot, commence un autre bas-fond étendu, très dangereux, qui s'étend vers le Nord-Est pendant plus

d'une demi-lieue. Il faut être très prudent en cet endroit; ceux qui viennent de l'Est doivent serrer ce côté le plus possible, c'est-à-dire autant que le tirant d'eau le leur permettra; quant à ceux qui viennent de l'Ouest, ils doivent atterrir au moins à une lieue à l'Est de l'île Macàmbe [Makamby], puis se diriger vers le Sud-Est et le Sud-Sud-Est en appuyant du côté Est autant que le leur permettra le brassiage. En longeant la côte Est, on n'a pas à craindre le bas-fond, qui est fort étendu et que recouvrent deux brasses d'eau environ à marée basse, et trois ou quatre à marée haute.

Pour savoir si l'on a atteint le bas-fond, il suffit de regarder dans l'Ouest, et, si l'on aperçoit une colline assez longue, formant promontoire, qu'on appelle Tanzo [Tanjona] et qui est à six ou sept lieues [cinq lieues en réalité] de l'île Macàmbe [Makamby], c'est qu'on est par le travers de son extrémité Nord; si cette colline est cachée, c'est qu'on est par le travers du milieu du banc, et alors on voit nettement l'entrée de la baie et en même temps la petite île habitée, ainsi que les grands arbres qui la couvrent et qui se trouvent au Sud-Sud-Ouest. Dès lors, on peut suivre le milieu de l'entrée, où il y a dix brasses d'eau, ou bien longer l'îlot aux grands arbres, tout le long duquel il y a un chenal avec six brasses d'eau et fond de sable; ce dernier passage est le meilleur à suivre, car on évite ainsi un rocher qui se trouve près du côté Est et que l'eau recouvre toujours. Dès qu'on arrive à ces îlots, on voit un bois de palétuviers, et de là on découvre toute la baie qui a une forme ovale. On peut mouiller en cet endroit, où, en allant un peu vers le Sud-Ouest, on trouve des fonds de quatre brasses, à une bonne portée de mousquet de ce bois de palétuviers dont je viens de parler; les eaux y sont peu limpides et on n'y a pas une grande sécurité. C'est derrière le récif, qui s'étend à

l'Est de l'îlot habité, qu'on trouve un excellent mouillage, très sûr; il est au S. ou au S. 1/4 S.E.; en mettant le cap sur ce mouillage, on suit un chenal profond de dix brasses, tout le long d'un récif escarpé. Après avoir doublé ce danger, on entre dans un autre chenal qui sépare ce récif de la côte et qui n'a que des fonds de 4 et de 3 brasses, avec sol de vase, mais où l'on est complètement à l'abri des vents; du côté de l'Est, le chenal en question a toujours des eaux claires avec des fonds de 5 à 6 brasses; dans le reste de la baie, il n'y a pas de grands fonds.

Dans ce port, les marées, trois jours avant et trois jours après la nouvelle et la pleine lune, se comportent de la manière suivante : le flux commence à midi et le reflux à la chute du jour avec une telle régularité que l'on ne constate pas entre leur établissement de variations de plus d'un quart d'heure. Les vents ordinaires sont, pendant toute l'année, du Sud, du Sud-Est ou du Sud-Ouest, en passant parfois du Nord à l'Ouest. Les habitants sont des Maures; ils parlent les deux langues de l'île, la langue bouque [le malgache] et la langue de la côte de Malindi [le soahili], avec laquelle ils entretiennent des relations commerciales, ainsi du reste qu'avec l'Arabie. On y fait surtout un grand commerce d'esclaves des deux sexes, surtout d'enfants que les Maures et principalement les Arabes achètent en grand nombre pour les faire servir à des usages infâmes; on peut s'y procurer beaucoup de bœufs, du riz en abondance, un peu de maïs et beaucoup de farine faite avec une racine appelée *Tindy* [*Tindry* ou *Voa tindry*, litt. : écrasé en poudre fine (problement du *tavolo* qui est une sorte d'arrow-root malgache)], des bananes vertes et sèches, beaucoup de santal blanc, beaucoup de tortues, de grandes quantités de bois d'ébène avec peu de nœuds, des tissus de paille de palmier [de rafia (rabanes)] très blancs et fort jolis, du miel, de la cire, des chèvres, des

moutons, de la volaille, le tout en échange de piastres, lorsqu'il s'agit d'objets de valeur, ou de petites chaînes d'argent à mailles fines pour les objets de valeur moindre. Les indigènes acceptent aussi en paiment des étoffes fines et grossières, des perles de verre de la grosseur des grains de chapelets, des barres d'étain et des manilles ou bracelets en laiton. Ces indigènes sont laborieux, mais sans foi : dans les marchés qu'ils font, qu'il s'agisse d'une vente ou d'un achat, ils regardent comme une chose toute naturelle, les prix étant fixés et même les marchandises étant livrées, de manquer à leur parole : il est vrai qu'ils admettent, par contre, que nous agissions de même lorsque bon nous semble.

Chap. V. — Des fleuves [baies] Sarangâçô, [Maroambitsy], Bâlue [Baly], Muto-Moqunto [Manombo] jusqu'au cap St-André. — A partir de Mazalagem [Boina] jusqu'au cap Saint-André qui est par 16° 40′ [en réalité par 16° 11′ 47″], la côte est orientée du Nord-Est au Sud-Ouest et de l'Est à l'Ouest pendant un peu moins de quarante lieues [en réalité pendant une trentaine de lieues]. Quand, sortant de la baie de Boina, on arrive au Nord de l'île de Macâmbe, [Makamby], on aperçoit de suite le cap Tanzo [Tanjona] qui est Est-Ouest avec cette île ; entre ces deux points, il y a une grande anse [où débouche la Mahavavy] et, au delà du Tanzo [Tanjona] qui la limite à l'Ouest, débouche un fleuve appelé Sarangâço [Maroambitsy], où l'eau est douce, mais peu abondante ; sur les rives de ce petit fleuve, les bananiers sont en quantité extraordinaire et, tout auprès, s'élève une ville où réside un roi qui est, comme la plupart de ses sujets, Cafre [Malgache] par la langue et par les mœurs.

Par 16° 20′, à onze ou douze lieues [à environ douze lieues marines et demie] de Mazalagem [Boina], débouche le fleuve Bâlue [Baie de Bali], beau cours d'eau [baie] très important,

qui a une direction Sud pendant plus de six lieues [quatre lieues]; il a, à son embouchure, plus d'une lieue de large [environ deux] et, en amont, sa largeur est de trois lieues. Au milieu de l'embouchure, sa profondeur minimum est, à marée basse, de six brasses d'après les sondages que nous avons effectués en trois ou quatre endroits, mais, presque partout, on rencontre des fonds de huit, de dix et de douze brasses, avec un sol en partie de vase et en partie de sable. On peut y pénétrer sans craindre d'autres dangers que ceux qui sont visibles à l'œil. On assure qu'au fond de cette baie il débouche une rivière [l'Andranomavo], sur les bords de laquelle est bâtie une ville nommée Fombony. Le point de repère est la falaise du côté Ouest qui est plus élevée et qui, coupée à pic, avance davantage dans la mer que celle du côté opposé, qu'on n'aperçoit qu'en allant à l'Est, lorsqu'on se trouve au Nord même de l'entrée de la baie. Sur la côte Ouest, il y a, le long du rivage, des falaises, les unes rouges, les autres blanches. A peu près dix lieues au delà de ce fleuve [baie], où les plus gros vaisseaux de guerre semblent pouvoir pénétrer, on en trouve un autre [le Manombo] qu'une galiote pourrait remonter, et qui est par 16° 30′ [16° 13′ environ], au bout des falaises; on l'appelle Muto-Mocùlo[1] [Manombo]; il vient du Sud. A son embouchure, devant laquelle sont semés quelques bancs de sable, il y a un village habité par des Cafres [Malgaches]. Les autres fleuves qui débouchent entre celui-ci et le cap Saint-André [Bekarana, Vilamatsana, etc.] sont à sec et de peu d'importance; dans tous, cependant, on trouve un peu d'eau douce. Dans ces parages, les indigènes sont d'un bon caractère; ils ressemblent aux Cafres.

1. D'Anville, en 1749, le nomme Motariuculo et D'Après de Mannevillette, en 1775, Montamacul!

CHAP. VI. — DU CAP DE SAINT-ANDRÉ. DU GRAND RÉCIF. DES FLEUVES CAÇÂNE [KASANY (SAMBAO)] ET UNALA [ONARA]. — Le cap de Saint-André est situé par 16° 40′ [en réalité 16°11′47″], à 80 lieues environ de Mozambique. La côte est basse et entièrement couverte d'arbres jusqu'au bord même de la mer; au milieu de toute cette brousse, se détache un arbre beaucoup plus haut et plus gros que tous les autres. C'est à ce cap que commence le grand récif de Saint-Laurent [banc de Pracel], qui s'étend, d'une part, à 15 ou 20 lieues [15 lieues marines] dans l'Ouest et l'Ouest-Nord-Ouest et, d'autre part, dans le Sud jusqu'auprès du 19e degré. A deux lieues autour du cap, il n'y a que 4 à 5 brasses d'eau, mais, au delà, cette profondeur va en augmentant jusqu'à 10, 20 et 30 brasses et plus; le brassiage est du reste très variable sur tout cet immense banc, ainsi que le fond qui est un mélange de vase, de sable et de galets, quoique, près de terre, ce soit la vase qui prédomine et, un peu plus loin, le sable et les galets. Je ne puis dire d'une manière certaine quel est le nombre exact de brasses qu'il y a dans ces parages, mais on peut mouiller partout où l'on veut. A partir du 17e degré, là où le banc est le plus éloigné de la terre, assez loin pour qu'on ne la voie point, on trouve sur ses bords de 25 à 30 brasses d'eau, avec fond de galets. A dix lieues [en réalité, à onze lieues marines] dans l'Ouest du cap de Saint-André, par 16° 30′, il y a un grand banc de sable [l'île Chesterfield], qui mesure une lieue de l'Est à l'Ouest et au milieu duquel il y a un rocher; tout autour les fonds sont de 20 à 30 brasses[1].

1. « L'île Chesterfield, dont le centre est à 34 milles environ dans l'O. q. S. O du cap Saint-André, a, dit-on, un mille d'étendue de l'Est à l'Ouest et une hauteur de 4 à 6 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il y a sur ce banc une roche. Sur une distance de 40 à 42 milles dans l'Ouest de cette île, on a trouvé de 40 à 33 mètres d'eau et le même brassiage jusqu'à 22 milles dans le N. N. E. » (*Instructions nautiques sur Madagascar*, Paris, 1885, p. 163).

Au Sud du cap Saint-André, la côte a, jusqu'au 18[e] degré [en réalité jusqu'au 17[e] degré et demi], une direction N.E.-S.O., différente de celle qu'indiquent les cartes hydrographiques. En longeant cette côte, on aperçoit à une grande distance dans l'intérieur des terres une haute montagne, toute ronde [en pain de sucre], à laquelle nous avons donné le nom de *Monte-Formoso* (la Belle Montagne) [Ambohitsosy (790 m.)]. On commence à la voir à partir de Muto-Mocûlo [Manombo] et, étant à une distance de huit lieues en mer, on en a encore la vue par 17° 30′ de latitude; quand on est devant la bouche du Muto-Mocùlo [Manombo], elle est au Sud; mais, quand on est à l'Est quart Sud-Est, à une lieue et demie de la côte, on n'en voit plus que le sommet, la base se trouvant cachée par des collines.

Il faut être très vigilant le long de cette côte où le premier point de repère est l'embouchure du fleuve Caçâne [Kasany (Sambao)], qui est située un peu au-delà du 17[e] degré [en réalité par 16° 36′ 30″ [Nosy Voalavo)] [1], le deuxième une colline au bord de la mer avec des falaises rougeâtres, à deux lieues environ au Nord du fleuve, et le troisième la nature du fond qui, vis-à-vis de la bouche du fleuve, est mélangé de vase, de sable et de galets. Pour bien s'orienter, il faut viser quelques arbres assez élevés qui se trouvent près de l'endroit où la plage présente une solution de continuité, en face d'un bouquet de palétuviers qui sont en partie desséchés. L'entrée de ce fleuve est difficile, car, à marée basse on ne trouve que six palmes d'eau sur la barre de sable et, à marée haute, deux brasses ou deux brasses

1. Il y a lieu de remarquer que les latitudes de Mariano sont de 30′ trop fortes. Voir plus haut, p. 657, la latitude du Cap Saint-André qu'il indique par 16° 40′ au lieu de 16° 11′ 47″; et, plus loin, p. 661, celle de la bosse que forme la côte par 18° au lieu de 17° 30′; p. 660, l'embouchure de l'Onara par 17° 40′ au lieu de 17° 9′ 30″; p. 661, Nosy Vao par 18° au lieu de 17° 29′; la bouche du Mania [Rafinenta] par 20° au lieu de 19° 33′, etc.

et demie tout au plus. Des deux côtés, il y a de grands récifs. Comme il n'y a pas de repères sûrs, il est convenable et presque nécessaire, pour éviter les dangers, de faire précéder le navire par une barque ou d'installer des balises sur le banc de sable. On pourra encore, à marée basse, relever au moyen de la sonde la pointe où il y a le plus d'eau et ensuite entrer dans la rivière en gouvernant d'abord au Sud-Ouest pendant environ un tiers de lieue, puis au Sud. On peut jeter l'ancre en face de la barre, et à peu de distance d'un bouquet de palétuviers, sur un fond de sable dur recouvert à marée basse par 3 brasses d'eau. De là, on peut reconnaître et sonder le fleuve entier, qui se jette dans la mer par différents bras. La ville est située au Sud-Sud-Ouest, à une bonne lieue de la barre; ses habitants, qui sont au nombre d'une centaine, sont presque des Cafres, et leur roi n'a pas une grande autorité sur eux. On y trouve des bananes, des moutons, de belles chèvres, des bœufs, du manioc, d'excellents citrons et de l'eau de puits. Les indigènes vendent leurs articles de commerce très cher; ils acceptent en payement des piastres, des réaux, des chaînes d'argent, des bracelets d'étain, de grosses perles de verre, des étoffes de diverses qualités. Les embarcations y sont nombreuses.

A trois lieues de Caçâne [Kasany (Sambao)] vers le Sud, il y a un autre fleuve, appelé Mùto-Ambùzi [Atsa][1], que peuvent remonter de petites galiotes, et dans l'Ouest duquel, à quatre lieues en mer, il y a un récif très dangereux [Kiakala ou récif Porpoise] qui a une bonne lieue de tour; à marée haute, par les

1. Entre le Kasany ou Sambao et l'Onara ou Andranobé, il y a les rivières suivantes : Marotondro, Ampandra, Bemarivo (qui est la plus grande et la plus importante) et le Sarabisay. C'est cette dernière qui est à l'Est du récif de Kiakala, mais elle est à 9 lieues environ de Kasany (et non à 3). La bouche du Marotondro en est à 4 lieues, mais il n'y a pas de récif à fleur d'eau dans l'Ouest.

temps calmes, on le voit à peine à fleur d'eau. Le chenal, entre ce récif et la côte, est bon et très sûr; il y a de 10 à 12 brasses d'eau et, au centre, le fond est en partie de vase, en partie de sable; plus loin, du côté de la mer, il est formé de galets.

Le fleuve Unala [Onara ou Andranobé (Beravina)] débouche dans la mer, par 17° 40′ [en réalité par 17° 9′ 30″] entre deux récifs qui sont dans le Sud-Est; il y a en somme peu d'eau, une brasse et demie seulement; les galiotes seules y peuvent entrer. A son embouchure, il y a un village de 50 habitants. Les conditions sont les mêmes qu'au Caçâne [Kasany (Sambao)].

Chap. VII. — Description de la côte et des fleuves, des bancs de sable, des récifs, du banc de Pracel, etc., depuis le 18e jusqu'au 20e degré, avec une description spéciale du fleuve de Sadia [Manambolo]. — Jusqu'au 18e degré, la côte a une direction du Nord-Nord-Est au Sud-Sud-Ouest et, à partir de là, Nord-Sud jusqu'au 20e. Elle est basse presque partout, mais dans l'intérieur des terres on aperçoit une grande chaîne de montagnes qui se prolonge pour ainsi dire sans interruption.

Les fleuves y sont nombreux, mais si peu profonds qu'une « flûte » y peut tout au plus pénétrer. D'ailleurs c'est le cas ordinaire pour les fleuves qui ont un banc de sable devant leur embouchure et dont les eaux n'ont pas un courant assez fort pour y creuser un chenal d'une certaine profondeur. Les plus importants de ces fleuves [ou bras de mer] sont l'Iqualâne [Kingala], le Quârecle, [Tamboharano?] le Manambao et le Sâtengoa [Kanatsy ou Ampandahy?], ces deux derniers ayant des villes importantes sur leurs bords. Ensuite on trouve le Quivinjane, [Kivinja, à la bouche Nord du Demoka], le Mûto-Aziôna [bouche Sud du Demoka?], le Camalila [Ampandikoharana], le Tondolône [Tondrolo], le Xaôane [Sahoany], le

Mûto Açambe [Namakia ou Manombo?] et le Sadia [Manambolo].

Un peu avant d'atteindre le 18e degré [en réalité par 17° 29'], on trouve une petite île [Nosy Vao] qui est à quatre lieues [en réalité à un peu plus de trois lieues] de la côte et dont les bois de palétuviers, qui sont touffus, se voient de loin; elle est entourée d'une plage de sable fin et, à son extrémité Nord, il y a un grand récif qui se prolonge vers le Sud. A quatre lieues plus loin, dans le Nord-Ouest, se trouve un grand banc de sable [Banc Vulla ou banc Philomel], au Sud duquel s'étend un vaste récif. Cependant, entre le banc de sable et la petite île [Nosy Vao] comme entre cette île et la côte, il y a des chenaux grands et sûrs, où, à environ une lieue de l'île, on trouve de 10 à 14 brasses d'eau.

Vers le 18e degré et demi [par 18°], et même un peu avant, commencent les dangereux hauts-fonds de la *Trindade* [de la Trinité], qui sont au moins au nombre de cinq et qui sont disposés du Nord-Ouest au Sud-Est : celui qui est le plus loin de la côte, dont il est éloigné de huit à neuf lieues environ [banc du Flying Fish (par 17° 57')], a des roches pointues [pointes de corail] sur lesquelles la mer brise à certains moments; le deuxième [le banc du Nord (par 18° 3')], qui est grand, est toujours battu par les vagues; le troisième [l'îlet de sable (par 18° 8')], est un banc de sable qu'entoure au Nord, à l'Ouest et au Sud un grand récif; le quatrième [le banc du Vaudreuil (par 18° 12')] est également un grand récif, mesurant environ deux lieues et orienté comme la côte, quoiqu'il en soit très éloigné. Plus au Sud, à une lieue environ, il y en a un autre [le banc Bayfield], qui est plus près de terre. Il nous a semblé, de loin, qu'il y a entre ces divers hauts-fonds des chenaux assez profonds, mais nous n'avons pu les explorer tous. Je me rappelle cependant qu'on a trouvé sur

tout ce banc [de Pracel] un brassiage très suffisant, quoique très variable, avec sol de roches, et, d'autre part, qu'il y a entre le banc de sable [ou banc de Bayfield] et le grand récif [le banc du Vaudreuil] un chenal excellent, dirigé vers le Sud-Ouest, où le fond est de sable, avec 9 à 14 brasses d'eau, mais il importe de bien se tenir au milieu, car il y a, à trois ou quatre lieues dans le Sud-Ouest, deux ou trois bancs de sable [banc Amarella, etc.]. En tout cas, il est prudent de se tenir au moins à deux lieues de la côte, où les fonds sont de 10 à 14 brasses avec sol en partie de vase et en partie de sable.

On ne tarde pas à apercevoir les deux premières des sept îles de l'archipel du *Corpo-de-Deos* [les îles Stériles]. Ces sept îles[1] sont toutes dénuées d'eau et inhabitées, mais on y trouve, ce qui n'est pas sans intérêt, un grand nombre de tortues que l'on peut y pêcher aux mois de janvier, de février, de mars et d'avril.

Les deux premières [Nosy Mavony et Nosy Maroantaly] sont situées un peu avant le 19e parallèle [en réalité, respectivement par 18° 18′ et 18° 24′], et les cinq autres [Nosy Androtra, Nosy Andrano, Nosy Mangily, Nosy Dondosy et Nosy Lava] exactement par 19° [en réalité, respectivement par 18°28′, 18° 32′ 15″, 18° 32′ 5″, 18° 32′ 45″ et 18° 34′]. Il est prudent de passer entre les deux premières, dont l'une [Nosy Maroantaly] est couverte de beaux arbres et est à environ trois lieues de la côte et dont l'autre, qui est plus au large, est au Nord-Ouest. En continuant vers le Sud, on ne tarde pas à voir les cinq autres, qui sont tout près les unes des autres, dirigées du Nord-Ouest au Sud-Est et entourées de grands récifs du côté du Sud. Ces sept îles, grâce à

1. Ces sept îles sont, du Nord au Sud : Nosy Mavony (Smyth's Island des Anglais), Nosy Maroantaly (Flinders Island), Nosy Androtra (Beaufort Island), Nosy Andrano (Dalrymple Island), Nosy Mangily (Horsburgh Island), Nosy Dondosy (Hewett Island) et Nosy lava (Heywood Island).

leur disposition, forment une sorte d'amphithéâtre maritime, où les navires trouvent un excellent abri, avec un bon fond de sable, très égal, et 12 à 14 brasses d'eau. Pour en sortir, on dispose de deux chenaux qui sont bien connus et excellents et dont l'un, qui est entre la côte et les cinq dernières îles, est large de trois grandes lieues et a 14 brasses d'eau et un fond de sable blanc, très dur. En quittant cet archipel, on trouve un grand haut-fond qui s'étend du Nord au Sud pendant trois ou quatre lieues à partir de la dernière île [bancs Simpson, Purdy ou du Sud (par 18°42')]; entre ce haut-fond et l'île [Nosy Lava], d'une part, et la côte de Madagascar, d'autre part, le passage est magnifique et sûr, avec des fonds de 10 brasses et une eau claire. Le second chenal est entre les deux îles les plus avancées dans la mer [les plus occidentales] des cinq dernières [Nosy Androtra et Nosy Mangily], qui n'offrent pas de points de repère particuliers; l'une d'elles est très petite et toute couverte de végétation; elle a un bon port, qui est bien abrité du côté de l'Ouest. Quand on est au milieu de cet archipel, on aperçoit ce passage dans l'Ouest-Sud-Ouest, et, en suivant cette direction ou même en gouvernant droit vers l'Ouest, on le franchit facilement avec des fonds de 12 brasses et sol de roche. Au sortir du chenal, l'eau est très profonde; parfois même on ne trouve pas de fond, car le récif est interrompu en cet endroit pendant six à huit lieues. On voit d'après cette description que les cartes marines ne sont pas exactes pour ces parages, pas plus du reste que pour les hauts-fonds de la *Trindade* (de la Trinité) [bancs du Flying Fish, du Nord, de Sable, du Vaudreuil, Bayfield]; l'énorme gouffre qui y est indiqué sur la côte en face des îles de *Corpo de Deos* [îles Stériles] n'existe pas. Passons maintenant à Sadia.

L'embouchure du fleuve de Sadia [Manambolo] est située un

peu au-delà de 19°20′ [en réalité, entre 18°55′ et 19°7′ [1]]; il n'y a pas de points de repère saillants. Quand on vient de la pleine mer, les sept îles dont nous venons de parler servent à reconnaître ces parages, ainsi qu'une sorte de falaise rougeâtre, blanche par endroits, qui est un peu au Nord du fleuve de Sadia [Manambolo], et une autre falaise située à trois lieues environ au Sud, qui forme comme un petit plateau au bord de la mer; on aperçoit dans l'intérieur des terres, à l'Est quart Nord-Est, une haute montagne toute boisée. L'embouchure du Sadia [Manambolo] est rétrécie par les hauts-fonds qui l'enserrent des deux côtés; il y a sur la barre plus d'une brasse d'eau à marée basse et, à marée haute, plus de deux brasses. Le lit du fleuve va droit à l'Est jusqu'à une distance de deux portées de *berço* (ancien canon court); il est bon de longer la rive Nord et de virer ensuite vers le Sud, pour jeter l'ancre tout près d'un bois de palétuviers très épais, où la rive est fort escarpée et où l'on trouve un fond de plus de trois brasses; on y est à l'abri de tous les vents. Le lit du fleuve continue vers le Sud pendant encore plus d'une demi-lieue, mais il y a moins d'eau, puis il tourne à l'Est-Sud-Est et à l'Est, formant un S, jusqu'à sa jonction avec un autre cours d'eau douce sur le bord duquel est située la ville de Sadia, ville très grande, qui est à une bonne lieue de la barre. Sur la langue de terre comprise entre le fleuve et la mer, il y a un village de cinquante habitants, où l'on trouve des puits de bonne eau.

Les habitants sont des Cafres [Malgaches] sauvages, mais d'un bon naturel. Ils s'habillent avec des étoffes d'herbe [de

1. Le Manambolo se jette dans le canal de Mozambique par de nombreuses bouches, et il est impossible de fixer d'une manière sûre à laquelle Mariano a appliqué le nom de Sadia, qui n'est plus aujourd'hui connu dans le pays.

rafia (rabanes)] ou de coton ou d'écorce d'*aliconde*. Ils ont des troupeaux de bœufs, de chèvres et de moutons, des volailles, des bananes et des tortues, du santal blanc, des bois aromatiques, du goudron, de l'ébène et enfin quelques esclaves. On peut leur acheter ces divers objets en échange de tissus de toutes qualités, de bracelets d'étain, de cuivre et de laiton, de grosses perles de verre, surtout de perles jaunes. Ces diverses marchandises ont cours sur toute la côte comprise entre les 18e et 20e degrés de latitude, qui est sous l'autorité du même roi.

Le fleuve Mâni [Mania ou Tsiribihina[1]] a son embouchure un peu au Nord du 20e parallèle [en réalité, par 19°33'] [2]. Ses eaux sont douces. Tout près de la plage, de même du reste qu'en amont, il a un courant très fort, avec plus de trois brasses d'eau; toutefois il y a, à son embouchure, tant de bancs de sable que de petites « fustes » [de petits bâtiments] y peuvent seuls pénétrer; on nous a assuré qu'il y avait une autre bouche, mais nous n'avons pu le vérifier, faute de temps. Le point de repère consiste en un groupe d'arbres très élancés, que l'on voit du large. On peut remonter très facilement le fleuve avec un bateau quelconque, et même avec une fuste, sur un long parcours; il y a de nombreux habitants en amont.

CHAP. VIII. — ROUTE À SUIVRE, FLEUVES, RÉCIFS ET ILES, JUSQU'AU 22e DEGRÉ DE LATITUDE. — Aussitôt après avoir dépassé

1. Le Mania ne porte plus aujourd'hui ce nom que dans son cours supérieur (depuis sa source au N.-E d'Ambositra jusqu'à sa sortie du massif central, à sa jonction avec le Sakahany); son cours inférieur, qui s'appelait aussi Mania au XVIIIe siècle, s'appelle maintenant Tsiribihina.

2. Le Mania ou Tsiribihina se jette dans le canal de Mozambique par plusieurs bras dont le plus Nord est Rafinenta (par 19° 33' 30") et le plus Sud Namangoa (par 19° 50' 30"). Mariano parle certainement du premier, comme le montre la description qu'il donne de l'orientation de la côte au sortir du Mania (voir au commencement du chap. VIII).

le Màni [bras Nord du Mania (Tsiribihina) qui débouche à Rafinenta], la côte décrit une forte courbe en se dirigeant vers l'Ouest-Sud-Ouest pendant plus d'une lieue, puis, jusqu'à 22° et demi, elle a une direction Sud-Ouest quart Sud. Il y a dans ces parages quelques fleuves, mais sans grande importance; il suffira donc d'en parler sommairement. Le Saûme [Mandelikia ou Namangoa (bras Sud du Mania ou Tsiribihina)], qui est par 20° 15′ [en réalité, par 19° 49′ ou 19°50′30″], a à son embouchure de grands bancs de sable qui, à marée basse, sont recouverts d'une brasse et demie d'eau; plus en amont, la profondeur est de deux brasses; son lit a d'abord une direction Est quart Sud-Est, puis Sud. Le village qui est situé à son embouchure est habité par une cinquantaine de Bouques [Malgaches].

Le Mandaûto [Ambato (par 20°11′), bras Nord du Morondava] est à environ quatre bonnes lieues plus loin; il y a aussi à son entrée des bancs de sable et il a à peu près le même débit que le Saûme [bras Sud du Mania]; il n'y a pas de villages.

L'embouchure du Manapùta [Morondava (baie de Lovobé)] est par 20°30′ [en réalité, par 20°20′]; c'est un fleuve d'eau douce, dont le débit est si faible qu'une barque peut tout au plus le remonter, mais il y a sur ses bords une ville importante.

L'Isango [baie de Belo], qui est par 21° [en réalité par 20°44′30″], a deux passes, l'une Est-Sud-Est et l'autre Sud-Est; il n'y a qu'une brasse sur la barre à marée basse; le mouillage est par trois brasses; il y a un village d'une cinquantaine d'habitants, qui sont très pauvres comme tous ceux dont nous avons déjà parlé. On ne peut entrer dans aucun de ces cours d'eau sans avoir au préalable disposé des balises sur la barre.

Tout le long de cette côte jusque par 21°30′, il y a beaucoup de grandes falaises, tantôt blanches, tantôt foncées, et aussi beaucoup de bancs de sable et toute une série d'îles qui sont

séparées de la côte par un chenal d'au moins deux lieues ou même plus, avec des fonds de 7, de 10 et de 15 brasses. Deux de ces îles se font remarquer par leur belle végétation. La première [Nosy Andriangory[1]] n'est pas loin de l'embouchure de l'Isango [baie de Belo], qui en est à quatre lieues dans le Nord-Est. Au Sud de ces îles, il n'y a plus de récifs ou les récifs sont tout petits. Par 21° et demi [en réalité, par 21°17'], la côte décrit une grande courbe et se dirige pendant plus de quatre lieues vers l'Ouest; à l'angle rentrant que forme cette côte, il y a un fleuve du nom de Ferrir [baie d'Ampasilava], qui dans les terres a une direction Sud-Est et qui, comme tous les précédents, a à son embouchure des bancs de sable; à l'intérieur, sur le bord Nord-Est, on trouve un mouillage par trois brasses d'eau; on n'y peut entrer sans baliser la passe. Le village qui est à l'entrée est très pauvre.

Après s'être dirigé, comme nous l'avons dit, pendant quatre lieues de l'Est à l'Ouest, la côte va Sud-Ouest quart Sud et, quoique basse, forme le cap Saint-Vincent; c'est le nom qu'il porte sur les anciennes cartes. En cet endroit, les marins qui naviguent à bord d'un grand navire doivent faire beaucoup d'attention, car par le travers de ce cap, à deux lieues en mer, il arrive qu'en certains points on ne trouve pas le fond ou qu'on trouve un grand nombre de brasses, puis, tout d'un coup, on donne contre des rochers au-dessus desquels il n'existe qu'une hauteur d'eau très irrégulièrement répartie, 10 à 7 brasses seulement. Cependant, aussitôt qu'on a doublé le cap, on retrouve des fonds très réguliers de 8 et de 9 brasses, sur une largeur d'une lieue et même plus. A l'intérieur des terres, tout le long de cette côte, il y a de grandes montagnes qui ont les aspects les plus divers.

1. C'est l'île Barlow des cartes hydrographiques anglaises.

Chap. IX. — Du port et des iles de Sainte-Isabelle [baie de Morombé]; des ports de Saint-Félix [baie de Fanemotra] et de Sainte-Claire [baie de Ranobé] et de la baie de Jésus [baie de Saint-Augustin]. — Un peu avant le 22e degré de latitude [en réalité, par 21°40′], se trouve la principale des sept petites îles de Sainte-Isabelle que les indigènes appellent Monani [Nosy Andramona], puis, plus au Sud, il y en a quatre autres [les deux Nosindolo, Nosy bé et Nosy Trozona], espacées le long de la côte et reliées ensemble par un grand récif qui ne laisse aucun chenal entre elles et la côte. Au Nord de la rade que forme cette côte [baie de Tsingilofilo], il y en a deux autres, distantes de trois lieues [!] l'une de l'autre et disposées N. N. E.-S. S. O. [Nosy Timpoy et Nosy Ratafany]. Entre ces deux îles et celle de Monani [Andramona], on trouve un bas-fond sur lequel il y a de 9 à 14 brasses et qui est bien abrité des vents du Sud et du Sud-Ouest.

Le port dont il va être maintenant question est en dedans du récif, qui longe la côte depuis ces deux îles jusqu'auprès de l'île Monani [Nosy Andramona]; en cet endroit, il y a un bon et large chenal allant de l'Est à l'Ouest, avec des fonds de 6 brasses à marée basse. Quand on a l'île Monani [Nosy Andramona] au Sud quart Sud-Ouest, ce chenal est aussi au Sud quart Sud-Ouest et il convient de gouverner dans cette direction, en mettant le cap sur quelques taches blanches, que l'on aperçoit près d'un groupe de très grands arbres s'élevant en pointe. Si le navire n'est pas d'un fort tonnage, le mieux est d'entrer à marée basse, car c'est à ce moment où l'on peut le mieux apercevoir les deux dents; à marée haute, il faut baliser la passe pour pénétrer dans ce port, où les courants qui viennent de la mer sont forts, entrant et ressortant de plusieurs côtés. Il y a 6 brasses d'eau, et le fond n'y est pas très bon, par suite, il

vaut mieux s'éloigner du centre et se rapprocher de l'île Monani [Nosy Andramona], où l'eau est plus limpide, quoique un peu moins profonde. Dans le Sud-Est de cette île Monani, il y a, sur la côte qui est en face, à l'extrémité d'un grand bois de palétuviers et de tamariniers une aiguade excellente, formée par trois ou quatre sources qui jaillissent sur la plage même, mais que l'on ne voit qu'à marée basse, lorsque la mer s'est déjà retirée d'un tiers environ. Cette eau est très abondante et potable, quoique saumâtre, mais, pour la recueillir, il faut que la plage soit à sec, parce que les eaux de ces sources s'étendent en nappe. En résumé, ce port peut, en cas de besoin, donner asile à une caravelle ou même à un galion. L'île Monani [Nosy Andramona], ainsi que deux ou trois autres de celles dont j'ai parlé plus haut, est habitée par de pauvres et misérables pêcheurs qui vivent des produits de la mer. Les indigènes de la côte, qu'on peut considérer comme la terre ferme par rapport aux petites îles, sont également pauvres et misérables. Tout près du rivage, on trouve d'excellent bois de construction. En outre, le poisson y abonde.

Jusqu'au delà du 22e degré et demi, la côte a une direction Sud-Sud-Ouest, puis, jusqu'au 24e, elle fléchit vers le Sud et parfois vers le Sud quart Sud-Ouest. Elle est entièrement bordée par un récif très dangereux, qui s'étend en mer jusqu'à une lieue et plus de la terre et qui, comme on le verra plus loin, présente en certains endroits une solution de continuité. Il ne faut pas songer à mouiller le long de cette côte, car on n'y trouve le fond que très près de terre, fond qui n'est formé que de roches ou d'un mélange de terre et de roches. Toutefois elle a l'avantage de ne point avoir d'écueils en pleine mer, et qu'on peut y naviguer sans crainte. Jusqu'au delà du 22e degré et demi, on voit, à l'intérieur des terres, de grandes montagnes;

plus au Sud, elles se rapprochent du bord de la mer, qu'elles longent jusqu'à la baie de Jésus [baie de Saint-Augustin].

Par le 22e degré et un quart, on voit une petite île du nom de Saint-Félix [Nosy Hao (île du Meurtre)], qui est éloignée d'une grande lieue de la côte; elle est peu élevée et a une plage de sable; un récif l'entoure. Au Nord, à la distance d'un tiers de lieue, il y a un banc de sable [Nosy Fasy], entre lequel et la petite île existe un chenal avec des fonds de 8 à 12 brasses, chenal assez large pour qu'un grand vaisseau de guerre puisse y passer; il faut gouverner droit vers l'Est, et, dès qu'on y a pénétré, on peut tourner au Sud-Est ou au Sud et jeter l'ancre par un fond de 10 à 14 brasses, dans un secteur limité par la côte [baie d'Antseranambé] et la petite île [Nosy Hao]. Si ce port, qui n'offre pas d'ailleurs un excellent abri, était pourvu d'eau potable, il aurait de l'importance; malheureusement, on ne trouve d'eau ni dans l'île, ni sur la côte voisine, autant du moins que nous sachions. Les nègres [Malgaches] nous ont montré une grande lagune pleine d'eau à une demi-lieue dans les terres, vis-à-vis d'une autre petite île qui est au Nord-Est de la première et qui est plus rapprochée de la côte [Nosy Andamotibé], là où il y a une plage de sable, la première qu'on trouve au delà d'un rocher taillé à pic contre lequel la mer se brise avec fracas. A partir de cette plage, on peut naviguer sans crainte droit vers le Sud et le Sud-Sud-Ouest. Le meilleur point de repère de ce port est une petite île qui est à trois lieues environ au Nord-Nord-Est et où il y a deux bois épais de palmiers; en outre, en allant vers le Sud, tout le long de la côte, on distingue un autre bois de palmiers-dattiers, très grand et très touffu. On voit très nettement le banc de sable. On peut aussi entrer dans ce port en se dirigeant du Sud vers le Nord et suivant le milieu du chenal entre la côte et la petite île,

avec des fonds de plus de 9 brasses, mais il faut faire grande attention au récif qui s'étend au loin dans la mer au Sud de la petite île.

Par 22°30′ [en réalité par 22°12′ ou 22°17′], se trouve la baie de Saint-Bonaventure [baie de Fanemotsa ou plutôt de Fandivotsa], qui n'est pas importante et où le fond, qui est de roche, est mauvais et est tout au plus de quatre brasses; on y entre du côté de l'Est; du côté Sud, on trouve un fond plus favorable et de nombreuses sources ou aiguades. A l'intérieur de cette baie, il y a deux bras de mer, mais qui n'ont pas une grande importance; il y a plusieurs villages habités par de pauvres gens. On la reconnaît à quatre belles falaises qui, de loin, ressemblent à quatre villes qui seraient bâties au bord de la mer. Sur la côte au Sud de cette baie, à une lieue de distance, il y a un rocher très dangereux qui s'élève à une lieue environ de la terre et que la mer recouvre de temps à autre; il faut s'en garder avec soin.

Par 23°, débouche un fleuve d'eau douce nommé Macimanga [Manombo], qui ne peut être remonté que par de petites barques; on y trouve à acheter des bœufs, des volailles, des haricots. Le roi de ce pays est notre ami; il s'appelle Diamaçuto [Andriamazoto] et c'est un bouque [un Malgache]. En cet endroit, dans les hautes montagnes qui sont voisines du rivage, il y a une large coupée qui mérite de fixer l'attention; quand on est à l'Est quart Nord-Est de cette coupée, on est à peu près en face de l'embouchure du fleuve qu'on aperçoit de très loin, à cause de l'abondante et fraîche végétation qui l'entoure.

Quatre ou cinq lieues environ plus au Sud, le récif présente une autre grande ouverture [passe de Fanandomotsa] par laquelle on peut facilement pénétrer en gouvernant vers l'Est-Nord-Est et où les fonds sont de 6 brasses. Après avoir traversé toute

l'épaisseur du récif, on tourne au Sud-Est et on mouille par un fond qui est de 4 brasses à marée basse et qui est formé de sable; l'eau y est très limpide [baie de Ranobé (par 23°3')]. En dedans du récif, le port est vaste, mais peu abrité et il n'y faut chercher un refuge qu'en cas de nécessité. Au Nord de ce port, le long de la côte, le fond est insuffisant, pour ainsi dire à sec. A une grande lieue au-delà du port, on aperçoit, à une petite distance de la plage, un rocher isolé, au Nord et à une portée de canon duquel il y a sur la plage une source d'eau excellente, quoique toujours d'une couleur laiteuse, source qu'on ne voit que lorsque la mer s'est retirée d'environ un quart. Cet endroit appartient à Diamaçuto [Andriamazoto]; on y trouve les mêmes vivres et les mêmes articles qu'à Macimanga [Manombo]. A six ou sept lieues plus loin, on remarque une autre ouverture semblable à la précédente [embouchure du Fiherenana (par 23°19')], en face d'une autre grande coupée entre deux montagnes qui sont situées un peu dans l'intérieur des terres.

Il est enfin temps d'arriver à la baie de Jésus, que les cartes indiquent sous le nom de fleuve de Santiago et qui est située un peu avant le 24e degré de latitude [baie de Saint-Augustin]; on la reconnaît, du côté du Nord, aux montagnes qui sont au bord de la mer et au milieu desquelles s'élève une sorte de table carrée [Montagne de la Table ou Mahinia]; ces montagnes entourent toute la baie et, vues de loin, mais bien en face, semblent plonger dans la mer. Le troisième point de repère et le plus important est un îlot [Nosy Vé] qui est à une bonne lieue de la côte et est enveloppé, du côté Nord-Ouest, par un banc de sable et, du côté du Sud, par un grand récif; le mouillage y est excellent, par 16 ou 18 brasses, avec fond de sable; il se trouve à une demi-lieue au Nord et à trois bonnes lieues de la baie. On entre dans cette baie en gouvernant vers l'Est, par un

chenal où l'on trouve 60 et 70 brasses d'eau; il n'y a aucun obstacle à redouter, sauf ceux qu'on voit à l'œil nu. Elle est presque circulaire, ayant deux tiers de lieue de large et autant de long. Au Nord, on y trouve un excellent mouillage pour les galions, par 4 et 5 brasses, dans un endroit où le fond est tellement en pente que les ancres plongent parfois dans 25 et 30 brasses d'eau. Pour les grands navires, un mouillage convenable se trouve un peu plus au Sud, en face d'une plage de sable, par un fond de 15 brasses à ce que nous affirme le pilote qui y a jeté la sonde. Cette baie n'est exposée que du côté de l'Ouest et du Nord-Ouest, d'où les vents du reste ne soufflent que rarement.

Le principal avantage de ce lieu est un beau fleuve d'eau douce, que l'on appelle l'Onguelay [Onilahy ou rivière de Saint-Augustin] et qui débouche au pied d'une montagne; c'est là, et tout à proximité de la plage, que l'on peut faire de l'eau. Ce fleuve est assez profond pour qu'une embarcation quelconque puisse le remonter. Par suite, le port en question est précieux pour les navires de guerre qui, sans avoir à se détourner de leur route, sans avoir à craindre de s'échouer, peuvent toujours y venir chercher un abri, y faire très facilement de l'eau et, en même temps, se ravitailler à bon compte en y achetant des bœufs, des chèvres, des moutons et des volailles. Enfin, ce qui prouve l'importance de ce point de relâche, c'est que les Anglais, qui depuis quelques années visitent l'Inde contre toute justice, s'y arrêtent très souvent. Il nous serait très facile de les en éloigner; on dirait en effet que Dieu a élevé tout exprès à l'entrée de la baie un rocher énorme, très haut, taillé à pic du côté de la mer, qui forme un rempart formidable qu'on pourrait fortifier au sommet et d'où l'on mitraillerait facilement toute la baie.

Le roi est de race bouque [malgache]; il a conclu avec nous un traité de paix, en vertu duquel il s'engage à ne plus permettre aux Anglais de relâcher dans cette baie.

Chap. X. — De la pointe de Saint-Romain [côte méridionale de Madagascar] où il est en particulier question de la rade ou baie de Saint-Augustin [baie d'Androka ou des Masikoro]. Des bancs de sable [banc de l'Étoile] et du cap de Sainte-Marie. De la baie de Saint-Luc [baie d'Andranofotsy] et de celle de Sainte-Luce [baie de Manafiafy]. — La pointe de Saint-Romain n'est pas, à proprement parler, un cap; elle comprend toute la côte Sud de l'île, qui a une étendue de plus de cinquante lieues. Si l'on part de la baie de Jésus [baie de Saint-Augustin] dans la direction de cette pointe, la côte a d'abord, pendant deux ou trois lieues, une direction Sud-Est, puis Sud quart Sud-Ouest et enfin Sud-Sud-Ouest jusqu'au delà de 24°30. La terre est partout basse au bord de la mer et la plage est très blanche; on trouve tout près de la côte, en certains endroits, un fond excellent; il n'y a du reste dans toute cette partie de l'île ni rivières, ni bancs de sable, ni récifs. Un peu à l'intérieur des terres, on aperçoit quelques petites montagnes. Par 24°30′ se dresse une haute falaise blanche [falaise de Lanivato], à partir de laquelle, jusqu'au 25e degré, la côte est dirigée vers le Sud quart Sud-Est, avec de hautes montagnes venant jusqu'au bord de la mer et, çà et là, quelques ravins, mais sans plage ni coupée ou baie quelconque et sans fond, si ce n'est tout près de terre.

Par 25°10′, se trouve la rade de Saint-Augustin [baie d'Androka ou des Masikoro], qui est fermée au Sud et au Nord par de grands récifs. Les points de repère sont : en premier lieu deux hautes montagnes, couvertes de végétation, qui dominent

la rade et dont la plus élevée est la plus septentrionale; en second lieu, les récifs eux-mêmes et un îlot à fleur d'eau, sur lequel il n'y a aucun arbre et qu'entoure dans le Sud-Ouest un banc de sable. On fera bien, en entrant, de laisser l'îlot à gauche et de chercher le chenal que l'on voit entre les deux récifs à l'Est-Nord-Est. La plus faible profondeur qu'il y a en cet endroit est 7 brasses, en face du récif; un peu plus à l'intérieur, on en trouve bientôt dix avec fond de sable. Ce port n'offre pas un grand abri, surtout à marée haute, car alors la mer, en brisant contre les récifs, soulève des vagues énormes. La plage est également dangereuse et le débarquement y est difficile, par suite de la houle. Il y a d'excellents puits d'eau potable, situés droit à l'Est de la pointe Sud du récif, au pied de grandes dunes de sable, à une portée de canon de la plage. Il ne faut pas écouter les nègres [Malgaches], qui montreront d'autres puits dont l'eau est de mauvaise qualité et qui sont un peu plus au Sud dans un endroit où les Anglais ou les Hollandais, qui ont été trompés par eux, ont fait de l'eau. Les habitants de cette région sont des Bouques [Malgaches] idolâtres. Le Royaume porte le nom de Vavalinta [Vavan'Ilinta [1]]; le roi, qui s'appelle Diapanulia [Andriampanolihana], possède des bœufs, des moutons, des chèvres, des haricots, du coton qu'il vend pour de l'argent en barres et pour de grosses perles de verre de toutes les couleurs, mais surtout pour des perles rouges. Les indigènes sont pauvres; ils ont pour tous vêtements des toiles de coton fabriquées dans l'île même; leurs armes consistent en sagaies et en rondaches; ils connaissent l'autre côte de l'île.

En partant de ce port, pour doubler le Cap de Sainte-Marie, on peut passer entre l'îlot [Nosimborona] et le récif Sud où le

1. Vavan' Ilinta, litt. : bouche de l'Ilinta. L'Ilinta est la rivière qui se jette dans la baie d'Androka ou des Masikoro.

chenal a des fonds de 20 à 25 brasses. Jusqu'à ce cap, la côte a une direction Sud-Est ; les montagnes baignent leurs pieds dans la mer pendant 24 lieues environ. En suivant de près la terre comme nous l'avons fait, au bout de 3 à 4 lieues, on découvre tout à coup les hauts-fonds de Sainte-Marie [banc de l'Étoile] qui sont au nombre d'au moins quatre, dont trois se succèdent à peu près du Nord au Sud, ainsi qu'une petite île [Nosy Manitsa] qui est à une bonne lieue de la côte. De ces écueils, le plus éloigné de terre est un peu avant le 26e degré; c'est une sorte de banc de sable, qui est le plus souvent recouvert d'eau et qui se prolonge dans le Sud-Ouest par un grand récif [récif de l'Étoile]. Je n'ai pas vu en cet endroit tous les autres nombreux récifs qu'indiquent les cartes. Au contraire, entre celui dont je viens de parler et le deuxième qui est formé de pointes de rochers contre lesquelles la mer se brise seulement de temps à autre, il y a un excellent chenal qui est large d'une lieue et a plus de 12 brasses d'eau. Le troisième compte un plus grand nombre de rochers, contre lesquels se brise d'ordinaire la mer, après quoi se trouve un autre chenal large de plus de deux lieues et profond de 20 à 25 brasses, avec des eaux très limpides. Il est bon d'y entrer par le Sud-Est. Puis vient l'îlot, à l'Ouest-Sud-Ouest duquel, à une lieue et demie environ, est le quatrième haut-fond qui est le premier que l'on découvre sur cette route et contre lequel la mer brise d'ordinaire.

Après avoir dépassé ces écueils et fait de six à sept lieues, on aperçoit, dans la côte, une coupée dirigée vers l'Est et entourée de grandes dunes [embouchure du Menarandra]. Après ces dunes, la côte est taillée à pic jusqu'au Cap de Sainte-Marie, et, tout le long de ces montagnes, s'étend un récif de rochers que recouvrent de 30 à 40 brasses d'eau; la sonde y révèle un fond de graviers ou de galets, sans vase. Ce récif s'étend en mer jusqu'à

huit à dix lieues de la côte et dépasse vers l'Est le susdit cap, qui est situé un peu avant le 26e degré et est la partie la plus élevée de toute l'île; il est facile à reconnaître, car il est plus élevé que les montagnes environnantes et est taillé à pic; de plus, il présente de nombreuses taches blanches.

Au-delà du cap, la côte est formée par des montagnes qui plongent directement dans la mer, mais qui sont moins élevées que lui; elles sont d'une hauteur presque partout uniforme et sans végétation. Elles se prolongent dans la direction de l'Ouest à l'Est pendant douze à quatorze lieues. Au-delà, on remarque une petite coupée, reconnaissable à deux taches blanches, qui sont situées l'une à l'Est et l'autre à l'Ouest. Là, la côte semble former une bonne rade, mais c'est une simple apparence. Pendant douze à quatorze autres lieues, la côte a une direction Est quart Nord-Est, toujours avec les mêmes montagnes; on ne trouve le fond que tout près de terre et on n'y aperçoit aucune rade, ni aucune île. On peut se rendre compte par là combien la carte est erronée, car elle indique dans ces parages deux ou même trois îles.

La côte s'infléchit ensuite vers l'Est-Nord-Est jusqu'à 25°20'. Sur tout cet espace, les montagnes sont si nombreuses, si élevées et si enchevêtrées les unes dans les autres, que le voyageur qui les voit, même de loin, en est effrayé. On peut dire sans exagération que ces montagnes s'aperçoivent au moins de dix lieues en mer. Tout le long de cette côte, qui est partout très escarpée, il n'y a pas la moindre trace de bancs de sable et on y trouve en plusieurs endroits un fond excellent, même à une ou deux lieues de la côte.

Au milieu de toutes ces montagnes, il y en a une qui mérite d'être mentionnée; c'est un pic fort haut qui s'élève presque au bord de la mer [Andrahomanana] et qu'on aperçoit de loin dans

le Nord-Est ; c'est un point de repère pour les navigateurs auquel s'en joint un second au Nord, qui consiste en une rade située à deux lieues à l'Est de ce pic par 25°20′. Cette rade [crique d'Andrahomanana], où des galions et autres petits bateaux peuvent mouiller, a un tiers de lieue de large à son entrée et s'élargit à l'intérieur où elle mesure deux tiers de lieue sur autant de long; le fond y est partout de sable fin, recouvert d'une hauteur d'eau à peu près invariable de six brasses. On y est parfaitement à l'abri des vents du Sud-Ouest, du Sud-Sud-Ouest, du Sud et du Sud-Sud-Est, à la condition de prendre quelques précautions ; car ces vents passant par-dessus la terre soulèvent des vagues énormes au milieu ; aussi, afin d'être bien à l'abri, les navires doivent mouiller sur l'un des côtés ; le mouillage le meilleur, le plus commode et le plus sûr est dans une anse du côté Est, où l'on peut jeter l'ancre par un peu plus de quatre brasses en s'amarrant avec des câbles à terre même, dont on peut beaucoup s'approcher, car le rivage y est très escarpé. Les rats abondent en cet endroit, mais en ayant soin d'attacher les amarres à quelques barriques, ou avec quelque autre précaution, on peut facilement remédier à cet inconvénient.

Il est difficile de s'y procurer de l'eau douce, qu'il faut aller chercher dans une lagune située à l'Est, à une demi-lieue de la plage, dans un vallon facile à reconnaître, mais on ne peut en prendre sans le consentement des indigènes; si cette rade était fréquentée par les Européens, on pourrait creuser des puits tout près de la mer. Le pays s'appelle Enferoè [Amberio], et le roi est Rundamana [Roandriamanana]. Les habitants sont des Bouques [Malgaches], d'un bon naturel; ils nous ont témoigné de l'amitié. Le sol y est excellent et l'air sain. Le bétail, gros et menu, y abonde, ainsi que les volailles, les porcs sauvages [sangliers], les haricots, les ignames; on y trouve un peu de

riz, et des citrons en grande quantité. Il y a des palmiers et, tout près de la plage, beaucoup d'arbres propres à faire d'excellent bois de construction. On peut acheter tous ces objets à des prix modérés, en échange de piastres, de perles de verre, grosses et petites et de toutes les couleurs, surtout de perles rouges, de corail et d'autres menus articles, de chaînes d'argent, d'or et même d'alliage. Les indigènes n'ont pas de grandes embarcations, mais de simples pirogues; leurs armes ne consistent qu'en sagaies et en rondaches.

Nous terminerons ce voyage en décrivant le pays où ont vécu et où sont morts les Portugais naufragés suivant toute probabilité en l'an 1505 [1527][1]. La côte a pendant environ six bonnes lieues une direction Est quart Nord-Est jusqu'à une colline qui forme une sorte de promontoire, à une bonne demi-lieue à l'Ouest de laquelle se voit une petite bouche qui peut donner tout au plus passage à un petit bateau et qui communique avec une grande lagune [lagune de Fanjahira], peu profonde puisqu'il n'y a pas plus de trois brasses d'eau au maximum. Dans cette lagune se jette un fleuve qui, en amont, arrose une belle et vaste plaine. A un peu plus d'une lieue de la mer, ce fleuve forme deux petites îles, qu'ont habitées jadis les Portugais dont nous parlons plus haut; l'une d'elles est appelée l'île de Santa Cruz (de la Sainte-Croix[2]) par les indigènes, car on y voit encore une croix de pierre, ainsi qu'un « padron », sur lequel sont fort bien gravées les armes du Portugal et la croix de chevalier du Christ, et une maison en pierre, qui est à présent abandonnée. Les Portugais qui ont habité ce lieu ont été massacrés par les nègres [Malgaches] de ce royaume qui porte le nom de Matacasi

1. Voir, dans le tome I de cette collection, le récit de ce naufrage, p. 58-60, et t. II, p. 41-43 et 46 (note).
2. Voir, dans le tome II de cette collection, p. 41-43.

[Matakasy] [1]; il y a encore aujourd'hui beaucoup de métis, nés des femmes blanches que les maudits assassins ont épousées après la mort de leurs maris. Il n'y a pas à s'étonner que ces métis aient presque entièrement oublié les préceptes du Christianisme. Dieu veuille faire savoir au Roi, notre maître, et au Vice-Roi de l'Inde cet abandon déplorable, pour qu'ils y remédient et, après avoir exigé des assassins la réparation convenable, secourent les innocents qui vivent dans un état misérable.

C'est à cet endroit que s'est terminée notre exploration, mais ce n'est pas une raison pour que j'omette de dire quelques mots du port de Sainte-Luce, que les indigènes appellent Mangafiafi [Manafiafy], car nous avons eu par ouï-dire quelques renseignements sur ce port qui est par 24°30', comme nous l'avons su d'une manière certaine par une carte hollandaise. Il est formé par deux îlots très proches de la côte, que sépare un banc de sable, et les navires y trouvent un excellent mouillage. Il y a quelques habitants sur ces îlots, mais l'eau y manque; dans l'un d'eux il existe, d'après le dire des indigènes, un « padron », sur lequel sont gravés des caractères romains, et une pierre tumulaire. Il faut gouverner au Sud pour entrer dans ce port; il y a beaucoup de fond, et, sur la côte, débouche une rivière qui est très commode pour faire de l'eau. Il suffira de dire, pour en démontrer l'excellence, que les Hollandais y relâchent tous les ans, aussi bien en se rendant aux îles de la Sonde et aux Moluques qu'en en revenant. Combien il vaudrait mieux qu'il fût entre nos mains! Il donnerait un abri sûr et de grandes facilités à nos vaisseaux, particulièrement à ceux qui, étant en retard, arrivent dans ces parages hors de saison et, pour cette raison, perdent d'ordinaire la moitié de leur équipage. Dieu fasse

1. Voir, dans le tome II de cette collection, p. 37, 79, 136-137, 179, 183 et 186.

que des hommes, soucieux du bien public, appellent sur cette question l'attention de Sa Majesté, afin qu'Elle accorde à cet excellent port toute l'attention qu'il mérite!

Dernier chapitre. — Des courants, des vents, des oiseaux et autres caractéristiques de l'ile de Saint-Laurent. — Pendant ce voyage, nous avons navigué presque tout le temps en vue des côtes, tout le long desquelles la mer est ordinairement soumise au régime des marées, aussi n'avons-nous fait que peu d'observations sur les courants. Nous avons seulement constaté que, du Cap de Saint-André vers l'Est [vers le Cap d'Ambre], ils ont ordinairement une direction Nord, ce que nous ont certifié du reste les Maures qui naviguent dans ces parages, et que, du 22e au 24e degré, ils ont une direction contraire et vont au Sud ou au Sud-Ouest. Il faut encore noter le courant que nous avons observé à la pointe de Saint-Romain [côte méridionale de Madagascar] pendant les mois de septembre, d'octobre et de novembre et qui, près de la côte, va vers l'Est avec une grande violence, tandis que, un peu plus au large, il se dirige, avec non moins de force, vers l'Ouest et vers le Sud-Ouest. Au point de vue des courants, je ne vois rien d'autre à mentionner.

Les marées suivent, à peu près, le cours de celles de la côte de Mozambique. Ce n'est qu'au Nouveau Mazalagem [baie de Boina] et sur la côte voisine, tant au Nord que surtout et sur une plus grande longueur au Sud, que l'on remarque, pendant toute la durée du flux, le curieux phénomène dont nous avons parlé au chapitre IV. A la pointe de Saint-Romain [sur la côte méridionale de Madagascar], la marée se fait très peu sentir.

Au sujet des vents, nous devons forcément faire une distinction entre ceux qui règnent le long des côtes et ceux qui soufflent au large. Les marins qui ont une grande expérience de la

navigation dans ces parages donneront sur les vents du large de meilleurs renseignements que je ne saurais le faire; je me contenterai de dire que, dans le canal entre l'île de Saint-Laurent [Madagascar] et la côte de Sofala, les vents qui règnent de mars à août sont ceux du Sud-Ouest, du Sud et du Sud-Est, celui du Sud-Ouest dominant du côté de Sofala et celui du Sud-Est du côté de l'île Saint-Laurent; on est assuré de toujours rencontrer ce dernier à partir du méridien du Cap de Saint-André, surtout à l'Est de ce cap [vers le Cap d'Ambre]. Pendant les autres mois, ce sont les vents d'Est qui règnent; ils soufflent à l'époque où le soleil se rapproche du zénith et ils apportent avec eux des pluies, mais non pas aussi abondantes et aussi continuelles que dans les Indes pendant la mousson opposée. Dans ces contrées, on désigne sous la dénomination de vents d'Est non seulement le vent d'Est proprement dit, mais encore ceux du Nord-Est et du Nord ainsi que les vents intermédiaires; or, sur la côte de Saint-Laurent, le vent du Nord-Ouest règne avec une telle persistance pendant les mois ci-dessus que l'on peut le joindre aux trois autres et le ranger au nombre des vents d'Est. Toutefois, cette distinction des vents d'après les mois ne doit pas être prise dans un sens absolument rigoureux, car, en réalité, ils se confondent très souvent; ainsi l'expérience nous a appris que le vent d'Ouest, pendant la durée de sa mousson, est parfois remplacé pendant quelque temps par des vents d'Est et *vice versa*; toutefois le vent dominant est toujours celui de la mousson. J'ai d'ailleurs eu l'occasion d'observer que, dans le canal, il souffle plus fréquemment et avec plus de violence des vents d'Ouest à la saison des vents d'Est que des vents d'Est à la saison des vents d'Ouest, qui dure de janvier à mars. C'est aux mois de mars et d'août que ces sautes de vent sont particulièrement fréquentes, c'est-à-dire aux époques de transition d'une

mousson à l'autre. Voilà tout ce que j'ai à dire au sujet des vents du large.

En ce qui concerne les vents côtiers qui soufflent de la terre, ainsi que leurs sautes, nous avons déjà parlé un peu plus haut de ceux qui règnent depuis le Cap de Saint-André jusqu'au Cap Natal [cap d'Ambre]. Quant à la côte comprise entre le Cap de Saint-André et le 22e degré, je dirai qu'on peut la parcourir dans tous les sens et par n'importe quel temps, non seulement parce que le régime des vents de terre et des sautes est invariable pendant toute l'année, mais encore parce que, tout du long, il y a un fond excellent pour mouiller. Néanmoins, à l'époque des vents d'Ouest, qui soufflent avec une grande violence et une grande persistance, la navigation vers le Sud est plus difficile. Pendant la mousson d'Ouest, les vents de terre ordinaires sont ceux du Sud-Est et du Sud-Sud-Est, avec des sautes au Sud-Ouest et au Sud. A la mousson d'Est [de Nord-Est], laissant de côté les averses qui viennent de partout, particulièrement de l'île, le vent de terre souffle de l'Est et du Nord-Est, avec des sautes depuis le Nord-Nord-Ouest jusqu'à l'Ouest. Par tous les temps, lorsque le vent de terre souffle le matin, c'est un signe qu'une saute se produira dans l'après-midi.

Ce que je viens de dire pour la région jusqu'au 22e parallèle, s'applique aussi au reste de la côte, jusqu'à la pointe de Saint-Romain [jusqu'à la côte méridionale de l'île] exclusivement, avec cette restriction que, cette partie de côte étant moins abritée et dépourvue de bancs et de récifs, les vents généraux et ceux des moussons y règnent plus longtemps, tandis que ceux de terre et les sautes y sont plus rares.

Que dire maintenant des vents qui soufflent au large de la pointe de Saint-Romain et à cette pointe même [sur la côte Sud de Madagascar]? Si nous interrogeons à ce propos les hommes

du métier, ils nous répondront que le vent y souffle toute l'année du Sud-Est, en passant à l'Est à la mousson de Nord-Est et au Sud à la mousson de Sud-Ouest. Si nous demandons le même renseignement aux naturels de cette pointe [du Sud de Madagascar], ils nous diront que, sauf pendant deux ou trois mois, ceux (autant que j'ai pu m'en rendre compte) de novembre, de décembre et de janvier, pendant lesquels le vent vient de l'Ouest, du Sud-Est et du Sud et apporte de la pluie, pendant tout le reste de l'année le vent souffle continuellement et furieusement du Nord-Est et de l'Est. Si maintenant l'on me pose la même question, je me bornerai à répondre ce que l'expérience m'a fait connaître que, pendant les mois de septembre, d'octobre et de novembre, les vents ont soufflé d'ordinaire du Nord-Est, de l'Est et du Sud-Est, tous violents et amenant des orages aussi bien le long de la côte qu'au large, et que, quand ces vents se calmaient, surtout lors des conjonctions de la lune, le ciel se couvrait de nuages; parfois la pluie était accompagnée de vent d'Ouest ou de vent de Sud-Ouest et peu à peu, en vingt-quatre heures, ce vent augmentait continuellement de violence et tournait au Sud ou au Sud-Ouest, pour se fixer enfin à l'Est ou au Nord-Est, d'où il soufflait avec furie. Ces indications suffiront pour les vents, dont l'expérience fera dans la suite mieux connaître le régime et les variations.

La côte dont nous nous sommes occupés jusqu'à présent est très pauvre en oiseaux de mer. Depuis le Cap Natal [Cap d'Ambre] jusqu'au Cap de Saint-André, il est assez rare de voir quelqu'un de ces oiseaux. Dans la petite île du Saint-Esprit [Nosy Vao] par 18° [en réalité, par 17°29′] et dans les îles du Corpo de Deos [îles Stériles] par 19° [en réalité entre 18°18′ et 18°34′], on trouve des troupes nombreuses d'albatros [!] et de petits émerillons [!]. Par 23°, on voit encore des albatros [!] et

des cormorans en grand nombre. Par 25°, dans l'îlot [Nosimborona] qui est en face de la pointe de Saint-Augustin [baie d'Androka ou des Masikoro], il y a de nombreux albatros [!] plus petits que l'on voit s'en aller au large. En face de la pointe de Saint-Romain [sur la côte Sud de Madagascar], à dix ou douze lieues au large, on trouve presque toutes les variétés d'oiseaux : des albatros, grands et petits, des mouettes, des pétrels, des manchots [!], des cormorans, des grèbes et des alcyons.

Sur toute cette côte, depuis le Cap Saint-André jusqu'à la pointe de Saint-Romain [à la côte Sud de Madagascar], et même à cette pointe [sur la côte Sud], on aperçoit souvent pendant la nuit des feux, surtout pendant la mousson de Sud-Ouest qui est la saison la plus fraîche. La plupart de ces feux sont allumés par les nègres [Malgaches], non pas pour débarrasser les bois des herbes desséchées, mais bien pour se réchauffer, ce dont ils ont grand besoin, car c'est au moyen de ces feux qu'ils suppléent au manque de couvertures et de matelas.

Du 22e au 24e degré et plus Sud, on voit fréquemment des sargasses émergeant des grands récifs qui sont semés tout le long de la côte.

En ce qui concerne les variations de la boussole que j'ai observées, quelquefois même à terre, j'aurais à parler longuement; mais je réserve cette question pour le moment où je retournerai à Saint-Laurent, comme j'en ai l'espoir; car je pourrai alors appuyer par de nouvelles observations celles que je viens de faire.

Sur ce, je termine le présent Routier, souhaitant qu'il soit de quelque utilité pour le service de Dieu et pour celui de Sa Majesté le Roi et qu'il vienne en aide aux navigateurs. Je serai heureux que chacun le perfectionne en y ajoutant ou en en sup-

primant tout ce que l'expérience à venir apprendra ou fera mieux connaître.

HISTOIRE DU GRAND ET ADMIRABLE ROYAUME D'ANTANGIL, PAR I. D. M. G. T, EN 1616.

Cette histoire est citée dans plusieurs bibliographies des livres concernant l'île de Madagascar, sans qu'aucun des auteurs l'ait eue entre les mains. Elle n'existe en effet dans aucune des bibliothèques de France, d'Angleterre, etc., qu'il nous a été donné de fréquenter, ou, du moins, on n'a pu nous la donner. Le hasard nous ayant mis en possession d'un exemplaire, nous avons constaté que ce livre contenait simplement la description d'un pays imaginaire placé au Sud de Java, dont l'auteur, laissé soi-disant à Bantam par l'amiral Jacques Corneille Van Neck en 1598, aurait eu connaissance par un ambassadeur du prétendu royaume d'Antongil venu à Java pendant son séjour.

Ce royaume d'Antangil (qui n'a rien de commun avec la province malgache d'Antongil, comme on le croyait), dit l'auteur I. D. M. G. T., est « incogneu jusques à présent à tous historiens et cosmographes : composé de six vingts provinces très belles et très fertiles, » et il prétend donner la description non seulement du pays, mais aussi « de sa police nompareille, tant civile que militaire, de l'instruction de la jeunesse et de la religion », le tout compris en 5 livres et 16 chapitres (pages v-203)[1], imprimé à Saumur, par Thomas Portav, 1616.

1. Ce petit in-12 carré ne présente aucun intérêt, de quelque sorte que ce soit.

COMMERCE ENTRE MOHÉLY, L'ABYSSINIE ET MADAGASCAR EN 1619.

On avise en avril 1619 la Compagnie anglaise des Indes Orientales qu'il se fait un grand commerce entre Mohély et le pays du Prêtre-Jean [l'Abyssinie] et aussi avec l'île de Madagascar (*Calendar of State Papers, Colonial Series, East-Indies, 1617-1620*, p. 271).

Nota. — Ce paragraphe aurait dû être inséré dans le tome II, p. 333.

DES NAVIRES HOLLANDAIS VONT À MADAGASCAR CHERCHER DES ESCLAVES, EN 1623.

Les Hollandais ont envoyé de Batavia, en 1623, un ou deux navires à Madagascar et à la côte d'Afrique pour y prendre des esclaves (*Calendar of State Papers, Colonial Series, East-Indies, 1622-1624*, London, 1878, p. 98).

Nota. — Ce paragraphe aurait dû être inséré dans le tome II, p. 367.

UN NAVIRE DANOIS VA CHERCHER DE L'ÉBÈNE A MAURICE, EN 1623-1624.

Les Danois, en 1623 et 1624, ont chargé un navire de 300 tonnes de bois d'ébène à l'île Maurice (*Calendar of State Papers, Colonial Series, East-Indies 1622-1624*, p. 442).

Nota. — Ce paragraphe aurait dû être inséré dans le tome II, p. 367.

ERRATA AU TOME II.

1° La légende de la carte p. 1 bis porte par erreur : Exploration par le capitaine d'Azevedo et le R. P. L. Mariano. Il faut :

Exploration faite par ordre du Vice-Roi d'Azevedo, par le capitaine Paul Rodrigues da Costa et les RR. PP. Freire et Mariano.

2° La baie de Tinguimaro a été identifiée dans le tome II (voir à la table de ce tome le nom d'Itongomaro) avec les baies actuelles d'Anorontsanga et de Manongarivo (ou baie de Radama). Le *Roteiro* ou Routier qui ne nous a été communiqué qu'après la publication de ce tome II nous a convaincus qu'en réalité, pour le P. Luis Mariano, cette baie est celle d'Ampasindava. La description qu'en donne le Routier n'est guère compréhensible et nous aurions certainement continué à l'identifier avec la baie de Radama actuelle, s'il n'y avait à la suite de cette description de la baie de Tinguimaro celle de la rade de Sada avec ses quatre îles, qui est incontestablement ladite baie de Radama. Il y a lieu de remarquer que le P. Mariano place par 14°1/2 [1] de latitude le rocher de la passe de la baie de Tinguimaro [Itongomaro] et par 14° l'entrée de la baie de Sada, qui est, dit-il, à six ou sept lieues plus Sud que la baie de Tinguimaro [Itongomaro]! Après avoir étudié et retourné de toutes les manières le texte de ce chapitre II du Routier, nous ne voyons guère de possibilité d'expliquer la description que donne l'auteur autrement que par une confusion de notes.

3° Il faut, d'après le Routier du P. Mariano, identifier la Rivière Sarangaço avec la baie de Maroambitsy et non avec le cap Salangoma ou Saint-André, comme nous avons cru devoir le proposer page 230 de ce tome II.

1. Il est possible que ce soit 13° 1/2 qu'il a voulu dire.

LISTE

DES CARTES, PLANS, VUES ET FIGURES CONTENUS DANS CE VOLUME.

1° Cartes et plans :

2° Vues :

3° Scènes et figures :

TABLE DES MATIÈRES DU TOME III

PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

B

C

D

E

F

G

H

I

M

N

O

P

Q

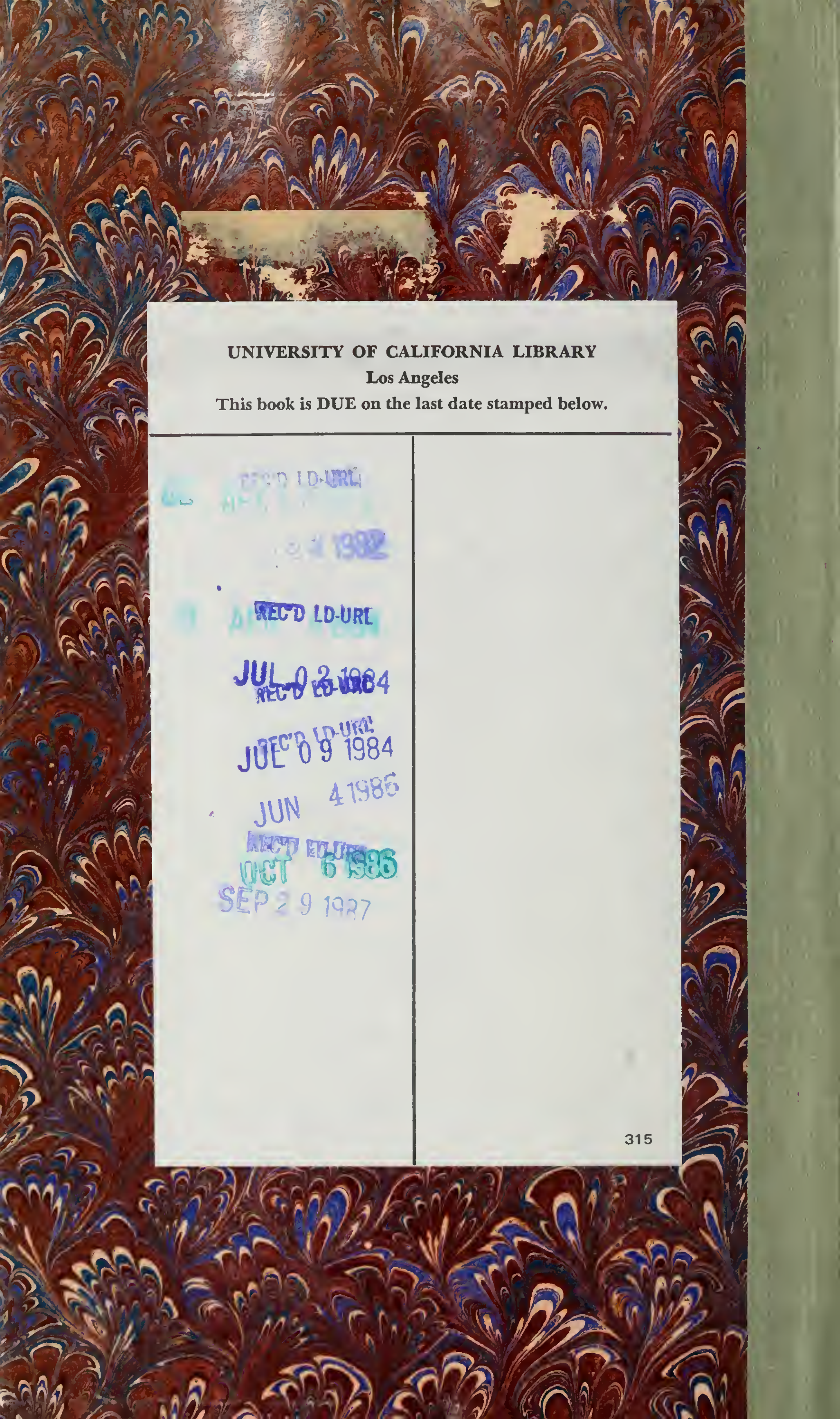
R

S

U

V

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 6-05.




3 1158 00769 3921
UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 512 591 9